w2 Research Analysis Consulting

UNIVERSITÄT BERN

CDE CENTRE FOR DEVELOPMENT AND ENVIRONMENT

Le secteur laitier suisse du point de vue des producteurs de lait.

Résultats de l'enquête menée auprès des producteurs et productrices de lait suisses sur leur évaluation du marché laitier et sur leurs plans pour l'avenir de leurs exploitations.

Bettina Scharrer, Chiara Heiss, Fabia Lüthi (CDE)
Leo Bornhauser, Bartholomäus Wissmath (w hoch 2 GmbH)

Janvier 2025

Mode de citation :
Scharrer B, Heiss C, Lüthi F. 2025. Le secteur laitier suisse du point de vue des producteurs de lait. Résultats de l'enquête menée auprès des producteurs et productrices de lait suisses sur leur évaluation du marché laitier et sur leurs plans pour l'avenir de leurs exploitations. Bern, Schweiz: Centre for Development and Environment (CDE), avec Berne Open Publishing (BOP). DOI https://doi.org/10.48620/84546

Autrices: Bettina Scharrer (CDE), Chiara Heiss (CDE), Fabia Lüthi (CDE)

Évaluation statistique: Leo Bornhauser MSc, (w hoch 2 GmbH).
Conseils statistiques: Dr. Bartholomäus Wissmath (w hoch 2 GmbH)

Traduction de l'allemand : DeepL Pro
Relecture : Gilles Bolliger

Réalisation de l'enquête: Oktober 2022 – Dezember 2022

Photo de couverture: Creative Commons CC0

Disponibilité : La publication est disponible sur : https://doi.org/10.48620/84546
Cette publication est aussi disponible en allemand.

Contact: bettina.scharrer@unibe.ch

DOI: 10.48620/84546

© 2025, les autrices

Ce rapport est mis à disposition sous Licence 'Creative Commons Attribution' International 4.0 (CC BY 4.0). Les termes de cette licence sont consultables à https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr. Utilisation commerciale des contenus de cet ouvrage autorisée sur demande auprès des autrices.

Centre for Development and Environment (CDE)
Universität Bern
Mittelstrasse 43
3012 Bern
Schweiz
www.cde.unibe.ch

Le présent rapport sur les résultats de l'enquête menée auprès des producteurs et productrices de lait suisses sur leur évaluation du fonctionnement du marché laitier suisse et sur les plans d'avenir de leurs exploitations a été élaboré dans le cadre du projet « L'importance de la transformation et du commerce pour le développement d'un système alimentaire durable ». L'enquête a été développée par l'équipe de projet du CDE et envoyée sous forme d'enquête en ligne par TSM Treuhand GmbH à 17'030 producteurs/productrices de lait en Suisse.

L'analyse des données a été réalisée en étroite collaboration avec le soutien et les conseils avisés de whoch 2 GmbH, un spin-off de l'Université de Berne, qui a procédé aux évaluations statistiques méthodiques.

Le projet, et donc la réalisation du présent rapport, a été soutenu financièrement par la Fondation Mercator Suisse.

Table des matières

1 Introduction 6

1.1 Objectif de l'enquête 6

1.2 Méthodologie 7

1.2.1 Élaboration du questionnaire, méthodes de recensement et réalisation de l'enquête 7

1.2.2 Évaluation statistique 8

1.3 Indications sur la représentativité 10

1.3.1 Vérification de la représentativité 11

1.3.2 Conclusions sur la représentativité 13

1.4 Structure du rapport 13

2 Appréciation et évaluation du marché laitier et de son fonctionnement par des productrices et producteurs de lait suisses 15

Partie A : Analyse descriptive et qualitative 15

2.1 Satisfaction concernant l'évolution actuelle du marché laitier et les conditions de prise en charge et approbation du maintien de la segmentation 15

2.2 Évaluation d'autres instruments de régulation du marché qui ne sont pas utilisés actuellement tels qu'un prix légal minimum et une forme de régulation des quantités 29

2.3 Satisfaction concernant la défense des intérêts par les organisations de producteurs et au sein de la filière 30

2.4 Résumé de l'analyse descriptive et qualitative de l'évaluation du marché laitier 34

Partie B : Analyse 36

2.5 Liens entre le degré d'acceptation de la segmentation et d'autres instruments hypothétiques de régulation du marché 36

2.6 Évaluation des suppléments étatiques de soutien du marché du lait et versement direct des suppléments aux producteurs 37

2.6.1 Versement direct du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément pour le lait de non-ensilage 39

2.7 Liens entre les niveaux de satisfaction par région et par zone agricole 40

2.8 Liens entre les évaluations et le mode de production choisi 45

2.8.1 Différences d'évaluation entre les exploitations biologique et conventionnelles 45

2.8.2 Évaluation du marché du lait selon le label de production 47

2.8.3 Différents régimes et pratiques d'affouragement (pâture intégrale, estivage, affouragement sans ensilage) et évaluation du marché du lait 52

2.9 Liens entre l'évaluation et le prix ainsi que la quantité de lait 52

2.9.1 Liens entre le prix du lait et l'évaluation 52

2.10 Liens entre l'appréciation et les acheteurs de lait au premier échelon ainsi que l'appartenance à une interprofession 58

2.10.1 Épuration des données des acheteurs de lait et des interprofessions fromagères 58

2.10.2 Évaluation du marché du lait par groupe d'acheteurs de lait 59

2.10.3 Segments de prix et évaluation du marché du lait par acheteur de lait au premier échelon 60
2.10.4 Évaluation du marché du lait selon l'appartenance à une interprofession fromagère 63
2.11 Résumé : Évaluation du marché du lait en fonction de différents facteurs 66
3 Liens entre l'intensité de production et l'évaluation du marché du lait 67
3.1 Méthode de détermination de l'intensité de production (par animal et par surface) au moyen d'un indice 67
3.1.1 Validation de l'indice d'intensité de production 67
3.2 Parenthèse : intensité liée à la surface (UGBFG/ha) par région 68
3.3 Répartition des exploitations laitières selon l'intensité et la quantité annuelle de lait 69
3.3.1 Nombre des vaches laitières selon la quantité annuelle de lait et l'intensité de production 70
3.3.2 Quantité annuelle de lait et intensité de production par zone agricole 71
3.3.3 Liens entre l'appréciation, l'intensité de production, la quantité annuelle de lait et la surface agricole utile 73
3.4 Résumé succinct de l'évaluation du marché du lait en fonction de l'intensité de production et d'autres facteurs 77
4 Perspectives d'avenir des exploitations laitières 78
Partie A : Analyse descriptive/qualitative 78
4.1 Plans d'avenir de l'exploitation 78
4.1.1 Raisons de la cessation d'activité et de la renonciation des exploitations à la production laitière 79
Partie B : Analyse 81
4.2 Liens entre les perspectives d'avenir des exploitations et l'évaluation du marché du lait 81
4.3 Liens entre les projets d'avenir et le prix ainsi que la quantité de lait 82
4.4 Comparaison des plans d'avenir des exploitations dans les zones de plaine et dans les zones de montagne 83
4.5 Comparaison des plans d'avenir des exploitations par région 83
4.6 Liens entre l'orientation actuelle de la production, la charge en bétail en UGBFG/ha, l'intensité de production et les projets d'avenir 85
4.6.1 Liens entre la charge en bétail actuelle (UGBFG/ha) et la probabilité d'augmenter ou de diminuer la production laitière 85
4.6.2 Liens entre l'intensité de production et la probabilité d'augmenter ou de diminuer la quantité de lait 86
4.6.3 Liens entre l'orientation de la production (pâture intégrale, bio, IP) et la probabilité d'augmenter ou de diminuer la quantité de lait 87
4.7 Résumé succinct des projets d'avenir des exploitations laitières 88
5 Résumé des principaux résultats et conclusions 89
6 Bibliographie 93
7 Liste des figures 95
Annexes A–F 98
Annexe A : Questionnaire de l'enquête 98

Annexe B : Rapport descriptif de l'enquête 111
Annexe C : Graphiques supplémentaires 163
Annexe D : Graphiques et matériel supplémentaire concernant l'indice de production 176
Annexe E : Tableau récapitulatif des résultats statistiques 191
Annexe F : Dérivation et vérification d'un modèle 221

1 Introduction

1.1 Objectif de l'enquête

La satisfaction et les perspectives des exploitations laitières suisses sont des facteurs décisifs pour assurer leur existence et leur développement vers un secteur laitier suisse durable. Le nombre d'exploitations laitières diminue en continu depuis des décennies, et certains acteurs craignent il n'y ait plus assez de lait à long terme pour couvrir les besoins du pays et pour fabriquer des fromages de qualité supérieure, notamment pour l'exportation. Le nombre d'exploitations laitières a diminué d'un peu plus de 35% entre 2008/2009 et 2022, passant de 27 131 à 17 531 (sans les exploitations d'estivage).[1]

Le présent rapport se base sur une vaste enquête en ligne envoyé à toutes les exploitations laitières suisses au cours du dernier trimestre 2022. L'objectif premier était de connaître l'opinion des producteurs et productrices de lait sur le marché du lait suisse et leur évaluation de ce dernier. L'enquête a été réalisée dans le cadre du projet intitulé *« L'importance de la transformation et du commerce pour un système alimentaire durable »* réalisé par le Centre for Development and Environment (CDE) de l'Université de Berne. Ce projet transdisciplinaire examine, en se basant sur les secteurs du lait et de la viande, comment les processus, les interactions, les structures et les conditions d'achat entre la production agricole, la transformation et le commerce devraient être modifiés pour soutenir une transformation durable du système alimentaire actuel.

Afin de disposer de plus de connaissances sur le fonctionnement du marché du lait et sur les interactions complexes entre les différents échelons de la production, le projet a réuni des acteurs clés de toute la chaîne de valeur ajoutée, des producteurs de lait jusqu'au commerce de détail en passant par le négoce de lait, les organisations et la transformation, entre autres lors d'ateliers et avec des interviews d'expert-e-s. Une compréhension mutuelle et un dialogue approfondi entre tous les acteurs concernés sont nécessaires pour trouver en commun des solutions viables aux problèmes et aux conflits d'intérêts et pour assurer ainsi l'avenir d'un marché du lait durable. Nous avons donc jugé essentiel de recueillir et de rendre visibles les différents points de vue et opinions sur le marché du lait suisse des producteurs et productrices de lait qui constituent la base de l'économie laitière. L'enquête a ainsi été envoyée à tous les producteurs et toutes les productrices de lait francophones et germanophones de Suisse. En raison de conditions et de méthodes de production ainsi que de canaux de commercialisation différents, ils et elles ont parfois une opinion différente sur les conditions et le fonctionnement du système du marché du lait.

Il s'agissait de connaître l'avis des producteurs et productrices sur l'évolution actuelle du marché du lait, les conditions d'achat, les exigences, les instruments et les processus dans le secteur laitier comme par exemple la segmentation, les suppléments versés par l'État, etc. Vu la baisse ininterrompue du nombre d'exploitations, il était en outre important de connaître les perspectives d'avenir, les projets et les possibilités de développement pour les producteurs et productrices de lait.

Nous souhaitions aussi connaître leurs intentions pour le développement de leur production en termes d'intensité, d'utilisation exclusive d'herbages et de durabilité écologique, et ce en lien avec les objectifs figurant dans la Stratégie climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050 de la Confédération. Selon cette stratégie, le cheptel doit être adapté aux conditions locales et donc à la base fourragère, aussi pour la production laitière. Un objectif partiel important est de réduire la concurrence entre l'alimentation animale et l'alimentation humaine.[2] Les aliments pour animaux ne devraient pas provenir de surfaces sur lesquelles des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine directe pourraient également être cultivées, mais en premier lieu de surfaces non arables. Il est également question de la possibilité de

[1] OFAG 2010 Évaluation des données sur la production laitière, année laitière 2008/2009, unité de direction Marchés et affaires internationales, secteur Produits animaux et élevage et
OFAG 2023 Évaluation des données sur la production laitière année civile 2022, secteur Produits animaux et élevage.

[2] OFAG, OSAV, OFEV 2023 Réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation aux conséquences du changement climatique pour un système alimentaire suisse durable. 2e partie : plan de mesures. Stratégie climatique pour l'agriculture et l'alimentation 2050. p. 36 et 42.

réduire les émissions de gaz à effet de serre lorsque la production de viande est couplée à la production laitière ce qui plaide en faveur de races adaptées au site et à deux fins.[3]
Les résultats de l'enquête visent à rendre plus visibles les points de vue des producteurs et leurs opinions sur le marché du lait afin que ceux-ci puissent être intégrés dans les débats et discussions sur le développement et l'avenir du secteur laitier suisse et qu'ils soient mieux perçus et pris en compte par les différents acteurs impliqués. L'enquête a été développée par l'équipe de projet du CDE, et l'analyse statistique a été réalisée en collaboration et en coopération avec la société externe w hoch 2 GmbH - Research, Analysis & Consulting de Berne.

1.2 Méthodologie

1.2.1 Élaboration du questionnaire, méthodes de recensement et réalisation de l'enquête

Lors de l'élaboration du questionnaire, l'intérêt de la recherche s'est porté sur l'évaluation du marché du lait suisse par les producteurs et productrices de lait. Pour pouvoir interpréter ces appréciations et évaluations et les mettre en relation avec d'autres facteurs, il était nécessaire de recueillir d'autres données et informations. Des données relatives aux exploitations ont d'abord été collectées (voir points 2 à 6), comme la situation géographique, c'est-à-dire le canton et la zone dans lesquels se trouvent les exploitations, la surface totale des exploitations et la composition des types de surface, le type d'exploitation produisant du lait commercialisé, c'est-à-dire avec quelles autres branches d'exploitation la production laitière est combinée. Les questions portaient également sur l'utilisation de programmes de soutien publics ou sur la certification par des labels privés.[4] Suivaient ensuite des questions générales sur l'élevage, c'est-à-dire sur le recensement du cheptel de vaches laitières, des races bovines, du nombre d'autres espèces bovines et du nombre d'autres espèces d'animaux de rente.[5] Dans un autre paragraphe, des questions plus spécifiques ont été posées sur la détention des animaux, p. ex. pâturage pour les bovins, alimentation des vaches laitières et types de concentrés utilisés, degré d'automatisation et quantité annuelle de lait.[6]
Après la collecte de ces données sur les exploitations, des questions ont été posées sur le prix du lait obtenu, sur les acheteurs de lait et sur l'appartenance à une interprofession (point 7).
Les données ainsi obtenues aux points 1 à 7 ont été mises en relation avec l'évaluation du secteur laitier par les productrices et producteurs de lait. Les points 8 à 10 comprenaient des questions sur l'avenir de l'exploitation, puis, en tant que partie centrale de l'enquête, des questions sur l'évaluation du marché du lait suisse (points 11 à 12) et sur l'évaluation des suppléments et des programmes de soutien du marché du lait (points 13 à 14).
La version imprimée de l'ensemble du questionnaire figure à l'annexe A. Les réponses aux questions ont été traitées visuellement dans le rapport descriptif qui peut également être consulté dans son intégralité à l'annexe B. Les réponses aux questions sont présentées dans le tableau ci-dessous.
Nous avons décidé de réaliser l'enquête exclusivement en ligne afin d'atteindre le plus grand nombre d'exploitations possible et de recueillir les avis d'un maximum de producteurs et productrices de lait. Après avoir consulté l'Office fédéral de l'agriculture pour clarifier les questions relatives à la protection des données, nous avons intégré TSM Fiduciaire Sàrl dans la mise en œuvre et l'avons chargée de s'occuper de l'envoi.
L'enquête a été réalisée avec le logiciel EFS Survey de « Unipark »[7], un programme de la société Tivian XI GmbH. Il s'agit d'un logiciel basé sur le web qui permet de poser différents types de questions, des questions simples à choix unique ou multiple aux questions matricielles complexes en passant par les questions à curseur, et qui soutient toutes les langues et tous les jeux de caractères.

[3] OFAG, OSAV, OFEV 2023 Réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation aux conséquences du changement climatique pour un système alimentaire suisse durable. 1ère partie : principes, objectifs et orientations. Stratégie climatique pour l'agriculture et l'alimentation 2050 p. 8.
[4] Cf. annexe B, rapport descriptif, p. 5 - 10
[5] Ibid. S. 11 - 13
[6] Ibid. S. 14 - 20
[7] Parc universitaire. 2024. logiciel d'enquête. EFS Survey de Tivian ne laisse aucune question sans réponse.

Après avoir programmé le questionnaire en allemand et en français, plusieurs spécialistes, soit des productrices et producteurs de lait ainsi que des spécialistes de l'OFAG et de TSM, ont vérifié et testé l'applicabilité et l'intelligibilité du questionnaire avant de l'envoyer par courrier électronique.
Le lien vers l'enquête a été envoyé à 17 030 exploitations laitières au total, plus précisément à 14 325 exploitations en Suisse alémanique et à 2705 exploitations en Suisse romande. Étant donné que notre projet n'était conçu que dans deux langues, le Tessin n'a pas été pris en compte au niveau de la délimitation géographique. L'enquête s'est déroulée du 28.10.2022 au 31.12.2022. 2345 personnes germanophones et 291 personnes francophones, soit 2636 personnes au total, ont rempli entièrement l'enquête. En raison de vacances, la mise en valeur de l'enquête n'a pu commencer qu'à la fin de l'automne 2023. L'analyse statistique a été réalisée en étroite collaboration avec la société externe *w hoch 2 GmbH - Research, Analysis & Consulting* de Berne.

1.2.2 Évaluation statistique

L'étude s'est concentrée en premier lieu sur l'évaluation du marché du lait sous tous ses aspects par les productrices et producteurs de lait. Elle a examiné les relations entre les différentes variables à l'aide d'analyses statistiques complètes et s'est également intéressée aux projets d'avenir des productrices et producteur, projets qui ont également été mis en relation avec d'autres variables. En raison de la grande quantité de données, il a fallu limiter le choix des variables prises en compte dans les analyses. L'illustration suivante donne un aperçu schématique des variables qui ont été sélectionnées pour les analyses afin de vérifier si, selon la combinaison, elles pouvaient influencer de manière significative les valeurs d'évaluation du marché du lait et les plans d'avenir des exploitations.

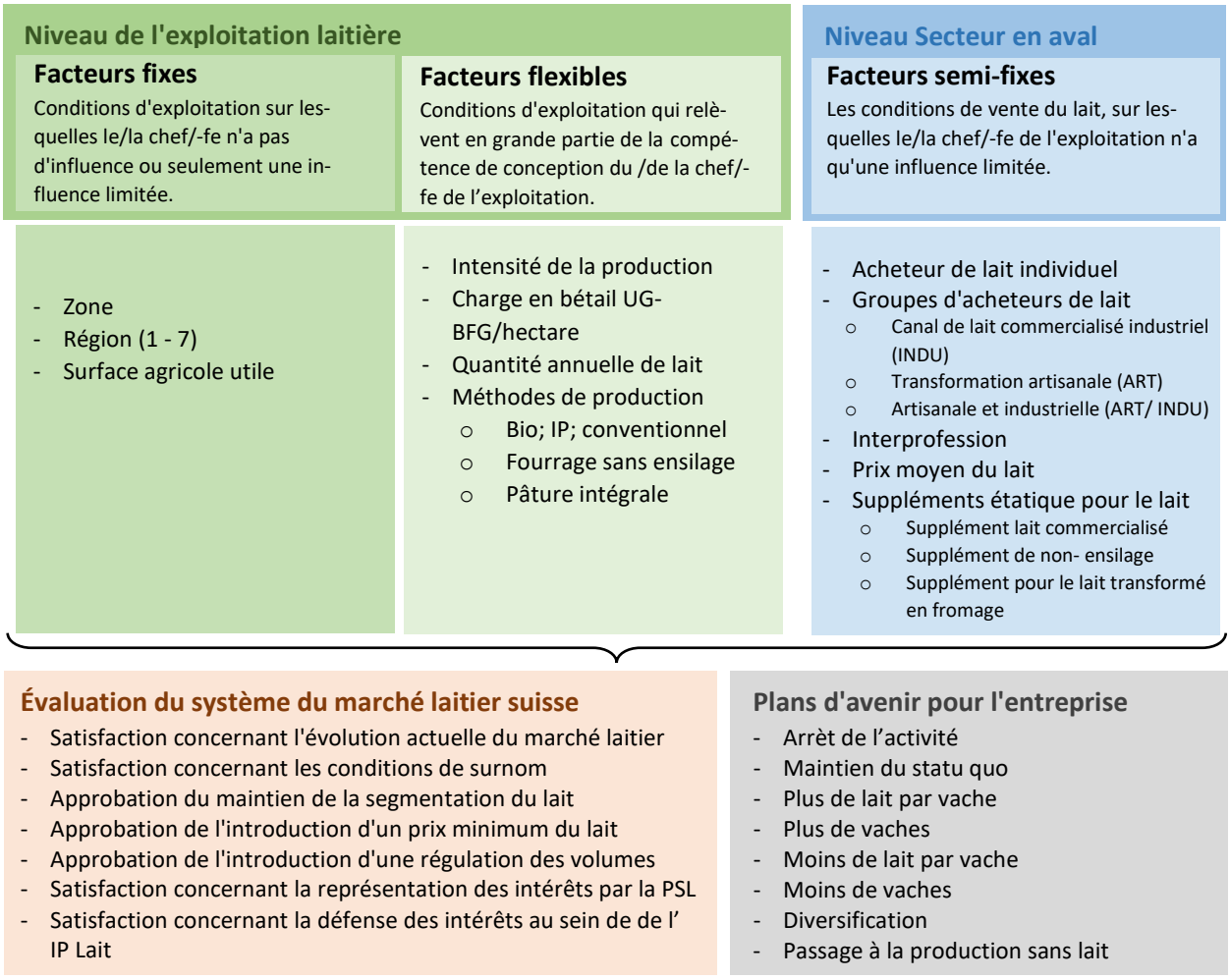

Fig. 1: Facteurs fixes, flexibles et semi-flexibles susceptibles d'influencer l'évaluation du marché laitier et les plans d'avenir de l'exploitation

D'autres variables, comme la race bovine ou le degré d'automatisation, qui n'apparaissent pas ici, ont toutefois été utilisées, par exemple pour valider l'indice d'intensité de la production spécialement développé dans le cadre de cette enquête (cf. chapitre 3). Les analyses ont été effectuées à l'aide du logiciel open source R (R Core Team, 2023).

Base de données et correction des données

La base de données était constituée des réponses de 2636 exploitations laitières ayant participé à l'enquête. Afin de garantir la validité de la base de données, le jeu de données initial a été entièrement revu. Des valeurs non plausibles ont ainsi été identifiées et éliminées et la question des valeurs manquantes dans les variables centrales a été réglée.

Dans un premier temps, les données relatives aux hectares ont été soumises à un test de plausibilité. Les exploitations ne disposant pas de données sur les hectares ou présentant des valeurs non plausibles ont été exclues. Une exploitation a été exclue de la sorte. Pour la variable de la quantité de lait par vache et par an, une fourchette plausible entre 1000 kg et 18 000 kg a été définie. Les exploitations dont la production laitière se situait hors de cette fourchette ont également été exclues, ce qui a concerné 155 exploitations au total. Pour le troupeau des vaches laitières, des limites plausibles ont été définies entre 1 et 450 vaches, ce qui a conduit à l'exclusion de 3 exploitations. La plausibilité des données relatives à la quantité d'aliments concentrés a également été vérifiée. 7 exploitations qui déclaraient utiliser plus de 5 tonnes d'aliments concentrés par an et par vache laitière ont ainsi été exclues.

Au total, 164 exploitations ont été exclues du jeu de données par le contrôle de plausibilité des variables susmentionnées. Le jeu de données comportait encore 2472 exploitations après la mise au net.

L'étape suivante a consisté à vérifier si les 2472 exploitations restantes présentaient des valeurs manquantes dans différentes variables cibles. Les résultats ont montré que 35 exploitations avaient des données manquantes concernant la zone géographique. Pour 361 exploitations, il manquait des données sur la quantité de lait annuelle ou sur le nombre de vaches laitières, et pour 392 exploitations, il manquait des données sur l'utilisation d'aliments concentrés par an ou sur le nombre de vaches laitières. En outre, 91 exploitations n'avaient pas fourni d'informations sur les surfaces herbagères ou le troupeau, et 19 exploitations n'avaient pas données d'informations sur le prix du lait obtenu en 2021.

Au total, les données manquantes dans les variables mentionnées ont conduit à l'exclusion de 465 établissements supplémentaires. Le jeu de données final utilisé pour l'analyse comprend donc 2007 exploitations, après avoir exclu aussi bien les valeurs non plausibles que les valeurs manquantes dans les variables cibles.

Analyses statistiques

Différentes méthodes statistiques ont été utilisées pour examiner les facteurs influençant l'évaluation du marché laitier par les producteurs et productrices de lait ainsi que leurs plans pour l'avenir.

Dans un premier temps, **des statistiques descriptives** telles que les moyennes, les écarts-types et les fréquences ont été calculées afin de comprendre la répartition des données. Les représentations visuelles, telles que les diagrammes à barres et les diagrammes de dispersion, ont soutenu cette phase en montrant la répartition et les relations entre les variables.

Afin de s'assurer que les différences observées dans la partie descriptive ne sont pas dues au hasard, l'étape suivante a consisté à effectuer des tests statistiques afin d'identifier les différences statistiquement significatives. En outre, des analyses multivariées ont été utilisées pour examiner les relations complexes entre plusieurs variables, au-delà des observations descriptives.

Des tests t indépendants ont été utilisés pour analyser les différences de moyennes entre différents groupes, notamment en ce qui concerne les zones géographiques (zone de plaine/zone de collines versus zone de montagne), les différents plans d'exploitation et les modes de production. Ces tests ont permis de vérifier si les moyennes de certaines variables, telles que la satisfaction par rapport au système du marché laitier ou des conditions de prise en charge ainsi que l'adhésion à des concepts pertinents, différaient significativement entre les groupes.

L'**analyse de variance à un facteur (ANOVA) a** été utilisée pour examiner les différences entre plusieurs groupes, notamment en ce qui concerne différentes plages de prix du lait, les régions, les groupes

d'acheteurs de lait, les premiers acheteurs de lait et les interprofessions. Cette méthode a permis d'identifier des différences de moyennes significatives entre les groupes. En complément, le test post-hoc de Tukey a été utilisé pour identifier des différences spécifiques entre les groupes et effectuer des comparaisons par paires. Les variables dépendantes dans ces analyses étaient les variables de satisfaction et de consentement.

Des tests du khi-carré ont été utilisés pour examiner les différences de fréquence des plans d'avenir des exploitations dans différentes zones géographiques et régions. Ces tests ont permis d'évaluer si les différences observées dans la fréquence des catégories étaient statistiquement significatives en comparant les distributions réelles aux distributions attendues.

Un autre élément central de l'analyse a été l'utilisation d'**analyses de régression linéaire multiple** afin d'examiner les interactions entre différents facteurs et les influences possibles sur les niveaux de satisfaction et de consentement des exploitations de production laitière. Ces analyses ont été utilisées pour quantifier l'influence d'un grand nombre de facteurs sur la satisfaction moyenne à l'égard du système du marché laitier, les conditions de prise en charge et le consentement au maintien de la segmentation du lait. Des facteurs spécifiques tels que le mode de production, l'intensité de la production, la quantité annuelle de lait, les différentes méthodes de production, la surface agricole utile totale et les zones géographiques ont été inclus comme variables indépendantes. Les analyses de régression ont permis d'évaluer les effets directs de ces variables et leur signification statistique afin d'obtenir une compréhension globale des facteurs qui influencent la satisfaction et le consentement des exploitations.

Des modèles de régression logistique ont été utilisés pour étudier différents plans d'avenir des productrices et producteurs de lait. En outre, l'opinion des productrices et producteurs par rapport au soutien étatique du marché laitier a été étudiée. Ces modèles élargissent le concept de régression linéaire et permettent de modéliser des variables dépendantes qui ne sont pas réparties normalement comme les données binaires ou catégorielles. Différents facteurs d'influence ont été pris en compte, tels que l'intensité de la production, le prix du lait, la zone géographique et d'autres caractéristiques de l'exploitation. Ces modèles ont aidé à mieux comprendre à la fois les liens entre ces facteurs et les décisions stratégiques des exploitations et l'opinion vis-à-vis des mesures de soutien étatiques.

Mise en valeur qualitative des questions ouvertes

Les questions ouvertes qui donnaient la possibilité aux productrices et producteurs d'expliquer de manière plus détaillée leur évaluation ont été mises en valeur au moyen d'une analyse de contenu qualitative. Les réponses ont été classées par catégories, le système de catégories ayant été développé de manière inductive. Les réponses comportant plusieurs affirmations ont également pu être classées dans différentes catégories. Les réponses très spécifiques à l'exploitation ou les affirmations purement affectives ont été classées dans la catégorie « Autres raisons ».
Concernant les questions fermées, les réponses de 2006 exploitations ont été prises en compte à partir du jeu de données remanié. En revanche, c'est le jeu de données avec 2636 exploitations, soit toutes les exploitations ayant répondu entièrement à l'enquête, qui a été pris en compte pour les questions supplémentaires ouvertes.

1.3 Indications sur la représentativité

L'enquête avait pour but d'obtenir un échantillon aussi représentatif que possible afin de garantir que les résultats et les conclusions puissent être appliqués à l'ensemble des exploitations laitières. Dans le cas présent, il s'agit des exploitations de Suisse alémanique et de Suisse romande, le Tessin n'ayant pas été pris en compte en raison de la conception bilingue de l'enquête.
Le lien vers l'enquête a été envoyé à 17 030 exploitations laitières au total. Étant donné qu'il a fallu exclure les réponses non plausibles ou incomplètes, le jeu de données final pour l'analyse comprend 2007 exploitations. Cette mise au point était nécessaire pour obtenir des résultats valides et significatifs. Le taux de réponse total est donc de 11,8%.

1.3.1 Vérification de la représentativité

Afin de s'assurer de la représentativité des exploitations laitières interrogées dans l'échantillon, différentes caractéristiques ont été vérifiées et comparées aux caractéristiques de l'ensemble des exploitations. Les caractéristiques sélectionnées pour vérifier la représentativité sont les suivantes :

Appartenance à un canton

Il a été vérifié si la répartition par canton des exploitations de l'échantillon correspondait à la répartition réelle de l'ensemble des exploitations laitières. Ce point est important, car les différences régionales en matière de production laitière (p. ex. situation économique dans le canton, conditions structurelles) pourraient potentiellement avoir une influence sur les résultats de l'enquête.

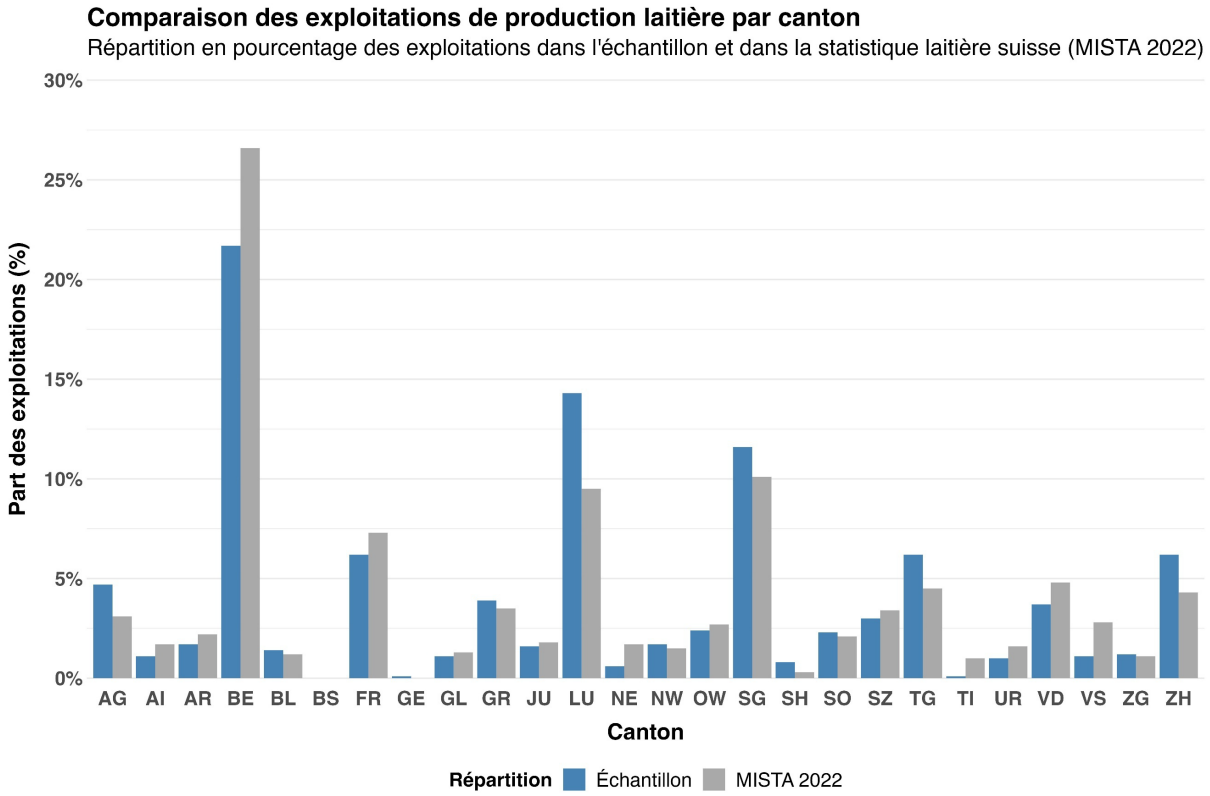

Fig. 2: Répartition des exploitations par canton dans l'échantillon et dans la statistique laitière 2022

L'évaluation montre que certains cantons sont légèrement surreprésentés dans l'enquête (AG, LU, SG, TG et ZH), tandis que d'autres sont légèrement sous-représentés (BE, FR, VD et VS). Néanmoins, les répartitions des exploitations impliquées et selon la statistique laitière de la Suisse (MISTA) sont suffisamment homogènes entre les cantons.[8]

Quantité annuelle de lait produit par zone agricole

La quantité annuelle de lait produit par zone agricole a également été prise en compte dans l'étude. Les exploitations situées dans des zones différentes (p. ex. zone de plaine, zone des collines ou zone de montagne) sont soumises à des conditions-cadres différentes ce qui pourrait avoir des répercussions sur l'évaluation du marché laitier et la planification de l'avenir. Les deux graphiques suivants montrent la répartition de la quantité annuelle de lait produit et du nombre d'exploitations dans l'enquête et dans MISTA 2022. Si l'on compare ces graphiques, on constate que les répartitions présentent des similitudes fondamentales. Il apparaît néanmoins que les petites exploitations dans les deux zones ont tendance à être sous-représentées dans l'enquête et les grandes exploitations à être surreprésentées.

[8] TSM, FPSL, SCM, IP Lait, Agristat. 2022. Statistique laitière de la Suisse 2022.

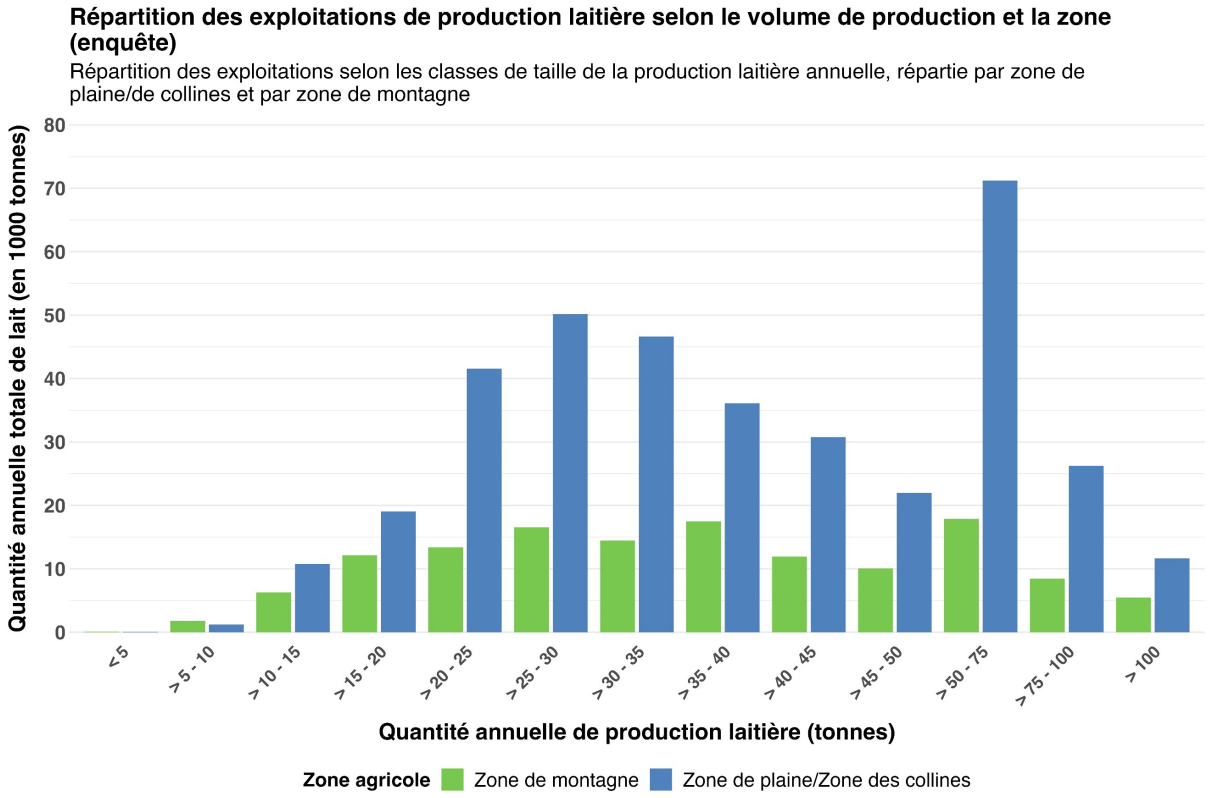

Fig. 3: Quantité de lait commercialisé par classe de taille et par région dans l'enquête

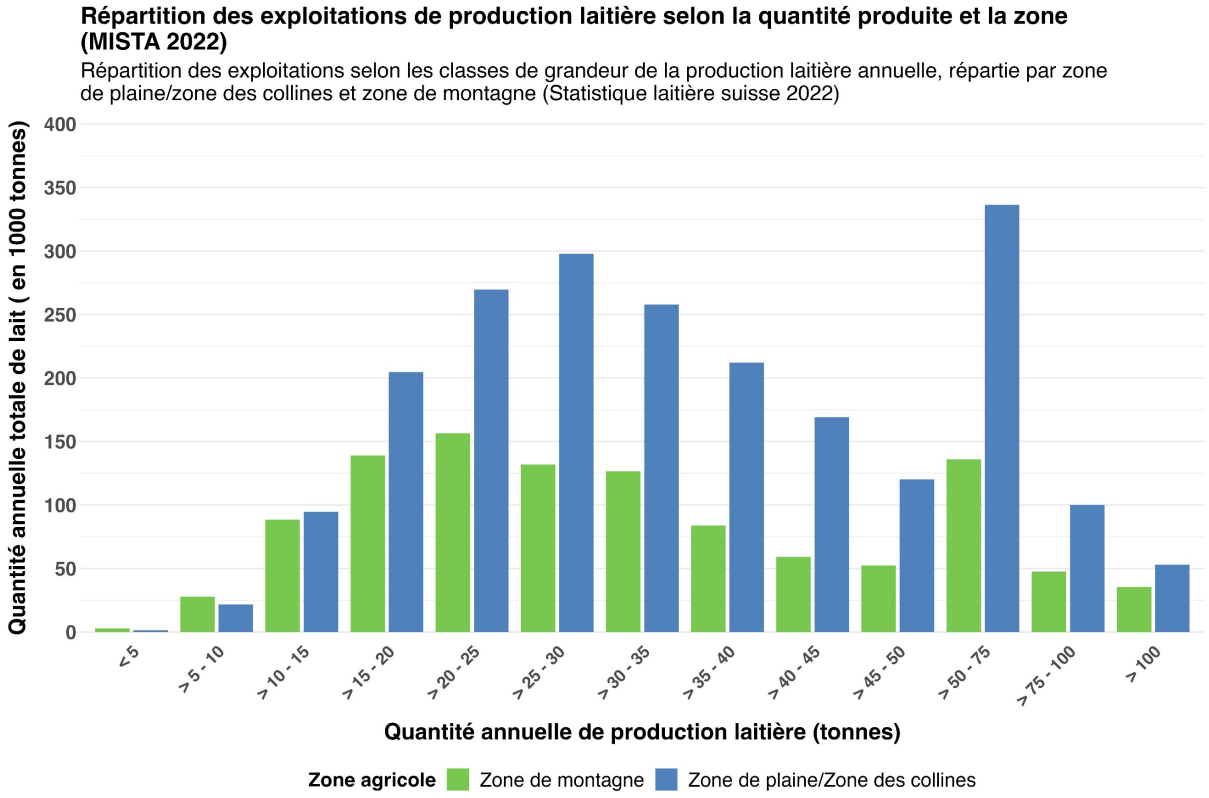

Fig. 4: Quantité de lait commercialisé par classe de taille et par région selon MISTA

On ignore actuellement si les grandes exploitations ont plus répondu à l'enquête que les petites en raison d'un plus grand intérêt, de ressources plus importantes ou d'un meilleur accès aux technologies. En outre, les exploitations de la zone de plaine/des collines (59%) sont légèrement surreprésentées dans l'enquête par rapport à celles de la zone de montagne (41%) (cf. MISTA : zone de plaine/des collines = 50% ; zone de montagne = 50%).

Participation aux programmes éthologiques SST et SRPA

Nous avons cherché à savoir si les exploitations interrogées dans l'échantillon étaient représentatives concernant la participation aux programmes éthologiques publics SST et SRPA. Ces programmes sont souvent utilisés par les éleveurs de bovins et peuvent avoir une influence considérable sur la structure, le développement et la planification des exploitations. Pour ce faire, nous avons utilisé les données relatives aux contributions au système de production qui figurent dans le rapport agricole 2023 et qui se basent sur les données des exploitations de l'année 2022. Il convient de noter que seules des exploitations laitières ont été contactées et ont participé à l'enquête. La valeur comparative tirée du rapport agricole se réfère en revanche à toutes les exploitations agricoles qui ont utilisé les programmes SRPA ou/et SST. Il peut aussi s'agir d'exploitations qui n'ont pas de vaches laitières.
Dans l'enquête, 1829 des 2007 exploitations ont indiqué participer au programme SRPA, ce qui correspond à 91% des exploitations du jeu de données corrigé. Selon le rapport agricole 2023, 88% de toutes les exploitations agricoles, toutes catégories d'animaux confondues, ont participé au programme SRPA. Par ailleurs, 1313 exploitations ont indiqué dans l'enquête qu'elles utilisaient le programme SST, ce qui correspond à 65% des 2007 exploitations. Selon le rapport agricole 2023, 61% des exploitations agricoles, toutes espèces confondues, participent au programme SST.

1.3.2 Conclusions sur la représentativité

L'échantillon a volontairement été épuré de manière stricte afin de garantir des résultats valides et plausibles. Le taux de réponse de 11,8% a permis d'obtenir une base de données substantielle, mais il convient de noter qu'il existe de légères variations dans certains domaines, notamment en ce qui concerne la taille de l'exploitation ou la zone. Néanmoins, la taille de l'échantillon (2007 exploitations) et sa répartition selon les critères susmentionnés forment une base solide pour tirer des conclusions fiables sur le marché laitier en Suisse. Des évaluations ont été effectuées pour différents groupes dans le présent rapport (p. ex. évaluation du marché laitier dans les différentes zones).
De notre point de vue, les résultats empiriques reposent sur une base suffisamment large pour que les résultats présentés dans le présent rapport puissent être considérés comme valables pour les groupes cibles (p. ex. exploitations en zone de montagne ou petites/grandes exploitations). Néanmoins, les petites divergences concernant les caractéristiques spécifiques doivent être prises en pour l'interprétation des résultats. Il convient également de noter que les différents paramètres ne sont pas indépendants. Dans certains cantons, il y a par exemple proportionnellement plus d'exploitations en zone de montagne que dans d'autres. Par conséquent, des corrélations entre toutes les variables ont systématiquement été recherchées dans l'analyse (p. ex. taille de l'exploitation et évaluation du marché laitier). Les résultats pertinents sont présentés afin d'exploiter au mieux les données disponibles.

1.4 Structure du rapport

Le *chapitre 2* se concentre sur l'élément central de l'enquête, à savoir l'évaluation du marché laitier par les productrices et producteurs de lait suisses. La *partie A du chapitre 2* présente les résultats descriptifs et l'évaluation des données collectées qualitativement sur cette thématique. De son côté, la *partie B du chapitre 2* est consacrée à une analyse qui met en relation les données issues des questions fermées sur l'évaluation du marché laitier avec la zone, la région, le prix du lait, la quantité de lait, le mode de production, les premiers acheteurs de lait et l'appartenance à une interprofession. Le *chapitre 3* analyse s'il existe ou non des liens et des modèles clairs entre l'évaluation du marché laitier et l'intensité de production. Un indice d'intensité a été spécialement développé à cet effet. Il est d'abord expliqué. L'intensité de la production et l'évaluation du marché laitier sont ensuite mises en relation avec d'autres grandeurs, comme la quantité de lait, la zone, le nombre de vaches, etc. Enfin, *le chapitre 4* est consacré aux perspectives d'avenir des exploitations laitières. Comme dans le chapitre 2, les résultats de l'évaluation descriptive et qualitative sont d'abord présentés dans *la partie A*, suivie de l'analyse dans la *partie B*. Cette dernière étudie s'il existe ou non un lien entre les plans d'avenir de l'exploitation, par exemple augmenter la quantité de lait, se diversifier, passer à une branche d'exploitation sans lait, etc., et d'autres grandeurs. Les plans

d'avenir ont été mis en relation, entre autres, avec la zone, la région, les UGBFG/ha, le prix du lait, etc. Enfin, les principaux constats sont consignés et résumés dans la conclusion *au chapitre 5*.
Les *annexes A à F donnent* un aperçu complet de l'enquête, des autres résultats et des conclusions présentés dans le rapport sur la base d'analyses choisies. *L'annexe A* comprend la version imprimée de l'enquête réalisée en ligne, tandis que l'*annexe B* présente et documente tous les résultats descriptifs du rapport descriptif. *L'annexe C* présente des graphiques supplémentaires qui ont été générés lors des analyses. Ces graphiques se réfèrent le plus souvent à des résultats non significatifs ou moins significatifs, qui sont certes en partie discutés dans le rapport, mais qui n'ont pas tous été mentionnés dans la partie principale de ce dernier pour des raisons de place et de facilité de lecture. L'*annexe D* présente les résultats statistiques et les graphiques relatifs à la conception et à la validation de l'indice d'intensité. L'*annexe E* présente les résultats statistiques complets des analyses effectuées. Enfin, *l'annexe F* donne un aperçu de l'examen d'un modèle global qui examine simultanément des relations complexes entre plusieurs variables et qui quantifie les effets aussi bien directs qu'indirects.
Pour faciliter la lecture, les résultats statistiques des analyses significatives sont directement indiqués en italique en bas de page dans le rapport. Pour les résultats non significatifs, la note de bas de page renvoie à l'annexe E avec indication du numéro du tableau où, comme nous l'avons déjà mentionné, tous les résultats statistiques des analyses peuvent être consultés.

2 Appréciation et évaluation du marché laitier et de son fonctionnement par des productrices et producteurs de lait suisses

L'enquête visait en premier lieu à connaître l'évaluation, l'opinion et la satisfaction des producteurs et productrices de lait quant au fonctionnement et aux conditions-cadres du marché laitier suisse. Pour déterminer leur opinion, l'échelle de Likert avec une expression des caractéristiques en cinq points et la catégorie supplémentaire « ne sait pas » ainsi que, d'autre part, des questions partiellement ouvertes ont été utilisées.[9]

Au total, huit questions partielles ont été posées. Pour les six premières, il s'agissait d'évaluer 1) l'évolution actuelle du marché laitier, 2) les conditions de prise en charge, 3) le contrat-type, 4) la segmentation du lait ainsi que 5) la défense des intérêts par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) et 6) par les organisations de producteurs au sein de l'Interprofession du Lait (IP Lait). En outre, deux autres questions ont été posées concernant l'introduction hypothétique d'instruments de régulation, à savoir 7) un prix du lait minimum fixé par la loi et 8) une forme de régulation des quantités.[10]

Quatre questions étaient suivies de la question ouverte *« Veuillez expliquer brièvement pourquoi vous avez optez pour cette évaluation »* qui donnait aux productrices et producteurs la possibilité de commenter plus précisément, avec leurs propres mots et en fonction de leur situation spécifique, l'évaluation qu'ils avaient faite sous forme de texte.

Dans une deuxième partie, d'autres questions pluricatégorielles ont encore été posées sur l'évaluation des suppléments pour le lait versés par l'État et par les label.[11]

La partie A de ce chapitre présente plus en détail l'évaluation descriptive et qualitative des données, tandis que la partie B met en relation les résultats qui reflètent l'appréciation du marché laitier par les productrices et producteurs avec d'autres facteurs influençant la production, tels que la région, le prix du lait réellement versé, les acheteurs de lait, l'appartenance à une interprofession, la certification (labels) et la quantité annuelle de lait produite.

Partie A : Analyse descriptive et qualitative

2.1 Satisfaction concernant l'évolution actuelle du marché laitier et les conditions de prise en charge et approbation du maintien de la segmentation

Évolution actuelle du marché du lait

La première question *« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l'évolution actuelle du marché du lait ? »* était volontairement formulée de manière très ouverte et générale, afin que les personnes interrogées puissent donner leur appréciation du marché sans être influencées par des aspects partiels et des priorités prédéfinis. La question complémentaire ouverte permettait aux productrices et producteurs de mentionner eux-mêmes les aspects qui leur semblaient essentiels et particulièrement importants pour leur évaluation personnelle du marché laitier.

De manière générale, on constate que relativement peu de personnes sont *très satisfaites* de l'évolution actuelle du marché du lait (seulement 5%), alors qu'elles sont quatre fois plus nombreuses, soit près de 20%, à *ne pas être du tout satisfaites*. Les personnes interrogées qui ne sont *pas du tout* ou *plutôt pas satisfaites* de l'évolution du marché du lait sont plus nombreuses (41,5%) que celles qui sont *très* ou *plutôt satisfaites* (30,7%). Il reste encore un bon quart qui a opté pour l'évaluation moyenne *partiellement/partiellement*. [12]

[9] Les questions relatives à l'évaluation du marché laitier se trouvent aux points 11 à 14 du questionnaire (annexe A) et l'évaluation descriptive complète avec les graphiques dans le rapport descriptif, p. 7 à 11 (annexe B).

[10] Cf. annexe 1, questionnaire, p. 8 s.

[11] Cf. annexe 1, questionnaire, p. 9 s.

[12] Chiffres absolus : très satisfait : 99 ; plutôt satisfait : 513 ; partiellement/partiellement : 557 ; plutôt pas satisfait : 424 ; pas du tout satisfait : 402. Pour le graphique des chiffres absolus, voir l'annexe B, rapport descriptif, p. 26.

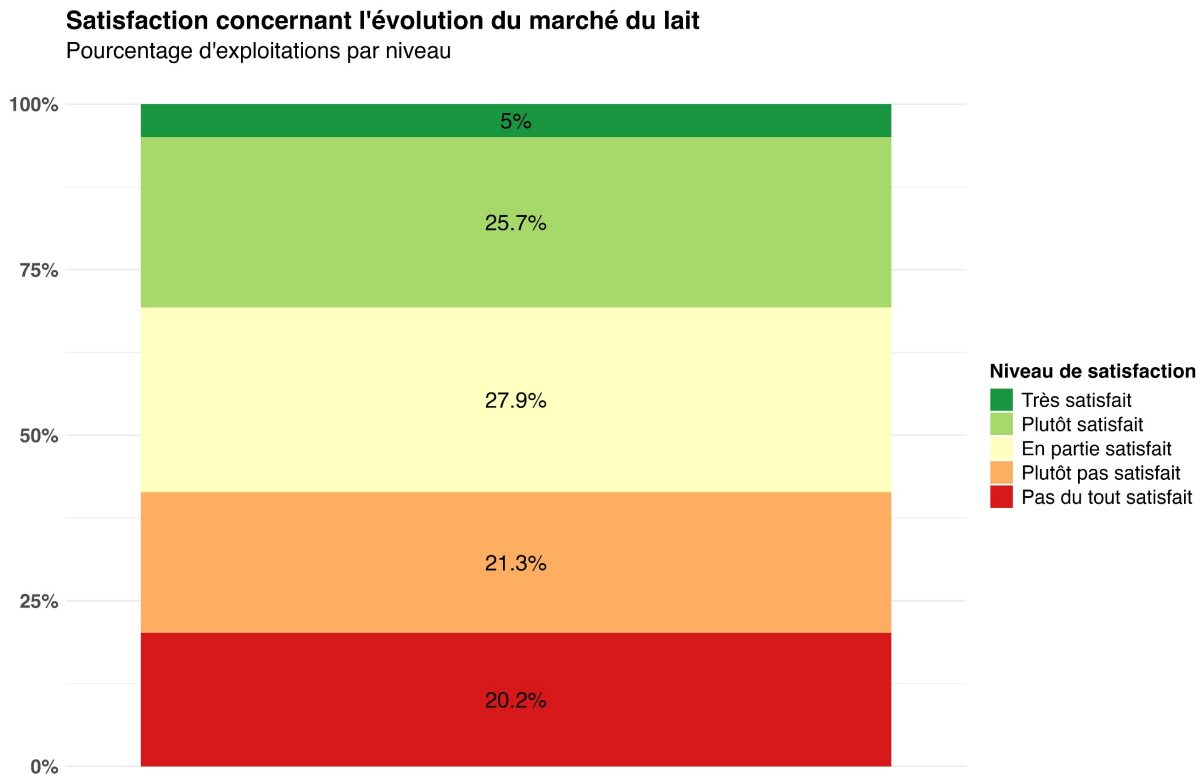

N=1995

Fig. 5 : Satisfaction concernant l'évolution du marché du lait (en pourcentage)

2061 exploitations laitières ont justifié leur évaluation. Les réponses ont été classées dans 16 catégories, les réponses comportant plusieurs affirmations pouvant aussi être classées dans différentes catégories. Les réponses très spécifiques à l'exploitation ou les déclarations purement affectives et les expressions violentes ont été classées dans la catégorie « Autres ».

La raison la plus citée (478 mentions) pour expliquer le mécontentement face à l'évolution actuelle du marché du lait est que le prix du lait n'a pas suffisamment augmenté par rapport à l'inflation/au renchérissement et ne couvre donc pas les coûts. *« L'augmentation actuelle du prix du lait se situe à un niveau tellement bas que les coûts de production en hausse (aliments concentrés, diesel, engrais) ne seront jamais compensés ».* Ou encore : *« La hausse du prix du lait est absorbée par des coûts plus élevés ».* Les exploitations qui font de telles déclarations ont répondu « pas du tout satisfait » ou « plutôt pas satisfait » à la question fermée sur l'évolution actuelle du marché laitier.

La deuxième raison la plus citée (355 mentions) était explicitement un prix du lait trop bas, souvent sans grandes explications, et ce malgré le fait qu'au moment de l'enquête, en 2022, le prix du lait à la production avait augmenté de 7,9% par rapport à l'année précédente et avait atteint son niveau le plus élevé depuis 2009.[13] Les exploitations dont les coûts des intrants sont élevés ne semblent pas pouvoir profiter de manière satisfaisante de ces hausses de prix en raison du renchérissement simultané.

En ce qui concerne le prix du lait, le fait que le revenu obtenu ne permette ni une rémunération correcte ni la réalisation des (nouveaux) investissements nécessaires, lesquels seraient pourtant indispensables pour assurer l'avenir de la production laitière, arrive en quatrième position avec 302 mentions. Un exemple : *« L'explosion des coûts (aliments concentrés, diesel, engrais) d'une part et l'absence d'augmentation adéquate du prix du lait d'autre part ne permettent guère de couvrir les frais et encore moins d'atteindre un salaire horaire convenable (20 à 28) ! Actuellement, on n'atteint pas 10 francs ! Les coûts/dépenses supplémentaires engendrés par les exigences supplémentaires (politiques, sociales, climatiques) chaque année restent principalement à la charge de l'agriculteur*. »

[13] OFAG (2023). Prix à la production et à la consommation au plus haut en 2022. Bulletins du marché du lait.

La lenteur de l'adaptation du prix du lait à l'inflation est souvent considérée comme problématique et entraîne un manque de confiance des productrices et producteurs envers l'industrie laitière. *« Tous les intrants pour la production laitière augmentent, mais le prix du lait ne suit pas ces augmentations. L'industrie laitière est malhonnête envers ces producteurs. »*

En septième position avec 232 mentions, les productrices et producteurs ont critiqué le fait que le prix du lait n'ait pas augmenté adéquatement malgré le « manque de lait » et que par conséquent l'offre et la demande ne fonctionnent pas correctement pour la formation des prix. Dans cette catégorie, on trouve des affirmations comme la suivante : *« Le lait est recherché et pourtant le prix n'augmente pas sensiblement. L'offre et la demande ne jouent pas sur le marché du lait. Dans le même temps, beaucoup d'importations sont faites. »*

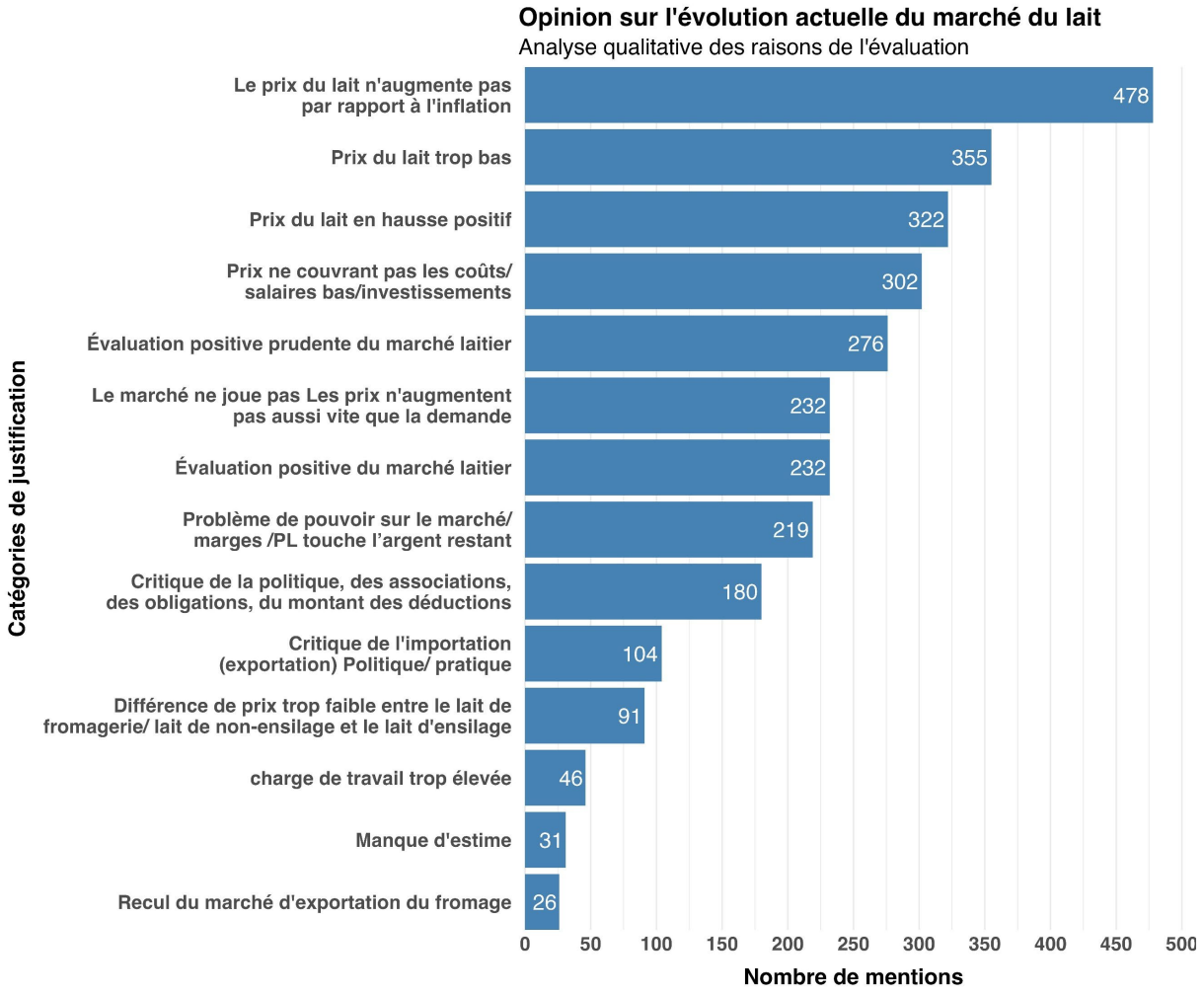

Remarque : Au total, 2061 exploitations laitières ont fourni des informations qualitatives sur les raisons de leur satisfaction concernant l'évolution du marché du lait. 264 réponses ont été classées dans la catégorie « Autres raisons », mais celle-ci ne figure pas dans la présentation. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions peut dépasser le nombre d'exploitations impliquées.

Fig. 6 : Opinion sur l'évolution actuelle du marché laitier (analyse qualitative des motifs d'évaluation)

La satisfaction moyenne plutôt faible concernant l'évolution actuelle du marché laitier se reflète également dans la problématique du pouvoir sur le marché qui arrive en huitième position avec 219 mentions. En raison des rapports de force inégaux sur le marché, le plus grand risque est selon les commentaires transféré au producteur de lait et les transformateurs de lait réalisent la plus grande plus-value avec des marges comparativement élevées. Les productrices et producteurs de lait ont le sentiment de toucher uniquement « l'argent restant ». Cette affirmation est faite une bonne vingtaine de fois en rapport avec le pouvoir sur le marché, que ce soit en ce qui concerne la couverture des coûts ou l'évolution des prix : *« L'agriculteur touche simplement l'argent restant, alors que tous les autres peuvent couvrir leurs coûts.*

Nous devons prendre ce qui nous est proposé. » Le pouvoir sur le marché permet une formation des prix qui ne se base pas sur les coûts des producteurs : *« Les transformateurs de lait ont trop de pouvoir dans les interprofessions. Le prix du lait publié dans les médias n'est pas le prix à la production. Il y a trop de déductions, de contributions qui doivent être remises en question. (Connaissez-vous une aciérie à laquelle on fait des déductions pour la publicité des produits issus de son produit [final] ultérieur ?) Le calcul du prix du lait se fait à l'envers : le commerce de détail connaît le prix de vente, il déduit ses coûts (transformation, transport, achat, administration et marges). Le reste donne le prix à la production. La situation normale serait la suivante : J'ai besoin de ce que ça coûte*. »

Avec 104 mentions, les productrices et producteurs ont critiqué les importations de produits laitiers, en particulier de beurre. Cela se reflète dans des déclarations comme celle-ci : *« Il est inquiétant que des importations de beurre aient été autorisées 3 à 4 fois, alors que de nombreux producteurs de lait arrêtent la production chaque année. »*

À partir de 2021, les importations de beurre ont notamment été un point de discorde. Elles ont également fait l'objet de discussions politiques. Selon l'article 36 de l'ordonnance sur les importations agricoles, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) peut, après consultation des milieux concernés, augmenter temporairement le contingent tarifaire partiel en cas d'approvisionnement insuffisant du marché intérieur.[14] Cela peut avoir pour conséquence de mettre le prix du lait suisse sous pression, ce qui pèse surtout sur les petits paysans. Le sujet a également été repris et débattu au niveau parlementaire, par exemple à la suite de la motion 21.4301 de Meret Schneider déposée le 1er octobre 2021. Celle-ci demandait à la Confédération de modifier les conditions d'autorisation pour les importations de beurre.[15] Selon cette motion, les importations de beurre ne devraient plus être autorisées tant que le prix du lait en Suisse ne couvre pas les coûts de production et que la segmentation du lait ne contribue pas à augmenter la valeur du lait suisse. Le Conseil fédéral a proposé de rejeter cette motion.

Une autre critique (91 mentions) concerne la différence de prix trop faible entre le lait d'ensilage et le lait de non-ensilage ainsi qu'entre le lait de fromagerie et le lait industriel : *« Le prix du lait de non-ensilage (Emmentaler) est trop bas par rapport au lait d'ensilage. Le surcroît de travail pour la fenaison, le risque météorologique plus élevé, le potentiel de production laitière plus faible et les critères de qualité supplémentaires du lait de fromagerie ne sont pas compensés de manière adéquate. »* Affirmation similaire : *« Le lait produit sans ensilage devrait obtenir un meilleur prix en raison de l'augmentation massive des coûts ! »*

Selon certains témoignages, le problème réside dans la libéralisation du marché du fromage qui a conduit à miser fortement sur les exportations. Ces fromages sont tout simplement devenus trop chers à l'étranger en raison de l'inflation, de la guerre et d'autres facteurs. De plus, le même supplément est versé pour toutes les variétés de fromage qu'elles soient fabriquées à partir de lait de non-ensilage ou de lait d'ensilage reçoivent, alors qu'il devrait être échelonné par teneur en graisse.

Les productrices et producteurs de lait transformé en Emmentaler (23 mentions) et en Appenzeller (15 mentions) ont été particulièrement nombreuses et nombreux à s'inquiéter du recul des exportations de fromage. Une catégorie spécifique n'a toutefois pas été créée à ce sujet. L'un des commentaires est le suivant : *« L'Emmentaler se vend mal et l'interprofession n'aide pas les fromageries/paysans. Les acheteurs de lait ont une marge trop importante sur les produits laitiers. »* Des problèmes similaires ont également été évoqués pour l'*Appenzeller*: *« La stagnation actuelle des ventes d'Appenzeller m'inquiète vraiment. Le commerce intermédiaire après la fromagerie prend trop de marge ce qui en fait un produit haut de gamme très cher à l'étranger. »* Selon quatre commentaires, il y aurait de plus des difficultés supplémentaires dues aux nombreuses restrictions concernant l'Appenzeller.

Des critiques portent aussi sur le fait que les exigences croissantes, telles celles concernant le nombre de cellules ou l'interdiction des robots de traite pour le Gruyère, augmentent la charge de travail, mais que celle-ci n'est pas suffisamment rémunérée (46 mentions).

Outre ces aspects, le manque d'estime et l'absence de perspectives ont été cités 31 fois comme autres motifs de l'insatisfaction. *« Le prix du lait n'est pas porteur d'avenir. Il n'existe pas de perspective positive*

[14] Fedlex. 2024. Ordonnance sur l'importation de produits agricoles. Ordonnance sur les importations agricoles (OIAgr).

[15] L'Assemblée fédérale - Le Parlement suisse. 2021. 21.4031 Motion : Pas d'importations de beurre sans prix du lait rémunérateur.

pour la prochaine génération. Je suis toujours étonné de voir à quel point le consommateur paie peu pour ce précieux produit dans les magasins. »

Les évaluations et commentaires positifs concernant l'évolution actuelle du marché du lait, notamment la hausse du prix du lait, ont été répartis en trois catégories. Les affirmations relatives à l'évolution positive du prix du lait ont été les plus fréquentes avec 322 mentions et occupent la troisième place en termes de mentions. *« Grâce à l'augmentation de la demande et à la diminution en continu du nombre d'exploitations laitières, on constate enfin une amélioration des prix (notamment grâce à divers programmes tels que le Lait des prés, etc.). Les prix du lait augmentent. Même si une partie des recettes supplémentaires est absorbée par des coûts plus élevés (aliments concentrés, énergie, prix des engrais, etc.), il reste tout de même une plus-value au bout du compte. D'un point de vue psychologique également, la production laitière est plus agréable lorsque le prix du lait augmente ... »*
Il est frappant de constater que de nombreuses remarques positives concernant le prix du lait actuel et le marché du lait ont été formulées par des producteurs de lait bio ainsi que par des exploitations avec un affouragement à base d'herbages et/ou une pâture prononcée. Celles-ci sont naturellement moins touchées par la hausse des coûts des intrants. *« Le prix du lait bio a été relevé deux fois de 5 centimes/kg (en théorie) au cours de l'année 2022. Comme la production laitière de mon exploitation ne nécessite pas de concentrés et que je pratique une pâture presque intégrale (70%), les coûts de production n'ont guère augmenté en parallèle. »*
La catégorie « évaluation prudemment positive du marché laitier » arrive en cinquième position avec 276 mentions modérément optimistes face à la demande croissante de lait et à la hausse des prix du lait. Le prix actuel du lait est certes mentionné comme positif, mais un certain scepticisme règne quant à la durée pendant laquelle ce niveau de prix pourra être maintenu. En outre, après l'évaluation positive de la hausse du prix du lait, l'augmentation des coûts est très souvent mentionnée dans la phrase suivante. Les commentaires à ce sujet sont souvent brefs comme par exemple : *« Actuellement, le prix du lait est acceptable, mais l'évolution future reste incertaine. »* Malgré l'évaluation positive de la hausse du prix, la remarque est faite que le prix pourrait être encore meilleur : *« Le creux de la vague avec des prix du lait durablement bas est passé. Mais compte tenu de la présence importante et de la charge de travail élevée engendrées par les vaches laitières, un meilleur prix du lait serait tout à fait justifié. »* Les exploitations qui ont une attitude prudemment optimiste ou une évaluation mitigée ont le plus souvent indiqué « partiellement/partiellement » à la question fermée sur la satisfaction avec le marché du lait.
La catégorie « évaluation positive du marché laitier » arrive en sixième position avec 232 mentions. Comme pour la catégorie « prix du lait en hausse », on remarque que ce sont souvent, mais pas exclusivement, les producteurs bio ayant peu de coûts d'intrants qui évaluent positivement le marché du lait. L'évolution des prix, la stabilité, le manque de lait et même la possibilité d'augmenter la quantité de lait ainsi que la couverture des coûts sont les aspects positifs les plus souvent mentionnés dans cette catégorie. *« Le prix du lait est environ 20 centimes plus élevé qu'il y a 10 ans parce que la production laitière n'est plus excédentaire et que le marché est plus équilibré. »* D'autres opportunités sont également perçues dans la situation actuelle : *« Le lait est rare et recherché. Cela apporte un pouvoir dans les négociations pour les agriculteurs et peut améliorer le prix du lait. »* Ou encore : *« L'évolution des prix et de la demande est plutôt positive et, de plus, en raison de la tendance/du pouvoir d'achat, la consommation de viande pourrait baisser et le lait pourrait regagner en importance en tant qu'aliment de base. »* Malgré l'évolution positive, d'autres recommandent de faire preuve de retenue concernant l'augmentation de la quantité de lait actuellement plutôt limitée : *« Entre-temps, l'offre et la demande s'équilibrent à nouveau à peu près. Je comprends le besoin de croissance/d'augmenter le nombre d'animaux, mais je ne suis pas sûr que cela ait un sens sur le plan écologique et en partie sur le plan économique*. »

Conditions de prise en charge

La satisfaction concernant les conditions de prise en charge du lait a été évaluée avec la question *« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait des conditions de prise en charge de votre lait (segmentation, fixation des prix, suppléments, déductions, etc.) » ?* Contrairement à la question précédente, la part des personnes très satisfaites et plutôt satisfaites a légèrement prévalu avec 38,5% contre 33,1% de personnes pas du tout

ou plutôt pas satisfaites. Il y a certes aussi plus de personnes pas du tout satisfaites (13,2%) que de personnes très satisfaites (8%), mais la différence entre ces deux catégories extrêmes n'est pas aussi frappante que lors de la question précédente. L'évaluation moyenne « partiellement/partiellement » atteint 28.4%.[16]

1570 personnes ont saisi l'occasion de donner des raisons personnelles pour expliquer l'évaluation choisie. Les justifications ont été classées dans 15 catégories différentes.

Tout d'abord, on peut constater qu'il existe un écart considérable entre l'évaluation décrite ci-dessus et les justifications données dans la question ouverte. Cela explique également pourquoi les aspects négatifs prédominent dans les catégories de l'évaluation qualitative. En effet, même les personnes interrogées qui ont évalué les conditions de prise en charge comme « plutôt satisfaites », tout de même plus de 30%, ont émis des critiques concernant certaines réglementations liées aux conditions de prise en charge dans les commentaires. Contrairement à la question précédente sur l'évolution actuelle du marché du lait, les évaluations relatives aux conditions de prise en charge ont toutefois été justifiées et développées de manière beaucoup plus précise, et des propositions d'amélioration ont également été formulées activement, notamment en ce qui concerne le système de décompte avec les suppléments et les déductions. Afin de rendre compte de ces déclarations parfois plus détaillées, la thématique des conditions de prise en charge est présentée de manière un peu plus complète.

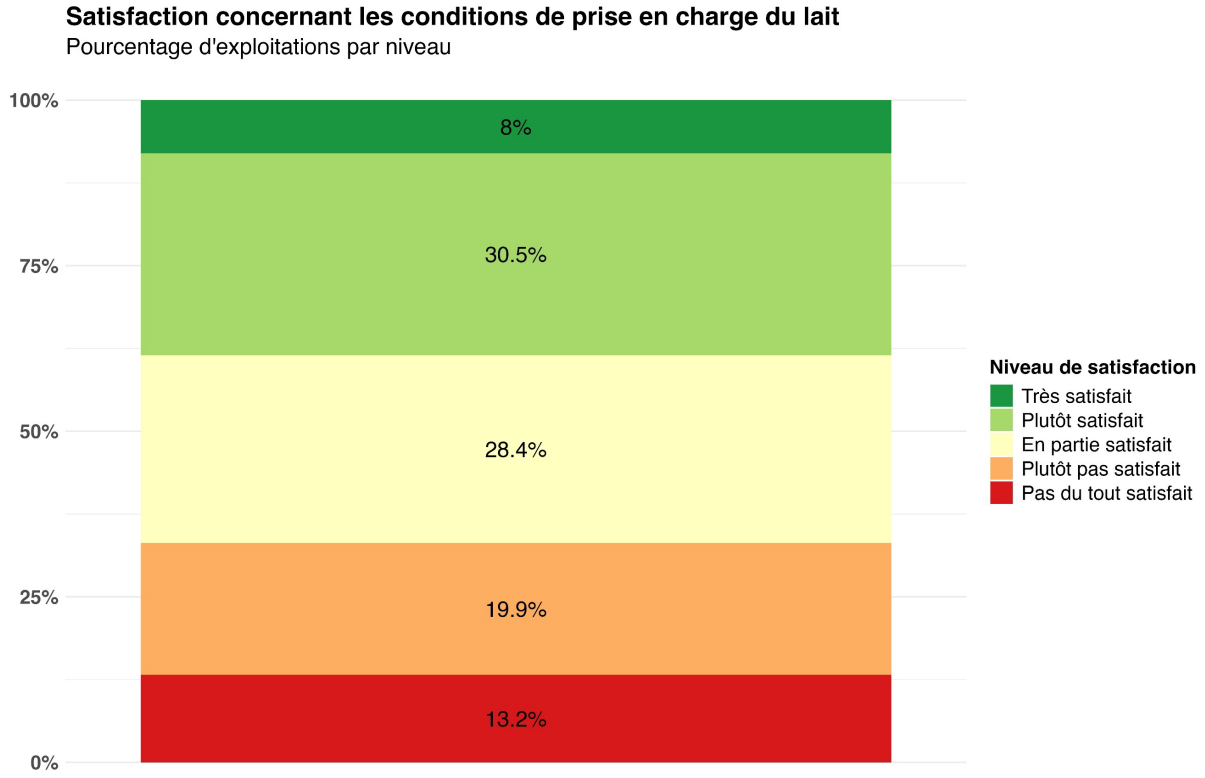

Remarque : Ce graphique se base sur les données de 1981 exploitations laitières. En outre, 19 exploitations ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 7: Satisfaction concernant les conditions de prise en charge (en pourcentage)

Dans les catégories « Facturation correcte et équitable » qui arrive en deuxième position avec 202 mentions et « Satisfaction concernant le prix du lait » avec 71 mentions (en neuvième position), la transparence concernant les décomptes et une bonne collaboration avec le transformateur ou l'acheteur de lait ont été mentionnées. Parmi les personnes interrogées qui ont donné une évaluation positive, nombreuses sont celles qui n'étaient pas concernées par la segmentation, ce qu'elles ont particulièrement souligné, et qui livraient surtout dans le segment A et aux fromageries. Quelques-unes des personnes interrogées également très ou plutôt satisfaites des conditions de prise en charge ont mentionné notamment et

[16] Chiffres absolus : très satisfait : 159 ; plutôt satisfait : 604 ; partiellement/partiellement : 562 ; plutôt pas satisfait : 394 ; pas du tout satisfait : 262. Graphique des chiffres absolus, voir annexe B, rapport descriptif, p. 28.

positivement leurs partenaires contractuels ou organisations de producteurs comme ZMP (11x), Mooh (8x), Mittelland/Emmi (7x), Aaremilch (2x), Arnold (2x), Cremo (2x), Züger (2x), Elsa (1x), Strähl (1x).

Néanmoins, même des personnes très satisfaites ont émis des critiques qui soulignent concrètement les facteurs d'insécurité liés à l'utilisation des labels et la problématique du pouvoir sur le marché : *« En ce qui concerne le Lait des prés IP, la ZMP a annoncé en juillet 22 par e-mail qu'à partir de juin 22, le supplément complet de 5 centimes ne serait plus versé, donc avec effet rétroactif pour le lait déjà commercialisé (vendu). Ce procédé est exemplaire du pouvoir sur le marché du secteur en aval par rapport au producteur. On ne trouve cela dans aucune autre branche. »*

La problématique du pouvoir sur le marché du secteur en aval déjà abordée à la question précédente constitue une catégorie à part entière et arrive en quatrième position avec 132 mentions. On y trouve des déclarations indiquant que *« les acheteurs de lait répercutent leurs risques sur les producteurs, ce qui n'est pas habituel dans d'autres secteurs »* et que la segmentation ne bénéficie qu'aux transformateurs et aux distributeurs pour faire baisser les prix.

La segmentation a été rejetée dans 121 mentions (en cinquième position), tandis que de nombreuses remarques (68) ont critiqué la gestion de la segmentation dans la pratique. Le fait a notamment été critiqué que même avec du lait de haute qualité (lait de fromagerie, etc.), on est obligé de livrer dans des canaux (lait B) à faible valeur ajoutée. Étant donné qu'un sous-chapitre sera consacré à des déclarations qualitatives sur la segmentation, nous renonçons à faire d'autres commentaires à ce sujet ici.

Les productrices et producteurs de lait critiquent également le manque de liberté de choix et le faible revenu au sein de la chaîne de création de valeur. Il est également indiqué que les transformateurs renvoient la balle au commerce en cas de critique : *« Emmi est certes un acheteur fondamentalement équitable, mais il utilise pleinement son statut d'entreprise cotée en bourse et axée sur le bénéfice lors des négociations de prix avec nous les producteurs, en indiquant toujours que les grands distributeurs ne seraient pas prêts à répercuter les prix sur les clients finaux (perte de parts de marché de tous les échelons en aval). »*

Les « déductions trop élevées et injustifiées » ont été le plus souvent déplorées avec 237 mentions. Cette catégorie inclut entre autres des critiques telles que des cotisations trop élevées et incompréhensibles pour les organisations faîtières (IP Lait et FPSL) qui dépenseraient en partie de l'argent pour de la publicité non pertinente. *« Je trouve ça complètement fou de donner jusqu'à 600 francs à l'IP Lait. Cela fait plus de 7000.- par an et par producteur et je trouve cela énorme. »* Les frais de transport trop élevés ont également été déplorés à près de 36 reprises, et d'autres méthodes de calcul ont été demandées à ce sujet (non pas en fonction du nombre d'arrêts, mais de la quantité). Les petites exploitations ou les exploitations de montagne isolées se sont senties particulièrement désavantagées. *« Les producteurs de lait bien situés en termes de transport sont toujours favorisés. En ce qui concerne le prix du lait, nous sommes désavantagés, par exemple par le forfait de ramassage. Il n'y a pas de supplément pour les quantités supplémentaires, car les exploitations sont plutôt petites. »*

Très souvent, des commentaires détaillés ont été émis au sujet des *« déductions disproportionnées »* dues aux exigences strictes en matière d'échantillonnage du lait. Les critiques portent sur le rapport inégal entre les déductions comparativement élevées et les suppléments beaucoup plus faibles pour les exigences de qualité dépassées. Les déductions saisonnières sont critiquées à plusieurs reprises (66 mentions) car elles ne seraient plus appropriées ni justifiées, surtout maintenant que le lait est autant recherché et qu'il y a plutôt un manque. Les déductions saisonnières touchent particulièrement les exploitations qui pratiquent l'estivage ou/et les vêlages saisonniers.

La thématique des déductions relativement élevées par rapport aux suppléments bas pour une très bonne qualité a été abordée à plusieurs reprises. Les suppléments sont conçus de telle manière *« qu'il en résulte une déduction en moyenne. Les réglementations relatives à la qualité sont sans cesse durcies sans que cela n'entraîne une amélioration du prix du lait. »* Les affirmations suivantes vont dans le même sens : *« Si je livre un lait de mauvaise qualité (nombre de germes, de cellules), il y a immédiatement une déduction de 2 centimes par kilo. Si je livre du lait de bonne qualité, il y a un supplément de 0,5 centime. 0,5 centime !!!! On se moque de nous ! »* Le commentaire suivant est similaire : *« Tout le monde parle de qualité, mais le*

fait qu'il n'y ait que 0.1 centime de supplément pour un lait avec moins de 100 000 cellules et 10 germes est une plaisanterie ! »

Avec 117 mentions et en sixième position, on trouve donc des déclarations qui critiquent le fait que les fournisseurs de lait avec de bonnes valeurs et une bonne qualité reçoivent des suppléments trop bas ou des déclarations qui demandent que les bonnes valeurs soient mieux indemnisées.

Outre les suppléments relativement bas pour les bonnes valeurs, les méthodes de détermination des valeurs et les conséquences de ces exigences ont également été mentionnées. La question de l'utilisation des antibiotiques a été abordée à plusieurs reprises car il y a *« des déductions trop rigoureuses pour le nombre de germes (déjà à partir de 40 000) et des restrictions trop fortes pour le nombre de cellules »,* ce qui provoque une utilisation plus importante d'antibiotiques. Autre commentaire similaire : *« Le nombre de cellules accepté dans le lait industriel est à mon avis une absurdité … Cela conduit à une utilisation trop rapide d'antibiotiques chez nos animaux avec un nombre de cellules pas si élevé. Il est difficile de produire selon les souhaits des managers. Les vaches ne sont pas des robinets que l'on peut ouvrir ou fermer. »*

En outre, le fait que des échantillons individuels suffisent pour les déductions, alors que plusieurs échantillons sont prélevés pour les suppléments et que la moyenne est déterminante a été contesté : *« La valeur moyenne n'est pas prélevée pour tous les critères à partir des deux échantillons de la cuve. Parfois, seule la valeur la plus mauvaise est prise ce qui n'est pas tout à fait juste vis-à-vis du producteur. Il peut toujours arriver qu'il y ait une fois un mauvais jour. »* Il a également été critiqué que les déductions sont immédiates et que les suppléments sont repoussés pendant des mois.

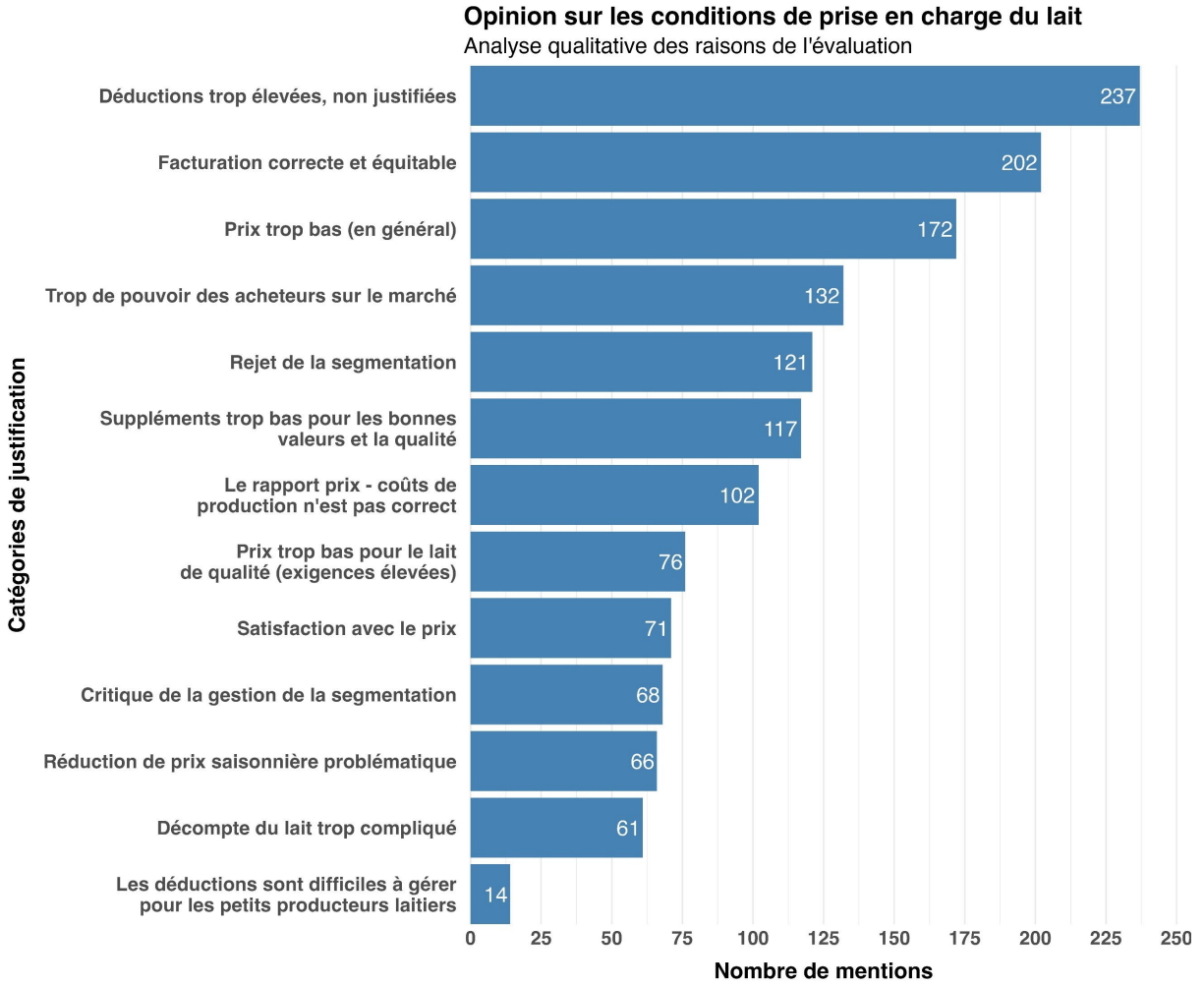

Remarque : Au total, 1570 exploitations laitières ont fourni des indications qualitatives sur les raisons de leur satisfaction concernant les conditions de prise en charge. 240 réponses ont été classées dans la catégorie « Autres raisons », tandis que 111 réponses n'ont pas pu être clairement classées. Ces deux catégories ne sont pas représentées dans cette illustration. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions peut dépasser le nombre d'exploitations impliquées.

Fig. 8 : Opinion sur les conditions de prise en charge du lait (analyse qualitative des motifs d'évaluation)

Outre les méthodes d'échantillonnage de lait critiquées, des propositions d'amélioration ont également été faites :
« Je trouve que nous sommes soumis à une grande pression en ce qui concerne la qualité du lait. Je fais tout ce qui est nécessaire pour rester en dessous de 100 000 cellules et j'y parviens presque toujours. Mais parfois, le nombre de cellules augmente à cause d'une vache et je ne touche pas de prime. Je pense qu'il devrait y avoir trois analyses par mois (entre le 1er et le 10, entre le 10 et le 20 et entre le 20 et le 30) et qu'il faudrait tenir compte du producteur qui est [en général] toujours en dessous et lui accorder un sursis si le nombre monte une fois et redescend après. J'ai vraiment l'impression qu'on fait tout pour nous attraper avec une mauvaise analyse et pour retenir des suppléments. La plupart des analyses sont faites le dimanche ou le lundi… En ce qui concerne les résultats des échantillons, je trouve qu'il faut aussi faire la moyenne pour les cellules et les germes, comme pour les teneurs en graisse et en protéine. »
Les exigences envers la teneur en protéine et en matière grasse qui changent souvent ont également été critiquées : *« Je ne peux pas adapter rapidement les teneurs, mais mon acheteur peut simplement m'informer dans sa newsletter que la protéine qui a été encouragée pendant des années avec des supplément n'est plus demandée et que je reçois désormais des suppléments pour la matière grasse ; ou plus du tout de suppléments ou qu'il doit faire des déductions pour la protéine excédentaire. »*
Certains commentaires contiennent plusieurs critiques concernant tant le droit de livraison que les excédents de beurre qui ne peuvent pas être classées dans une seule catégorie. Par exemple la déclaration suivante :
« Les exigences envers la qualité ne cessent d'augmenter sans contrepartie. L'agriculture a été doublement mise à contribution pour réduire la montagne de beurre. Si le lait ne contient pas suffisamment de matière grasse une déduction est faite, et en même temps nous devons aider financièrement à brader la montagne de beurre ! Nous avions un droit de livraison annuel pour notre lait. Tout à coup, ce droit a été transformé en un droit de livraison mensuel et la même quantité devait être livrée chaque mois. Un prix B est versé sur une partie du lait, bien que nous ne livrions pas de lait au-delà de notre droit de livraison. »
La pratique du droit de livraison a été critiquée à plusieurs reprises et un droit de livraison annuel a été demandé, en critiquant également le fait que les changements de prix sont à court terme alors que les investissements sont à long terme. Il a également été suggéré à plusieurs reprises que le lait du droit de livraison soit considéré comme du lait A et que tout ce qui dépasse ce cadre soit considéré comme du lait B. Le producteur pourrait ainsi décider lui-même s'il souhaite produire au-delà du droit de livraison et en quelle quantité.
En huitième position, on trouve avec 76 mentions les déclarations qui estiment que le prix du lait de qualité est trop bas par rapport aux exigences. La différence entre le lait industriel et le lait de fromagerie ou entre le lait de non-ensilage et le lait d'ensilage est notamment considérée comme trop faible. *« Je produis du lait de fromagerie sans ensilage pour le Sbrinz (fromage au lait cru) et je perçois actuellement le même prix que pour le lait d'ensilage. »* Ce sujet a été abordé plus en détail dans la question précédente portant sur l'évolution actuelle du marché du lait, de sorte que nous renonçons ici à d'autres citations.

Contrat-type

A la question *« Êtes-vous satisfait des garanties que vous offre le contrat-type ? »*, plus de la moitié, soit 51,2%, ont répondu qu'ils étaient « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits ». Cette question a obtenu le taux de satisfaction les plus élevé. Les réponses « pas du tout » ou « plutôt pas satisfait » ont été données par 19,2% des personnes interrogées, tandis que près d'un tiers d'entre elles ont indiqué « partiellement/partiellement ». Pour les deux évaluations externes, les personnes très satisfaites étaient légèrement plus nombreuses (8,3%) que les personnes pas du tout satisfaites (5,7%).[17] Il n'était pas possible de commenter l'évaluation pour cette question. Dans la première question portant sur l'évolution actuelle du marché du lait, les productrices et producteurs de lait n'ont cependant jamais mentionné le contrat-type comme élément important pour l'organisation du marché laitier, ni dans un sens positif, ni dans un sens négatif. C'est

[17] Chiffres absolus : très satisfait : 164 ; plutôt satisfait : 740 ; partiellement/partiellement : 525 ; plutôt pas satisfait : 239 ; pas du tout satisfait : 100. Graphique des chiffres absolus, voir annexe B, rapport descriptif, p. 32.

étonnant, car le contrat-type a suscité des débats au parlement au cours des deux années qui ont précédé la réalisation de cette enquête, débats dont les médias agricoles se sont également fait l'écho.
Le 28 juin 2019, la Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil des États a ainsi déposé la motion 19.3952[18] *« Améliorer les termes du contrat-type de l'Interprofession du lait »* qui demandait davantage de sécurité pour les producteurs de lait, étant donné que ceux-ci apprennent relativement tard quelles quantités de lait ils peuvent livrer à quel prix par segment. La motion qui demandait davantage de précisions, notamment en ce qui concerne les segments, a été adoptée par les deux chambres. L'IP Lait s'est toutefois prononcée contre les décisions du parlement à son assemblée des délégués du 2 juillet 2021.[19] Elle a estimé qu'il ne serait pas positif pour l'évolution des prix à la production de mettre en œuvre la motion étant donné que la livraison volontaire de lait B équivaudrait quasiment à une suppression de la segmentation et entraînerait probablement aussi une baisse du prix plus élevé du lait A.
Les discussions entourant cette motion qui ont été communiquées dans la presse agricole portaient également sur la réglementation de la segmentation. Cette dernière a fait l'objet de nombreuses déclarations de la part des agricultrices et agriculteur dans la présente enquête ce qui sera abordé plus en détail dans le prochain sous-chapitre. Le 24 novembre 2021, le Conseil fédéral a accepté la demande de force obligatoire pour le règlement du contrat-type et de la segmentation 2022 à 2025, ce qui confère la force obligatoire pour quatre années supplémentaires au contrat-type de l'IP Lait.[20]

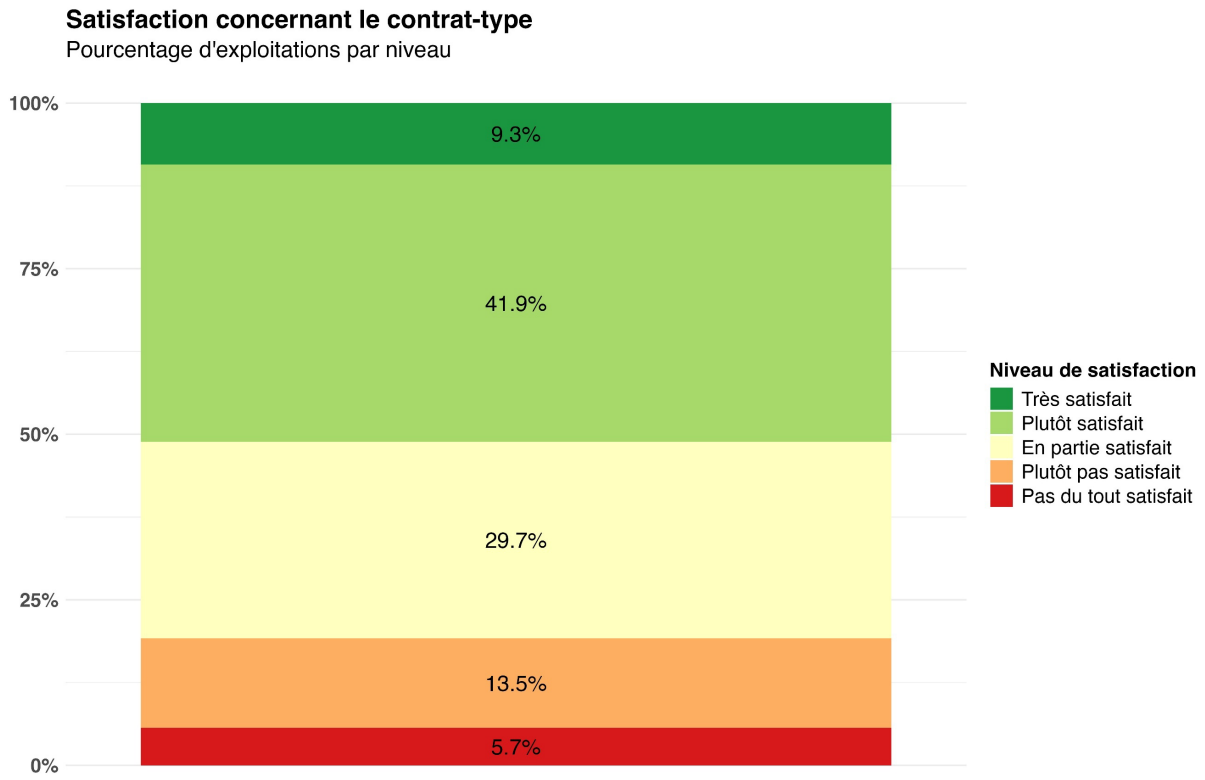

Remarque : Ce graphique se base sur les données de 1768 exploitations laitières. En outre, 214 exploitations ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 9: Satisfaction concernant le contrat-type (en pourcentage)

[18] L'Assemblée fédérale - Le Parlement suisse. 2019. 19.3952 Motion : Améliorer les termes du contrat-type de l'Interprofession du lait.
[19] Lors de l'assemblée des délégués de l'IP Lait, il a été confirmé que les prix et la répartition des quantités dans les segments A, B et C (facultatif pour les producteurs) devaient continuer à être communiqués aux producteurs uniquement sur une base mensuelle, mais que les prix devaient désormais obligatoirement être communiqués mensuellement, même si les conditions ne changent pas.
[20] Chancellerie fédérale suisse. 2022. rapport du Conseil fédéral du 4 mars 2022 sur les motions et postulats des Chambres fédérales en 2021.

Segmentation

Bien qu'au moment de l'enquête, soit en 2022, les prix du lait à la production aient atteint leur plus haut niveau depuis 2009, les personnes interrogées ont jugé la réglementation de la segmentation de manière étonnamment négative. Les productrices et producteurs de lait ont été prié-e-s de dire s'ils/elles souhaitaient que la segmentation en lait A, B et C soit maintenue pour la formation des prix. Nettement plus que la moitié des personnes interrogées, soit 59,1%, n'étaient pas du tout ou plutôt pas d'accord avec le maintien de la segmentation du lait, et seuls 23% étaient tout à fait ou plutôt d'accord avec le maintien. Si nous ne considérons que les évaluations les plus extrêmes de l'échelle, plus d'un tiers (36,2%) rejette complètement la segmentation contre seulement 5,8% qui sont tout à fait d'accord avec son maintien.[21]
Cette question partielle relative à la segmentation est de loin celle qui a débouché sur le résultat le plus clair, raison pour laquelle il convient d'accorder une attention particulière aux justifications des productrices et producteurs. Au total, 1269 exploitations laitières ont choisi de commenter l'évaluation. De moins en moins de personnes ont utilisé le champ de commentaire au fur et à mesure des questions ce qui s'explique par le fait que certaines d'entre elles avaient déjà donné leur avis sur la segmentation ou sur d'autres aspects lors de la première et de la deuxième question ouverte et qu'elles se sont souvent contentés d'indiquer « voir commentaire précédent ».

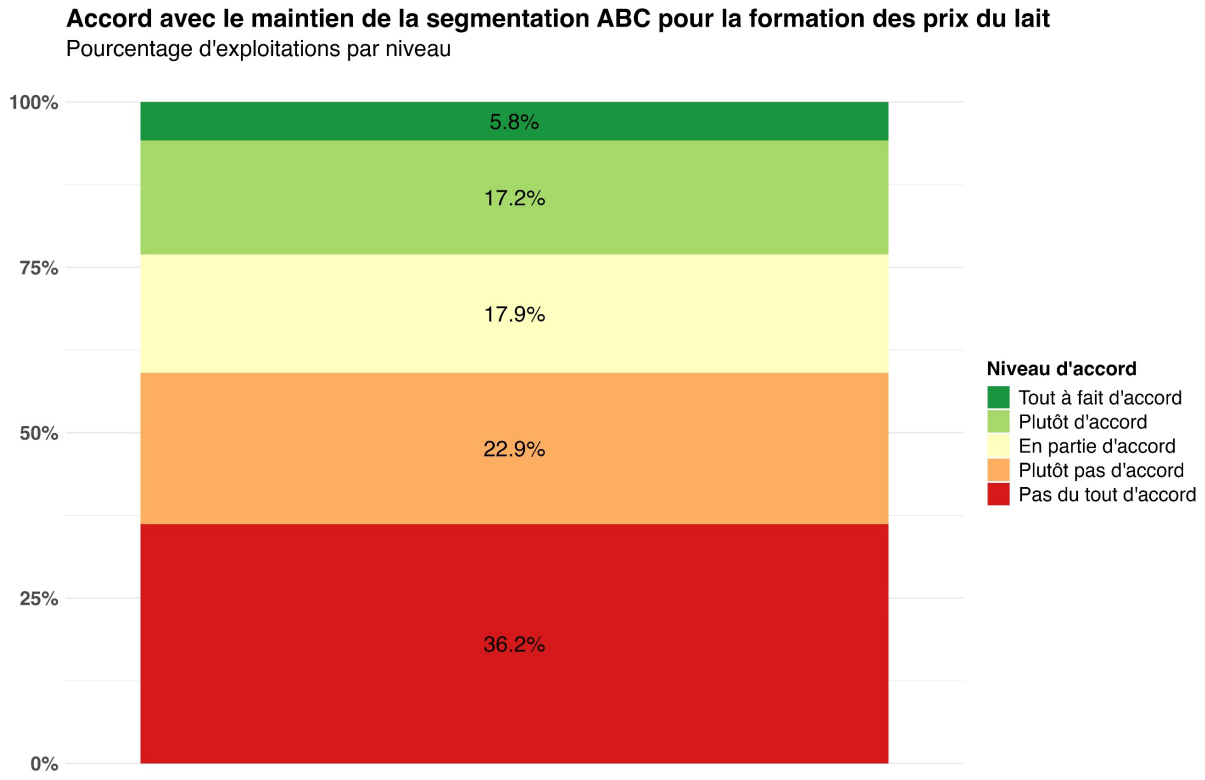

Remarque : Ce graphique se base sur les données de 1788 exploitations laitières. En outre, 204 exploitations ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 10 : Approbation du maintien de la segmentation du lait (en pourcentage)

L'attitude majoritairement négative vis-à-vis de la segmentation se reflète aussi très clairement dans les textes. Dans les cinq premières catégories les plus souvent citées, on ne trouve que des déclarations qui rejettent totalement la segmentation et la perçoivent comme un système défavorable aux productrices et producteurs. Avec 196 mentions, la critique la plus fréquente est que la segmentation conduit à une baisse artificielle du prix du lait qui bénéficie uniquement aux transformateurs et au commerce et permet de faire pression sur les prix. *« Le système ABC n'est donc là que pour améliorer les marges du commerce, mais pas*

[21] Chiffres absolus : tout à fait d'accord : 104 ; plutôt d'accord : 308 ; partiellement/partiellement : 320 ; plutôt pas d'accord : 409 ; pas du tout d'accord : 647. Pour le graphique des chiffres absolus, voir l'annexe B, rapport descriptif, p. 35.

pour le bien des producteurs. » Des termes tels que « fraude », « falsification des prix » et « faire de l'argent » sont notamment utilisés. *« Le lait est réparti de manière à obtenir le meilleur rendement possible pour les transformateurs. On ne nous demande pas notre avis et nous devons accepter la répartition. Exemple du beurre : on nous retire 0,9 ct et du beurre est importé, incompréhensible. »* Il a été exprimé à plusieurs reprises qu'un contrôle de la part des agricultrices et agriculteurs était impossible et difficile et qu'il n'était pas possible de vérifier dans quels canaux les transformateurs et le commerce dirigeaient le lait. *« Tout le lait est blanc ! Il est très difficile de contrôler dans quels canaux les transformateurs ou les commerçants dirigent le lait. Quelqu'un gagne aussi de l'argent avec ce lait ! »* Les agricultrices et agriculteurs doivent accepter le système et ne peuvent pas agir de manière autonome. Certaines personnes mettent aussi en relation la segmentation avec le changement des conditions cadres.
« La segmentation a été introduite lorsqu'il y avait trop de lait. Entre-temps, c'est devenu un instrument pour faire baisser le prix du lait. Pourquoi le producteur de lait doit-il, malgré la segmentation, cofinancer les allègements de marché des acteurs en aval ? Il en résulte également une image déformée du prix, car les médias ne parlent que du prix A. » La dernière partie de cette déclaration est également reprise par d'autres personnes qui critiquent fortement que les consommatrices et consommateurs ne savent pas que le prix indicatif communiqué dans la presse ne correspond pas au prix à la production. En outre, il a été souvent mentionné que les consommatrices et consommateurs ne pouvaient pas non plus savoir si le prix A ou B a été payé pour les produits laitiers qu'elles et ils achètent.

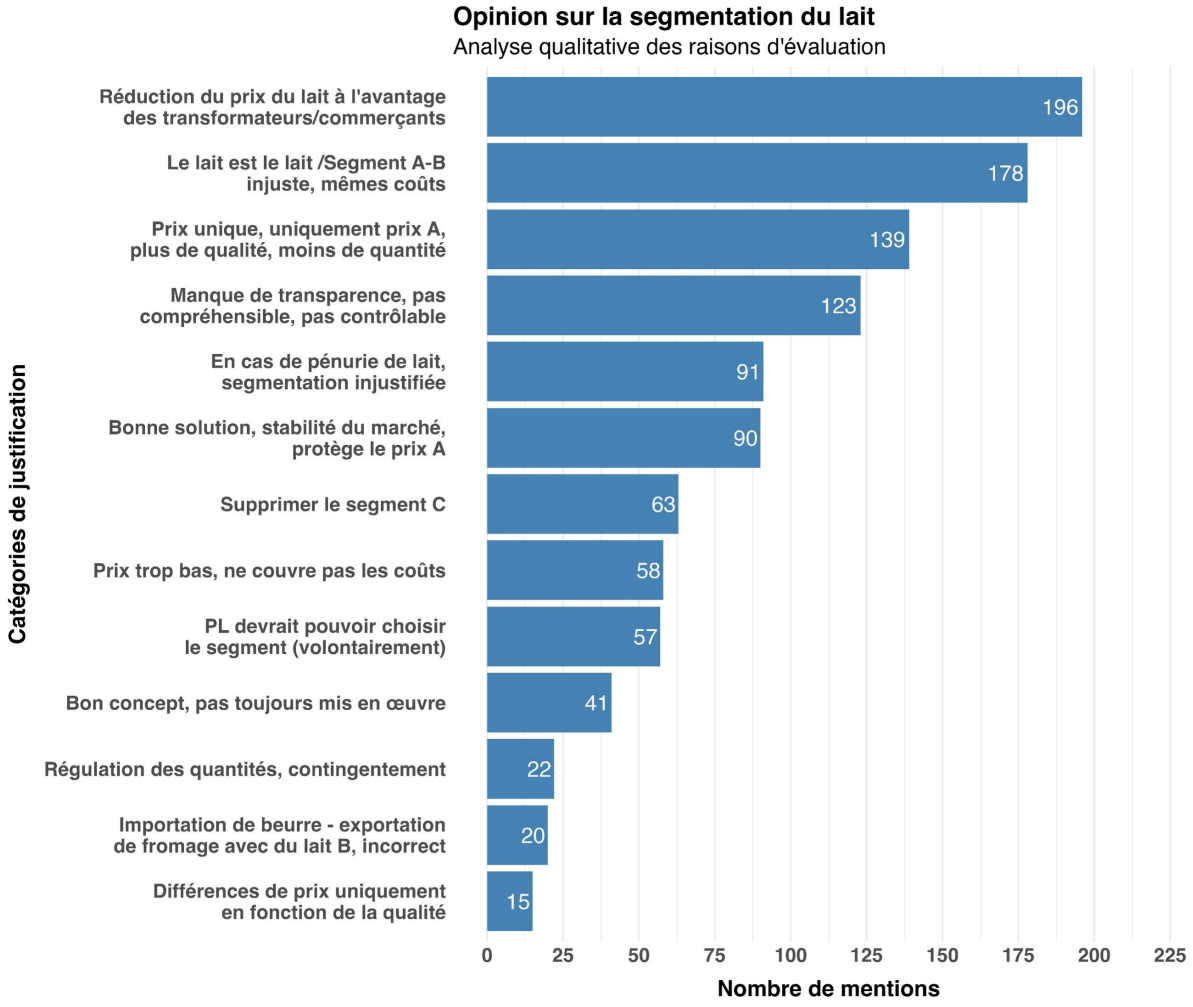

Remarque : Au total, 1269 exploitations laitières ont fourni des informations qualitatives sur les raisons de leur approbation du maintien de la segmentation du lait. 217 réponses ont été classées dans la catégorie « Autres raisons », tandis que 104 réponses ont été classées dans la catégorie « Non concerné ». Ces deux catégories ne sont pas mentionnées ici. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions peut dépasser le nombre d'exploitations impliquées.

Fig. 11: Opinion sur la segmentation du lait

Dans la deuxième catégorie la plus souvent citée (178), le fait que deux prix différents soient payés pour du lait d'une qualité exactement identique est critiqué, alors que les productrices et producteurs supportent exactement les mêmes coûts de production pour chaque litre de lait produit. *« Il est tout simplement scandaleux de payer un prix différent pour une matière première de même qualité ! »* Les déclarations dans cette catégorie étaient parfois presque identiques. Très souvent, les productrices et producteurs de lait ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ce qu'elles et ils considèrent comme une classification artificielle et injustifiée du lait de même qualité en utilisant exactement les mêmes termes, à savoir 30 fois *« il n'y a qu'un lait »* et 15 fois *« le lait est blanc »*. Elles et ils souhaitaient indiquer ainsi que le lait A et le lait B n'existent pas de leur point de vue. Diverses personnes ont aussi demandé *« qu'un produit soit payé en fonction de sa qualité et non en fonction des désirs des transformateurs ».* En outre, il a été souligné à plusieurs reprises qu'il n'était pas correct de gérer les défis, par exemple en cas de fluctuations des ventes des produits finis à l'étranger, sur le dos des productrices et producteurs de lait.

La proposition de n'avoir qu'un seul prix du lait est arrivée en troisième position avec 139 mentions. *« Un seul prix suffit. Comme avant. Plus le paiement du salaire ».* Certaines personnes se prononcent pour la définition d'une seule qualité : *« Il ne devrait y avoir qu'une seule qualité de lait ; uniquement du lait A. »* Les productrices et producteurs qui ont répondu à cette question n'ont pas estimé que la segmentation leur apportait des avantages. *« Un prix du lait pour toute la quantité. La commercialisation est l'affaire des acteurs en aval. La segmentation ne sert qu'à obtenir davantage de matière première moins chère. »* Dans la catégorie suivante (4^{e} position), 123 mentions soulignent que la segmentation n'est pas compréhensible, pas contrôlable, opaque ou non transparente, peu claire et arbitraire. Les producteurs n'ont pas la possibilité de savoir dans quels canaux le lait est valorisé en fin de compte. La question du « contrôle » joue une fois de plus un rôle important, et la méfiance ou le soupçon d'être trompé sont souvent exprimés. D'autres qualifient également le système de trop compliqué, en particulier le décompte de la paie du lait qui est « exprès » peu clair et difficilement compréhensible pour les productrices et producteurs. En cinquième position avec 91 mentions, certaines personnes estiment que la segmentation n'est tout simplement pas justifiée et pas nécessaire dans la situation actuelle du marché avec un manque de lait (dernier trimestre 2022).

« Il n'y a pas besoin de segmenter le lait. Il faut uniquement avoir du lait A. On produit en effet de moins en moins de lait en Suisse, cela n'a donc aucun sens d'avoir encore du lait B et C. » Un commentaire plus détaillé va dans le même sens et aborde également d'autres aspects de la situation actuelle du marché laitier : *« La quantité de lait est en baisse. D'autres exploitations vont arrêter la production laitière dans les années à venir, car le pas pour construire un nouveau bâtiment n'est souvent pas fait. La charge de travail est élevée ce qui dissuade de nombreux jeunes d'investir (du moins ici, dans la région de plaine). C'est pourquoi, je ne crois pas à une nouvelle production excédentaire de lait, et je trouve la segmentation inutile. D'autres déductions comme Lactofama, etc. ne sont pas non plus acceptables. Je vends un produit à la ferme. Si un sous-produit est généré lors de la transformation, ce n'est pas mon problème. »*

Ce n'est qu'en sixième position avec 90 mentions, que l'on trouve des déclarations qui considèrent la segmentation comme une bonne solution qui stabilise le marché, qui entraîne moins de fluctuations de prix et qui constitue la meilleure solution pour le marché partiellement libéralisé : *« La meilleure situation compte tenu des frontières partiellement ouvertes sur le marché du lait. »* Cette stabilisation du marché est jugée nécessaire. Il est aussi que le système soutient le prix du lait A. Certaines personnes mentionnent également l'évolution négative sans la segmentation de leur point de vue : *« L'alternative est l'ouverture des frontières de la ligne blanche. Ce ne serait pas une bonne chose. »* Ou encore : *« S'il n'y avait pas de segmentation, les exploitations de plaine produiraient tellement de lait bon marché que nous ne pourrions plus guère produire de lait dans la zone de montagne. »*

La quasi-totalité des 90 mentions, à savoir 88, proviennent de Suisse alémanique, alors que seules 2 mentions de Suisse romande estiment que la segmentation est une bonne solution. Il ressort également d'autres analyses qui suivront dans la partie B de ce chapitre que la Suisse romande est comparativement plus opposée à la segmentation que la Suisse alémanique.

Les affirmations positives proviennent presque exclusivement des exploitations qui se sont également prononcées « très » ou « plutôt » en faveur du maintien de la segmentation : *« La segmentation permet de*

maintenir le prix du lait transformé et vendu en Suisse à un niveau élevé. Cela montre aussi de manière très transparente quelle segment du marché du lait dépend dans quelle mesure de l'étranger. »
En dixième position, on trouve une catégorie avec 40 mentions qui trouvent que la segmentation est un instrument correct, mais qui estiment que sa mise en œuvre pourrait être améliorée, notamment en ce qui concerne la transparence. *« Si l'on a confiance et que les quantités sont compréhensibles, on ne peut probablement pas faire autrement, bien que lors de l'introduction du lait B on ait promis qu'il ne servirait qu'à augmenter la quantité de lait et qu'il deviendrait du lait A au plus tard au bout de 2 ans. »*
Bien qu'aucun lait n'ait été décompté comme lait C depuis 2018, 60 personnes demandent la suppression totale du segment C. Il se peut que l'attribution de lait au segment C avant 2018 ait laissé des impressions durables chez certains producteurs. On peut déduire de diverses déclarations que certains agriculteurs ne savent même pas qu'il n'y a plus de lait dans le segment C depuis 2018.
Il a été assez souvent demandé que les producteurs de lait puissent choisir eux-mêmes le segment dans lequel ils souhaitent livrer ou que la livraison dans le canal B soit facultative, ce qui reviendrait probablement à supprimer la segmentation. Nous renvoyons ici une nouvelle fois à la motion 19.3952[22] qui a déjà été mentionnées dans les explications sur le contrat-type (cf. p. 24.). Certains commentaires critiquent également leur propre profession : *« Parfois, j'ai l'impression que les producteurs laitiers ne savent pas compter. Beaucoup continuent de penser que s'ils vendent 200 000 kg de lait à 50 centimes/kg ils recevront autant que s'ils vendent 100 000 kg de lait à 1 franc/kg. Chacun doit être libre de produire du lait A ou du lait B. Certains peuvent se permettre de traire pour 50 centimes, si tous les facteurs sont réunis. De mon point de vue, la suppression des contingents a été la plus grosse erreur que l'on ait commise. »*
Le droit de livraison a été évoqué à plusieurs reprises dans le cadre de la répartition du lait dans le segment A ou B. Le fait que le lait soit classé dans le segment B même si la quantité est inférieure au droit de livraison mensuel a été critiqué comme une « insolence » ou une injustice. Plusieurs personnes estiment que le lait devrait être dirigé dans le segment A tant que l'on ne dépasse pas le droit de livraison. Si la quantité est supérieure, le lait devrait aller dans le segment B ou être facturé aux prix du marché mondial.
Le droit de livraison a également été mis en relation avec la pénurie de lait : *« Tant que l'on importe encore du lait, tout le lait qui ne dépasse pas le droit de livraison devrait être pris en charge au prix A. »*
En ce qui concerne le droit de livraison, il est également fait référence à la suppression du contingentement. Il ressort clairement de ces déclarations que certaines productrices et certains producteurs de lait se sentent floué-e-s : *« Je ne pourrais livrer que du lait, si le monde était juste ! Mais non, les agriculteurs qui avaient plus de droit de livraison qu'ils ne livraient de lait ont été arnaqués sans pitié. Tous ceux qui payaient auparavant pour des contingents, etc. se sont fait avoir ! »*
Un contingentement ou une forme de régulation des quantités qui serait co-déterminée par les productrices et producteurs est également mentionné comme système alternatif : *« Nous avions un contingentement. Le commerce du lait introduit après le contingentement était une bonne chose, il restait entre les mains des agriculteurs. Celui qui veut produire plus doit acheter des terres, des bâtiments et un contingent. Cela n'aurait jamais dû tomber entre les mains des transformateurs. C'est nous, les agriculteurs, qui devrions décider quelle quantité de lait nous livrons (comme le fait l'OPEP pour le pétrole), et non les transformateurs qui nous incitent à produire le plus possible à des prix les plus bas possibles. »*
Dans toutes les questions partielles sur le marché laitier, et pas seulement dans celle sur la segmentation, l'importation de beurre a été mentionnée à plusieurs reprises et a été désapprouvée par plus de 20 personnes. Le fait que le lait B moins cher soit acheté et utilisé pour fabriquer du fromage destiné à l'exportation et qu'il faille ensuite importer du beurre en raison d'une pénurie de lait a été critiqué. Vu l'importation de beurre et la pénurie de lait, certains producteurs estiment, de plus, que la segmentation ne se justifie pas (plus) : *« Sur un marché sur lequel il n'y a pas assez de lait (des milliers de tonnes de beurre sont importées et vendues avec le même emballage et au même prix que le beurre suisse), il ne doit pas y avoir de lait B et C. »*

[22] L'Assemblée fédérale - Le Parlement suisse. 2019. 19.3952 Motion : Fiabilité du contrat-type de l'Interprofession du lait.

2.2 Évaluation d'autres instruments de régulation du marché qui ne sont pas utilisés actuellement tels qu'un prix légal minimum et une forme de régulation des quantités

Afin de connaître l'opinion des productrices et producteurs de lait sur d'autres instruments de régulation du marché qui ne sont pas ou plus utilisés actuellement, il leur a été demandé de donner leur avis sur l'introduction d'un prix légal minimum et d'une forme de régulation des quantités. Pour ces deux questions, il n'était pas possible de justifier l'évaluation dans un champ de commentaire.

Prix minimum

Il a été demandé aux productrices et producteurs si elles et ils étaient favorables à un prix légal minimum. La répartition des réponses montre un tableau plutôt équilibré entre l'approbation et le rejet, puisque plus de 41,5% sont tout à fait ou plutôt favorables à un prix légal minimum, tandis que 40,2% y sont plutôt ou pas du tout favorables. La majorité a une position apparemment plus claire sur ce sujet, puisque seuls 18,3% donnent comme réponse « en partie/en partie ». Sur la base de ces chiffres, on peut supposer que toutes et tous ne voient pas dans cette régulation une alternative à la segmentation. Nous verrons au chapitre 2.4 s'il existe un lien entre les deux.[23]

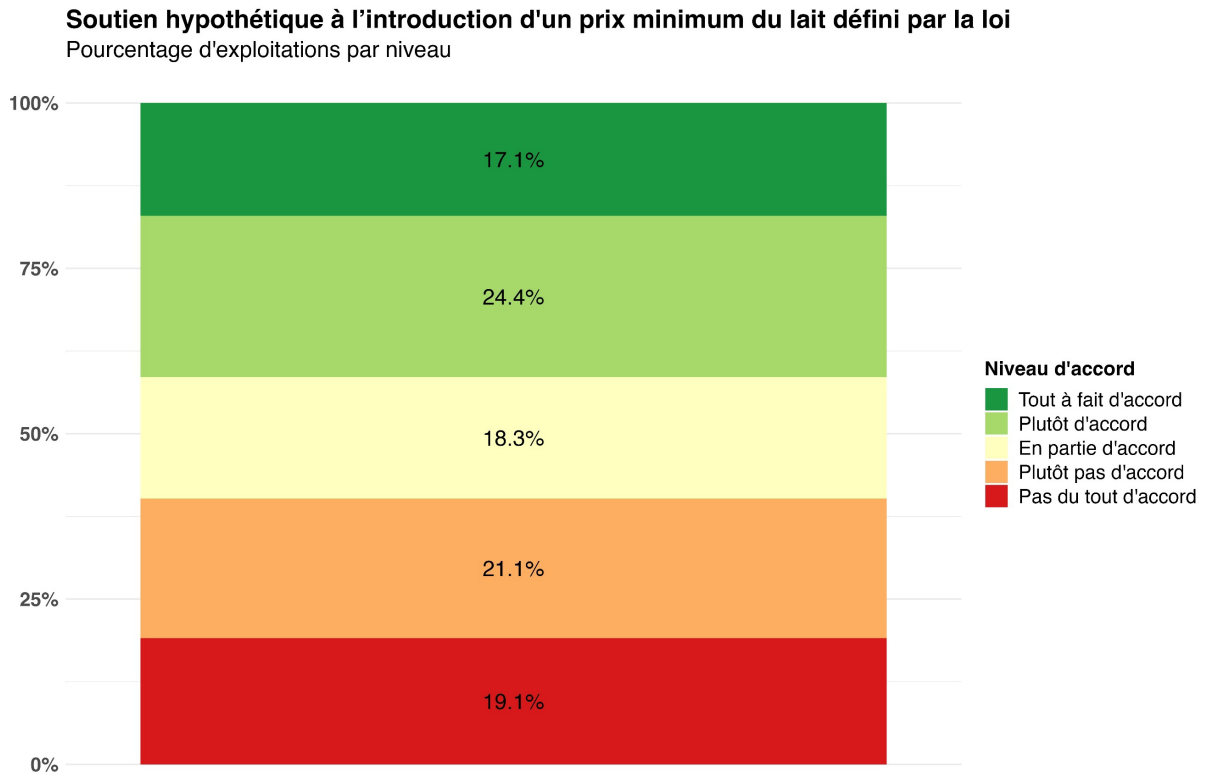

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1875 exploitations laitières. En outre, 103 exploitations ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 12 : Soutien hypothétique à l'introduction d'un prix légal minimum du lait (en pourcentage)

Régulation des quantités

Pour connaître l'évaluation d'un deuxième instrument de régulation, il a été demandé aux productrices et producteurs si elles et ils étaient favorables à une forme de régulation quantitative de la production laitière. Là encore, aucune tendance claire ne se dégage et le tableau est à peu près similaire à celui de la question précédente. Alors que 41,8% des personnes interrogées sont plutôt ou totalement opposées à une régulation des quantités, 39,8% y sont plutôt ou totalement favorables. Une fois encore, moins d'un cinquième des personnes interrogées (18,3%) se prononcent par « en partie/en partie ».[24] On peut

[23] Chiffres absolus : tout à fait d'accord : 320 ; plutôt d'accord : 457 ; en partie/en partie : 344 ; plutôt pas d'accord : 396 ; pas du tout d'accord : 358. Pour le graphique des chiffres absolus, voir l'annexe B, rapport descriptif, p. 37.

[24] Chiffres absolus : tout à fait d'accord : 288 ; plutôt d'accord : 475 ; en partie/en partie : 351 ; plutôt pas d'accord : 405 ; pas du tout d'accord : 397. Pour le graphique des chiffres absolus, voir l'annexe B, rapport descriptif, p. 38.

supposer que les deux instruments très différents ne sont pas nécessairement approuvés ou rejetés par les mêmes exploitations. Les résultats qui suivent dans les parties B des chapitres 2 et 3 confirment cette hypothèse. La régulation des quantités est parfois utilisée par des interprofessions fromagères comme l'IP Gruyère ou par Bio Suisse. Les bonnes ou mauvaises expériences des exploitations avec cet instrument pourraient également se refléter dans la réponse. Il est également intéressant de connaître le rapport entre l'évaluation de la segmentation par rapport à la régulation des quantités. Cela est montré au chapitre 2.4.

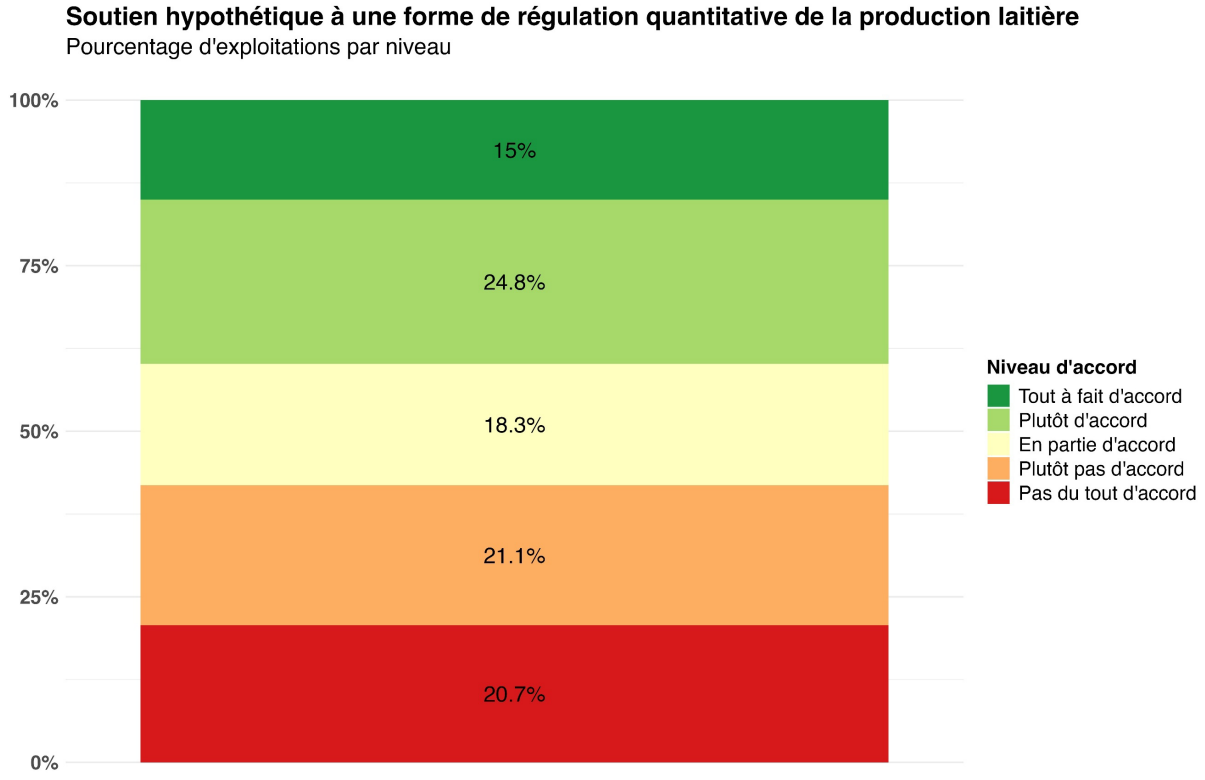

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1916 exploitations laitières. En outre, 68 exploitations ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 13: Soutien hypothétique à une forme de régulation quantitative de la production laitière (en pourcentage)

2.3 Satisfaction concernant la défense des intérêts par les organisations de producteurs et au sein de la filière

Satisfaction concernant la représentation par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL)

La FPSL est l'organisation faîtière de 12 fédérations régionales de producteurs[25] qui défendent les intérêts de la majorité des productrices et producteurs interrogé-e-s, individuellement ou en tant que FPSL. La question suivante a été posée : *« Dans quelle mesure êtes-vous satisfait/e de la défense de vos intérêts par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) ? »* Une majorité de 36,7% a indiqué ne pas être du tout ou plutôt pas satisfaite de la représentation par la FPSL, tandis que 29,5% sont plutôt ou très satisfaits. Si l'on ne considère que les deux échelles d'évaluation les plus extrêmes, on constate qu'il y a presque quatre fois plus de personnes pas du tout satisfaites (16,1%) que très satisfaites (4,6%). Un tiers des personnes interrogées s'est positionnées au milieu avec la réponse « en partie/en partie ».[26]

[25] **Aaremilch AG** ; **FLV** Fédération Laitière Valaisanne -Walliser Milchverband ; **FSFL** Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie ; **FTPL** Federazione ticinese produttori di latte ; **LRG** Fédération des Laiteries Réunies de Genève ; **MIBA** Genossenschaft ; **Mittelland Milch** ; **PROLAIT** Fédération laitière ; **TMP** Thurgauer Milchproduzenten ; VBMC Vereinigung der Berner-Milchproduzenten Cremo AG ; **VMMO** Vereinigte Milchbauern Mitte-Ost ; **ZMP** Zentralschweizer Milchproduzenten

[26] Chiffres absolus : très satisfait : 85 ; plutôt satisfait : 464 ; en partie/en partie : 628 ; plutôt pas satisfait : 384 ; pas du tout satisfait : 299. Graphique des chiffres absolus, voir annexe B, rapport descriptif, p. 30.

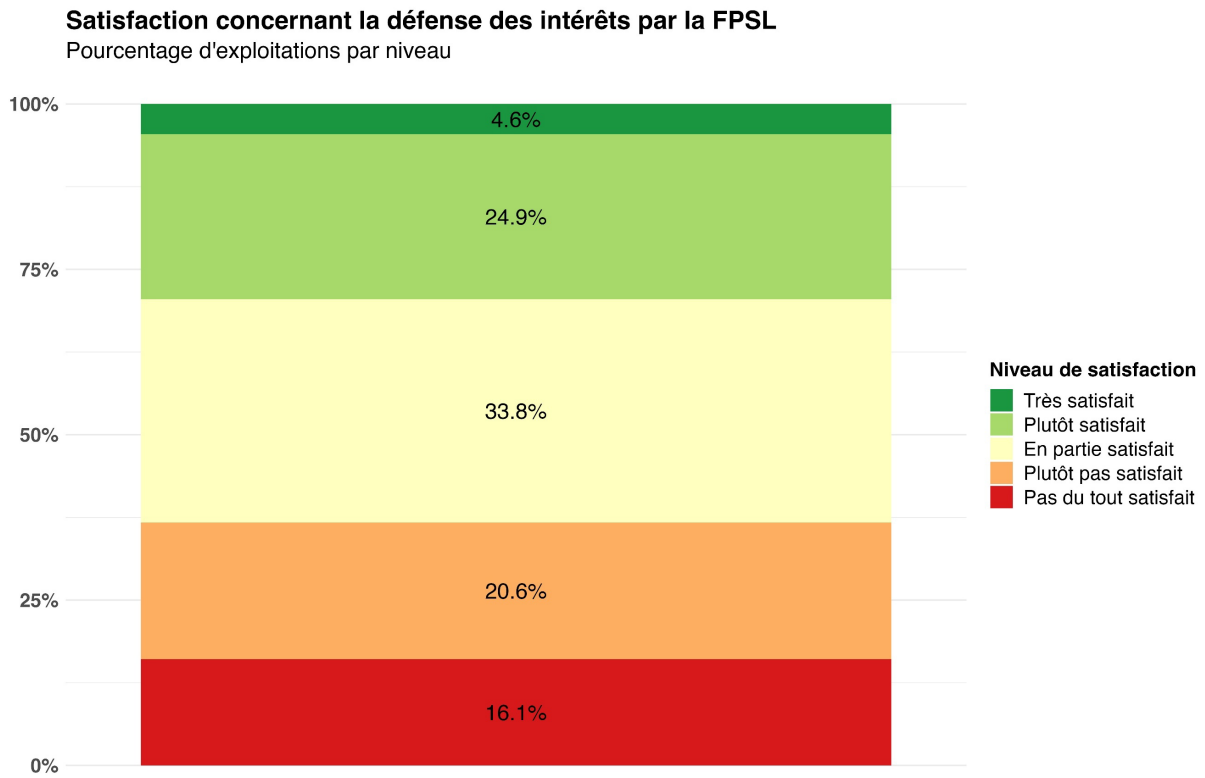

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1860 exploitations laitières. En outre, 141 exploitations ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 14: Satisfaction concernant la défense des intérêts par la FPSL (en pourcentage)

Pour cette question, les productrices et producteurs ont à nouveau eu la possibilité de justifier leurs évaluations par des explications personnelles. Les appréciations positives ont été réparties en deux catégories. Avec 147 mentions, le travail et l'engagement de la FPSL sont considérés comme bons et sont appréciés. *« La FPSL s'engage autant que possible pour nous dans toutes les affaires politiques, qu'il s'agisse de votations ou de discussions sur une nouvelle PA. Néanmoins, tout n'est jamais tout à fait parfait. »* Il est également indiqué « *qu'il est difficile de faire valoir les intérêts des producteurs de lait sur un marché dominé par les grands distributeurs, les transformateurs et le commerce. »* Par conséquent, il est reconnu que la FPSL fait son possible. « *La FPSL a du mal à faire valoir ses intérêts. Bien que de nombreuses déductions de la paie du lait soient toujours versées à la FPSL, les succès n'ont été obtenus que difficilement. Malgré tout, leur travail est très important. »*

En outre, les personnes interrogées font preuve de compréhension pour la tâche complexe de la FPSL qui doit représenter les différents intérêts, parfois particuliers, d'un large éventail de productrices et producteurs qui produisent selon des méthodes différentes et pour des canaux de transformation différents. *« La FPSL défend nos intérêts, mais ne parvient pas à s'imposer en raison d'un trop grand nombre d'acteurs aux intérêts très divers sur le marché du lait (organisations de label, grands distributeurs, politique, etc.) Il en résulte une dilution des exigences de prix, déjà modestes auparavant, envers les échelons en aval. Je suppose que c'est ce qui a débouché sur la création de mouvements de protestation comme BIG-M. Nous, les producteurs, sommes parfois aussi montés les uns contre les autres au niveau politique (bio contre conventionnel). C'est mon impression. »*

Une autre catégorie (54 mentions) regroupe les réactions qui louent le marketing et la publicité de la FPSL. Dans la plupart des cas, il a été ajouté que la FPSL devrait s'engager plus dans les négociations de prix et dans la défense des intérêts au sein de l'IP Lait ou qu'elle se heurte à des limites. C'est ce que montrent les déclarations suivantes : *« La FPSL fait bien son marketing. Lors des négociations sur le prix du lait, la FPSL devrait obtenir davantage pour les producteurs au lieu de tenir compte des transformateurs. La FPSL reçoit l'argent des producteurs et non pas des transformateurs. »*

« Ils font certes de la bonne publicité à la télévision. Lors des négociations de prix (IP Lait), les intérêts des producteurs de lait ne peuvent pas être imposés. Surreprésentation des acheteurs de lait et des transformateurs dans ces organes !!!!!!!!!!!! »

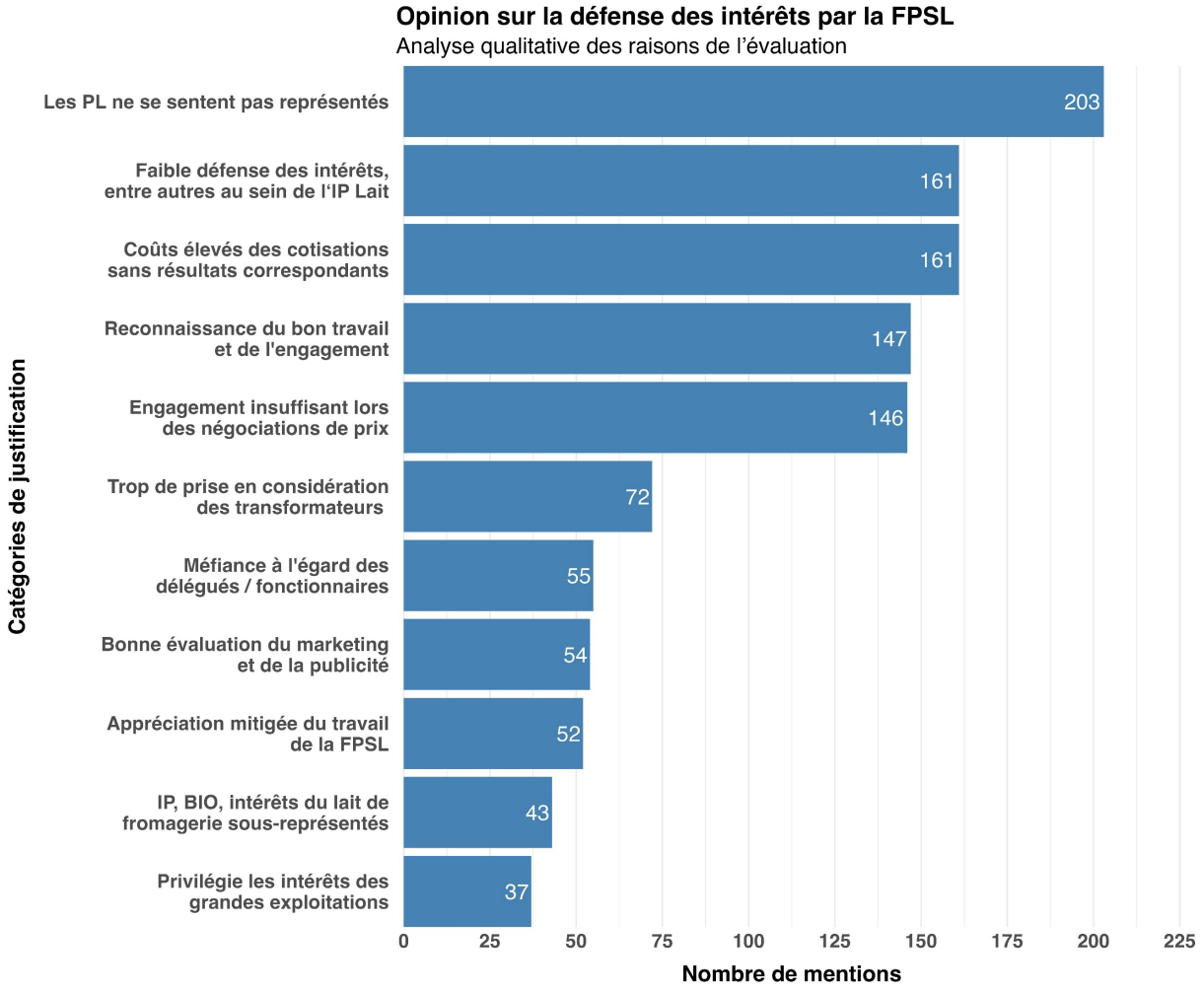

Remarque : Au total, 1248 exploitations laitières ont fourni des indications qualitatives sur les raisons de leur satisfaction concernant la défense de leurs intérêts par la FPSL. 161 réponses ont été classées dans la catégorie « Autres raisons », tandis que 80 réponses ont été classées dans la catégorie « Non concerné / sans opinion ». Ces deux catégories ne sont pas représentées dans cette figure. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions peut dépasser le nombre d'exploitations impliquées.

Fig. 15: Opinion concernant la défense des intérêts par la FPSL

Ces appréciations mitigées qui reconnaissaient en partie l'engagement de la FPSL et le marketing mais critiquent d'autres aspects avec un « mais » ont été regroupées dans la catégorie « Évaluation mitigée de la FPSL » (55 mentions).

La majorité des raisons indiquées dans l'évaluation de la satisfaction envers la FPSL sont plutôt critiques. La raison la plus citée, souvent de manière succincte, est avec 203 mentions que les producteurs et productrices de lait ne se sentent pas représenté-e-s par la FPSL : *« Les intérêts des producteurs et productrices de lait ne sont clairement PAS représentés. »* Elles et ils critiquent notamment le fait que *« les statistiques et la publicité* sont *les domaines d'activité restants* [et que] *la défense des intérêts n'existe plus que de nom. »* En deuxième position et presque à égalité, on trouve 200 mentions qui critiquent que la FPSL ne défend pas assez les intérêts des productrices et producteurs au sein de l'IP Lait. 146 personnes ont indiqué que l'engagement dans les négociations de prix était trop faible et 72 personnes ont estimé que la FPSL prenait trop en compte les intérêts des transformateurs.

200 mentions critiquent que la FPSL ne parvient pas à renforcer sa position au sein de l'IP Lait en raison du grand nombre d'acteurs du marché aux intérêts divergents. Un exemple : *« La FPSL n'obtient pas de percées et est trop faible dans les négociations. Représente trop peu les producteurs. »* On retrouve aussi la critique déjà mentionnée selon laquelle la FPSL tiendrait trop fortement compte des transformateurs et

les délégué-e-s seraient souvent partiaux/-ales, notamment en raison de doubles mandats : *« Les productrices et producteurs qui ont un mandat auprès des transformateurs de lait et qui sont indemnisés financièrement se trouvent sans doute inévitablement dans un conflit d'intérêts ce qui n'est probablement pas en faveur des producteurs de lait. »* Plusieurs commentaires recommandent de remédier à ce problème, d'éviter les conflits d'intérêts et de gagner en légitimité en interdisant aux délégué-e-s d'avoir un double mandat au sein de la FPSL.

Dans la catégorie « Méfiance à l'égard des délégué-e-s » qui regroupe 55 mentions, les critiques sont plus virulentes. Certains parlent de « copinage », de « réseau » et de « mafia » et déplorent que les délégué-e-s de la FPSL s'occupent en premier lieu leurs propres poches. *« Une fédération endormie qui vit dans le passé et qui sert plutôt le magouillage et le copinage. »* Certaines critiques témoignent d'une profonde méfiance, d'une grande frustration et d'une distance entre la base et l'organisation faîtière : *« Sommes-nous assez bons pour payer ? Que fait la PSL pour nous ???? Si ces personnes nobles de l'étage du haut s'engageaient pour nous, nous aurions un meilleur prix du lait. Je pense qu'ils se fichent pas mal du prix du lait, car ils ont quand même leur salaire à la fin du mois !!!! »*

En troisième position, on trouve avec 161 mentions la critique selon laquelle les cotisations versées à la FPSL sont disproportionnées par rapport aux résultats que celle-ci obtient pour ses productrices et producteurs. « *J'ai l'impression que les interprofessions perçoivent des cotisations élevées. Souvent, je ne sais pas à quoi cet argent est utilisé ou s'il sert à financer un appareil hypertrophié. »* Un autre producteur indique : *« Les contributions de marketing devraient être volontaires. Comme le fait l'Union des paysans bernois. Il n'y a pas d'obligation de cotisation. L'argent serait utilisé avec beaucoup plus de soin et d'efficacité s'il n'y avait pas d'obligation de cotiser. Les agriculteurs paieraient la cotisation s'ils en voyaient l'utilité. »* Un autre commentaire témoigne à nouveau d'une distance manifeste entre la base et l'organisation faîtière : *« Très mauvais, ne sait pas ce qu'il advient des 100 000 francs encaissés chaque jour par la FPSL. Ces gens ne savent pas ce qui se passe dans les exploitations et vivent dans une bulle complètement déconnectée de nous. Mauvaise publicité, dilapidation de l'argent que nous avons péniblement gagné. »*

Il est souvent reproché qu'une importance trop grande est accordée à la publicité et que celle-ci est trop coûteuse, ce qui selon certains commentaires profite en premier lieu aux transformateurs et aux distributeurs et devrait donc être supporté par ces derniers et non par les fournisseurs de la matière première. L'image des productrices et producteurs de lait véhiculée par la publicité a également été critiquée : elle ne correspondrait pas à la réalité actuelle des exploitations, mais servirait en premier lieu à satisfaire les désirs des consommateurs. Ces critiques ont été émises par des producteurs qui ont moins pu mener leurs vaches au pâturage, mais aussi par de paysans de montagne : *« Les paysans de montagne sont volontiers utilisés pour la publicité. La publicité montre toujours un monde de rêve. A la campagne, tout est beau, chaleureux et idyllique … Cela ne correspond pas du tout à la réalité des paysans de montagne. Le lait de montagne, le lait Heidi … seuls les grands producteurs de plaine en profitent. Déconnecté de la réalité selon nous. »* Outre la critique de la publicité, la plus-value du « tapis vert » pour les productrices et producteurs est également remise en question. *« La publicité pourrait être meilleure. Avec le « tapis vert », on met en place un nouveau monstre de contrôle qui n'apporte aucune plus-value à long terme sur le marché pour les producteurs. »*

On trouve ensuite avec 43 mentions des critiques regroupées de groupes de producteurs spécifiques - agriculteurs PI, exploitations bio et producteurs de lait de fromagerie - qui déplorent que les intérêts et préoccupations spécifiques de leur groupe ne soient pas suffisamment représentés par rapport à d'autres ou qu'ils soient désavantagés. En outre, il a été dit explicitement à 37 reprises que la FPSL s'engageait uniquement ou principalement pour les intérêts des grandes exploitations (production intensive), tandis que ceux des petites exploitations étaient négligés ce qui se manifesterait également par l'absence de représentation des petits agriculteurs au sein du comité.

Une autre critique concerne l'engagement insuffisant de la FPSL dans la surveillance des importations, qualifiée de « peu transparente », et dans les contrôles de qualité complexes. Ces commentaires demandent que la FPSL s'engage davantage dans ces domaines et qu'elle veille à plus de clarté et d'efficacité.

Satisfaction concernant la représentation des fédérations régionales de producteurs au sein de l'IP Lait

Les productrices et producteurs de lait ne sont pas seulement représenté-e-s au sein de la FPSL, mais également dans l'Interprofession du lait (IP Lait) par le biais de leurs fédérations régionales ou de leurs coopératives. C'est pourquoi nous avons demandé aux productrices et producteurs si elles et ils étaient satisfait-e-s de la manière dont leurs intérêts étaient défendus au sein de l'IP Lait. L'évaluation est plutôt négative puisque 42,2% des personnes interrogées sont plutôt ou pas du tout satisfaites de la défense de leurs intérêts, contre 24,2% qui sont plutôt ou très satisfaites. La différence est encore plus grande si l'on ne considère que les évaluations les plus extrêmes. Avec 18,7%, cinq fois plus de personnes interrogées ne sont pas du tout satisfaites, contre seulement 3,7% qui sont très satisfaites. Avec 32,4 %, un tiers des personnes interrogées ont évalué la défense des intérêts par « en partie/en partie ».[27] Aucun commentaire supplémentaire n'a pu être fait pour cette question.

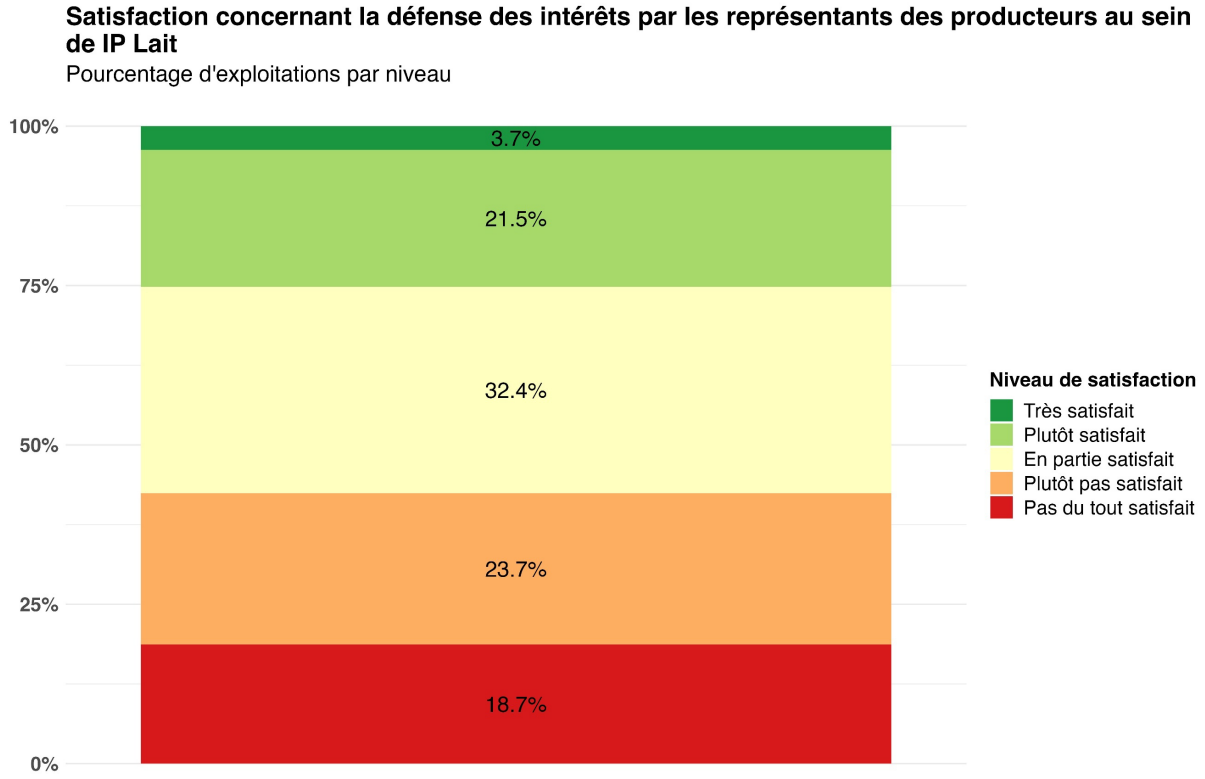

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1992 exploitations laitières. En outre, 165 exploitations ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 16 : Satisfaction concernant la défense des intérêts par la FPSL (en pourcentage)

2.4 Résumé de l'analyse descriptive et qualitative de l'évaluation du marché laitier

Si l'on considère les évaluations dans les différentes questions partielles relatives au fonctionnement actuel du marché laitier, on constate que la tendance à une évaluation moyenne à plutôt négative est plus forte que celle à une évaluation plutôt ou très positive ; et ce, bien que le prix du lait ait été relativement élevé par rapport aux années précédentes pendant le dernier trimestre 2022. Étant donné que les coûts des intrants aient également fortement augmenté en raison du renchérissement, de nombreux producteurs interrogés ont estimé que le prix du lait était encore trop bas et ne couvrait pas les coûts. L'approbation du maintien de la segmentation, élément clé de la régulation du marché laitier, était particulièrement faible. Près de 60% des personnes interrogées sont totalement ou plutôt opposées à la segmentation, tandis que 23% seulement sont plutôt ou totalement d'accord avec son maintien. Cet instrument a été considéré par de nombreux producteurs laitiers comme n'étant plus justifié ni nécessaire vu la forte

[27] Chiffres absolus : très satisfait : 68 ; plutôt satisfait : 393 ; en partie/en partie : 592 ; plutôt pas satisfait : 434 ; pas du tout satisfait : 342. Pour le graphique des chiffres absolus, voir l'annexe B, rapport descriptif, p. 33.

demande de lait fin 2022. Un grand nombre de productrices et producteurs ne comprennent notamment pas que deux prix différents puissent être payés pour du lait de même qualité. Elle et ils critiquent en outre une trop grande dépendance de l'acheteur due à des rapports de force déséquilibrés sur le marché et considèrent la segmentation comme un instrument permettant de réduire artificiellement le prix de la matière première au profit du secteur en aval. Comparativement, peu de personnes interrogées considèrent la segmentation comme un instrument de stabilisation du marché laitier et des prix sur un marché partiellement libéralisé. Une communication et une discussion sur la segmentation sont apparemment nécessaires entre la production, les représentants des producteurs et productrices de lait et les acteurs du secteur en aval. Il est également frappant de constater que les productrices et producteurs de lait de Suisse romande sont très critiques à l'égard de la segmentation.

Pour les éventuels instruments de régulation alternatifs comme l'introduction d'un prix minimum légal ou d'une forme de régulation des quantités, le nombre de personnes interrogées se prononçant pour ou contre est à peu près identique. De tels instruments ne sont donc pas approuvés dans la même mesure que la segmentation est rejetée. Il n'est donc pas possible de tirer des conclusions simples sur le lien entre le rejet de la segmentation du lait et la réintroduction d'autres instruments de régulation. Les rapports entre les évaluations des différents instruments sont présentés au chap. 2.5.

La question de la satisfaction avec les conditions de prise en charge présente des valeurs légèrement meilleures que celles concernant l'évolution actuelle du marché laitier. En ce qui concerne la collaboration avec les premiers acheteurs de lait, ces derniers sont parfois cités de manière positive. Cependant, les commentaires contiennent de nombreuses critiques concernant le montant inégal des suppléments et des déductions, la méthode de mesure de la qualité du lait (nombre de cellules/teneurs), la réduction saisonnière des prix et la gestion du droit de livraison. Un dialogue et un échange approfondis entre les acheteurs/transformateurs de lait et les producteurs de lait sur les pratiques spécifiques pourraient contribuer à améliorer la situation. De même, une pratique uniforme pour le décompte de la paie du lait permettrait d'améliorer la transparence et la comparabilité.

En ce qui concerne la défense des intérêts des productrices et producteurs de lait par la FPSL, les critiques sont plus nombreuses que les déclarations positives et la reconnaissance du travail de la fédération. De nombreuses déclarations montrent une certaine déception concernant l'engagement de la FPSL en faveur des productrices et producteurs de lait. La défense des intérêts par la FPSL au sein de l'IP Lait et vis-à-vis du secteur en aval est perçue comme trop faible, trop peu affirmée et trop peu efficace. De même, la défense des intérêts des productrices et producteurs par les organisations de producteurs en particulier au sein de l'IP Lait n'est jugée très satisfaisante ou satisfaisante que par 25% des personnes interrogées, contre 42,4% qui ne sont pas du tout ou plutôt pas satisfaites.

Partie B : Analyse

2.5 Liens entre le degré d'acceptation de la segmentation et d'autres instruments hypothétiques de régulation du marché

Étant donné que près de 60% des personnes interrogées se sont prononcées contre ou plutôt contre le maintien de la segmentation comme base de formation du prix du lait, il était intéressant de savoir si ces personnes avaient tendance à se prononcer ou non en faveur d'autres instruments de régulation du marché comme un prix minimum légal ou une forme de régulation des quantités.

Ces liens ont été examinés à l'aide de l'analyse de corrélation de Pearson.

Lien entre la segmentation du lait et l'introduction hypothétique d'un prix minimum légal du lait

Question : *Quel est le rapport entre l'évaluation de la segmentation et l'introduction hypothétique d'un prix minimum du lait ?*

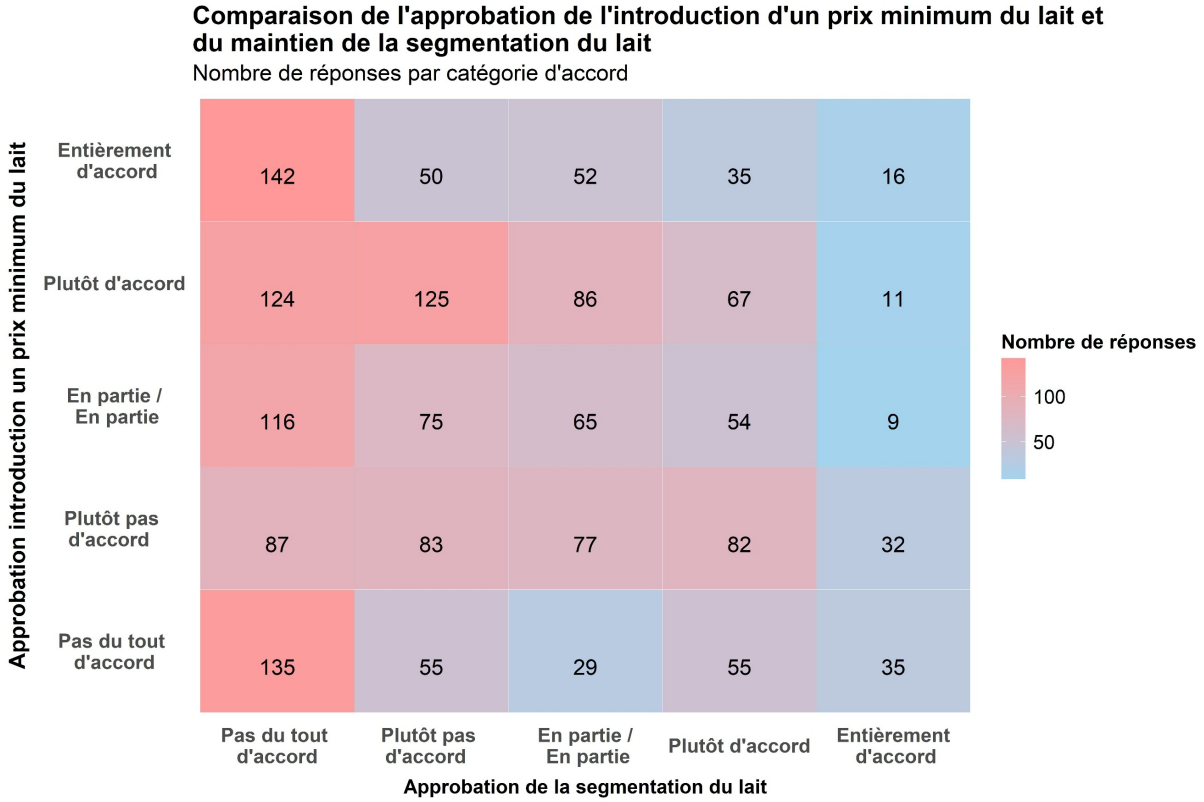

N = 1'697, sans compter les exploitations ayant choisi l'option « Ne sait pas ».

Fig. 17 : Carte de chaleur : Accord avec le maintien de la segmentation du lait et un prix minimum du lait

Le contrôle statistique a montré une corrélation négative faible mais significative entre l'accord avec le maintien de la segmentation du lait et l'accord avec l'introduction d'un prix minimum du lait.[28] On peut en déduire que les exploitations qui se sont prononcées contre ou plutôt contre le maintien de la segmentation du lait sont plus enclines à soutenir l'introduction d'un prix minimum du lait. Toutefois, la corrélation est plutôt faible et n'est pas constante. Ainsi, seuls 441 personnes opposées ou plutôt opposées au maintien de la segmentation sont favorables ou plutôt favorables à l'introduction d'un prix minimum légal. En revanche, 360 personnes également opposées ou plutôt opposées au maintien de la segmentation s'opposent à l'introduction d'un prix minimum du lait légal.

[28] *N = 1'697, à l'exclusion des exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Le coefficient de corrélation est de -0,10 ce qui indique une faible corrélation négative. La valeur p est < .001 ce qui confirme que la corrélation est significative.*

Lien entre la segmentation du lait et l'introduction hypothétique d'une forme de régulation des quantités

<u>Question :</u> Quel est le rapport entre l'évaluation de la segmentation et l'introduction hypothétique d'une régulation des quantités ?

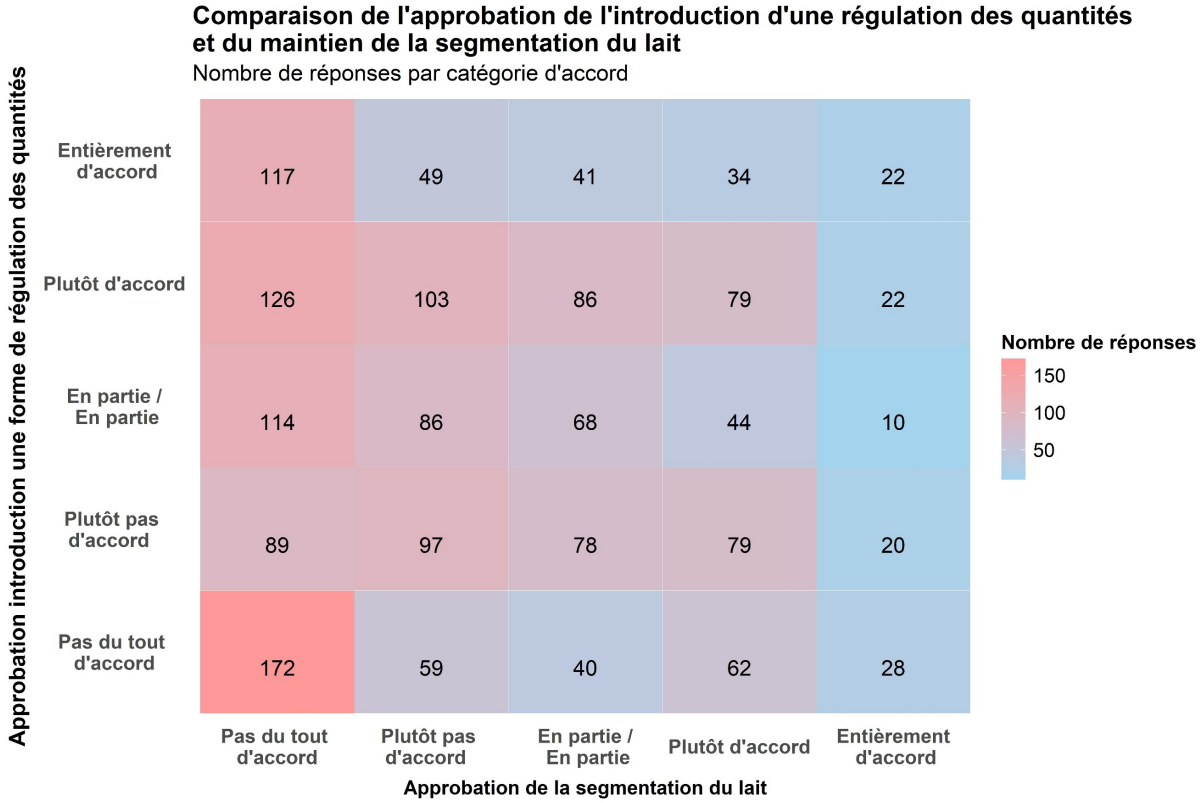

N = 1'725, sans compter les exploitations ayant choisi l'option « Ne sait pas ».

Fig. 18 : Carte de chaleur : comparaison de l'accord avec le maintien de la segmentation du lait et l'introduction d'une régulation des quantités

Il n'y a pas de lien significatif entre le fait d'être d'accord ou non avec le maintien de la segmentation du lait et le fait d'être favorable ou non à une forme de régulation des quantités.[29] On peut donc en déduire que les exploitations qui sont contre ou plutôt contre le maintien de la segmentation du lait ne sont pas forcément favorables à une régulation des quantités en tant qu'instrument alternatif et qu'aucune tendance ou relation claire ne se dégage.
En résumé, on constate qu'un rejet de la segmentation du lait n'entraîne pas nécessairement un soutien clair à l'un des deux autres instruments et qu'il n'est donc pas possible d'identifier un modèle clair dans ce contexte.

2.6 Évaluation des suppléments étatiques de soutien du marché du lait et versement direct des suppléments aux producteurs

Les suppléments de soutien du marché laitier ont été développés dans le cadre de l'introduction de la nouvelle organisation du marché dans la LAgr en 1998 et de la libéralisation partielle du marché du lait afin de réduire le prix de la matière première de sorte que les transformateurs artisanaux et industriels puissent rester compétitifs sur le marché international. Les suppléments étatiques de soutien du marché du lait sont d'une grande importance pour la majorité des producteurs de lait, car ils augmentent sensiblement le prix à la production. L'importance des suppléments se reflète également dans les réponses sur le maintien du niveau actuel des suppléments. Seule une minorité de 5 à 11,6% estime que les trois suppléments étatiques sont inutiles ou trop élevés.

[29] *N = 1'725, à l'exclusion des exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Le coefficient de corrélation est de -0,00. La valeur p est de .90, ce qui signifie que la corrélation n'est pas significative.*

Nous avons ensuite examiné pour les trois suppléments, à l'aide d'une analyse de régression logistique, si des facteurs choisis tels que la zone, l'intensité, les UGBFG/ha, la production annuelle de lait, les surfaces donnant droit aux paiements directs et le prix du lait influençaient la probabilité que les personnes interrogées soient favorables aux suppléments par rapport à celles estimant que le supplément est inutile.
1791 productrices et producteurs de lait ont répondu à la question sur le **supplément pour le lait commercialisé**. Une bonne moitié d'entre eux considèrent que le supplément est suffisamment élevé, tandis qu'ils sont presque aussi nombreux, soit un peu plus de 43%, à souhaiter une augmentation. Seuls 1,4% trouvent le supplément trop élevé et 4,9% le considèrent comme inutile.
L'analyse de régression logistique montre qu'aucun des facteurs étudiés tels que la zone, l'intensité, les UGBFG/ha, la production annuelle de lait, les surfaces donnant droit aux paiements directs et le prix du lait n'influence significativement le soutien au supplément pour le lait commercialisé.[30]

Le **supplément pour le lait transformé en fromage** est jugé suffisant par 52,4% des personnes ayant répondu à cette question, alors que plus de 37,2% souhaitent un supplément plus élevé. 5,3% le jugent trop élevé et 5,1% inutile. Une analyse de régression logistique a aussi été effectuée afin d'examiner les facteurs qui influencent la probabilité que les personnes soient favorables au supplément pour le lait transformé en fromage par rapport à celles qui estiment qu'il est inutile. On a pu constater que tant la charge en animaux consommant des fourrages grossiers/hectare de prairie, soit la valeur UGBFG/ha, que le prix du lait obtenu par les exploitations a une influence significative sur le fait d'être favorable au supplément à partir de 71 ct/kg.[31]

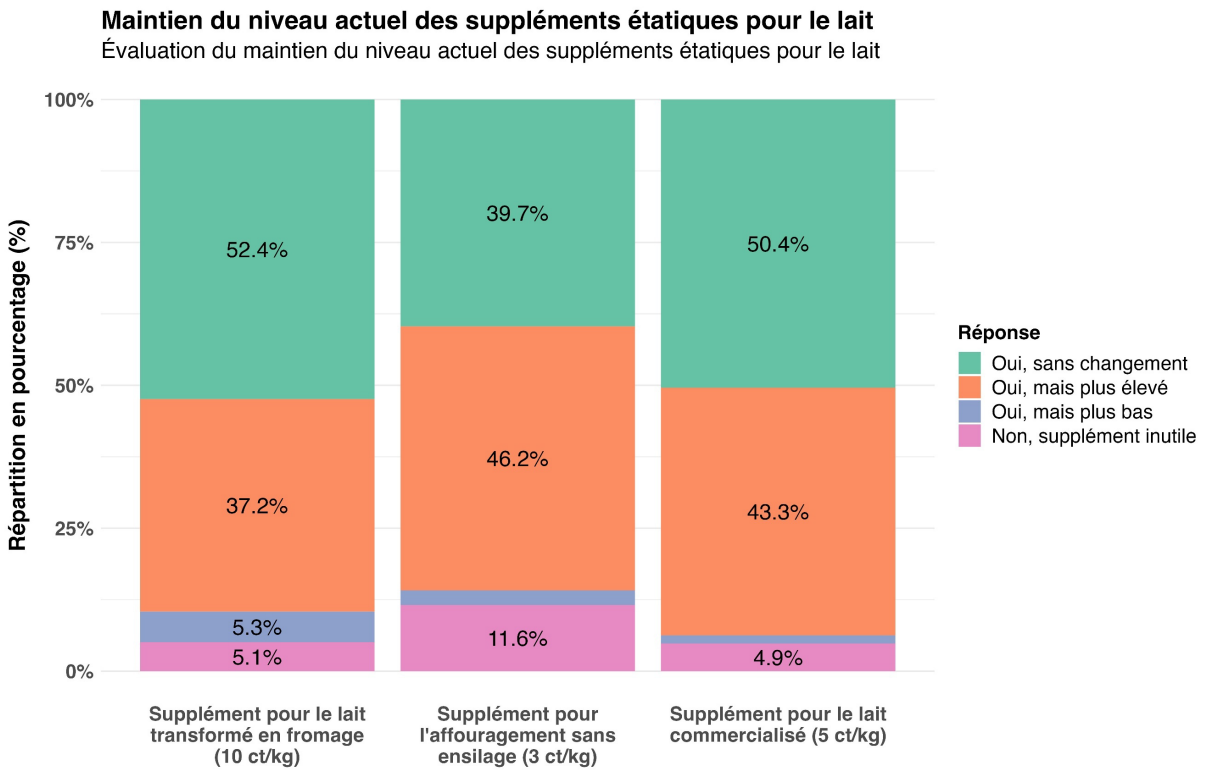

N: Cette figure se base sur les données de 1672 (lait transformé en fromage), 1668 (affouragement sans ensilage) et 1791 (lait commercialisé) exploitations laitières. En outre, 174, 256 et 261 exploitations (respectivement pour chaque question) ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 19: Évaluation du niveau actuel des suppléments étatiques pour le lait

Concrètement, plus le nombre d'UGBFG/ha est élevé, plus la probabilité que les exploitations considèrent le supplément pour le lait transformé en fromage comme nécessaire diminue, tandis que plus les prix du lait obtenus sont élevés (à partir de 71 ct/kg), plus la probabilité que le supplément soit considéré comme

[30] Pour les résultats individuels, voir l'annexe E, tableau 2E.
[31] *N = 1659, sans compter les personnes qui ont choisi « Ne sait pas ». L'analyse de régression logistique a montré des effets significatifs pour les UGBFG/ha (coefficient d'estimation : -0,24, p = .038) ainsi que pour les prix du lait : 0,71 (71-80 ct./kg, p = .032) et 1,35 (>80 ct./kg, p = .002).*

nécessaire augmente. Les autres variables telles que la zone géographique, l'intensité de la production, la quantité annuelle de lait produit, le nombre total d'hectares exploités et les prix du lait inférieurs à 71 ct/kg, n'ont pas montré d'influence significative.[32]

1668 productrices et producteurs de lait ont répondu à la question sur le **supplément de non-ensilage**. Une majorité de 46,2% a jugé le supplément trop bas et seulement 39,7% l'ont jugé suffisant. Concernant les 11,6% qui jugent le supplément inutile et les 2,6% qui le jugent trop élevé, on peut supposer qu'il s'agit de producteurs qui produisent du lait avec une alimentation à base d'ensilage et qui ne seraient pas concernés par une suppression de ce supplément.

L'analyse montre que des prix du lait plus élevés sont significativement associés à une plus grande probabilité que les personnes interrogées considèrent le supplément de non-ensilage comme nécessaire. En particulier, les prix du lait à partir de 71 ct/kg sont corrélés positivement et de manière significative à l'approbation du supplément.[33]

Le fait qu'une majorité estime que le supplément est trop bas correspond aux nombreux commentaires que les productrices et producteurs ont formulés dans les questions ouvertes. Ils ont déploré à plusieurs reprises que la différence de prix entre le lait de non-ensilage et le lait d'ensilage soit trop faible compte tenu des charges. Comme nous l'avons déjà indiqué, on peut déduire des réponses que les producteurs abandonneraient tendanciellement la production de lait de non-ensilage en cas de nouvelle baisse du prix indicatif. Cela pourrait provoquer une évolution problématique à long terme, à savoir qu'une pénurie de lait pourrait se produire pour la production de fromages à pâte dure, et donc aussi pour les fromages AOP, qui génèrent une forte valeur ajoutée et sont importants pour l'exportation. Le fait qu'il y ait de moins en moins d'exploitations produisant du lait sans ensilage et que de plus en plus d'exploitations se tournent vers la production de lait industriel d'ensilage n'est pas non plus sans poser de problèmes du point de vue de la biodiversité.

2.6.1 Versement direct du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément pour le lait de non-ensilage

Au moment de l'enquête, il était question, conformément au paquet agricole 2020, de verser le supplément pour le lait transformé en fromage et le supplément de non-ensilage directement aux producteurs et productrices de lait, afin que les suppléments soient versés aux bénéficiaires conformément à la loi. Il n'avait pas encore été décidé si le versement direct serait mis en œuvre, raison pour laquelle les productrices et producteurs ont été interrogé-e-s à ce sujet.

Comme le montre la figure 20, 67,3% des producteurs et productrices de lait interrogés étaient favorables ou plutôt favorables à ce que ces suppléments leur soient versés directement et que le décompte ne passe donc pas par les transformateurs. Seuls 20,6% se sont prononcés plutôt ou totalement contre un versement direct. Les taux élevés d'approbation d'un versement direct des suppléments permettent de conclure qu'il existe un manque de confiance important envers les transformateurs et la transparence des décomptes de la paie du lait.

Cette méfiance se reflète également dans de nombreux faits par les productrices et producteurs de lait, notamment lorsqu'ils ont été interrogés sur leur satisfaction avec les conditions de prise en charge.

Le versement direct dont il était question à l'époque n'a pas été mis en œuvre et a été supprimé dans un premier temps du train d'ordonnances agricoles 2022. Selon le train d'ordonnances 2023, les utilisateurs de lait auraient dû annoncer chaque mois, à partir du 1er janvier 2025, les quantités de lait pour lesquelles ils ont versé le supplément pour le lait transformé en fromage et le supplément de non-ensilage aux productrices et producteurs de lait.

[32] Pour les résultats individuels, voir l'annexe E, tableau 1E.

[33] *N = 1668, sans compter les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse de régression logistique a révélé des effets principaux significatifs pour les prix du lait. Les coefficients d'estimation étaient de 1,07 (71-80 ct./kg, p < .001) et 1,32 (>80 ct./kg, p < .001*). Pour les résultats individuels, voir l'annexe E, tableau 3E.

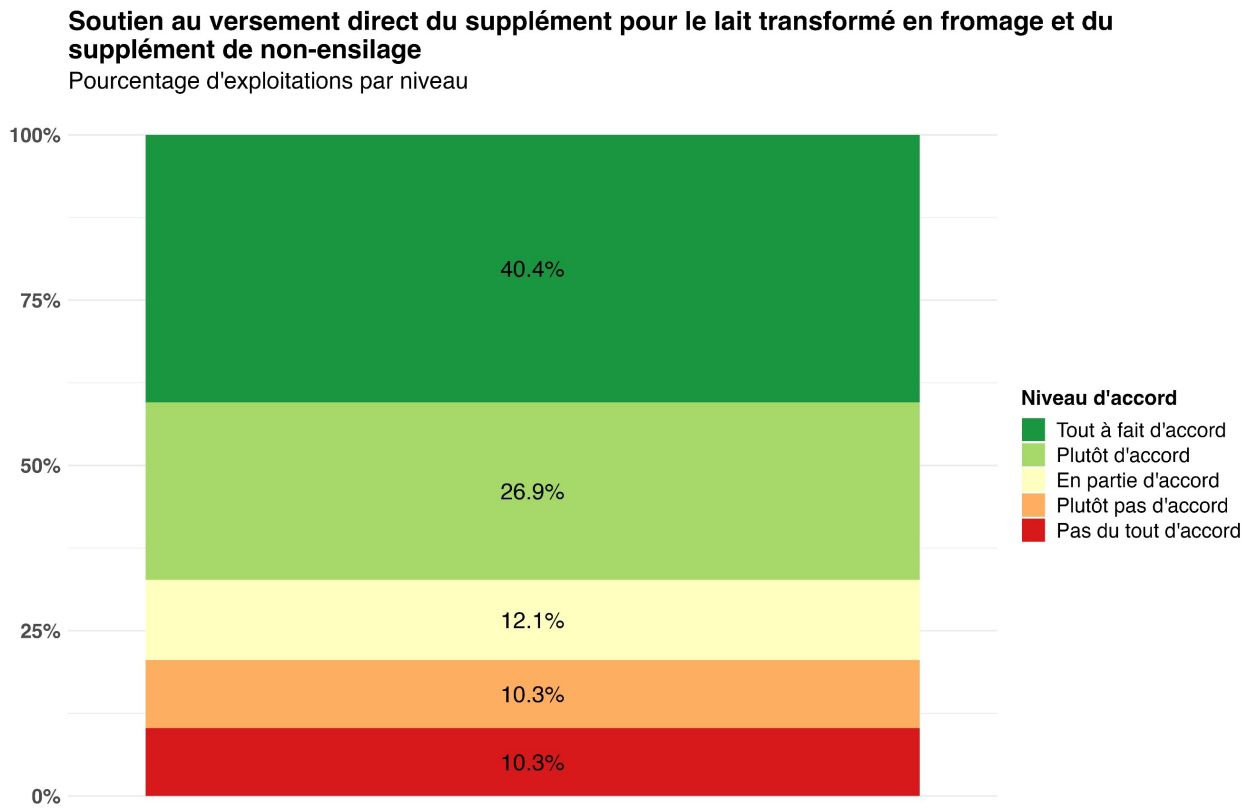

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1780 exploitations laitières. En outre, 205 exploitations ont choisi la réponse « Ne sait pas » qui n'est pas représentée ici.

Fig. 20 : Soutien au versement direct du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément de non-ensilage

En raison de la motion 21.4124 *« Conditionner le soutien versé pour le lait transformé en fromage au respect des prix indicatifs des filières afin qu'il revienne aux producteurs de lait »* déposée par le conseiller national Jacques Nicolet et adoptée par le Conseil national et le Conseil des États, il a néanmoins été renoncé pour l'instant à introduire une nouvelle obligation d'annonce. Selon la vue d'ensemble du train d'ordonnances agricoles 2024[34], la disposition de l'article 9, alinéa 3 relative à la nouvelle obligation d'annonce sera supprimée de l'ordonnance avant même son entrée en vigueur. Cette décision est motivée par les incertitudes suscitées par l'adoption de la motion Nicolet. La mise en œuvre de la motion entraînera vraisemblablement de nouvelles mesures et adaptations.

2.7 Liens entre les niveaux de satisfaction par région et par zone agricole

Les zones agricoles, mais aussi les régions géographiques, présentent des conditions différentes pour la production de lait. C'est pourquoi nous avons examiné dans ce chapitre si et dans quelle mesure il existe un lien entre la situation des exploitations dans les zones agricoles et dans les différentes régions et l'évaluation du système du marché laitier. Pour l'analyse d'éventuels liens, nous nous sommes limités à cinq questions partielles concernant l'évaluation du marché laitier. Un test T a été utilisé comme approche méthodologique pour examiner les différences de moyennes entre les zones et les régions.

Zones agricoles, régions de plaine (zone de plaine et zone des collines), zones de montagne (I-IV)

Question : *Y a-t-il des différences significatives entre les zones agricoles (zones des collines et de plaine et zones de montagne) en ce qui concerne (a) la satisfaction par rapport à l'évolution actuelle du marché du lait, (b) la satisfaction par rapport aux conditions de prise en charge, (c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait, (d) l'approbation de l'introduction d'un prix minimum légal et (e) l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités ?*

[34] OFAG (2024) Aperçu du train d'ordonnances agricoles 2024 / Politique agricole à partir de 2022 (PA 22+).

En ce qui concerne la question (a) relative à la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier, les différences sont très faibles, de sorte qu'il n'est pas possible de mettre en évidence une différence significative et frappante entre la zone de plaine et la zone des collines et les zones de montagne.[35] Par contre, pour toutes les autres questions (b à e), des différences significatives ont été constatées entre les évaluations et les zones. Ainsi, les exploitations situées dans la zone de plaine et la zone des collines sont plus satisfaites des conditions de prise en charge que celles situées dans une zone de montagne.[36] Les exploitations situées en zone de montagne sont plus fortement opposées au maintien de la segmentation du lait que celles situées en zone de plaine[37] et elles sont plus favorables à l'introduction d'un prix minimum du lait[38] et d'une forme de régulation des quantités[39] que les exploitations produisant en zone de plaine.

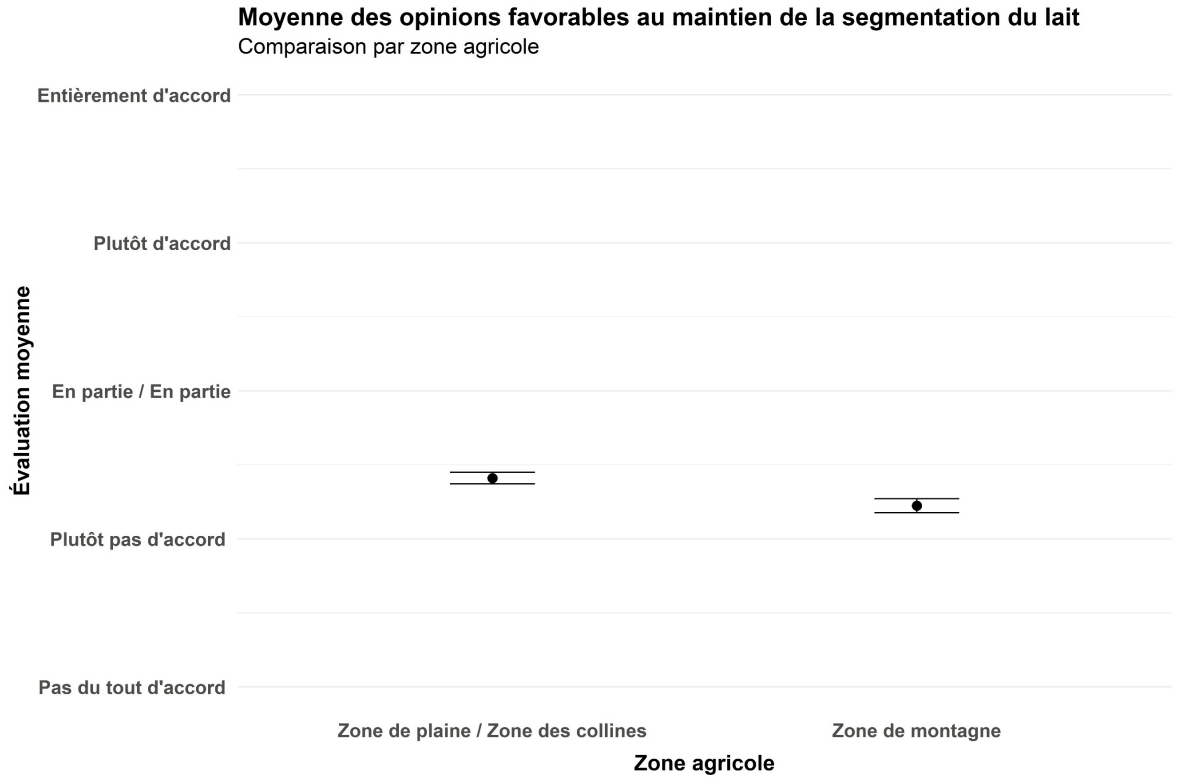

N = 1788, à l'exclusion des exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas », zone de plaine/de collines N=1074, zone de montagne N=714

Fig. 21 : Approbation du maintien de la segmentation du lait

En résumé, les analyses permettent de conclure que les exploitations de montagne sont globalement plus insatisfaites du fonctionnement et des instruments du marché laitier que les exploitations de plaine. En raison de leur situation topographique, les exploitations de montagne font face à des conditions plus difficiles et donc à une charge de travail plus importante ou à des coûts de production plus élevés ainsi qu'à un revenu plus faible[40]. Cela pourrait expliquer pourquoi elles sont encore un peu plus critiques vis-à-vis de la segmentation que les exploitations de plaine. En ce qui concerne les conditions de prise en charge, les exploitations isolées sont en outre en partie désavantagées par des coûts de transport plus élevés.

[35] *a) N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 0,85 et une valeur p de .394. La différence de moyenne est de -0,05, avec un intervalle de confiance de -0,06 à 0,15.* Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 65.

[36] *b) N = 1981, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 2,10 et une valeur p de .036. La différence de moyenne est de -0,11, avec un intervalle de confiance de 0,01 à 0,22.* Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 66.

[37] *c) N = 1788, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 3,04 et une valeur p de .002. La différence de moyenne est de -0,19, avec un intervalle de confiance de 0,07 à 0,31.*

[38] *d) N = 1875, sans compter les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de -3,29 et une valeur p de .001. La différence de moyenne est de 0,22, avec un intervalle de confiance de -0,34 à -0,09.* Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 68.

[39] *e) N = 1916, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de -1,98 et une valeur p de .048. La différence de moyenne est de 0,13, avec un intervalle de confiance de -0,25 à -0,00.* Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 67.

[40] TSM, PSL, SCM, IP Lait, Agristat. 2023. Statistique laitière de la Suisse 2023, p. 94.

Régions

Vu les grandes différences entre les régions en ce qui concerne le mode de production, la commercialisation et les canaux de création de valeur, nous avons créé des régions afin de vérifier si les différentes structures pouvaient avoir une influence sur l'évaluation du marché laitier par les productrices et producteurs. Nos données ne permettent de former des régions qu'en regroupant des cantons choisis et, le cas échéant, en les différenciant par zones. L'appartenance à des arrondissements administratifs ou à des districts n'a pas été demandée dans l'enquête, raison pour laquelle aucune différenciation n'est possible à ce niveau. Il n'était donc pas judicieux de créer les régions de manière analogue aux régions I-V de l'observation du marché du lait et des produits laitiers sur la base desquelles sont publiés les prix régionaux à la production du lait. Par ailleurs, d'autres facteurs que les prix du lait étaient également intéressants pour nos analyses. Lors de la création des régions, nous avons tenu compte d'une part des chaînes de création de valeur en partie très différentes (entre autres Suisse romande/Suisse alémanique) et d'autre part d'un autre critère, à savoir de la livraison de lait/ha[41], et de manière plus générale des conditions de production topographiques. Sept régions ont été formées au total sur la base de ces éléments, une répartition plus fine n'étant malheureusement pas possible en raison de la taille de l'échelle imposée (cantons) (p. ex. dans le canton de Berne entre le Jura, le Plateau suisse/Emmental et l'Oberland).

Région 1 : Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura (Suisse romande)
Région 2 : Obwald, Nidwald, Uri, Glaris, Schwyz (Suisse centrale, production plutôt extensive)
Région 3 : Lucerne, Zoug (Suisse centrale, production plutôt intensive, quantités de lait/ha élevées)
Région 4 : Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Argovie, Soleure, Berne (Suisse du Nord-Ouest et Berne)
Région 5 : Zurich, Schaffhouse (région Zurich/Schaffhouse)
Région 6 : Saint-Gall, Thurgovie, Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures (Suisse orientale)
Région 7 : Valais, Tessin, Grisons (cantons avec une très forte proportion de zones de montagne)

Question : *Y a-t-il des différences significatives entre les régions 1 à 7 en ce qui concerne (a) la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier, (b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge, (c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait, (d) l'approbation de l'introduction d'un prix minimum légal, (e) l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités et (f) la défense des intérêts par la FPSL ?*

Des différences significatives entre les évaluations des différentes régions ont été constatées pour presque toutes les questions partielles. Seule la question partielle (b) concernant les conditions de prise en charge n'a pas montrer de différence significative entre les sept régions.[42]

Pour la question partielle (a) concernant la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier, il s'est avéré que la région 4 (Suisse du Nord-Ouest et Berne) est significativement plus satisfaite que la région 1 (Suisse romande) et la région 6 (Suisse orientale).[43]

En ce qui concerne la défense des intérêts par la FPSL (sous-question f), on constate des différences particulièrement importantes entre la région 1 (Suisse romande), qui est significativement plus insatisfaite que la région 2 (Suisse centrale plutôt extensive), la région 6 (Suisse orientale) et la région 7 (Valais, Grisons, Tessin). [44]

[41] Cf. OFAG. 2024. Évaluation des données sur la production laitière de l'année civile 2023.

[42] *N = 1775, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Une ANOVA à un facteur n'a pas révélé de différence significative entre les sept régions pour la sous-question (b) sur les conditions de prise en charge, F(6, 1768) = 1.90, p = .078.* Voir tableaux 6E et 7E. Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 69.

[43] *N = 1789, sans les exploitations ayant choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse des tests post-hoc de Tukey-HSD a montré que la région 4 était significativement plus satisfaite que la région 1, p = .022, et que la région 6 était significativement plus insatisfaite que la région 4, p = .027.*

[44] *N = 1721, sans les exploitations ayant choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse de test post-hoc Tukey-HSD a montré que la région 1 (Suisse romande) était significativement plus insatisfaite que la région 2, la région 6 et la région 7, respectivement p = .008, p = .004 et p = .022.*

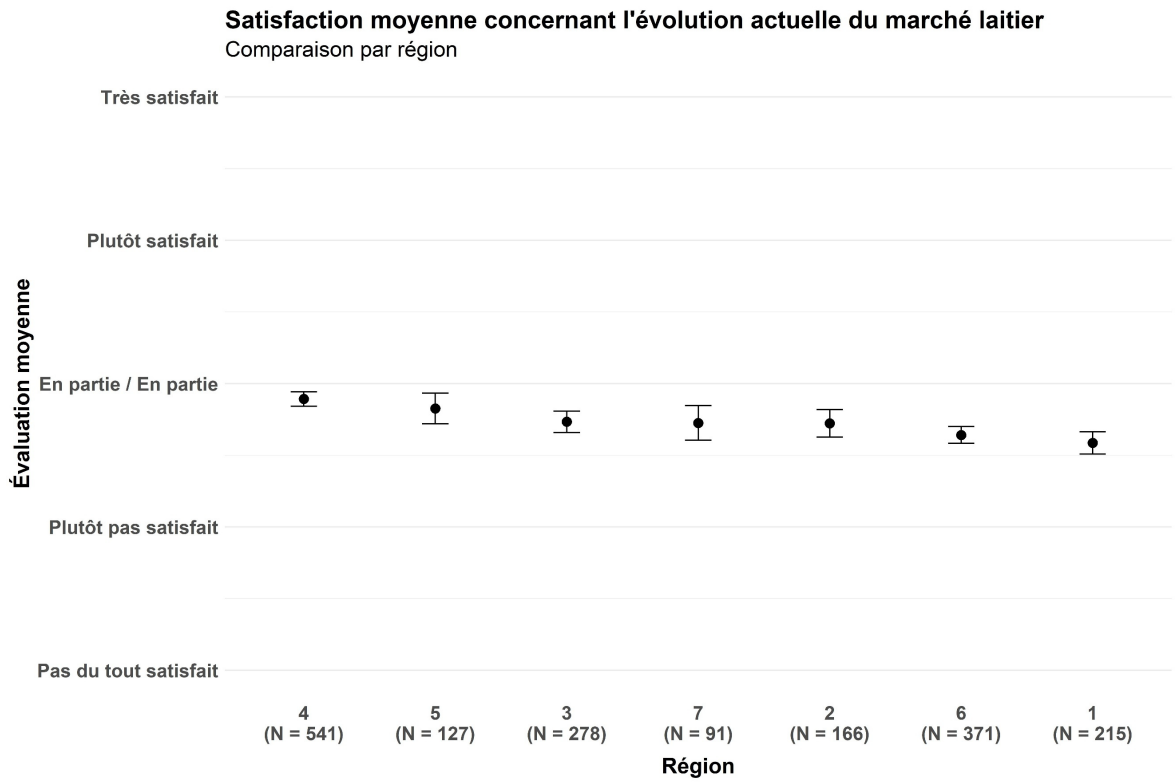

N = 1789

Fig. 22 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché laitier, comparaison par région

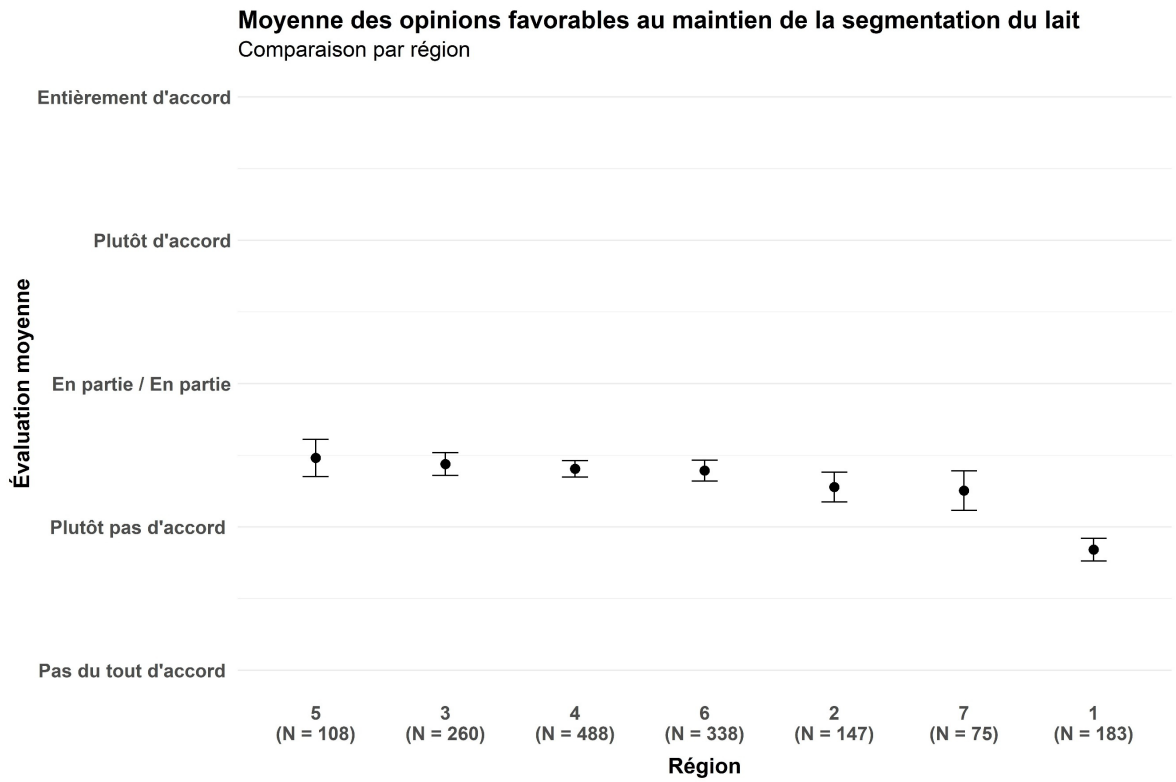

N = 1787

Fig. 23 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait, comparaison par région

En ce qui concerne le maintien de la segmentation du lait (sous-question c), qui est en moyenne plutôt ou totalement rejetée par toutes les régions, les cantons romands (région 1) sont significativement moins

favorables au maintien de la segmentation que la région 2, la région 3, la région 4, la région 5 et la région 6.[45]

Pour la question hypothétique sur l'introduction d'un prix du lait minimum légal (sous-question d), la région 1 (Suisse romande) et les régions à forte proportion de zones de montagne, à savoir les régions 2 et 7, se distinguent. Les cantons romands (région 1) ainsi que les cantons du Valais, des Grisons (région 7) et les cantons d'Obwald, de Nidwald, d'Uri, de Glaris et de Schwyz (région 2) ont tendance à être plus favorables à l'introduction d'un prix minimum du lait que les autres régions.[46]

La région 1 (Suisse romande) est la plus favorable à l'introduction d'une forme de régulation des quantités, tandis que la région 5 (Zurich, Schaffhouse) et la région 6 (Suisse orientale) s'y opposent le plus.[47]

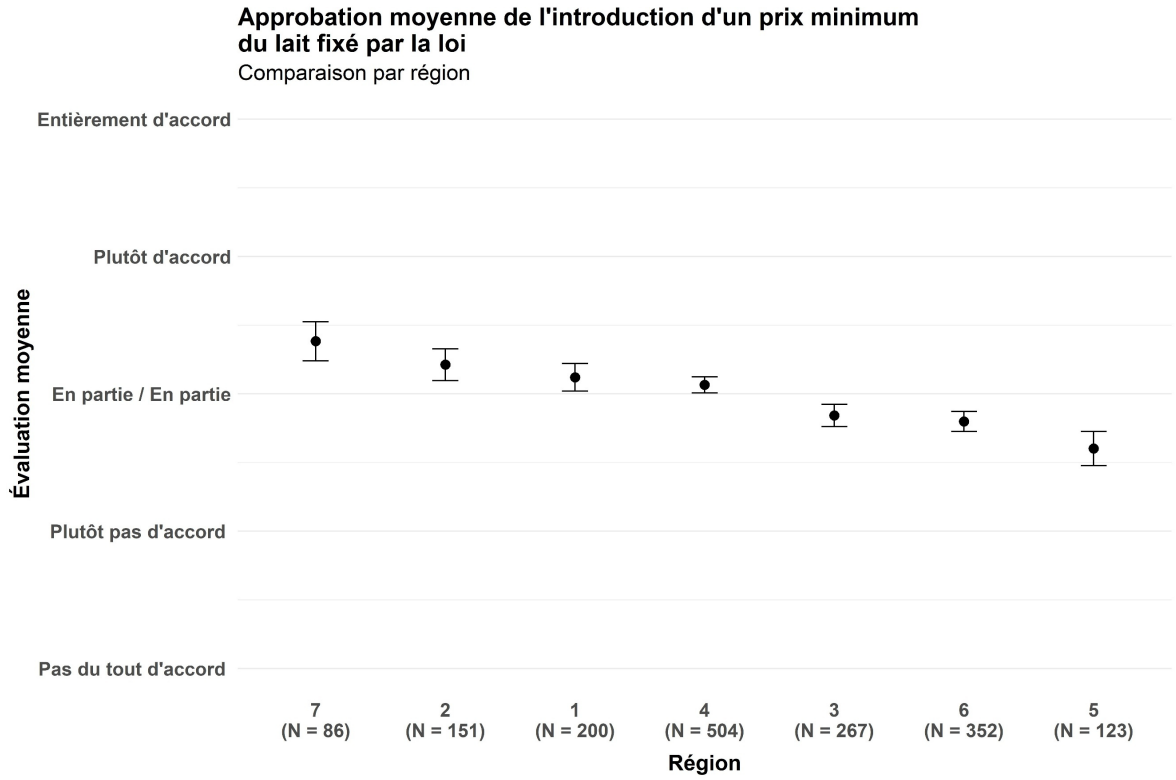

N= 1775

Fig. 24 : Approbation moyenne à l'introduction d'un prix minimum du lait, comparaison par région

Si l'on compare les régions, on constate que les cantons romands sont les plus critiques et les plus négatifs à l'égard du marché laitier dans son ensemble et qu'ils rejettent le plus clairement la segmentation ; et ce, bien que les prix du lait soient en moyenne les plus élevés dans cette région. La région 1 (Suisse romande) est presque identique[48] à la région I de l'observation du marché de l'OFAG. En 2022, c'est en Suisse romande que les prix du lait étaient en moyenne nettement les plus élevés par rapport à toutes les autres

[45] *N = 1559, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse des tests post-hoc Tukey-HSD a montré que le taux d'approbation était significativement plus faible dans la région 1 que dans la région 2, la région 3, la région 4, la région 5 et la région 6, p = .032, p = <.001, p = <.001, p = <.001, p = <.001.*

[46] *N = 1683, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse des tests post-hoc de Tukey-HSD a montré que le taux d'approbation était significativement plus élevé dans la région 7 que dans la région 5, la région 6 et la région 3, p = <.001, p = .007, p = .024. L'analyse a également montré que le taux d'approbation était significativement plus faible dans la région 5 que dans la région 4, la région 2 et la région 1, p = .013, p = .004, p = .016 et que le taux d'approbation était significativement plus faible dans la région 6 que dans la région 2, p = .031.*

[47] *N = 1721, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse des tests post-hoc de Tukey-HSD a montré que l'approbation était significativement plus faible dans la région 2, la région 4, la région 5 et la région 6 que dans la région 1, p = .082, p = .046, p = <.001, p = <.001. Dans la région 5, l'approbation était significativement plus faible que dans la région 3 et la région 4, p = .017, p = .050. Dans la région 6, l'approbation était significativement plus faible que dans la région 2, la région 3 et la région 4, p = .048, p = <.001, p = <.001. La région 7 a montré une approbation significativement plus élevée que la région 6, p = .013.*

[48] Dans la région I de l'observation du marché, l'arrondissement administratif du Jura bernois vient s'ajouter aux cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura.

régions de Suisse, et ce dans toutes les catégories de prix, soit pour le lait de centrale conventionnel, le lait de fromagerie et le lait bio. [49]

Ce sont plutôt les cantons avec une grande part de zones de montagne qui souhaitent des régulations plus fortes, comme par exemple un prix du lait minimal, et la Suisse romande serait la plus ouverte à une régulation des quantités.

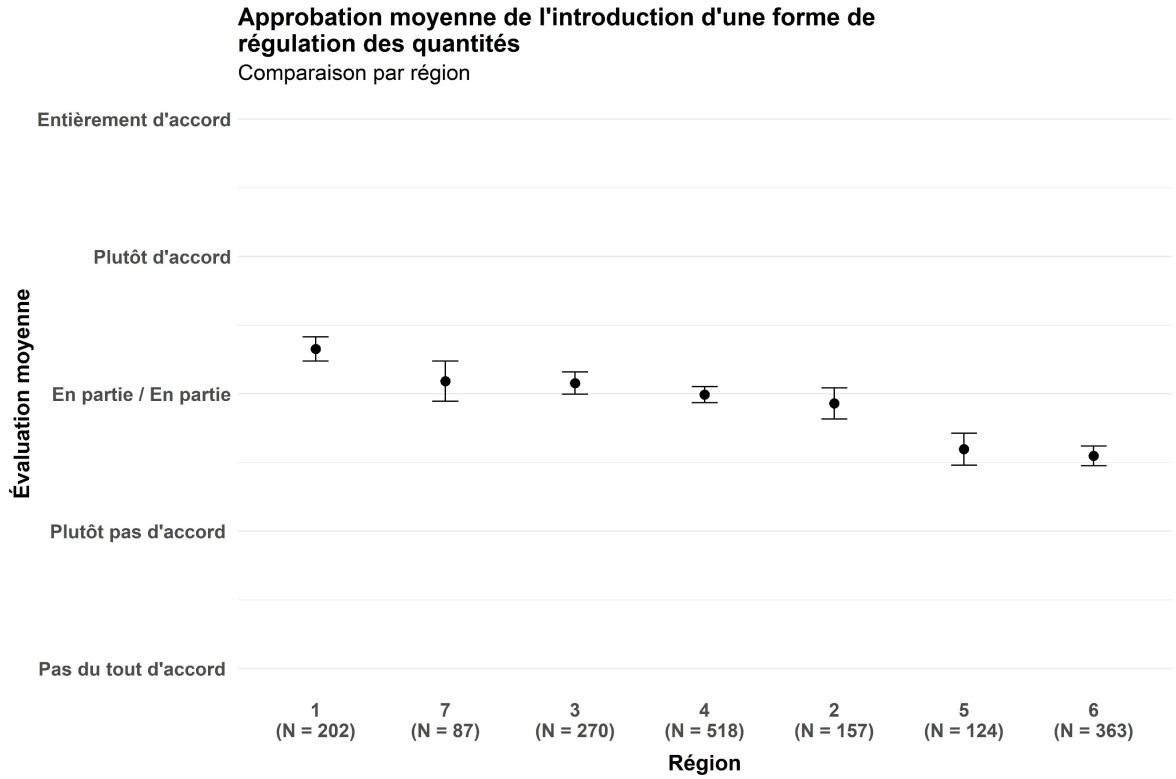

N= 1778

Fig. 25 : Approbation moyenne d'une régulation des quantités, comparaison par région

2.8 Liens entre les évaluations et le mode de production choisi

2.8.1 Différences d'évaluation entre les exploitations biologique et conventionnelles

Question : *Y a-t-il des différences significatives concernant (a) la satisfaction par rapport à l'évolution actuelle du marché laitier, (b) la satisfaction par rapport aux conditions de prise en charge, (c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait, (d) l'approbation de l'introduction d'un prix minimum légal et (e) l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités selon le mode de production choisi (biologique/conventionnel) ?*

Pour répondre à la question, nous avons regroupé toutes les exploitations qui produisent selon les normes de Bio Suisse et Demeter dans le groupe « biologique » (N=344) et toutes les autres dans le groupe « conventionnel » (N=1'663).

Les analyses effectuées à l'aide du test T ont montré des différences significatives entre les exploitations conventionnelles et les exploitations biologiques pour presque toutes les questions partielles.

Tant en ce qui concerne a) la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier[50] que b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge[51], les exploitations bio affichent des valeurs de satisfaction plus élevées que les exploitations conventionnelles qui ont tendance à être moins satisfaites. Le prix plus bas du lait conventionnel pourrait expliquer cette situation, mais ce n'est pas forcément la seule raison.

[49] Cf. OFAG. 2023. Prix à la production et à la consommation record en 2022. Bulletins du marché du lait.

[50] *N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 5,82 et une valeur p de < .001. La différence de moyenne est de 0,43, avec un intervalle de confiance de 0,29 à 0,58.*

[51] *N = 1981, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 3,64 et une valeur p de < .001. La différence de moyenne est de 0,26, avec un intervalle de confiance de 0,12 à 0,40.*

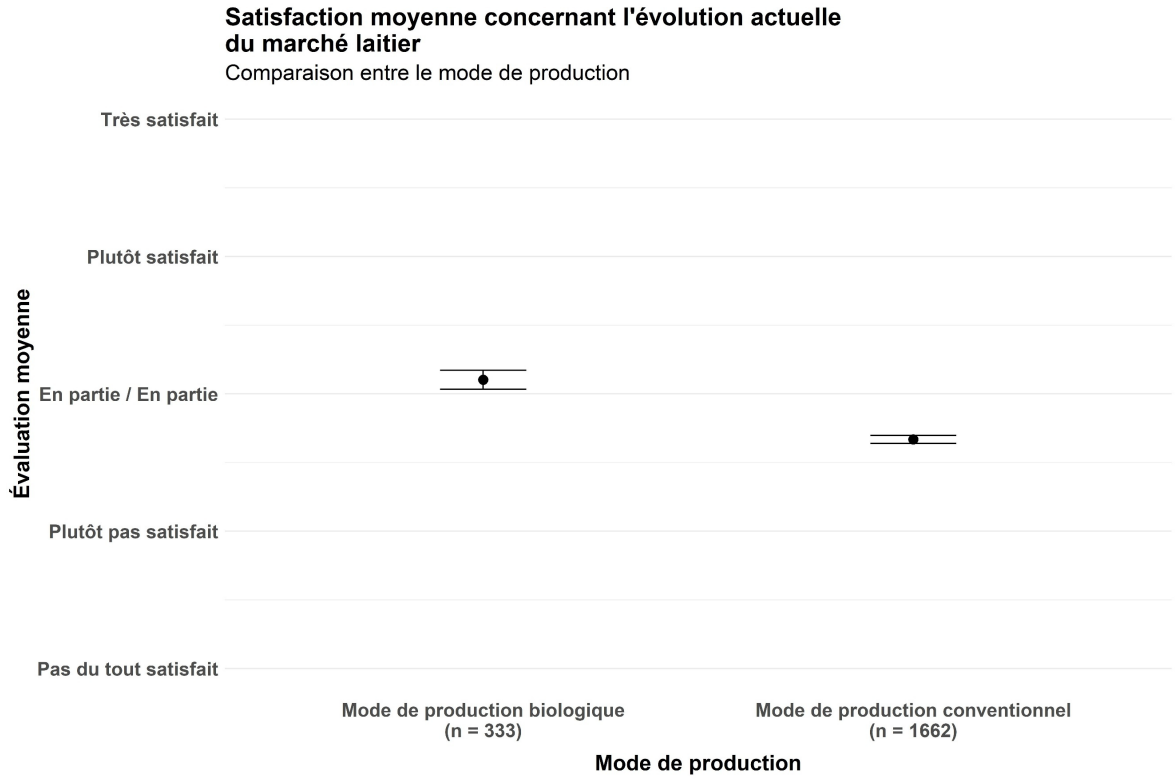

Fig. 26: Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché laitier - comparaison par mode de production

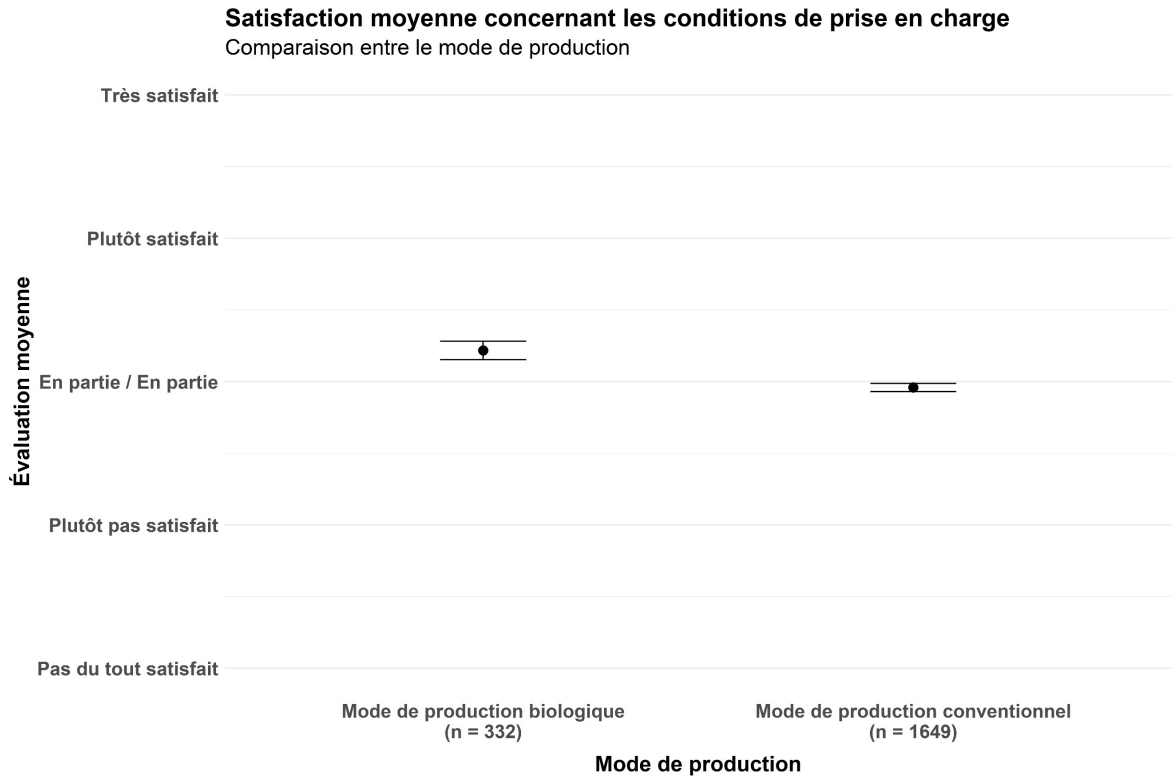

Fig. 27 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par mode de production

En ce qui concerne c) le maintien de la segmentation[52], aucune différence significative n'a été constatée entre les exploitations biologiques et conventionnelles. La répartition est similaire et, comme expliqué précédemment, l'accord avec le maintien de la segmentation du lait est en moyenne faible.

[52] *N = 1788, sans les exploitations ayant choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 0,27 et une valeur p de .79. La différence de moyenne est de 0,02, avec un intervalle de confiance de -0,15 à 0,20.* Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 71.

Par contre, des différences significatives apparaissent à nouveau concernant l'introduction hypothétique d'autres instruments de régulation du marché. Alors que les exploitations conventionnelles sont plus favorables que les exploitations biologiques à l'introduction d'un prix minimum du lait légal[53], c'est l'inverse qui se produit pour l'introduction d'une forme de régulation des quantités[54], à savoir que les exploitations biologiques sont plus favorables à cette idée. Nous supposons que cette différence s'explique entre autres par le prix du lait nettement plus bas perçu par les exploitations conventionnelles par rapport aux exploitations biologiques. En ce qui concerne la régulation des quantités, le soutien plus important des producteurs bio pourrait s'expliquer par le fait qu'ils espèrent une meilleure stabilité des prix grâce à une limitation des quantités et qu'ils n'ont aucun intérêt à ce que la production de lait bio soit supérieure à la demande. De plus, les producteurs de lait bio connaissent indirectement cet instrument puisque Bio Suisse a décrété en 2020 un gel temporaire de l'admission de nouveaux producteurs. Les producteurs intéressés ont dû s'inscrire sur une liste d'attente, ce qui équivaut indirectement à une limitation des quantités pour éviter un effondrement des prix.

2.8.2 Évaluation du marché du lait selon le label de production

Parenthèse : évaluation du montant de la prime de label et adaptation nécessaire au niveau de l'exploitation en raison de la certification

Avant d'aborder les autres analyses relatives à l'évaluation du marché laitier en fonction des labels de production, il convient d'abord de répondre à la question de savoir comment les productrices et producteurs de lait évaluent le montant des suppléments liés aux labels et si, de leur point de vue, ces suppléments sont proportionnels aux éventuelles adaptations nécessaires de l'exploitation en lien avec les certifications. Au total, 1327 exploitations réparties en 6 groupes en fonction de leur appartenance à un label ont répondu à cette question.

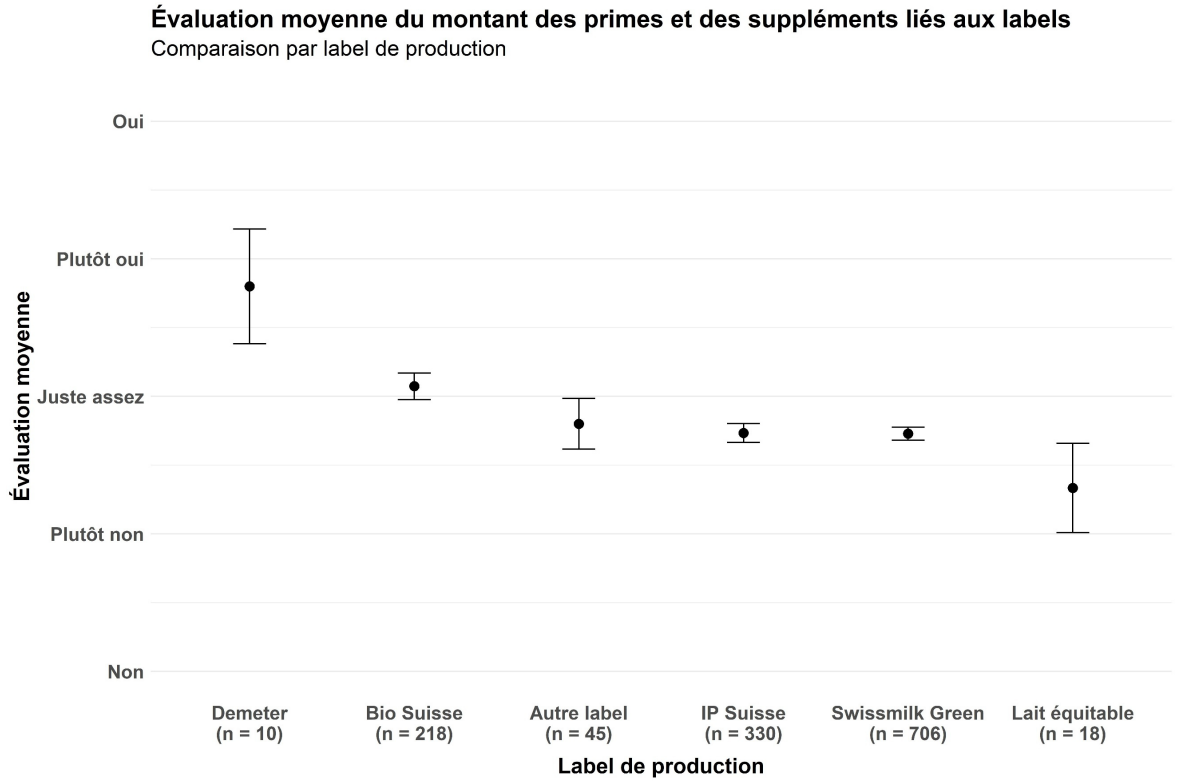

N = 1327

Fig. 28 : Évaluation moyenne du montant des primes et des suppléments liés au label

[53] *N = 1875, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de -2,27 et une valeur p de .02. La différence de moyenne est de -0,20, avec un intervalle de confiance de -0,37 à -0,03.* Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 72.

[54] *N = 1916, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 2,48 et une valeur p de .01. La différence de moyenne est de 0,21, avec un intervalle de confiance de 0,04 à 0,37.* Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 73.

Les 10 exploitations Demeter ont évalué le montant des primes et des suppléments du label de la manière la plus positive, avec une évaluation moyenne de « plutôt oui ». Le groupe Bio Suisse avec 218 réponses, a estimé en moyenne que la prime était « juste suffisante ». Les groupes IP-Suisse (330 réponses), Swissmilk Green (706 réponses) et « Autre label » (45 réponses) se situaient tous entre « plutôt non » et « juste suffisant ». Le label Lait équitable (18 réponses) a obtenu la plus mauvaise évaluation moyenne. Ce résultat est intéressant puisque ce label garantit un prix de base relativement élevé de 1 franc par litre de lait et définit des exigences relativement faibles qui nécessiteraient des adaptations de l'exploitation. Il est possible qu'un biais de réponse volontaire joue ici un rôle, les participants-e- insatisfait-e-s ayant surtout répondu. Malgré ses exigences élevées et les adaptations éventuellement nécessaires de l'exploitation qui en découlent, le label Demeter a obtenu une évaluation relativement bonne en ce qui concerne l'adéquation des primes et des suppléments du label.[55]

En pourcentage, 40% des productrices et producteurs du groupe Bio Suisse ont jugé les primes et les suppléments liés au label plutôt pas et pas assez suffisants, tandis que 39% les ont estimés appropriés ou plutôt appropriés. Avec respectivement 46% et 47%, les exploitations laitières sous label IP-Suisse et Swissmilk Green ont évalué le montant des primes et des suppléments comme plutôt pas ou pas suffisant. Seules 26% des exploitations certifiées IP-Suisse et Swissmilk-Green ont estimé que les primes et les suppléments étaient clairement ou plutôt appropriés.

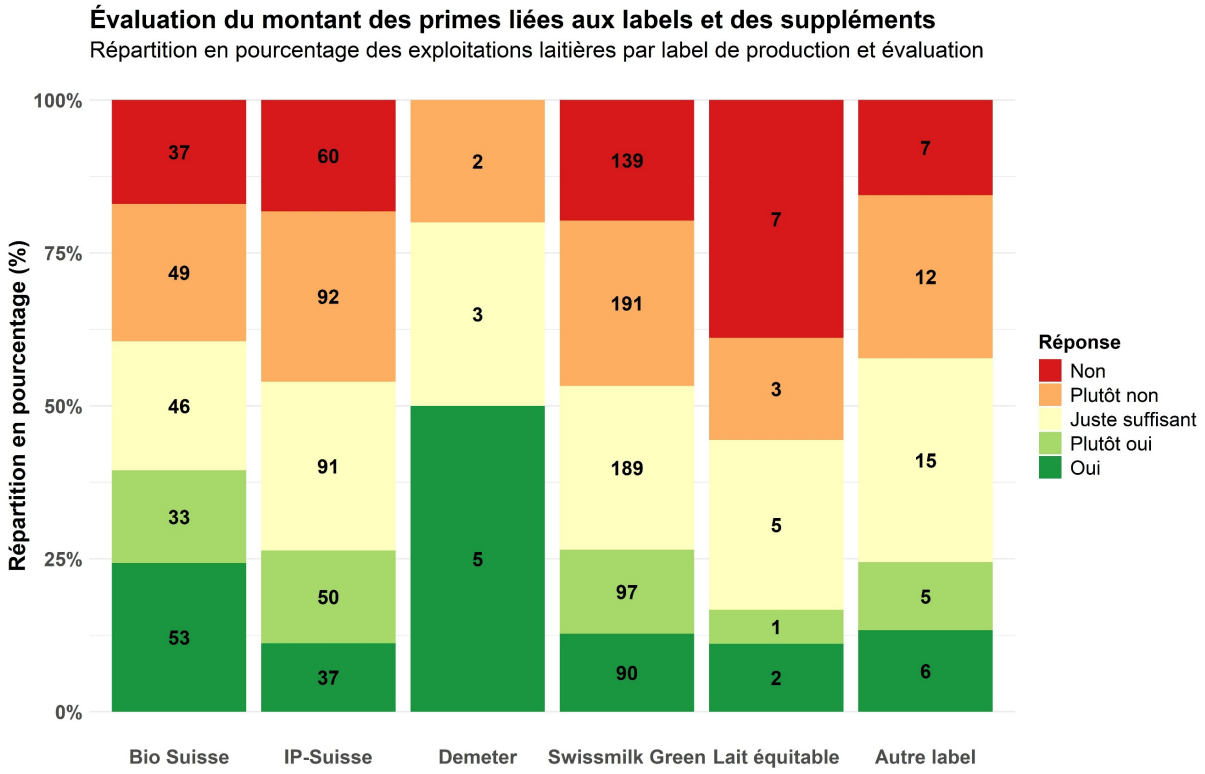

N = 1327, Bio Suisse n=218, IP-Suisse n=330, Demeter n=10, Swissmilk Green n=706, Lait équitable n=16, Autre label n=45

Fig. 29 : Évaluation du montant des primes et des suppléments liés aux labels

Comme mentionné précédemment, l'enquête a également permis de déterminer si des adaptations de l'exploitation ont été nécessaires pour la certification. 29% des 1669 exploitations ont dû procéder à des adaptations et 71% n'ont pas eu besoin de le faire. Pour cette question, les productrices et producteurs de lait pouvaient indiquer les changements qu'ils avaient dû effectuer pour remplir les conditions de certification. Les réponses ont été réparties en huit catégories, les réponses multiples étant attribuées à différentes catégories.

[55] Les deux groupes « Demeter » et « Lait équitable » comprennent nettement moins d'exploitations que les autres groupes, ce qui entraîne une marge d'incertitude importante et pourrait fausser l'interprétation des résultats.

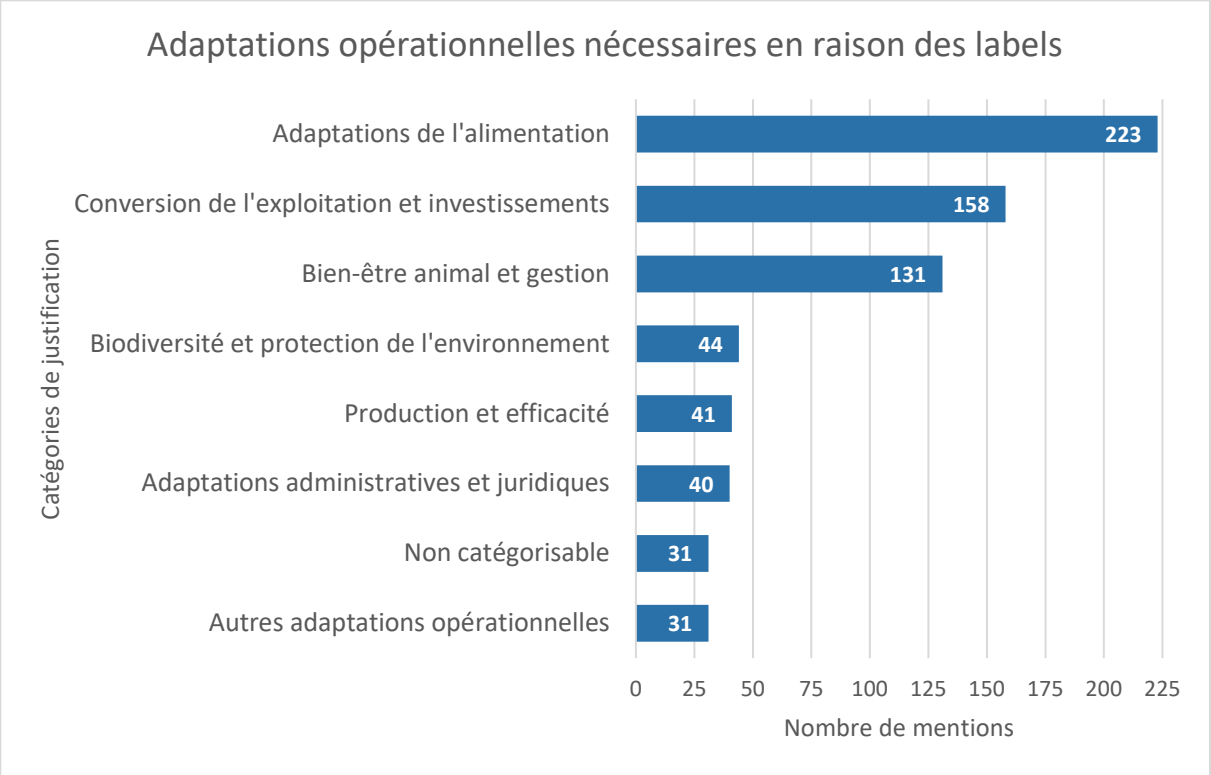

Remarque : Au total, 542 exploitations laitières ont indiqué quelles adaptations de l'exploitation elles ont effectuées pour pouvoir répondre aux normes exigées par les labels. Cette figure ne comprend pas les catégories « Non catégorisable » et « Autres adaptations de l'exploitation ». Ces deux catégories ont été attribuées 31 fois chacune. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions (699) dépasse le nombre d'exploitations qui ont participé.

Fig. 30 : Adaptations nécessaires de l'exploitation en raison des labels

Au total, 73,2% des mentions concernaient les trois catégories principales « Adaptation de l'affouragement », « Transformation de l'exploitation et investissements » et « Bien-être des animaux et gestion ». Avec environ 31.9%, l'adaptation nécessaire la plus souvent citée était l'affouragement. On retrouve notamment dans cette catégorie les déclarations concernant la suppression de certains aliments pour animaux et les modifications du régime d'affouragement. La deuxième catégorie la plus fréquente avec environ 22,6% des mentions concernait « la transformation de l'exploitation et les investissements ». La construction d'étables à stabulation libre ou la transformation et l'agrandissement des surfaces de pâturage ont été particulièrement souvent mentionnés dans cette catégorie. La catégorie « Bien-être animal et gestion » arrive en troisième position avec 17,9% des mentions. Elle comprenait des mesures visant à améliorer le bien-être des animaux comme le *« programme SRPA »*, *« plus de sorties »* et *« des périodes de pâture plus longues »*. Les catégories « biodiversité et protection de l'environnement », « production et efficacité » et « adaptations administratives et juridiques » ont représenté ensemble 17,9% des mentions. Dans la catégorie « biodiversité et protection de l'environnement », des affirmations telles que *« surfaces de biodiversité »* et *« lutte contre les mauvaises herbes »* ont été fréquemment citées. Des adaptations comme la *« gestion du troupeau »* et un *« rendement laitier plus faible »* ont été indiquées dans la catégorie « production et efficacité ». Il était frappant de constater que la catégorie « adaptations administratives et juridiques » contenait des réponses particulièrement émotionnelles telles que *« Plus de pâturage, remplir plusieurs conditions, plus de contrôles égale plus de bureau. Le supplément de prix est trop faible (3 centimes), il faut au moins le double. »*

Évaluation du marché laitier par label de production

Après cette parenthèse, nous allons montrer l'évaluation générale du marché laitier selon l'appartenance à un label de production.

Question : *Comment différents labels influencent-ils a) la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier, b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge et b) l'approbation du maintien de la segmentation du lait ?*

L'analyse montre que la satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché laitier est plus élevée chez les productrices et producteurs Demeter et Bio Suisse que chez les productrices et producteurs affilié-e-s à d'autres labels, les exploitations certifiées Demeter présentant les évaluations moyennes les plus élevées. La petite taille de l'échantillon des exploitations Demeter explique la barre d'erreur plus importante qui indique une plus grande variance au sein de ce groupe par rapport aux autres labels.[56] Cependant, toutes les exploitations certifiées Demeter qui ont participé à l'enquête ont répondu à la question. Il est frappant de constater que les exploitations affiliées à IP-Suisse et à Swissmilk Green présentent une satisfaction moyenne très similaire, légèrement inférieure à « en partie/en partie ». Ces évaluations se reflètent également dans la répartition en pourcentage de la satisfaction par label de production. La catégorie « Autre label » comprend aussi les labels bio d'Aldi ou de Lidl ce qui pourrait expliquer la satisfaction moyenne plus élevée. On constate un tableau très similaire concernant la satisfaction avec les conditions de prise en charge, la satisfaction étant légèrement meilleure que pour la question partielle a).[57]

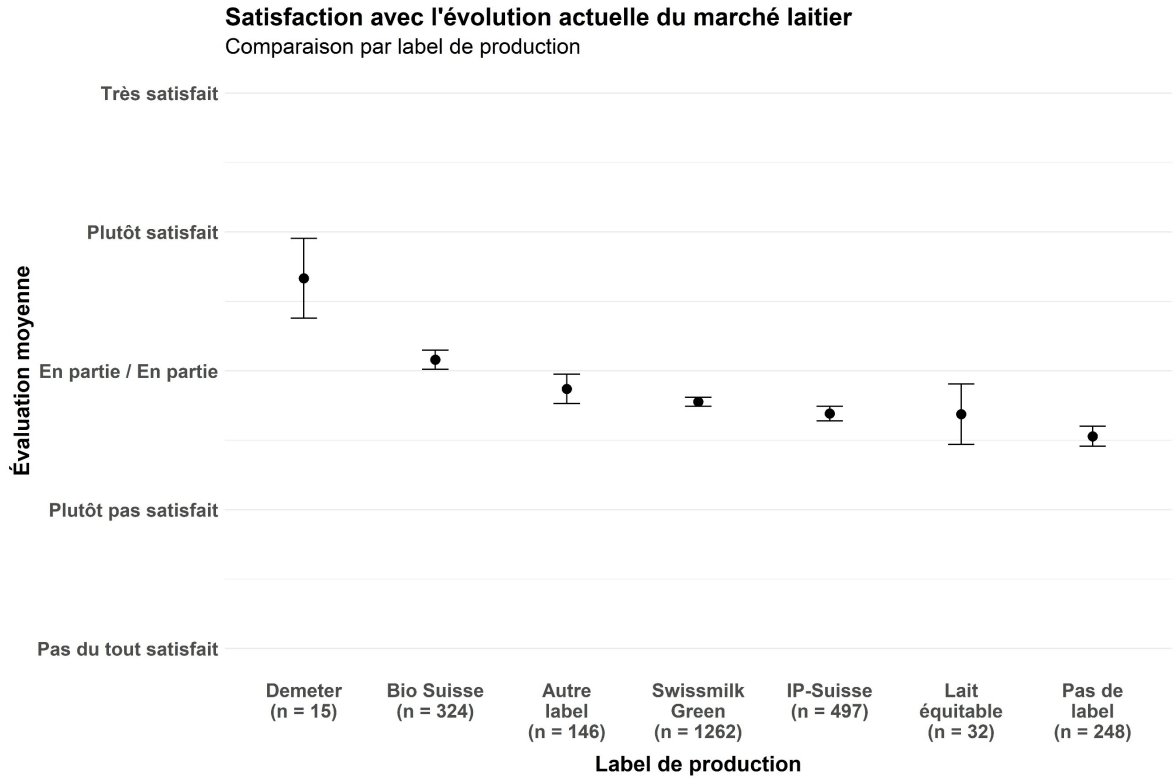

N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 31: Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché laitier - comparaison par label de production

[56] Les lignes qui dépassent au-dessus et en dessous du point moyen appelées barres d'erreur illustrent l'incertitude de la moyenne. Elles représentent la fourchette dans laquelle se situerait la vraie moyenne si l'enquête était reconduite. Les barres d'erreur courtes indiquent que les réponses sont très similaires au sein du groupe. En revanche, des barres d'erreur plus longues indiquent une plus grande diversité d'opinions au sein du groupe et montrent une estimation moins précise de la moyenne.

[57] Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 74.

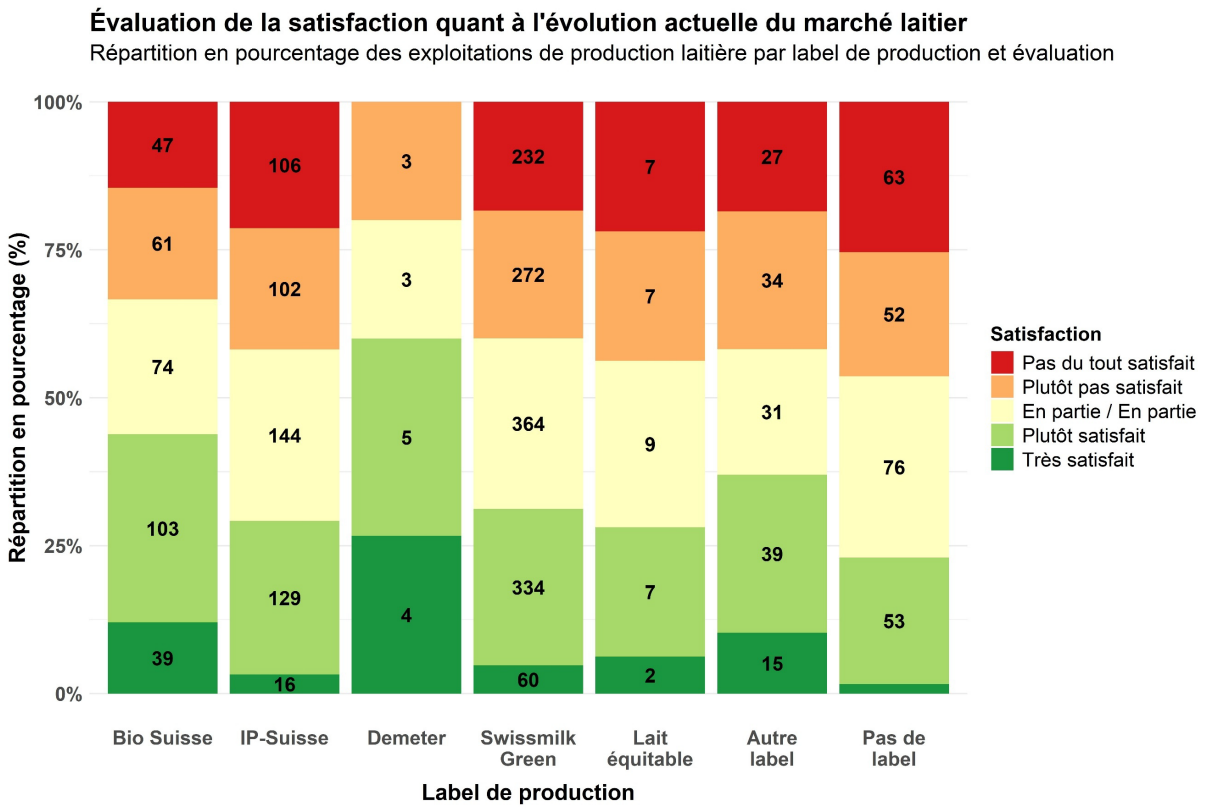

N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 32 : Satisfaction avec l'évolution du marché laitier - répartition en pourcentage des exploitations laitières selon le label de production et le degré de satisfaction

L'approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait se situe à un niveau similairement bas pour les groupes Bio Suisse, IP-Suisse, Swissmilk Green, Lait équitable et Autre label. Les producteurs de lait sans label sont le plus nettement opposés au maintien de la segmentation du lait. Ils sont suivis par les exploitations certifiées Demeter.

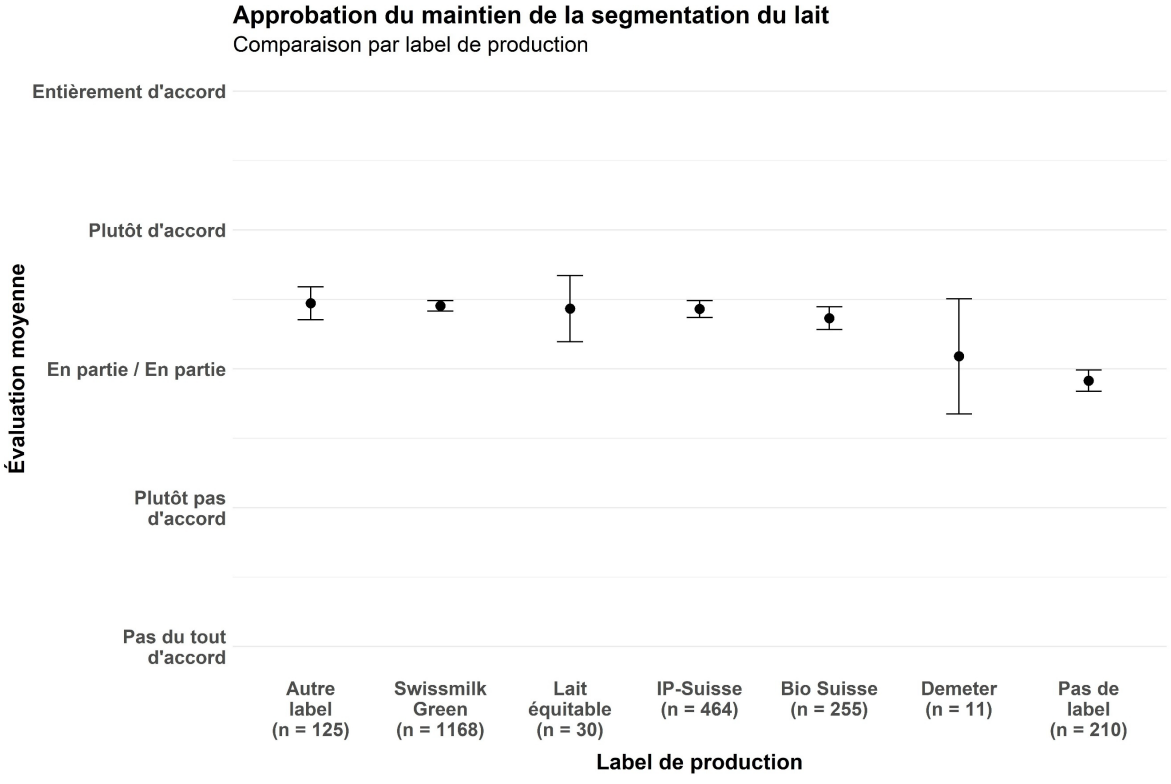

N = 1788, sans les exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 33 : Moyenne des opinions favorables au maintien de la segmentation du lait - comparaison par label de production

2.8.3 Différents régimes et pratiques d'affouragement (pâture intégrale, estivage, affouragement sans ensilage) et évaluation du marché du lait

Nous souhaitions aussi savoir si l'estivage, la pâture intégrale et l'affouragement sans ensilage avaient ou non une influence sur l'évaluation et la perception du marché laitier par les productrices et producteurs.
Une analyse de régression linéaire a été réalisée afin d'examiner si les pratiques mentionnées ainsi que des variables supplémentaires telles que le prix du lait et la quantité annuelle de lait influencent la satisfaction des productrices et producteurs avec l'évolution actuelle du marché du lait.
L'analyse a montré que seule l'affouragement sans ensilage a une influence négative significative sur la satisfaction par rapport à l'évolution actuelle du marché laitier[58]. En revanche, la pâture intégrale et l'estivage ne semblent pas avoir d'influence significative.[59] Il a aussi été constaté que des prix du lait plus élevés dans différentes catégories de prix ont une influence positive significative sur la satisfaction des productrices et producteurs avec l'évolution actuelle du marché laitier.
La même tendance a été observée en ce qui concerne la satisfaction avec les conditions de prise en charge. Là aussi, l'affouragement sans ensilage[60] a une influence négative significative sur la satisfaction des conditions de prise en charge, alors que les autres pratiques prises en compte n'ont pas d'influence significative.
En ce qui concerne les conditions de prise en charge, des prix du lait plus élevés sont également liés de manière significative et positive à la satisfaction. Cela apparaît clairement dans toutes les catégories de prix du lait, en particulier pour des prix de 91 ct/kg ou plus. [61]
Le fait que les productrices et producteurs qui ont opté pour un affouragement sans ensilage aient tendance à évaluer le marché du lait de manière plus négative correspond également aux conclusions de l'évaluation qualitative. Le prix du lait a souvent été considéré comme trop bas compte tenu des charges plus élevées pour la production sans ensilage. En revanche, les trois pratiques/régimes d'affouragement ainsi que le prix du lait n'ont pas d'influence significative sur le taux d'approbation du maintien de la segmentation du lait.[62] Tous les prédicteurs présentent des valeurs p qui indiquent l'absence de signification statistique.

2.9 Liens entre l'évaluation et le prix ainsi que la quantité de lait

Ce chapitre présente les résultats de l'évaluation du marché du lait par les productrices et producteurs de lait en fonction du prix du lait, de la quantité de lait, des acheteurs de lait au premier échelon et de l'appartenance à une interprofession fromagère.

2.9.1 Liens entre le prix du lait et l'évaluation

Partant du principe que le niveau du prix du lait a une influence sur l'évaluation du marché laitier, nous avons d'abord vérifié si cela était effectivement le cas et, le cas échéant, quelle était l'ampleur de cette influence. Comme nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises, les prix du lait étaient nettement plus élevés que les années précédentes au moment de l'enquête et n'ont cessé d'augmenter. En 2022, le prix à la production du lait de centrale conventionnel (PER) s'élevait en moyenne à 71,47 ct/kg, soit une augmentation de 11,13% par rapport à l'année précédente. Le prix du lait transformé en fromage atteignait 76,89 ct/kg, soit une augmentation de 6,06% par rapport à 2021, et celui du lait destiné aux fromageries artisanales à 79,64%, soit une augmentation de 3,94% par rapport à l'année précédente.[63] On constate

[58] *N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». La régression linéaire multiple a montré que l'affouragement sans ensilage avait un effet principal significatif sur la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier (β = -0,270, p < .001). L'ensemble du modèle expliquait environ 5,37% de la variance (R^2 = 0,054).*
[59] Voir annexe E, tableau 16E.
[60] *N = 1942, sans compter les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». La régression linéaire multiple a montré que l'affouragement sans ensilage avait un effet principal significatif sur la satisfaction avec les conditions de prise en charge (β = -0,123, p = .031). L'ensemble du modèle expliquait environ 6,35% de la variance (R^2 = 0,063).*
[61] *N = 1942, sans compter les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». La régression linéaire multiple a montré des effets principaux significatifs du prix du lait sur la satisfaction avec les conditions de prise en charge. Les coefficients d'estimation allaient de 0,64 (51-60 ct./kg, p = .003) à 1,83 (91 ct./kg ou plus, p < .001). L'ensemble du modèle expliquait environ 6,35% de la variance (R^2 = 0,063).*
[62] Voir annexe E, tableau 18E.
[63] et TSM, FPSL, SCM, IP Lait, Agristat. 2023. Statistique laitière de la Suisse 2022, S. 85-88.

que les prix nettement meilleurs concernent particulièrement le lait de centrale, soit en général le lait d'ensilage.
Dans le secteur du lait bio, le prix à la production s'élevait en moyenne à 88,02 centimes/kg, soit une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente, et celui du lait destiné aux fromageries artisanales à 93,06 ct/kg.
En ce qui concerne les fromageries artisanales, les prix varient considérablement en fonction de l'appartenance à une interprofession fromagère. Ces prix sont abordés au chapitre 2.9.3.
Concernant la segmentation, le lait de centrale conventionnel a bénéficié d'une hausse de +7,9% dans le segment (74,69 ct/kg) et d'une très nette augmentation de prix et d'une croissance considérable de +21,6% dans le segment B (64,22 ct/kg). Malgré cette forte augmentation, la segmentation a été majoritairement jugée négativement, comme nous l'avons déjà expliqué dans la partie A du chapitre 2.
Étant donné qu'elle a été réalisée au dernier trimestre 2022, l'enquête portait sur le prix moyen du lait réalisé en 2021. Pour l'évaluation globale du marché laitier par les productrices et producteurs, la situation des prix à la fin de l'année 2022 a néanmoins sans doute été déterminante.
Six catégories échelonnées de prix du lait ont été créées pour l'enquête, la plus basse étant de 50 ct/kg ou moins et la plus haute de 91 ct/kg ou plus. Le graphique ci-dessous montre les prix du lait moyens obtenus par les 2007 exploitations laitières en 2021. On voit notamment que la majorité des productrices et producteurs interrogé-e-s se situent dans la moyenne avec un prix moyen du lait de 61 à 70 ct et que seuls 30 exploitations, donc très peu, se situent dans la fourchette de prix la plus basse.

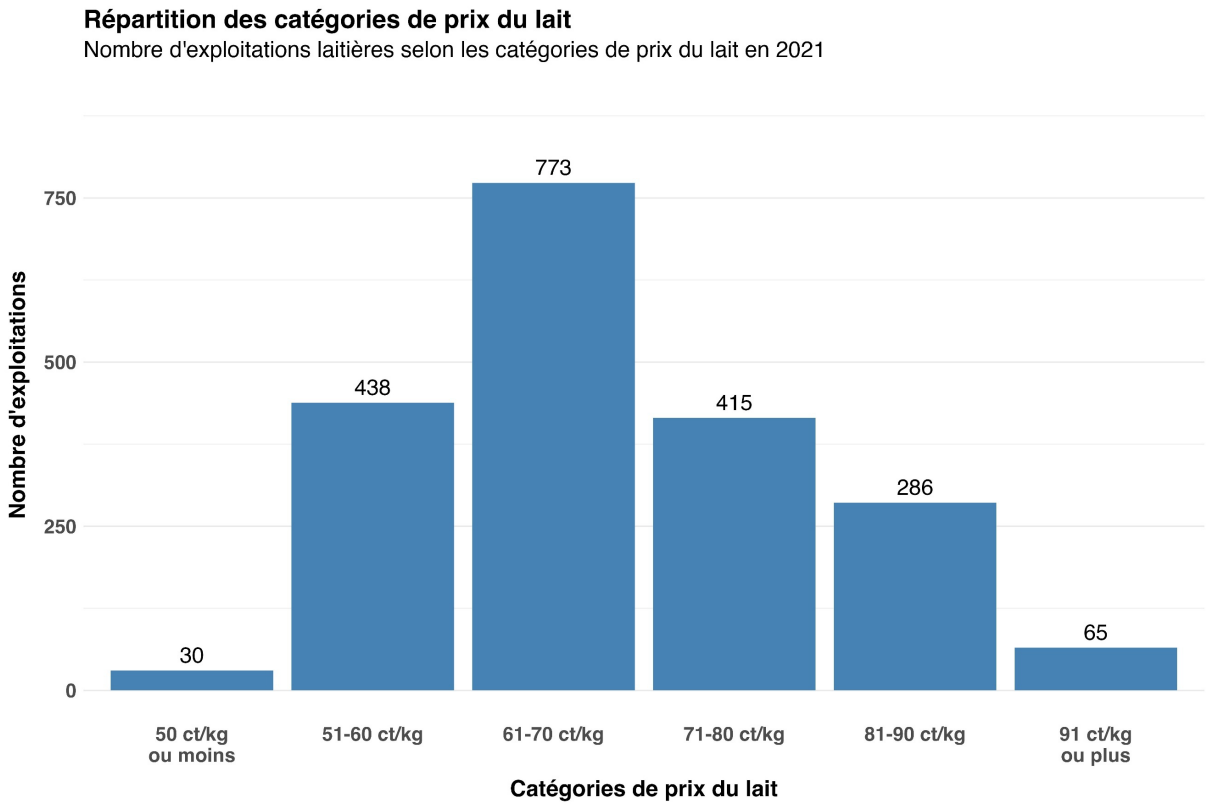

N = 2007

Fig. 34 : Nombre d'exploitations laitières selon les fourchettes de prix du lait en 2021

L'hypothèse selon laquelle le prix du lait a une influence sur l'évaluation du marché laitier a été vérifiée avec la question suivante :
Le prix du lait influence-t-il l'évaluation du marché laitier, notamment en ce qui concerne les cinq aspects suivants : a) la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier, b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge, c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait, d) le soutien à l'introduction d'un prix minimum légal et e) le soutien à l'introduction d'une forme de régulation des quantités ?

Pour l'évaluation des questions partielles a) à e), une échelle à cinq niveaux et la possibilité d'indiquer « ne sait pas » étaient à disposition. Un test ANOVA suivi d'un test post-hoc Tukey-HSD a été effectué à chaque fois pour vérifier les corrélations.

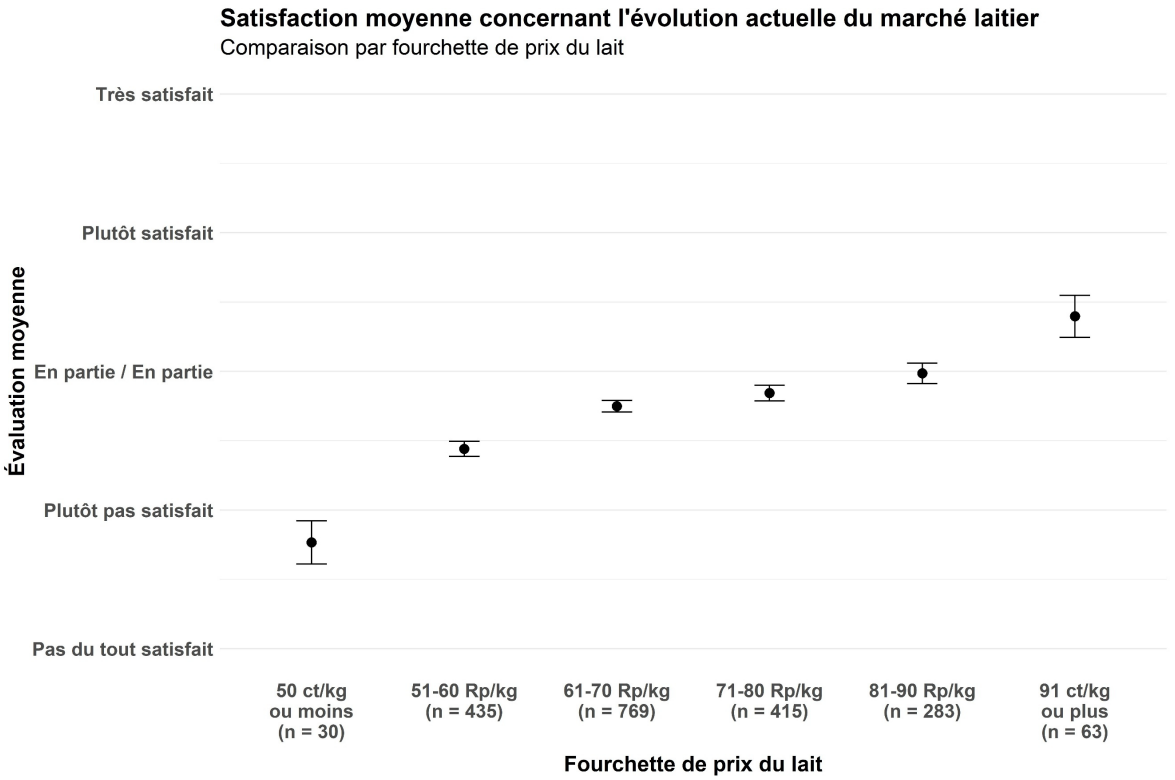

N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 35 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait - comparaison par fourchette de prix du lait

La première analyse a examiné les relations entre a) la satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait et les fourchettes de prix du lait. Le test ANOVA montre que plus les fourchettes de prix dans lesquelles se situent les exploitations sont élevées, plus la satisfaction avec l'évolution du marché du lait augmente en continu. Les valeurs moyennes de satisfaction les plus faibles avec « pas du tout » ou « plutôt pas satisfait » sont par conséquent indiquées par les 30 exploitations qui se situent dans la fourchette de prix du lait la plus basse, alors que les exploitations qui obtiennent les prix du lait les plus élevés présentent les meilleures valeurs de satisfaction.[64] Même les exploitations situées dans la deuxième fourchette de prix du lait la plus élevée présentent toujours une satisfaction moyenne en indiquant « en partie/en partie ». La majorité des exploitations qui se situent entre ces deux fourchettes de prix présentent des valeurs moyennes comprises entre « plutôt pas satisfait » et « en partie/partie ». En résumé, l'analyse montre clairement que des prix du lait plus élevés s'accompagnent d'une satisfaction moyenne clairement plus élevée avec l'évolution actuelle du marché du lait.[65] Notons encore que la satisfaction moyenne est relativement faible.

La même tendance se dégage de la sous-question b) portant sur la satisfaction avec les conditions de prise en charge par rapport aux différentes fourchettes de prix du lait. Les exploitations qui touchent un prix du lait plus élevé ont tendance à être plus satisfaites des conditions de prise en charge.[66] La satisfaction moyenne est un peu plus élevée pour les conditions de prise en charge que pour l'évolution du marché du

[64] *N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Une analyse ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les fourchettes de prix du lait en ce qui concerne la satisfaction avec le marché du lait, F(5, 1989) = 17.15, p < .001.*

[65] Pour un aperçu détaillé des résultats, voir l'annexe E, tableau 20E.

[66] *N = 1981, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Une analyse ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les fourchettes de prix du lait concernant la satisfaction avec les conditions de prise en charge, F(5, 1975) = 26.07, p < .001.* Pour la visualisation de ce résultat, voir annexe C, fig. 75. Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, fig. 22E.

lait. Pour les trois fourchettes de prix les plus élevées, l'évaluation se situe entre « en partie/en partie » et « plutôt satisfait ».

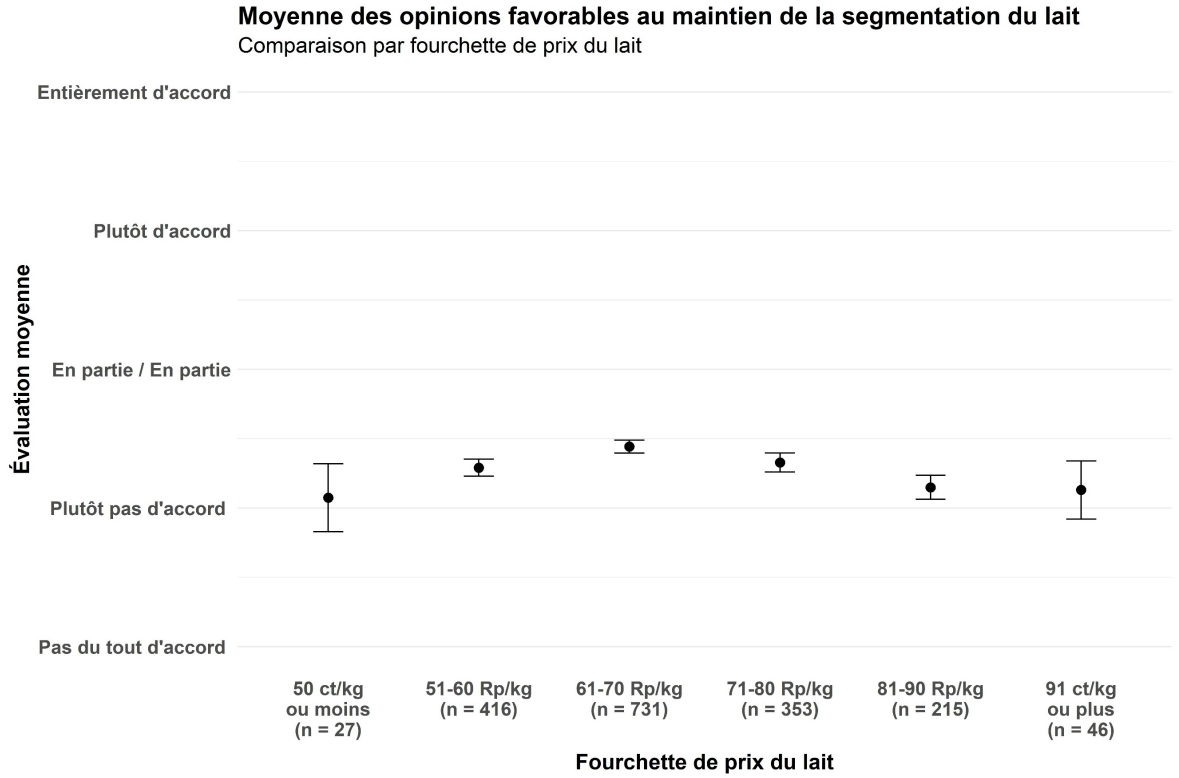

N = 1788, sans les exploitations ayant choisi l'option « Ne sait pas ».

Fig. 36 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait - comparaison par fourchette de prix du lait

La figure 36 illustre les différences entre les fourchettes de prix du lait en ce qui concerne c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait. Pour toutes les fourchettes de prix du lait, l'approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait se situe dans la plage inférieure autour de « plutôt pas d'accord ». Les exploitations dont le prix du lait se situe dans la fourchette moyenne de 61-70 ct/kg ont tendance à être plus favorables au maintien de la segmentation du lait que celles dont le prix se situe dans la fourchette la plus élevée ou la plus basse. Il convient toutefois de noter que tant le groupe avec les prix du lait les plus bas que celui avec les prix les plus élevés présente une marge d'incertitude relativement importante ou une barre d'erreur[67] . C'est parmi les exploitations situées dans la fourchette de prix la plus basse (50 ct/kg ou moins) que le soutien au maintien de la segmentation du lait est le plus faible.[68] Il est intéressant de noter le rejet relatif parmi les deux groupes se situant dans la fourchette de prix le plus élevée. Les exploitations qui obtiennent des prix moyens aussi élevés produisent très probablement du lait bio et/ou du lait destiné aux fromageries artisanales et ne sont pas ou moins directement concernées par la segmentation. Néanmoins, elles sont plutôt opposées à la segmentation.

En ce qui concerne la sous-question d) concernant l'approbation moyenne de l'introduction d'un prix minimum du lait légal, on constate que les exploitations situées dans les deux fourchettes de prix les plus basses sont plutôt favorables à un tel prix. En revanche, on constate une nette différence d'approbation dans la fourchette comprise entre 61 et 70 ct/kg. Dans cette fourchette de prix et dans les trois fourchettes supérieures, l'approbation de l'introduction d'un prix minimum diminue de manière significative.[69] Notons

[67] Pour l'explication de la barre d'erreur, voir la note de bas de page 56.

[68] *N = 1'788, sans compter les exploitations qui ont choisi l'option "Ne sait pas". Le test ANOVA montre des différences significatives entre les secteurs de prix du lait en ce qui concerne l'approbation du maintien de la segmentation du lait, F(5, 1782) = 2.52, p = .028.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 24E.

[69] *N = 1'875, sans compter les exploitations qui ont choisi l'option "Ne sait pas". Le test ANOVA montre des différences significatives entre les secteurs de prix du lait en ce qui concerne l'approbation de l'introduction d'un prix minimum du lait fixé par la loi, F(5, 1869) = 3.98, p = .001.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 26E.

encore que, comme déjà indiqué au chapitre 2.7.1, les exploitations conventionnelles sont plus favorables à un prix minimum légal que les exploitations biologiques.

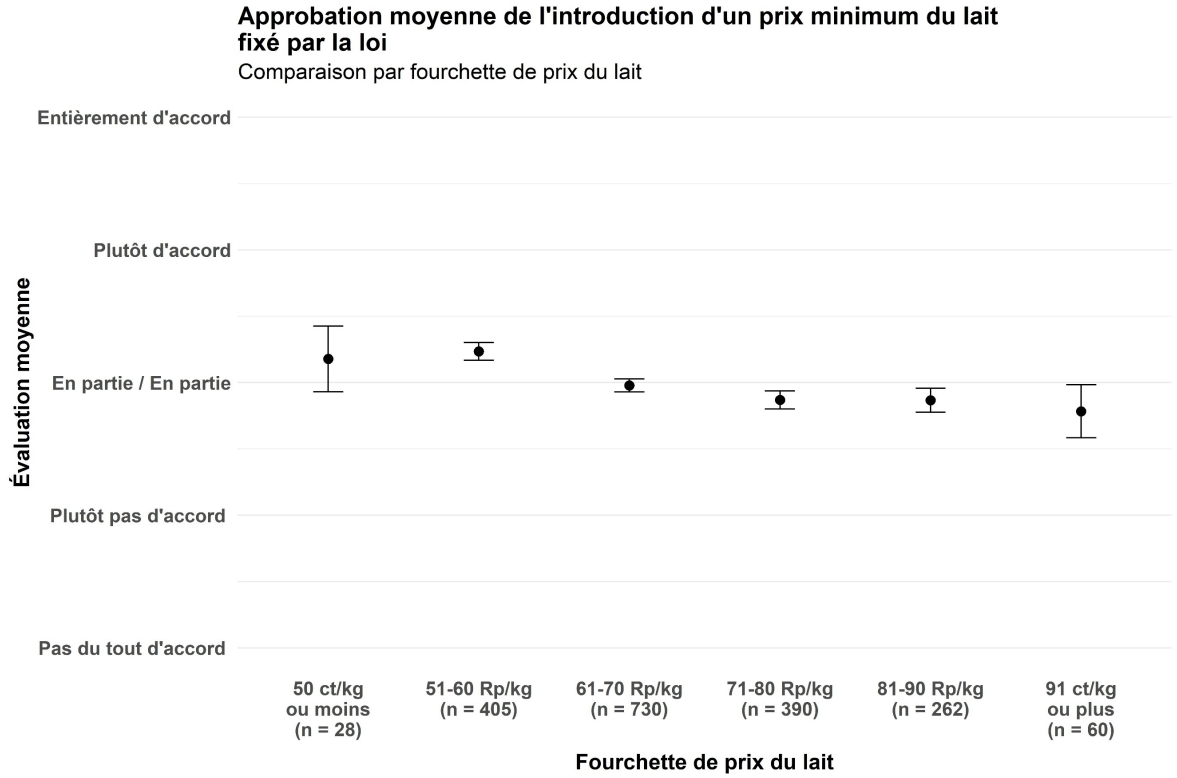

N = 1875, sans les exploitations ayant choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 37 : Approbation moyenne de l'introduction d'un prix minimum légal du lait - comparaison par fourchette de prix du lait

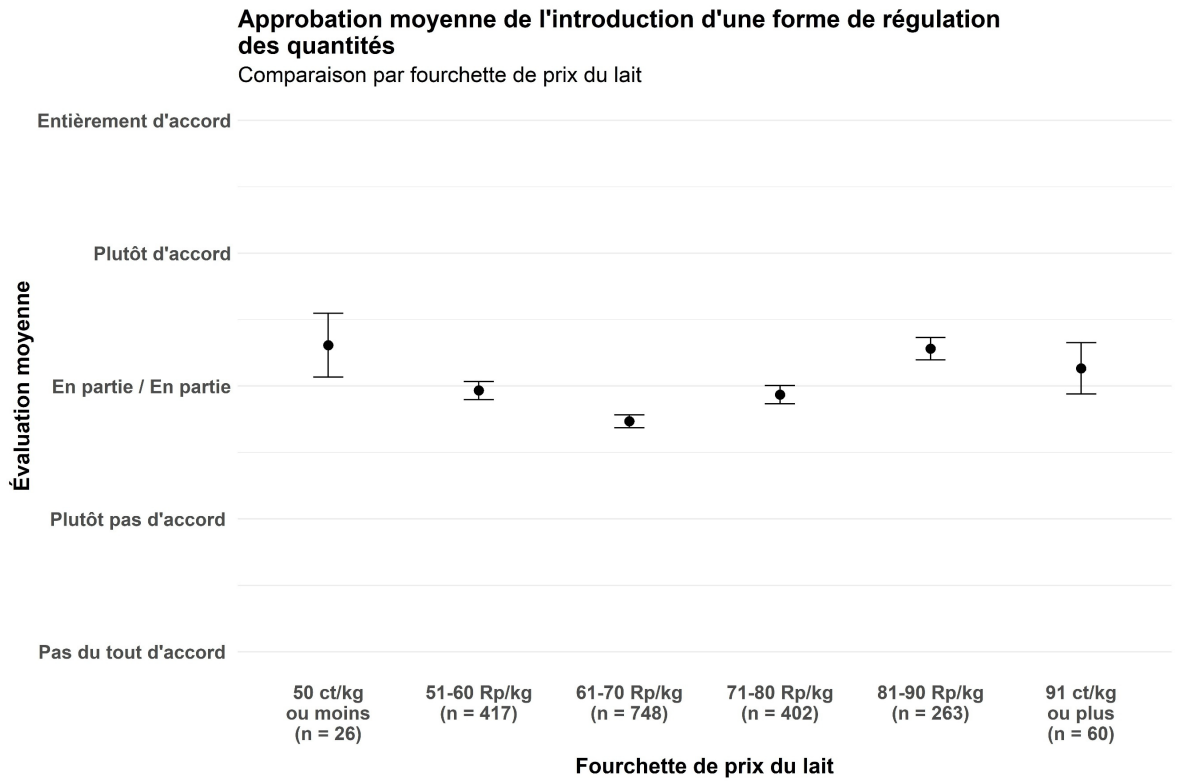

N = 1916, sans les exploitations ayant choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 38 : Approbation moyenne de l'introduction d'une forme de régulation des quantités - comparaison par fourchette de prix du lait

En ce qui concerne l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités, on observe un schéma opposé et pratiquement inversé concernant la question partielle c) déjà présentée sur la segmentation. Les exploitations dont le prix du lait est égal ou inférieur à 50 ct/kg et celles de la deuxième fourchette de prix la plus élevée sont les plus favorables à une telle régulation. L'approbation la plus faible se trouve dans le segment de prix moyen (61 à 70 ct/kg). Dans l'ensemble, l'approbation a tendance à augmenter à nouveau avec des prix du lait plus élevés, de manière particulièrement nette dans la fourchette de 81 à 90 ct/kg. Les exploitations dont le prix du lait est plus élevé ont plutôt tendance à soutenir une régulation des volumes.[70] En résumé, les résultats montrent que les exploitations dont les prix du lait sont plus élevés sont nettement plus satisfaites de l'évolution actuelle du marché laitier et des conditions de prise en charge que celles dont les prix sont bas. En moyenne, les exploitations de toutes les fourchettes de prix du lait ne sont pas d'accord avec le maintien de la segmentation, le taux de rejet étant le plus faible parmi les exploitations de la fourchette moyenne de prix. Les exploitations qui obtiennent des prix dans la fourchette de prix du lait la plus basse sont plutôt favorables à une modification du marché du lait avec l'introduction d'un prix minimum légal ou d'une régulation des quantités.

Liens entre l'appréciation et le prix du lait ainsi que la quantité annuelle de lait

Un prix du lait plutôt bas ou moyen pourrait éventuellement être compensé par une quantité de lait plus élevée. Il était donc intéressant de savoir si, outre le prix du lait, la quantité de lait avait une influence sur l'évaluation du marché du lait par les producteurs de lait. La question suivante a donc été posée : *quelles sont les différences entre les exploitations dans leur évaluation du marché laitier en fonction de la quantité annuelle de lait dans les différentes fourchettes de prix du lait ? L'analyse porte sur : a) la satisfaction par rapport à l'évolution actuelle du marché du lait, b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge et c) l'approbation du maintien de la segmentation du marché du lait*.

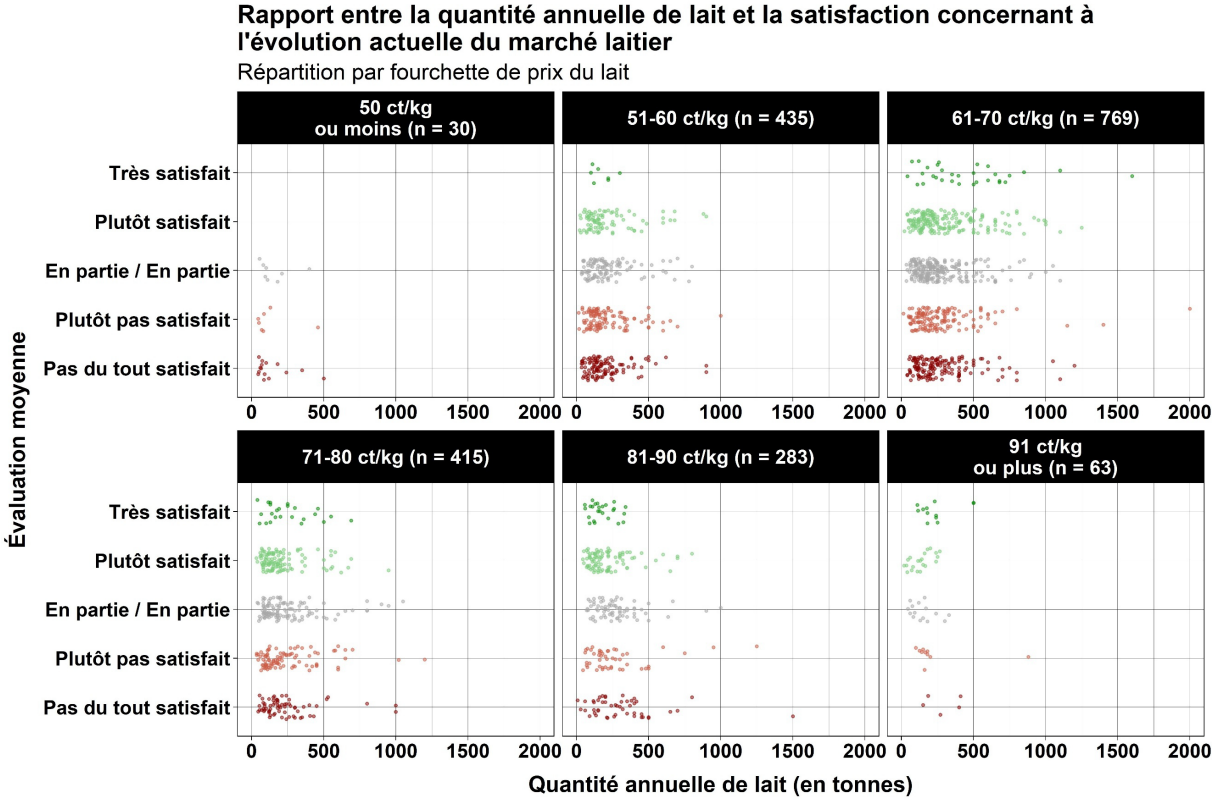

N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 39 : Rapport entre la quantité annuelle de lait et la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait – répartition par fourchette de prix du lait

[70] *N = 1916, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Le test ANOVA montre des différences significatives entre les fourchettes de prix du lait en ce qui concerne l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités, $F(5, 1910) = 7.28$, $p < .001$.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 28E.

Un modèle linéaire a été utilisé pour l'analyse dans lequel le prix du lait et la quantité annuelle de lait servent de variables explicatives.
La figure 39 visualise la relation entre la quantité annuelle de lait, les fourchettes de prix et la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait. Le modèle ne montre que des effets principaux significatifs du prix du lait. Les prix du lait supérieurs à 50 ct/kg ont des effets positifs sur la satisfaction. Comme nous l'avons déjà indiqué au chapitre 2.7.1, il ressort clairement des résultats que des prix du lait plus élevés vont de pair avec une plus grande satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait. La quantité annuelle de lait n'a en revanche pas d'influence sur la satisfaction avec l'évolution du marché du lait[71]. Il en va de même pour les questions partielles b) et c). Cela contredit donc l'hypothèse selon laquelle la satisfaction des exploitations ayant un volume annuel de lait important pourrait être plus élevée en raison de l'effet d'échelle qui permet éventuellement de compenser des prix du lait plus bas.
Le lien entre la quantité annuelle de lait et le prix du lait b) et la satisfaction avec les conditions de prise en charge montre également que des prix du lait plus élevés sont associés à une plus grande satisfaction.[72]
En ce qui concerne c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait, aucun effet significatif du prix du lait ou de la quantité annuelle de lait ne peut être constaté. Contrairement aux deux analyses précédentes, le prix du lait n'a pas d'influence sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait. [73]

En résumé, les résultats montrent que la quantité annuelle de lait n'a pas d'influence sur a) la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché lait, ni sur b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge ou c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait. L'hypothèse selon laquelle l'effet d'échelle pourrait avoir un impact sur la satisfaction et qu'en cas de quantité de lait élevée, le marché laitier est globalement évalué de manière plus positive n'a pas pu être démontrée. En outre, il est frappant de constater que, indépendamment du prix du lait, le maintien de la segmentation du lait est en moyenne plutôt rejeté dans toutes les fourchettes de prix du lait.

2.10 Liens entre l'appréciation et les acheteurs de lait au premier échelon ainsi que l'appartenance à une interprofession

2.10.1 Épuration des données des acheteurs de lait et des interprofessions fromagères

L'acheteur de lait et l'appartenance à une interprofession fromagère ont été déterminés à l'aide de questions ouvertes. Les réponses textuelles ont d'abord dû être épurées et classées par catégories.

Catégories des acheteurs de lait au premier échelon

Afin de permettre une visualisation claire des données, les acheteurs de lait au premier échelon ont été limités à 10 catégories. Dans un premier temps, toutes les réponses concernant les acheteurs de lait qui indiquaient clairement une transformation artisanale ont été regroupées dans la catégorie « Fromageries artisanales ». Huit autres catégories représentent les huit acheteurs de lait les plus souvent cités. Tous les autres acheteurs de lait cités ont été regroupés dans la catégorie « Autres »[74] . Les réponses contenant « Mittelland Milch » et « Emmi » ont été regroupées dans la catégorie « Mittelland Milch / Emmi », étant donné que Mittelland Milch est un fournisseur direct d'Emmi. Ce processus d'épuration a débouché sur les 10 catégories suivantes (listées par ordre alphabétique avec des indications sur le nombre d'acheteurs de lait par catégorie après épuration sur la base du jeu de données de travail de N = 2007) : Aaremilch (114), Autres (77), Arnold (75), Cremo (97), Elsa (51), Fromageries artisanales (541), Mittelland Milch /

[71] *N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». La régression linéaire multiple a montré des effets principaux significatifs du prix du lait, les coefficients d'estimation allant de 0,67 (51-60 ct/kg, p = .045) à 1,86 (91 ct/kg ou plus, p < .001) selon la fourchette de prix du lait. Aucun effet principal significatif n'a été constaté pour la quantité de lait annuelle ou des interactions entre le prix du lait et la quantité de lait annuelle. L'ensemble du modèle explique environ 5,26% de la variance (R^2 = 0,052).* Voir le tableau 29E pour tous les résultats statistiques.
[72] *N = 1981, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». La régression linéaire multiple a montré des effets principaux significatifs du prix du lait, les coefficients d'estimation allant de 0,98 (61-70 ct/kg, p = .002) à 1,76 (91 ct/kg ou plus, p < .001). Aucun effet principal significatif n'a été constaté pour la quantité de lait annuelle ou des interactions entre le prix du lait et la quantité de lait annuelle. L'ensemble du modèle explique environ 6,99% de la variance (R^2 = 0,070).* Voir le tableau 30E pour tous les résultats statistiques. Pour visualiser ce résultat, voir l'annexe C, figure 76.
[73] *N = 1788, sans les exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas ». Aucun effet principal significatif du prix du lait, de la quantité annuelle de lait ou des interactions entre le prix du lait et la quantité annuelle de lait n'a été constaté.* Voir le tableau 31E pour tous les résultats statistiques. Pour la visualisation de ce résultat, voir l'annexe C, figure 77.
[74] Les mentions suivantes ont été regroupées dans la catégorie « Autres » : Biedermann, Fuchs, Hochdorf, Imlig, CEA, Milco, Nestlé, Strähl, Thur.

Emmi (305), Mooh (112), ZMP (302), Züger (57).La catégorie « Autres » comprend les acheteurs de lait au premier échelon Biedermann, Fuchs, Hochdorf, Imlig, LGR, Milco, Nestlé, Strähl, Thur. Notons que plus de la moitié, soit 38, concerne l'entreprise Biedermann qui transforme exclusivement du lait bio.
En outre, les acheteurs de lait ont été répartis en trois catégories principales et regroupés en tant que groupes d'acheteurs de lait, à savoir « industriel » (1298), « artisanal » (537) et « industriel-artisanal » (94). Cette dernière catégorie regroupe les exploitations laitières qui livrent à la fois à une fromagerie artisanale et à un transformateur industriel.

Interprofessions fromagères

10 catégories ont aussi été créées pour les interprofessions fromagères, à savoir les huit les plus souvent citées, une catégorie regroupant toutes les variétés de fromage d'alpage mentionnées sous « Fromage d'alpage »[75] et « Autres »[76] . Les 10 catégories sont donc les suivantes : fromage d'alpage (30), Appenzeller AOP (103), Emmentaler AOP (176), Gruyère AOP (146), Sbrinz AOP (22), Tête de Moine AOP (22), Tilsiter (13), Vacherin AOP (13) et Raclette du Valais AOP (9).

2.10.2 Évaluation du marché du lait par groupe d'acheteurs de lait

Tout d'abord, nous nous sommes intéressés à l'évaluation du marché laitier en fonction de l'appartenance à l'une des trois catégories générales « industriel », « artisanal » et « industriel-artisanal ». *La question* examinée dans ce chapitre était de savoir *s'il existait des différences significatives selon le groupe d'acheteurs de lait en ce qui concerne a) l'évolution actuelle du marché du lait, b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge et c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait.*
Le test ANOVA montre des différences significatives de la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier entre les différents groupes d'acheteurs de lait au premier échelon. Les catégories « artisanal » et « industriel » se distinguent significativement l'une de l'autre, tandis que la catégorie « artisanal-industriel » ne présente pas de différences significatives par rapport aux deux autres groupes. Les exploitations qui livrent aux acheteurs de lait industriels sont significativement moins insatisfaites de l'évolution du marché laitier que les exploitations qui livrent aux acheteurs artisanaux.[77] Cela pourrait indiquer que l'évolution à la fin 2022 avec des prix relativement élevés pour le lait industriel était plutôt positive pour les productrices et producteurs de ce lait par rapport à celles et ceux qui livraient à des transformateurs artisanaux. Le prix du lait de fromagerie a certes augmenté de 3,94% par rapport à 2021, mais cette hausse est proportionnellement beaucoup moins élevée que celle du lait d'industrie qui a atteint 11,13%. La différence de prix entre le lait de centrale et le lait de fromagerie s'est donc réduite. Comme l'a déjà montré l'évaluation qualitative, de nombreux producteurs de lait de fromagerie exigent un prix nettement plus élevé pour leur lait de haute qualité ou une différence de prix plus importante par rapport au lait d'industrie/d'ensilage. Bien que les différences soient statistiquement significatives, l'écart entre les deux groupes d'acheteurs de lait au premier échelon (artisanal et industriel) est relativement faible.
Il convient en outre de noter que les trois groupes - industriel, artisanal et industriel-artisanal - se situent entre « plutôt pas satisfait » et « en partie/en partie » concernant l'évaluation du système du marché du lait.
En ce qui concerne la satisfaction avec les conditions de prise en charge, les analyses ne montrent pas de différences significatives entre les groupes d'acheteurs de lait au premier échelon. Tous les groupes se situent clairement dans la plage « en partie/en partie ». Cela indique que la satisfaction avec les conditions de prise en charge est répartie de manière relativement homogène entre les différents groupes d'acheteurs de lait au premier échelon, sans qu'un groupe ne fasse une évaluation significativement plus positive ou plus négative.[78]

[75] Berner Alpkäse AOP, Berner Hobelkäse AOP, Bündner Alpkäse, Glarner Alpkäse AOP, Greyerzer Alpkäse AOP.
[76] Parmi celles-ci figuraient notamment les mentions Etivaz AOP, Raclette Suisse, Vacherin Mont d'Or AOP.
[77] *N = 1917, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les groupes de premiers acheteurs de lait en ce qui concerne la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait, F(2, 1914) = 7.23, p < .001.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 33E. Pour la visualisation de ce résultat, voir l'annexe C, fig. 78.
[78] *N = 1908, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur n'a pas montré de différences significatives entre les groupes d'acheteurs de lait au premier échelon en ce qui concerne la satisfaction avec les conditions de prise en charge, F(2, 1905) = 1.71, p = .182.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 35E. Pour la visualisation de ce résultat, voir l'annexe C, figure 79.

Il existe des différences significatives entre les groupes d'acheteurs de lait au premier échelon en ce qui concerne l'approbation du maintien de la segmentation du lait. Les exploitations qui livrent du lait d'industrie sont significativement plus favorables au maintien de la segmentation que celles qui livrent du lait destiné à la transformation artisanale.[79] Ce résultat est à première vue surprenant, car il est probable que les exploitations qui livrent du lait d'industrie disposent d'une part plus importante de lait dans le segment B où les prix sont plus bas, alors que les exploitations dont le lait est principalement destiné au segment A obtiennent de meilleurs prix. Mais le résultat coïncide à nouveau en partie avec les affirmations qui ont été évaluées qualitativement. Un nombre relativement important de productrices et producteurs qui ont indiqué qu'elles et ils n'étaient pas du tout concernés par la segmentation ou qu'elle et ils ne livraient pratiquement que dans le segment A l'ont néanmoins clairement rejetée et souhaitent uniquement une différenciation des prix en fonction de la qualité. Concernant la segmentation, il faut également tenir compte du fait déjà évoqué plus haut que l'écart de prix entre le lait d'industrie et le lait de fromagerie s'est réduit à la fin 2022.
Les chapitres 3 et 3.3.3 examinent si le rejet moins véhément des exploitations qui livrent dans le canal industriel peut s'expliquer par l'intensité de la production combinée à la quantité de lait. L'approbation moyenne du maintien de la segmentation est plutôt faible pour les trois groupes.

2.10.3 Segments de prix et évaluation du marché du lait par acheteur de lait au premier échelon

Les conditions, c'est-à-dire le prix de base (avant déductions ou suppléments) et la conception ou la méthode des décomptes mensuels de lait varient selon l'acheteur au premier échelon. On peut donc supposer que les conditions cadres différentes, notamment les conditions de prise en charge, chez chaque acheteur de lait pourraient influencer l'évaluation globale du marché du lait par les productrices et producteurs. Le graphique ci-dessous montre la répartition des fourchettes de prix (2021) par acheteur de lait.

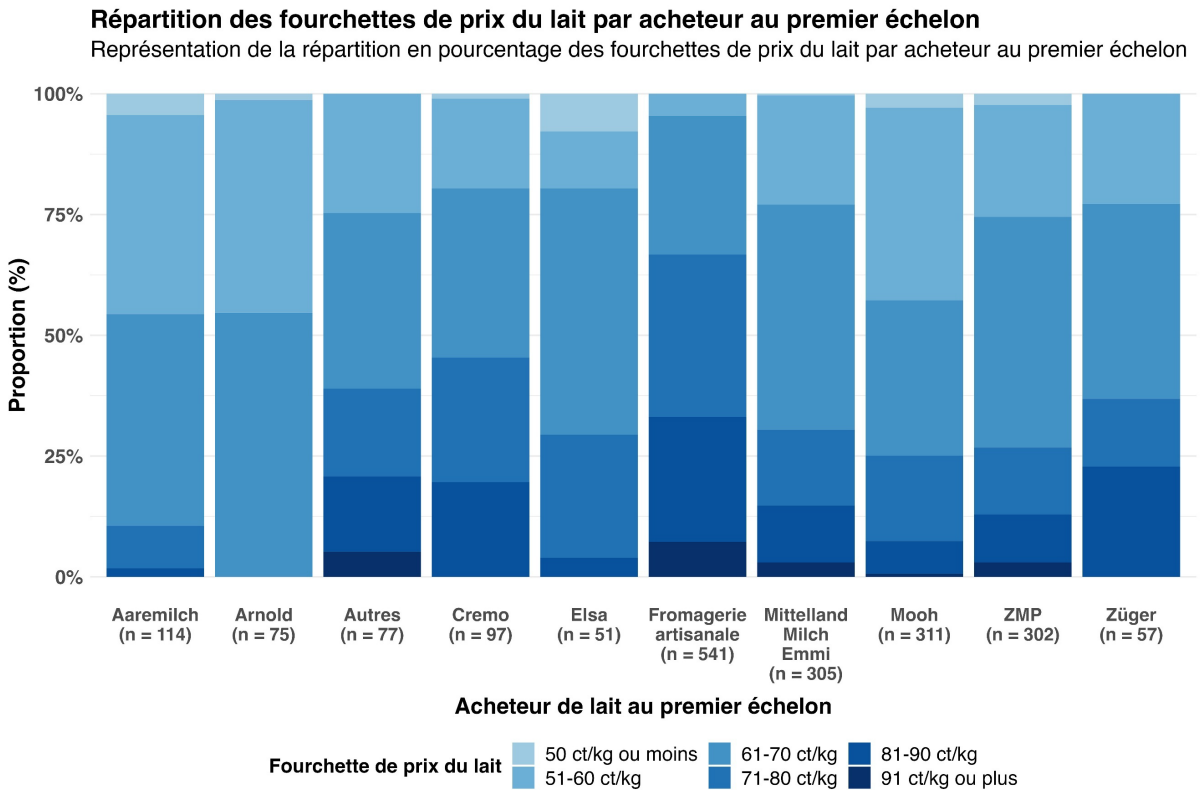

N = 1930

Fig. 40 : Répartition des fourchettes de prix du lait par acheteur de lait au premier échelon

[79] *N = 1724, sans les exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les groupes d'acheteurs de lait au premier échelon en ce qui concerne l'approbation du maintien de la segmentation du lait, F(2, 1721) = 8.23, p < .001.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 37E. Pour une visualisation de ce résultat, voir l'annexe C, figure 80.

Il n'est guère surprenant que les fromageries artisanales se situent davantage dans les fourchettes de prix du lait les plus élevées et n'utilisent pas du tout le segment de prix le plus bas. Il en va de même pour les « Autres ». Cela s'explique par le fait que près de la moitié des productrices et producteurs sous « Autres » livrent à des transformateurs de lait bio et reçoivent des prix plus élevés. Pour tous les transformateurs, le portefeuille de produits a une influence déterminante sur la répartition des fourchettes de prix.
L'évaluation globale du marché du lait ne dépend certainement pas uniquement du prix, mais il ressort de nombreuses analyses que le prix a presque toujours un effet significatif. La figure 40 sert donc d'information pour les questions examinées dans ce chapitre.
Il a été demandé *s'il existait des différences significatives dans l'évaluation a) de la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait, b) de la satisfaction avec les conditions de prise en charge et c) de l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon les acheteurs de lait.*
On constate des différences significatives entre les acheteurs de lait pour les trois questions partielles. Pour la question a) concernant la satisfaction avec l'évolution du marché du lait, les différences sont toutefois moins marquées que pour les questions b) et c).

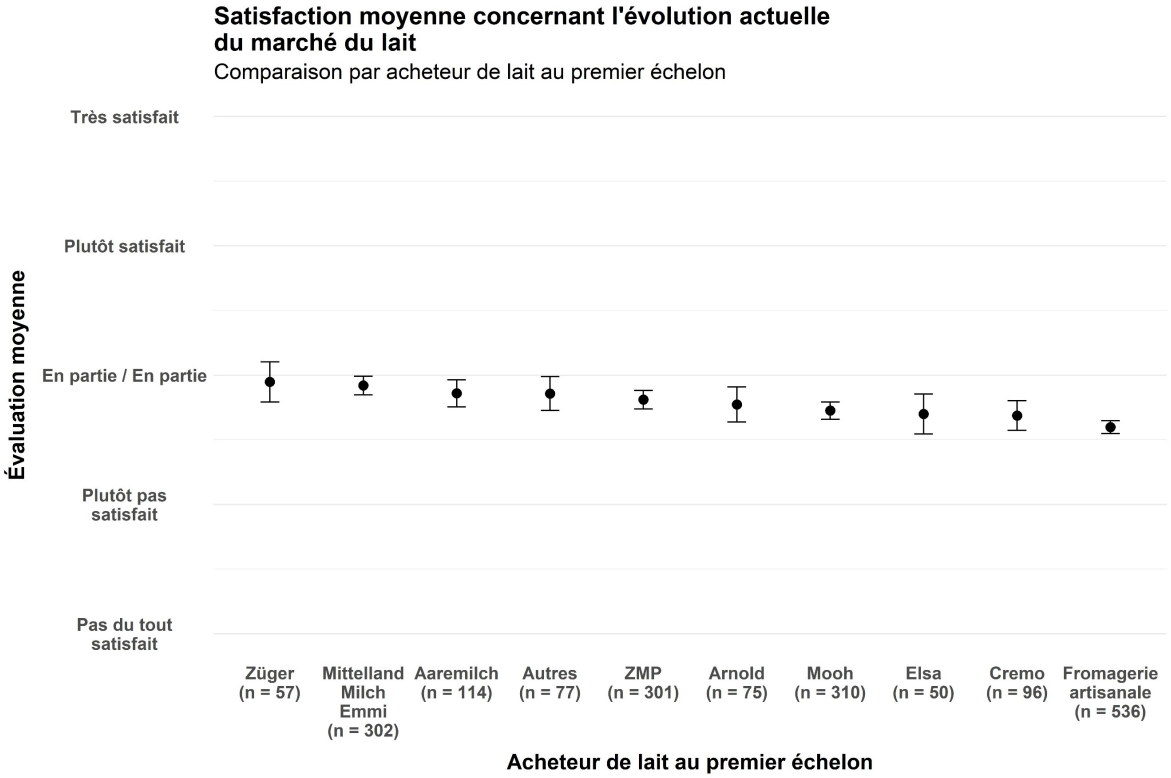

Fig. 41 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait - comparaison par acheteur de lait au premier échelon

On a toutefois pu constater que les exploitations qui livrent leur lait à Mittelland Milch / Emmi affichent un taux de satisfaction significativement plus élevé que les exploitations qui livrent à des fromageries artisanales.[80]

L'analyse de la question partielle b) concernant la satisfaction avec les conditions de prise en charge selon l'acheteur de lait au premier échelon a montré plusieurs différences significatives, ce qui est bien visible dans la figure 42 à la page suivante. On constate ainsi que les exploitations qui livrent leur lait à Züger sont significativement plus satisfaites des conditions de prise en charge que celles qui livrent à Elsa.[81] En outre, la satisfaction moyenne est la plus élevée chez les productrices et producteurs qui livrent à Züger, aux

[80] *N = 1918, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les acheteurs de lait au premier échelon en ce qui concerne la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait, F(9, 1908) = 2.2, p = .002.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 39E.
[81] *N = 1909, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les acheteurs de lait au premier échelon en ce qui concerne la satisfaction avec les conditions de prise en charge, F(9, 1899) = 2.86, p = .002.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 41E.

fromageries artisanales, aux « Autres » (plus de la moitié à Biedermann) ou à Arnold, à savoir qu'elle est légèrement supérieure à l'évaluation « en partie/en partie ». Une explication pourrait être les prix, du moins pour les « fromageries artisanales » et les « autres ».
La transparence et la clarté des décomptes de lait ainsi que la communication entre les acheteurs de lait au premier échelon et les productrices et producteurs pourraient également avoir joué un rôle dans l'évaluation.

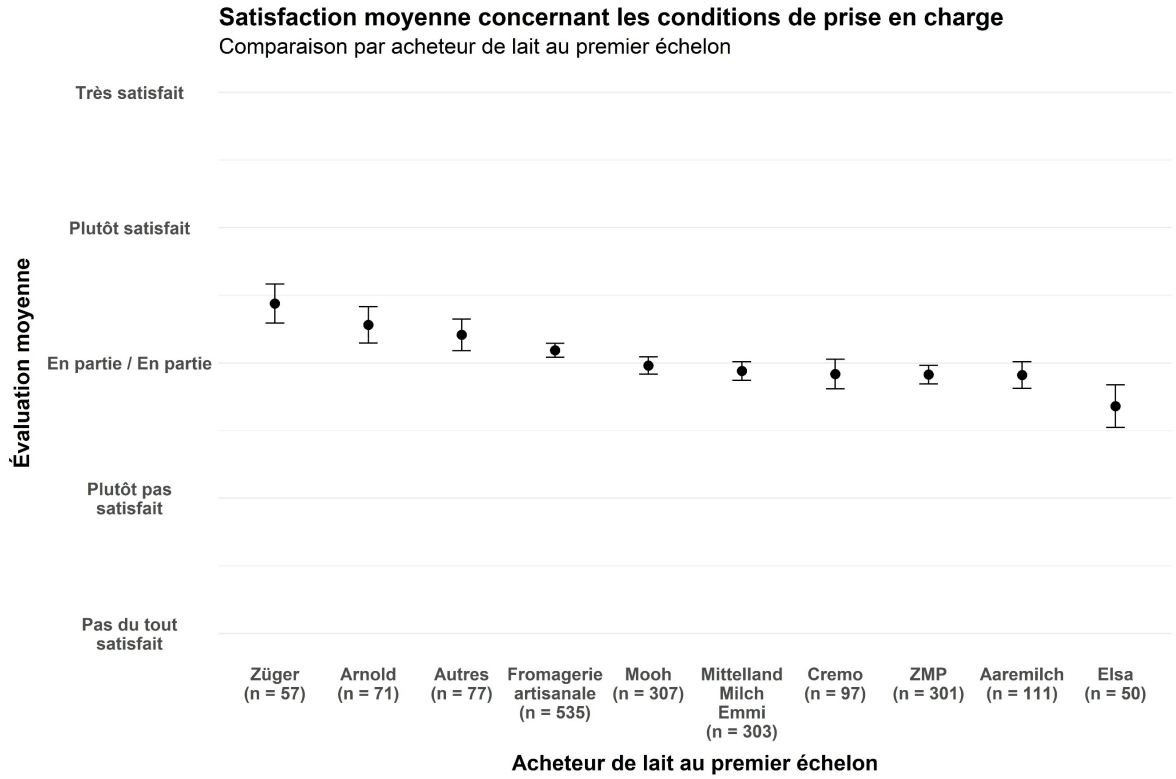

N = 1909, sans les exploitations ayant choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 42 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par acheteur de lait au premier échelon

L'analyse de la sous-question c) a également permis de constater que l'approbation du maintien de la segmentation du lait varie significativement entre les acheteurs de lait au premier échelon. Les exploitations qui livrent aux fromageries artisanales sont moins favorables au maintien de la segmentation du lait que celles qui livrent à Mittelland Milch / Emmi, à Aaremilch ou à ZMP. Les exploitations livrant à Mittelland Milch / Emmi sont les moins opposées au maintien de la segmentation du lait, tandis que les exploitations livrant à Elsa y sont les plus opposées, bien qu'il faille tenir compte de la valeur d'incertitude pour ces dernières (voir note de bas de page 56).[82]
On constate plusieurs différences nettement significatives selon les acheteurs de lait en ce qui concerne la satisfaction avec les conditions de prise en charge et l'approbation du maintien de la segmentation du lait. L'évaluation de l'évolution du marché du lait montre également de légères différences significatives entre les acheteurs de lait, mais celles-ci sont moins marquées que pour les sous-questions b) et c).

[82] *N = 1724, sans les exploitations qui ont choisi l'option « ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les acheteurs de lait au premier échelon en ce qui concerne l'approbation du maintien de la segmentation du lait, F(9, 1714) = 4.93, p = < .001.* Pour un aperçu détaillé des résultats, voir annexe E, tableau 43E.

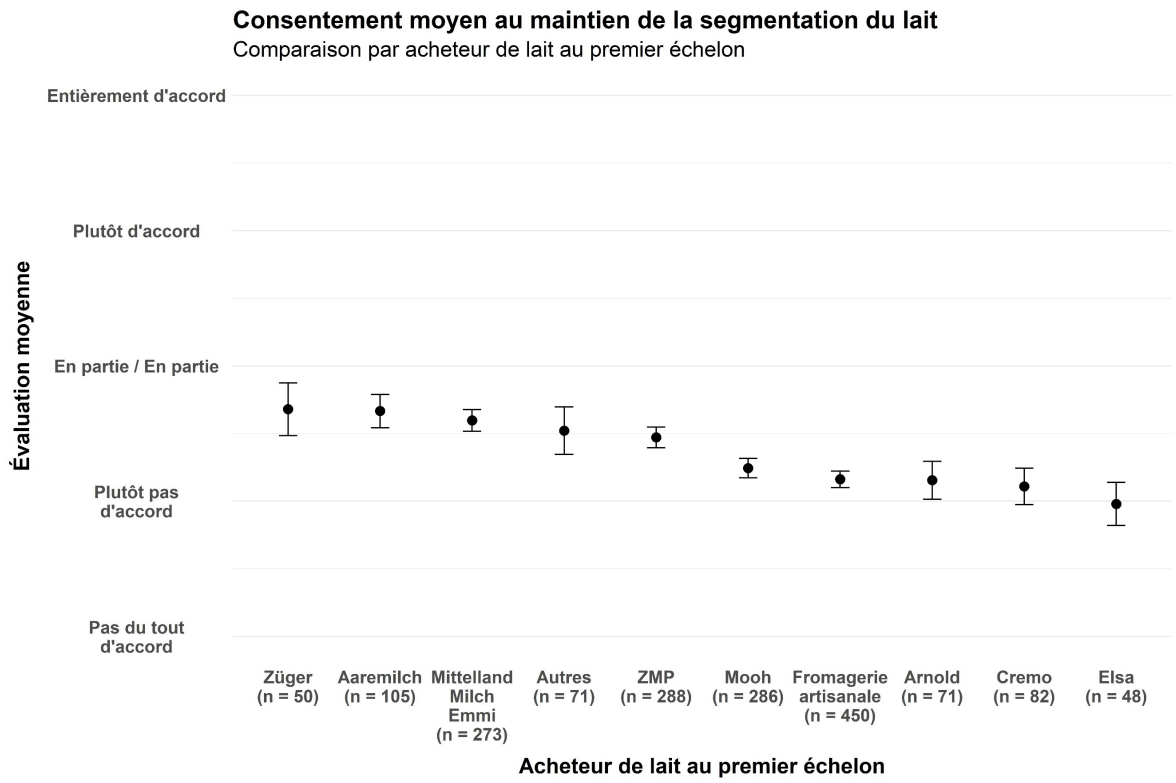

N = 1724, sans les exploitations ayant choisi l'option « ne sait pas ».

Fig. 43 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait - comparaison par acheteur de lait au premier échelon

2.10.4 Évaluation du marché du lait selon l'appartenance à une interprofession fromagère

Dans l'enquête il a été demandé si les personnes interrogées étaient membres d'une interprofession. 31% ont répondu par l'affirmative, 69% par la négative.[83] Les prix touchés par les productrices et producteurs varient considérablement selon les variétés de fromage AOP. La plupart des fromages au bénéfice d'une appellation d'origine et pouvant être attribués à une interprofession fromagère sont en outre fabriqués avec du lait cru produit sans ensilage, ce qui se répercute sur les suppléments. En comparaison avec le lait conventionnel, on constate que le prix le plus élevé a été obtenu pour le lait cru destiné à la fabrication de Gruyère AOP (86,72 ct/kg), tandis que le prix le plus bas a été payé pour le lait cru destiné à la fabrication d'Emmentaler AOP (73,29 ct/kg). Le prix du lait cru destiné à la fabrication d'Appenzeller s'élevait à 74,50 ct/kg et celui du Tilsiter à 74,52 ct/kg. Outre les prix, d'autres facteurs au niveau des conditions de prise en charge et des exigences envers la production peuvent influencer l'évaluation.

Question : *Y a-t-il des différences dans a) la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait, b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge et c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon l'appartenance à une interprofession fromagère ?*

[83] 1992 ont répondu à cette question, 616 par oui, 1376 par non.

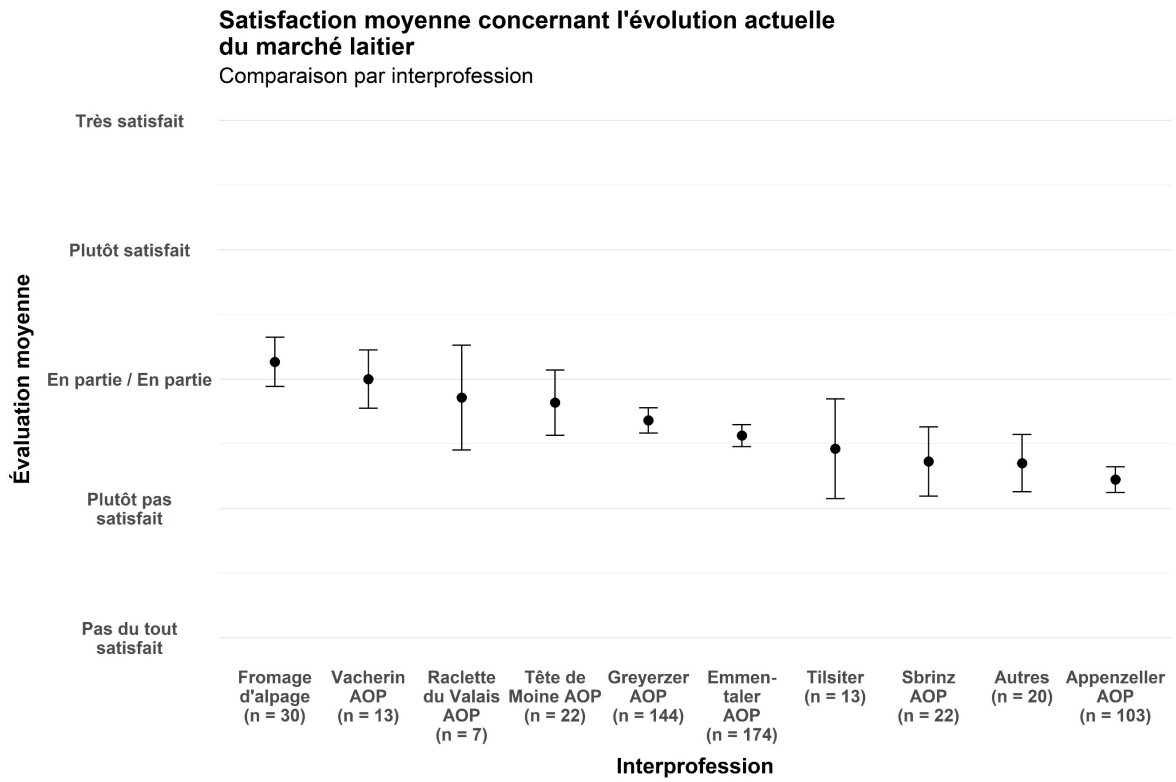

N = 548, à l'exclusion des exploitations ayant choisi l'option « Ne sait pas ».

Fig. 44 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait - comparaison selon l'affiliation à une interprofession fromagère

L'analyse montre que la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait varie de manière significative entre les différentes interprofessions et que par conséquent les exploitations évaluent différemment le marché du lait en fonction de leur appartenance à une interprofession fromagère.[84] Les exploitations affiliées aux interprofessions du fromage d'alpage ou du Gruyère AOP affichent un niveau de satisfaction plus élevé que celles qui sont affiliées à l'interprofession de l'Appenzeller AOP. La satisfaction moyenne des membres des interprofession de la Tête de Moine AOP, du Tilsiter, du Vacherin AOP et la Raclette du Valais AOP ne peut pas être comparée de manière fiable en raison des barres d'erreur élevées et du faible nombre (voir note de bas de page 56).[85] En tenant compte du fait que le nombre de productrices et producteurs de lait appartenant à ces interprofessions est faible dans l'enquête, on constate néanmoins que seuls les producteurs affiliés aux interprofessions du fromage d'alpage et du Vacherin AOP affichent une satisfaction moyenne (en partie/en partie) et que tous les autres se situent en dessous de « en partie/en partie ».

Contrairement à la sous-question a), aucune différence significative n'a été constatée entre les interprofessions en ce qui concerne la satisfaction avec les conditions de prise en charge. Cela montre que celles-ci sont généralement perçues comme similaires, indépendamment de l'appartenance à une interprofession fromagère.[86]

[84] *N = 548, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les organisations variétales en ce qui concerne la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait, F(9, 538) = 2.70, p = .004.*

[85] *N = 548, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse post-hoc Tukey-HSD montre que les exploitations affiliées à l'interprofession de l'Appenzeller AOP sont significativement moins satisfaites que les exploitations livrant du lait pour la fabrication de fromage d'alpage (différence = -0,91, p = .004). En outre, la satisfaction des exploitations affiliées à l'interprofession du Gruyère AOP est significativement plus élevée que celle des exploitations affiliées à l'interprofession de l'Appenzeller AOP (différence = 0,46, p = .049).*

[86] *N = 548, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur n'a pas montré de différences significatives entre les interprofessions fromagères en ce qui concerne la satisfaction avec les conditions de prise en charge, F(9, 538) = 1,26, p = .259. Pour un aperçu détaillé des résultats, voir l'annexe E, tableau 47E. Pour une visualisation de ce résultat, voir l'annexe C, figure 81.*

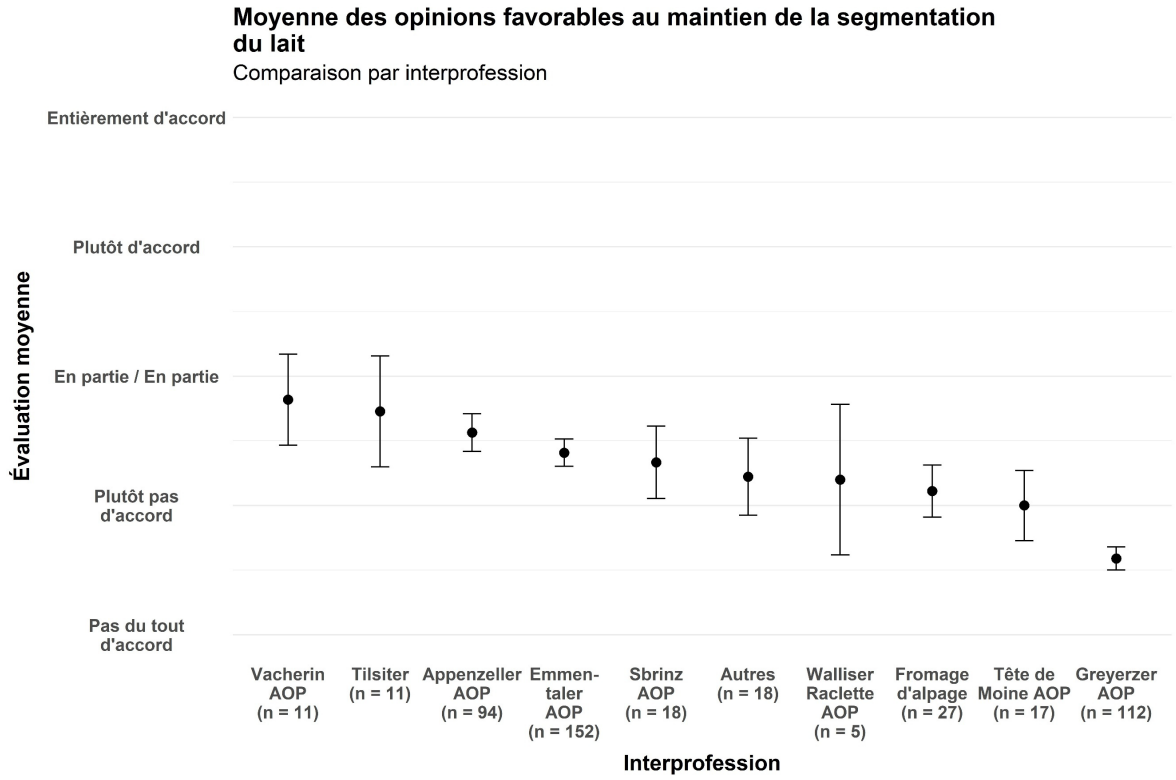

N = 465, sans les exploitations ayant choisi l'option « Ne sait pas ».

Fig. 45 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait - comparaison selon l'affiliation à une interprofession fromagère

Par contre, la sous-question c) concernant l'approbation du maintien de la segmentation du lait révèle des différences significatives entre les interprofessions fromagères.[87] La segmentation du lait est évaluée différemment selon l'affiliation des exploitations aux différentes interprofessions fromagères. De manière générale, l'approbation moyenne du maintien de la segmentation est plutôt faible pour toutes les interprofessions fromagères et n'atteint en aucun cas une évaluation moyenne (en partie/en partie). Les exploitations membres de l'interprofession du Gruyère AOP sont les plus opposées au maintien de la segmentation du lait par rapport à celles qui sont affiliées aux interprofessions de l'Appenzeller AOP[88] , de l'Emmentaler AOP[89] et du Vacherin AOP[90] . Cela pourrait notamment s'expliquer par le fait qu'une partie des exploitations qui produisent du lait cru pour la production de Gruyère AOP ne peut pas livrer tout le lait exclusivement dans ce canal (segment A et bon prix).

En résumé, on constate des différences concernant la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait et concernant l'approbation du maintien de la segmentation du lait en fonction de l'affiliation aux différentes interprofessions fromagères. Les exploitations affiliées aux interprofessions du fromage d'alpage et du Gruyère AOP affichent comparativement les taux de satisfaction les plus élevés avec l'évolution actuelle du marché du lait, tandis que celles qui sont membres de l'interprofession de l'Appenzeller AOP affichent les taux les plus bas. Par rapport aux autres, les productrices et producteurs membres de l'interprofession du Gruyère AOP sont les moins favorable au maintien de la segmentation.

[87] *N = 465, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur a montré des différences significatives entre les interprofessions fromagères en ce qui concerne l'approbation du maintien de la segmentation du lait, F(9, 455) = 5.18, p < .001.*

[88] *N = 465, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse post-hoc Tukey-HSD montre que les exploitations affiliées à l'interprofession du Gruyère AOP sont significativement moins favorables au maintien de la segmentation du lait que celles qui sont affiliées à l'interprofession de l'Appenzeller AOP (différence = -0.97, p < .001).*

[89] *N = 465, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Le post-hoc Tukey-HSD a montré que les exploitations affiliées à l'interprofession du Gruyère AOP étaient significativement moins favorables au maintien de la segmentation du lait que celles qui sont affiliées à l'interprofession de Emmentaler AOP (différence = -0.82, p < .001).*

[90] *N = 465, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse post-hoc Tukey-HSD a montré que les exploitations affiliées à l'interprofession du Gruyère AOP étaient significativement plus favorables au maintien de la segmentation du lait que celles qui sont affiliées à l'interprofession du Vacherin AOP (différence = 1.23, p = .048).*

2.11 Résumé : Évaluation du marché du lait en fonction de différents facteurs

L'analyse a montré que la situation géographique des exploitations avait une influence sur l'évaluation globale du marché du lait. Ainsi, les exploitations situées en zone de montagne évaluent globalement le marché laitier et ses instruments de manière plus négative que celles qui se trouvent en zone de collines et de plaine. On constate aussi des différences entre les régions. Les exploitations de Suisse romande sont manifestement moins satisfaites du marché laitier et de ses instruments que celles des autres régions, et ce bien que des prix à la production plus élevés aient pu être obtenus en Suisse romande. Les exploitations des régions qui présentent une forte proportion de zones de montagne sont plus ouvertes aux instruments de régulation tels qu'un prix minimum ou une forme de régulation des quantités.

Si l'on considère uniquement la relation entre les prix à la production et l'évaluation globale du marché du lait, on constate que des prix du lait plus élevés vont de pair avec une augmentation de la satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge et l'évolution actuelle du marché au lait. En ce qui concerne la segmentation du lait, on constate que les exploitations qui obtiennent des prix du lait bas et élevés rejettent davantage la segmentation que celles qui touchent des prix moyens. C'est précisément l'inverse concernant la question de l'introduction hypothétique d'une forme de régulation des quantités. Ce sont les exploitations qui vendent leur lait dans les fourchettes de prix moyennes qui s'y opposent le plus fortement. Il apparaît en outre que les exploitations réalisant des prix plus élevés ont tendance à s'opposer davantage à la fixation d'un prix minimum.

Alors que le prix du lait a un impact significatif sur l'évaluation globale du marché du lait par les productrices et producteurs, une telle influence n'a pas pu être constatée en ce qui concerne la quantité de lait annuelle.

L'évaluation globale du marché laitier diffère également en fonction des acheteurs de lait au premier échelon et, le cas échéant, de l'affiliation à une interprofession fromagère. Des différences significatives ont été constatées en fonction des acheteurs de lait au premier échelon en ce qui concerne la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait, les conditions de prise en charge et le maintien de la segmentation du lait. Les exploitations qui livrent leur lait à Züger sont par exemple en moyenne plus satisfaites des conditions de prise en charge que celles qui livrent à d'autres acheteurs, les exploitations livrant à Elsa affichant les taux de satisfaction les plus bas. En ce qui concerne la question du maintien de la segmentation du lait, il s'est avéré que les exploitations livrant à Mittelland Milch / Emmi étaient les moins opposées au maintien de la segmentation du lait, alors que celles qui livrent à Elsa y étaient les plus opposées. Les exploitations livrant aux fromageries artisanales s'opposent également plus à la segmentation du lait que celles livrant à Mittelland Milch / Emmi, à Aaremilch ou à la ZMP.

Parmi les exploitations interrogées, 616 sont affiliées à une interprofession fromagère. Il s'est notamment avéré que les exploitations affiliées aux interprofessions du fromage d'alpage et du Gruyère AOP étaient plus satisfaites de l'évolution actuelle du marché laitier que les exploitations affiliées à l'interprofession de l'Appenzeller AOP. En revanche, le maintien de la segmentation du lait a été comparativement le plus rejeté par les exploitations affiliées à l'interprofession du Gruyère AOP.

On constate aussi que l'évaluation globale du marché du lait et de ses instruments variait en fonction du mode de production. Ainsi, les exploitations bio sont plus satisfaites de l'évolution actuelle du marché laitier et des conditions de prise en charge que les productrices et producteurs de lait conventionnel.

Comme nous avons pu le montrer, le prix du lait a souvent une influence significative sur l'évaluation globale du marché laitier. Les suppléments étatiques de soutien du marché sont également importants pour la formation des prix. Près de la moitié des 1668 producteurs ont jugé le supplément de non-ensilage trop bas. Par ailleurs, plus de 67% des productrices et producteurs ayant répondu à ces questions souhaitent que les suppléments pour le lait transformé en fromage et pour l'affouragement sans ensilage leur soient versés directement et que les décomptes ne passent pas par les transformateurs.

3 Liens entre l'intensité de production et l'évaluation du marché du lait

Le chapitre 3 met en relation les résultats de l'enquête sur l'évaluation du marché du lait par les producteurs (cf. chap. 2.1 à 2.3) avec l'intensité de production et la quantité annuelle de lait. Les résultats concernant les éventuels liens entre l'intensité de production et la région sont également présentés. Le chapitre 3.1 explique tout d'abord comment l'indice d'intensité de la production a été développé sur le plan méthodologique.

3.1 Méthode de détermination de l'intensité de production (par animal et par surface) au moyen d'un indice

Afin d'appréhender l'intensité de la production des exploitations, un indice global qui prend en compte à la fois les indicateurs liés aux animaux et ceux liés à la surface a été développé. Les principales données de cet indice sont 1) la production laitière par vache et par an, 2) l'utilisation d'aliments concentrés par vache et par an, 3) l'utilisation d'aliments concentrés par kilogramme de lait et 4) le nombre d'unités de gros bétail consommant des fourrages grossiers (UGBFG) par hectare de surface herbagère. Notons que seuls les animaux de l'espèce bovine ont été pris en compte pour le calcul des UGBFG. Ces paramètres ont été choisis en raison de leur pertinence pour l'évaluation de l'intensité de la production laitière.
Les variables ont été calculées à partir des données brutes. Pour ce faire, les calculs suivants ont été effectués : la quantité de lait par vache a été déterminée en divisant la production annuelle par le nombre de vaches. L'utilisation d'aliments concentrés par vache a été déterminée en divisant la quantité par le nombre de vaches laitières. L'utilisation d'aliments concentrés par kilogramme de lait a été calculée en divisant la quantité utilisée par la production annuelle de lait. Le nombre d'UGBFG par hectare de surface herbagère a été calculé en divisant le nombre d'UGBFG par le nombre d'hectares de surface herbagère. Toutes les variables ont été standardisées au moyen d'une transformation z afin de les ramener à une échelle uniforme. Cette transformation a été effectuée afin qu'aucune variable n'ait une influence disproportionnée sur l'indice en raison d'unités de mesure différentes.
Une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée afin d'identifier les principales dimensions de l'intensité de la production et de déterminer la pondération de chaque variable. L'ACP a aidé à réduire les données à une dimension inférieure et à mettre en évidence les principaux facteurs d'influence. Un indice a été créé à partir des résultats de l'ACP. La première composante principale qui expliquait la plus grande part de variance a été utilisée pour calculer l'indice d'intensité de production. L'indice a ensuite été transformé de manière à inclure des valeurs comprises entre 0 et 100 afin de garantir une interprétation et une comparabilité intuitives.
L'ACP a débouché sur les résultats suivants : la première composante principale a expliqué 57,74% de la variance et la deuxième composante principale 26,11%, ce qui représente ensemble 83,85% de la variance totale. La contribution des différentes variables à la première composante principale étaient les suivantes : utilisation d'aliments concentrés par vache (39.1%), utilisation d'aliments concentrés par kilogramme de lait (29.6%), quantité annuelle de lait par vache (21.1%) et UGBFG par hectare de surface herbagère (10.2%).
Les lectrices et lecteurs intéressé-e-s par des résultats plus détaillés de l'ACP peuvent consulter l'annexe D.

3.1.1 Validation de l'indice d'intensité de production

Une validation en deux étapes a été effectuée afin de s'assurer que l'indice d'intensité de production reflète de manière fiable l'intensité de la production laitière. Elle a consisté à examiner la relation entre certaines caractéristiques et pratiques d'exploitation et l'intensité de la production ainsi que la relation avec des mesures telles que l'utilisation d'aliments concentrés et la production de lait par vache.

Comparaison des exploitations : relation entre les caractéristiques et les pratiques et l'intensité de production

Dans un premier temps, les différences d'intensité de production ont été analysées entre des exploitations ayant des caractéristiques et des pratiques différentes. Au total, 22 caractéristiques ont été prises en

compte dont l'utilisation d'aliments concentrés, l'équipement technologique des exploitations, les races bovines, les pratiques fourragères, les types d'aliments concentrés ainsi que les labels de production comme les certifications bio.[91] Cette analyse a permis de comparer l'intensité de production d'exploitations présentant certaines caractéristiques ou pratiques avec celle d'exploitations ne présentant pas ces caractéristiques. Par exemple, il s'est avéré que les exploitations bio avaient tendance à avoir une intensité de production plus faible, tandis que les exploitations avec des vaches Holstein présentaient des valeurs d'intensité plus élevées.

Analyse de corrélation : données quantitatives et intensité de production

Dans un deuxième temps, la relation entre l'intensité de production et plusieurs valeurs supérieures a été examinée. Il s'agissait de l'utilisation d'aliments concentrés, de la production laitière, des UGBF/ha et de l'utilisation des surfaces. Les différentes variables mesurées au sein de ces valeurs ont montré des corrélations significatives avec l'intensité de production, et ce dans le sens attendu. Par exemple, l'utilisation d'aliments concentrés et la quantité de lait par vache et par an sont fortement et positivement corrélées avec l'intensité de production.

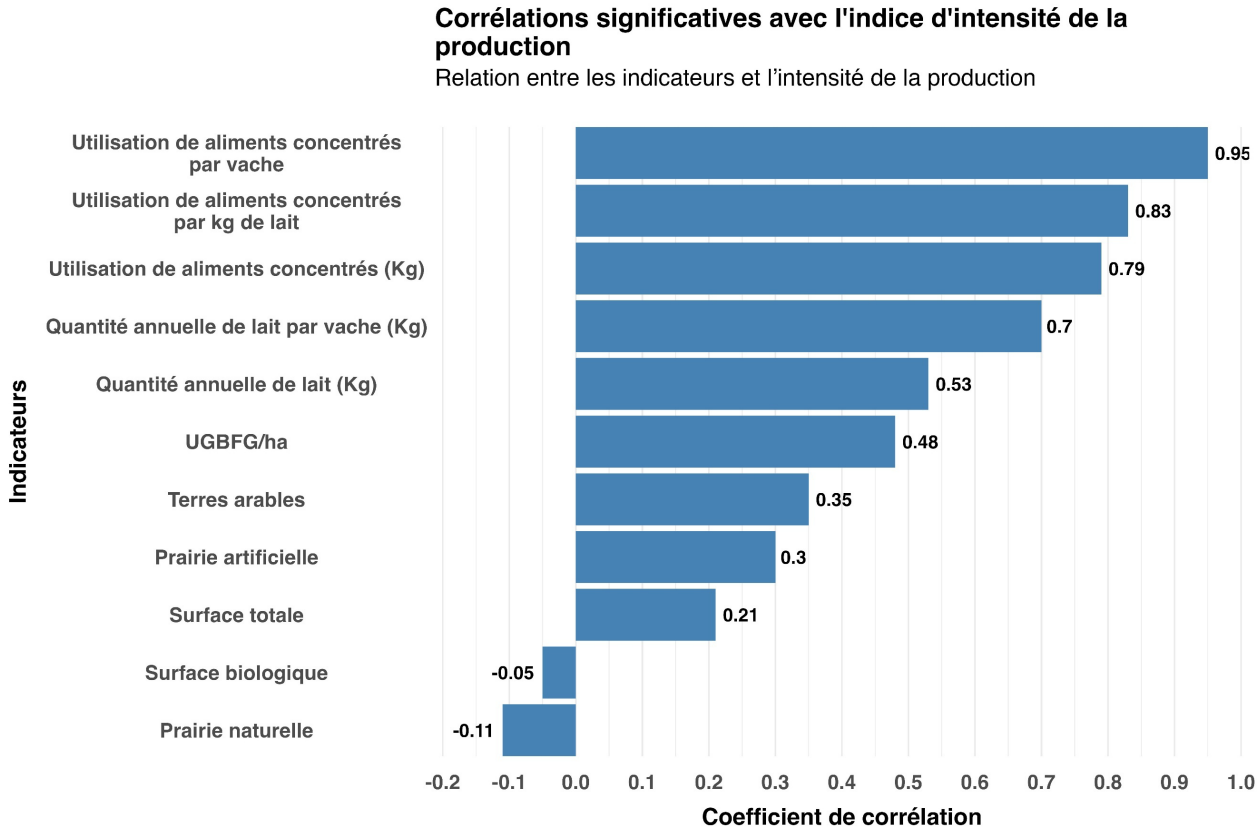

Fig. 46 : Corrélations significatives avec l'indice d'intensité de production

Les résultats de la validation confirment que l'indice développé reflète de manière fiable l'intensité de production et qu'il permet de comprendre les différences entre les exploitations, leurs caractéristiques, les pratiques de production et les variables mesurées. Les résultats détaillés de la validation et des tests statistiques peuvent également être consultés à l'annexe D.

3.2 Parenthèse : intensité liée à la surface (UGBFG/ha) par région

Comme on pouvait s'y attendre, les différences des valeurs UGBFG/ha varient d'une région à l'autre et reflètent les différentes pratiques agricoles, notamment concernant l'intensité de la production laitière

[91] Les caractéristiques suivantes ont été utilisées pour la validation : utilisation d'aliments concentrés, robot de traite, mélangeuse, pâture par demi-journée, pâture intégrale, les races Holstein, Red Holstein, Brown Swiss, Original Braunvieh, Swiss Fleckvieh, Simmentaler, Jersey, la zone, les types d'aliments concentrés : concentrés à haute teneur énergétique, concentrés équilibrés, concentrés à haute teneur en protéines, concentrés à haute teneur en protéines, les labels Bio Suisse et Demeter. Les résultats de la validation des différents critères peuvent être consultés dans leur intégralité en annexe D.

liée à la surface. La situation géographique et les conditions topographiques sont également déterminantes. L'analyse des valeurs UGBFG/ha par région (voir légende note 93) a révélé des différences significatives[92] entre les sept régions retenues dans l'enquête.[93]
La région 5 présente la valeur moyenne UGBFG/ha la plus élevée (2,1), suivie des régions 3, 4, 6 et 1. Ces dernières se situent toutes dans une fourchette très similaire d'environ 1,83 à 1,91 UGBFG/ha et ne se distinguent pas statistiquement les unes des autres. Cela indique que l'intensité par surface est plutôt comparable concernant les modes de production dans ces régions qui possèdent plus de surface dans la zone de plaine et des collines. En revanche, des différences significatives ont été constatées entre les régions susmentionnées et les régions 2 et 7, qui représentent des cantons avec des surfaces de production nettement plus grandes dans les zones de montagne.[94] La région 2 présente une valeur moyenne de 1,42 UGBFG/ha, la région 7 une valeur de 1,04 UGBFG/ha.

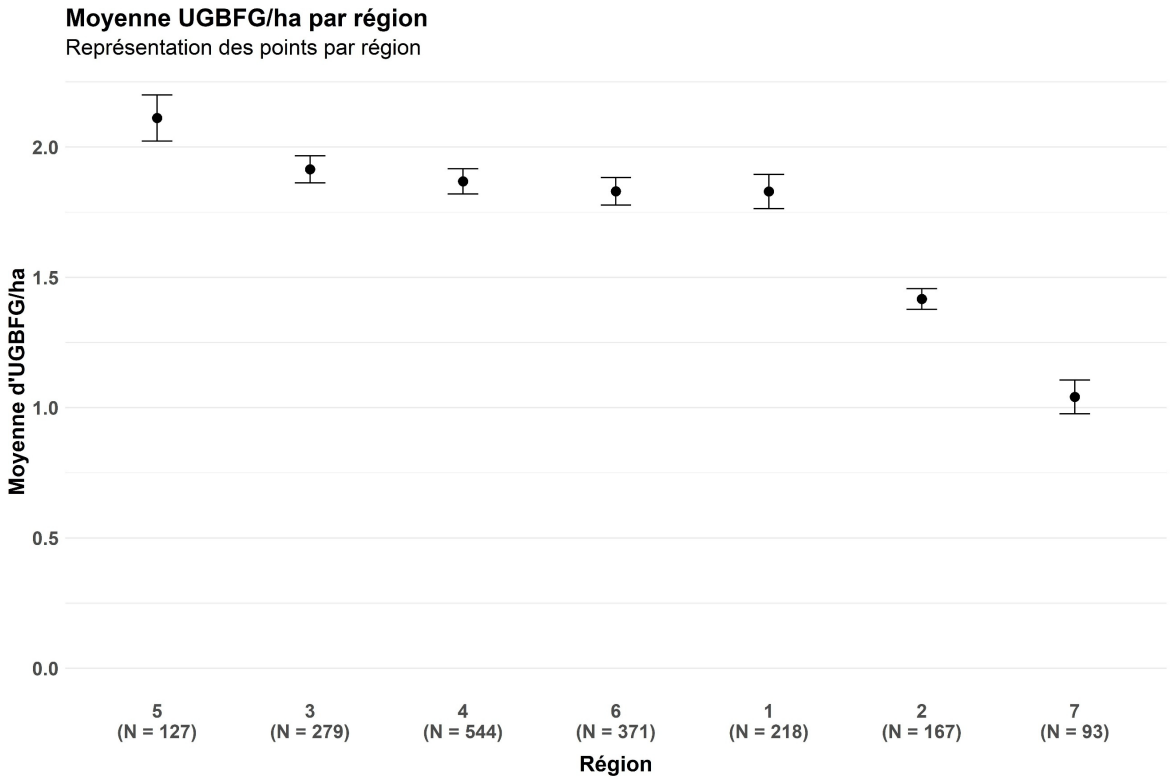

Fig. 47 : Valeurs moyennes des UGBFG/ha par région

La valeur UGBFG/ha la plus basse et celle de la région 7, à savoir des cantons du Valais et des Grisons. Elle diffère significativement de toutes les autres régions, ce qui s'explique par la proportion la plus élevée de zones de montagne dans la région 7, cela influant considérablement sur les pratiques agricoles et les possibilités d'utilisation des surfaces.

3.3 Répartition des exploitations laitières selon l'intensité et la quantité annuelle de lait

Le diagramme de dispersion ci-dessous permet de visualiser la relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait des exploitations.

[92] *N = 1799, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». Un test ANOVA à un facteur a montré des différences significatives pour l'UGBFG moyenne par région, F(4, 1792) = 17.09, p < .001.*
[93] Région 1 : Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura (Suisse romande)
Région 2 : Obwald, Nidwald, Uri, Glaris, Schwyz (Suisse centrale, production plutôt extensive)
Région 3 : Lucerne, Zoug (Suisse centrale, production plutôt intensive, quantités de lait/ha élevées)
Région 4 : Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Argovie, Soleure, Berne (Suisse du Nord-Ouest et Berne)
Région 5 : Zurich, Schaffhouse (région Zurich/Schaffhouse)
Région 6 : Saint-Gall, Thurgovie, Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures (Suisse orientale)
Région 7 : Valais, Tessin, Grisons (cantons avec une très forte proportion de zones de montagne)
[94] Pour les comparaisons individuelles complètes, voir l'annexe E, tableau 51E.

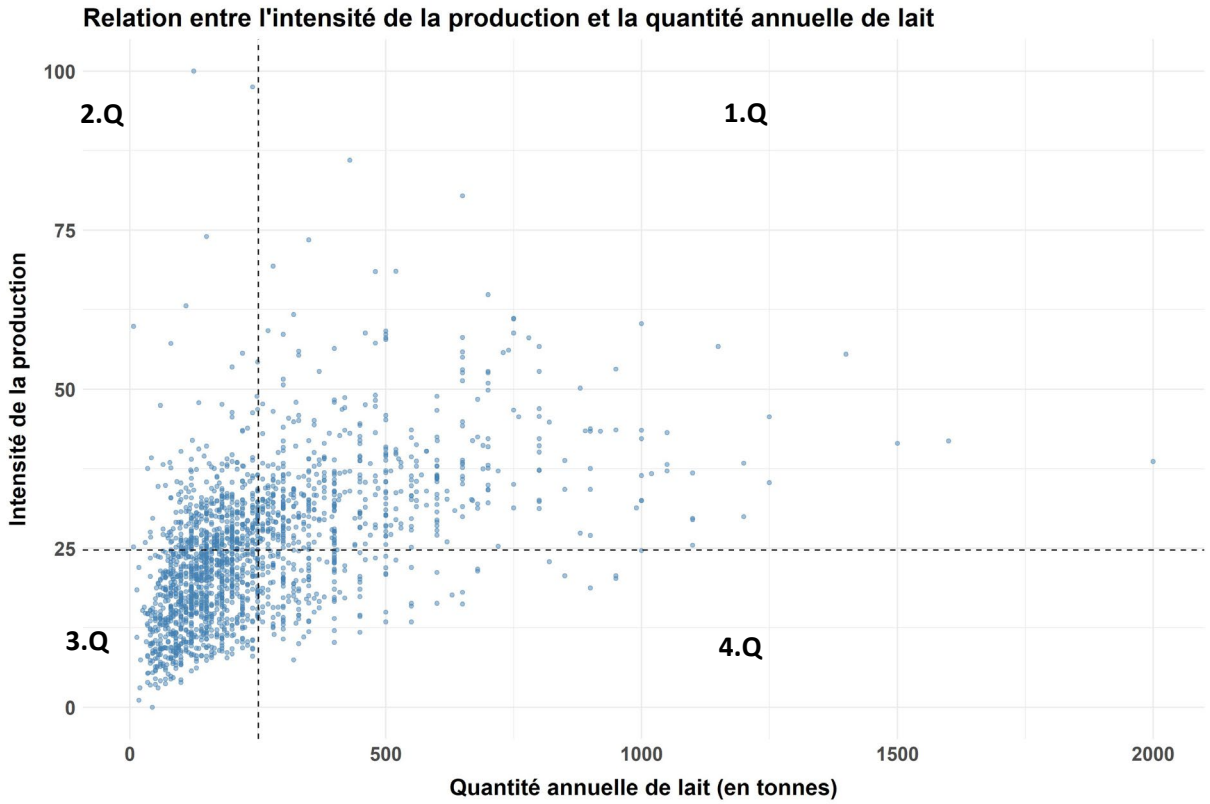

Fig. 48 : Relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait

Les différents points représentent les exploitations. L'intensité de production et la quantité annuelle de lait servent de variables dont les valeurs moyennes sont indiquées par des lignes pointillées dans le diagramme. La valeur moyenne, c'est-à-dire l'intensité de production moyenne, est de 25, tandis que la quantité de lait annuelle moyenne des exploitations est de 250 tonnes.
Les exploitations situées en dessous de la ligne horizontale se caractérisent par une intensité de plus en plus faible et misent en grande partie sur une alimentation fortement basée sur les herbages, tandis que les exploitations situées au-dessus de la ligne ont une production de plus en plus intensive, supérieure à la moyenne, et utilisent de manière accrue des aliments concentrés. A droite de la ligne verticale en pointillés se trouvent les exploitations dont la production laitière annuelle est de plus en plus inférieure à la moyenne, à gauche celles dont la production laitière annuelle est de plus en plus supérieure à la moyenne au fur et à mesure qu'elles se situent à gauche.
La figure 48 illustre la répartition des exploitations et montre une nette concentration dans différents domaines. Dans le 1er quadrant (1.Q) en haut à droite, se trouvent les exploitations dont l'intensité de production est de plus en plus élevée et dont la quantité annuelle de lait est supérieure à la moyenne, tandis que dans le 2^{e} quadrant (2.Q) en haut à gauche, se trouvent les exploitations dont l'intensité de production est également supérieure à la moyenne, mais dont la quantité annuelle de lait est inférieure à la moyenne. Dans le 3^{e} quadrant (3.Q) en bas à gauche, se concentrent les exploitations caractérisées par une faible intensité de production et une faible quantité annuelle de lait. Enfin, les exploitations situées dans le 4^{e} quadrant (4.Q) présentent une intensité de production inférieure à la moyenne et une quantité annuelle de lait de plus en plus supérieure à la moyenne.

3.3.1 Nombre des vaches laitières selon la quantité annuelle de lait et l'intensité de production

La figure ci-dessous montre également la relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait et indique, comme information supplémentaire par la coloration des points, le nombre de vaches laitières dans les exploitations réparti en trois catégories.[95] Les trois catégories sont codées en couleur de

[95] Écart-type du cheptel de vaches laitières : 20,96 ; valeur moyenne du cheptel de vaches laitières : 33,4.

la manière suivante : inférieur à la moyenne < 13 vaches laitières/exploitation (vert)[96] , moyen de 13 à 55 vaches laitières/exploitation (orange)[97] et supérieur à la moyenne > 55 vaches laitières/exploitation (violet). [98]

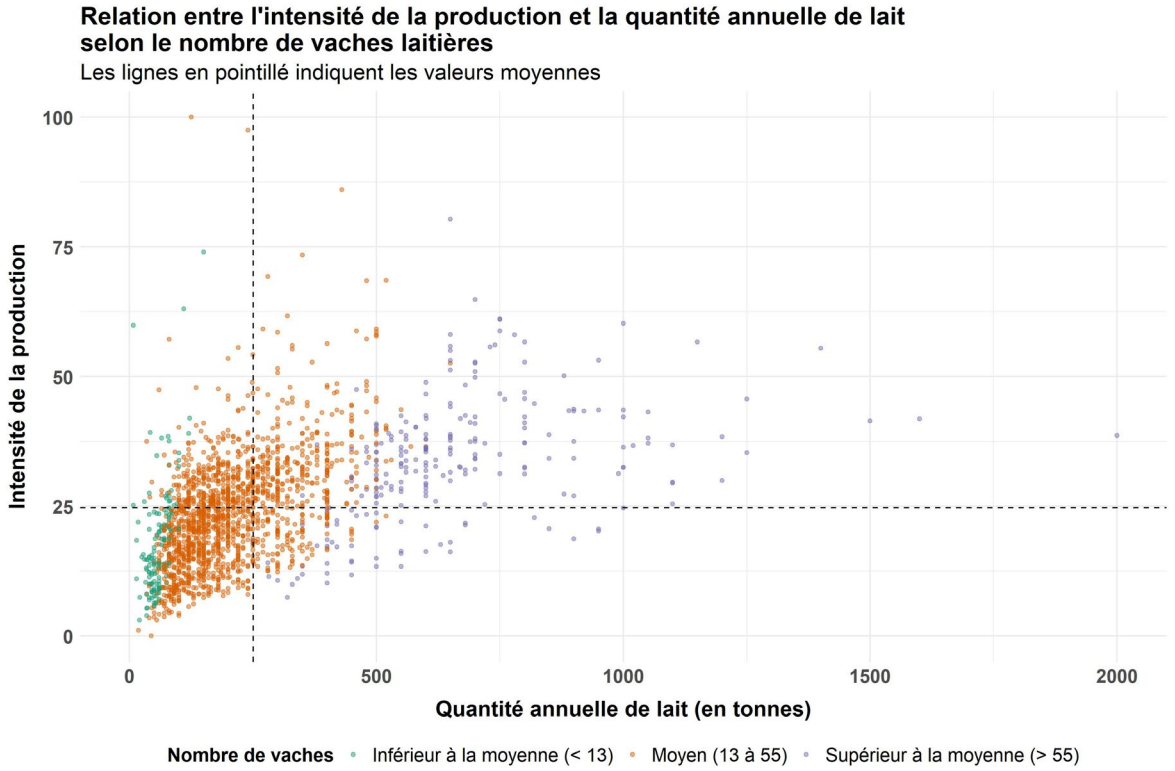

Fig. 49 : Relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait selon le nombre de vaches laitières

3.3.2 Quantité annuelle de lait et intensité de production par zone agricole

La figure 50 montre la relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait et indique par un code de couleur la zone agricole dans laquelle se trouvent les exploitations. Le bleu désigne les exploitations situées en plaine et dans la zone des collines, tandis que le vert indique les exploitations situées dans les zones de montagne. Il apparaît clairement que les exploitations situées dans les zones de montagne ont tendance à produire des quantités de lait annuelles avec une faible intensité, qui se situent pour la plupart en dessous de la moyenne. Pour les exploitations de plaine, la dispersion est moins concentrée et se répartit sur les quatre quadrants. Toutefois, les exploitations de plaine sont bien plus nombreuses que celles de montagne à produire avec une intensité supérieure à la moyenne et à atteindre des quantités de lait annuelles plus élevées, supérieures à la moyenne.

[96] Correspond à environ un écart-type en dessous de la moyenne de notre échantillon.
[97] Correspond approximativement à la plage entre un écart-type en dessous et au-dessus de la moyenne.
[98] Correspond à environ un écart-type au-dessus de la moyenne de notre échantillon.

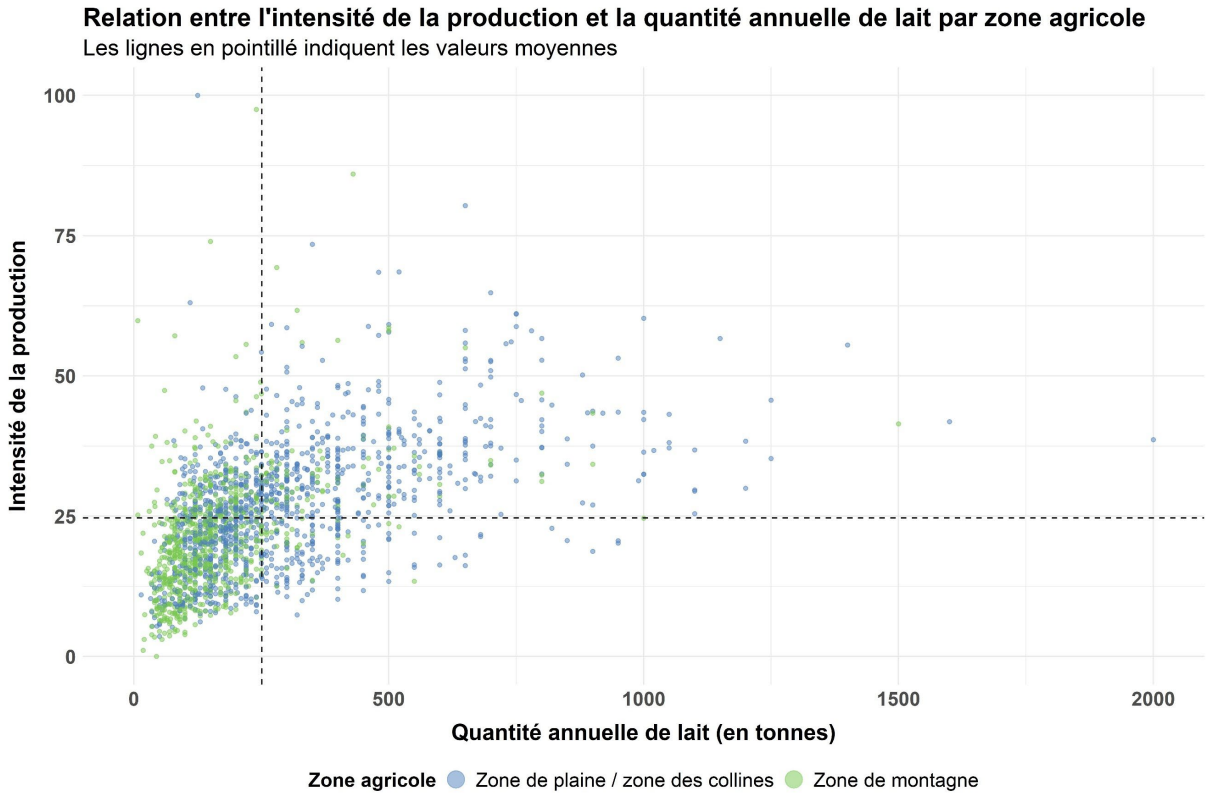

Fig. 50 : Relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait par zone géographique

Les quantités annuelles de lait coïncident avec la visualisation des enquêtes de l'OFAG sur les livraisons de lait par année civile dans les communes comme le montre la figure 51.[99] Les quantités annuelles de lait les plus élevées sont atteintes dans les zones de plaine et de collines, en particulier dans le canton de Lucerne et dans la région du lac de Constance, qui présentent une densité d'animaux élevée (consommateurs de fourrages grossiers et monogastriques).

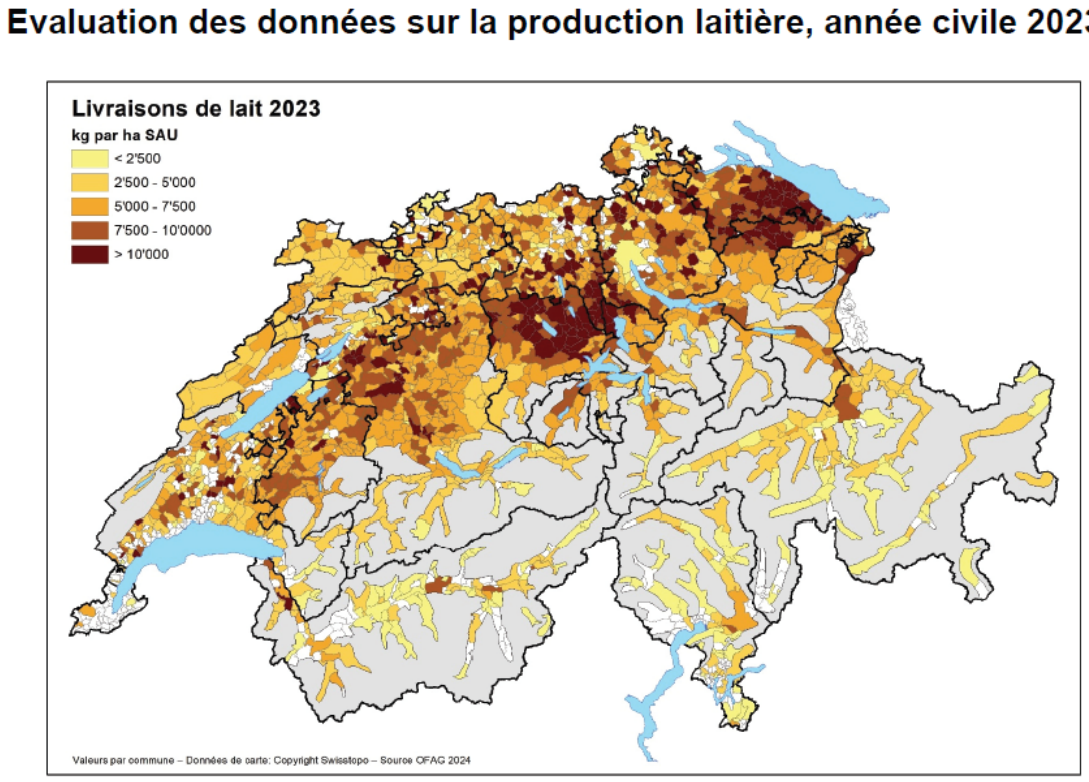

Fig. 51 : Évaluation des données sur la production laitière de l'année civile 2023

[99] OFAG. 2024. Évaluation des données sur la production laitière de l'année civile 2023.

3.3.3 Liens entre l'appréciation, l'intensité de production, la quantité annuelle de lait et la surface agricole utile

Le chapitre 2.9 a déjà montré que les exploitations dont le prix du lait est plus élevé sont nettement plus satisfaites de l'évolution actuelle du marché du lait et des conditions de prise en charge que celles dont le prix du lait est bas. Le chapitre 3.3.3 examine maintenant si et dans quelle mesure on peut établir un lien entre l'évaluation du marché du lait par les productrices et producteurs et leurs stratégies de production en ce qui concerne l'intensité de production et la quantité annuelle de lait.

Différentes hypothèses ont été examinées, en particulier la couverture des coûts et la rentabilité en lien avec la satisfaction et l'évaluation du marché du lait. L'évaluation des données qualitatives au chapitre 2 a montré que le degré de viabilité et de rentabilité d'une exploitation laitière ainsi que le revenu influencent l'évaluation du marché du lait par les productrices et producteurs. Il était donc intéressant de savoir comment les différentes stratégies de production se répercutaient sur l'évaluation du marché par les productrices et producteurs. Diverses études ont déjà démontré que le prix du lait, la quantité de lait et la part de pâture ont une influence significative sur le revenu des exploitations laitières et que le régime d'affouragement a une influence considérable sur la réduction des coûts.[100] Dans un contexte d'augmentation croissante des coûts des intrants, en particulier des aliments concentrés, les exploitations pratiquant la pâture peuvent obtenir une meilleure rentabilité grâce aux faibles coûts des intrants que les exploitations pratiquant une alimentation intensive à l'étable, en particulier lorsque le prix du lait n'augmente proportionnellement pas dans les mêmes proportions que les coûts de production (Gazzarin et al. 2011 et Hofstetter et al. 2014).

Les analyses suivantes ont consisté à vérifier si une intensité élevée, supérieure à la moyenne, de la production laitière associée à une quantité annuelle totale de lait également supérieure à la moyenne conduit à une bonne, voire très bonne, satisfaction avec le système du marché du lait, des conditions de prise en charge et plutôt à une approbation du maintien de la segmentation (ou non). Les exploitations qui ont choisi cette stratégie pourraient profiter d'économies d'échelle et mieux amortir les coûts d'investissement élevés (exploitations dans le 1er quadrant).

A l'inverse, on peut supposer que les exploitations qui présentent également un degré d'intensité supérieur à la moyenne, mais dont la quantité annuelle totale de lait est inférieure à la moyenne, couvrent moins bien leurs coûts de production et seraient donc plutôt mécontentes du marché laitier (exploitations dans le 2e quadrant).

Comme troisième hypothèse, nous avons estimé que les exploitations ayant un degré d'intensité tendanciellement bas et inférieur à la moyenne, et donc des coûts d'intrants plus faibles, obtiennent une bonne rentabilité avec une quantité de lait annuelle moyenne à supérieure à la moyenne et sont par conséquent plus satisfaites du marché du lait (exploitations dans le 3e quadrant).

Nous avons également cherché à savoir si les exploitations dont l'intensité de production est faible, inférieure à la moyenne, dont la quantité de lait annuelle est en même temps inférieure à la moyenne et qui touchent donc un revenu plutôt faible présentent une évaluation moyenne à moins bonne du marché du lait (exploitations dans le 4e quadrant).

La question générale suivante a été déduite de ces hypothèses :

Est-il possible d'établir des liens de cause à effet entre la stratégie de production - intensité de production, quantité annuelle de lait et surface agricole utile - et a) la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait, b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge et c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait ?

Afin de déterminer si et dans quelle mesure l'évaluation du marché du lait est influencée par la quantité annuelle de lait et l'intensité de production, l'analyse a été effectuée en utilisant la régression linéaire multiple pour les 3 questions partielles (a-c). L'interaction entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait a notamment été prise en compte. En outre, l'importance de la surface agricole utile a été

[100] Haas T, Hofstetter P. 2017. Production laitière : la quantité de lait vendue et la part de pâture influencent le revenu du travail, 356-363 et Gazzarin C, Haas T, Hofstetter P, Höltschi M. 2018. Série Comparaison des systèmes Hohenrain II. Production laitière : l'herbe fraîche avec peu de concentrés est payante, 148-155.

vérifiée car les paiements directs liés à la surface ont aussi une influence sur le revenu total des exploitations.[101] Une surface suffisamment grande offre également une meilleure base fourragère propre à la ferme ce qui réduit les intrants achetés. Il s'agissait donc de vérifier si et dans quelle mesure la surface utile disponible a éventuellement une influence sur l'évaluation et la satisfaction des exploitations.

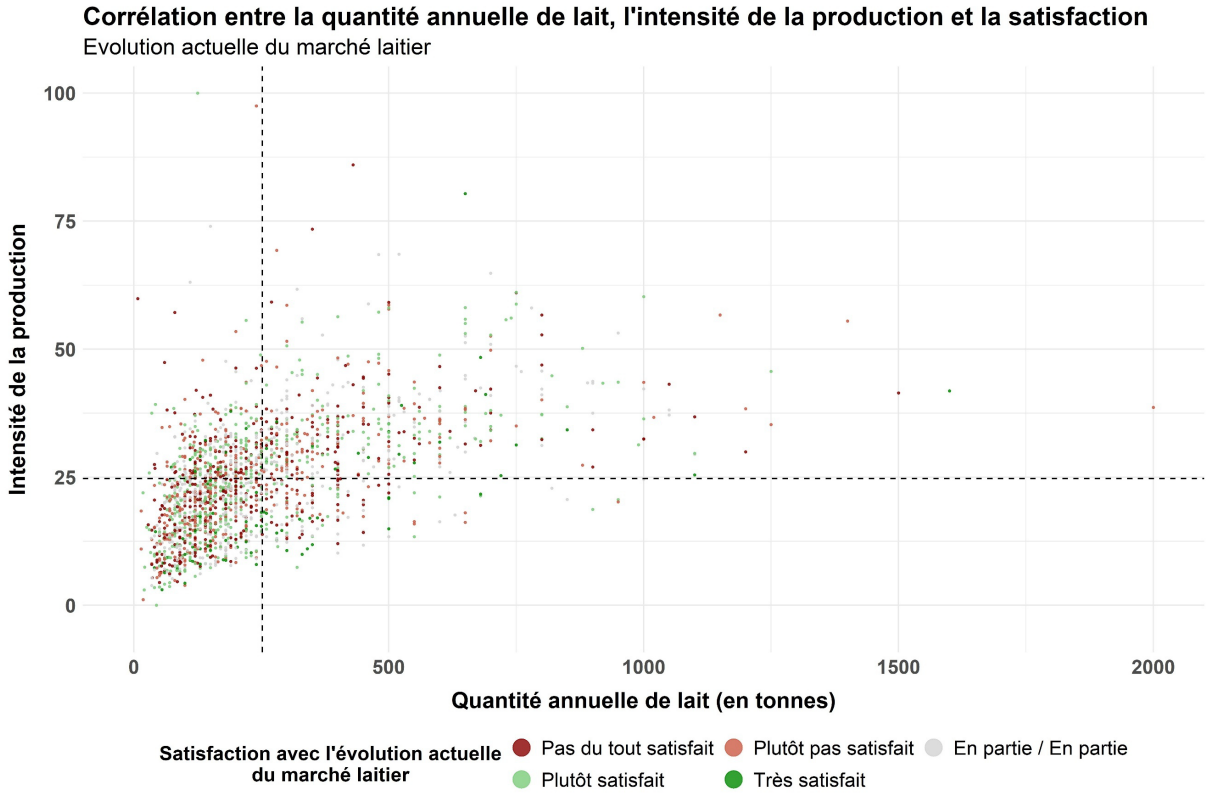

Fig. 52 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction - évolution actuelle du marché laitier

La figure 52 montre les interactions concernant la question partielle a), c'est-à-dire entre l'intensité de production, la quantité annuelle de lait et la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier.
Les résultats montrent que l'intensité de production a un effet négatif significatif sur la satisfaction avec l'évolution du marché du lait. Cela signifie que les exploitations dont l'intensité de production est supérieure à la moyenne et donc dont les coûts des intrants sont plus élevés ont tendance à être plus insatisfaites de l'évolution du marché du lait que celles dont l'intensité de production est inférieure à la moyenne.[102] En d'autres termes, les exploitations situées au-dessus de la ligne horizontale en pointillés (dans les quadrants 1 et 2), c'est-à-dire celles dont l'intensité de production est supérieure à la moyenne, ont tendance à être plus insatisfaites de l'évolution actuelle du marché du lait que celles situées en dessous de cette ligne, indépendamment de la quantité de lait annuelle. De plus, l'interaction entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait n'est pas significative, ce qui indique que l'effet de l'intensité de production sur la satisfaction ne dépend pas de la quantité annuelle de lait. Cela signifie que l'hypothèse selon laquelle une intensité élevée et supérieure à la moyenne de la production laitière couplée à une quantité annuelle totale de lait également supérieure à la moyenne conduit à une bonne satisfaction avec le système du marché laitier ne peut pas être confirmée en l'état. Les économies d'échelle réalisées par les exploitations présentant une intensité élevée et une quantité de lait importante n'ont donc pas d'effet correspondant ici. De plus, il n'y a pas d'influence significative de la surface agricole utile sur la satisfaction.

[101] Sur la base des données, il n'est pas possible de faire des déclarations différenciées sur les effets des différents types de paiements directs. Cette interrogation porte donc de manière très générale et indirecte sur les paiements directs liés à la surface, par exemple la contribution de base.

[102] *N = 1995, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». La régression linéaire multiple a montré que l'intensité de production a un effet principal significatif sur la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait (β = -0.01, p = .007). L'ensemble du modèle a expliqué environ 0,55% de la variance (R^2 = 0. 006).* Voir le tableau 52E pour tous les résultats statistiques.

Par conséquent, la surface utile et les paiements directs généraux qui y sont liés n'ont pas d'influence significative sur la satisfaction des exploitations avec l'évolution actuelle du marché du lait.

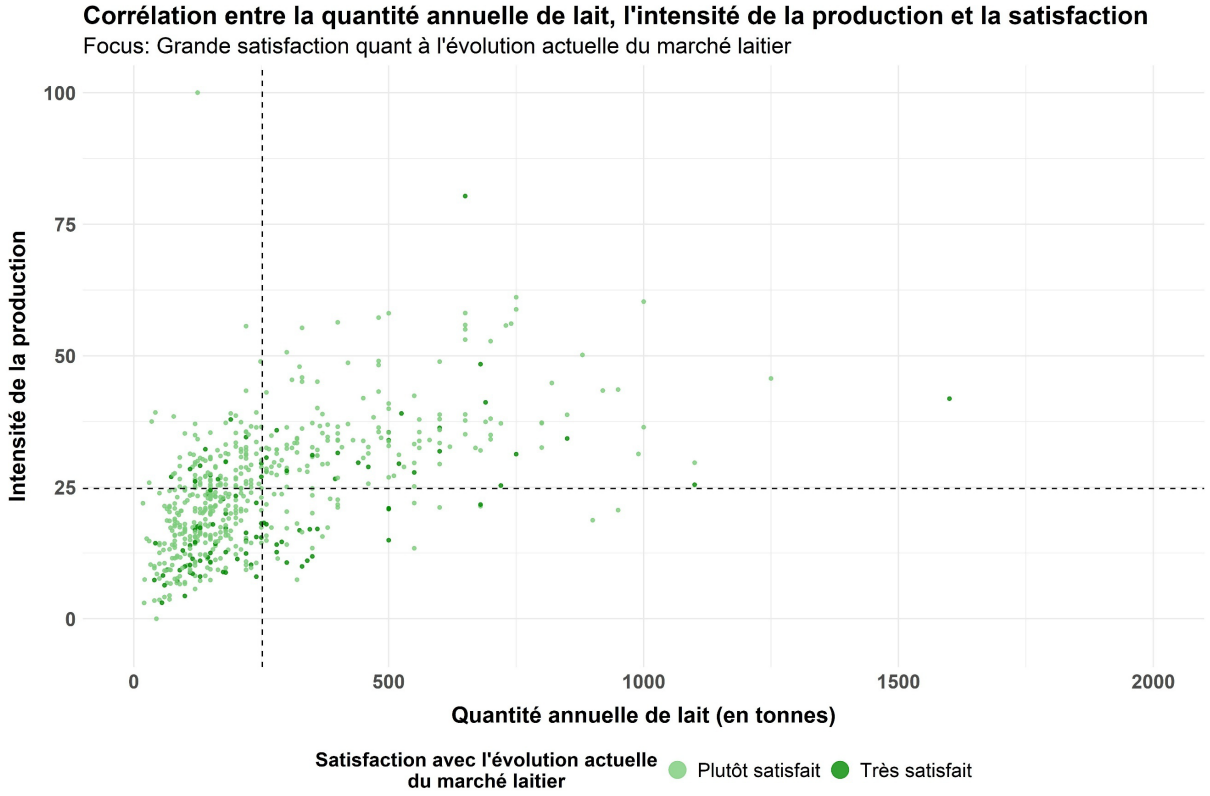

Fig. 53 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction – focus : satisfaction élevée avec l'évolution actuelle du marché du lait

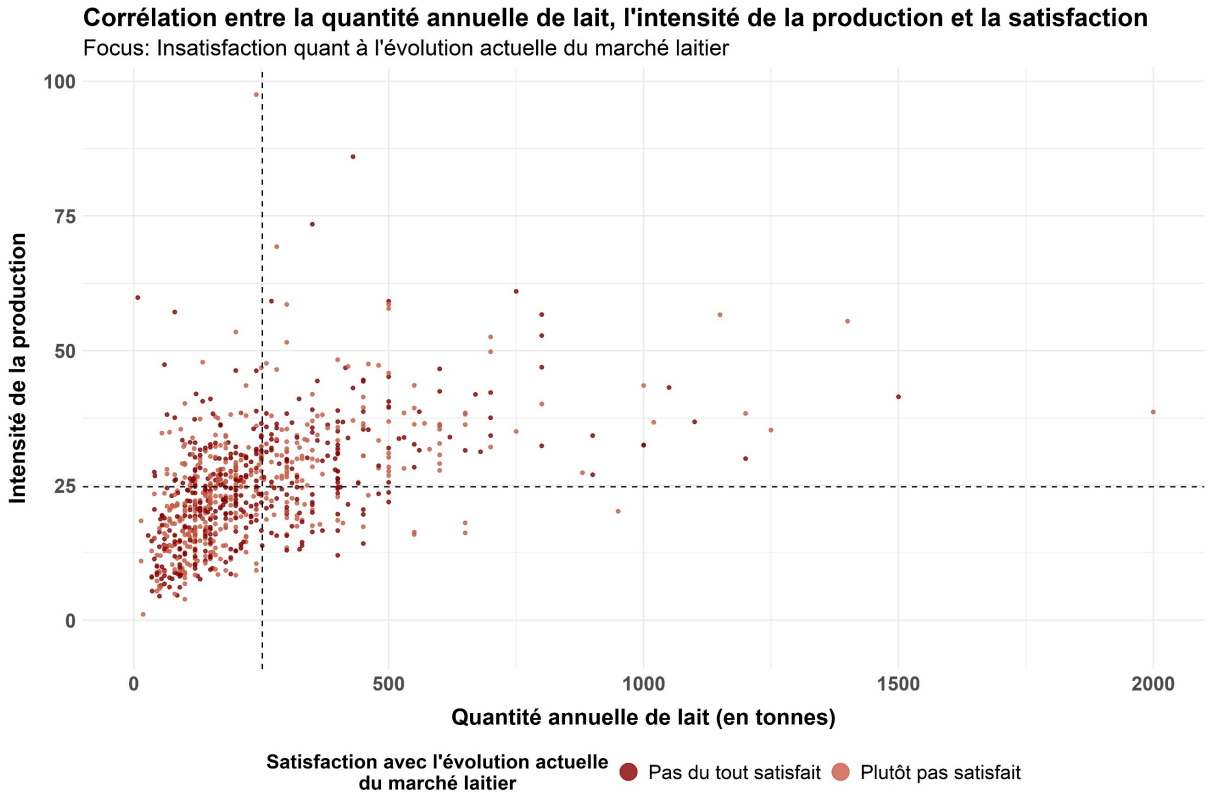

Fig. 54 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction – focus : faible satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait

Pour mieux illustrer le graphique du haut, les exploitations ont été réparties entre « très satisfait » et « plutôt satisfait » (fig. 53) et entre « pas du tout satisfait » et « plutôt pas satisfait » (fig. 54) dans les deux graphiques suivants. Les entreprises qui ont coché la réponse « en partie/en partie » ne sont pas représentées ici. Cela permet de voir encore mieux qu'un grand nombre d'exploitations ont un faible niveau de satisfaction au-dessus de la ligne horizontale pointillée.
Les analyses relatives aux deux autres questions partielles ont porté sur les relations concernant b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge et c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait en fonction de l'intensité de production, de la quantité annuelle de lait et de la surface totale.
Dans les deux analyses, ni l'intensité de production, ni la quantité annuelle de lait, ni la surface totale n'ont eu d'influence significative sur la satisfaction avec les conditions de prise en charge ou sur l'approbation du maintien de la segmentation.

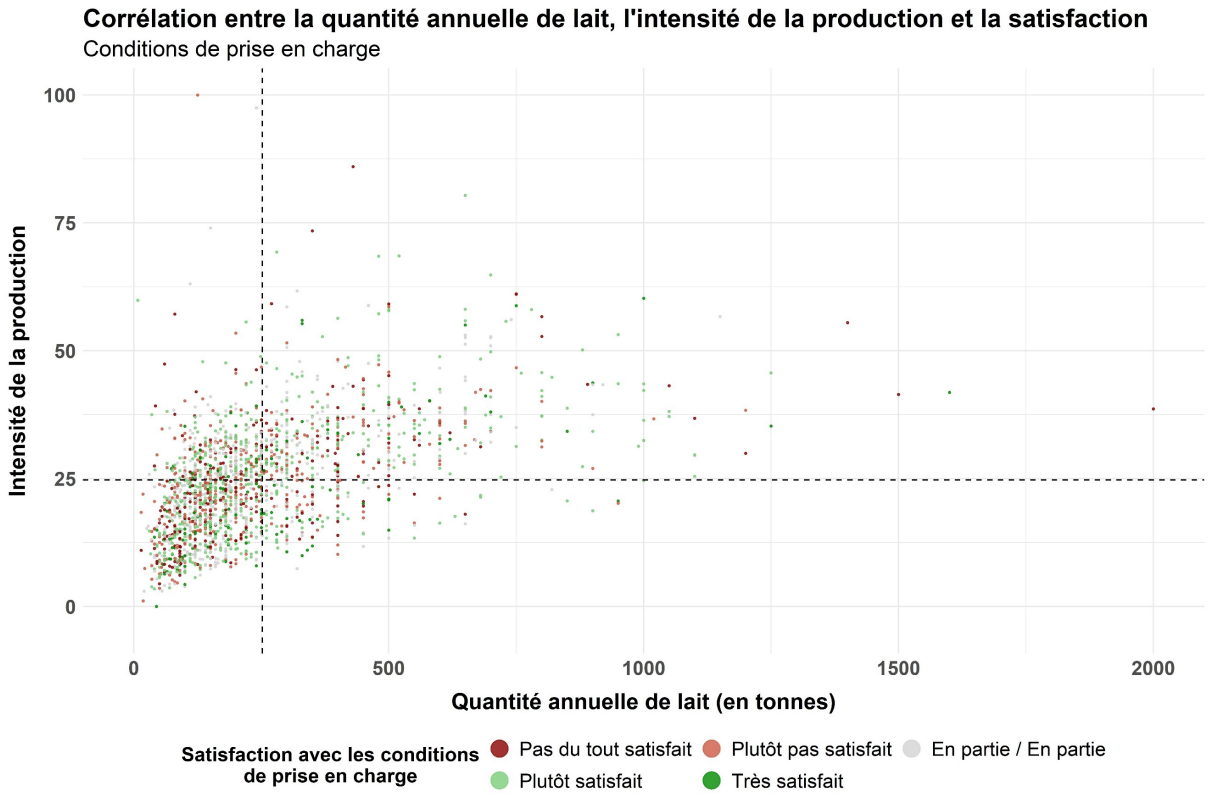

Fig. 55 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction avec les conditions de prise en charge[103]

De même, l'interaction entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait ne montre pas d'effet significatif, tant pour la sous-question b)[104] que pour la sous-question c)[105] . Cela signifie que le degré de satisfaction avec les conditions de prise en charge et le degré d'approbation du maintien de la segmentation sont indépendants de la quantité de lait annuelle et de l'intensité de production. Pour les deux analyses, la visualisation dans les deux graphiques suivants ne permet pas non plus de représenter un modèle clair à cet égard.
La figure 56 ne montre qu'un seul résultat qui a déjà été mentionné à plusieurs reprises. Une quantité nettement plus grande de points rouges dans les quatre quadrants indique qu'une majorité de productrices et producteurs n'est pas du tout ou plutôt pas d'accord avec le maintien de la segmentation. Ceci est néanmoins également indépendant de la quantité de lait annuelle et de l'intensité de production.

[103] Les résultats ont également été visualisés séparément pour les catégories « très » et « plutôt satisfait » et pour les catégories « pas du tout » et « plutôt pas satisfait" »et peuvent être consultés dans l'annexe C aux figures 82 et 83.
[104] *Voir le tableau 53E pour tous les résultats statistiques.*
[105] *Voir le tableau 54E pour tous les résultats statistiques.*

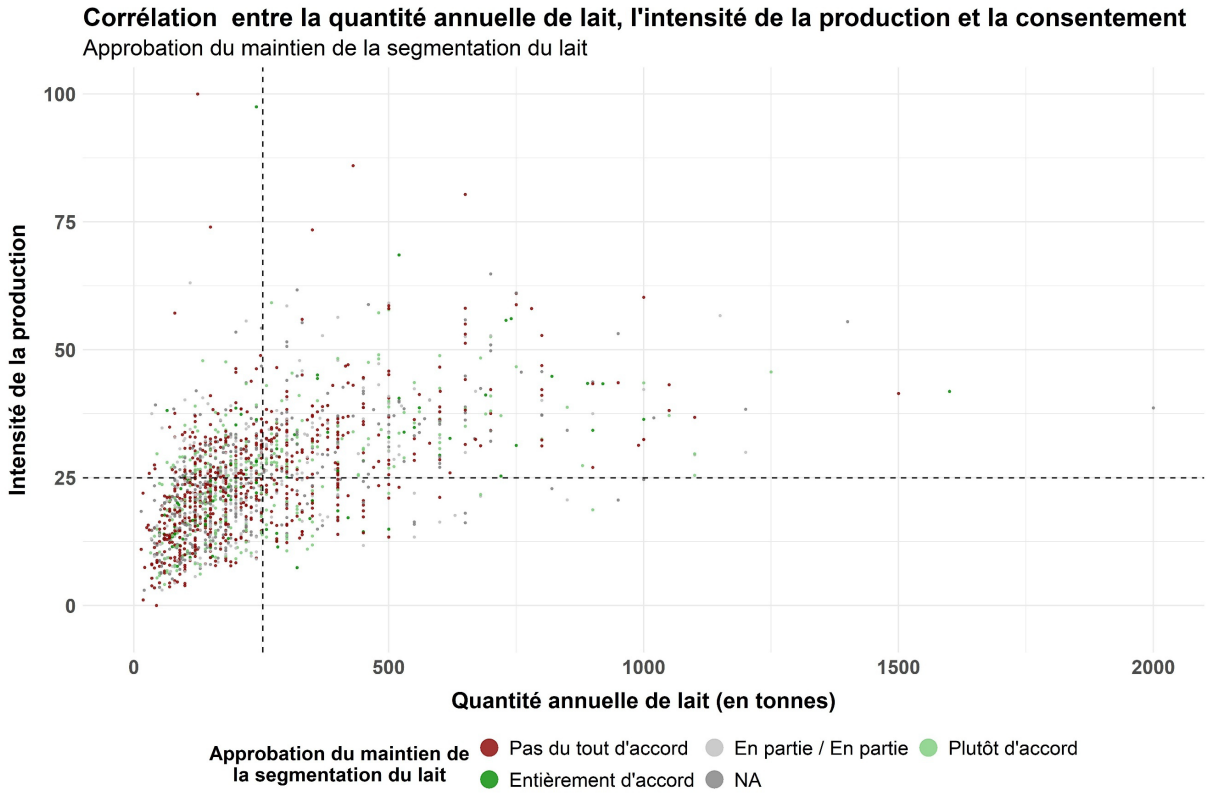

Fig. 56 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et l'approbation du maintien de la segmentation[106]

En résumé, les analyses montrent que l'intensité de production n'a qu'un effet négatif significatif sur la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché laitier. Mais ni l'intensité de production, ni la quantité annuelle de lait n'ont d'influence significative sur la satisfaction avec les conditions de prise en charge ou avec la segmentation du lait.

3.4 Résumé succinct de l'évaluation du marché du lait en fonction de l'intensité de production et d'autres facteurs

Les résultats de la question partielle a) concernant l'évaluation de l'évolution du marché du lait montrent qu'une production coûteuse avec beaucoup d'intrants, même avec des quantités de lait annuelles supérieures à la moyenne, conduit à un degré de satisfaction moins élevé avec le système du marché du lait qu'une stratégie de production plus extensive avec moins de coûts externes. Ce résultat coïncident avec les études qui montrent qu'une réduction systématique des coûts des intrants a un effet plus favorable sur le revenu que le fait de miser sur des recettes plus élevées en augmentant la production laitière et avec un affouragement plus intensif (Gazzarin et al. 2018 et 2011). Pour pouvoir réellement profiter d'économies d'échelle dans ce domaine, il faudrait parvenir à une augmentation très nette de la production permettant de réduire les coûts structurels fixes, ce qui n'est pas possible de manière générale pour les exploitations dans le contexte suisse de production et de coûts.
L'intensité de production et la quantité de lait n'ont toutefois pas eu d'influence significative sur l'évaluation des conditions de prise en charge ou sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait, à savoir qu'il n'a pas été possible de dégager un modèle clair à cet égard. Il est probable que d'autres facteurs jouent un rôle décisif, notamment le prix du lait, mais aussi des aspects qui n'ont pas été demandés comme le revenu/h. Les résultats de l'enquête ont montré que la segmentation du marché du lait n'est pas un facteur déterminant.

[106] Les résultats ont également été visualisés séparément pour les catégories « très » et « plutôt satisfait » et pour les catégories « pas du tout » et « plutôt pas satisfait » et peuvent être consultés dans l'annexe C aux figures 84 et 85.

4 Perspectives d'avenir des exploitations laitières

Dans ce chapitre, l'accent est mis sur les perspectives d'avenir et les projets pour leurs exploitations laitières des personnes interrogées. Les questions portaient sur un horizon de six ans. Comme l'enquête a été réalisée fin 2022, les réponses se rapportent donc à la période 2022-2028. Dans la partie descriptive, les réponses, lesquelles se trouvent également dans leur intégralité dans le rapport descriptif à annexe B, sont résumées et complétées par des évaluations qualitatives.
Les analyses ont mis en relation les différents projets d'avenir avec l'évaluation du marché du lait par les producteurs, avec le prix du lait et avec les zones agricoles. En outre, il était intéressant de savoir si des liens existaient entre l'intensité de production actuelle et des éventuelles intentions d'intensification ou d'extensification.

Partie A : Analyse descriptive/qualitative

4.1 Plans d'avenir de l'exploitation

Il s'agissait tout d'abord de déterminer combien de personnes interrogées poursuivraient la production au cours des six prochaines années, combien avaient trouvé une solution pour la succession et combien cesseraient complètement leur activité. Dans le jeu de données épuré comprenant 2007 exploitations, 1471 personnes interrogées ont indiqué qu'elles poursuivraient elles-mêmes l'exploitation, 383 qu'elles transmettraient l'exploitation au sein de la famille, 44 qu'elles transmettraient l'exploitation à l'extérieur de la famille et 109 qu'elles cesseraient complètement leu activité. Selon le jeu de données épuré, 5,4% des personnes interrogées cesseront complètement leur activité. [107]

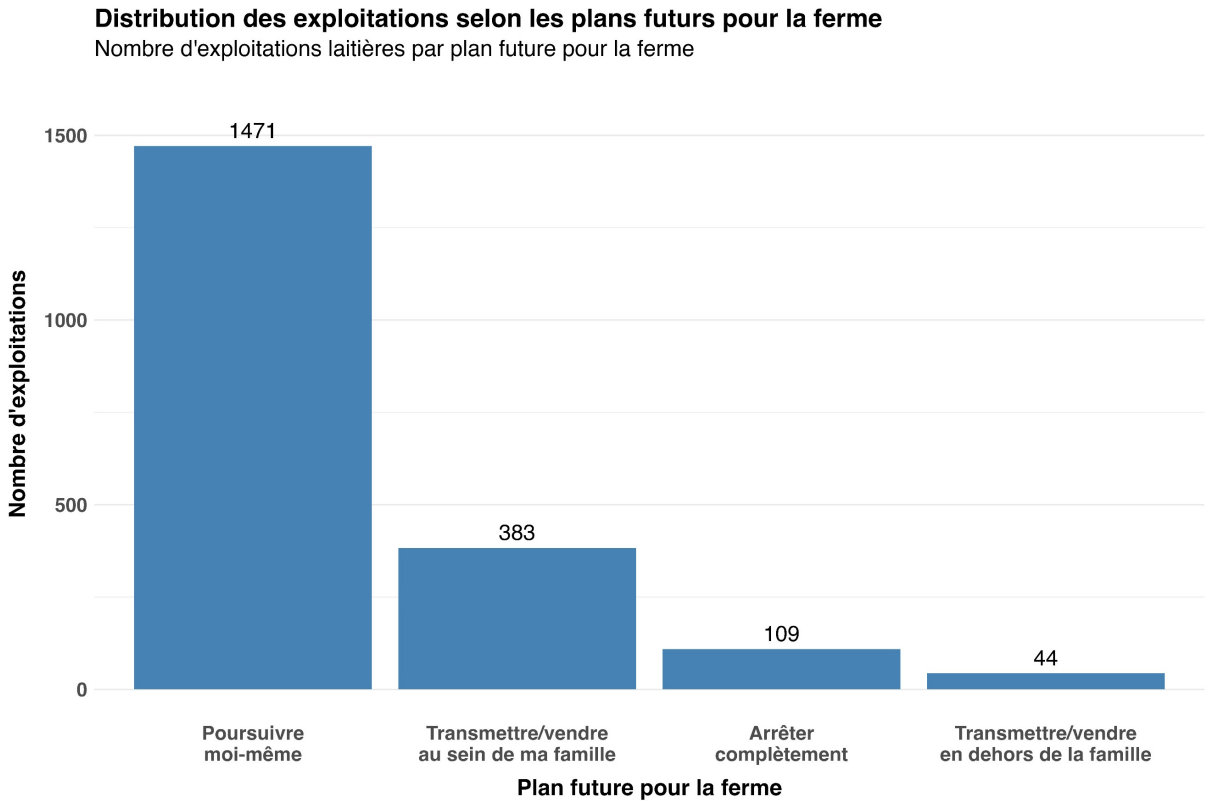

Fig. 57 : Répartition des exploitations laitières selon leur plans pour l'avenir

Les productrices et producteurs qui n'ont pas l'intention de cesser complètement leur activité ont pu répondre à une deuxième question sur la manière dont elles et ils entendent développer leur exploitation et sur leurs projets d'avenir. 1781 exploitations ont répondu à cette question. Elles pouvaient choisir entre

[107] Si nous prenons en compte l'ensemble des données de toutes les personnes interrogées qui ont rempli l'enquête jusqu'à la fin, c'est-à-dire 2636 entreprises, 162 ont indiqué ici qu'elles allaient cesser complètement leur activité, ce qui correspond à un pourcentage de 6,1%.

sept catégories de réponses. Près de la moitié des exploitations, soit 835, ne prévoient aucun changement et continueront comme jusqu'à maintenant. 67 des personnes interrogées ont indiqué qu'elles prévoyaient d'arrêter la production laitière ou de se reconvertir dans une autre branche comme l'élevage de vaches allaitantes. Si l'on ajoute à ces 67 personnes les 109 exploitations qui arrêtent leur activité, on obtient 176 exploitations qui abandonnent la production laitière, ce qui représente une part de 8,8%. [108]

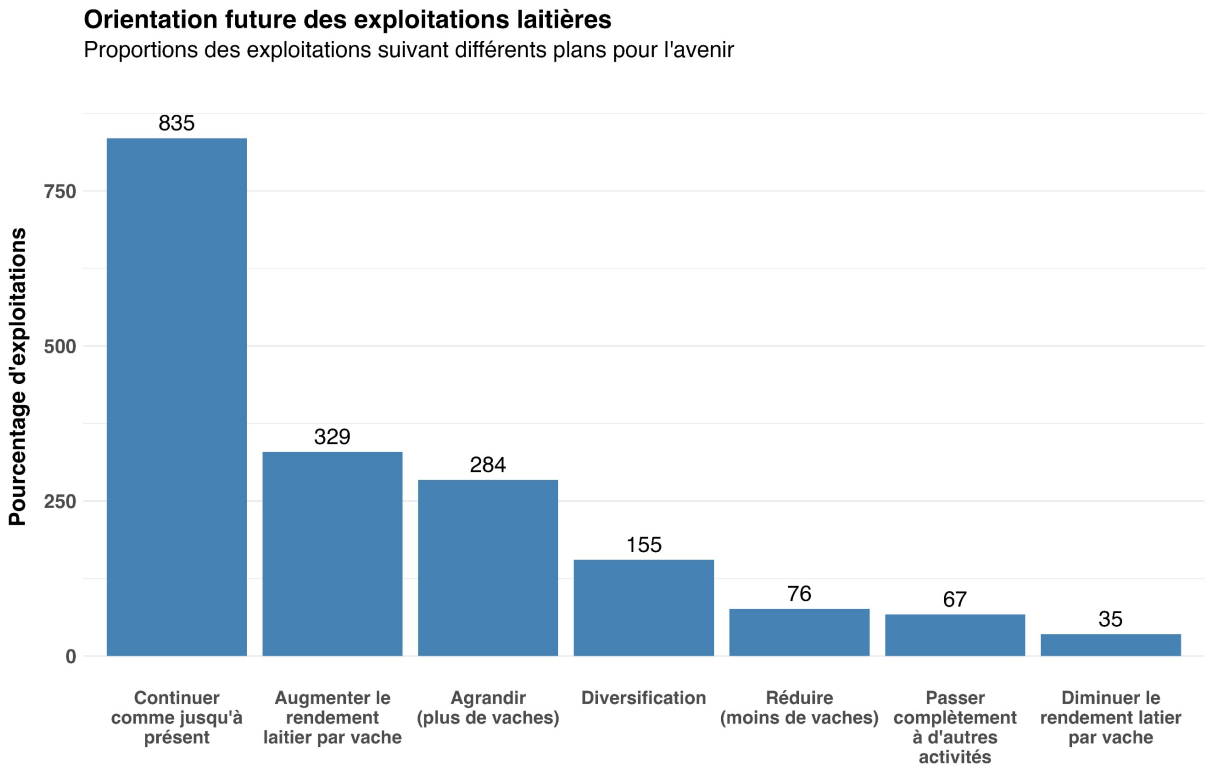

N = 1781

Fig. 58 : Plans pour l'avenir des exploitations laitières - nombre d'exploitations laitières poursuivant des plans différents pour l'avenir

613 exploitations, soit près de 34% des exploitations interrogées, souhaitent augmenter la quantité annuelle de lait. 329 d'entre elles entendent y parvenir par une augmentation de la production par vache et 284 par une augmentation du nombre de vaches.[109] Une extensification est envisagée par 111 ou 6,2% des exploitations, 76 d'entre elles prévoyant une réduction du nombre de vaches et 35 une diminution de la production par vache. 8,7% des exploitations ont l'intention de se diversifier.
Le chapitre 4.4 présente les résultats de l'analyse de la relation entre ces intentions d'intensification et l'intensité de production actuelle des exploitations.

4.1.1 Raisons de la cessation d'activité et de la renonciation des exploitations à la production laitière

Raisons de l'arrêt de l'activité

Les 109 exploitations qui ont indiqué vouloir cesser complètement leur activité ont pu indiquer dans une question complémentaire quelles étaient leurs raisons. Elles pouvaient choisir entre six catégories prédéfinies et un champ de texte ouvert pour indiquer d'autres raisons. 31 exploitations qui cesseront complètement leur activité n'ont pas pu trouver de successeur, et 37 ont indiqué que les coûts de nouveaux

[108] En ce qui concerne la deuxième question concernant l'évolution de l'exploitation, 87 des personnes interrogées ayant répondu à l'enquête jusqu'à la fin ont indiqué qu'elles abandonnaient leur branche de production. Au total, 249 exploitations, soit 9,4%, arrêtent la production laitière.
[109] Plusieurs réponses étaient possibles, par exemple à la fois plus de vaches et une production laitière plus élevée/vache.

investissements auraient été trop élevés. La raison la plus souvent citée pour l'arrêt était de loin la charge de travail trop élevée, suivie par le revenu trop faible.
41 exploitations ont profité de l'occasion pour faire des commentaires. Elles ont principalement invoqué des raisons économiques telles une faible rentabilité, des prix du lait bas et des revenus insuffisants. Sept exploitations ont indiqué qu'elles devaient cesser leur activité parce que leur contrat de location arrivait à échéance. D'autres personnes ont mentionné la charge bureaucratique et réglementaire comme cause principale. Il s'agit notamment de la pression exercée par les propriétaires des terres pour que les exploitations se convertissent au bio et des exigences strictes des labels. Une exploitation a noté : *« Trop de réglementations, de contrôles et de labels. »* Outre ces aspects, certaines exploitations ont également évoqué des raisons personnelles, notamment une charge psychique importante et une mauvaise qualité de vie.

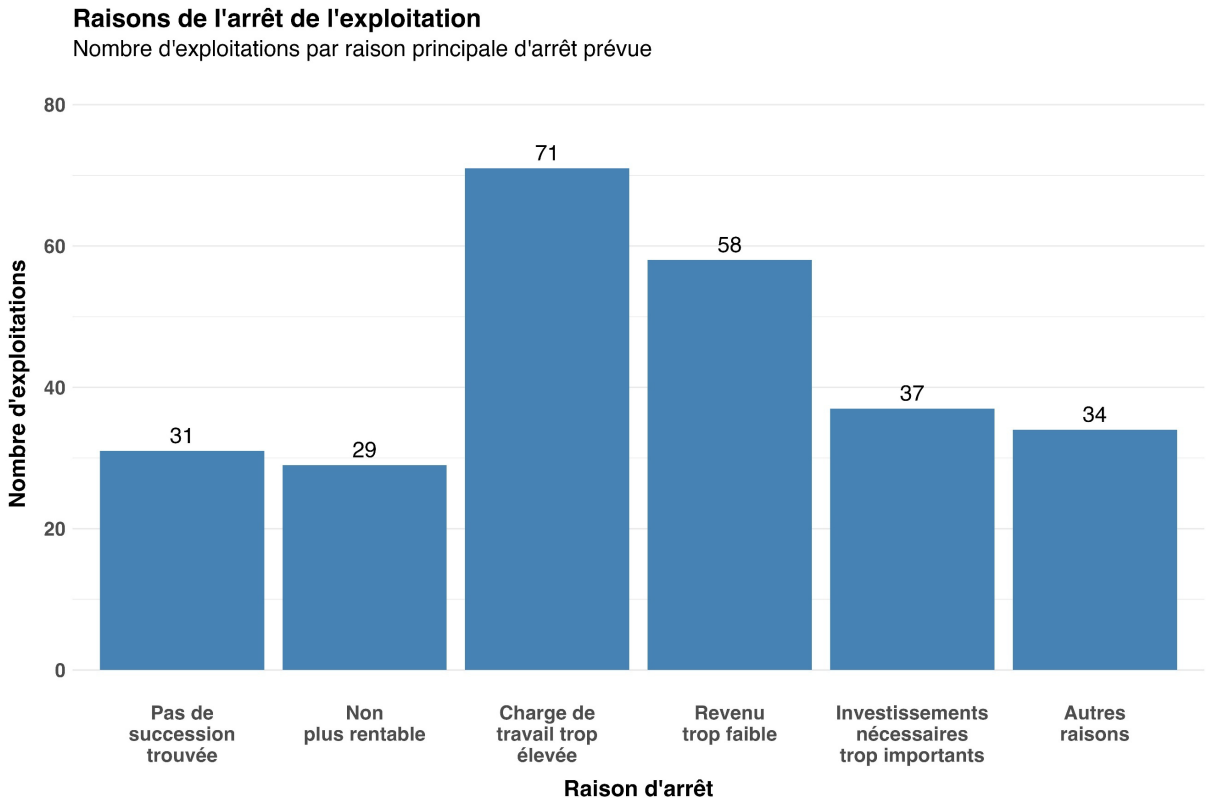

N = 109

Fig. 59 : Raisons pour l'arrêt de la production - nombre d'exploitations laitières selon les principales raisons de l'arrêt prévu

Raisons de la conversion à une autre branche de production

La raison principale indiquée par les 67 exploitations qui ont déclaré qu'elles abandonneraient la production laitière et qu'elles se tourneraient vers une autre branche de production est le revenu trop faible, suivi immédiatement par la charge de travail trop élevée. La troisième raison indiquée est que la production laitière n'était plus rentable. Quarante-cinq exploitations ont noté que les nouveaux investissements nécessaires étaient trop élevés. Dans la catégorie « Autres raisons », remplie par 61 exploitations, des aspects tels qu'une faible rentabilité et une rémunération arbitraire du lait ont été cités comme les principales raisons de leur conversion. En deuxième position, les nombreuses prescriptions souvent considérées comme trop élevées ainsi que les contrôles supplémentaires qu'elles impliquent ont été critiqués. Une exploitation a écrit à ce sujet : *« Toujours de nouvelles prescriptions, beaucoup d'échantillons, le marché du lait ne fonctionne pas. »* Ces facteurs, associés au « peu d'estime pour les producteurs laitiers » également souvent exprimé, motivent la décision d'arrêter la production laitière.

Changement de mode de production (IP, bio, Demeter) comme stratégie d'avenir

Une autre possibilité de réorientation stratégique consiste à changer de mode de production et à se faire certifier par un label qui n'a pas encore été utilisé jusqu'à présent. 24,9% (500 exploitations) des 2007

exploitations étaient déjà certifiées IP-Suisse et 16,4% étaient certifiées par Bio Suisse. 15 autres exploitations étaient certifiées Demeter.[110] 76 exploitations de plus ont l'intention d'obtenir une certification IP-Suisse, 25 de se reconvertir au bio et 11 à Demeter et 35 ont indiqué vouloir passer à une production laitière liée à la mère ou à la nourrice.

Partie B : Analyse

4.2 Liens entre les perspectives d'avenir des exploitations et l'évaluation du marché du lait

Évaluation du marché du lait et plans d'avenir pour l'exploitation

Question : L'évaluation du marché du lait par les exploitations selon qu'elles poursuivent leur activité sans changement ou qu'elles prévoient des changements dans leur orientation future diffère-t-elle en ce qui concerne a) la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait, b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge et c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait ?

Pour répondre à cette question, les exploitations ont été réparties en deux groupes : le premier groupe prévoit de poursuivre la production comme auparavant, tandis que le groupe de comparaison comprend des exploitations qui prévoient soit d'augmenter ou de diminuer la productivité des vaches, soit d'augmenter ou de diminuer le nombre de vaches, soit de se diversifier, soit de se convertir à une autre branche de production. Les différences de moyennes de satisfaction des deux groupes ont été comparées avec un test T. Comme prévu, le groupe ayant opté pour le statu quo, c'est-à-dire les exploitations qui n'ont pas l'intention de faire de changements, montre une plus grande satisfaction avec l'évolution du marché laitier et une plus grande satisfaction avec les conditions de prise en charge. En revanche, aucune différence significative n'a été constatée en ce qui concerne l'approbation du maintien de la segmentation du lait.[111]

Nous avons aussi examiné le lien entre l'évaluation du marché du lait et l'intention de se convertir à d'autres branches de production.

Question : L'évaluation du marché du lait par les exploitations selon qu'elles prévoient ou non une conversion à d'autres branches de production par rapport à tous les autres projets d'avenir (poursuite de l'exploitation comme auparavant, augmentation ou diminution de la productivité des vaches, augmentation ou diminution du nombre de vaches laitières, diversification) est-elle différente en ce qui concerne a) la satisfaction avec l'évolution du marché du lait, b) la satisfaction avec les conditions de prise en charge et c) l'approbation du maintien de la segmentation du lait ?

Pour étudier cette question, les exploitations ont été réparties en deux groupes : le premier groupe prévoit de se convertir à une autre branche de production, tandis que le groupe témoin comprend des exploitations qui souhaitent soit augmenter ou diminuer la productivité des vaches laitières, soit augmenter ou diminuer le nombre de vaches laitières, soit se diversifier, soit poursuivre l'exploitation comme auparavant. Un lien significatif a été établi entre le projet de se convertir à une autre branche de production et la satisfaction avec le marché du lait et les conditions de prise en charge. Les exploitations qui envisagent de se convertir à une autre branche de production, c'est-à-dire d'abandonner la production laitière, affichent un niveau de satisfaction inférieur à celui du groupe de comparaison. En revanche, aucune différence significative n'a été constatée en ce qui concerne l'approbation du maintien de la segmentation du lait.[112]

---

[110] Cf. annexe B, rapport descriptif, 9.4.

[111] *a) N = 1461, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de -2,39 et une valeur p de .017. La différence de moyenne est de -0,15, avec un intervalle de confiance de -0,27 à -0,03.*
b) N = 1452, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de -2,35 et une valeur p de .019. La différence de moyenne est de -0,14, avec un intervalle de confiance de -0,26 à -0,02.
c) N = 1318, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de -1,16 et une valeur p de .248. La différence de moyenne est de -0,08, avec un intervalle de confiance de -0,22 à 0,06.

[112] *a) N = 1461, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 4,96 et une valeur p de <0,001. La différence de moyenne est de 0,70, avec un intervalle de confiance de 0,42 à 0,98.*
b) N = 1452, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 4,96 et une valeur p de <0,001. La différence de moyenne est de 0,73, avec un intervalle de confiance de 0,43 à 1,02.
c) N = 1318, sans les exploitations qui ont choisi l'option « Ne sait pas ». L'analyse a donné une valeur t de 1,69 et une valeur p de .096. La différence de moyenne est de 0,27, avec un intervalle de confiance de -0,05 à 0,59.

4.3 Liens entre les projets d'avenir et le prix ainsi que la quantité de lait

Plans d'avenir des exploitations : poursuite de la production - cessation de la production

Dans cette analyse, nous nous sommes intéressés à savoir si le prix du lait avait une influence significative sur l'intention des productrices et producteurs de lait de poursuivre ou de cesser complètement leur activité.

Afin d'examiner cette question, une analyse de régression logistique binomiale montrant si et comment le prix du lait influence la probabilité que les productrices et producteurs arrêtent complètement la production ou non a été réalisée. Les résultats de l'analyse montrent que le prix du lait n'a pas d'influence significative sur la décision d'arrêter complètement la production. Les coefficients ne sont pas significatifs, ce qui signifie qu'il n'y a pas de relation statistiquement démontrable entre les fourchettes de prix du lait et la probabilité d'arrêter la production. [113]

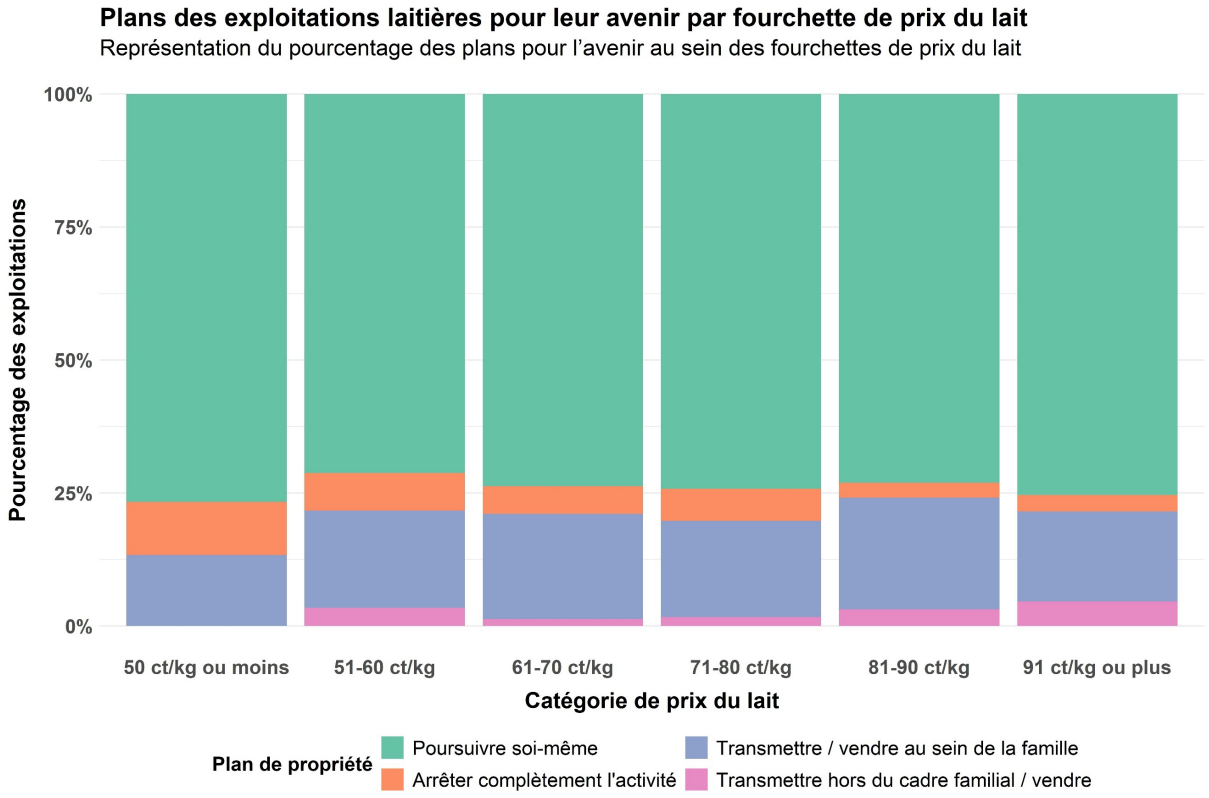

Fig. 60 : Plans d'avenir des exploitations laitières par fourchette de prix du lait

Il était également intéressant de savoir s'il existait un lien entre la quantité de lait et l'intention de poursuivre ou d'arrêter complètement la production. A l'aide du test t de Welch Two Sample, il a été possible de déterminer qu'il existe des différences significatives entre les exploitations qui prévoient d'arrêter complètement la production et celles qui poursuivent la production.[114] Les exploitations qui prévoient d'arrêter la production présentent avec une moyenne de 190 tonnes une quantité annuelle de lait significativement plus faible que celles qui poursuivent l'exploitation et atteignent une moyenne de 254 tonnes.

Perspectives d'avenir - conversion de l'exploitation à branche de production sans lait

<u>Question :</u> Est-il possible d'établir des liens entre le prix du lait et l'intention de poursuivre la production comme avant ou de se convertir à une branche de production sans lait ?

Les résultats de l'analyse de régression logistique montrent que le prix du lait a une influence significative sur la décision des productrices et producteurs de lait de convertir leur exploitation à une branche de production sans lait. L'analyse indique que les fourchettes de prix du lait plus élevées sont associées à une

[113] *Pour les résultats statistiques, voir l'annexe E, tableau 55E.*

[114] *N = 2007. L'analyse a donné une valeur t de 3,84 et une valeur p de < .001. La différence de moyenne est de 64,32, avec un intervalle de confiance de 31,14 à 97,50.*

probabilité plus faible de conversion. La fourchette de prix du lait la plus basse (50 ct/kg ou moins) a servi de fourchette de référence. Par rapport à cette fourchette de référence, la probabilité d'une reconversion est significativement plus faible dans les fourchettes de prix du lait plus élevées (51 à 60 ct/kg, 61 à 70 ct/kg, 71 à 80 ct/kg, 81 à 90 ct/kg, 91 ct/kg ou plus).[115] Cela signifie que des prix du lait plus élevés sont associés à une probabilité plus faible d'abandonner la production laitière et de se tourner vers des branches de production sans lait.

Il était également intéressant de savoir s'il existait un lien entre la quantité de lait et l'intention de poursuivre la production laitière ou de se reconvertir dans des branches de production sans lait. L'analyse à l'aide d'un test t de Welch Two Sample a montré des différences significatives entre les exploitations qui prévoient de se reconvertir à des branches de production sans lait et celles qui poursuivent la production laitière.[116] Les exploitations ayant des plans de reconversion produisent en moyenne 192 tonnes de lait de moins que celles qui n'ont pas de plan de reconversion qui produisent en moyenne 254 tonnes de lait.

4.4 Comparaison des plans d'avenir des exploitations dans les zones de plaine et dans les zones de montagne

Question : Y a-t-il des différences significatives entre les plans d'avenir des exploitations laitières dans les zones de plaine et dans les zones de montagne ?

Aucune différence significative n'a été constatée entre les zones agricoles en ce qui concerne la question de la poursuite de l'exploitation au cours des six prochaines années, d'une solution de succession intra- ou extrafamiliale ou de l'arrêt complet de l'activité.[117]

Il n'y a guère non plus de différences entre les zones en ce qui concerne les projets d'avenir des exploitations qui seront maintenues au cours des six prochaines années. L'analyse du khi-carré montre que seule la décision de poursuivre la production exactement comme avant ces prochaines années présente des différences significatives entre les zones de plaine et les zones de montagne. Il a été constaté que les exploitations de plaine ont proportionnellement plus tendance à poursuivre leur activité sans changement, alors que les exploitations de montagne ont comparativement plus tendance à envisager des changements.[118] Aucune différence significative n'a été constatée entre les zones agricoles en ce qui concerne les autres perspectives d'avenir, qu'il s'agisse de la décision d'augmenter la production laitière par vache, d'agrandir l'exploitation, de diminuer la production laitière par vache, de réduire la taille de l'exploitation, de se diversifier ou de passer complètement à une autre branche de production.

4.5 Comparaison des plans d'avenir des exploitations par région

Question : Y a-t-il des différences significatives entre les régions en ce qui concerne les projets d'avenir des exploitations laitières ?

Aucune différence significative n'a été constatée entre les régions en ce qui concerne la question de la poursuite de l'exploitation au cours des six prochaines années, d'une solution de succession intra- ou extrafamiliale ou de l'arrêt complet de la production.[119]

Concernant les projets d'avenir des exploitations maintenues, il n'y a pas non plus de différences significatives entre les régions, qu'il 'agisse de la décision de poursuivre la production comme auparavant, d'augmenter ou de diminuer la production laitière par vache, d'agrandir ou de réduire l'exploitation, de diversifier l'exploitation ou de la reconvertir entièrement à une autre branche de production.[120]

---

[115] *N = 1471. L'analyse de régression logistique a montré que les fourchettes de prix du lait plus élevées étaient associées à une probabilité significativement plus faible de se convertir à des branches de production sans lait. Les coefficients d'estimation allaient de β = -1,90 (91 ct/kg ou plus, p = .011) à β = -2,47 (71 à 80 ct/kg, p < .001) par rapport à la fourchette de référence (50 ct/kg ou moins).* Pour plus de détails, voir l'annexe E, tableau 56E.

[116] *N = 2007. L'analyse a donné une valeur t de 3,63 et une valeur p < .001. La différence de moyenne est de 61,53, avec un intervalle de confiance de 27,81 à 95,24.*

[117] *N = 2007. Le test du khi-carré ne montre pas de différences significatives (X-squared = 2.385, df = 3, p = .496).*

[118] *N = 2007 exploitations. Le test du khi-carré montre des différences significatives (X-squared = 6.163, df = 1, p = .013).*

[119] *N = 1779 exploitations. Le test du khi-carré montre des différences significatives (X-squared = 20.859, df = 18, p = .287).*

[120] Pour les comparaisons individuelles complètes, voir l'annexe E, tableau 57E.

Toutefois, des différences significatives ont été constatées en ce qui concerne la planification du changement du mode de production laitière. Les exploitations pouvaient indiquer si elles avaient l'intention de se convertir à la production bio, Demeter, PI ou liée à la mère ou à la nourrice dans les années à venir. L'analyse au moyen du test du khi-carré a montré qu'il existe des différences significatives entre les régions en ce qui concerne la décision de passer à IP-Suisse.[121] Au total, 68 exploitations ont déclaré vouloir passer à la production IP.[122] Certaines régions[123] (légende voir note de bas de page) présentent des écarts significatifs dans la répartition, notamment les régions 3, 4 et 6. Cela montre que les exploitations de ces régions prévoient plus souvent ou moins souvent que prévu de passer à IP-Suisse comparativement aux autres régions. Dans la région 3 (Lucerne et Zoug), une région de production intensive avec des livraisons de lait élevées par hectare, 19 exploitations prévoient de passer à IP-Suisse, ce qui indique une certaine extensification. Par rapport au nombre d'exploitations dans cet échantillon, il s'agit du taux de reconversion le plus élevé. Une autre différence significative est apparue dans la région 4 (Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Argovie, Soleure, Berne) où 32 exploitations prévoient de passer à IP-Suisse. En revanche, dans les régions 2, 5 et 6, seules 2, 3 et 4 exploitations prévoient de passer à IP-Suisse.

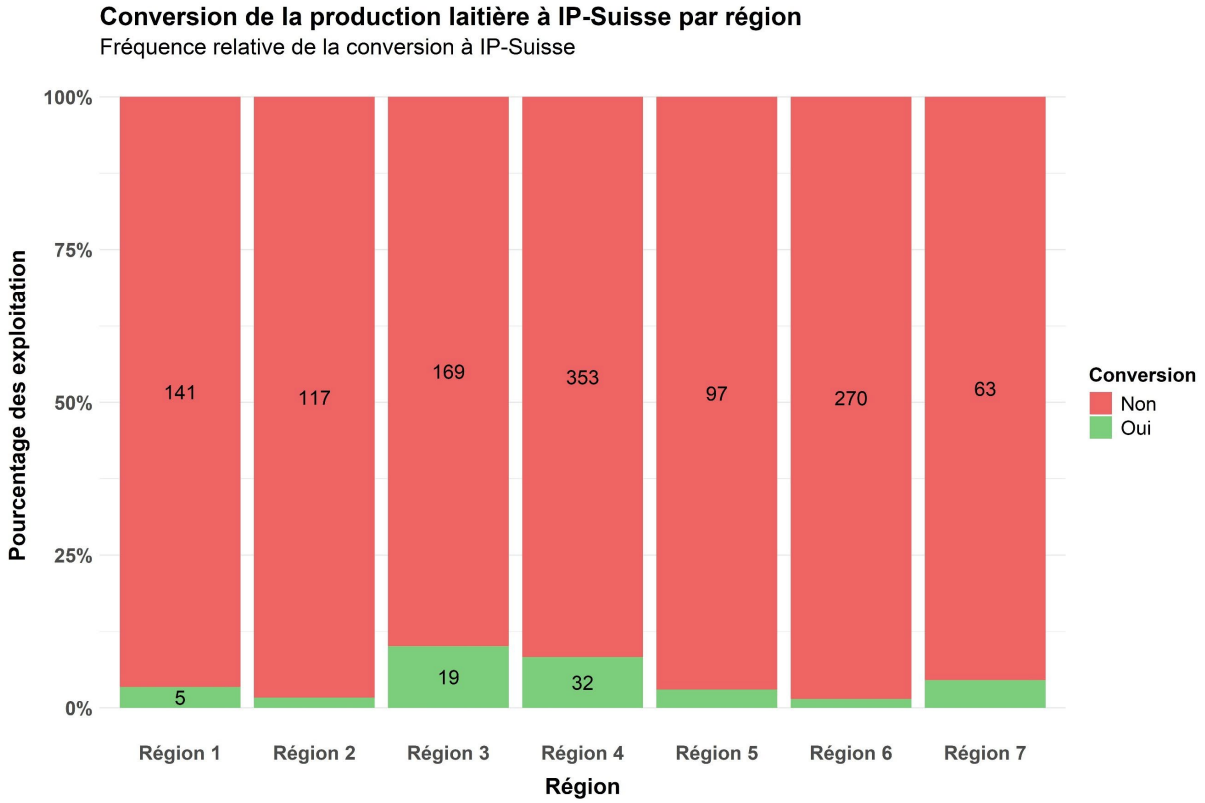

Fig. 61 : Conversion de la production laitière à IP-Suisse par région

[121] *N = 1278 exploitations. Le test du khi-carré montre des différences significatives (X-squared = 28.811, df = 6, p-value = < .001).*

[122] Seules sont indiquées ici les exploitations qui ont également fourni une indication sur leur appartenance cantonale afin de pouvoir les classer dans une région. Selon le rapport descriptif, 76 exploitations prévoient de passer à la PI.

[123] Région 1 : Genève, Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura (Suisse romande)
Région 2 : Obwald, Nidwald, Uri, Glaris, Schwyz (Suisse centrale, production plutôt extensive)
Région 3 : Lucerne, Zoug (Suisse centrale, production plutôt intensive, quantités de lait/ha élevées)
Région 4 : Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Argovie, Soleure, Berne (Suisse du Nord-Ouest et Berne)
Région 5 : Zurich, Schaffhouse (région Zurich/Schaffhouse)
Région 6 : Saint-Gall, Thurgovie, Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell Rhodes-Extérieures (Suisse orientale)
Région 7 : Valais, Tessin, Grisons (cantons avec une très forte proportion de zones de montagne)

4.6 Liens entre l'orientation actuelle de la production, la charge en bétail en UGBFG/ha, l'intensité de production et les projets d'avenir

4.6.1 Liens entre la charge en bétail actuelle (UGBFG/ha) et la probabilité d'augmenter ou de diminuer la production laitière

Au total, 34% des personnes interrogées ont déclaré vouloir augmenter la quantité de lait au cours des six prochaines années. 18% des exploitations (329) souhaitaient y parvenir en augmentant la production de lait par vache et 16% (284) en augmentant le nombre de vaches.

Dans un premier temps, nous nous sommes penchés sur la question de l'influence de la charge en bétail actuelle (UGBFG/ha de surface herbagère) sur les plans d'augmentation ou de réduction de la quantité de lait. À l'aide d'une régression logistique, il a pu être établi qu'il existait une influence positive significative de l'intensité de production par unité de surface (UGBFG/ha) sur les projets d'augmentation de la production laitière par vache.[124] Plus l'intensité de production par unité de surface est élevée, plus la probabilité que les exploitations souhaitent augmenter la production laitière par vache est importante.

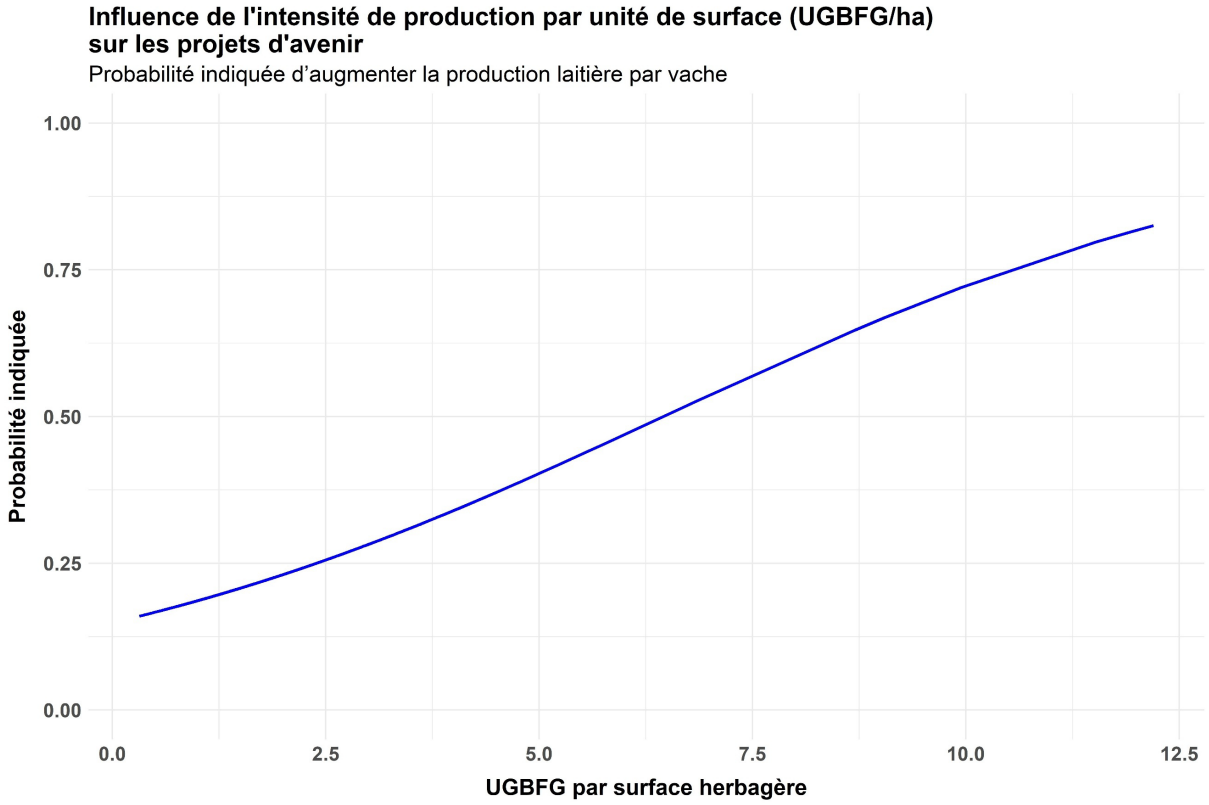

Fig. 62 : Influence de l'intensité de production par unité de surface (UGBFG/ha) sur les projets d'avenir

En revanche, aucune influence significative de la charge en bétail par unité de surface (UGBFG/ha de surface herbagère) n'a pu être déterminée sur l'intention d'augmenter le nombre de vaches.[125] De plus, aucune influence significative de l'intensité de production par unité de surface (UGBFG/ha) n'a pu être constatée sur les projets de diminution de la production laitière par vache, c'est-à-dire que la charge en bétail actuelle en UGBFG/ha de surface herbagère n'a pas d'effet significatif sur la décision de diminuer la production laitière par vache, une telle mesure n'étant prévue que par 2% des exploitations interrogées (35).

[124] *N = 1471. La régression logistique a montré que l'intensité de production par unité de surface (UGBFG/ha) a un effet principal positif significatif sur les plans d'augmentation de la production laitière par vache (β = 0,270, p < .001).*

[125] *N = 1471. La régression logistique a montré que l'intensité de production par unité de surface (UGBFG/ha) n'a pas d'effet principal significatif sur les projets d'agrandissement du troupeau de vaches (β = 0,082, p = .168).*

4.6.2 Liens entre l'intensité de production et la probabilité d'augmenter ou de diminuer la quantité de lait

Une analyse de régression logistique binomiale a permis de déterminer si et comment l'intensité de production influençait la probabilité que les productrices et producteurs de lait prévoient d'augmenter la production laitière par vache. L'analyse a montré que l'intensité de production a une influence positive significative sur les plans d'augmentation de la production laitière par vache.[126] Cela indique que plus l'intensité de production, mesurée par l'index établi, est élevée, plus la probabilité que les productrices et producteurs prévoient d'augmenter encore la production laitière par vache est significativement élevée.

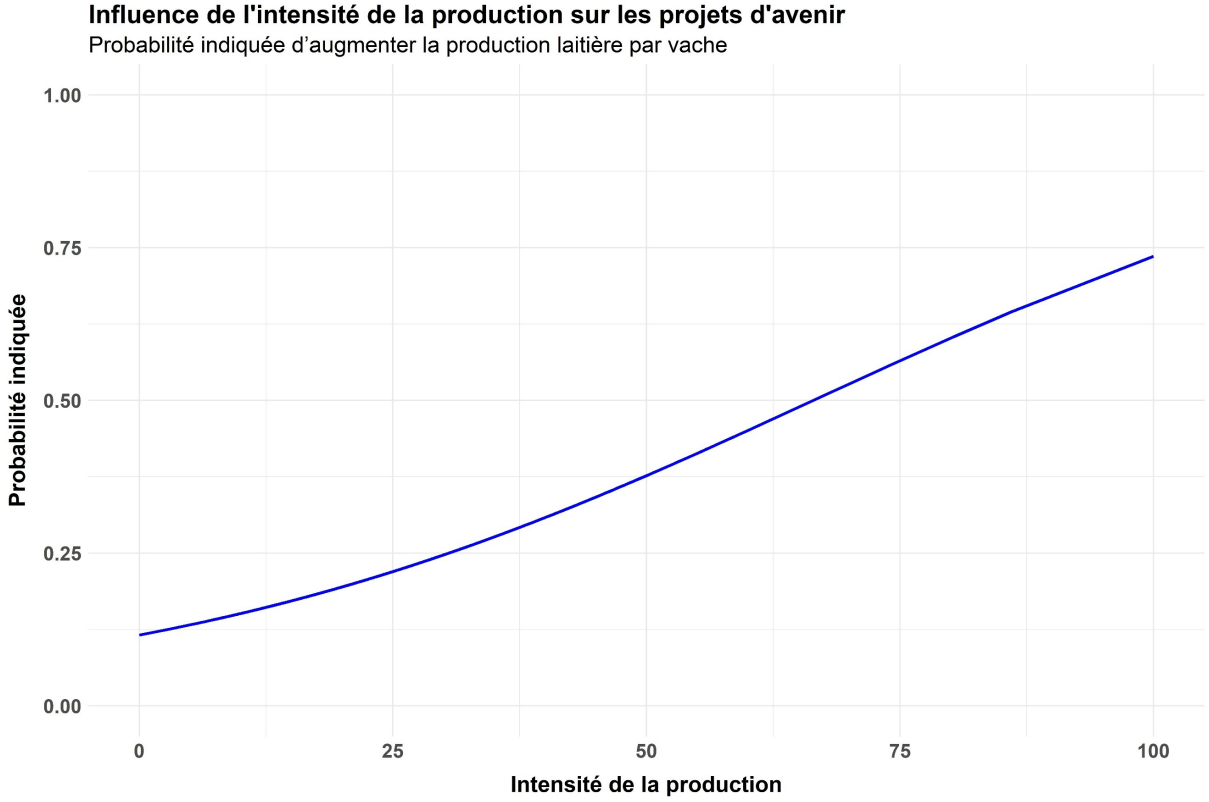

Fig. 63 : Influence de l'intensité de production sur la probabilité d'augmenter la production laitière par vache

Nous avons ensuite examiné si l'intensité de production avait une influence sur la volonté de réduire la production laitière par vache. Une analyse de régression logistique a de nouveau été réalisée pour ce faire. Elle a montré qu'une intensité de production plus élevée, mesurée par l'indice établi, est significativement liée à une probabilité plus faible que les productrices et producteurs prévoient de diminuer la production laitière par vache.[127] En d'autres termes, plus la production est intensive, moins il est probable que les exploitations envisagent de réduire la production laitière par vache.

[126] *N = 1471. La régression logistique a montré que l'intensité de production a un effet principal positif significatif sur les plans d'augmentation de la production laitière par vache (β = 0,031, p < .001).*

[127] *N = 1471. La régression logistique a montré que l'intensité de production a un effet principal négatif significatif sur les plans de réduction de la production laitière par vache (β = -0,038, p = .035).*

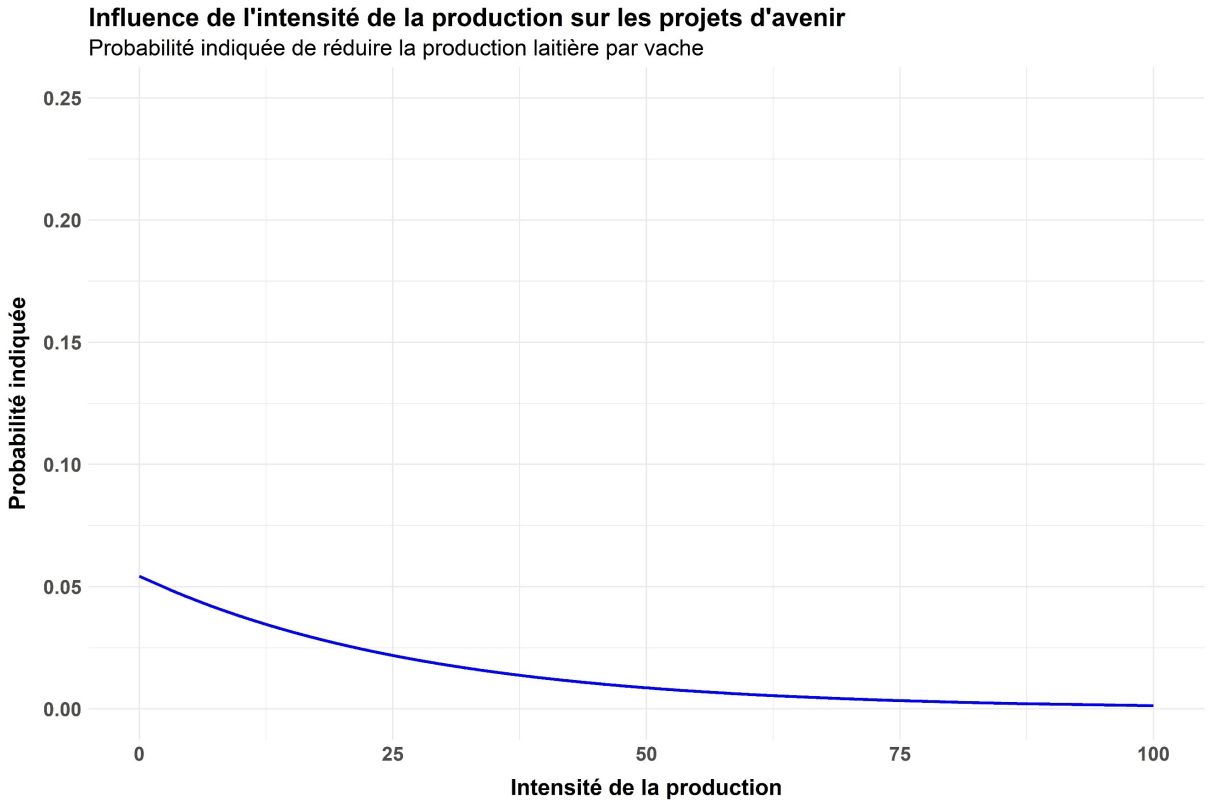

Fig. 64 : Influence de l'intensité de production sur la probabilité de réduire la production laitière par vache

4.6.3 Liens entre l'orientation de la production (pâture intégrale, bio, IP) et la probabilité d'augmenter ou de diminuer la quantité de lait

Par ailleurs, nous souhaitions connaître l'influence de l'orientation actuelle de la production comme la pâture intégrale, la production bio ou IP-Suisse sur les plans d'augmentation ou de réduction de la production laitière par vache.

La régression logistique a montré que les exploitations pratiquant la pâture intégrale et les exploitations Bio Suisse sont moins enclines à souhaiter augmenter encore la production laitière par vache. La production IP-Suisse n'a en revanche pas d'influence significative.[128] En outre, les exploitations pratiquant la pâture intégrale sont moins enclines à souhaiter réduire la production laitière par vache, tandis que les exploitations affiliées aux labels Bio Suisse et IP-Suisse sont plus enclines à prévoir de réduire la production laitière par vache.[129]

On peut en déduire que les exploitations qui ont déjà opté pour un mode de production plus durable et fortement basé sur les herbages n'ont pas tendance à augmenter leur production laitière par vache, ce qui impliquerait une intensification. Cela n'est pas véritablement surprenant, étant donné que les programmes de certification et la pratique de la pâture intégrale imposent ou supposent des conditions cadres en matière de régime d'affouragement qui ne peuvent pas être modifiées à volonté ou qui permettraient une forte intensification.

Les exploitations qui pratiquent la pâture intégrale ont une probabilité 41% plus élevée (rapport des chances) de maintenir le statu quo que celles sans pâture intégrale et sans certification Bio Suisse ou IP-

[128] N = 1471. La régression logistique multiple a montré que les exploitations pratiquant la pâture intégrale (β = -0.46, p = .005) et les exploitations Bio Suisse (β = -0.72, p < .001) sont significativement moins enclines à souhaiter augmenter la production laitière par vache. Pour tous les résultats statistiques, voir l'annexe E, tableau 60E.

[129] N = 1471. La régression logistique multiple a montré que les exploitations pratiquant la pâture intégrale sont significativement moins enclines à souhaiter réduire la production laitière par vache (β = -1.01, p = .042), tandis que les exploitations Bio Suisse (β = 1.02, p = .026) et IP-Suisse (β = 1.16, p = .002) sont plus enclines à le faire. Pour tous les résultats statistiques, voir l'annexe E, tableau 61E.

Suisse (OR[130] = 1.41). Les exploitations Bio Suisse ont 52% de probabilité de plus de maintenir le statu quo que les exploitations sans pâture intégral et sans certification IP-Suisse (OR = 1.52).[131]
En outre, les exploitations pratiquant la pâture intégrale ont 37% de probabilité de moins d'envisager d'augmenter la production laitière par vache que les exploitations sans pâture intégral et sans certification Bio Suisse ou IP-Suisse (OR = 0.63). Pour les exploitations Bio Suisse, la probabilité est environ deux fois moins élevée que pour les exploitations sans pâture intégrale et sans certification Bio Suisse ou IP-Suisse (OR = 0.49).
Les exploitations pratiquant la pâture intégrale ont 28% de probabilité de moins d'envisager d'agrandir leur exploitation laitière (plus de vaches) (OR = 0,72) que celles sans pâture intégrale et sans certification Bio Suisse ou IP-Suisse. Les exploitations Bio Suisse ont 41% de probabilité de moins de prévoir d'agrandir l'exploitation que celles sans pâture intégrale et sans certification Bio Suisse ou IP-Suisse (OR = 0,59).[132]

4.7 Résumé succinct des projets d'avenir des exploitations laitières

Les données et analyses recueillies ici se réfèrent aux projets d'avenir pour les six prochaines années des exploitations laitières interrogées, c'est-à-dire jusqu'à fin 2028 environ. 8,8% des productrices et producteurs prévoient d'abandonner complètement la production laitière au cours de cette période, soit en cessant totalement leur activité, soit en se tournant vers une branche de production sans lait. De manière linéaire, cela représente environ 1,5% des exploitations par an, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne actuelle de l'abandon annuel de l'activité. Selon le rapport agricole 2023, 2,1% des exploitations laitières ont en effet cessé leur activité en 2022. Les raisons invoquées pour l'arrêt de la production laitière sont majoritairement le revenu trop faible, la charge de travail élevée, la rentabilité et la nécessité de faire de nouveaux investissements. Pour freiner le recul constant du nombre d'exploitations laitières, il faudrait améliorer le revenu, par exemple en réduisant les coûts des intrants.
Près de la moitié des exploitations qui poursuivent la production laitière ne prévoient pas d'adapter leur stratégie de production au cours des prochaines années. 34% prévoient d'augmenter la quantité de lait, 18% des exploitations souhaitant y parvenir en augmentant le rendement laitier par vache, et 6,2% prévoient une extensification de leur production et 8,7% de se diversifier.
L'analyse a montré que les exploitations qui ne prévoient pas de changement sont plus satisfaites du système actuel du marché du lait que celles qui envisagent des adaptations. Comme on pouvait s'y attendre, celles qui abandonnent la production laitière pour se tourner vers d'autres branches de production sont moins satisfaites. On a également constaté que des prix du lait bas augmentent considérablement la probabilité d'arrêter la production laitière. Les exploitations qui prévoient de modifier leur stratégie de production affichent en moyenne une quantité annuelle de lait inférieure à celles qui souhaitent conserver leur stratégie actuelle. En ce qui concerne l'intensification prévue, on a constaté que la probabilité que les exploitations souhaitent augmenter la production laitière par vache augmente avec le nombre d'UGBFG/ha et l'intensité de production selon l'indice. Pour les exploitations qui ont choisi un mode de production fortement basé sur les herbages, que ce soit la pâture intégrale ou le bio, la probabilité d'envisager une augmentation de la production laitière par vache est beaucoup plus faible.

[130] Un OR de 1 indique que l'événement a la même probabilité dans les deux groupes. Un OR supérieur à 1 indique une probabilité accrue dans le premier groupe, tandis qu'un OR inférieur à 1 indique une probabilité réduite.
[131] Pour tous les résultats statistiques, voir l'annexe E, tableau 63E.
[132] *N = 1471. La régression logistique multiple a montré que les exploitations pratiquant la pâture intégrale sont significativement moins enclines à souhaiter augmenter leur cheptel de vaches laitières (β = -0.33, p = 0.046). De même, les exploitations Bio Suisse présentent une propension significativement plus faible d'augmenter le nombre de vaches (β = -0,53, p = 0,014). Pour tous les résultats statistiques, voir l'annexe E, tableau 62E.*

5 Résumé des principaux résultats et conclusions

L'enquête avait pour objectif de déterminer l'opinion des productrices et producteurs de lait suisses sur le marché du lait afin que celle-ci soient mieux perçues au sein du secteur laitier et en particulier par les acteurs du secteur en aval et qu'elle puisse être intégrée dans les discussions sur l'avenir et sur le développement du marché du lait. La satisfaction des productrices et producteurs avec le marché du lait et des perspectives d'avenir garantissant la subsistance des exploitations laitières sont des conditions essentielles pour une économie laitière apte à affronter l'avenir et globalement durable en Suisse.

Résultats descriptifs de l'évaluation du système du marché du lait

Les résultats de l'enquête montrent une image ambivalente des productrices et producteurs de lait suisses en ce qui concerne l'évaluation du marché du lait, les évaluations critiques l'emportant légèrement à nettement sur les évaluations positives. L'une des principales critiques concerne le niveau du prix du lait, même si celui-ci était à son plus haut niveau depuis 2009 au moment de l'enquête. L'augmentation du prix du lait est certes souvent mentionnée de manière positive, mais de nombreuses personnes estiment que celle-ci ne suit pas le renchérissement et que les coûts de production en forte hausse ne peuvent ainsi souvent pas être couverts. Par conséquent, le revenu est également jugé trop faible par rapport aux charges élevées dans la production laitière. Les remarques et propositions d'amélioration des productrices et producteurs ne concernent pas exclusivement le niveau du prix à la production, mais toutes les composantes importantes de la formation du prix comme les suppléments et déductions, la qualité, le canal de mise en valeur, etc. Les systèmes de déductions et de suppléments en partie inégaux et la trop faible différenciation des prix entre les différentes qualités de lait sont particulièrement critiqués. Comme l'a montré l'analyse, les prix du lait sont un facteur déterminant de la satisfaction des productrices et producteurs avec l'évolution actuelle du marché du lait et les conditions de prise en charge. Plus les prix sont élevés, plus l'évolution du marché et les conditions de prise en charge sont jugées positivement.

La deuxième grande critique concerne la segmentation du lait en tant qu'élément central et composante importante de la formation des prix et de la régulation du marché du lait suisse. L'enquête a montré qu'une majorité de 60% des productrices et producteurs de lait rejettent totalement ou plutôt la segmentation du lait, le rejet étant le plus fort en Suisse romande. La segmentation du lait est considérée comme opaque et injuste et comme un moyen pour réduire le prix du lait au profit du secteur en aval. Parmi les alternatives proposées, on trouve un prix unique échelonné selon la qualité, le caractère volontaire de la livraison dans le segment B ou l'utilisation du segment B du lait en cas de dépassement des quantités fixées dans le droit de livraison. La critique de la segmentation est étroitement liée aux préoccupations concernant les rapports de force inégaux sur le marché. Les productrices et producteurs se sentent désavantagé-e-s par leur dépendance vis-à-vis des transformateurs et des organisations de commerce, ce qui entraîne un manque de confiance dans la structure et dans les acteurs du marché.

Près d'un quart des productrices et producteurs évaluent la segmentation du lait de manière plus positive et se prononcent en faveur de son maintien. Elles et ils considèrent cet instrument comme la meilleure solution pour stabiliser les prix sur un marché laitier partiellement libéralisé, pour pouvoir réagir aux fluctuations et notamment pour maintenir le prix A à un niveau relativement élevé.

L'analyse montre en outre un tableau équilibré en ce qui concerne les préférences pour des instruments de régulation alternatifs tels que des prix minimums ou une régulation de la quantité. Cela montre que le rejet majoritaire de la segmentation n'est pas automatiquement lié au soutien à d'autres instruments de régulation, mais qu'il révèle plutôt des incertitudes et des insatisfactions fondamentales sur le marché.

Outre les instruments et les régulations du marché du lait, il a également été demandé aux personnes interrogées si elles étaient satisfaites de la défense de leurs intérêts par la FPSL et par les différentes organisations de producteurs au sein de l'IP Lait. En ce qui concerne ce dernier point, seul un quart d'entre elles se sont montrées très satisfaites, contre un peu plus de 42% qui sont plutôt ou pas du tout satisfaites. Près de 30% sont très ou plutôt satisfaites de la défense des intérêts par la FPSL, contre 36% d'insatisfaites. D'une part, la FPSL est perçue comme ne réussissant pas à s'imposer et comme étant trop faible dans les

négociations de prix, alors que, d'autre part, il est reconnu que la FPSL doit concilier les différents intérêts des exploitations avec leurs orientations diverses et qu'elle les défend avec engagement et un bon marketing. Une certaine méfiance de la base à l'égard des représentants de la fédération est perceptible ; les doubles mandats au niveau de la direction sont notamment critiqués.

Facteurs importants influençant l'évaluation du système du marché du lait

Outre le prix du lait, d'autres facteurs tels que la situation géographique, le mode de production, l'intensité de production, les acheteurs de lait au premier échelon ou l'appartenance à une interprofession fromagère ont une influence sur l'évaluation du marché du lait. Ainsi, les exploitations de la zone de montagne sont moins satisfaites de l'évolution du marché du et des conditions de prise en charge que celles de la zone des collines et de la zone de plaine. Elles rejettent davantage la segmentation que les exploitations de la zone de plaine. Cela s'explique en partie par les conditions de production plus difficiles et par le revenu plus faible.

En ce qui concerne le mode de production, les exploitations certifiées bio sont plus satisfaites de l'évolution du marché du lait et des conditions de prise en charge que les exploitations conventionnelles, mais on ne constate pas de différence d'opinion vis-à-vis de la segmentation du lait. D'autre part, les exploitations conventionnelles sont en moyenne plus favorables à l'introduction d'un prix minimum que les producteurs biologiques. Les prix du lait qui sont nettement plus élevés pour le lait bio que pour le lait conventionnel pourraient avoir une influence sur les différences d'appréciation, du moins concernant le lait d'industrie. Les exploitations produisant du lait de non-ensilage se montrent moins satisfaites de l'évolution actuelle du marché du lait et des conditions de prise en charge que les exploitations produisant du lait d'ensilage. Près de 50% des personnes interrogées estiment que le supplément pour le lait de non-ensilage est trop bas.

L'intensité de production a également une influence partielle sur les valeurs de satisfaction. Les exploitations laitières qui produisent de manière intensive sont moins satisfaites de l'évolution actuelle du marché du lait que celles qui produisent de manière plus extensive, c'est-à-dire en utilisant moins d'aliments concentrés et en se basant en premier lieu sur leur propre base fourragère. L'évaluation des conditions de prise en charge et de la segmentation n'a toutefois pas montré de différences significatives en ce qui concerne l'intensité choisie.

Les différences d'appréciation du marché s'expliquent aussi par la structure des acheteurs. Les productrices et producteurs qui livrent par exemple à Elsa se montraient plus insatisfait-e-s de l'évolution du marché et des conditions de prise en charge au moment de l'enquête que les fournisseurs de Züger, des fromageries artisanales ou d'Emmi/Mittelland Milch. Les fournisseurs d'Elsa ou à des fromageries artisanales sont les plus opposés à la segmentation du lait, tandis que ceux qui livrent à Emmi/Mittelland Milch y sont les plus favorables. En ce qui concerne l'appartenance à une interprofession fromagère, les producteurs de Gruyère AOP et de fromage d'alpage se sont par exemple montrés plus satisfaits de l'évolution du marché que ceux qui livrent du lait à des fromageries d'Appenzeller AOP.

Perspectives d'avenir des exploitations

La dernière partie de l'enquête portait sur les projets d'avenir des productrices et producteurs pour leur exploitation au cours des six prochaines années. On a pu constater que près de 9% des exploitations ont l'intention d'abandonner la production laitière au cours de cette période, que ce soit par une cessation totale de l'activité ou une reconversion dans des branches de production sans lait. S'élevant à 1,5%, cette valeur calculée linéairement sur une année est légèrement inférieure à la moyenne suisse de l'abandon de la production laitière en 2022. Il n'est guère surprenant que les taux de satisfaction avec le système du marché du lait soient plus bas pour de telles exploitations que pour celles qui souhaitent poursuivre la production laitière. Dans les deux cas, cessation d'activité ou reconversion, les raisons de l'abandon de la production laitière sont majoritairement le revenu trop faible et la charge de travail élevée. Il est en outre frappant de constater que les exploitations qui prévoient une cessation totale de l'activité ou une reconversion présentent en moyenne des quantités de lait annuelles moins élevées que les exploitations qui poursuivront la production laitière.

Parmi les exploitations qui restent dans la production laitière, près de la moitié prévoient de conserver la même orientation de production et la même stratégie, tandis que 34% veulent augmenter leur quantité de lait annuelle, un peu plus de 6% prévoient une extensification et près de 9% une diversification. Par ailleurs, 6% des exploitations prévoient une reconversion de leur exploitation à la production IP-Suisse, Bio Suisse ou Demeter.
En ce qui concerne l'orientation future de la production laitière en Suisse, on a en outre pu constater que plus l'intensité de production est élevée, plus la probabilité d'une nouvelle augmentation de la production laitière par vache augmente nettement. Une intensification supplémentaire de la production laitière va à l'encontre des efforts visant à promouvoir une production fortement basée sur les herbages et adaptée aux conditions locales. Les exploitations qui produisent selon les normes de la pâture intégrale, IP-Suisse, Bio Suisse ou Demeter ne présentent pas cette tendance, ce qui n'est pas étonnant.

Conclusions

Les résultats montrent que, du point de vue des productrices et producteurs de lait, le système actuel du marché du lait présente des points faibles et doit être amélioré. Même si ces résultats reflètent un instantané de l'opinion fin 2022, ils n'ont rien perdu de leur actualité. En mars 2024, les productrices et producteurs de lait ont exigé de meilleurs prix du lait dans le cadre de manifestations nationales, notamment en formant un SOS avec des tracteurs près d'Echallens. S'inspirant de cette méthode, les agricultrices et agriculteurs suisses ont exigé également au printemps 2024 plus de dialogue d'égal à égal avec un signe de dialogue. Et en décembre 2024, elles et ils ont exigé plus de stabilité et de sécurité dans la planification, des prix justes et équitables ainsi qu'une réduction des charges administratives lors d'une manifestation devant l'OFAG à Liebefeld.
Sur la base des résultats de l'enquête, il est recommandé d'améliorer la communication avec les productrices et producteurs, en particulier concernant les décisions de grandes importances comme l'adaptation de la formation du prix du lait et du décompte de la paie du lait. Des normes uniformes pour le décompte mensuel de la paie du lait pourraient contribuer à accroître la transparence et la confiance entre les productrices et producteurs de lait et les acheteurs au premier échelon ainsi que la satisfaction avec les conditions de prise en charge.
La segmentation du lait, principal instrument de régulation du marché laitier suisse, n'étant manifestement pas très bien acceptée par les productrices et producteurs, il convient aussi d'approfondir le dialogue à ce sujet et de mieux faire comprendre son sens et son fonctionnement. La motion Nicolet adoptée par les Chambres fédérales et transmise au Conseil fédéral suscite actuellement des discussions sur la segmentation et le supplément pour le lait transformé en fromage et offre ainsi une bonne occasion d'intégrer davantage les besoins et la diversité des productrices et producteurs dans les réflexions sur le développement des instruments du marché laitier suisse. Par ailleurs, la force obligatoire générale du contrat-type expire en 2025. Là encore, il s'agit d'une nouvelle opportunité pour un large dialogue et pur des processus participatifs renforcés, dans le cadre desquels les productrices et producteurs de lait pourraient faire part de leurs préoccupations.
Dans l'optique de mesures gagnant-gagnant (satisfaction accrue et durabilité), il convient de supprimer les incitations qui favorisent une forte intensification de l'économie laitière et une production à haut rendement des exploitations ne disposant pas d'une base fourragère suffisante et qui vont à l'encontre de l'objectif de promouvoir une production laitière adaptée aux conditions locales et basée sur les herbages. Il faut aussi veiller à ce que les mesures et les conditions de prise en charge ne portent pas préjudice aux exploitations qui produisent déjà de manière durable. Une focalisation sur la réduction des coûts, compte tenu de l'augmentation du coût des intrants, et une production plus extensive pourraient également être intéressantes d'un point de vue économique et contribuer à une situation de revenu plus durable.
Selon divers commentaires des productrices et producteurs de lait, les prix du lait devraient plus tenir compte des modes de production et des différentes qualités afin par exemple que la production de lait sans ensilage qui nécessite plus de travail reste attrayante et que la charge de travail plus grande soit récompensée. Dans la formation des prix, il faudrait en outre veiller à ce que des pratiques soutenues par la société et favorables à l'environnement comme l'estivage ou à ce que des procédés judicieux en termes

d'économie du travail comme le vêlage saisonnier ne soient pas désavantagés par des mécanismes tels que les déductions saisonnières.
Les résultats de l'enquête montrent que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour trouver un équilibre satisfaisant entre les différents intérêts de tous les acteurs du secteur laitier suisse qui garantit qu'une production laitière durable soit rentable pour les productrices et producteurs, tout en tenant compte de l'environnement, notamment du marché partiellement libéralisé et de l'exportation des fromages suisses de haute qualité. Les structures existantes comme l'Interprofession du lait offrent de bonnes conditions pour le dialogue.
La concentration croissante dans la transformation et le commerce aggrave néanmoins encore le déséquilibre au niveau du pouvoir sur le marché et pourrait rendre plus difficile la recherche d'un équilibre satisfaisant entre les intérêts de toutes les parties concernées. Lors de l'élaboration et du développement de la PA 2030+, il faudrait donc accorder plus d'importance à la problématique du pouvoir sur le marché et à ses conséquences.

6 Bibliographie

OFAG [Office fédéral de l'agriculture]. 2024. *évaluation des données sur la production laitière année civile 2023.* Berne, Suisse : Secteur Produits animaux et élevage. https://www.blw.admin.ch/dam/blw/de/dokumente/Nachhaltige%20Produktion/Tierische%20Produkte%20und%20Tierzucht/Milch%20und%20Milchprodukte/auswertung_md_2023.pdf.download.pdf/Auswertung%20MD%202023_d.pdf

OFAG [Office fédéral de l'agriculture]. 2023. *Prix à la production et à la consommation records en 2022.* Bulletins du marché du lait. Berne, Suisse : Unité Analyses de marché. https://www.blw.admin.ch/dam/blw/de/dokumente/Markt/Marktbeobachtung/Milch/Marktberichte/mbm_03_2023.pdf.download.pdf/MBM_03_2023_d.pdf

OFAG [Office fédéral de l'agriculture]. 2023. *Evaluation des données sur la production laitière année civile 2022.* Berne, Suisse : Secteur Produits animaux et élevage. https://www.blw.admin.ch/dam/blw/de/dokumente/Nachhaltige%20Produktion/Tierische%20Produkte%20und%20Tierzucht/Milch%20und%20Milchprodukte/auswertung_md_2022.pdf.download.pdf/Auswertung%20der%20Daten%20%C3%BCber%20die%20Milchproduktion%20-%20Kalenderjahr%202022_d.pdf

OFAG [Office fédéral de l'agriculture], OFAG [Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires], OFEV [Office fédéral de l'environnement]. 2023. *réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation aux conséquences du changement climatique pour un système alimentaire suisse durable. 1ère partie : principes, objectifs et orientations.* Stratégie climatique pour l'agriculture et l'alimentation 2050. Berne, Suisse : Confédération suisse. https://www.blw.admin.ch/dam/blw/de/dokumente/Nachhaltige%20Produktion/Umwelt/Klima_neue/klimastrategie_teil1.p df.download.pdf/KSLE_2050_Teil_1_F.pdf

OFAG [Office fédéral de l'agriculture], OFAG [Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires], OFEV [Office fédéral de l'environnement]. 2023. *réduction des émissions de gaz à effet de serre et adaptation aux conséquences du changement climatique pour un système alimentaire suisse durable. 2e partie : plan de mesures*. Stratégie climatique pour l'agriculture et l'alimentation 2050. Berne, Suisse : Confédération suisse. https://www.blw.admin.ch/dam/blw/de/dokumente/Nachhaltige%20Produktion/Umwelt/Klima_neue/klimastrategie_teil2.pdf.download.pdf/KSLE_2050_Teil2_D.pdf

OFAG [Office fédéral de l'agriculture]. 2010. *évaluation des données sur la production laitière, année laitière 2008/2009.* Unité de direction Marchés et affaires internationales. Berne, Suisse : Secteur Produits animaux et élevage. https://www.blw.admin.ch/dam/blw/de/dokumente/Nachhaltige%20Produktion/Tierische%20Produkte%20und%20Tierzucht/Milch%20und%20Milchprodukte/Auswerung-MD-2008-09.pdf.download.pdf/Auswertung_MD_2008-2009_d.pdf

L'Assemblée fédérale - Le Parlement suisse. 2021. *21.4031 Motion : Pas d'importations de beurre sans prix du lait rémunérateur.* https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20214301

L'Assemblée fédérale - Le Parlement suisse. 2021. *21.4124 Motion : Lier les suppléments pour le lait transformé en fromage aux prix indicatifs des filières afin qu'ils soient redistribués aux producteurs de lait.* https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20214124

L'Assemblée fédérale - Le Parlement suisse. *2019. 19.3952 Motion : Fiabilité du contrat-type de l'Interprofession du lait.* https://www.parlament.ch/de/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193952

Fedlex [La plate-forme de publication du droit fédéral]. 2024. 916.01 Ordonnance sur l'importation de produits agricoles, Ordonnance sur les importations agricoles (OIAgr), du 26 octobre 2011. https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2011/770/de

Gazzarin C, Frey HJ, Petermann R, Höltschi, M. 2011. Alimentation au pâturage ou à l'étable - qu'est-ce qui est plus économique ? *Recherche Agronomique Suisse* 2 (9) : 418-423.

Gazzarin C, Haas T, Hofstetter P, Höltschi M. 2018. Série Comparaison de systèmes Hohenrain II. Production laitière : l'herbe fraîche avec peu de concentrés est payante. *148 Recherche Agronomique Suisse* 9(5) : 148-155. https://www.agrarforschungschweiz.ch/wp-content/uploads/2019/12/2018_05_2384.pdf

Haas T, Hofstetter P. 2017. Production laitière : la quantité de lait vendue et la part de pâturage influencent le revenu du travail. *Recherche Agronomique Suisse* 8(9) : 356-363. https://www.agrarforschungschweiz.ch/wp-content/uploads/2019/12/2017_09_2327.pdf

Hofstetter P, Frey HJ, Gazzarin C, Wyss U, Kunz P. 2014. Dairy farming : indoor v. pasture-based feeding. *Journal of Agricultural Science* 152 : 994-1011.

Hu L, Bentler PM. 1999. Cutoff criteria for fit indexes in covariance structure analysis : Conventional criteria versus new alternatives. *Structural Equation Modeling : A Multidisciplinary Journal* 6(1) : 1-55. https://doi.org/10.1080/10705519909540118

Équipe de base de R. 2023. *R : A Language and Environment for Statistical Computing [Software].* Vienne, Autriche. <https://www.R-project.org/>

Chancellerie fédérale suisse. 2022. *Rapport du Conseil fédéral du 4 mars 2022 sur les motions et postulats des Chambres fédérales en 2021.* https://www.bk.admin.ch/dam/bk/de/dokumente/strategische-fuehrungsunterstuet-zung/motionenpostulate/bericht_des_bundesrates_ueber_motionen_und_postulate_2022.pdf.download.pdf/Bericht%20Motionen%20und%20Postulate%202021%20DE.pdf

TSM [TSM Fiduciaire Sàrl], PSL [Producteurs Suisses de Lait], SCM [Switzerland Cheese Marketing], BO Milch [Interprofession du lait], Agristat [Union Suisse des Paysans]. 2023. *Statistique laitière de la Suisse 2023.* https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/user_upload/MISTA2023_def_online.pdf

TSM [TSM Fiduciaire Sàrl], PSL [Producteurs Suisses de Lait], SCM [Switzerland Cheese Marketing], BO Milch [Interprofession du lait], Agristat [Union Suisse des Paysans]. 2022. *Statistique laitière de la Suisse 2022.* https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/user_upload/MISTA2022_def_online.pdf

Uniparc. 2024. *logiciel d'enquête. EFS Survey de Tivian ne laisse aucune question sans réponse.* https://www.unipark.com/umfragesoftware/

7 Liste des figures

Fig. 1: Facteurs fixes, flexibles et semi-flexibles susceptibles d'influencer l'évaluation du marché laitier et les plans d'avenir de l'exploitation 8
Fig. 2: Répartition des exploitations par canton dans l'échantillon et dans la statistique laitière 2022 11
Fig. 3: Quantité de lait commercialisé par classe de taille et par région dans l'enquête 12
Fig. 4: Quantité de lait commercialisé par classe de taille et par région selon MISTA 12
Fig. 5 : Satisfaction concernant l'évolution du marché du lait (en pourcentage) 16
Fig. 6 : Opinion sur l'évolution actuelle du marché laitier (analyse qualitative des motifs d'évaluation) .. 17
Fig. 7: Satisfaction concernant les conditions de prise en charge (en pourcentage)..... 20
Fig. 8 : Opinion sur les conditions de prise en charge du lait (analyse qualitative des motifs d'évaluation) 22
Fig. 9: Satisfaction concernant le contrat-type (en pourcentage) 24
Fig. 10 : Approbation du maintien de la segmentation du lait (en pourcentage)..... 25
Fig. 11: Opinion sur la segmentation du lait..... 26
Fig. 12 : Soutien hypothétique à l'introduction d'un prix légal minimum du lait (en pourcentage) 29
Fig. 13: Soutien hypothétique à une forme de régulation quantitative de la production laitière (en pourcentage) 30
Fig. 14: Satisfaction concernant la défense des intérêts par la FPSL (en pourcentage)..... 31
Fig. 15: Opinion concernant la défense des intérêts par la FPSL 32
Fig. 16 : Satisfaction concernant la défense des intérêts par la FPSL (en pourcentage)..... 34
Fig. 17 : Carte de chaleur : Accord avec le maintien de la segmentation du lait et un prix minimum du lait 36
Fig. 18 : Carte de chaleur : comparaison de l'accord avec le maintien de la segmentation du lait et l'introduction d'une régulation des quantités 37
Fig. 19: Évaluation du niveau actuel des suppléments étatiques pour le lait..... 38
Fig. 20 : Soutien au versement direct du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément de non-ensilage..... 40
Fig. 21 : Approbation du maintien de la segmentation du lait..... 41
Fig. 22 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché laitier, comparaison par région..... 43
Fig. 23 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait, comparaison par région 43
Fig. 24 : Approbation moyenne à l'introduction d'un prix minimum du lait, comparaison par région 44
Fig. 25 : Approbation moyenne d'une régulation des quantités, comparaison par région 45
Fig. 26: Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché laitier - comparaison par mode de production 46
Fig. 27 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par mode de production 46
Fig. 28 : Évaluation moyenne du montant des primes et des suppléments liés au label 47
Fig. 29 : Évaluation du montant des primes et des suppléments liés aux labels 48
Fig. 30 : Adaptations nécessaires de l'exploitation en raison des labels..... 49
Fig. 31: Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché laitier - comparaison par label de production 50
Fig. 32 : Satisfaction avec l'évolution du marché laitier - répartition en pourcentage des exploitations laitières selon le label de production et le degré de satisfaction 51
Fig. 33 : Moyenne des opinions favorables au maintien de la segmentation du lait - comparaison par label de production 51
Fig. 34 : Nombre d'exploitations laitières selon les fourchettes de prix du lait en 2021..... 53
Fig. 35 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait - comparaison par fourchette de prix du lait..... 54
Fig. 36 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait - comparaison par fourchette de prix du lait..... 55

Fig. 37 : Approbation moyenne de l'introduction d'un prix minimum légal du lait - comparaison par fourchette de prix du lait 56
Fig. 38 : Approbation moyenne de l'introduction d'une forme de régulation des quantités - comparaison par fourchette de prix du lait 56
Fig. 39 : Rapport entre la quantité annuelle de lait et la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait – répartition par fourchette de prix du lait 57
Fig. 40 : Répartition des fourchettes de prix du lait par acheteur de lait au premier échelon 60
Fig. 41 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait - comparaison par acheteur de lait au premier échelon 61
Fig. 42 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par acheteur de lait au premier échelon 62
Fig. 43 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait - comparaison par acheteur de lait au premier échelon 63
Fig. 44 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait - comparaison selon l'affiliation à une interprofession fromagère 64
Fig. 45 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait - comparaison selon l'affiliation à une interprofession fromagère 65
Fig. 46 : Corrélations significatives avec l'indice d'intensité de production 68
Fig. 47 : Valeurs moyennes des UGBFG/ha par région 69
Fig. 48 : Relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait 70
Fig. 49 : Relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait selon le nombre de vaches laitières 71
Fig. 50 : Relation entre l'intensité de production et la quantité annuelle de lait par zone géographique . 72
Fig. 51 : Évaluation des données sur la production laitière de l'année civile 2023 72
Fig. 52 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction - évolution actuelle du marché laitier 74
Fig. 53 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction – focus : satisfaction élevée avec l'évolution actuelle du marché du lait 75
Fig. 54 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction – focus : faible satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait 75
Fig. 55 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction avec les conditions de prise en charge 76
Fig. 56 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et l’approbation du maintien de la segmentation 77
Fig. 57 : Répartition des exploitations laitières selon leur plans pour l’avenir 78
Fig. 58 : Plans pour l’avenir des exploitations laitières - nombre d'exploitations laitières poursuivant des plans différents pour l’avenir 79
Fig. 59 : Raisons pour l'arrêt de la production - nombre d'exploitations laitières selon les principales raisons de l'arrêt prévu 80
Fig. 60 : Plans d'avenir des exploitations laitières par fourchette de prix du lait 82
Fig. 61 : Conversion de la production laitière à IP-Suisse par région 84
Fig. 62 : Influence de l'intensité de production par unité de surface (UGBFG/ha) sur les projets d'avenir 85
Fig. 63 : Influence de l'intensité de production sur la probabilité d'augmenter la production laitière par vache 86
Fig. 64 : Influence de l'intensité de production sur la probabilité de réduire la production laitière par vache 87
Fig. 65 : Satisfaction avec le système du marché du lait - comparaison par zone géographique, zone de plaine / collines N = 1185, zone de montagne N = 810. 164
Fig. 66 : Satisfaction avec les conditions de prise en charge - comparaison par zone géographique, zone de plaine / collines N = 1178, zone de montagne N = 803 164

Fig. 67 : Approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités - comparaison selon la zone géographique, zone de plaine / collines N = 768, zone de montagne N = 1148. 165
Fig. 68 : Approbation de l'introduction d'un prix minimum du lait légal - comparaison selon la zone géographique, zone de plaine / collines N = 756, zone de montagne N = 1119. 165
Fig. 69 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par région 166
Fig. 70 : Satisfaction moyenne avec la défense des intérêts par la FPSL - comparaison par région 166
Fig. 71 : Moyenne des opinions favorables au maintien de la segmentation du lait - comparaison par mode de production 167
Fig. 72 : Approbation moyenne de l'introduction d'un prix minimum du lait légal - comparaison par mode de production 167
Fig. 73 : Moyenne des opinions favorables à l'introduction d'une forme de régulation des volumes - comparaison par mode de production 168
Fig. 74 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par label de production 168
Fig. 75 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par fourchette de prix du lait 169
Fig. 76 : Relation entre la quantité annuelle de lait et la satisfaction avec les conditions de prise en charge 169
Fig. 77 : Relation entre la quantité annuelle de lait et l'approbation du maintien de la segmentation du lait 170
Fig. 78 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait - comparaison par groupe d'acheteurs de lait au premier échelon 170
Fig. 79 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge- comparaison par groupe d'acheteurs de lait au premier échelon 171
Fig. 80 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait - comparaison par groupe d'acheteurs de lait au premier échelon 171
Fig. 81 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison selon l'appartenance à une interprofession fromagère 172
Fig. 82 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction avec les conditions de prise en charge - focus : satisfaction élevée avec les conditions de prise en charge 173
Fig. 83 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction avec les conditions de prise en charge - focus : faible satisfaction avec les conditions de prise en charge 173
Fig. 84 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et l'approbation – focus : forte approbation du maintien de la segmentation du lait 174
Fig. 85 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et l'approbation – focus : faible approbation du maintien de la segmentation du lait 174
Fig. 86 : Plans d'avenir des exploitations laitières selon la zone agricole - répartition en pourcentage des plans d'avenir des exploitations dans les zones de plaine/des collines et de montagne 175
Fig. 87 : Plans d'avenir des exploitations laitières selon la zone agricole - répartition en pourcentage des plans d'avenir dans la zone de plaine / des collines et dans la zone de montagne 175

Annexe A

Questionnaire de l'enquête

Fragebogen

1 Einleitung

Etude de la production laitière et du marché laitier en Suisse

Nous vous remercions de votre participation à cette étude du *Centre for Development and Environment* de l'Université de Berne. Il vous faudra environ 20 minutes pour répondre à cette enquête. L'objectif de l'enquête est d'obtenir une image représentative de la perception du marché laitier actuel par les agriculteurs et les agricultrices de Suisse. Toutes les données que vous fournirez seront traitées de manière confidentielle et ne pourront à aucun moment être mises en relation avec votre nom (anonymisation des réponses). Vos donnez seront uniquement partagées avec les collaborateurs du projet de l'Université de Berne sans aucune information sur votre identité. Vos données seront conservées pendant 10 ans sur un serveur sécurisé de l'Université de Berne. Une fois l'analyse des données terminée, il est prévu de rendre les données anonymes accessibles à des fins scientifiques via le dépôt en ligne de l'Université de Berne.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail (bettina.scharrer@unibe.ch). Si vous êtes d'accord, veuillez cliquer sur le bouton "Suivant" en bas à droite.

Si vous comprenez mieux l'allemand que le français, vous pouvez remplir le questionnaire en allemand à la place :
Wenn Sie besser Deutsch als Französisch verstehen, können Sie stattdessen die deutschsprachige Befragung ausfüllen:

https://www.efs-survey.com/uc/studie_milch/

2 Betrieb 1

Votre exploitation

Les questions qui suivent sont des questions d'ordre général concernant votre exploitation.

Dans quel canton se situe votre exploitation?

Argovie
Appenzell Rhodes-Extérieures
Appenzell Rhodes-Intérieures
Bâle-Campagne
Bâle-Ville
Berne
Fribourg
Genève
Glaris
Grisons
Jura
Lucerne
Neuchâtel
Nidwald
Obwald
Schaffhouse
Schwytz
Soleure
Saint-Gall
Tessin
Thurgovie
Uri
Vaud
Valais
Zoug
Zurich

Combien d'hectares compte votre exploitation?

Veuillez indiquer la superficie pour chaque type de surface, de sorte que vous obteniez la taille totale de votre exploitation sous "Total". Veuillez arrondir à l'hectare.

Prairie artificielle	
Prairie naturelle et pâturages naturels	
Forêt	
Terres ouvertes (hors surfaces de promotion de la biodiversité)	
Prairies et pâturages extensifs/peu intensifs	
Autres surfaces de promotion de la biodiversité	
Autres	

Dans quel type de région agricole l'exploitation a-t-elle la plus grande part de sa surface?

- ○ Zone de plaine/collines
- ○ Zone de montagne

3 Betrieb 2

Votre exploitation

De quel type d'exploitation de lait destiné à la commercialisation s'agit-il dans le cas de votre entreprise?

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses.

- ☐ production de lait commercialisé principalement
- ☐ production de lait combinée avec des cultures
- ☐ production de lait combinée avec des vaches allaitantes
- ☐ production de lait combinée avec l'engraissement de gros bétail
- ☐ production de lait combinée avec l'engraissement de porcs
- ☐ autre combinaison (préciser):

Comment pratiquez-vous l'élevage et l'engraissement des veaux dans votre exploitation ?

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses.

- ☐ Exploitation avec propre élevage de veaux
- ☐ Exploitation avec propre engraissement de veaux
- ☐ Exploitation avec élevage de remontes d'engraissement
- ☐ Aucun d'entre eux

De quels programmes / contributions publiques bénéficiez-vous ?

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses.

- [ ] SST
- [ ] SRPA
- [ ] PLVH
- [ ] Aucun des trois

Quels sont les labels, les certifications, les normes ou les programmes de durabilité que vous utilisez pour votre production laitière ?

Il est également possible d'indiquer les programmes des détaillants. Il est possible de sélectionner plusieurs réponses.

- [ ] IP-Suisse (lait des prés)
- [ ] Bio Suisse
- [ ] Demeter
- [ ] Swissmilk Green / Tapis vert
- [ ] Labels et programmes de Lait équitable
- [ ] Autres (préciser):
- [ ] Aucun

4 Tierhaltung

Elevage

Combien de vaches laitières élevez-vous en moyenne sur l'exploitation?

Nombre:

Quelles races de vaches laitières élevez-vous principalement?

Veuillez indiquer trois races au maximum.

- [ ] Holstein
- [ ] Red Holstein
- [ ] Brune originale
- [ ] Brown Swiss
- [ ] Swiss Fleckvieh
- [ ] Simmental
- [ ] Hérens
- [ ] Montbéliarde
- [ ] Jersey
- [ ] Autre (préciser):

En moyenne annuelle, combien de bovins autres que des vaches laitières élevez-vous?

Veuillez indiquer à chaque fois le nombre de bêtes.

Veaux	
Bovins jusqu'à 2 ans	
Bovins de plus de 2 ans	
Vaches mères	

En plus des bovins, avez-vous d'autres animaux? Si oui, lesquels?

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses. Veuillez indiquer à chaque fois le nombre de bêtes que vous détenez (nombre).

- [ ] Porcs (y compris les porcs d'engraissement, les truies, les porcelets)
- [ ] Poules
- [ ] Poulets
- [ ] Autres (préciser) ... (veuillez indiquer les espèces animales et le nombre)

5 Tierhaltung und Fütterung

Élevage et alimentation des vaches laitières

Quelle est la quantité de lait totale moyenne produite annuellement par l'exploitation?

Il s'agit de la quantité totale, et non par vache, y compris le lait donné aux animaux.

L'exploitation produit en moyenne kg par an.

Travaillez-vous avec un robot de traite?

- ○ Oui
- ○ Non

Produisez-vous du lait sans ensilage? (affouragement sans ensilage)

La question ne porte pas sur la vente, mais de la production de votre lait.

- ○ Oui
- ○ En partie
- ○ Non

Vos vaches laitières sont-elles estivées?

- ○ Oui
- ○ En partie
- ○ Non

Votre jeune bétail est-il estivé?

- ○ Oui
- ○ En partie
- ○ Non

Vos vaches pâturent-elles au moins la mi-journée?

- ○ Oui
- ○ Non

Produisez-vous selon un système de pâture intégrale?

(au moins 80% d'absorption de matière sèche au pâturage)

- ○ Oui
- ○ Non

6 Tierhaltung und Fütterung 2

Élevage et alimentation des vaches laitières

Pratiquez-vous le vêlage saisonnier?

- ○ Oui
- ○ Non

Pratiquez-vous d'autres formes d'élevage de vaches et de veaux, comme par exemple l'élevage de veaux sous la mère?

(La transformation du lait issu de l'élevage de veaux sous la mère ou avec une nourrice est autorisée depuis le 1er juillet 2020).

- ☐ Oui, élevage de veaux sous la mère
- ☐ Oui, élevage de veaux avec une nourrice
- ☐ Non
- ☐ Oui, autres formes (préciser):

Quelle quantité d'aliments concentrés utilisez-vous annuellement pour la production laitière?

Il s'agit de la quantité totale, et non par vache. Veuillez indiquer "0" si vous n'utilisez pas d'aliments concentrés.

J'utilise kg d'aliments concentrés par an.

Quels types d'aliments concentrés utilisez-vous?

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses.

- ☐ Aliments concentrés à forte teneur énergétique (jusqu'à max. 12% de protéines brutes)
- ☐ Aliments concentrés équilibrés (jusqu'à max. 18% de protéines brutes)
- ☐ Aliments concentrés à forte teneur en protéines (19-35% de protéines brutes)
- ☐ Aliments concentrés à forte teneur en protéines (36-50% de protéines brutes)

- [ ] Ne sait pas
- [ ] Je n'utilise pas d'aliments concentrés

Utilisez-vous une mélangeuse sur votre exploitation?

- ○ Oui
- ○ Non

7 Milchpreise und Verarbeitung

Prix du lait et transformation

Quel était le prix du lait obtenu par votre exploitation en moyenne en 2021?

Il s'agit du prix mixte après tous les suppléments et déductions, y compris la TVA.

- ○ 50 ct/kg ou moins
- ○ 51-60 ct/kg
- ○ 61-70 ct/kg
- ○ 71-80 ct/kg
- ○ 81-90 ct/kg
- ○ 91 ct/kg ou plus

Qui sont vos acheteurs de lait?

Veuillez les indiquer tous, si vous avez plusieurs acheteurs de lait.

Êtes-vous producteur ou productrice pour une interprofession fromagère?

- ○ Oui (préciser):
- ○ Non

8 Zukunft des Betriebs

Avenir de votre exploitation

Avec les questions qui suivent, nous aimerions vous interroger sur ce que vous envisagez pour l'avenir de votre exploitation (dans les 6 prochaines années). Veuillez sélectionner l'affirmation qui vous convient le mieux:

Concernant le devenir de mon exploitation laitière dans les prochaines années, j'ai l'intention...

- ○ ...de poursuivre moi-même l'exploitation
- ○ ...de transmettre/vendre l’exploitation au sein de ma famille
- ○ ...de transmettre / vendre l’exploitation en dehors de la famille
- ○ …d’arrêter complètement

9 Zukunft des Betriebs 2

Avenir de votre exploitation

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous considérez d'arrêter complètement votre exploitation?

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses.

- [ ] Pas de solution de succession trouvée
- [ ] L'entreprise n'est plus rentable
- [ ] Charge de travail trop importante
- [ ] Revenu trop faible
- [ ] De nouveaux investissements trop importants seraient nécessaires
- [ ] Autres/autres raisons (préciser):

Concernant le devenir de mon exploitation laitière dans les prochaines années, j'ai l'intention...

(Il est possible de sélectionner plusieurs réponses)

- [ ] ...de poursuivre comme jusqu'à présent
- [ ] ...d'augmenter le rendement laitier par vache
- [ ] ...de l'agrandir (plus de vaches)
- [ ] ...de diminuer la production laitière par vache
- [ ] ...de la réduire (moins de vaches)
- [ ] ...de me diversifier (développer une ou plusieurs autres activités en plus, qui relèvent d'autres branches de production)
- [ ] ...de passer complètement à une ou plusieurs autres activités (autres branches de production)

Avez-vous l'intention de convertir votre mode de production laitière?

- [ ] Oui, en bio
- [ ] Oui, en Demeter
- [ ] Oui, en IP-Suisse (lait de prairie)
- [ ] Oui, en production laitière liée à la mère ou à la nourrice
- [ ] Non

Pourriez-vous théoriquement convertir votre exploitation en une exploitation de pâturage intégral du point de vue des conditions structurelles et organisationnelles d'exploitation?

- ( ) Oui
- ( ) Non
- ( ) Ne sait pas

10.1 Zukunft des Betriebs 3

Avenir de votre exploitation

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous envisagez de convertir votre exploitation à une activité autre que la production laitière?

Il est possible de sélectionner plusieurs réponses.

- [ ] L'élevage laitier n'est plus rentable
- [ ] Charge de travail trop élevée
- [ ] Revenu trop faible
- [ ] De nouveaux investissements trop importants seraient nécessaires
- [ ] Autres / autres raisons (préciser):

Êtes-vous intéressé·e par une reconversion en exploitation de pâturage intégral?

- ○ Oui
- ○ Plutôt oui
- ○ En partie / en partie
- ○ Plutôt non
- ○ Non
- ○ Ne sait pas

11 Fragen zum aktuellen Milchmarkt

Questions sur le marché laitier actuel

À quel point êtes-vous satisfait·e de l'évolution actuelle du marché laitier?

- ○ Pas du tout satisfait·e
- ○ Plutôt pas satisfait·e
- ○ En partie / en partie
- ○ Plutôt satisfait·e
- ○ Très satisfait·e
- ○ Ne sait pas

Veuillez expliquer votre réponse en quelques mots.

A quel point êtes-vous satisfait·e des conditions de prise en charge de votre lait (segmentation, fixation des prix, suppléments, déductions, etc.)?

- ○ Pas du tout satisfait·e
- ○ Plutôt pas satisfait·e
- ○ En partie / en partie
- ○ Plutôt satisfait·e
- ○ Très satisfait·e
- ○ Ne sait pas

Veuillez expliquer votre réponse en quelques mots.

A quel point êtes-vous satisfait·e de la manière dont vos intérêts sont représentés par la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL?

- Pas du tout satisfait·e
- Plutôt pas satisfait·e
- En partie / en partie
- Plutôt satisfait·e
- Très satisfait·e
- Ne sait pas

Veuillez expliquer votre réponse en quelques mots.

Veuillez indiquer à quel point vous êtes satisfait·e concernant les points suivants:

	Pas du tout satisfait·e	Plutôt pas satisfait·e	En partie / en partie	Plutôt satisfait·e	Très satisfait·e	Ne sait pas
Avec les garanties que vous donne le contrat-type	○	○	○	○	○	○
De la manière dont vos intérêts sont représentés par votre syndicat de producteurs au sein de l'Interprofession du lait (IP Lait)	○	○	○	○	○	○

12 Fragen Milchmarkt 2

Questions sur le marché laitier actuel

A quel point êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante?

Je suis favorable au maintien de la segmentation ABC en ce qui concerne la formation des prix du lait.

- Pas du tout d'accord
- Plutôt pas d'accord
- En partie / en partie
- Plutôt d'accord
- Tout à fait d'accord
- Ne sait pas

Veuillez expliquer votre réponse en quelques mots.

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?

	Pas du tout	Plutôt pas	En partie /	Plutôt	Tout à fait	Ne sait pas

	d'accord	d'accord	en partie	d'accord	d'accord	
Je serais favorable à un prix minimum du lait fixé par la loi.	○	○	○	○	○	○
Je serais favorable à une forme de régulation quantitative de la production laitière	○	○	○	○	○	○
Je serais favorable au versement direct au producteur/à la productrice de lait du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément de non-ensilage (prévu dans le train d'ordonnances agricoles 2022).	○	○	○	○	○	○

13.1 Zulagen und Beiträge

Suppléments et contributions

Vous avez indiqué participer à un ou plusieurs labels et certifications de durabilité (Tapis vert SSLDS / Lait des prés IP Suisse / Bio Suisse / Demeter).

Avez-vous dû procéder à des adaptations de votre exploitation pour pouvoir respecter cette ou ces normes?

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, lesquelles?

Si oui: A long terme, le montant des primes et des suppléments liés au label est-il approprié par rapport aux adaptations de l'exploitation que vous avez dû effectuer?

- ○ Oui
- ○ Plutôt oui
- ○ Juste suffisant
- ○ Plutôt non
- ○ Non

Si vous le souhaitez, vous pouvez expliquer votre réponse.

14 Staatliche Zulagen und Beiträge

Suppléments et contributions étatiques

Pour finir, nous aimerions connaître votre avis sur les suppléments et les contributions étatiques.

Selon vous, les suppléments suivants devraient-ils être maintenus à leur niveau actuel?

	Oui, sans	Maintenu, mais	Maintenu, mais	Non, supplément	Ne sait pas

	changement	plus élevé	moins élevé	inutile	
Supplément pour le lait transformé en fromage (10 ct/kg)	○	○	○	○	○
Supplément pour l'affouragement sans ensilage (3 ct/kg)	○	○	○	○	○
Supplément pour le lait commercialisé (5 ct/kg)	○	○	○	○	○

Comment jugez-vous les contributions suivantes au système de production?

	Bien	Suffisant	Insuffisant	Pas nécessaire	Ne sait pas
SST	○	○	○	○	○
SRPA	○	○	○	○	○
PLVH	○	○	○	○	○
Bio	○	○	○	○	○

Êtes-vous favorable à la nouvelle contribution pour l'allongement de la durée de vie productive des vaches laitières?

Celle-ci sera fixée en fonction du nombre de vêlages et entrera en vigueur à partir de 2023.

- ○ Oui
- ○ Non
- ○ Ne sait pas

Pensez-vous que d'autres mesures de politique agricole et de soutien sont nécessaires pour assurer une production laitière durable à long terme en Suisse?

Si oui, quelles seraient-elles?

15 Feedback

Réactions au questionnaire

Souhaitez-vous nous faire part de critiques, de suggestions ou de commentaires concernant cette étude?

Retours et commentaires (Facultatif)

16 Endseite

Etude sur la production laitière en Suisse

Merci beaucoup! Vos réponses nous permettent de répondre à des questions importantes pour notre recherche, nous vous en sommes donc très reconnaissants. Vos réponses ont été enregistrées et cette enquête est maintenant terminée. Vous pouvez fermer la fenêtre de votre navigateur.

Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à écrire à

Bettina Scharrer

bettina.scharrer@unibe.ch

Annexe B

Rapport descriptif de l'enquête

Research
Analysis
Consulting

UNIVERSITÄT
BERN

CDE
CENTRE FOR DEVELOPMENT
AND ENVIRONMENT

Rapport descriptif

Rapport descriptif de l'enquête « Le secteur laitier suisse vu par les producteurs de lait. Une enquête auprès des producteurs et productrices de lait suisses sur leur évaluation du marché laitier et sur les plans d'avenir de leurs exploitations ».

Bettina Scharrer, Kathrin Utz (CDE)
Leo Bornhauser MSc., Dr. Bartholomäus Wissmath (whoch2 GmbH)

Juin 2024

Mode de citation :
Scharrer B, Utz K, 2024. *Rapport descriptif de l'enquête « Le secteur laitier suisse vu par les producteurs de lait. Une enquête auprès des producteurs et productrices de lait suisses sur leur évaluation du marché laitier et sur les plans d'avenir de leurs exploitations »* Berne, Centre for Development and Environment (CDE), avec Bern Open Publishing (BOP).
https://doi.org/10.48620/84566

Autrices: Bettina Scharrer (CDE), Kathrin Utz (CDE)

Évaluation statistique et graphiques : Leo Bornhauser MSc, (w hoch 2 GmbH).

Conseils statistiques: Dr. Bartholomäus Wissmath (w hoch 2 GmbH)

Relecture : Berthe Darras

Réalisation de l'enquête: Oktober 2022 – Dezember 2022

Photo de couverture: Creative Commons CC0

Disponibilité : La publication est disponible sur: https://doi.org/10.48620/84566

Cette publication est aussi disponible en allemand.

Contact: bettina.scharrer@unibe.ch

DOI: 10.48620/84566

© 2024, les autrices

Ce rapport est mis à disposition sous Licence 'Creative Commons Attribution' International 4.0 (CC BY 4.0). Les termes de cette licence sont consultables à https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr. Utilisation commerciale des contenus de cet ouvrage autorisée sur demande auprès des autrices.

Centre for Development and Environment (CDE)
Universität Bern
Mittelstrasse 43
3012 Bern
Schweiz
www.cde.unibe.ch

Le présent rapport descriptif sur l'enquête menée auprès des producteurs et productrices de lait suisses sur leur évaluation du fonctionnement du marché laitier suisse et sur les plans d'avenir de leurs exploitations a été élaboré dans le cadre du projet « L'importance de la transformation et du commerce pour le développement d'un système alimentaire durable ». L'enquête a été développée par l'équipe de projet du CDE et envoyée sous forme d'enquête en ligne par TSM Treuhand GmbH à 17'030 producteurs/productrices de lait en Suisse.

L'analyse des données a été réalisée en étroite collaboration avec le soutien et les conseils avisés de whoch 2 GmbH, un spin-off de l'Université de Berne, qui a procédé aux évaluations statistiques méthodiques.

Le projet, et donc la réalisation du présent rapport, a été soutenu financièrement par la Fondation Mercator Suisse.

1 Structure et taille des exploitations 3
1.1 Exploitations de production laitière par canton 3
1.2 Zones agricoles 3
1.3 Taille totale des exploitations selon la zone agricole 4
1.4 Aperçu des surfaces agricoles et sylvicoles utiles 4
1.5 Mode d'utilisation des surfaces par hectare 5
1.6 Exploitations de production laitière selon la quantité de lait et la zone agricole 6
1.7 Aperçu des types d'exploitation 6
1.8 Élevage et engraissement des veaux 7
1.9 Aperçu des contributions étatiques au système de production 7
1.10 Aperçu des labels et standards de durabilité 8
2 Élevage et cheptel d'animaux de rente 9
2.1 Élevage de bovins et de vaches laitières 9
2.2 Cheptel de bovins et de vaches laitières 9
2.3 Aperçu des races de vaches 10
2.4 Élevage d'animaux de rente en plus des espèces bovines 10
2.5 Cheptel d'animaux de rente en plus des espèces bovines 11
3 Détention et alimentation des vaches laitières 12
3.1 Aperçu des pratiques d'élevage et d'alimentation 12
3.2 Pratiques d'élevage des veaux 13
3.3 Utilisation de concentrés par exploitation 14
3.4 Quantité de concentrés par exploitation 15
3.5 Quantité de concentrés par vache laitière 16
3.6 Degré d'automatisation des exploitations de production laitière 17
4 Intensité de production 18
4.1 Quantité annuelle de lait par exploitation 18
4.2 Rendement laitier par vache laitière 19
4.3 Utilisation d'aliments concentrés par kg de lait 20
4.4 Intensité de production 21
4.5 Intensité de production par unité de surface (UGBFG) 22
5 Prix et marché du lait 23
5.1 Aperçu des prix du lait atteints en 2021 23
5.2 Prix du lait par acheteur artisanal et industriel 23
5.3 Prix du lait selon les premiers acheteurs de lait 24
5.4 Aperçu de l'appartenance à une interprofession 25
6 Marché laitier actuel 26
6.1 Satisfaction évolution actuelle 26

6.2 Satisfaction concernant les conditions d'achat 28
6.3 Satisfaction représentation des intérêts par la FPSL 30
6.4 Satisfaction avec le contrat-type 32
6.5 Satisfaction représentation des intérêts au sein de l'IP Lait 33
6.6 Satisfaction vue d'ensemble 34
6.7 Approbation du maintien de la segmentation du lait 35
6.8 Avis favorable à l'introduction d'une forme de régulation quantitative de la production laitière 38
6.9 Aperçu général des avis favorables 39
7 Évaluation du soutien du marché laitier et des contributions au système de production 40
7.1 Évaluation Maintien du niveau des contributions aux suppléments laitiers nationaux 40
7.2 Approbation du versement direct du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément de non-ensilage 41
7.3 Évaluation des contributions étatiques au système de production 42
7.4 Évaluation de l'introduction de contributions pour une durée d'utilisation plus longue des vaches laitières 42
8 Évaluation des labels et normes de durabilité 43
8.1 Nécessité d'adapter les exploitations 43
8.2 Pertinence du montant des primes de label et des suppléments 43
9 Avenir de l'exploitation 45
9.1 Plan pour la ferme 45
9.2 Raisons de l'arrêt de l'exploitation 45
9.3 Plans d'avenir 46
9.4 Changement de méthode de production laitière 47
9.5 Conversion à une autre branche d'exploitation 47
9.6 Conversion au pâturage intégral 48

1 Structure et taille des exploitations

1.1 Exploitations de production laitière par canton

Nombre d'exploitations laitières par canton

Répartition des exploitations laitières dans différents cantons

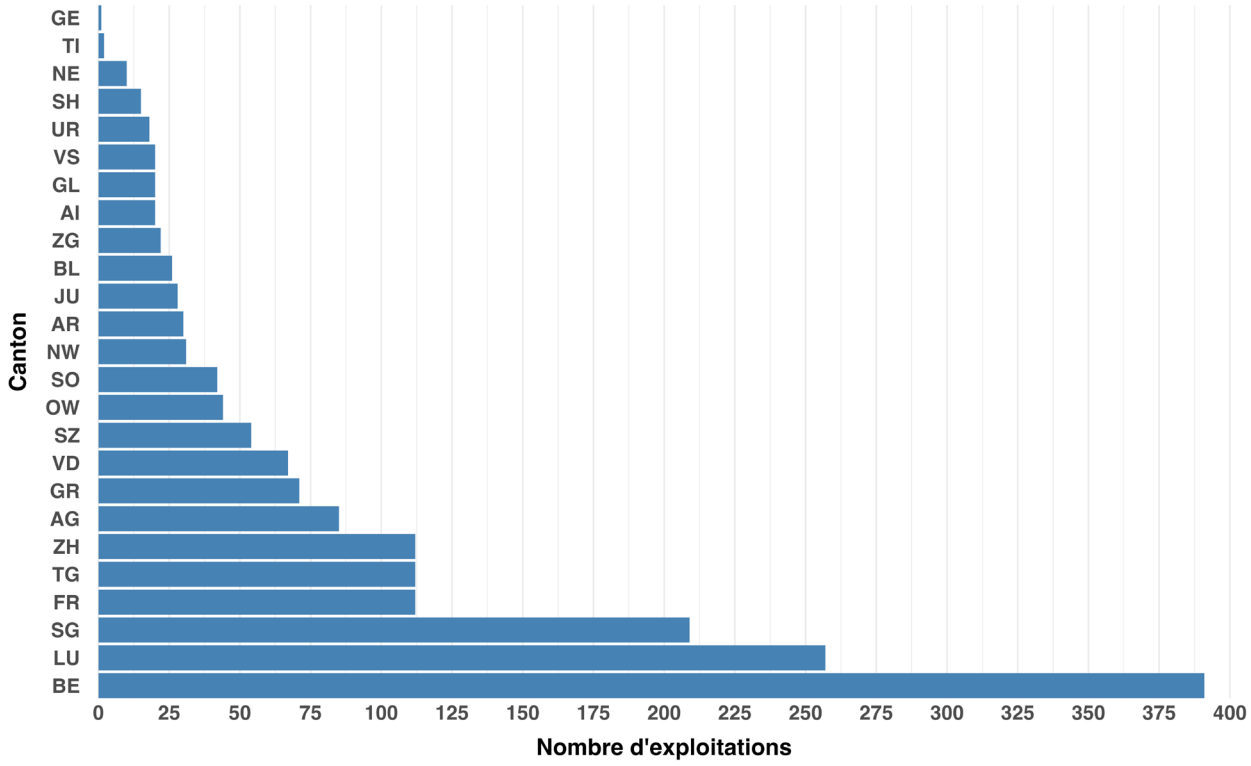

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1799 exploitations laitières.

1.2 Zones agricoles

Répartition des exploitations laitières selon la zone agricole

Analyse comparée du nombre d'exploitations laitières pour la zone de plaine/collines et la zone de montagne

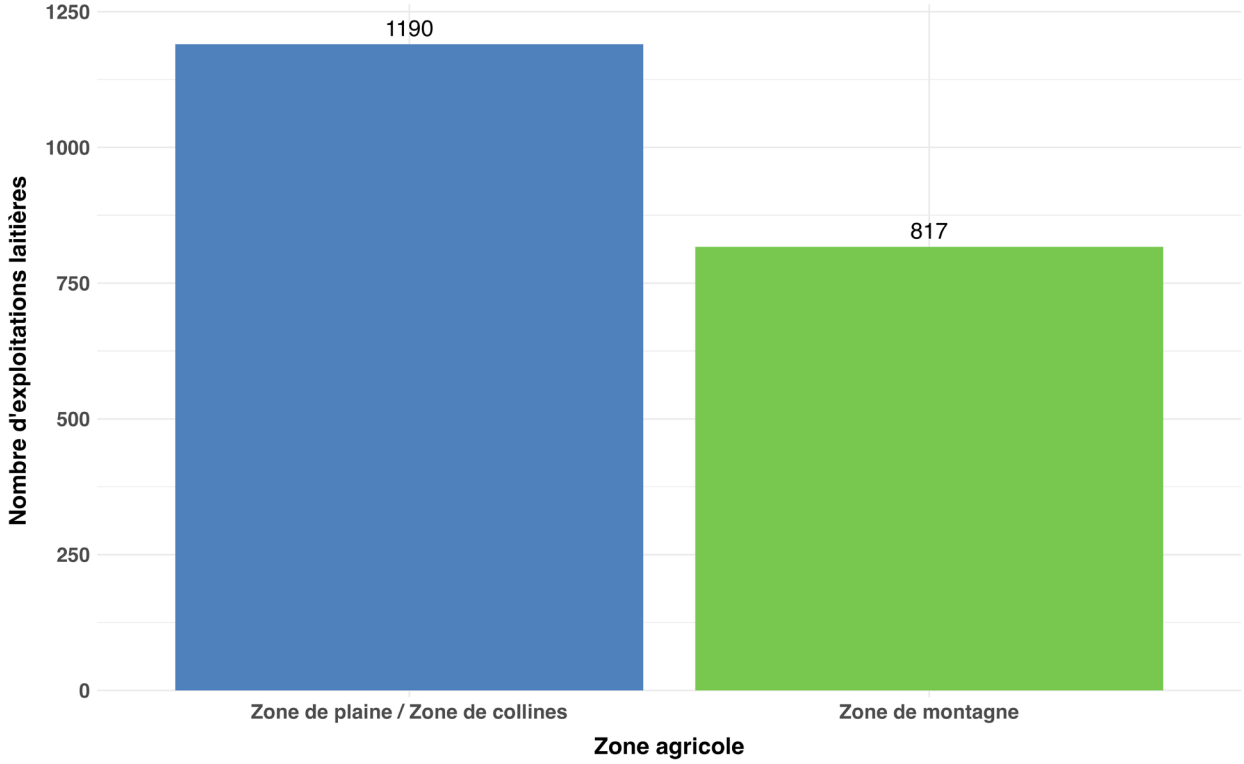

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

1.3 Taille totale des exploitations selon la zone agricole

Répartition des exploitations laitières selon la taille de l'exploitation et la zone agricole

Analyse comparative des tailles d'exploitation en hectares pour la zone de plaine/collines et la zone de montagne

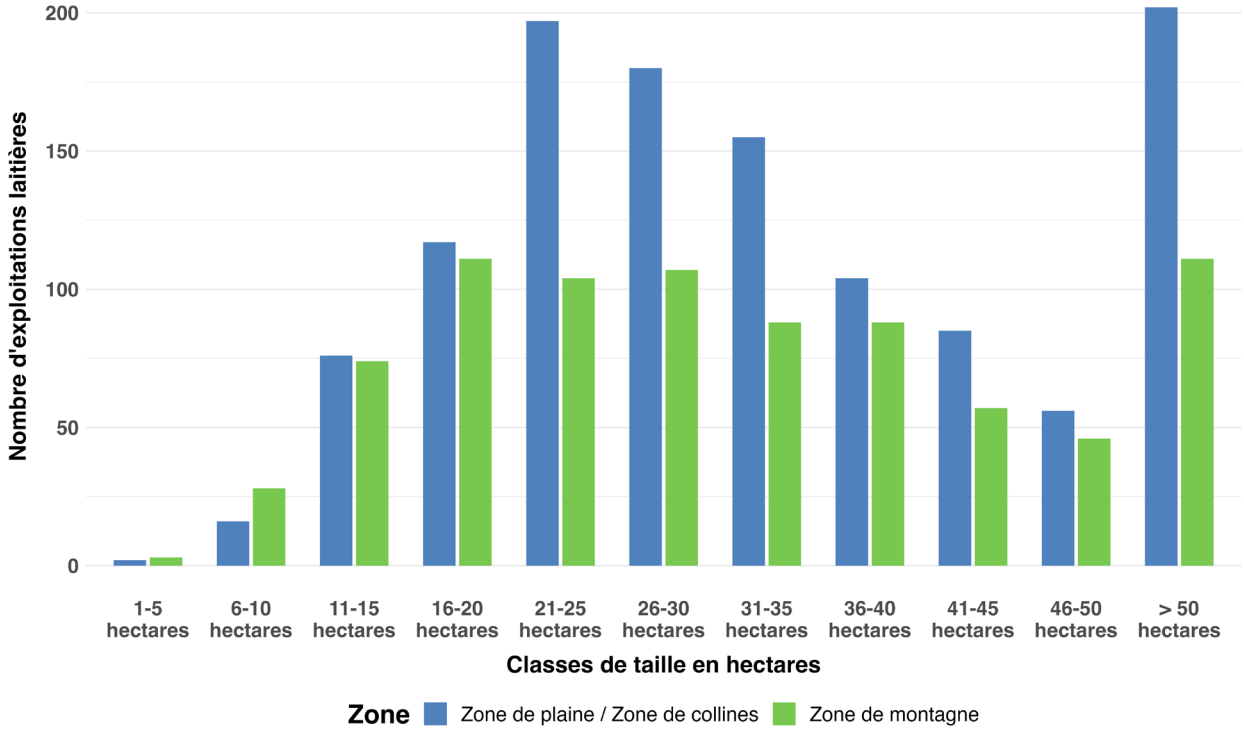

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

1.4 Aperçu des surfaces agricoles et sylvicoles utiles

Nombre d'exploitations par type de surface

Détail par type de surface agricole utilisée

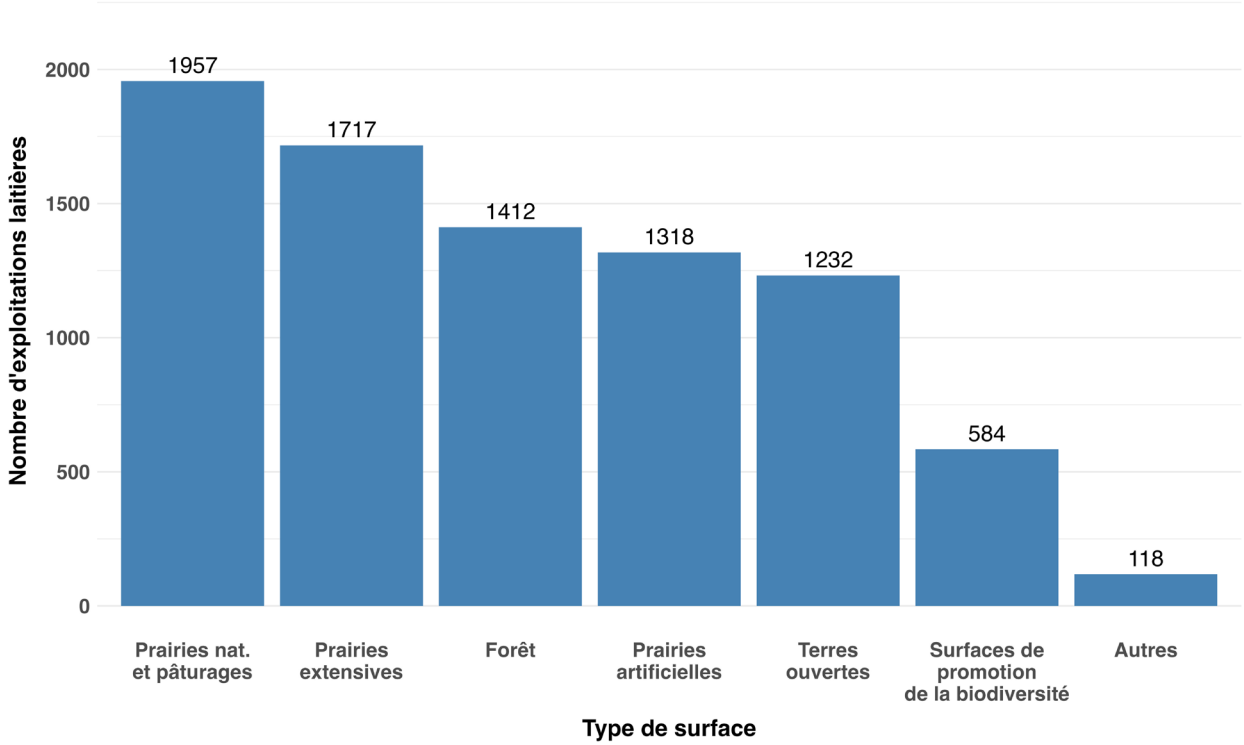

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

1.5 Mode d'utilisation des surfaces par hectare

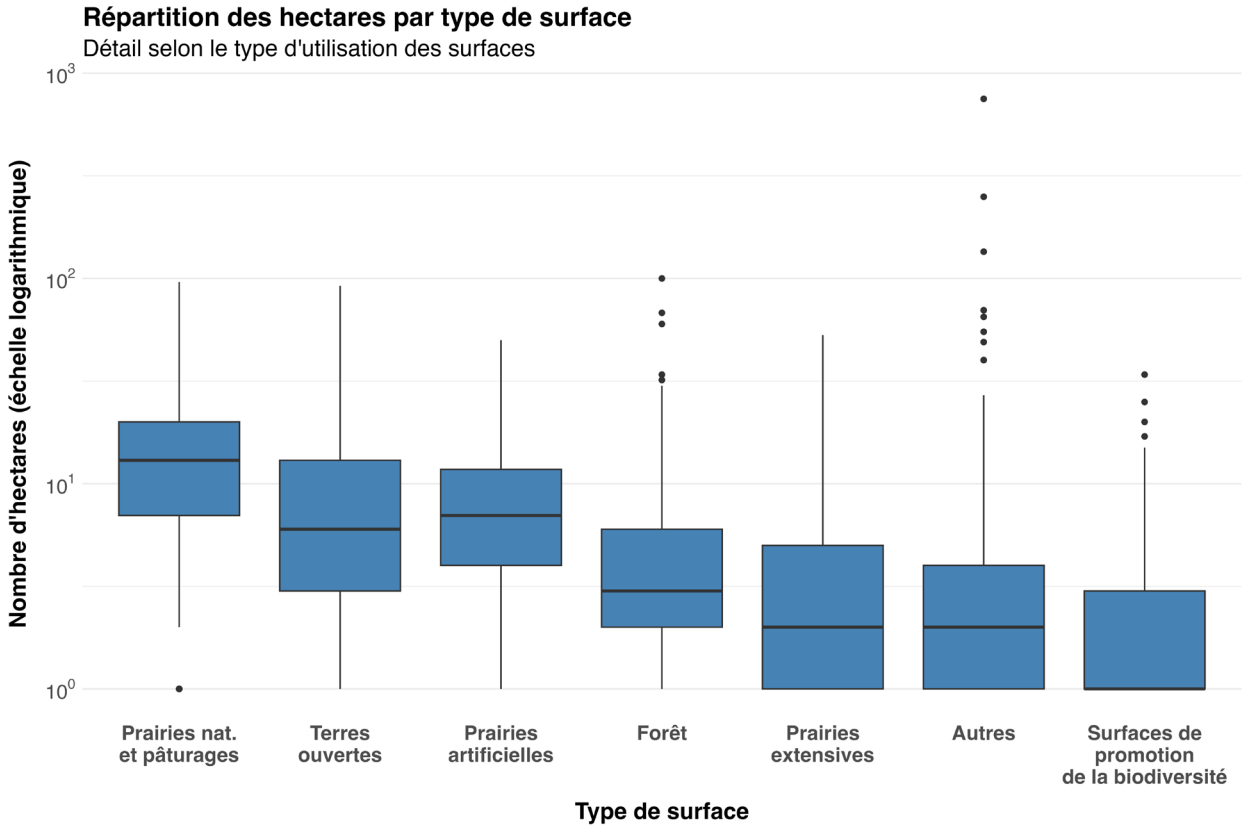

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

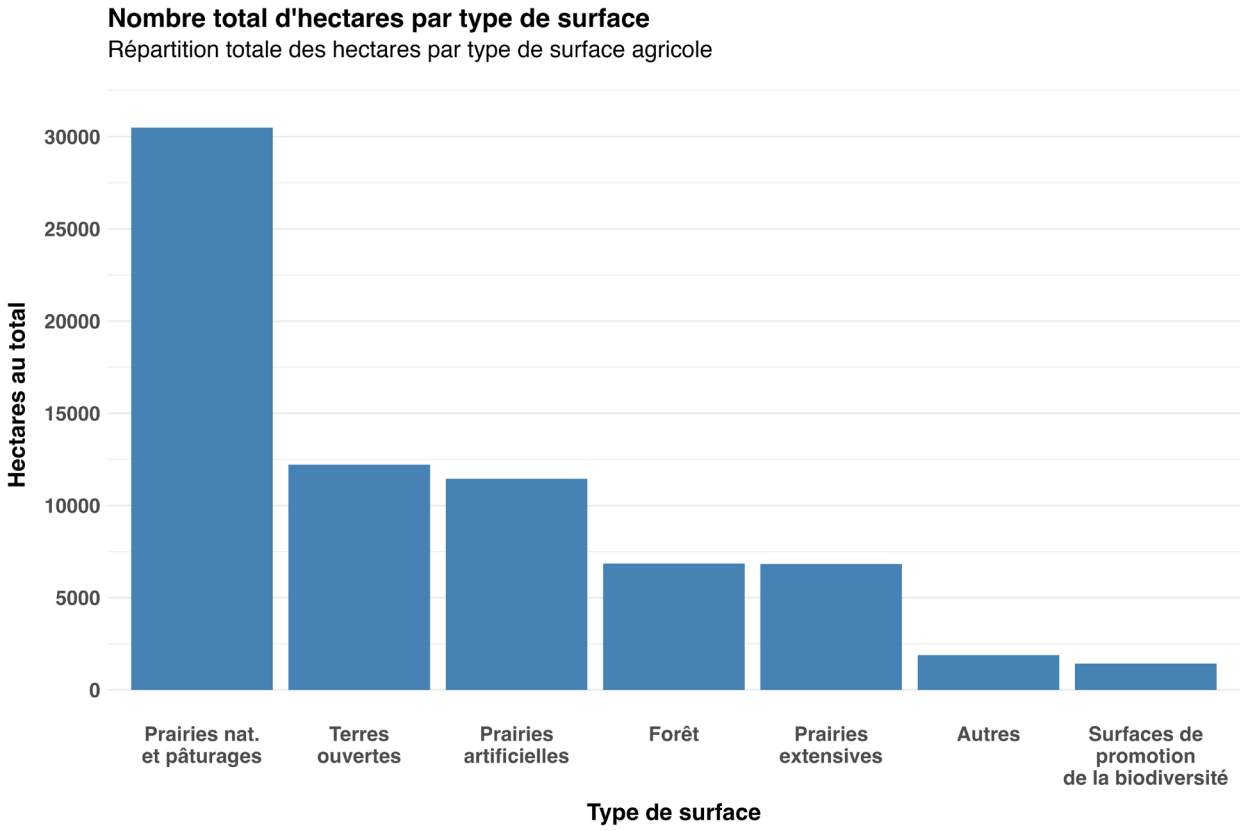

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

1.6 Exploitations de production laitière selon la quantité de lait et la zone agricole

Répartition des exploitations laitières par quantité annuelle de production de lait et zone agricole

Nombre d'exploitations dans différentes classes de taille de production annuelle de lait, divisé par zone de plaine/collines et zone de montagne

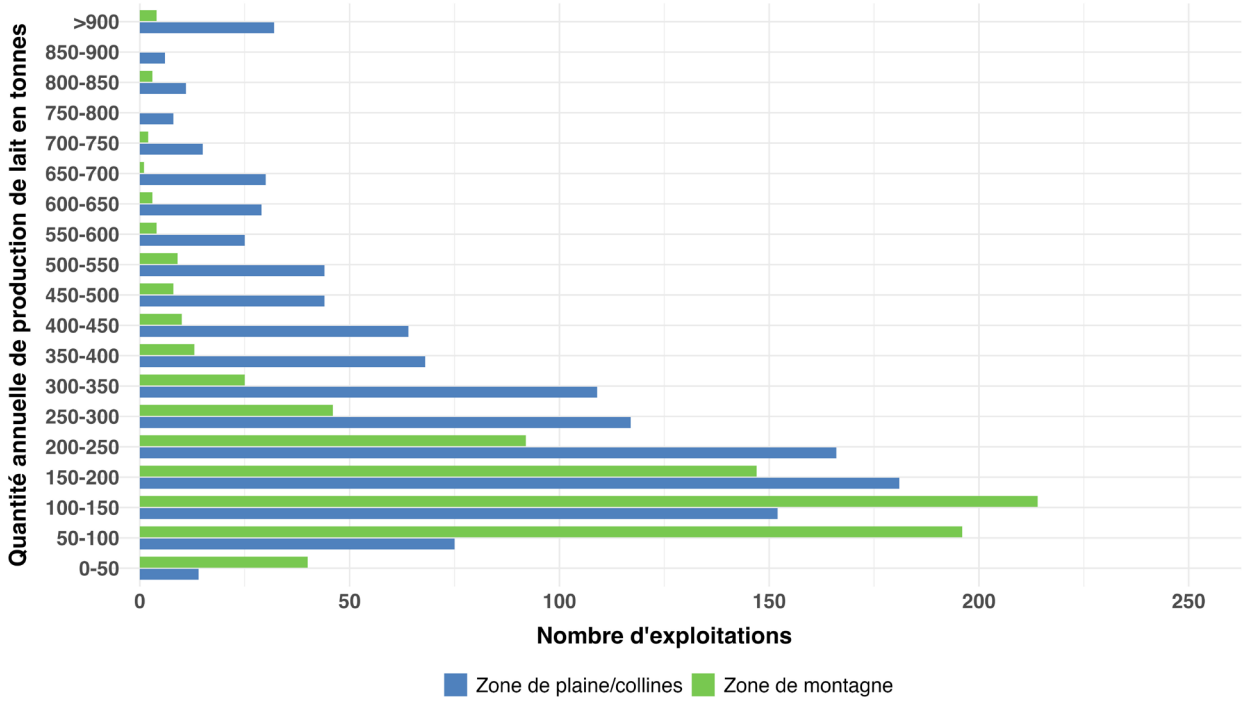

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

1.7 Aperçu des types d'exploitation

Distribution des types d'exploitations laitières

Répartition des exploitations laitières selon le type de production de lait

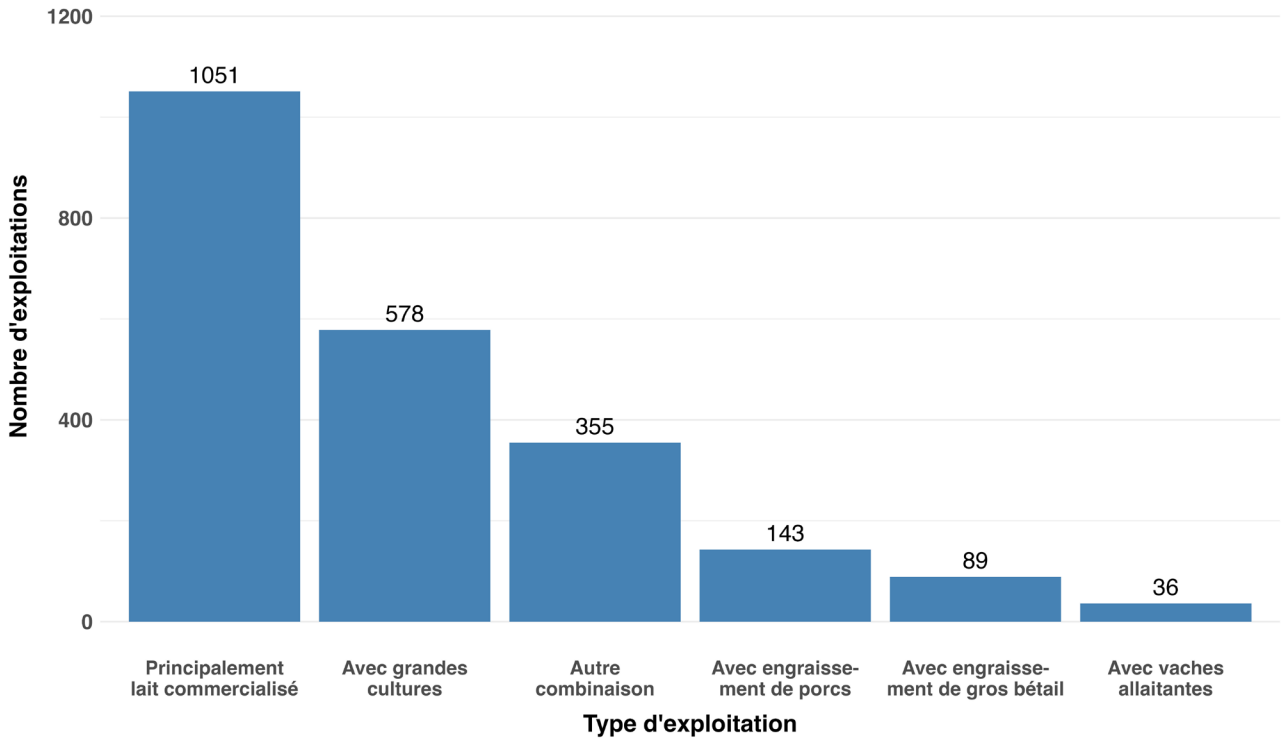

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

1.8 Élevage et engraissement des veaux

Pratiques d'élevage et d'engraissement des veaux dans les exploitations laitières

Fréquence relative des différentes méthodes d'élevage et d'engraissement

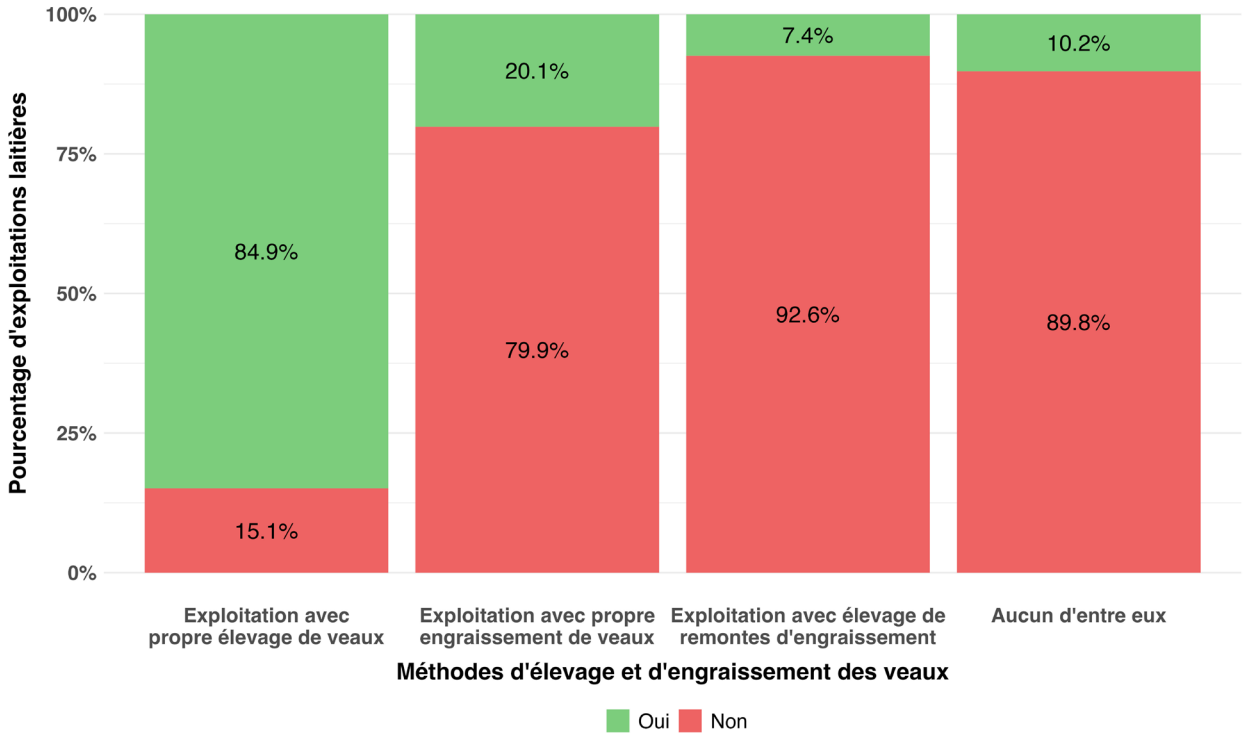

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

1.9 Aperçu des contributions étatiques au système de production

Utilisation des programmes de soutien publics

Nombre d'exploitations bénéficiant de programmes de soutien publics

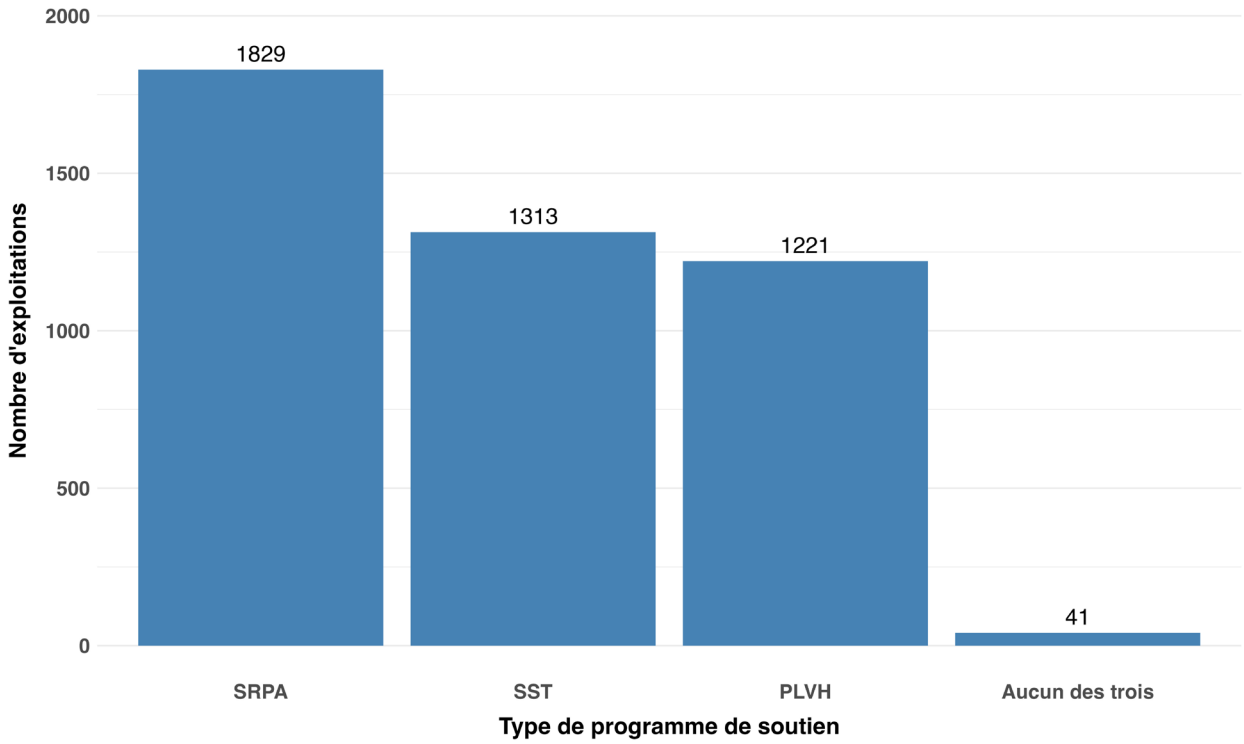

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

1.10 Aperçu des labels et standards de durabilité

Labels et standards de production

Nombre d'exploitations utilisant différents labels et standards

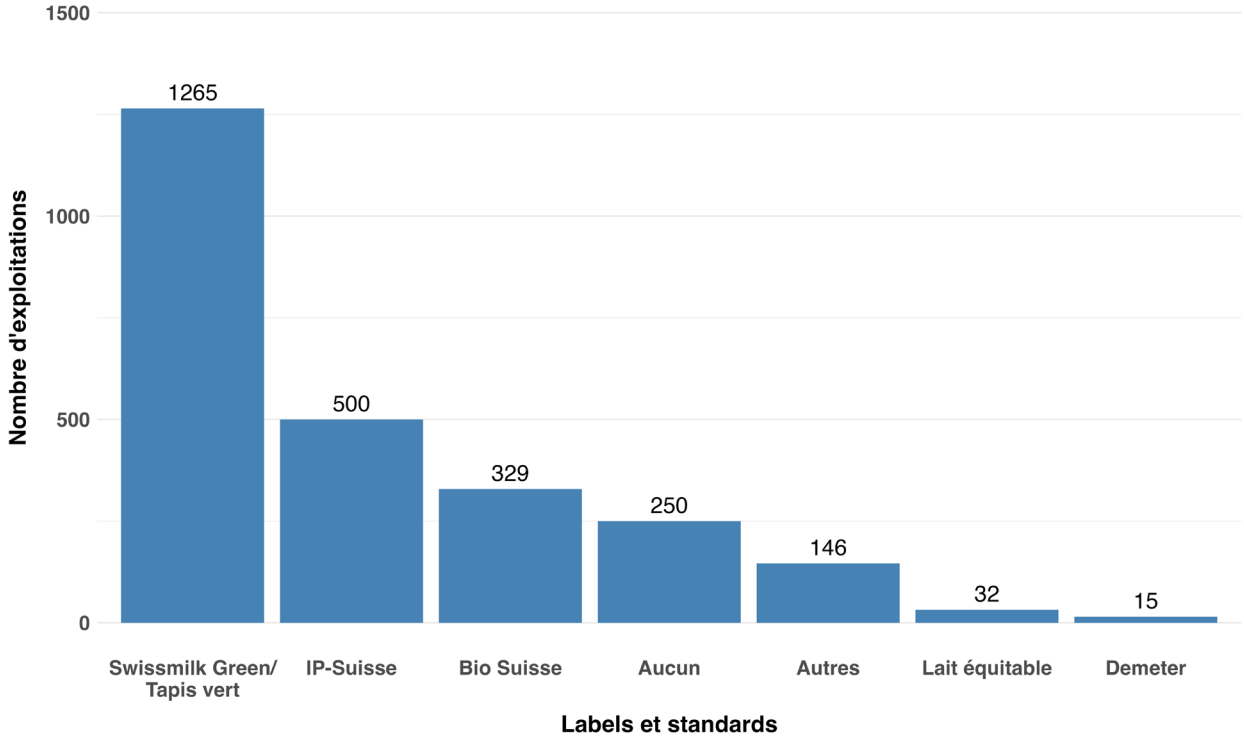

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

2 Élevage et cheptel d'animaux de rente

2.1 Élevage de bovins et de vaches laitières

Gestion du bétail dans les exploitations laitières

Répartition du nombre de différentes catégories de bovins par exploitation

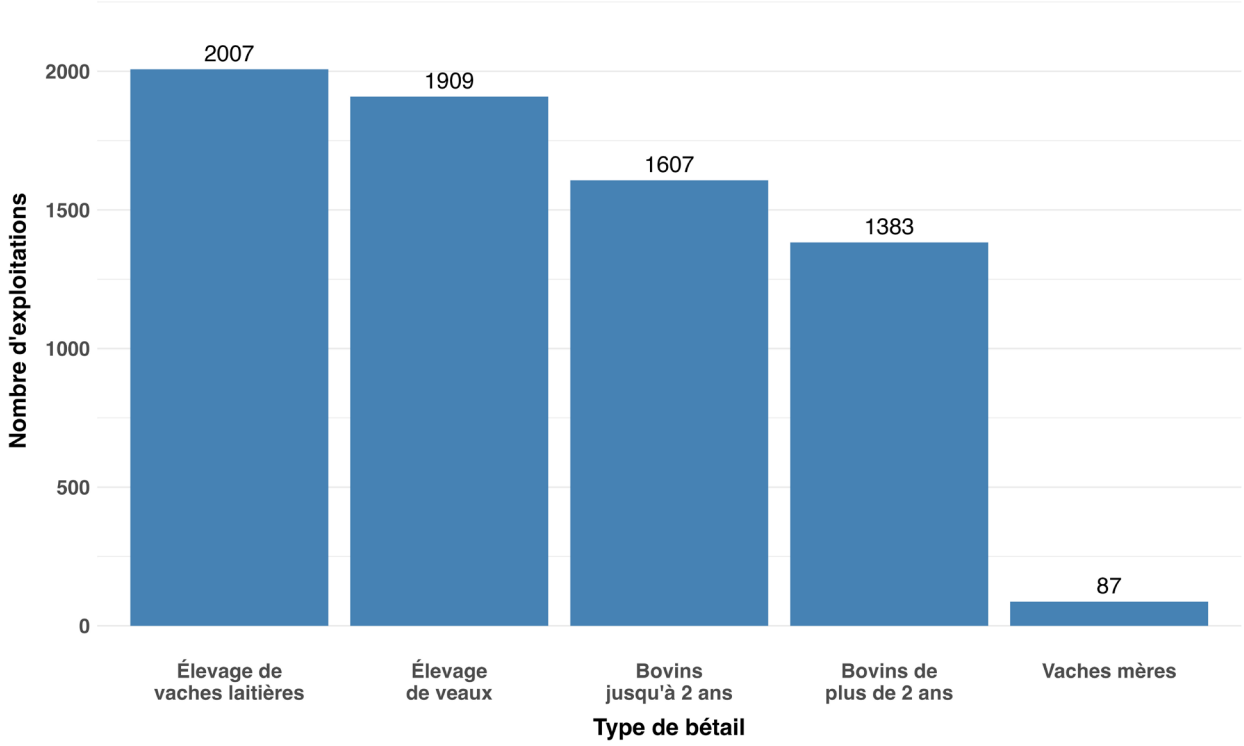

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

2.2 Cheptel de bovins et de vaches laitières

Répartition du cheptel bovin

Répartition du nombre de différentes catégories de bovins par exploitation

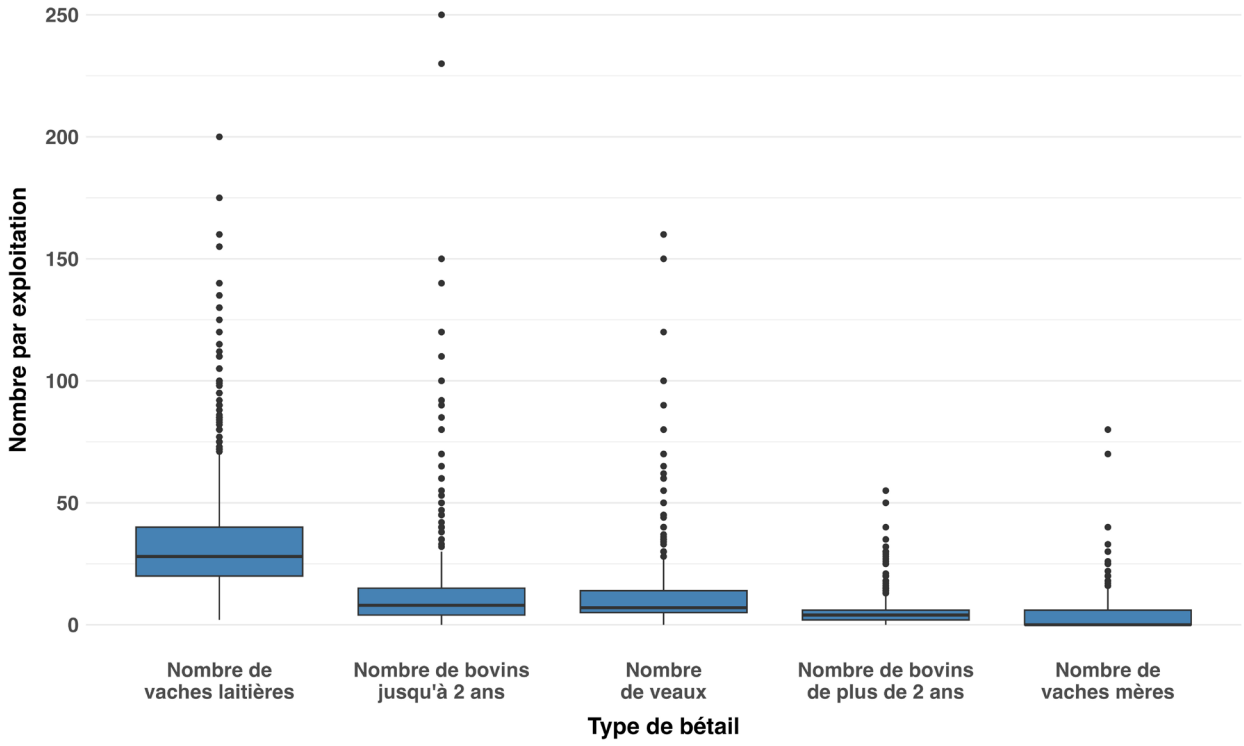

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

2.3 Aperçu des races de vaches

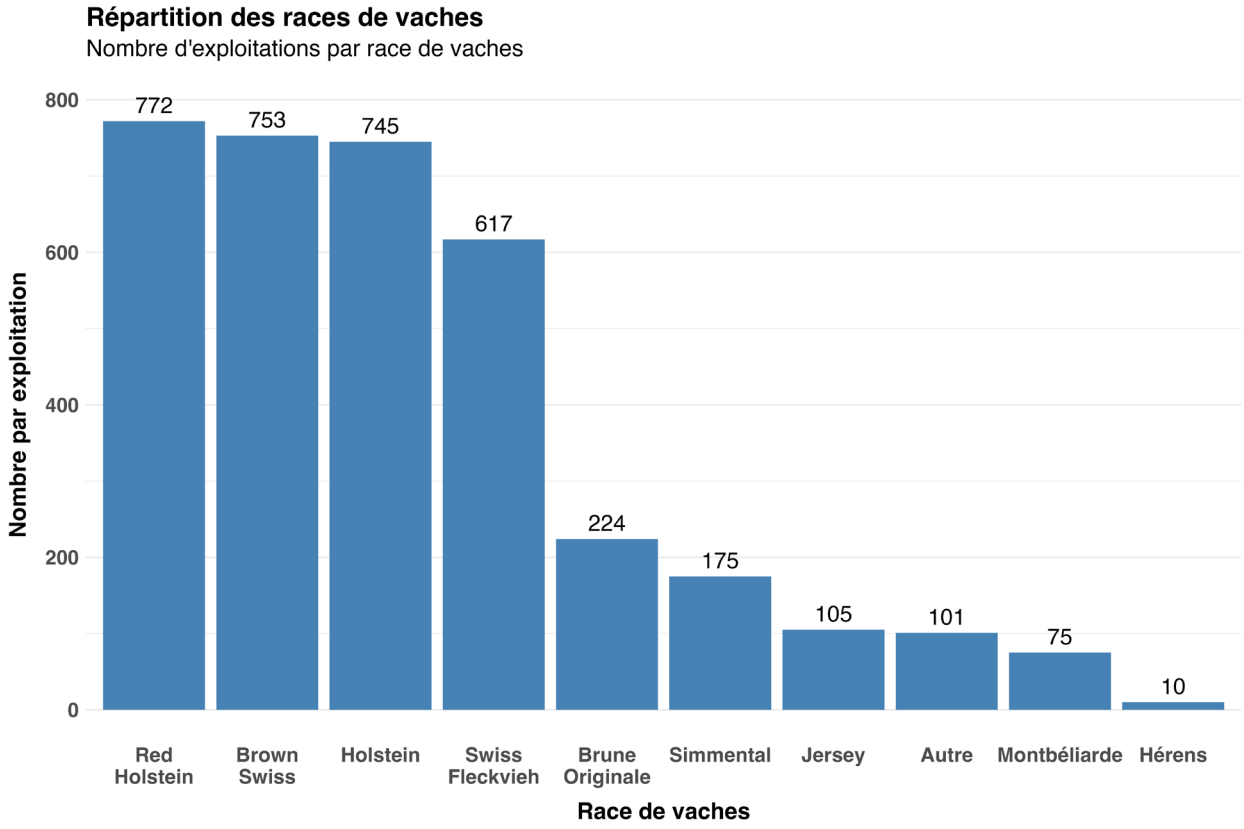

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

2.4 Élevage d'animaux de rente en plus des espèces bovines

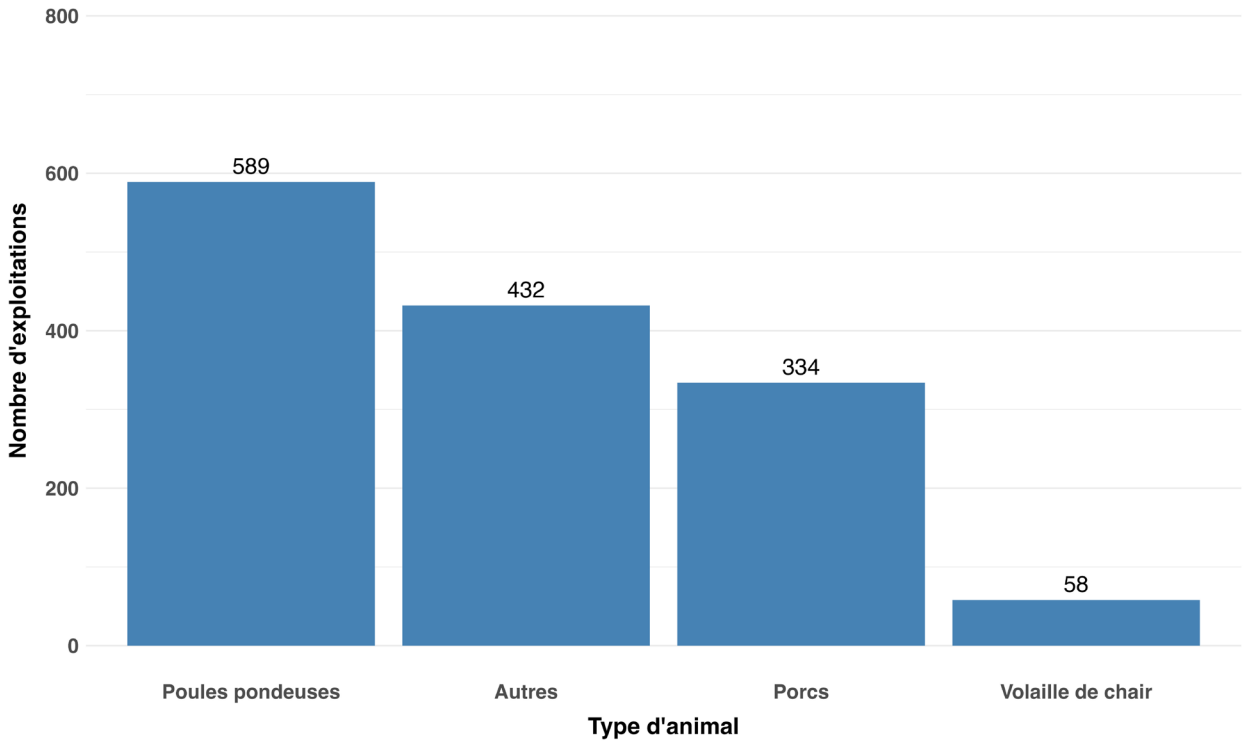

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 944 exploitations de production laitière.

2.5 Cheptel d'animaux de rente en plus des espèces bovines

Répartition des quantités d'autres animaux d'élevage

Quantité par type d'animal sur une échelle logarithmique

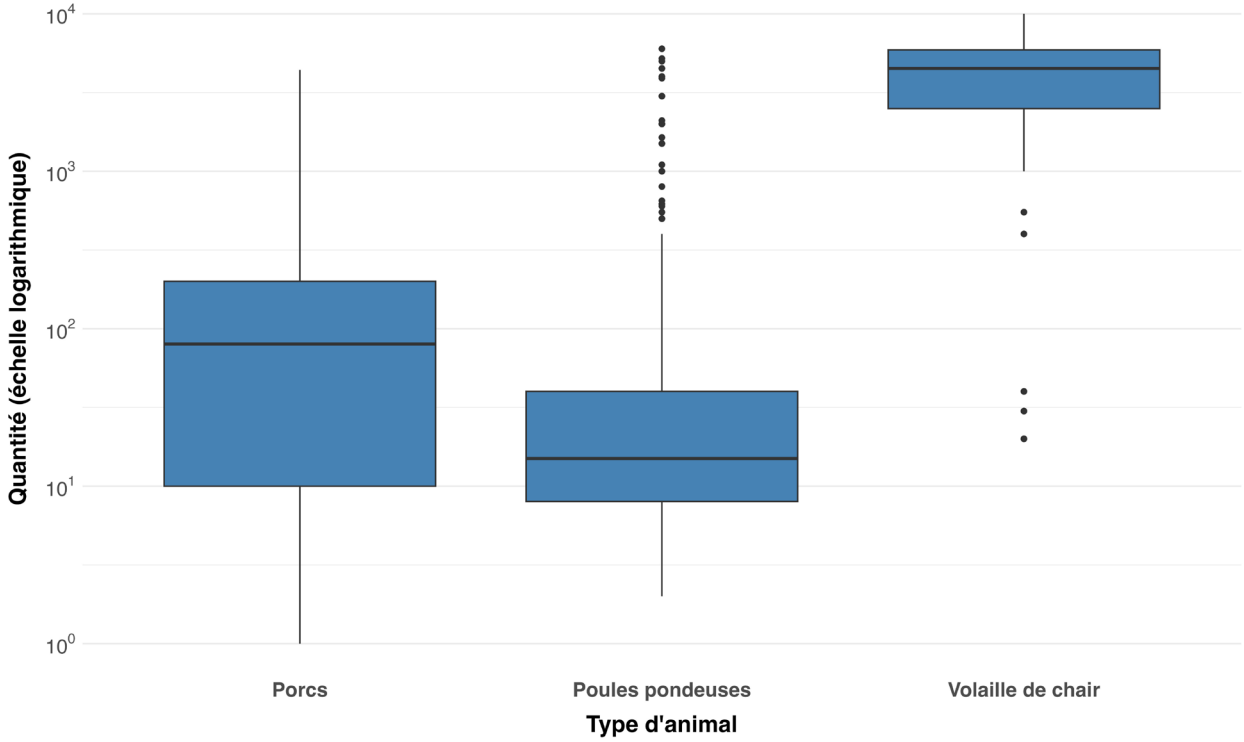

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 944 exploitations de production laitière.

3 Détention et alimentation des vaches laitières

3.1 Aperçu des pratiques d'élevage et d'alimentation

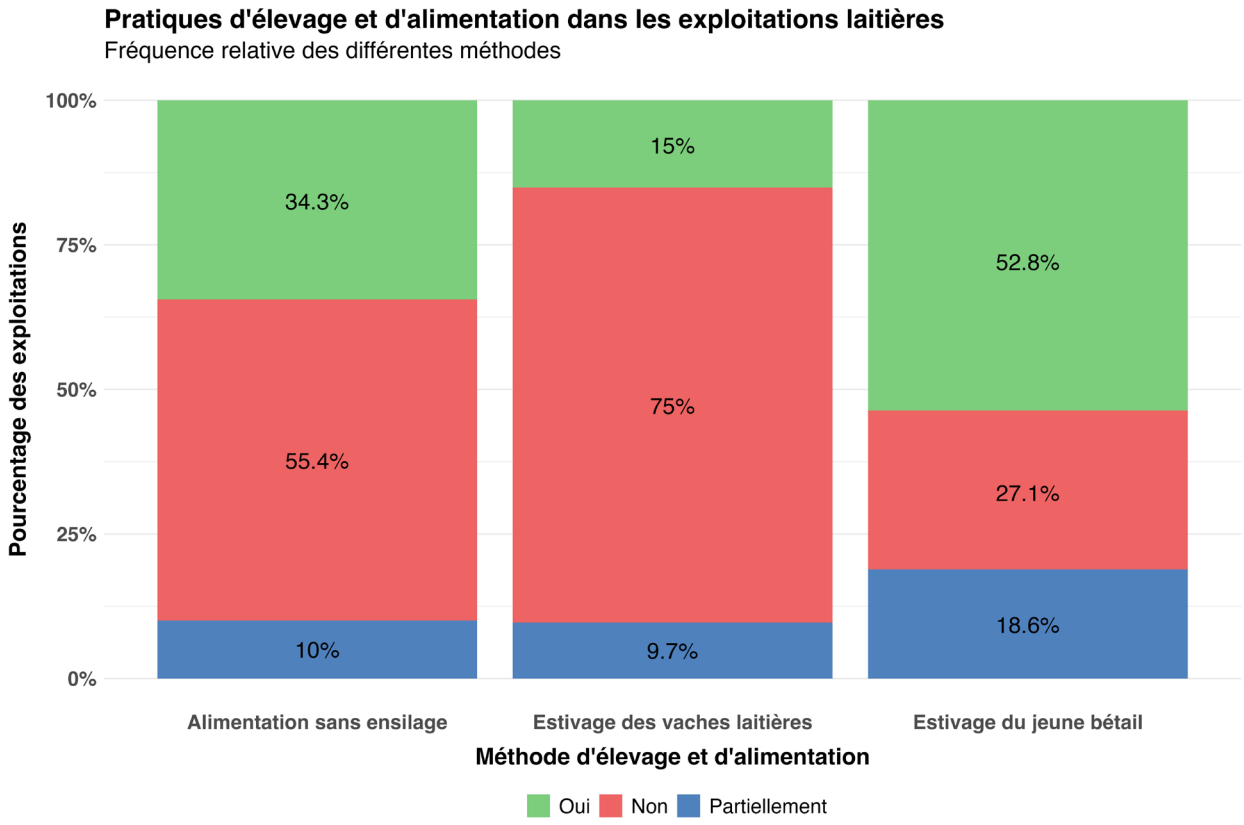

Remarque : cette figure se base sur les données d'un nombre différent d'exploitations laitières pour chaque méthode de détention et d'affouragement : 2001 (sans ensilage), 1976 (estivage de jeunes bovins) et 2002 (estivage de vaches laitières).

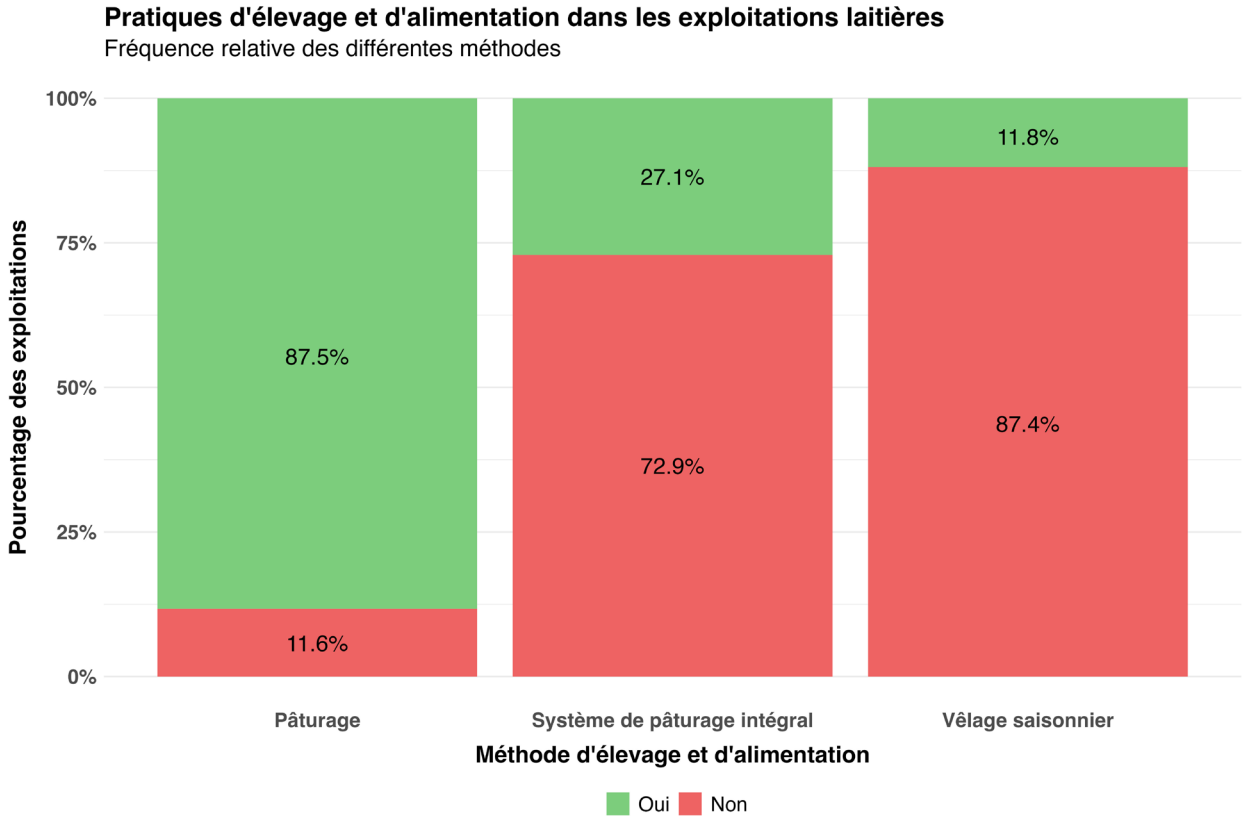

Remarque : ce graphique est basé sur les données d'un nombre différent d'exploitations laitières pour chaque méthode d'élevage et d'alimentation : 1992 (vêlage saisonnier), 2007 (pâturage intégral) et 1989 (pâturage).

3.2 Pratiques d'élevage des veaux

Pratiques d'élevage des veaux dans les exploitations laitières

Nombre d'exploitations pratiquant d'autres formes d'élevage des veaux

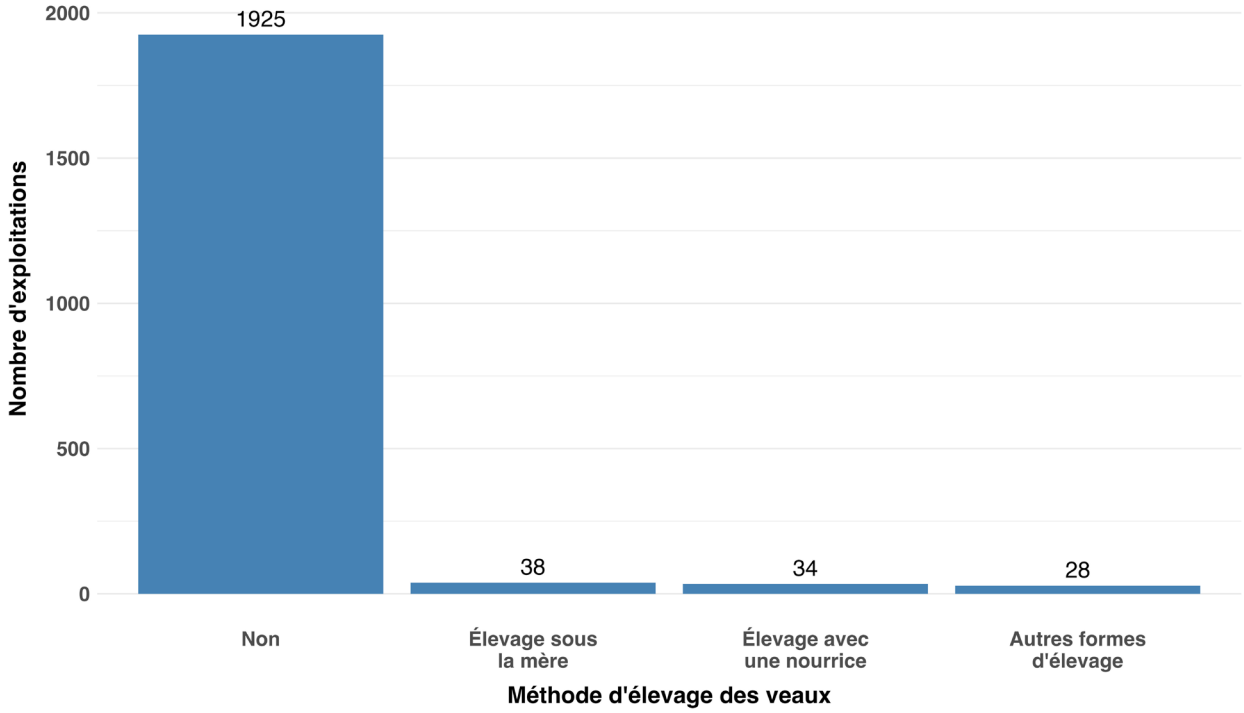

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

3.3 Utilisation de concentrés par exploitation

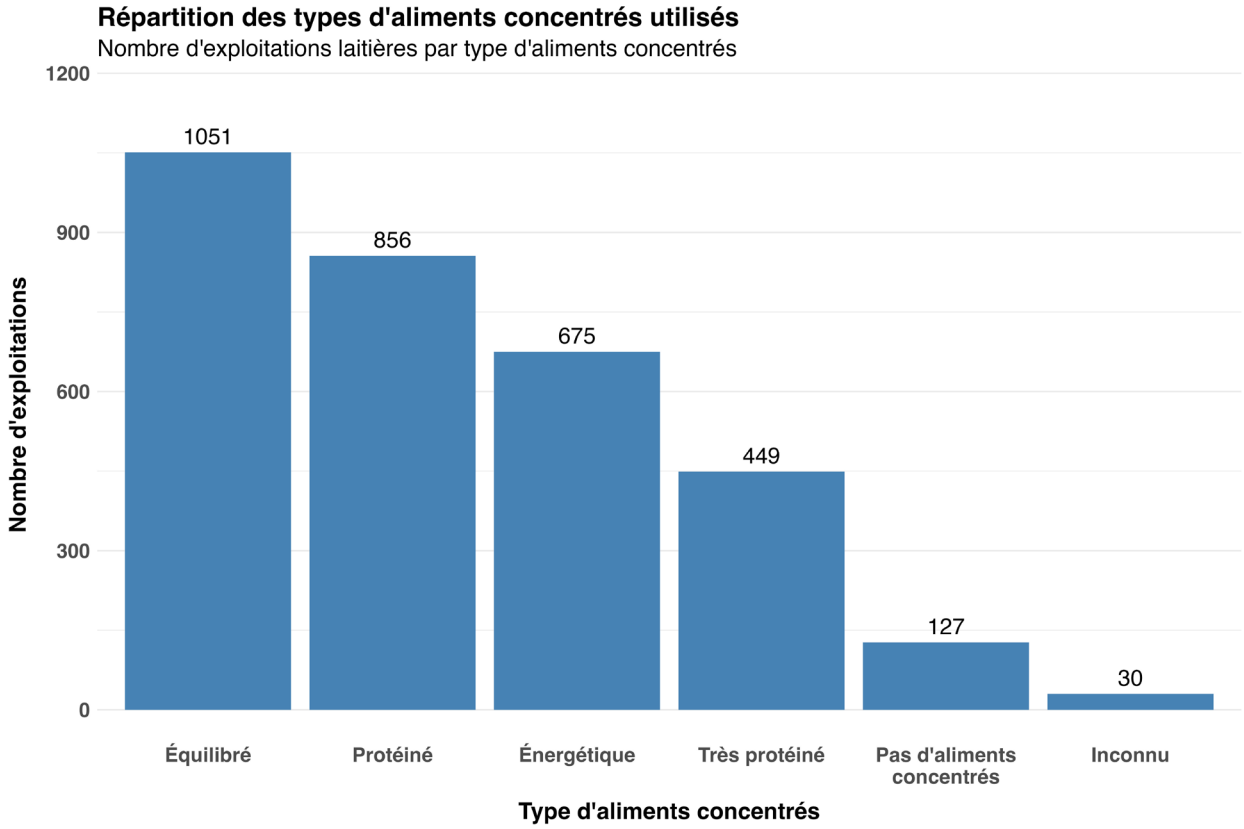

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

3.4 Quantité de concentrés par exploitation

Histogramme de l'utilisation des aliments concentrés par exploitation

Quantité annuelle d'aliments concentrés en tonnes

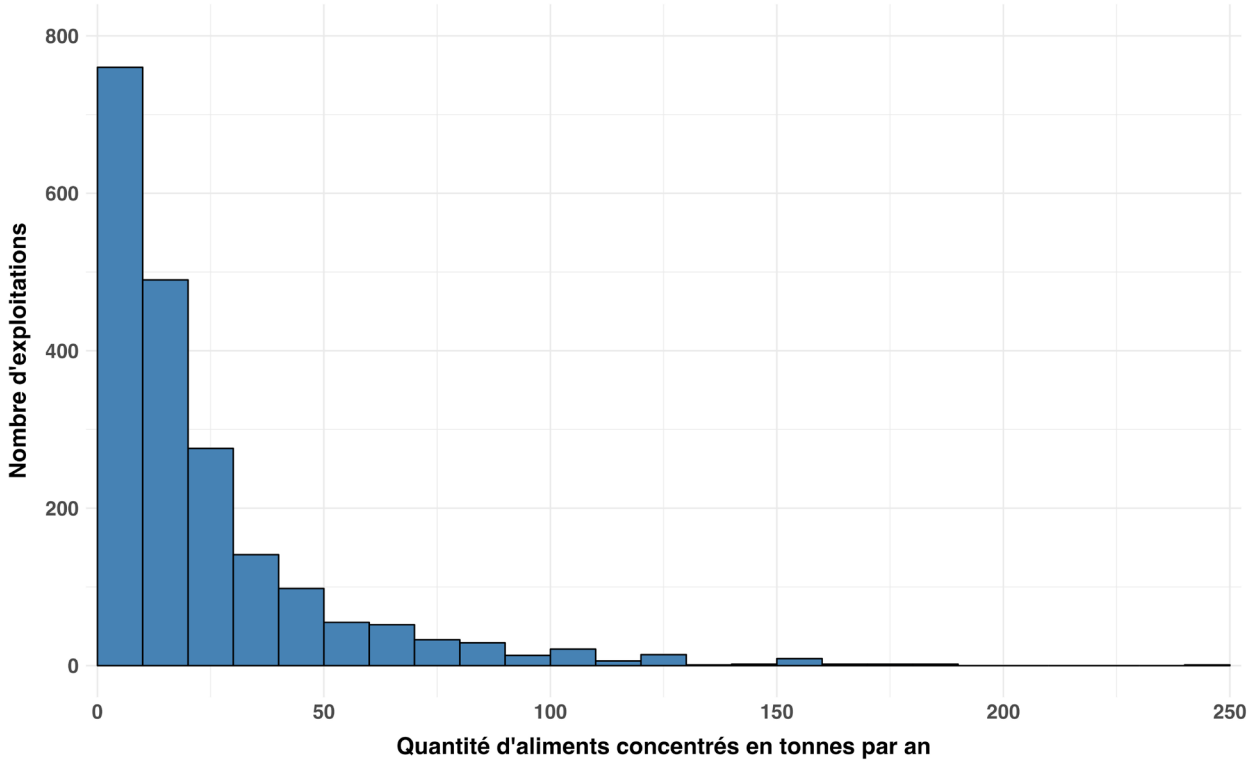

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

Boxplot de l'utilisation des aliments concentrés

Répartition de la quantité annuelle d'aliments concentrés en tonnes

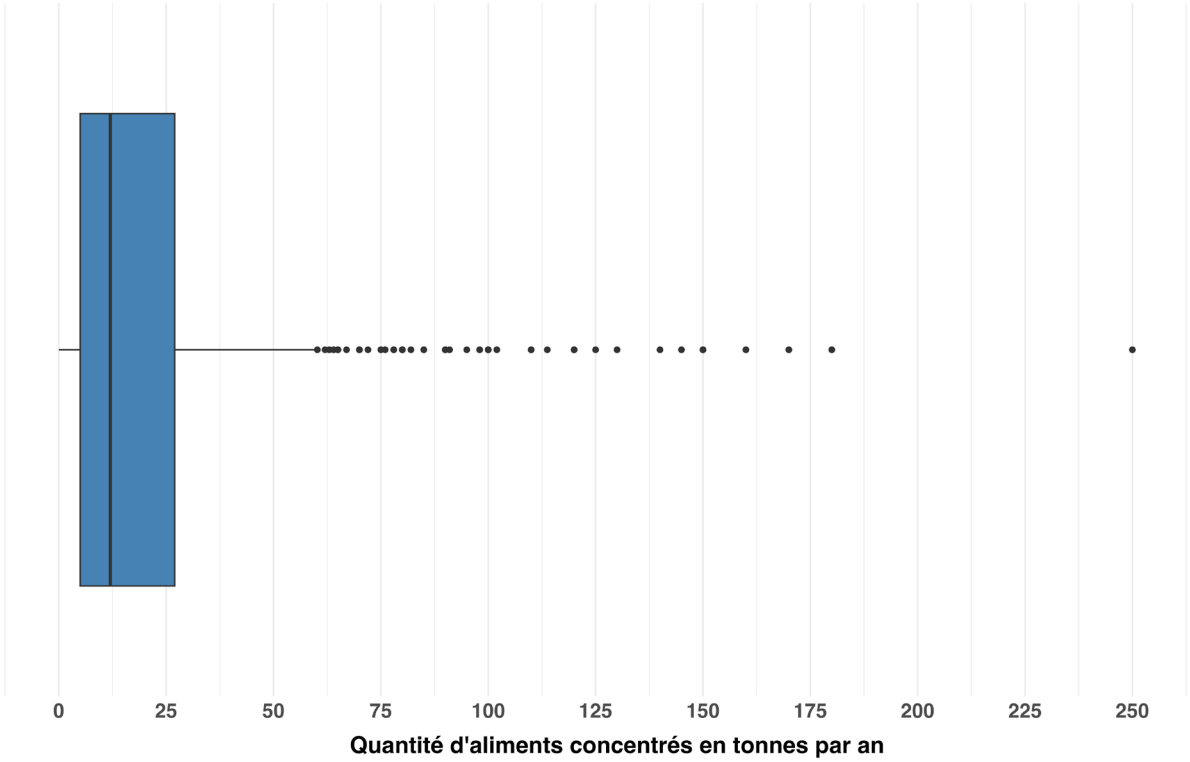

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

3.5 Quantité de concentrés par vache laitière

Histogramme des aliments concentrés par vache

Quantité d'aliments concentrés en kilogrammes par vache et par an

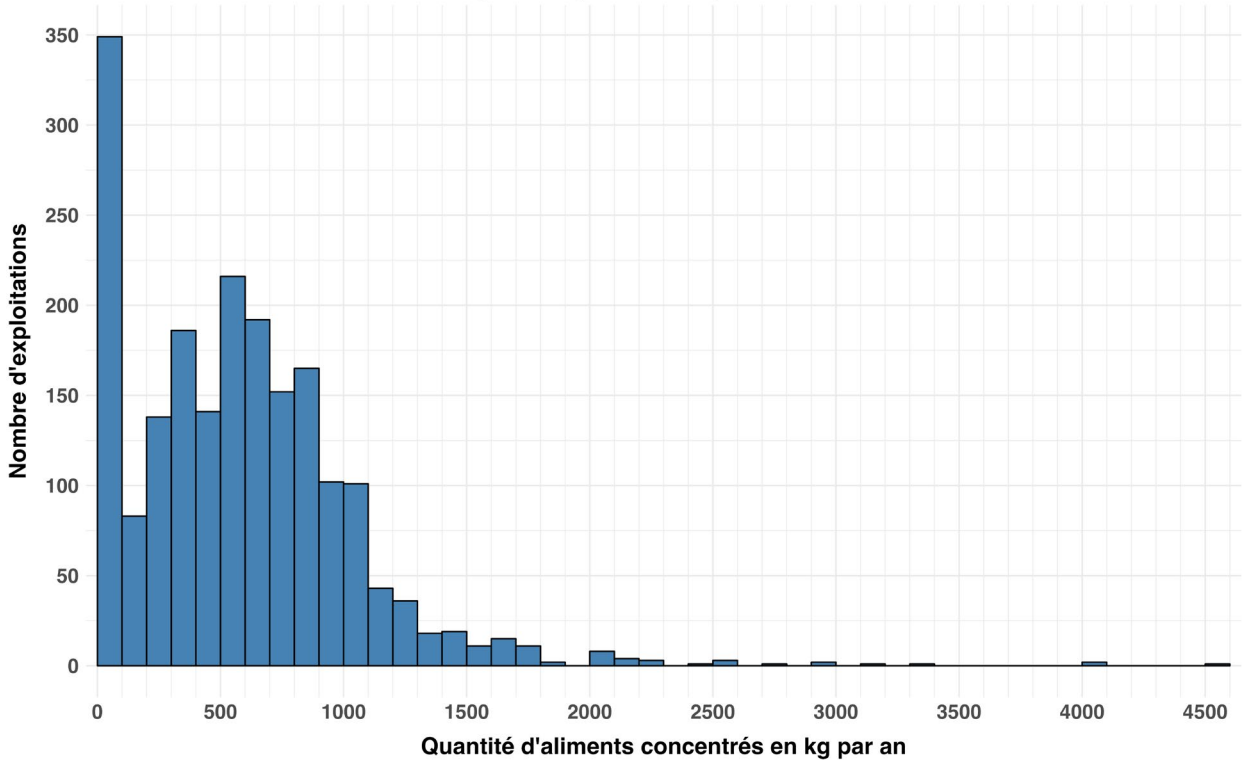

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

Répartition des aliments concentrés par vache

Visualisation de la quantité d'aliments concentrés par vache en kg par an

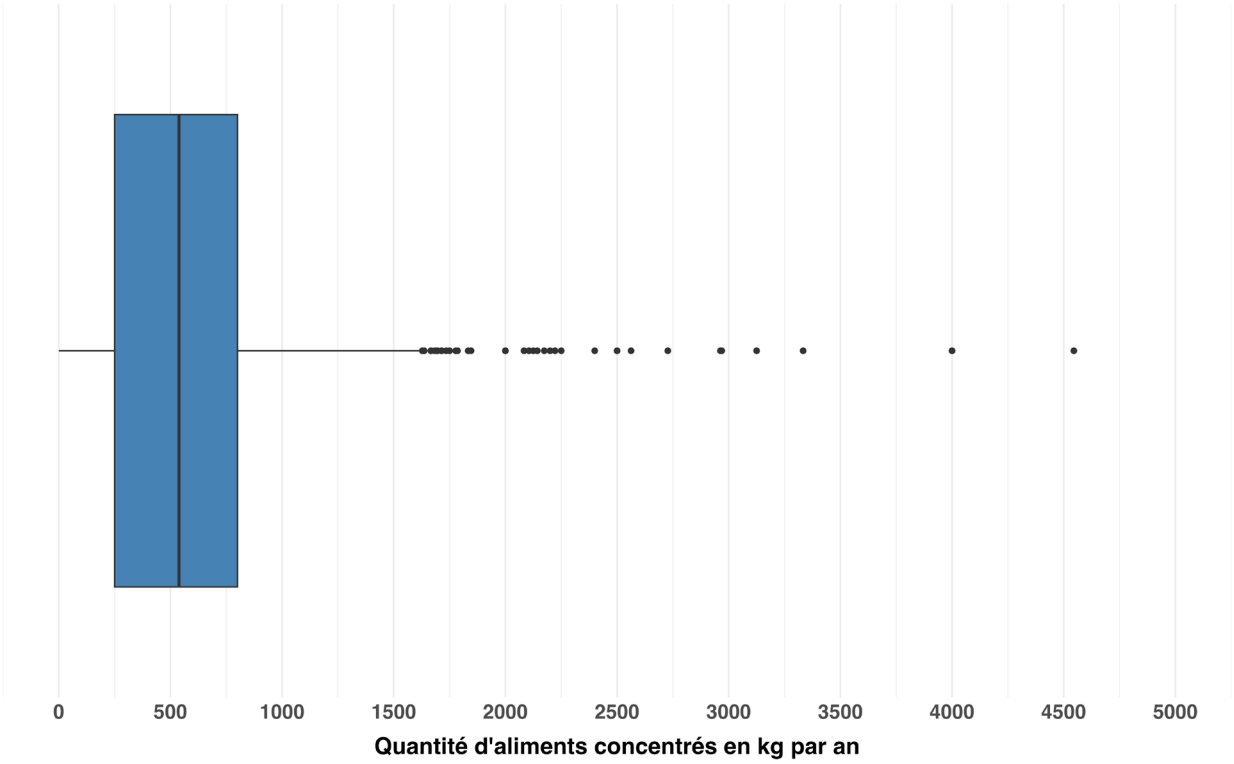

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

3.6 Degré d'automatisation des exploitations de production laitière

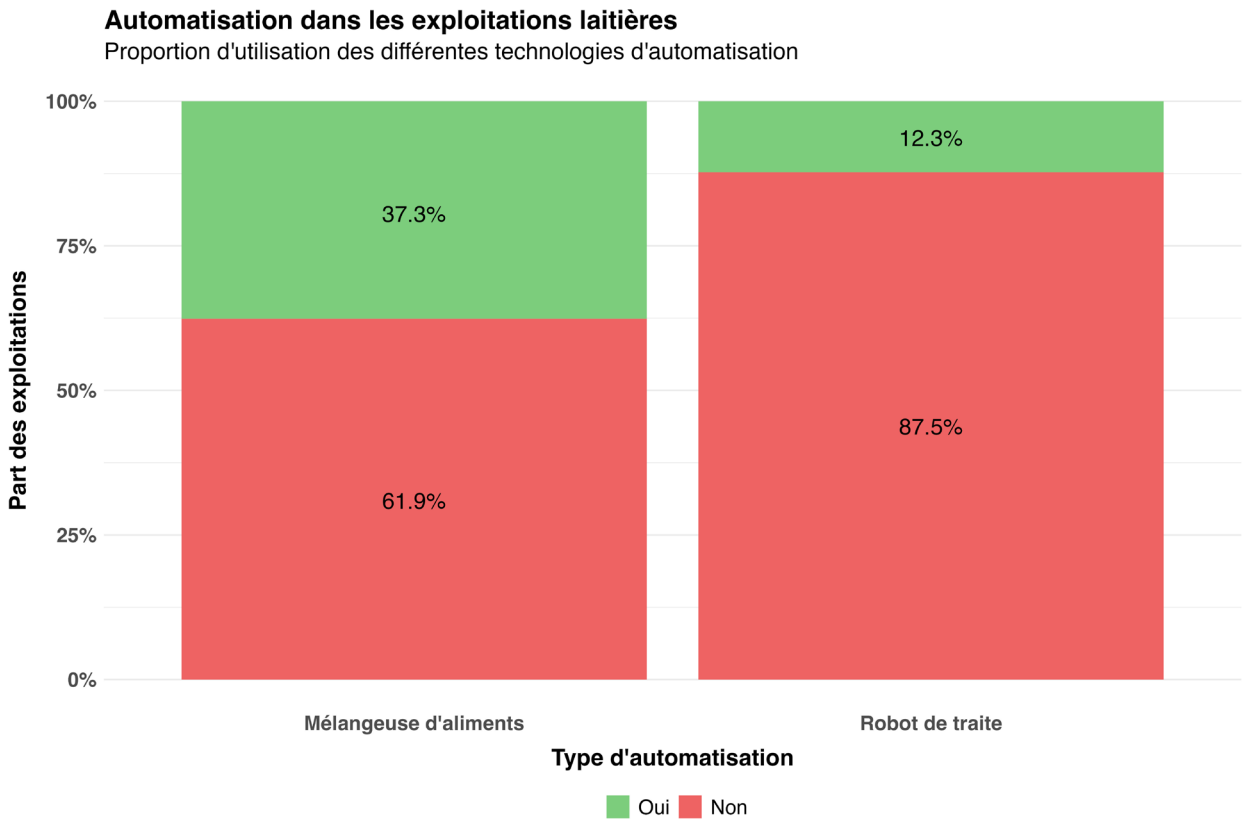

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

4 Intensité de production

4.1 Quantité annuelle de lait par exploitation

Histogramme de la quantité de lait annuelle par exploitation

Répartition de la quantité moyenne de lait en tonnes par exploitation

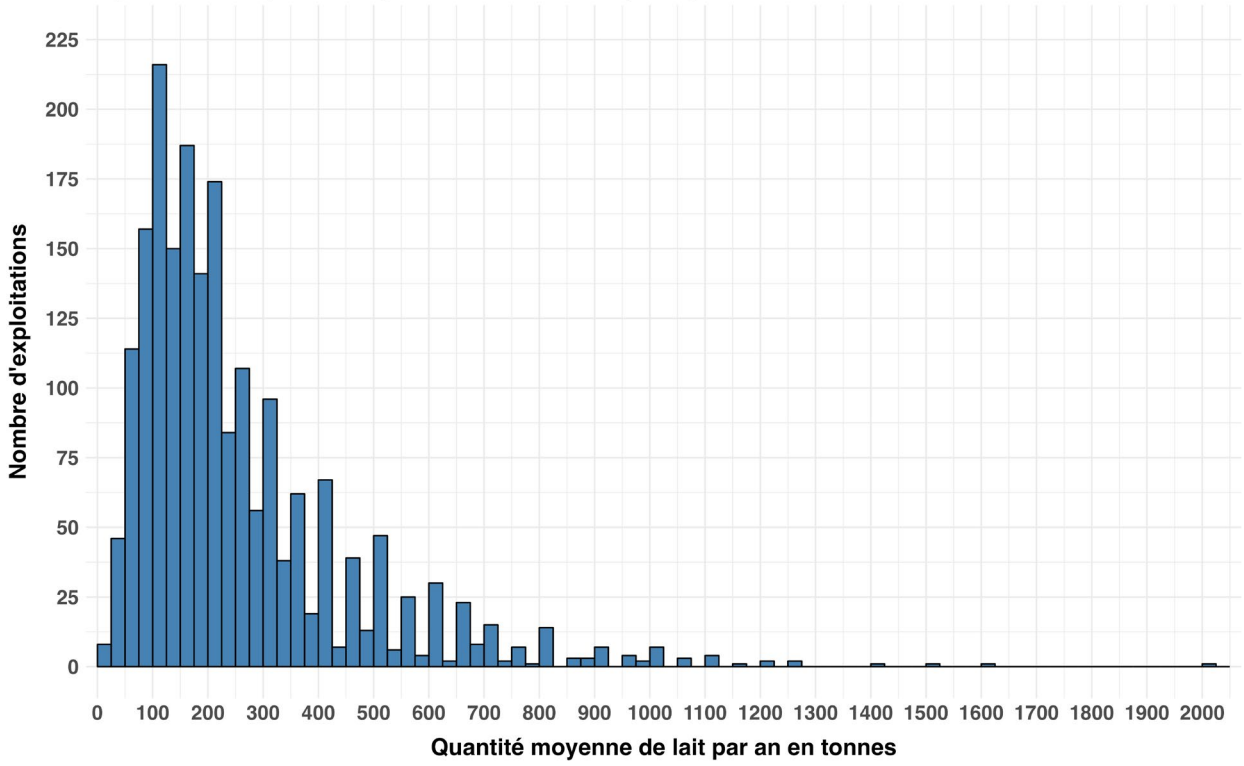

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

Répartition de la quantité de lait annuelle par exploitation

Visualisation de la quantité de lait en tonnes par exploitation

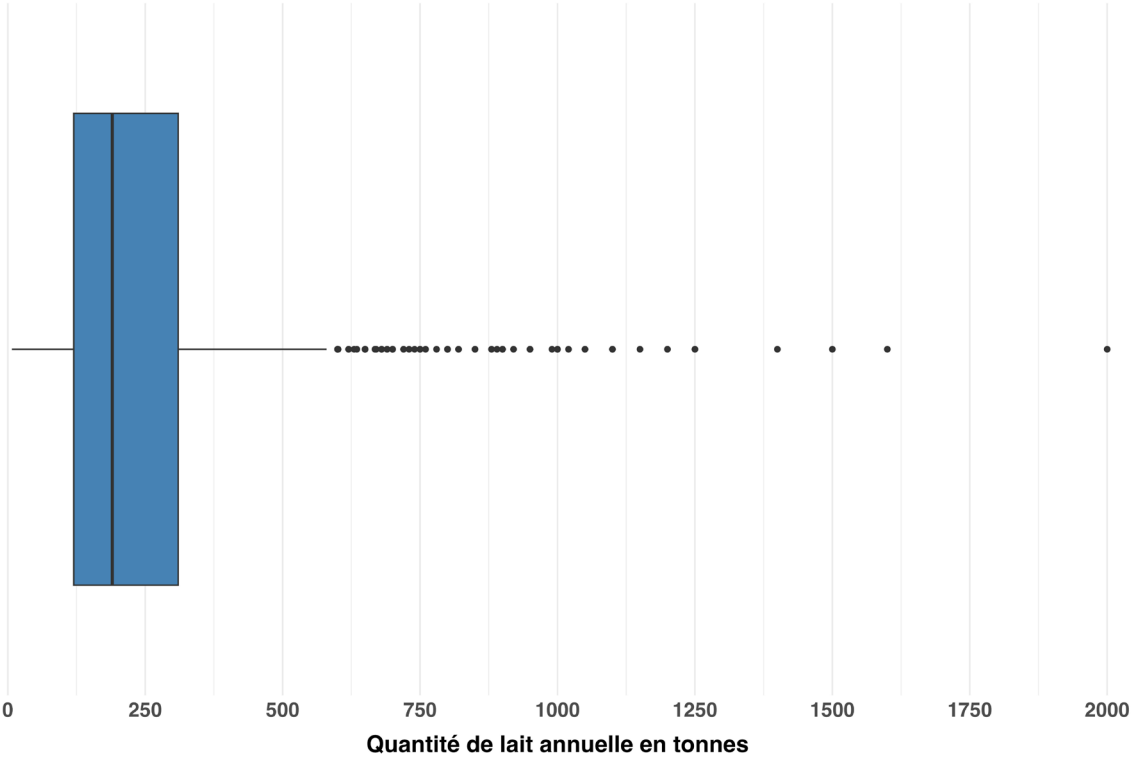

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

4.2 Rendement laitier par vache laitière

Histogramme de la production laitière annuelle par vache laitière

Distribution annuelle de la production laitière moyenne par vache laitière en tonnes

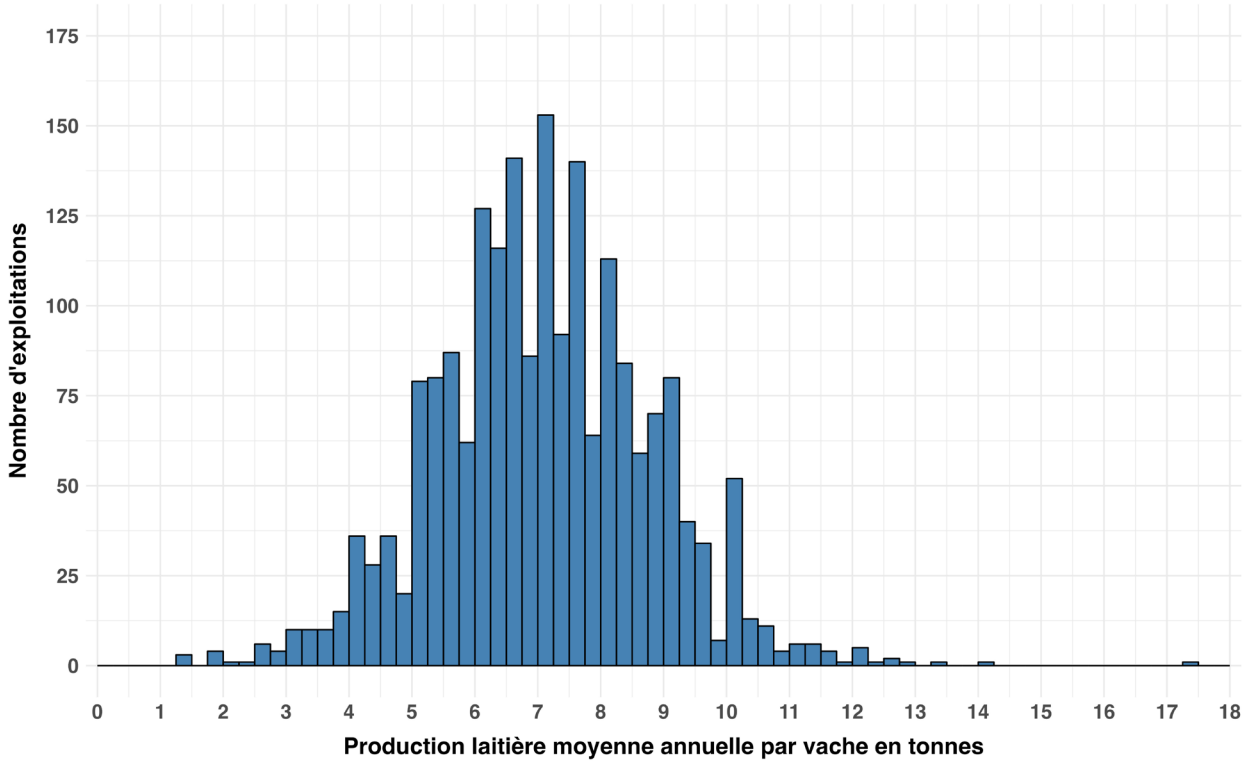

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

Répartition de la production laitière annuelle par vache laitière

Visualisation de la production laitière moyenne par vache laitière en tonnes par exploitation

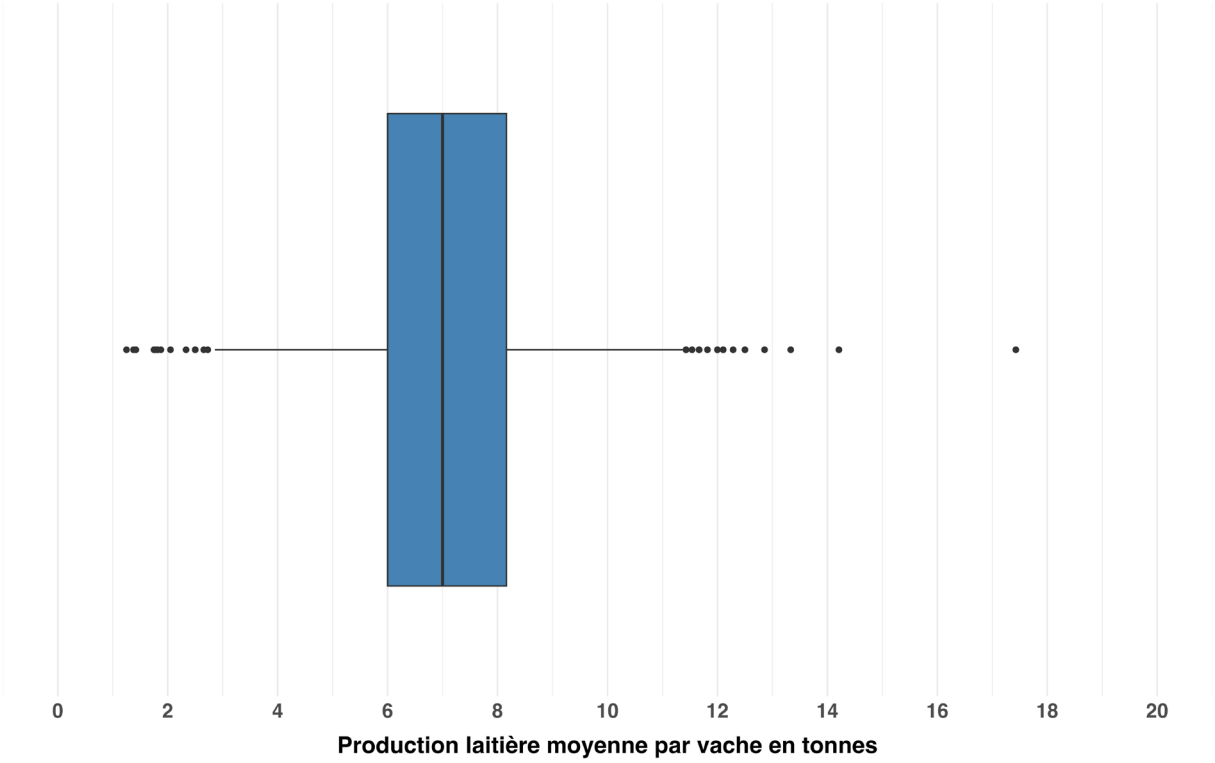

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

4.3 Utilisation d'aliments concentrés par kg de lait

Histogramme de la quantité annuelle d'aliments concentrés par kg de lait

Distribution de la quantité annuelle d'aliments concentrés par kg de lait en grammes par exploitation

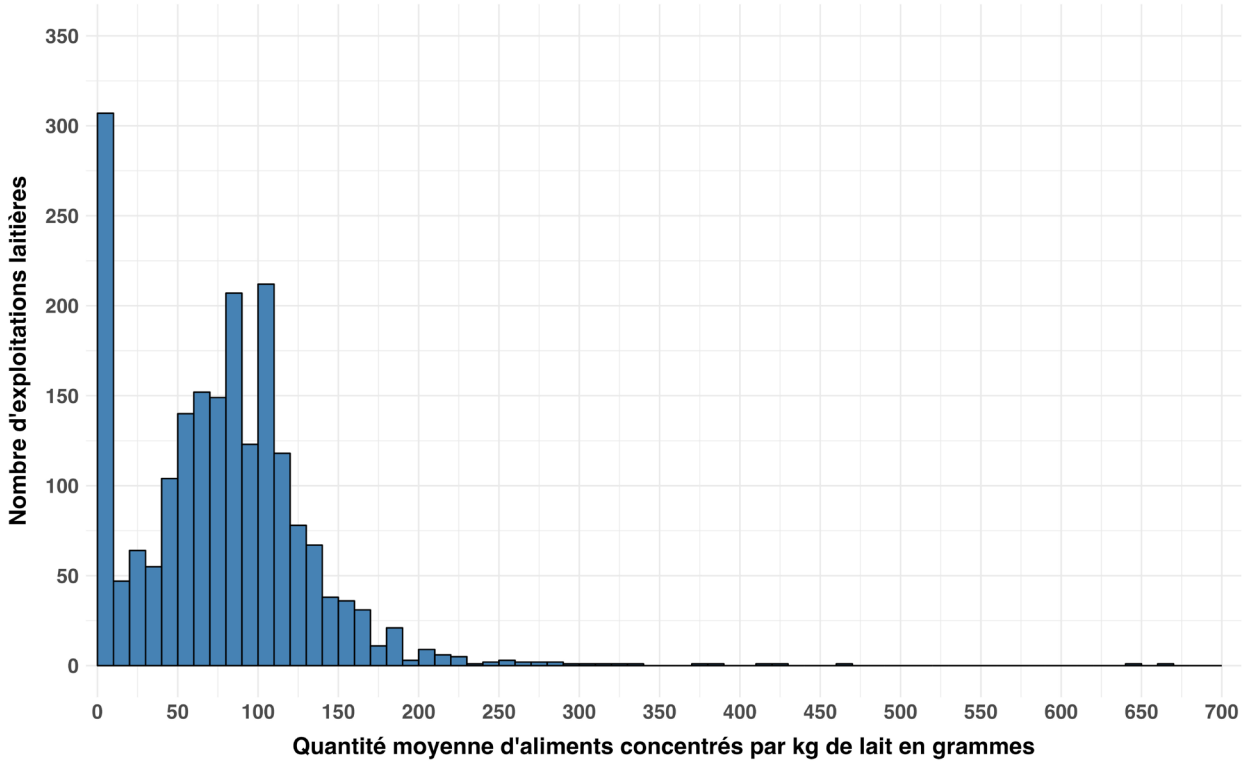

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

Répartition de la quantité annuelle d'aliments concentrés par kg de lait

Visualisation de la quantité annuelle d'aliments concentrés par kg de lait en grammes par exploitation

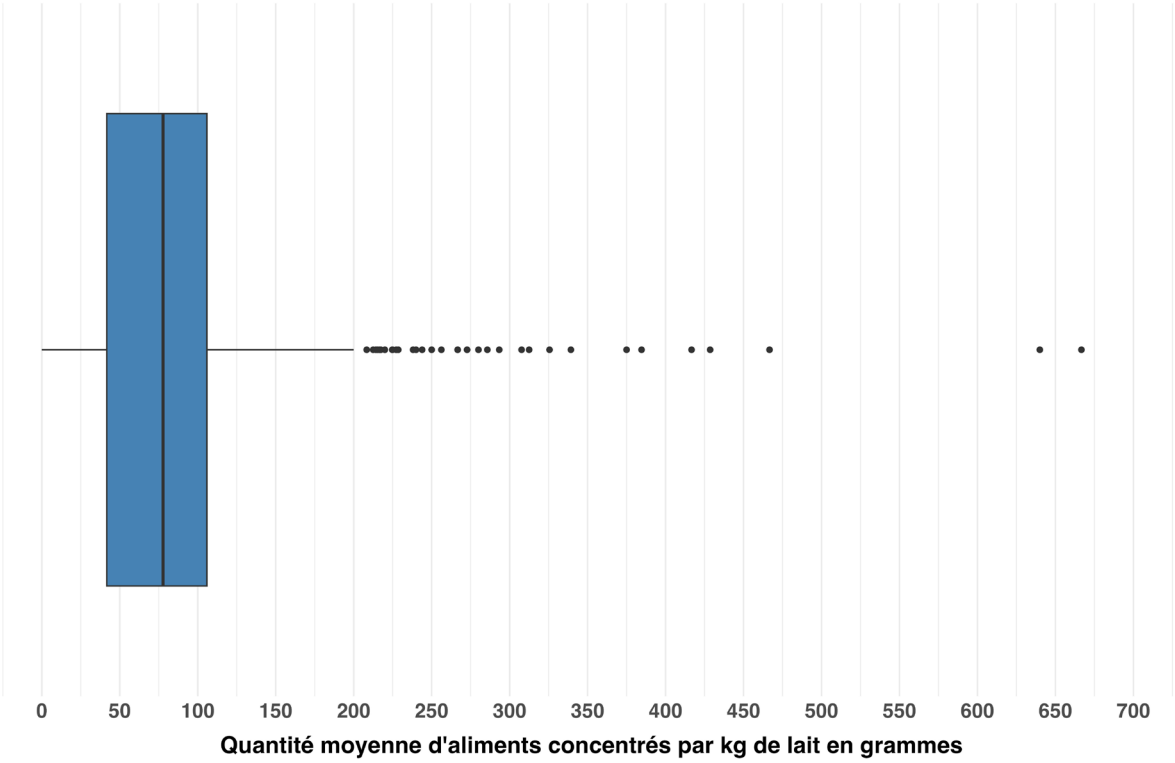

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

4.4 Intensité de production

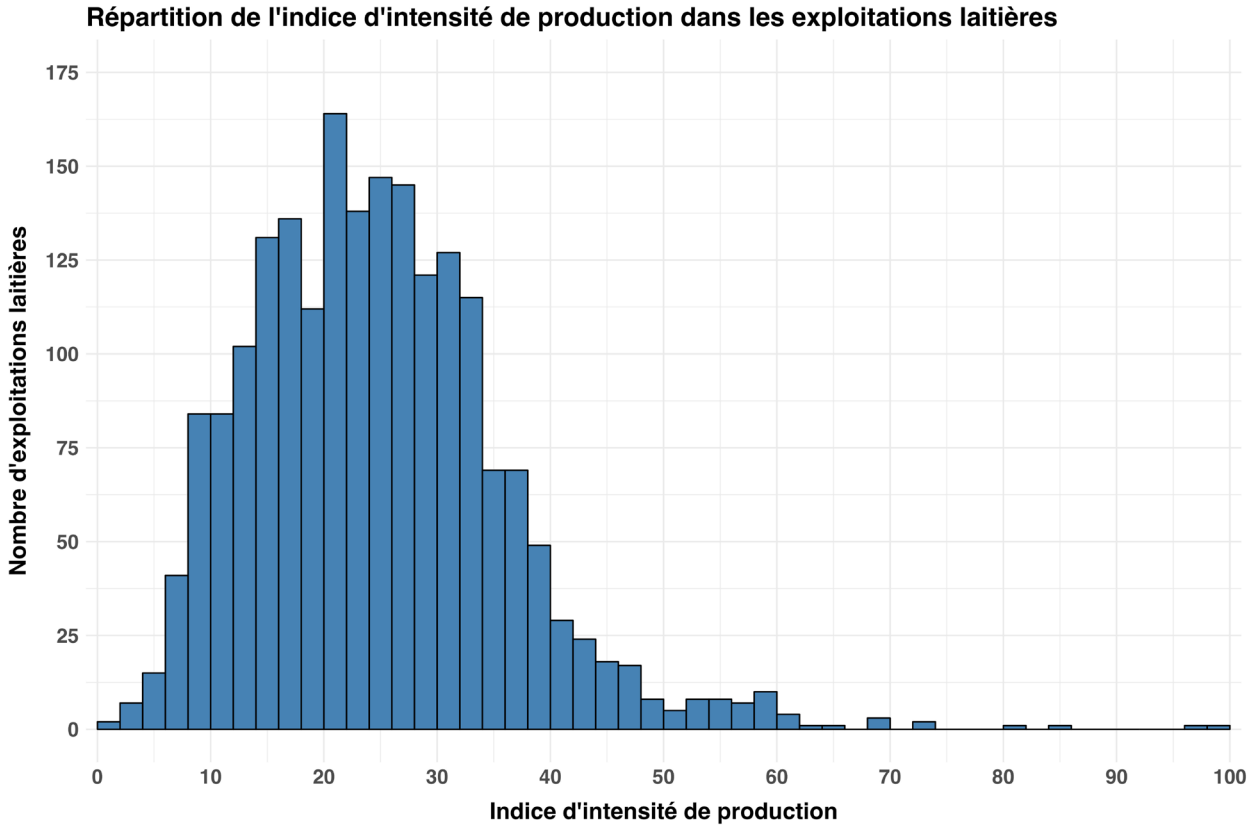

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

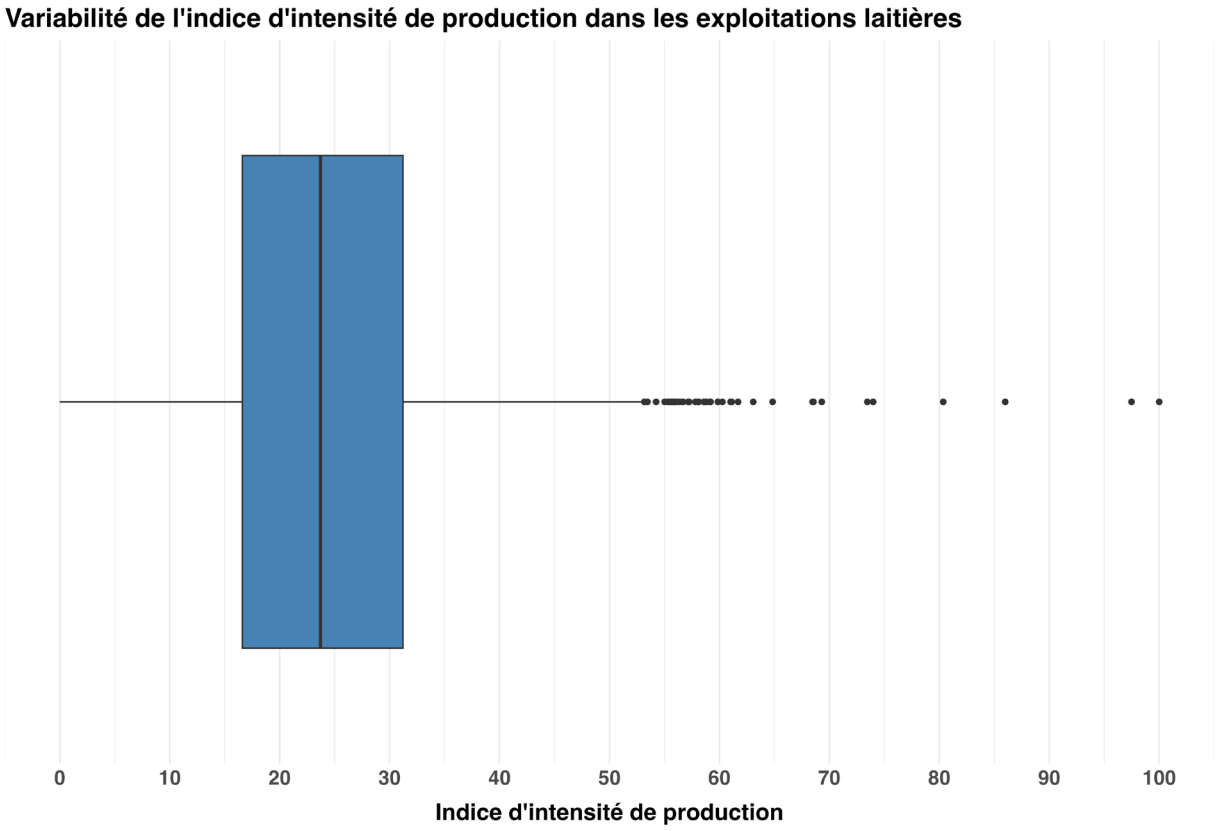

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

4.5 Intensité de production par unité de surface (UGBFG)

Histogramme des valeurs UGBFG par hectare de prairie

Distribution des valeurs UGBFG

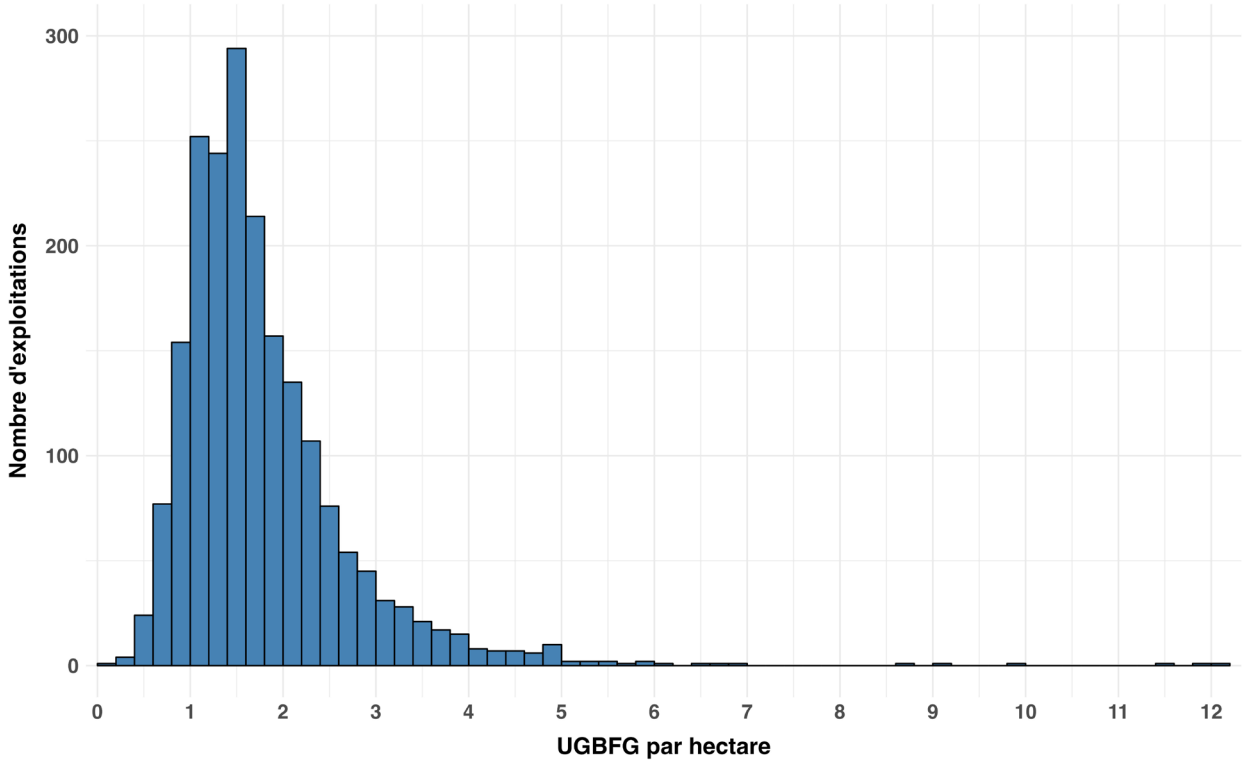

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

Boxplot des valeurs UGBFG par hectare de prairie

Distribution des valeurs UGBFG

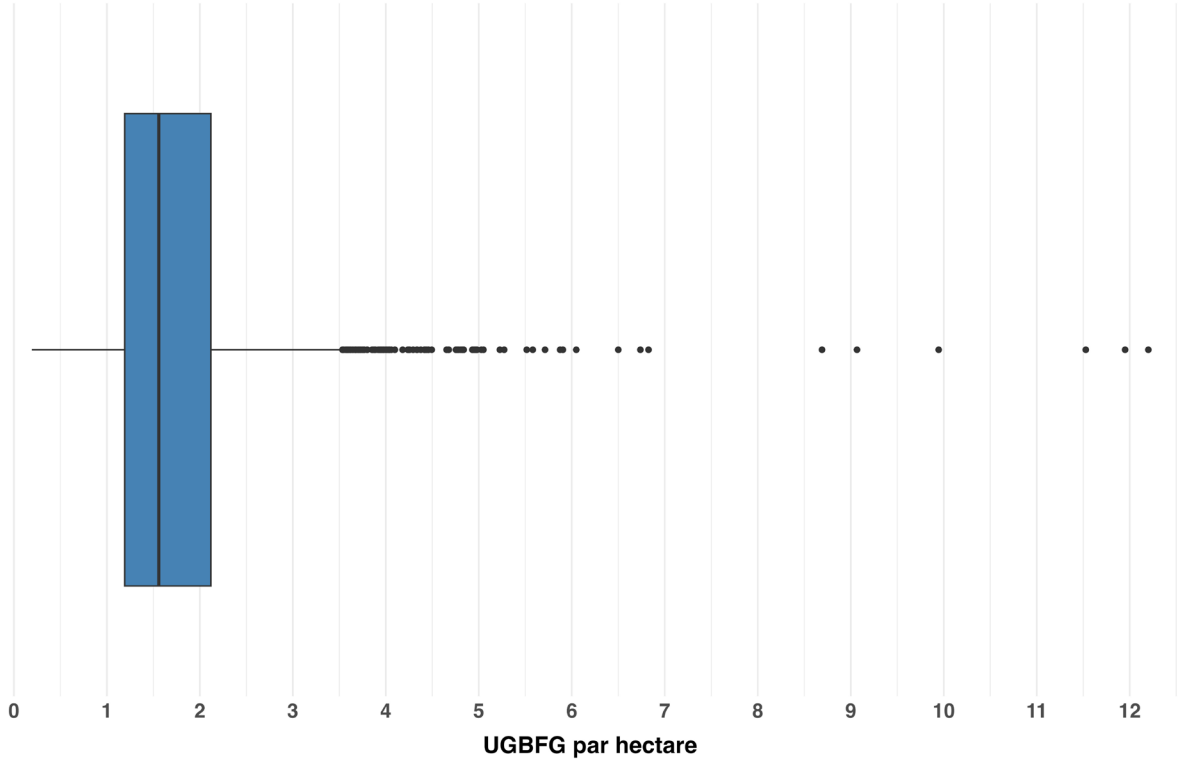

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

5 Prix et marché du lait

5.1 Aperçu des prix du lait atteints en 2021

Répartition des catégories de prix du lait

Nombre d'exploitations laitières selon les catégories de prix du lait en 2021

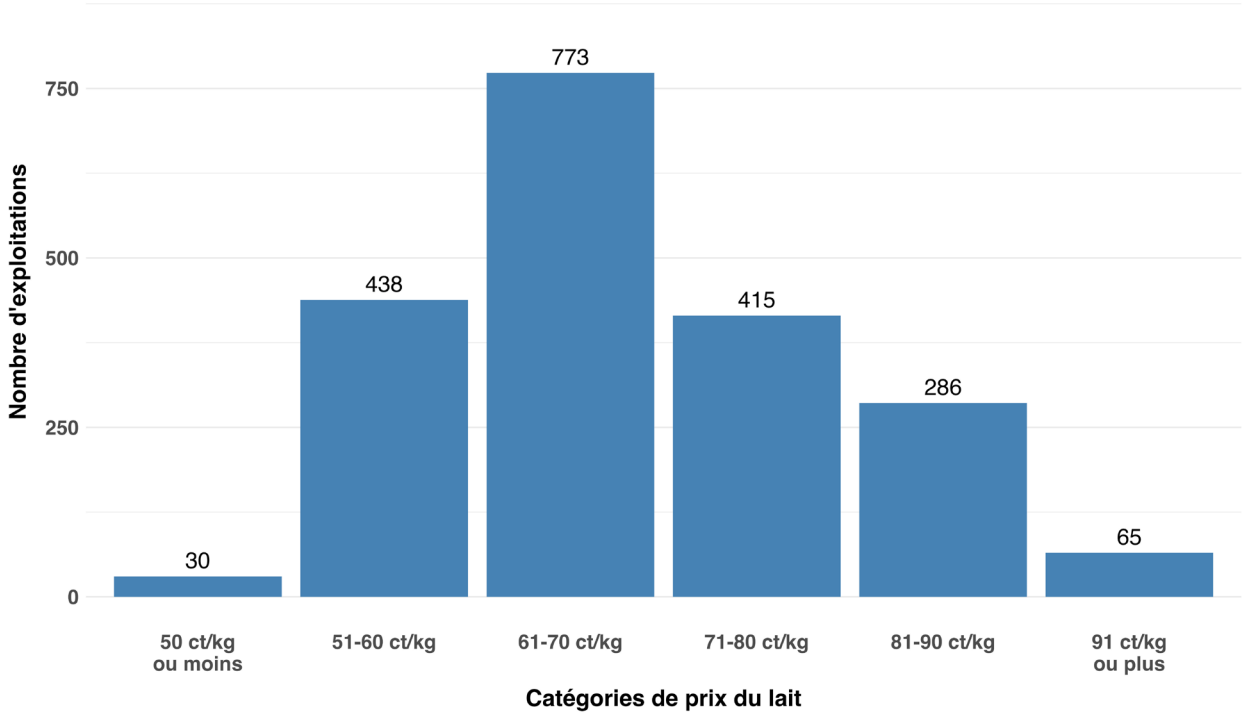

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

5.2 Prix du lait par acheteur artisanal et industriel

Répartition des fourchettes de prix du lait par les acheteurs d'une structure artisanale ou industrielle

Représentation de la répartition en pourcentage des fourchettes de prix du lait par groupe d'acheteurs au premier échelon

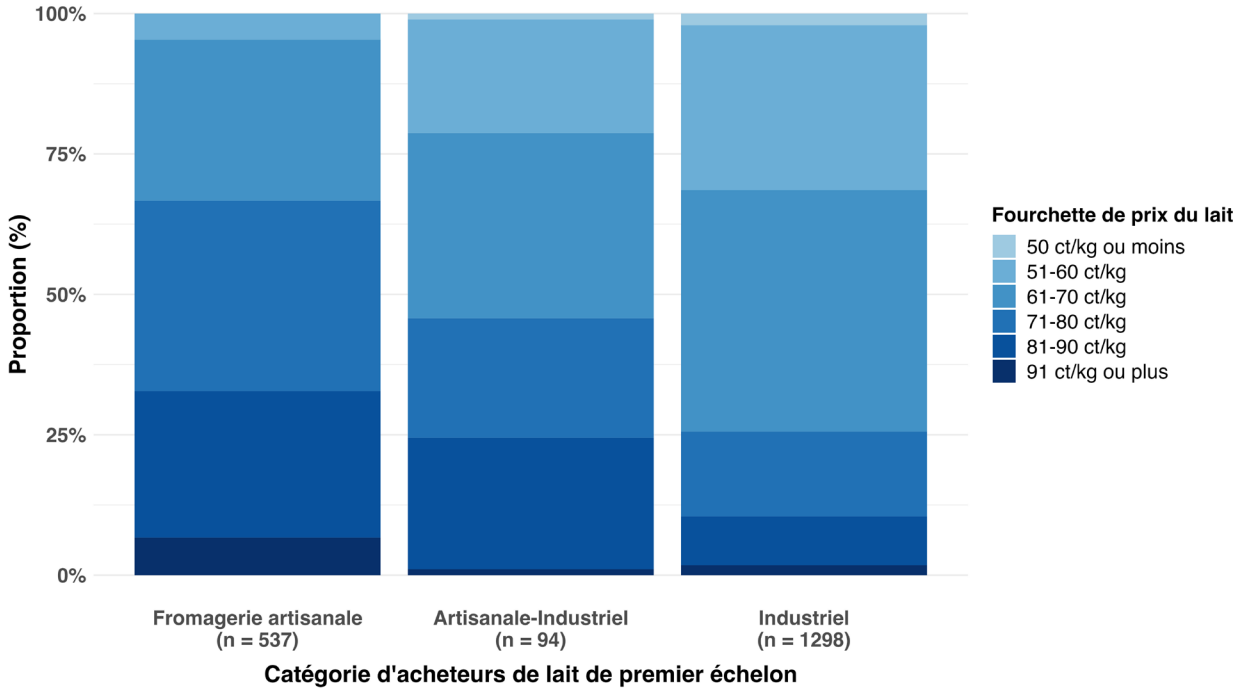

Note : Ce graphique est basé sur les données de 1929 exploitations laitières.

5.3 Prix du lait selon les premiers acheteurs de lait

Répartition des fourchettes de prix du lait par acheteur au premier échelon

Représentation de la répartition en pourcentage des fourchettes de prix du lait par acheteur au premier échelon

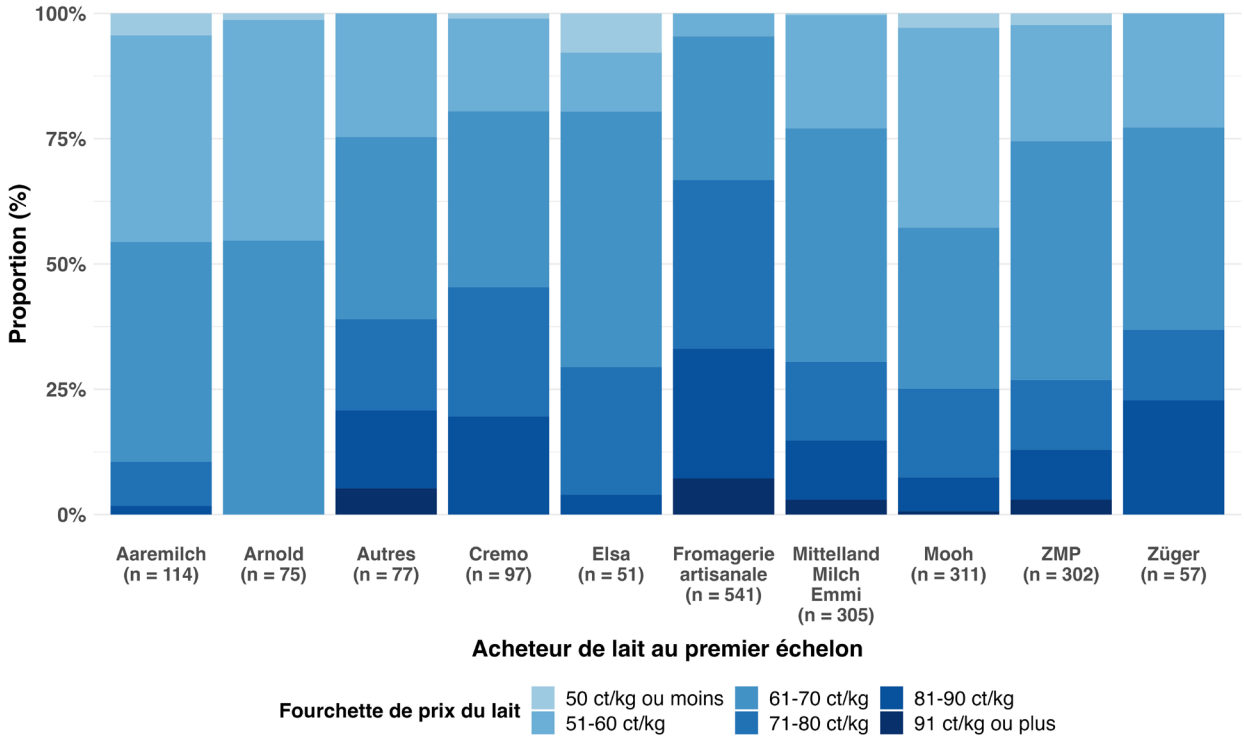

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1930 exploitations laitières.

5.4 Aperçu de l'appartenance à une interprofession

Répartition des exploitations laitières par affiliation à une interprofession

Nombre d'exploitations fournissant du lait à une interprofession

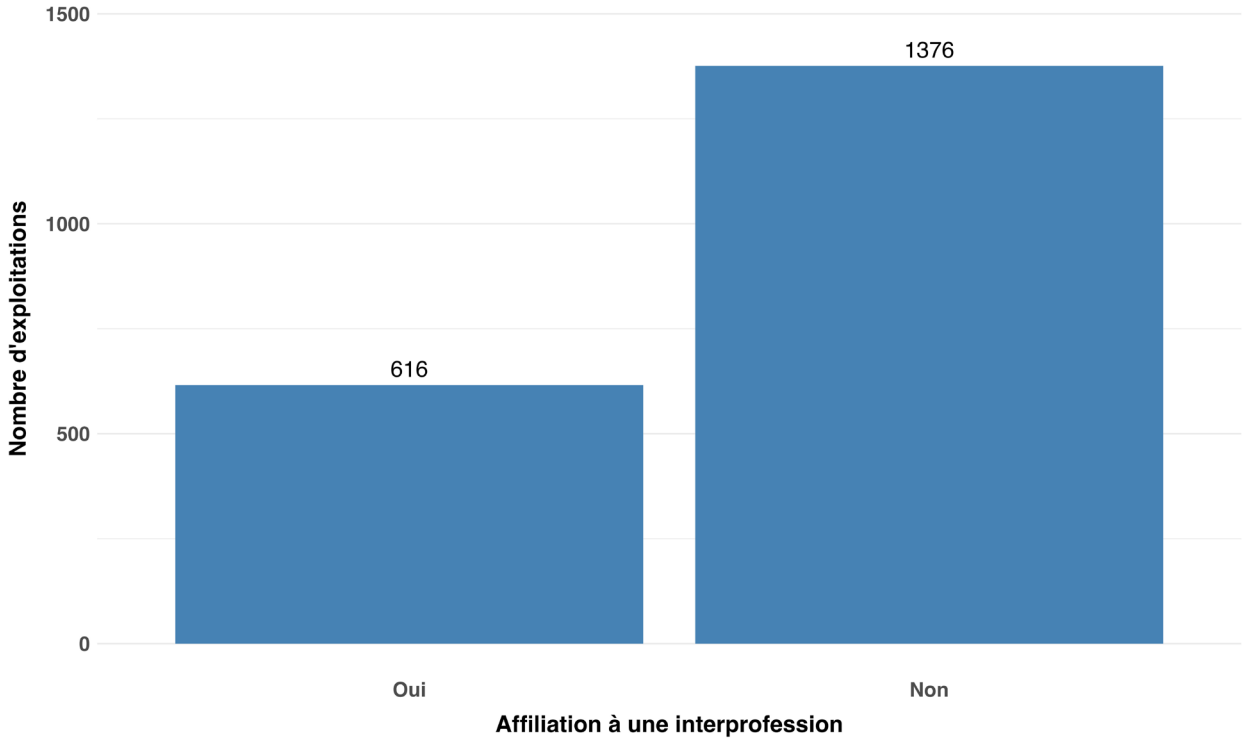

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1992 exploitations de production laitière.

Répartition des catégories de prix du lait par affiliation à une interprofession

Représentation du pourcentage de chaque catégorie de prix au sein de chaque interprofession

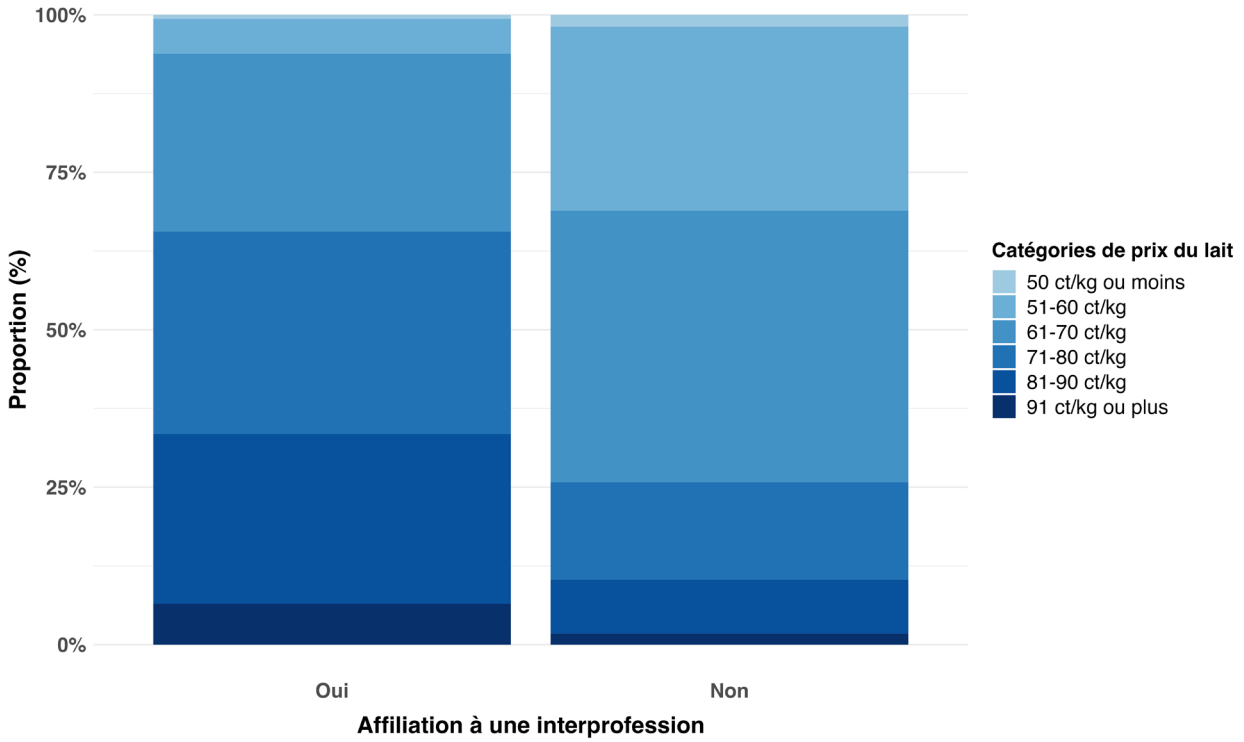

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1992 exploitations de production laitière.

6 Marché laitier actuel

6.1 Satisfaction évolution actuelle

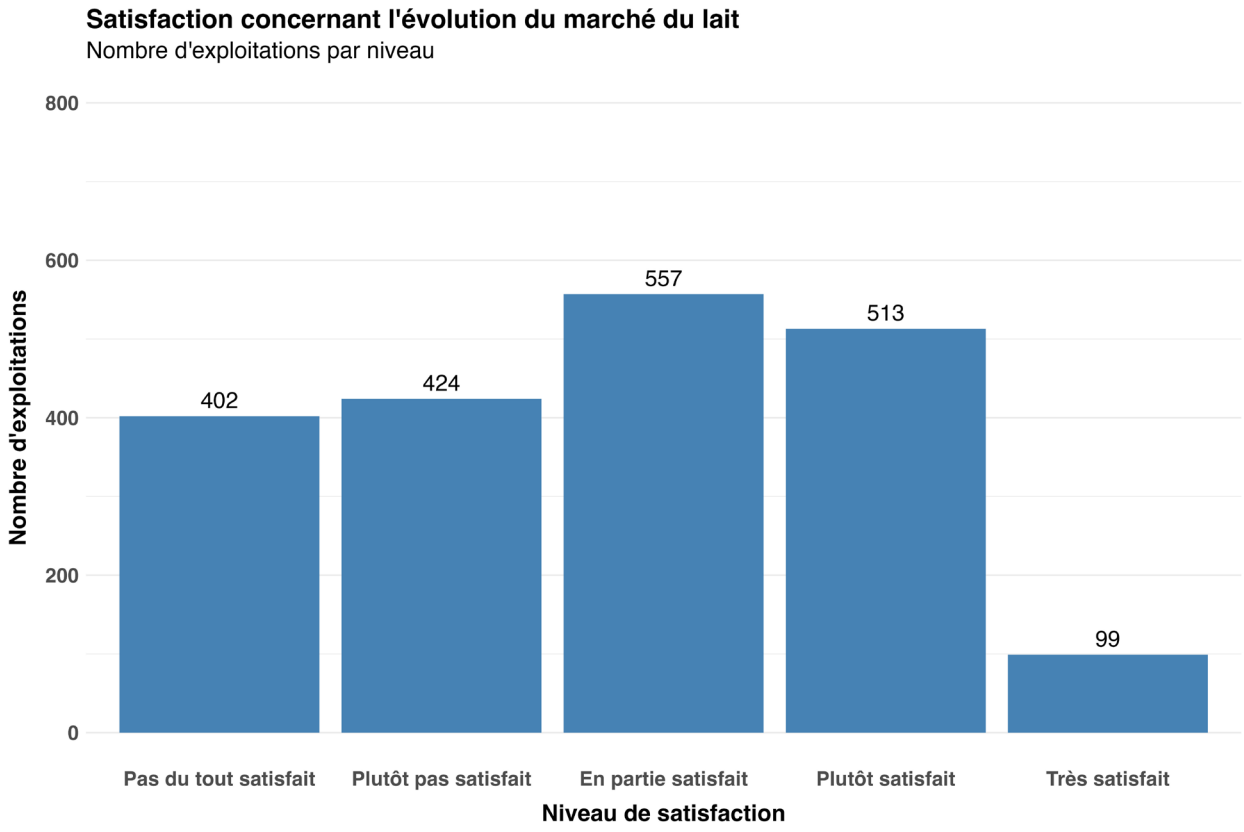

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1995 exploitations de production laitière.

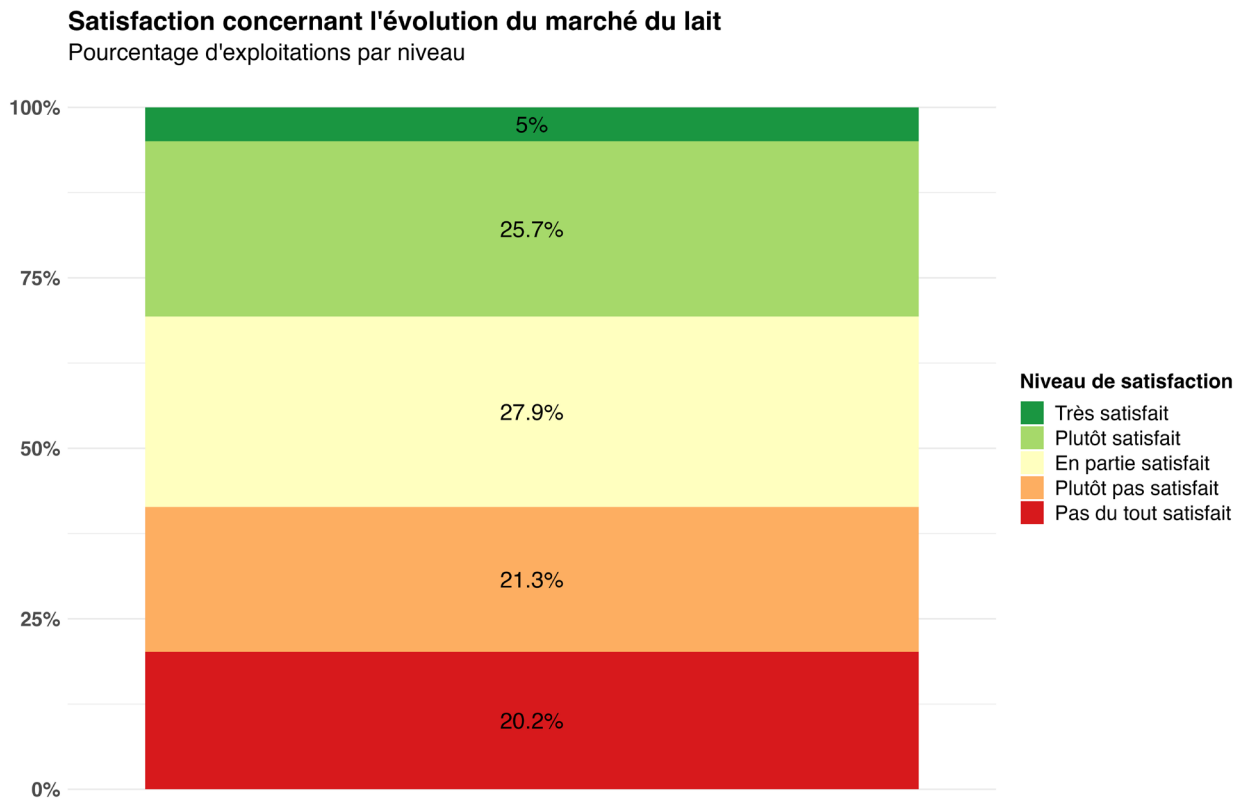

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1995 exploitations de production laitière.

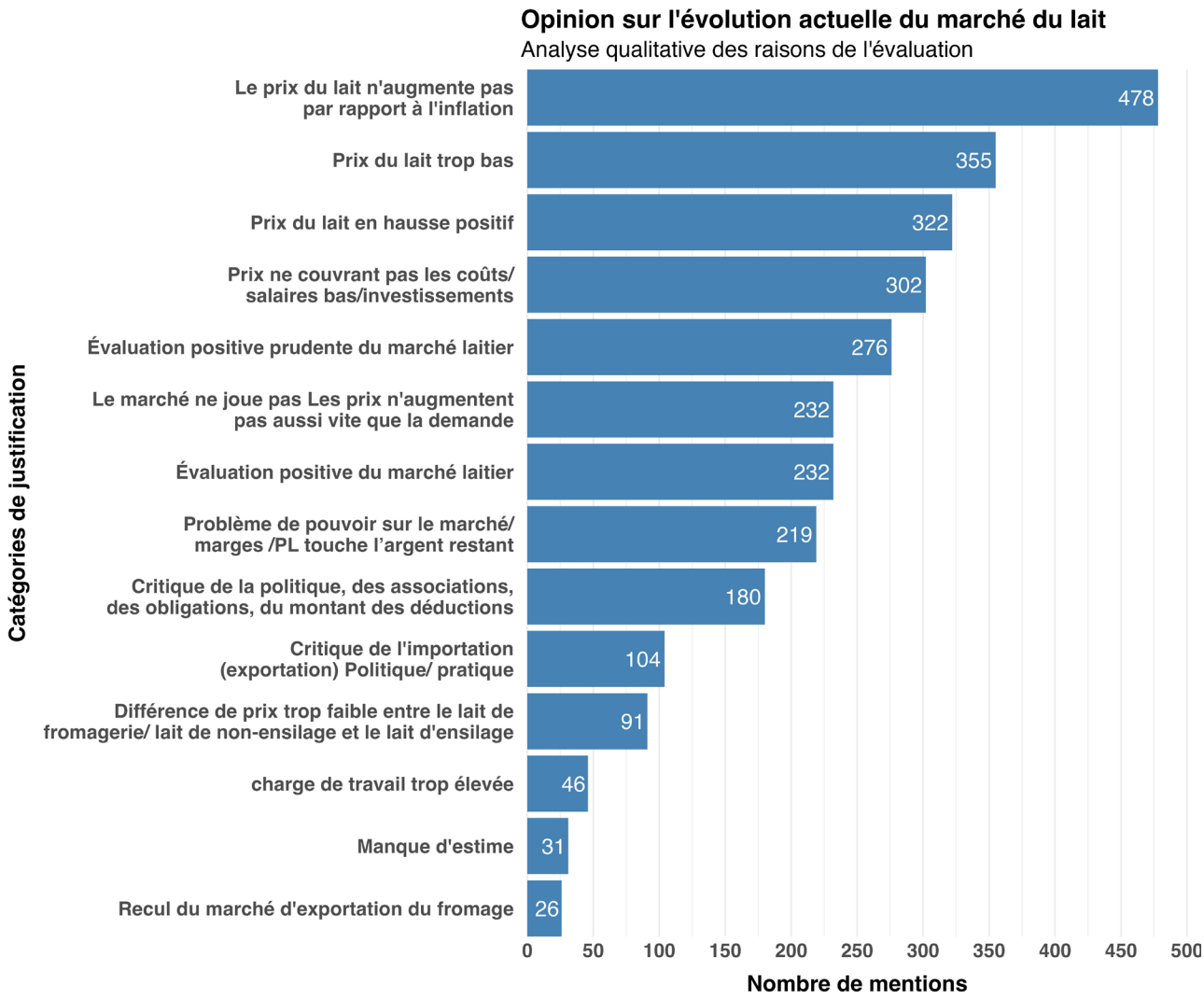

Remarque : Au total, 2061 exploitations laitières ont fourni des informations qualitatives sur les raisons de leur satisfaction quant à l'évolution du marché laitier. La catégorie "Autres raisons" a été attribuée à 264 réponses, mais elle ne figure pas dans la représentation. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions peut dépasser le nombre d'exploitations participantes.

6.2 Satisfaction concernant les conditions d'achat

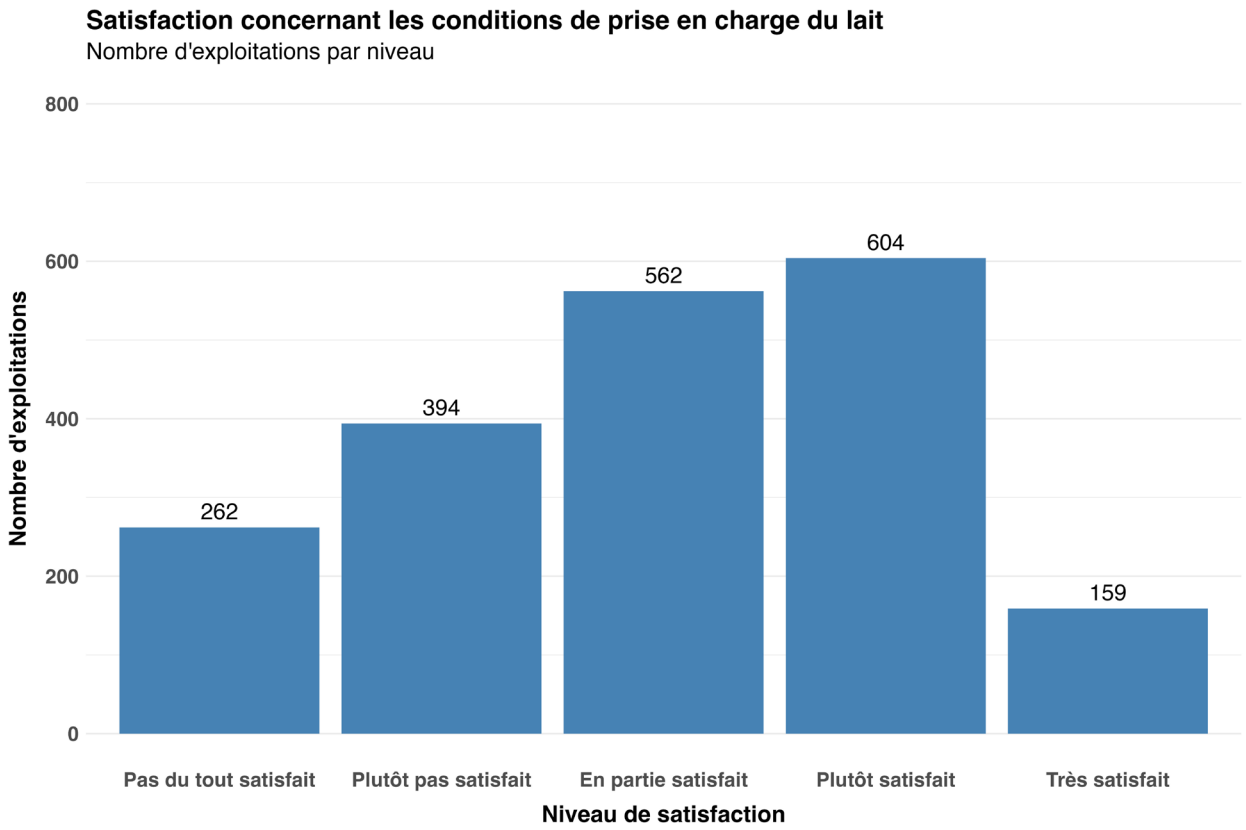

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1981 exploitations de production laitière. En outre, 19 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

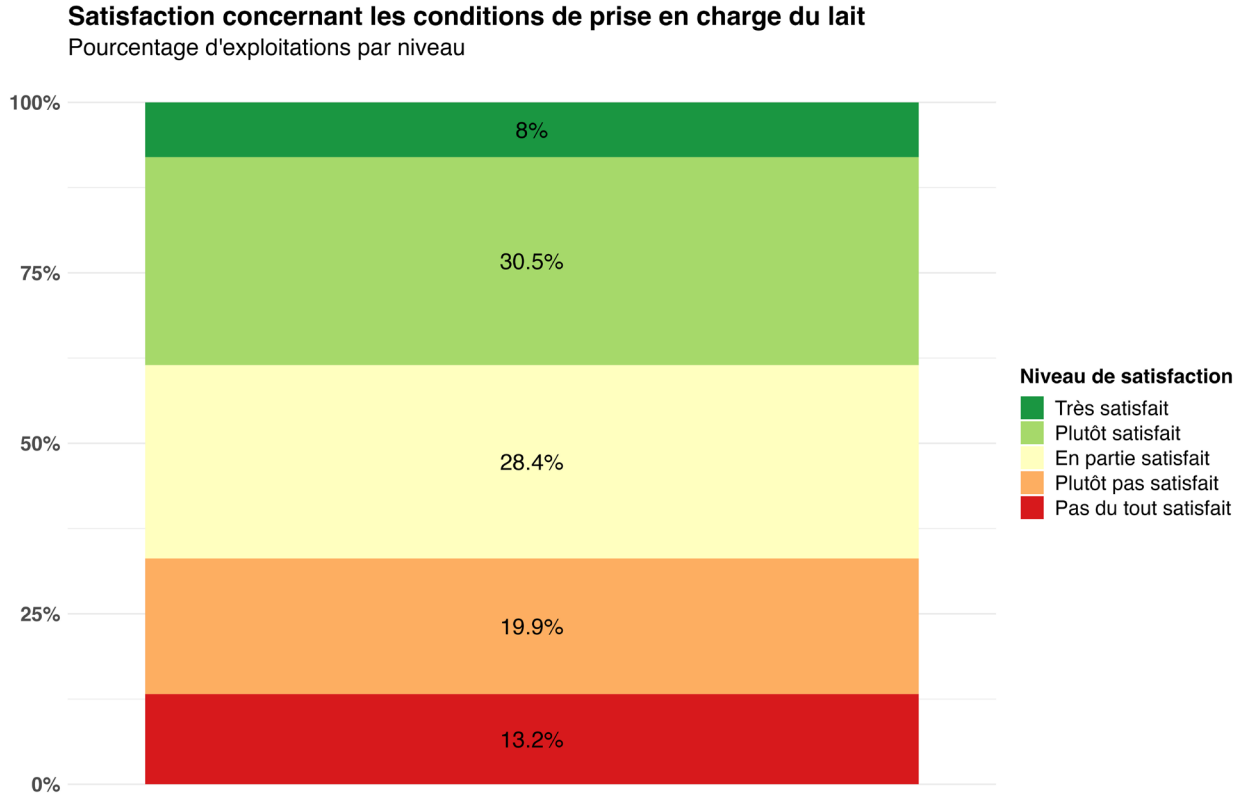

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1981 exploitations de production laitière. En outre, 19 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

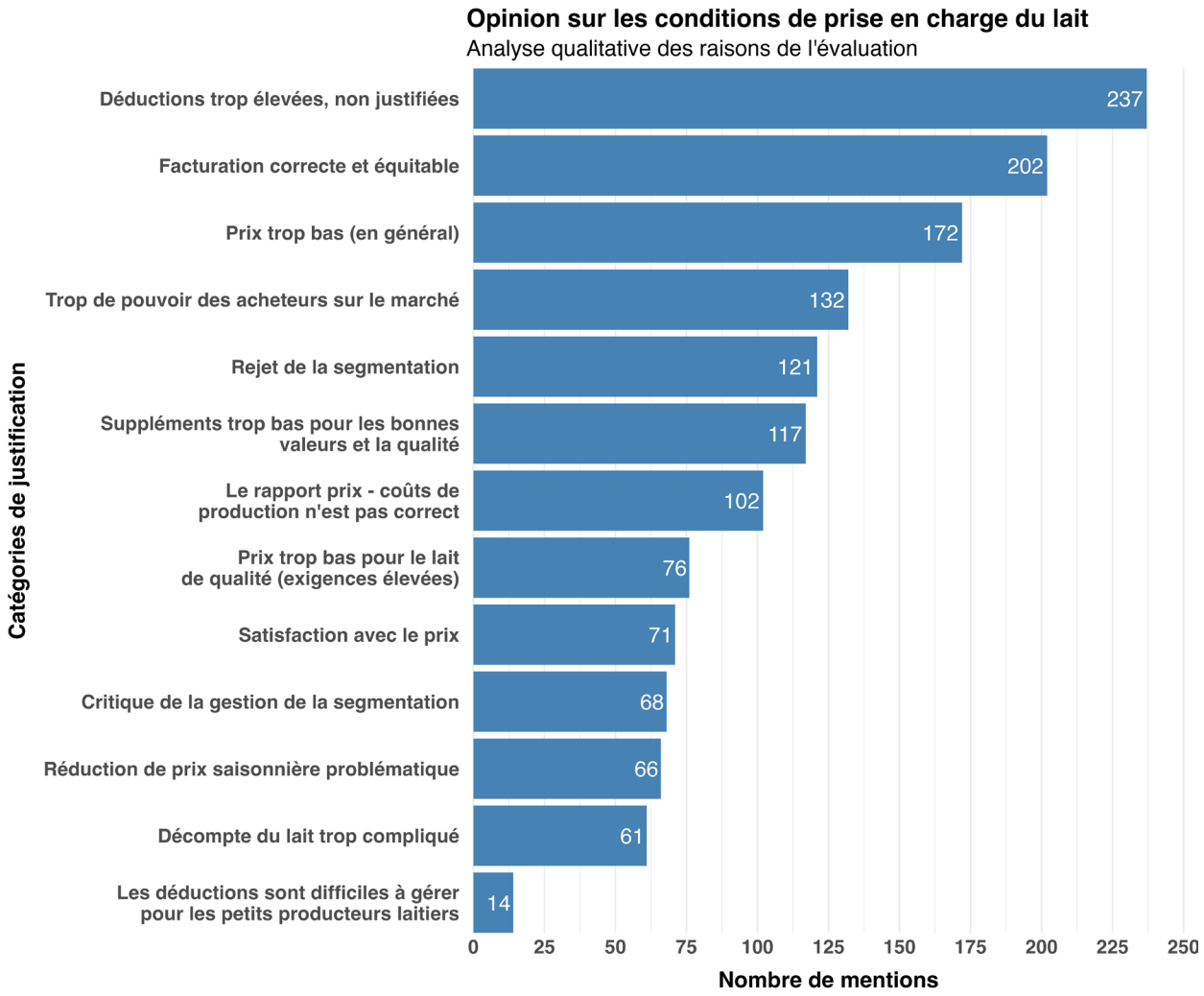

Remarque : Au total, 1570 exploitations laitières ont fourni des informations qualitatives sur les raisons de leur satisfaction concernant les conditions de réception. La catégorie "Autres raisons" a reçu 240 réponses, tandis que 111 réponses n'ont pas pu être clairement attribuées. Ces deux catégories ne sont pas représentées dans cette figure. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions peut dépasser le nombre d'exploitations participantes.

6.3 Satisfaction représentation des intérêts par la FPSL

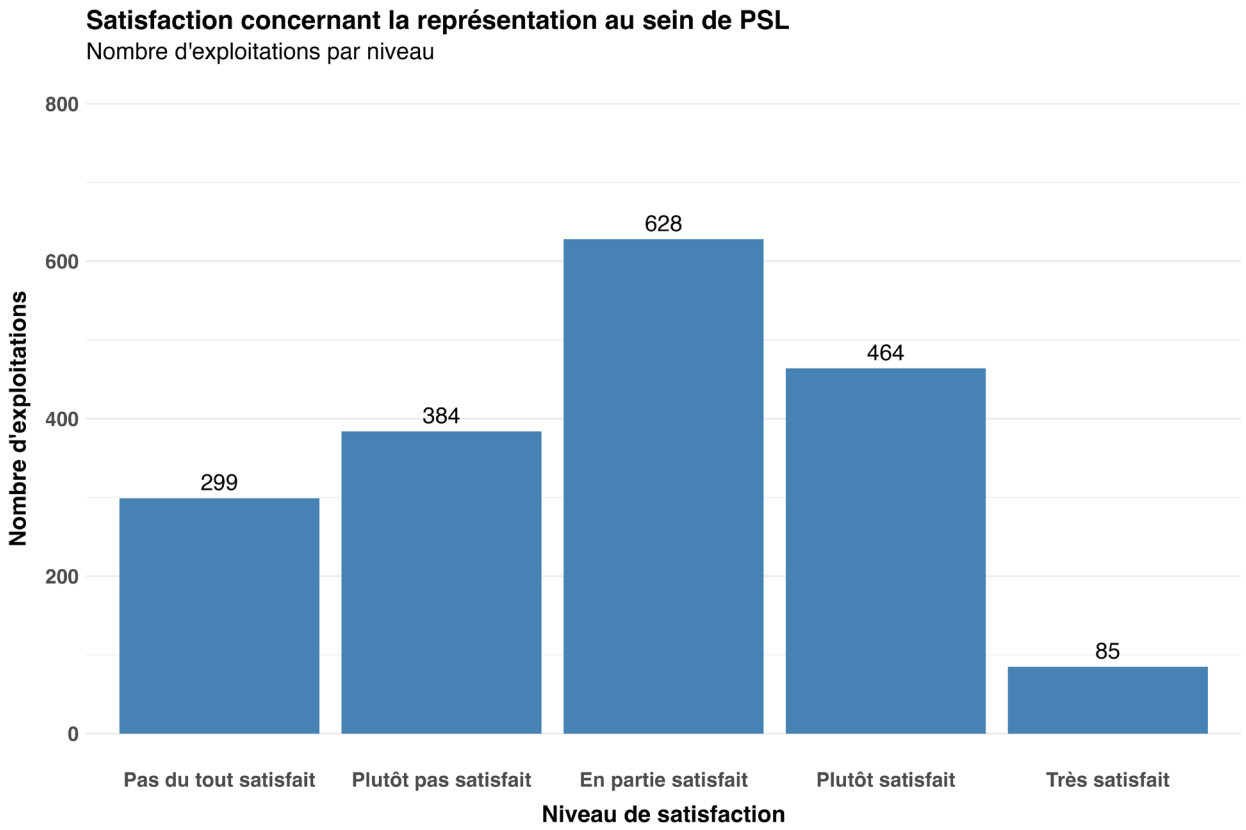

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1860 exploitations de production laitière. En outre, 141 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

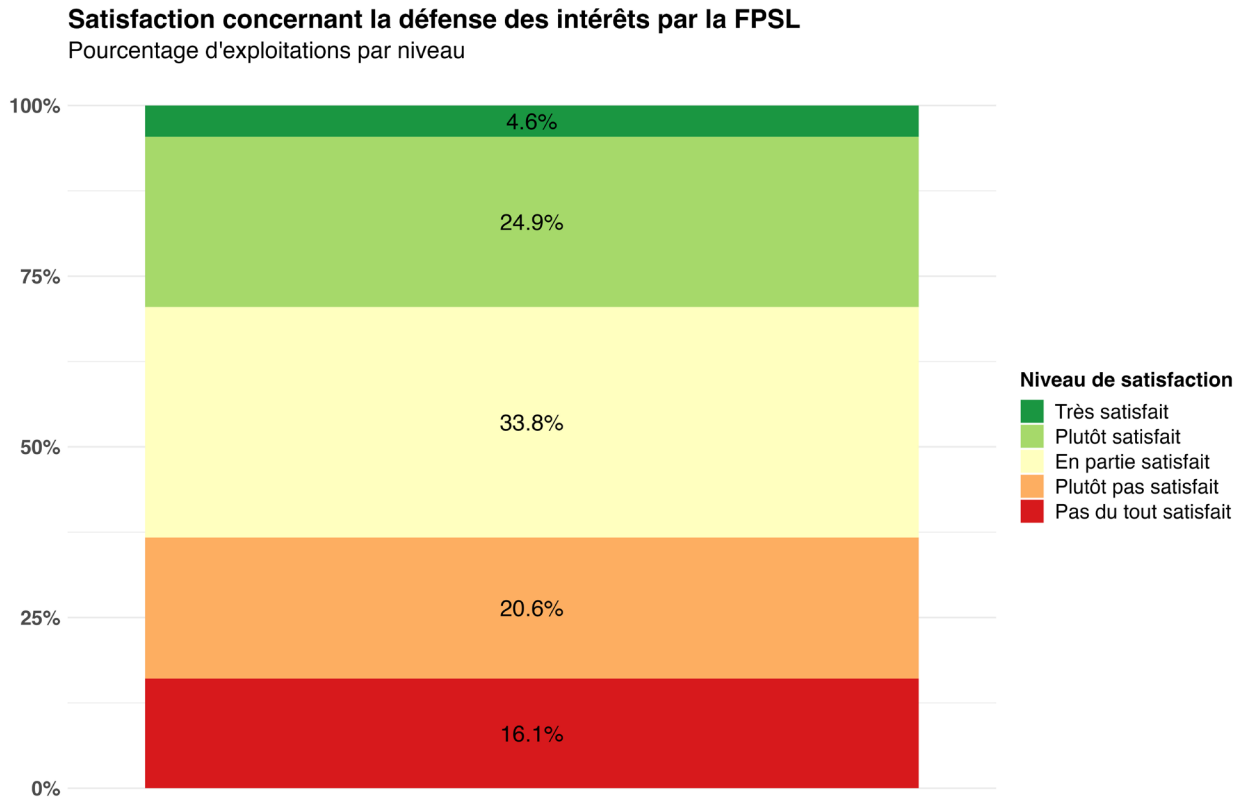

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1860 exploitations de production laitière. En outre, 141 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

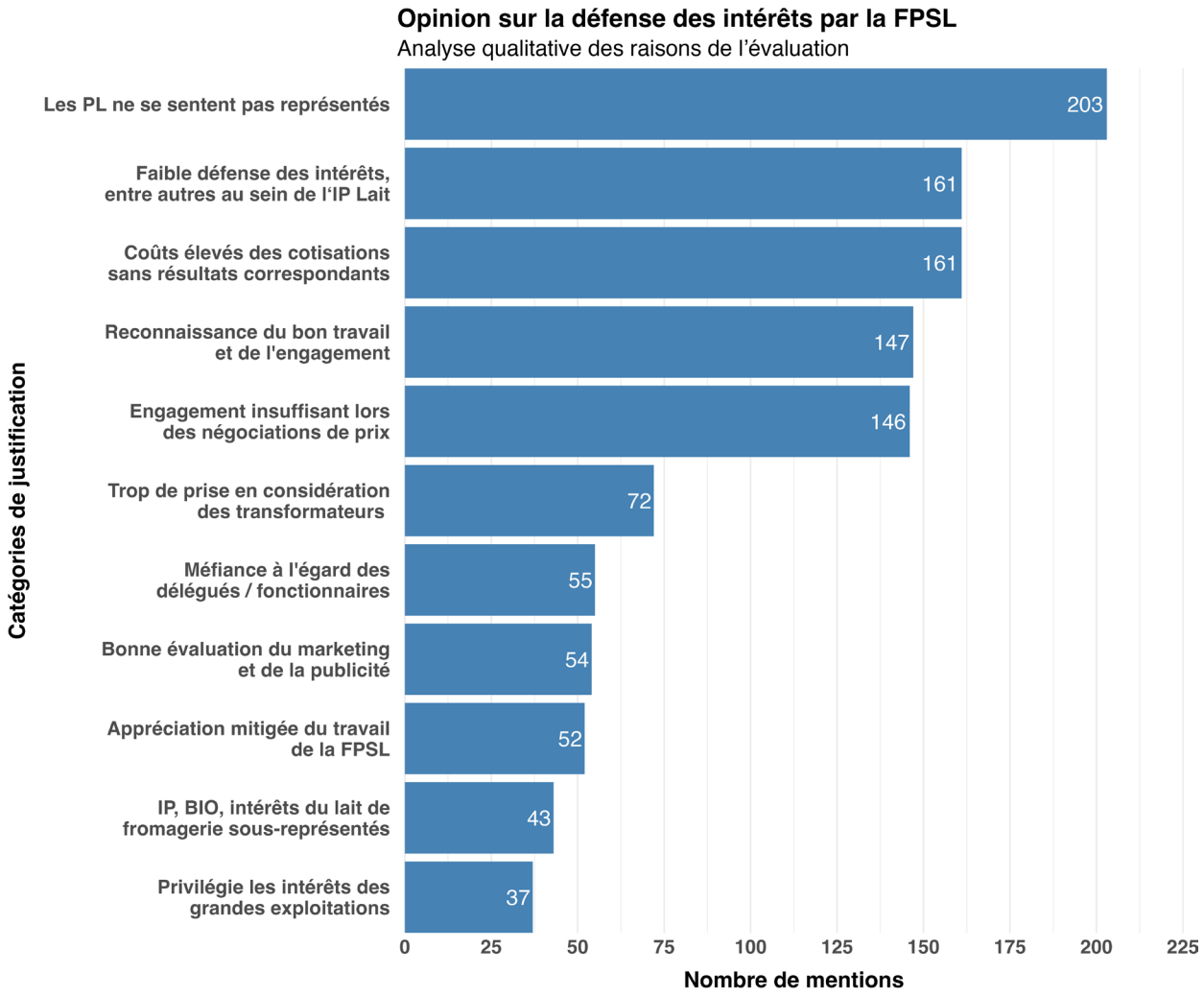

Remarque : Au total, 1248 exploitations laitières ont fourni des indications qualitatives sur les raisons de leur satisfaction quant à la représentation de leurs intérêts par la FPSL. La catégorie " Autres raisons " a été attribuée à 161 réponses, tandis que 80 réponses ont été classées dans la catégorie " Non concerné / sans opinion ". Ces deux catégories ne sont pas représentées dans cette figure. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions peut dépasser le nombre d'exploitations participantes.

6.4 Satisfaction avec le contrat-type

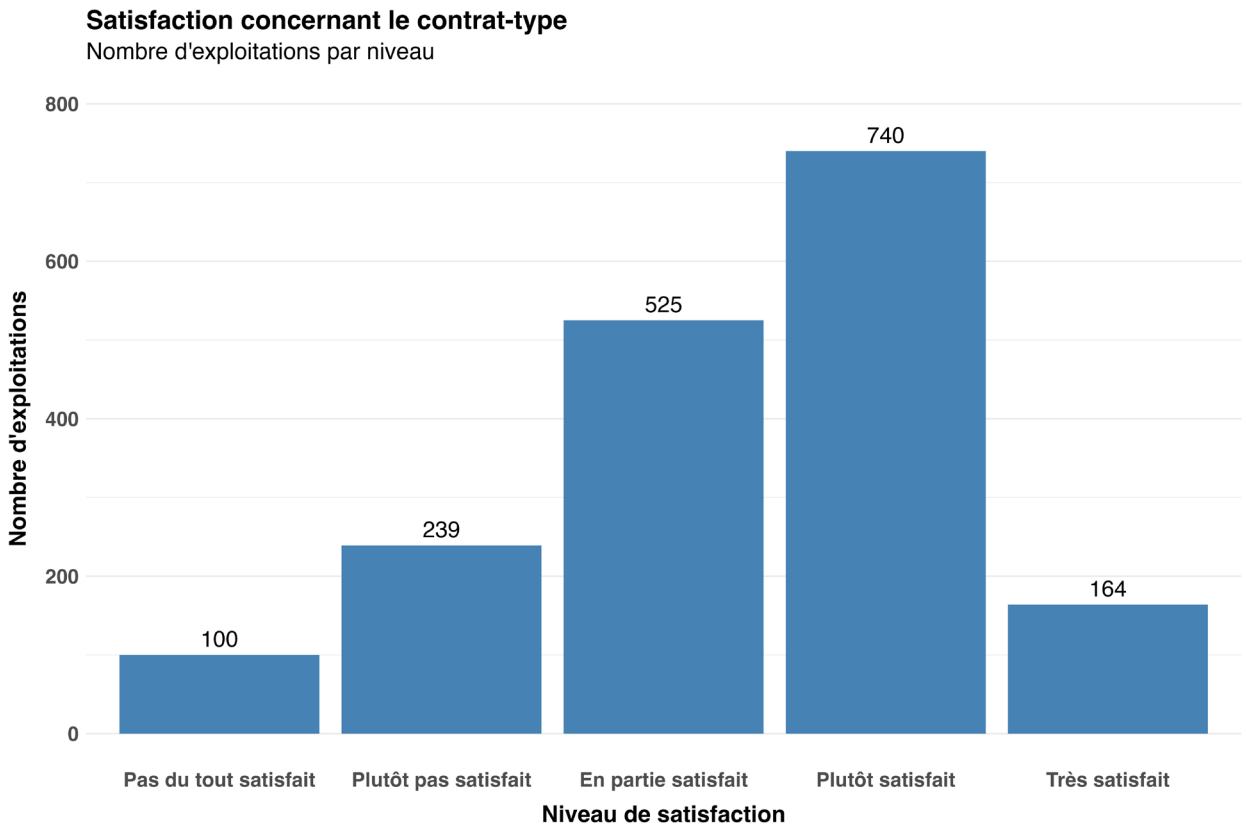

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1768 exploitations de production laitière. En outre, 214 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

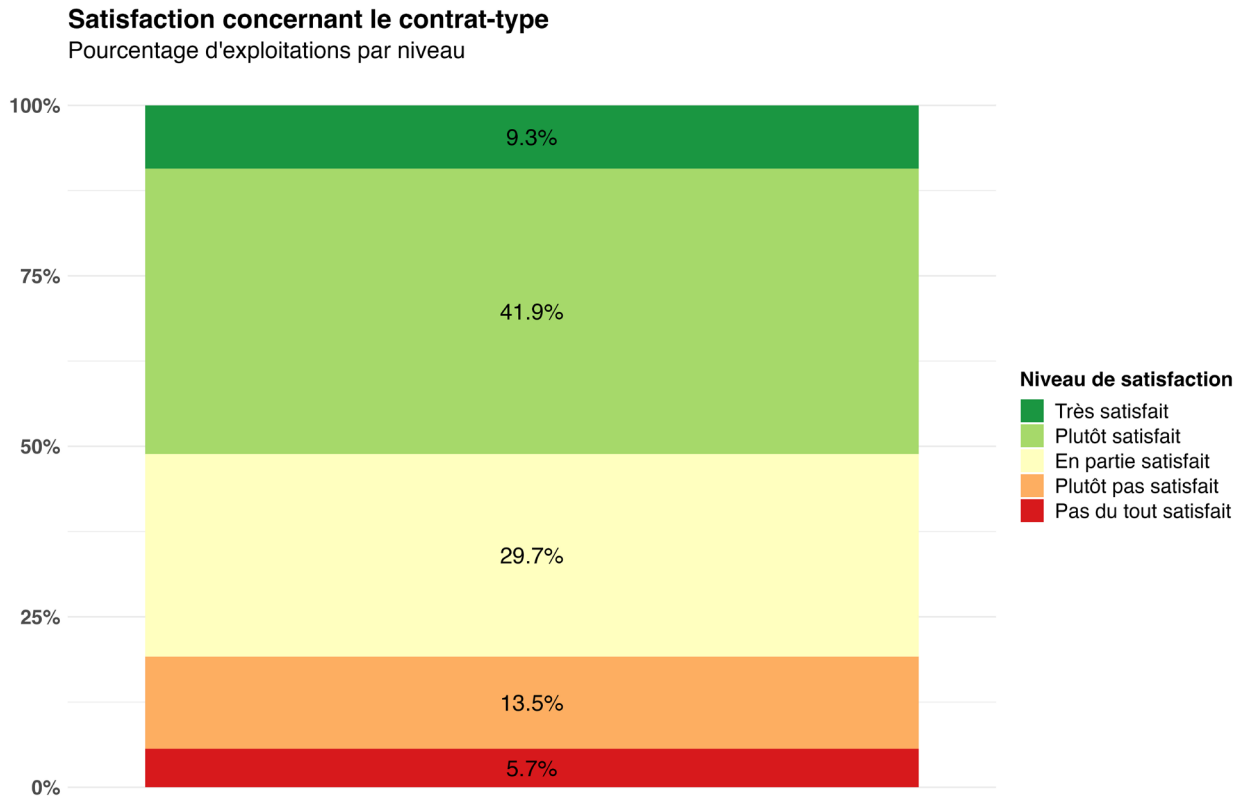

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1768 exploitations de production laitière. En outre, 214 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

6.5 Satisfaction représentation des intérêts au sein de l'IP Lait

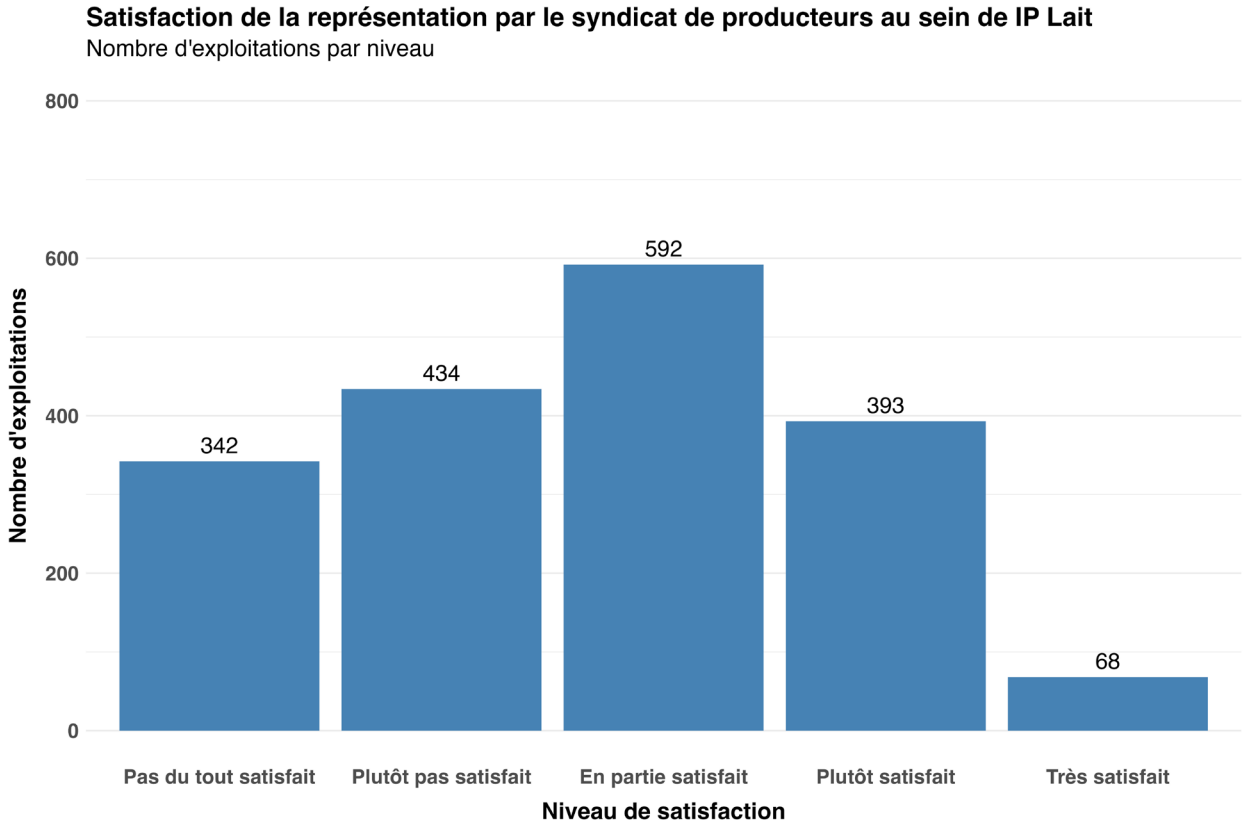

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1992 exploitations de production laitière. En outre, 165 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

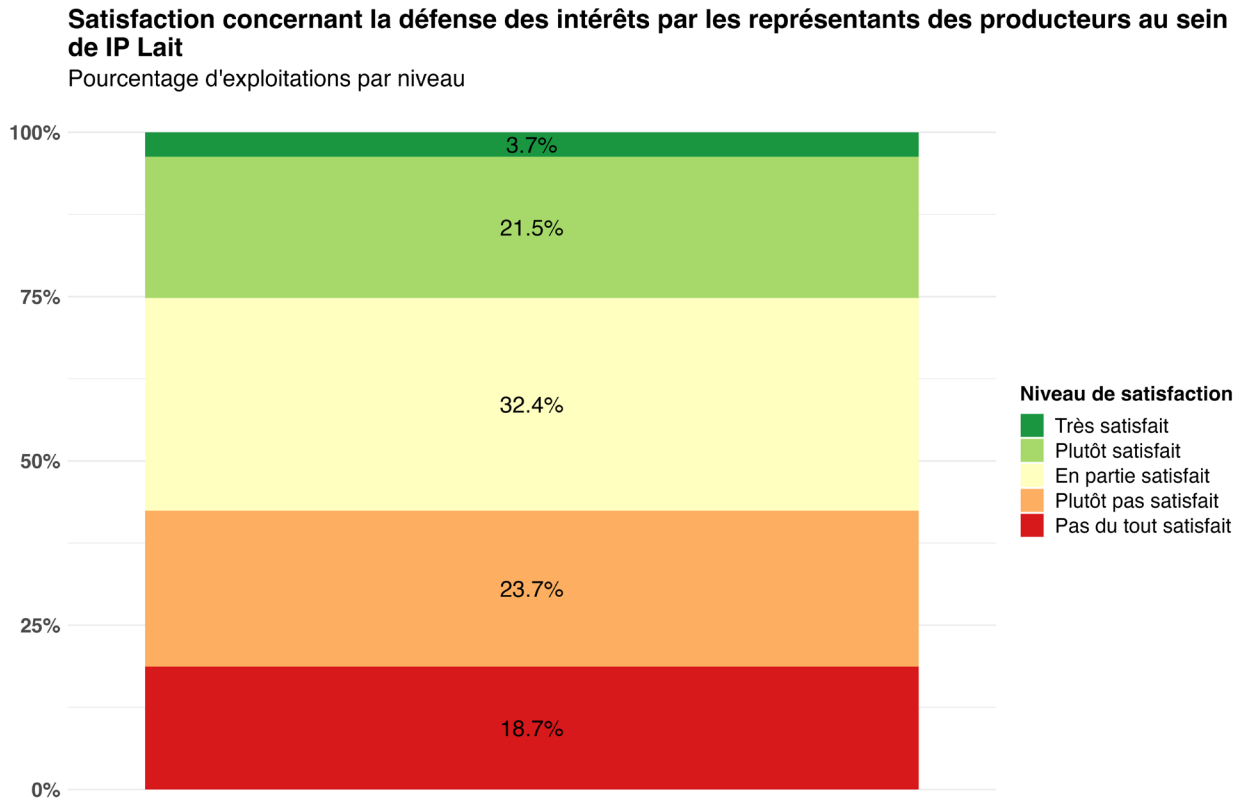

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1992 exploitations de production laitière. En outre, 165 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

6.6 Satisfaction vue d'ensemble

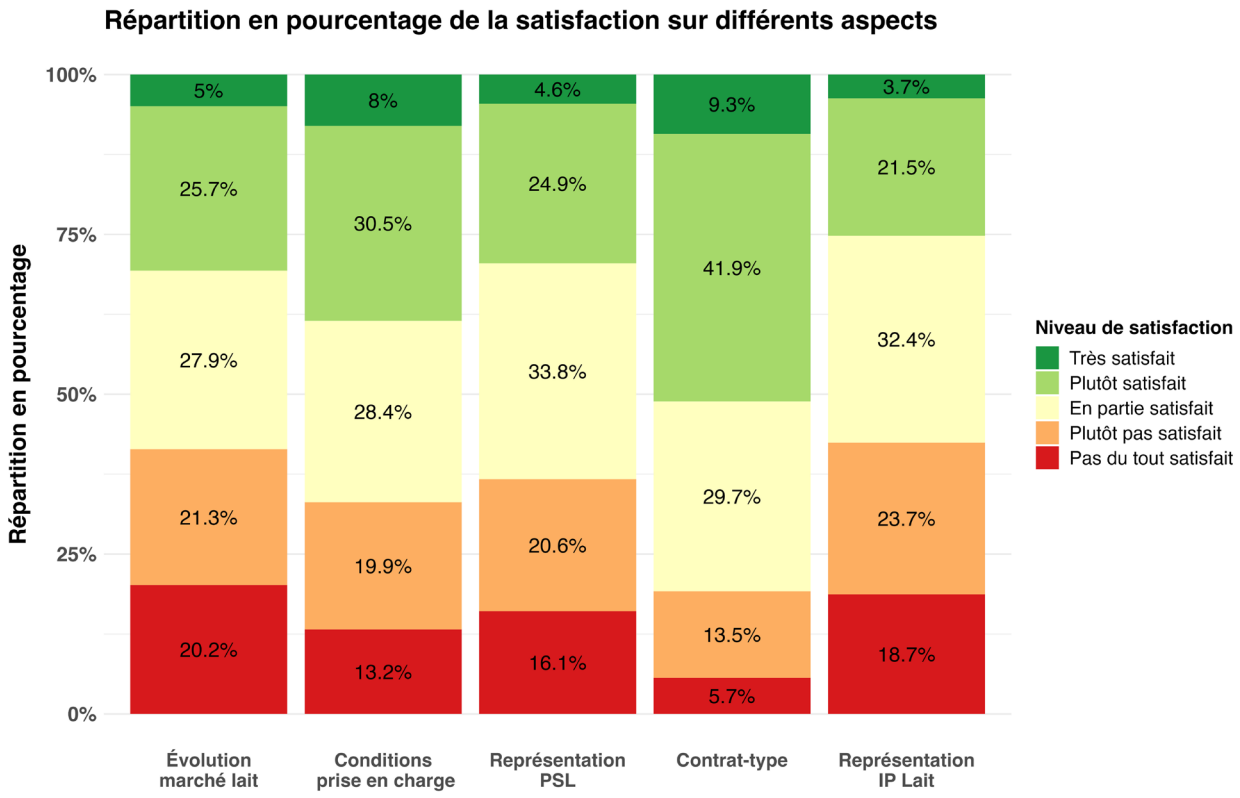

6.7 Approbation du maintien de la segmentation du lait

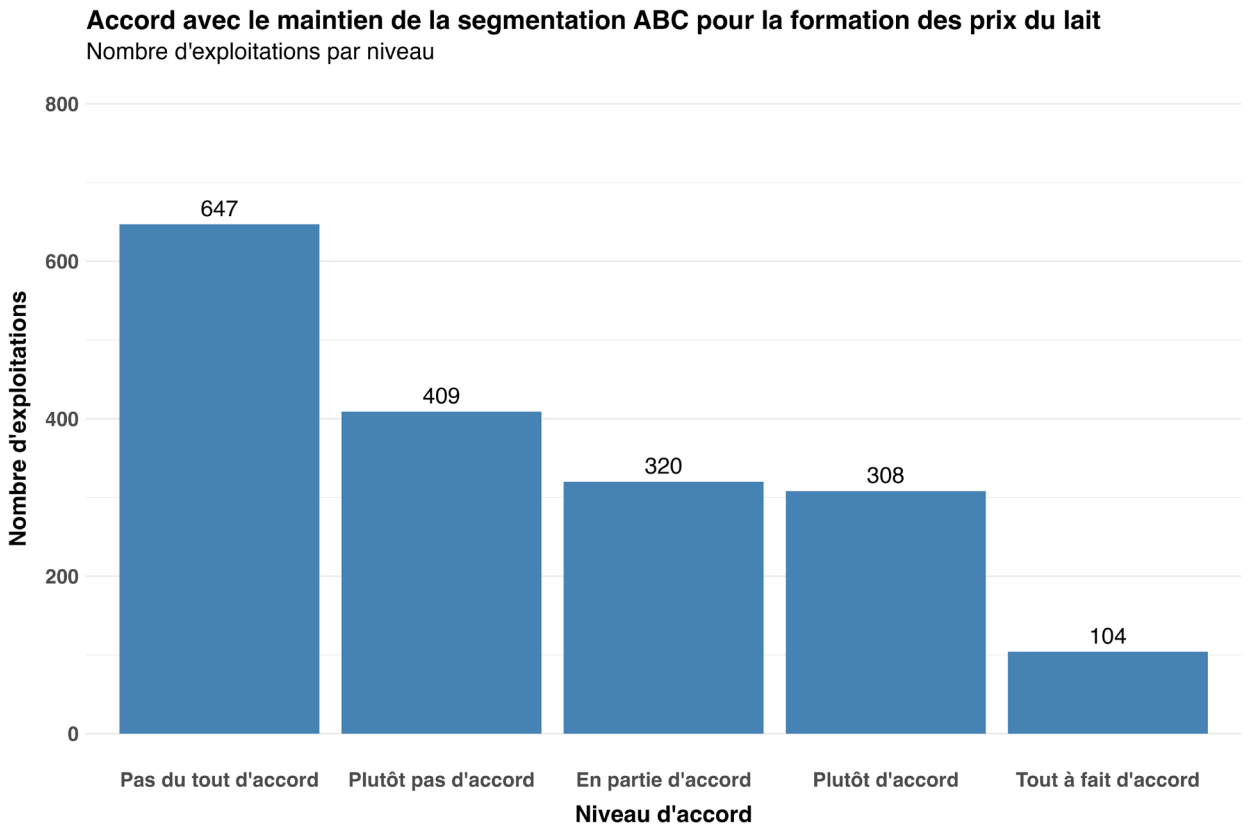

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1788 exploitations de production laitière. En outre, 204 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

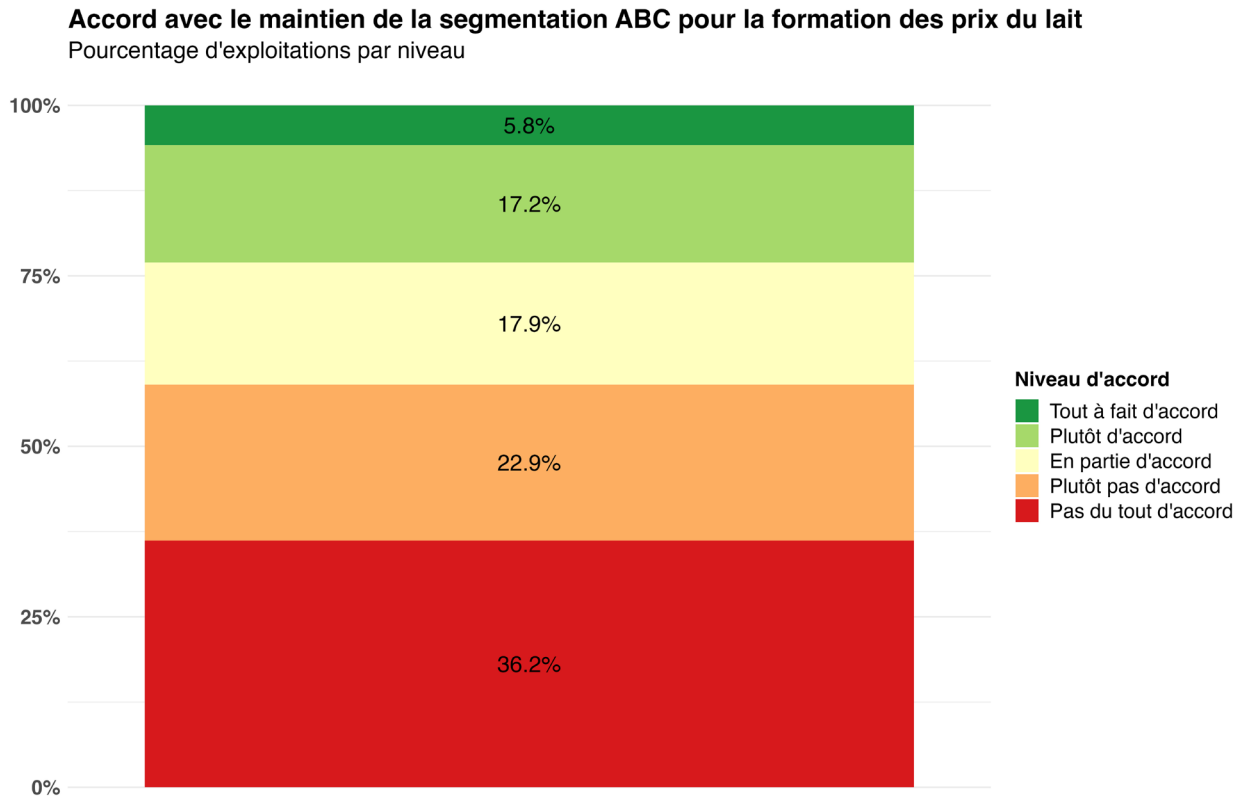

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1788 exploitations de production laitière. En outre, 204 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

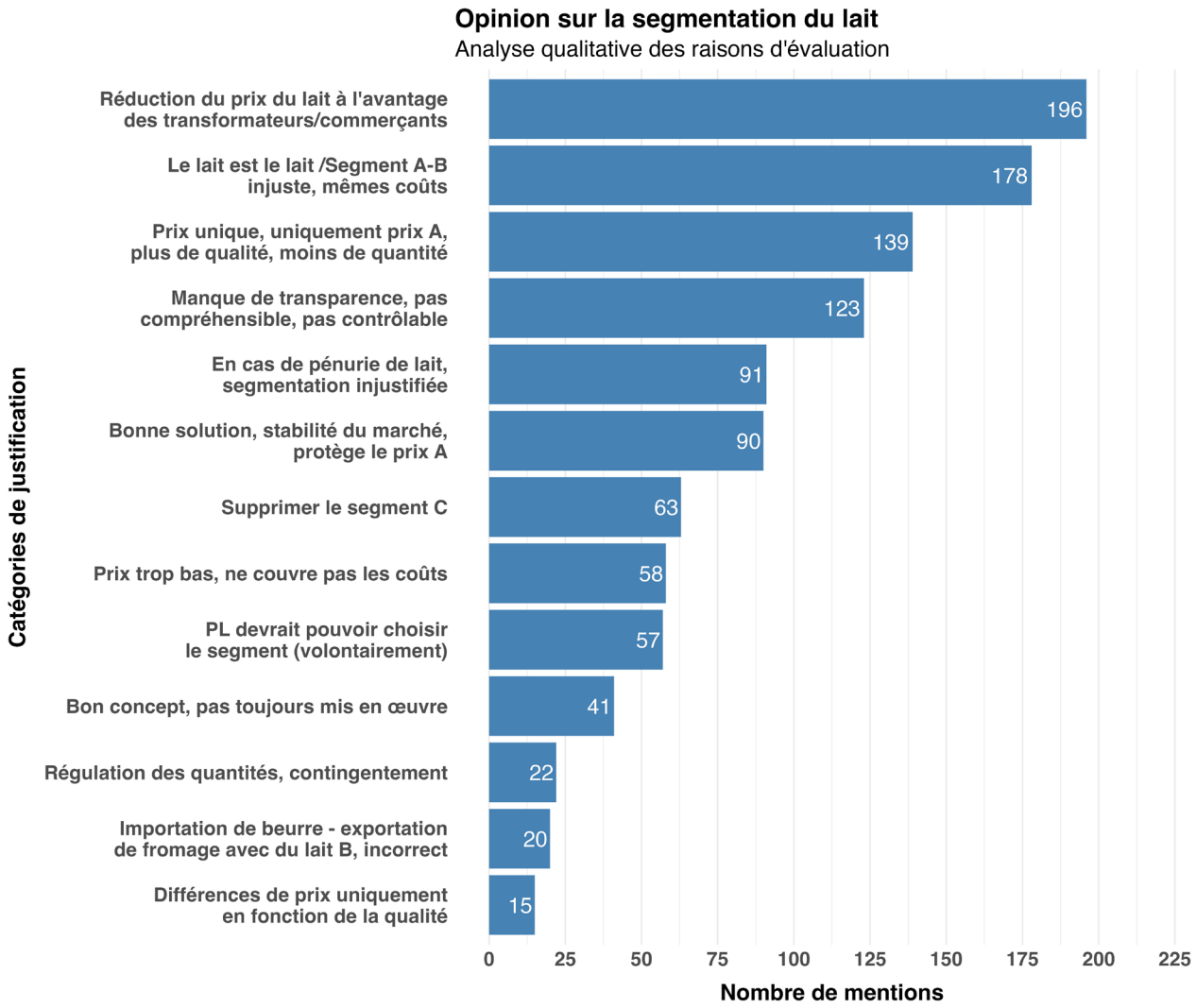

Remarque : Au total, 1269 exploitations laitières ont fourni des informations qualitatives sur les raisons de leur accord avec le maintien de la segmentation du lait. La catégorie "Autres raisons" a reçu 217 réponses, tandis que 104 réponses ont été classées dans la catégorie "Non concerné". Ces deux catégories ne sont pas représentées dans cette figure. Comme il était possible de donner plusieurs réponses, le nombre de mentions peut dépasser le nombre d'exploitations participantes.

Approbation de l'introduction d'un prix minimum du lait

Soutien hypothétique à l'établissement d'un prix minimum du lait défini par la loi

Nombre d'exploitations par niveau

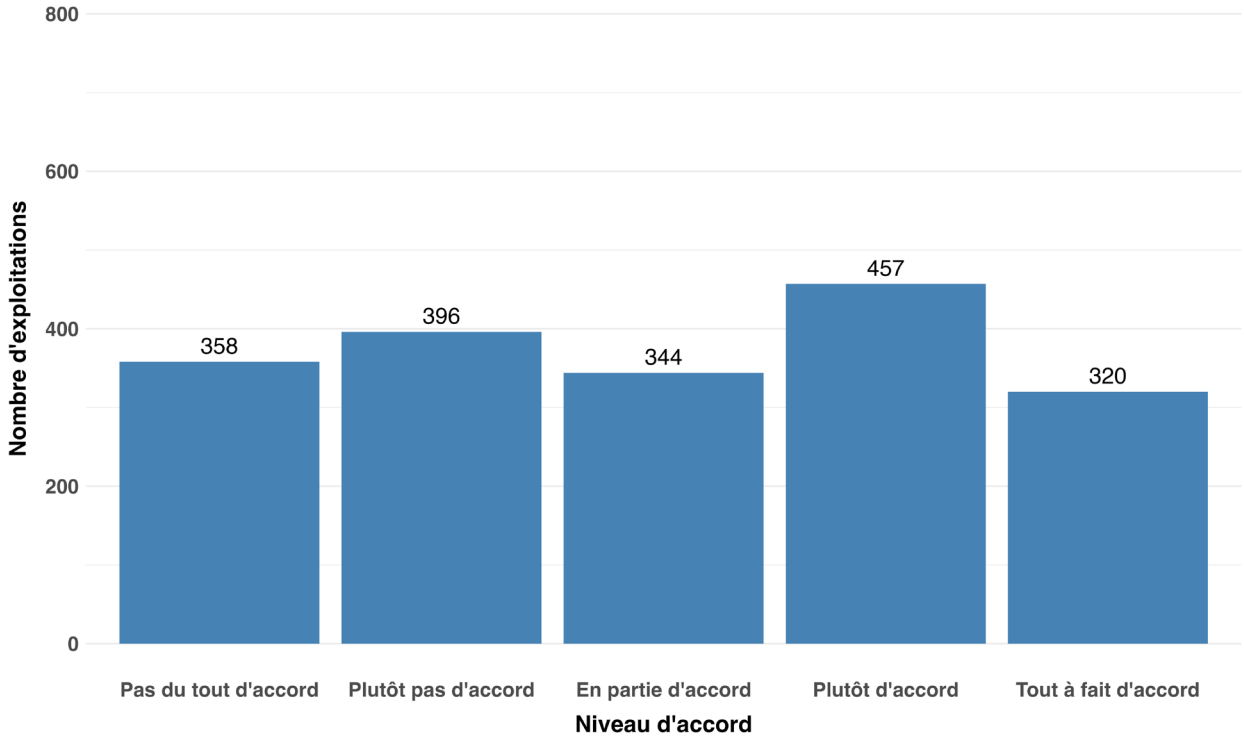

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1875 exploitations de production laitière. En outre, 103 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui ne sont pas représentées ici.

Soutien hypothétique à l'introduction d'un prix minimum du lait défini par la loi

Pourcentage d'exploitations par niveau

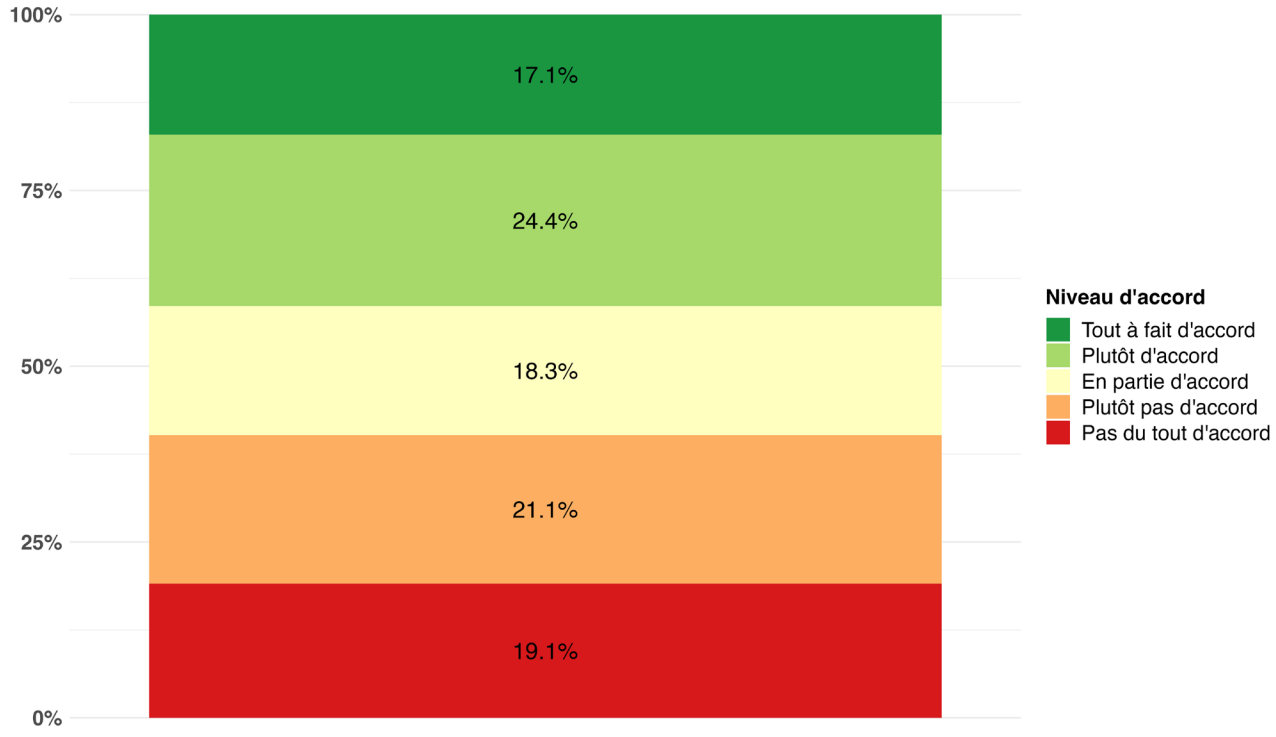

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1875 exploitations de production laitière. En outre, 103 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui ne sont pas représentées ici.

6.8 Avis favorable à l'introduction d'une forme de régulation quantitative de la production laitière

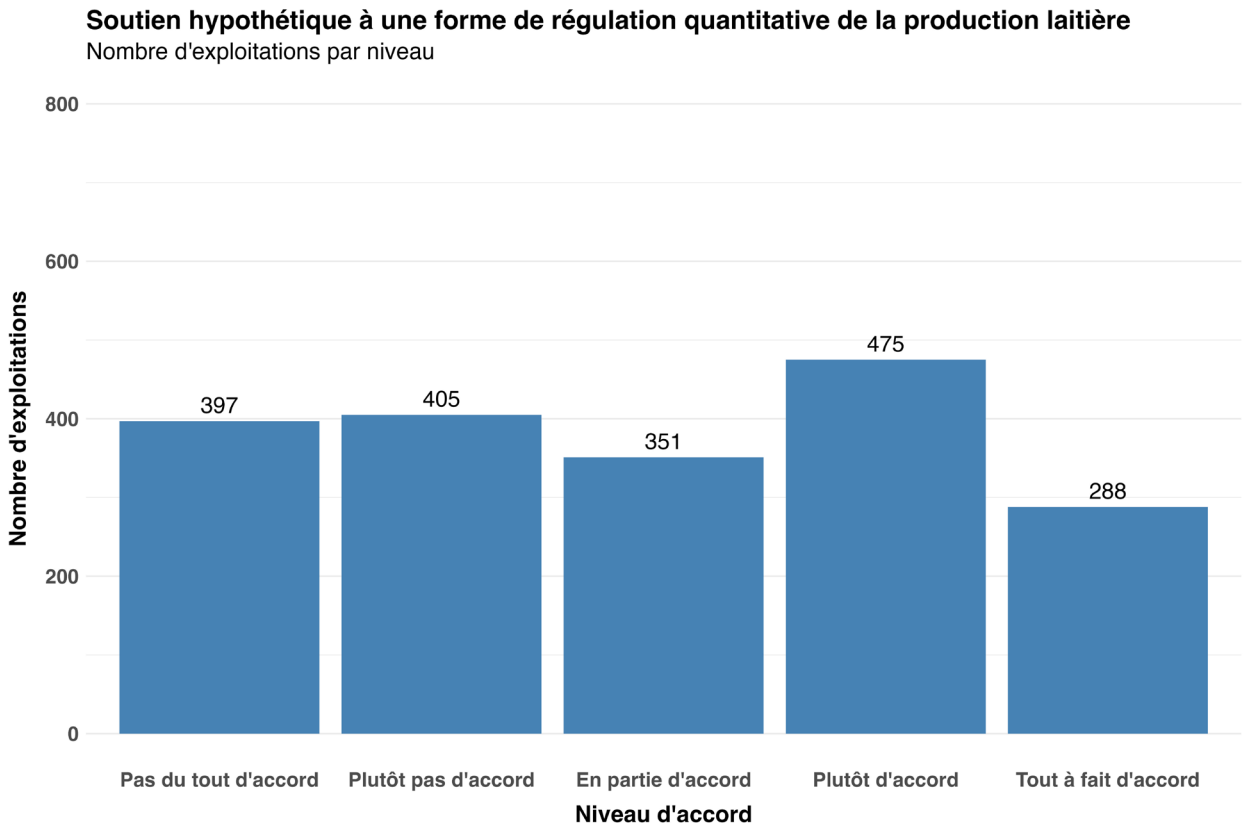

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1916 exploitations de production laitière. En outre, 68 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

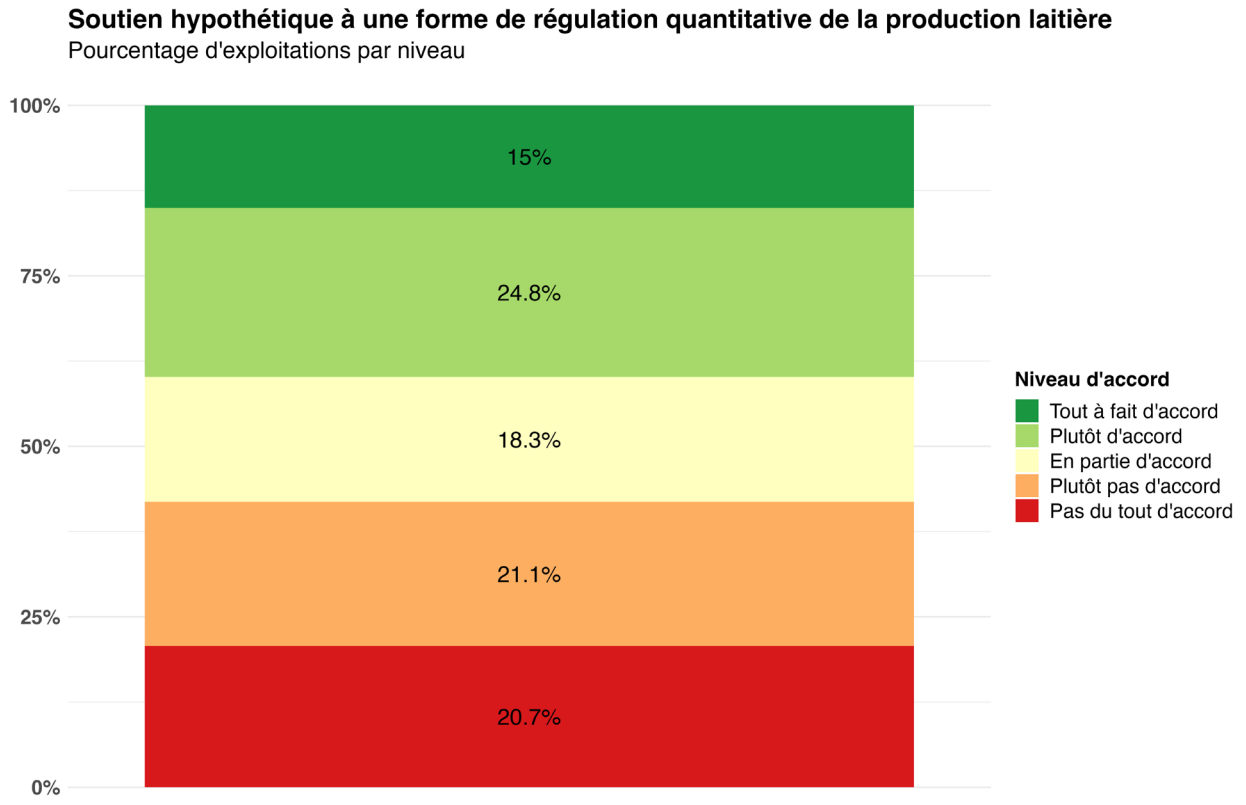

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1916 exploitations de production laitière. En outre, 68 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

6.9 Aperçu général des avis favorables

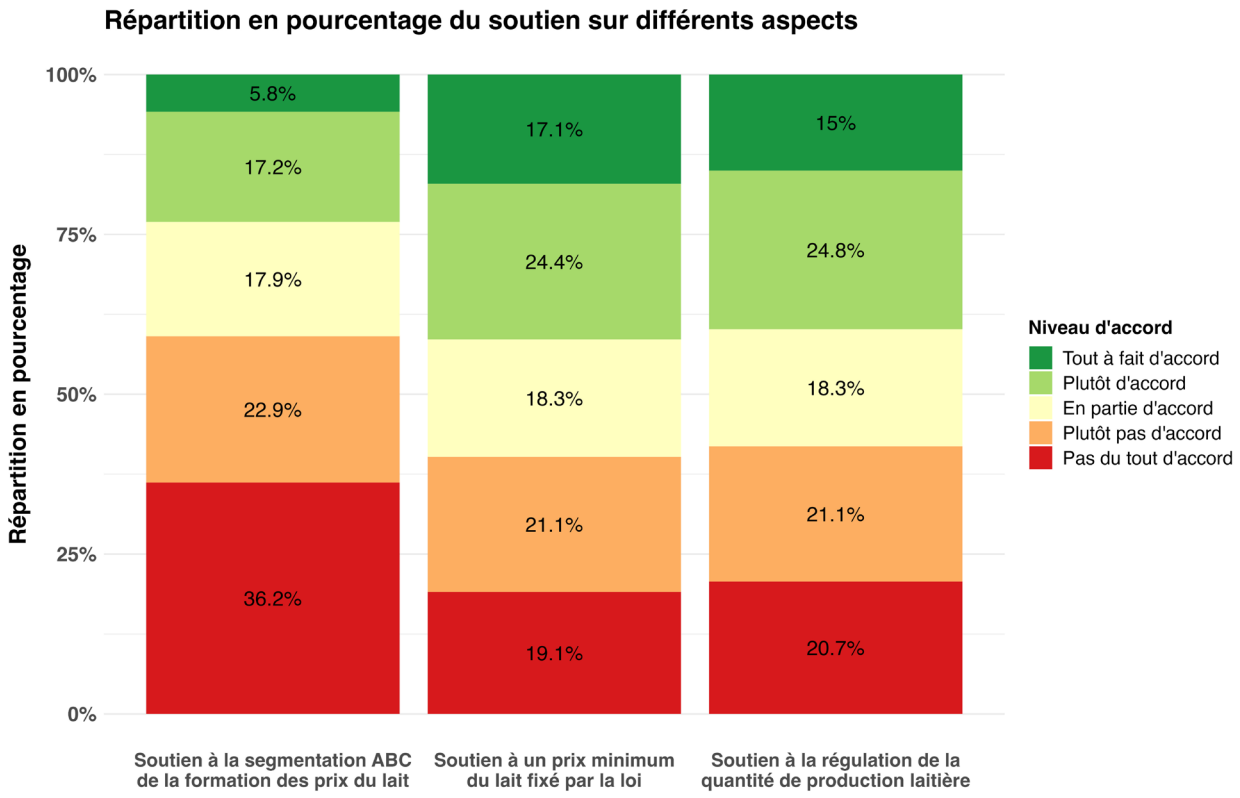

7 Évaluation du soutien du marché laitier et des contributions au système de production

7.1 Évaluation Maintien du niveau des contributions aux suppléments laitiers nationaux

Maintien du niveau actuel des suppléments étatiques pour le lait

Évaluation du maintien du niveau actuel des suppléments étatiques pour le lait

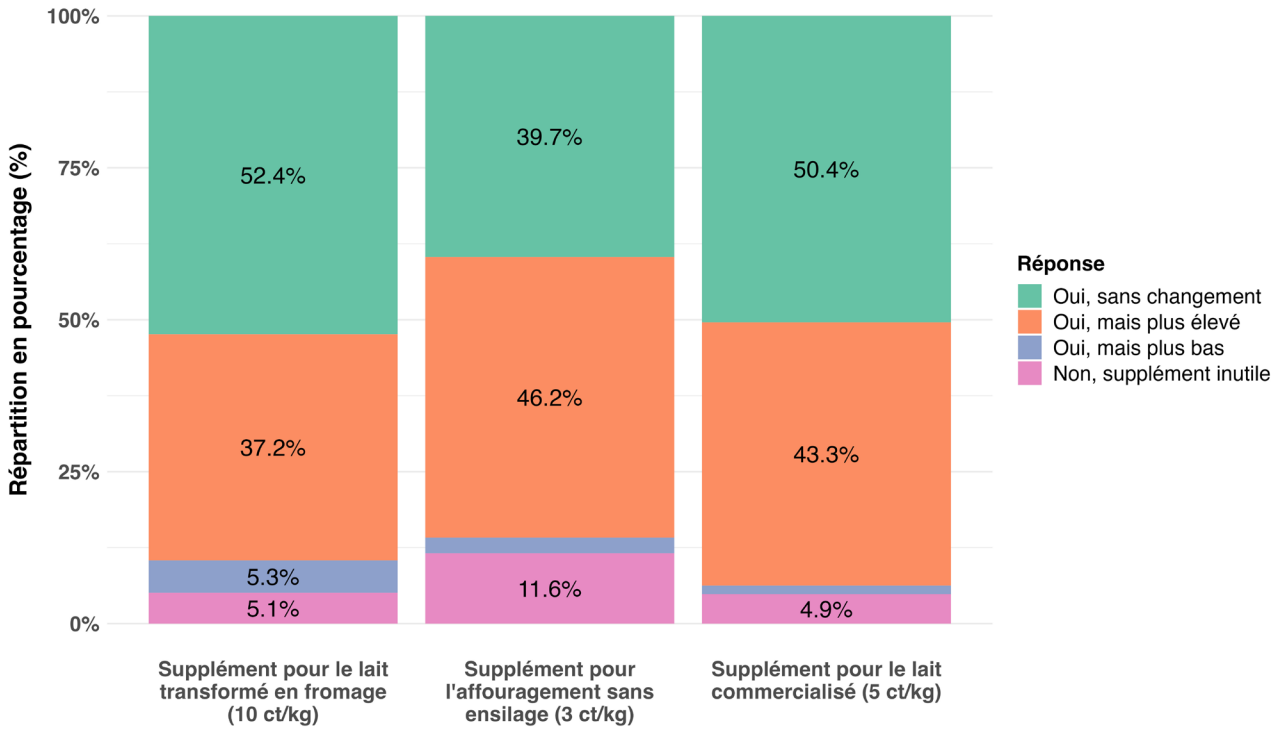

Remarque : Cette figure est basée sur les données de 1672 (lait transformé en fromage), 1668 (alimentation sans ensilage) et 1791 (lait commercialisé) exploitations laitières. En outre, 174, 256 et 261 exploitations (correspondant à chaque question) ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui ne figure pas dans cette figure.

7.2 Approbation du versement direct du supplément pour le lait transformé en fromage et du supplément de non-ensilage

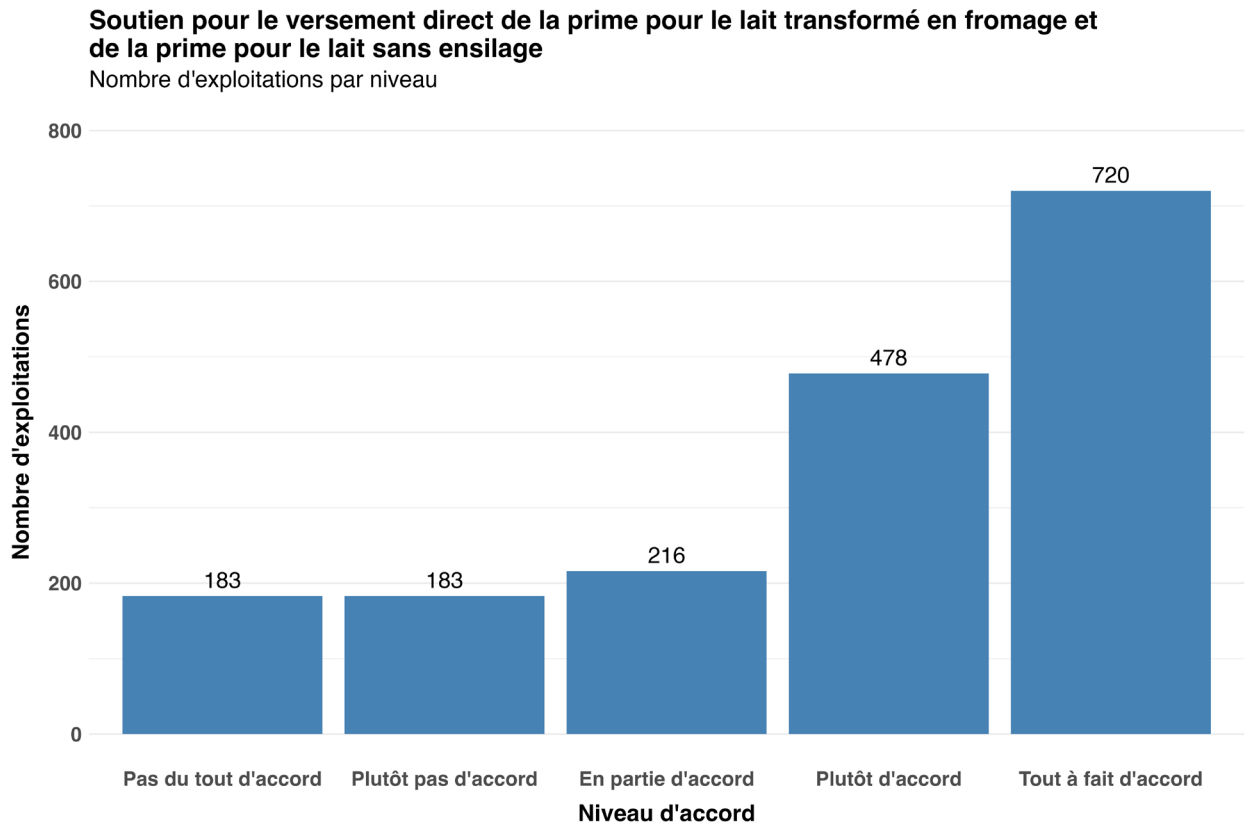

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1780 exploitations de production laitière. En outre, 205 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

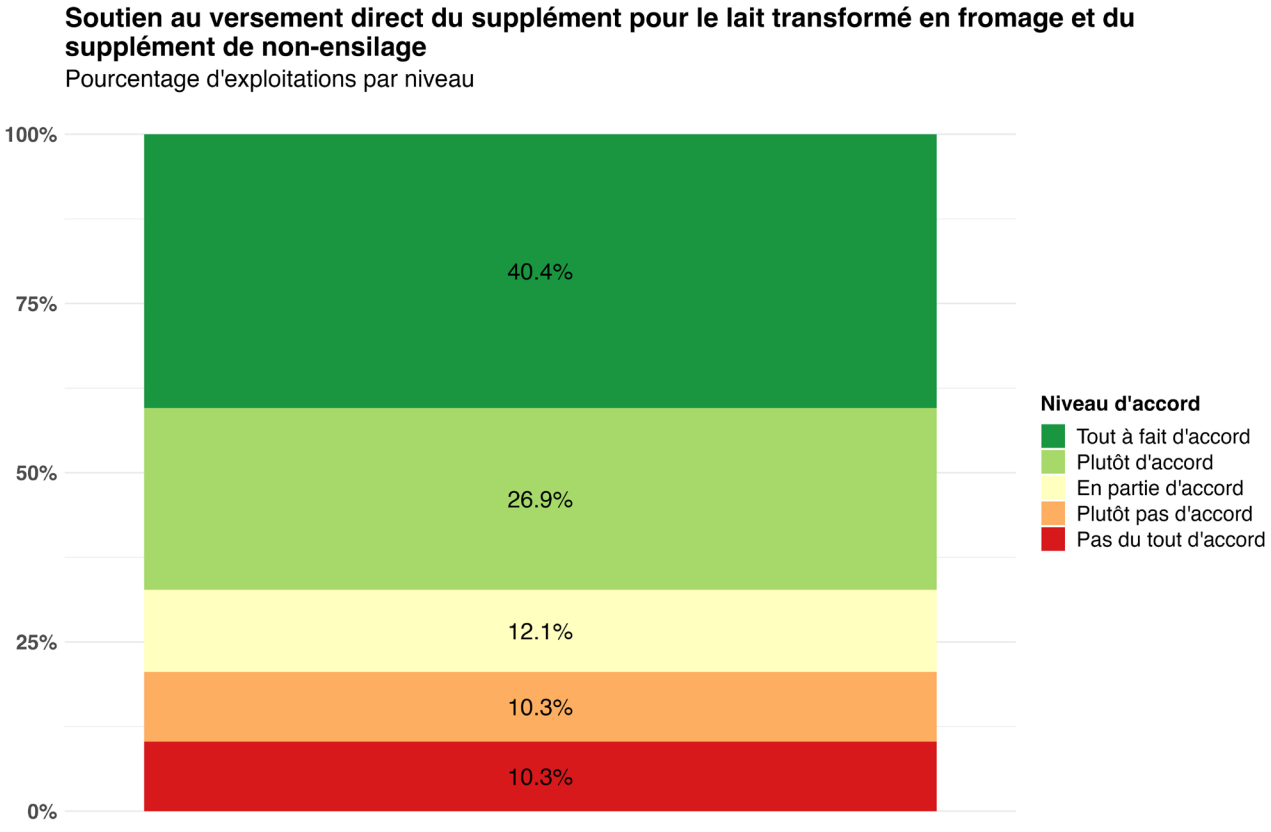

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1780 exploitations de production laitière. En outre, 205 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

7.3 Évaluation des contributions étatiques au système de production

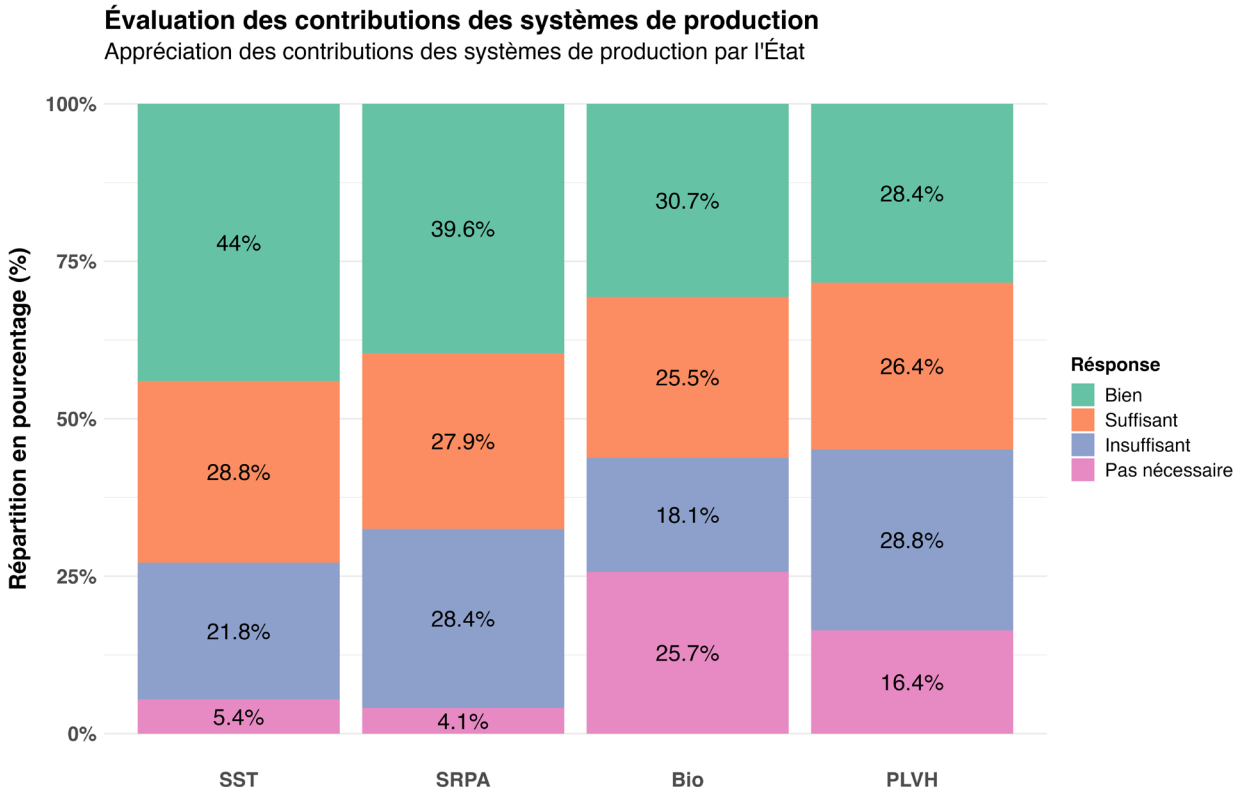

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1760 (SST), 1917 (SRPA), 1109 (bio) et 1690 (GMF) exploitations laitières. En outre, 132, 59, 592 et 181 exploitations (correspondant à chaque question) ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui ne figure pas dans cette figure.

7.4 Évaluation de l'introduction de contributions pour une durée d'utilisation plus longue des vaches laitières

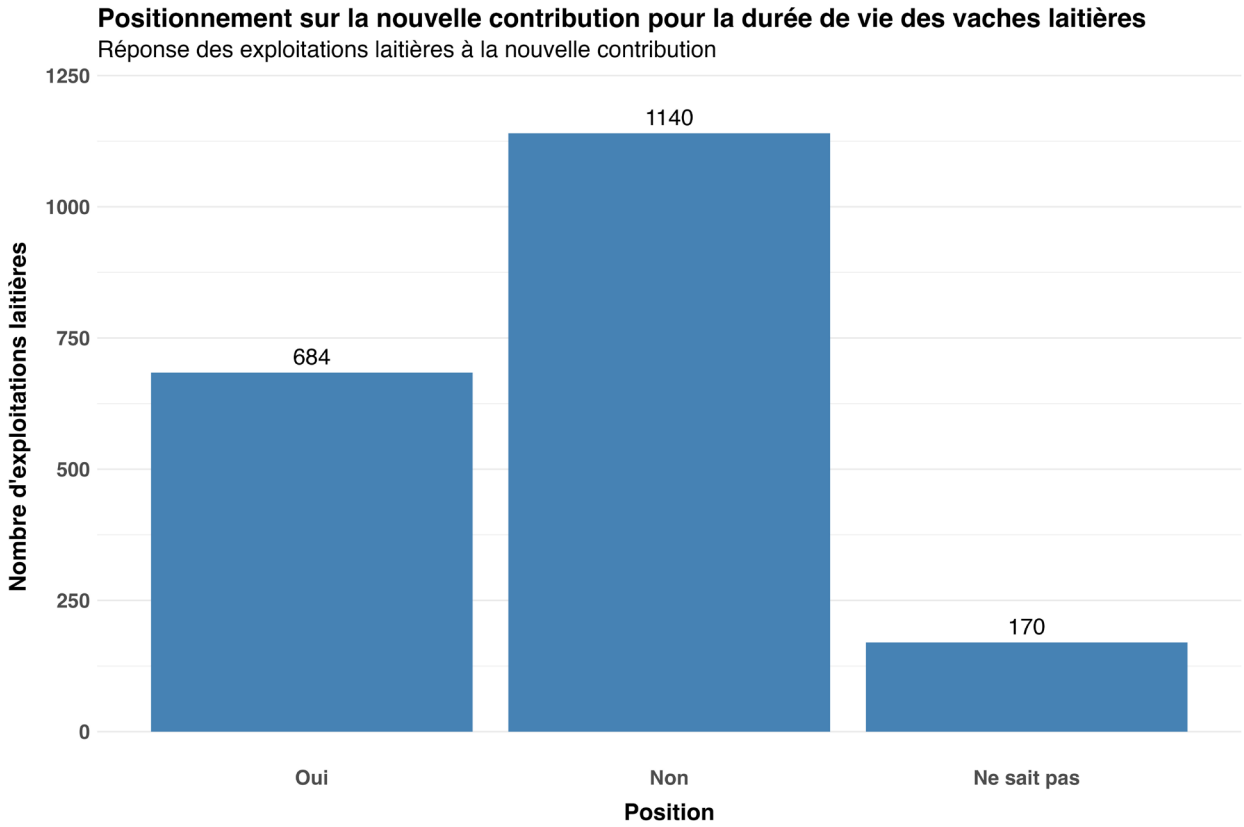

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1994 exploitations de production laitière. En outre, 170 exploitations ont choisi la réponse "Ne sait pas", qui n'est pas représentée ici.

8 Évaluation des labels et normes de durabilité

8.1 Nécessité d'adapter les exploitations

Nécessité d'adaptations opérationnelles pour les labels et normes
Nombre d'exploitations laitières ayant dû s'adapter pour répondre aux labels et normes

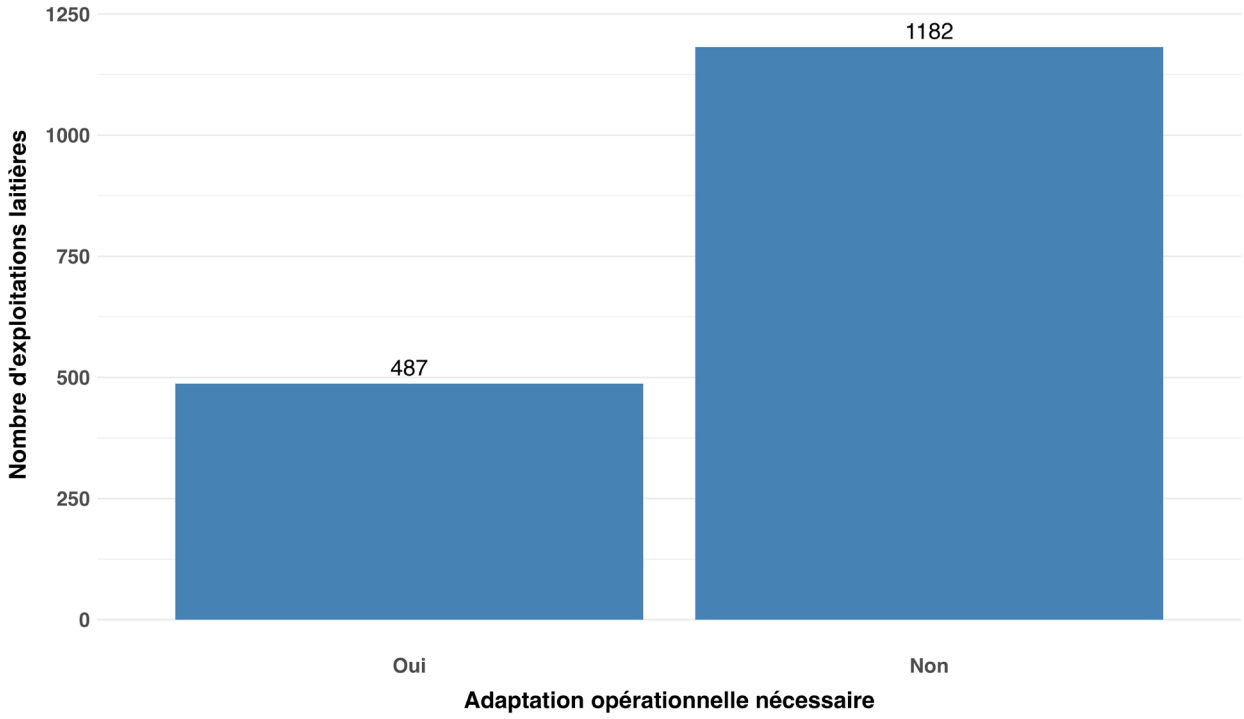

Remarque : Ce graphique est basé sur les données de 1669 exploitations laitières.

8.2 Pertinence du montant des primes de label et des suppléments

Pertinence à long terme des primes de label et des suppléments
Le montant est-il approprié aux adaptations requises par l'exploitation?

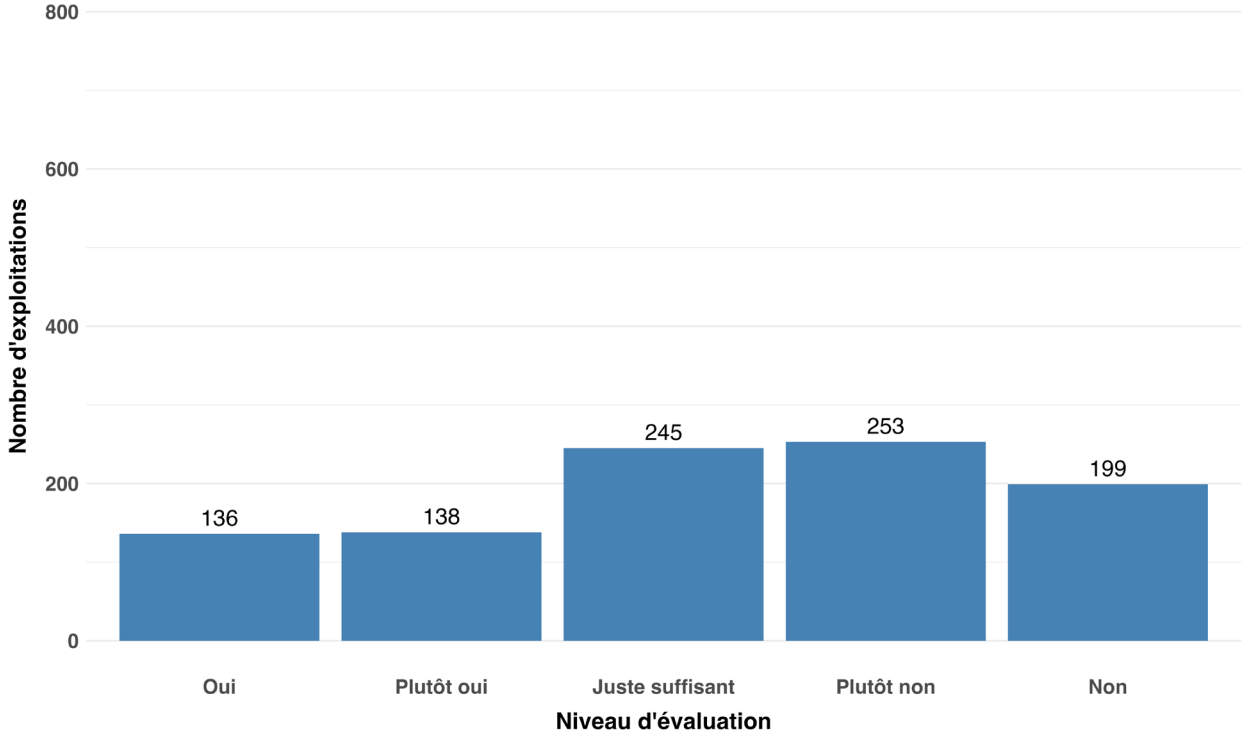

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 971 exploitations laitières.

Pertinence à long terme des primes de label et des suppléments (Pourcentage)

Répartition en pourcentage de l'adéquation des montants

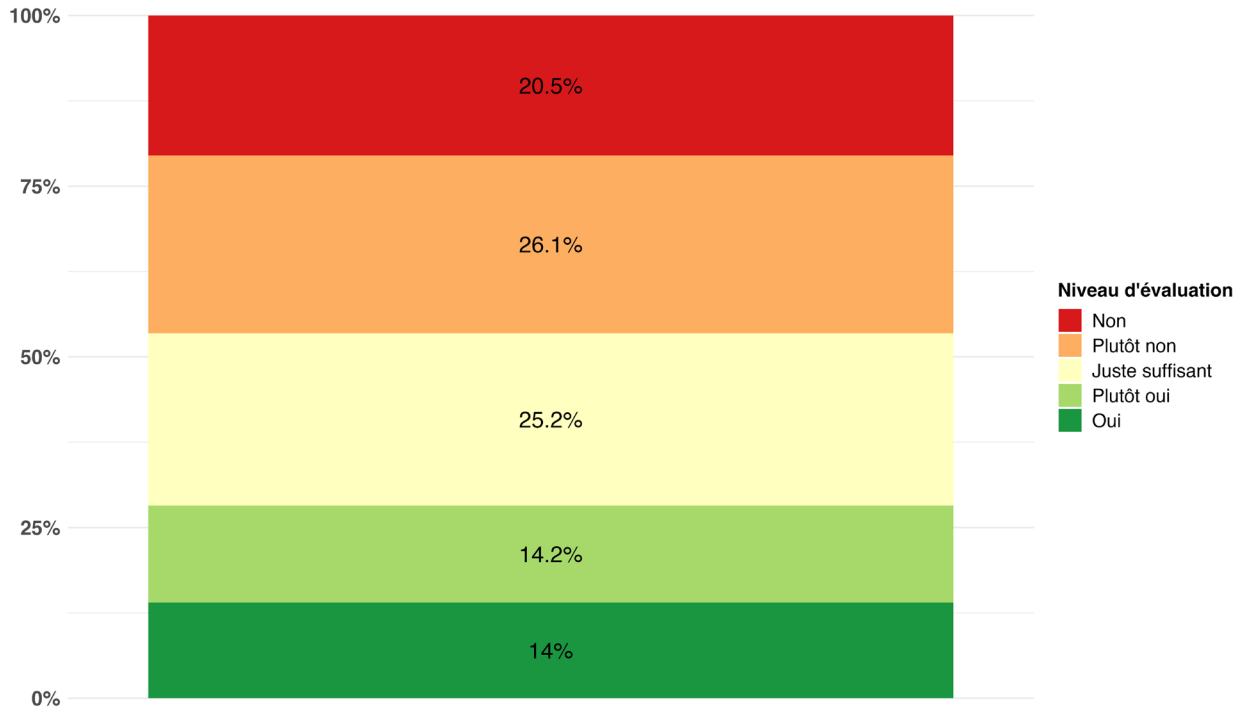

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 971 exploitations laitières.

9 Avenir de l'exploitation

9.1 Plan pour la ferme

Distribution des exploitations selon les plans futurs pour la ferme
Nombre d'exploitations laitières par plan future pour la ferme

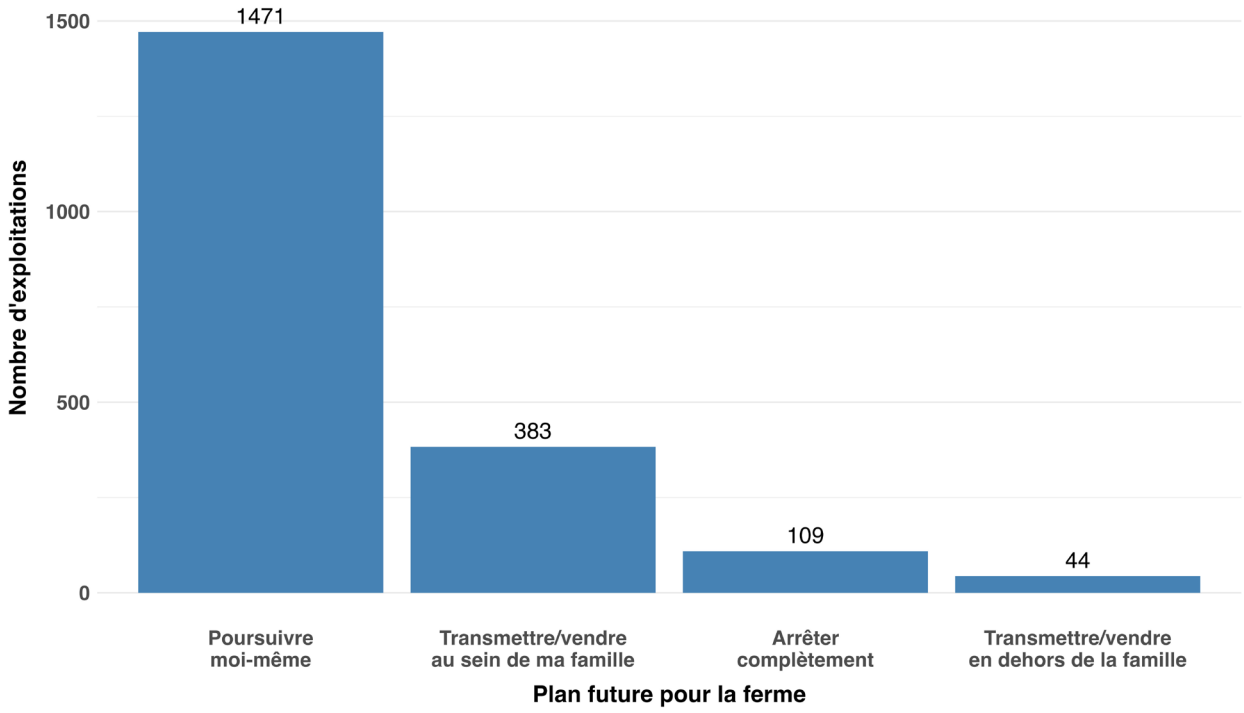

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 2007 exploitations de production laitière.

9.2 Raisons de l'arrêt de l'exploitation

Raisons de l'arrêt de l'exploitation
Nombre d'exploitations par raison principale d'arrêt prévue

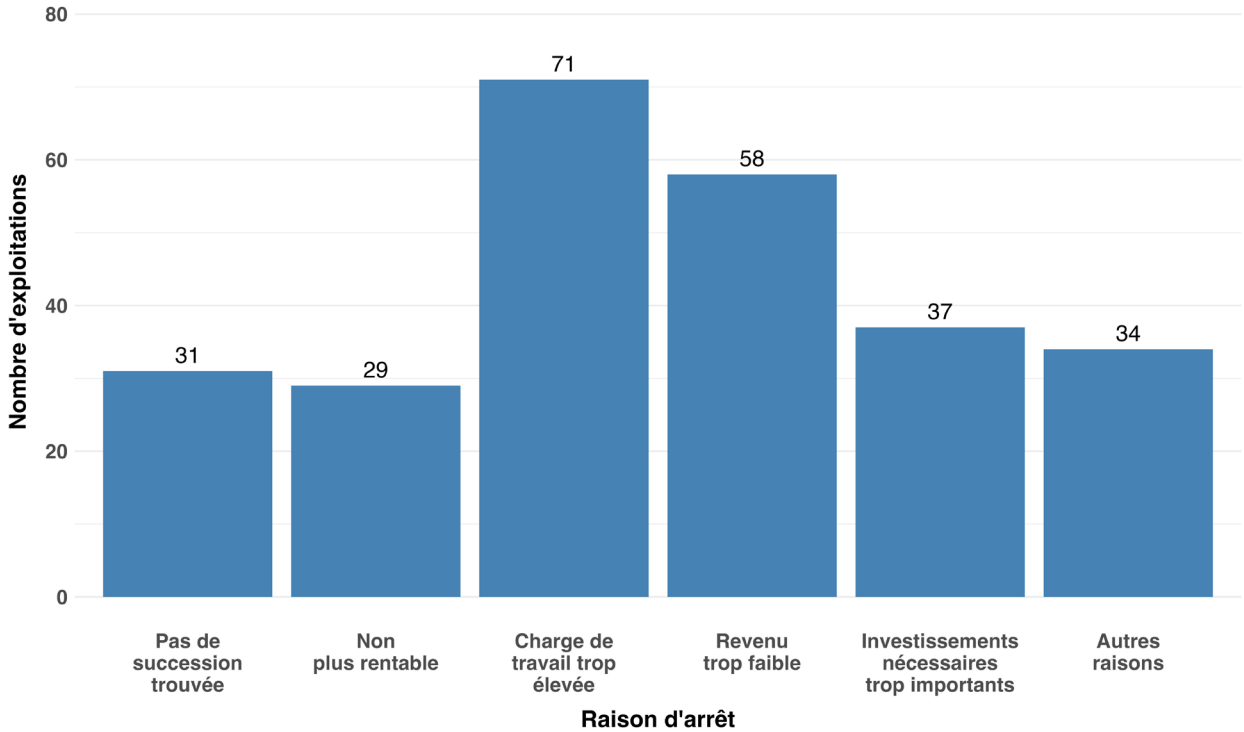

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 109 exploitations laitières.

9.3 Plans d'avenir

Orientation future des exploitations laitières

Proportions des exploitations suivant différents plans pour l'avenir

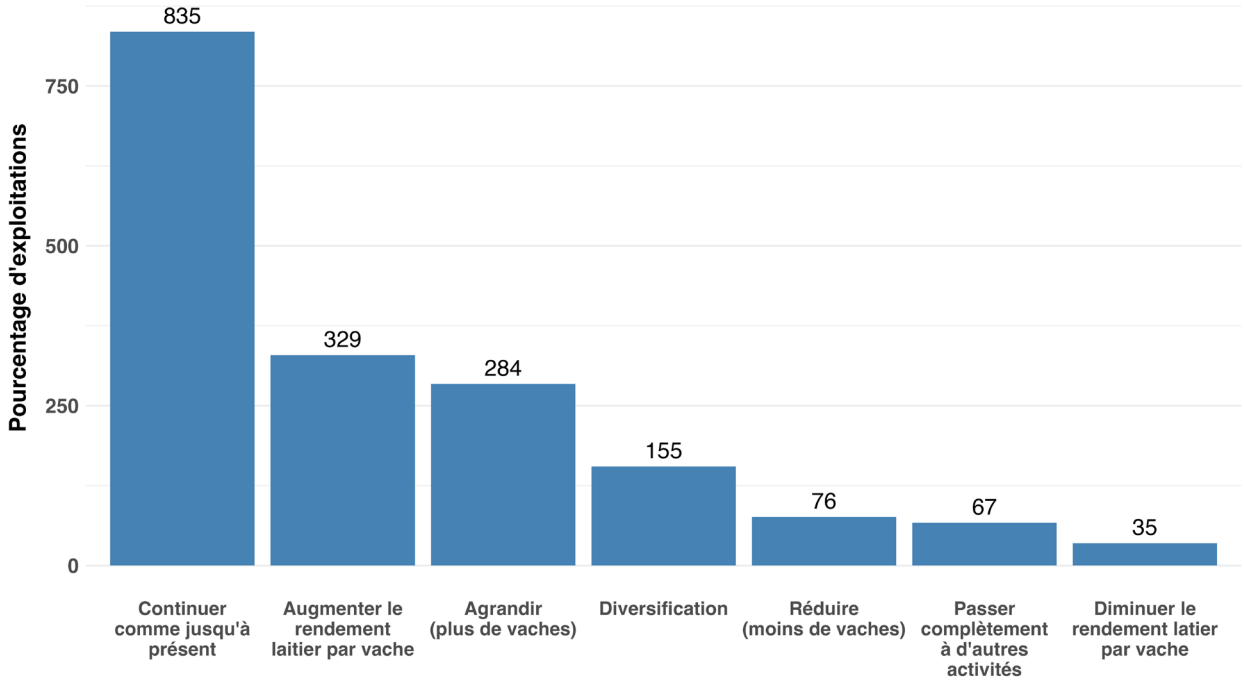

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1471 exploitations laitières.

9.4 Changement de méthode de production laitière

Plans de transition des exploitations laitières

Répartition des exploitations selon les transitions prévues de leur méthode de production laitière

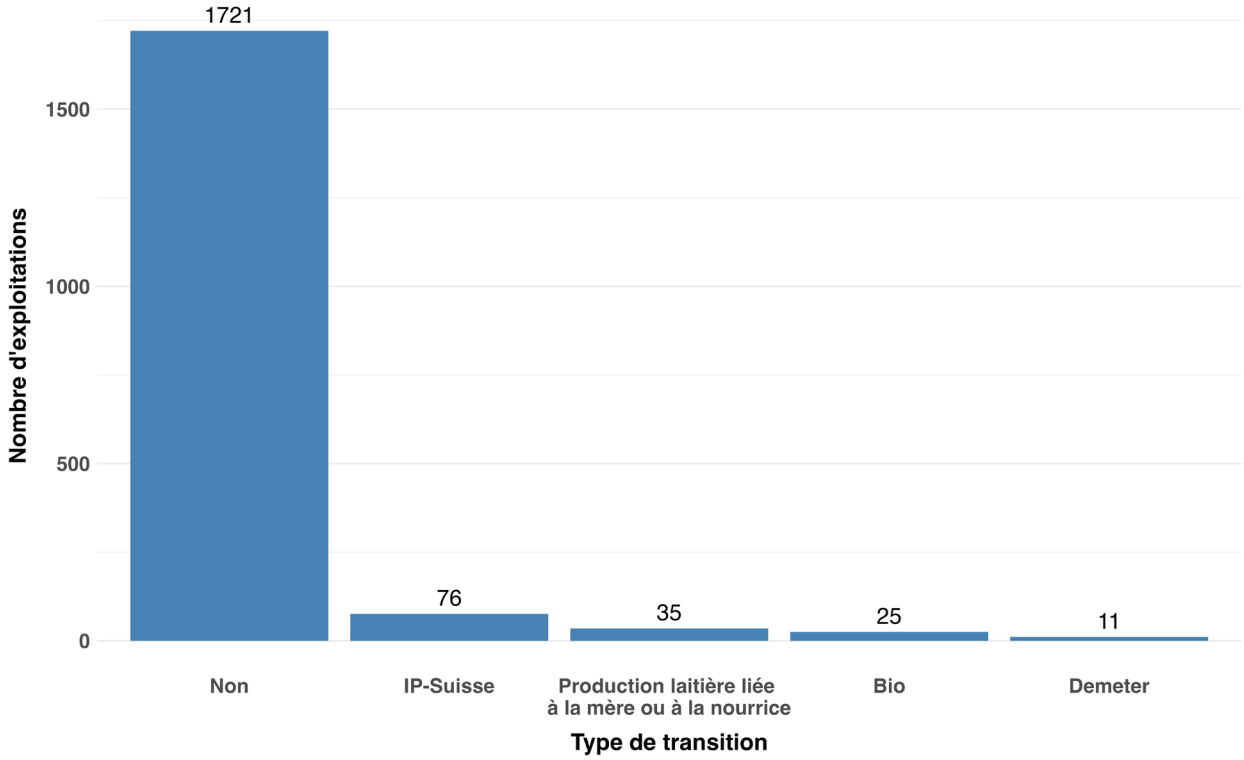

Remarque : Cette figure se base sur les données de 1898 exploitations laitières qui ne prévoient pas de se reconvertir, ainsi que de 1421 (IP Suisse), 1844 (liées à la mère ou à la nourrice), 1574 (bio) et 1883 (Demeter) exploitations laitières. Parmi les exploitations qui ont déclaré ne pas envisager de reconversion, 745 pratiquent déjà au moins une des autres méthodes de production laitière.

9.5 Conversion à une autre branche d'exploitation

Raisons de la transition vers des branches d'exploitation non laitières

Principales raisons pour les exploitations envisageant d'abandonner la production laitière

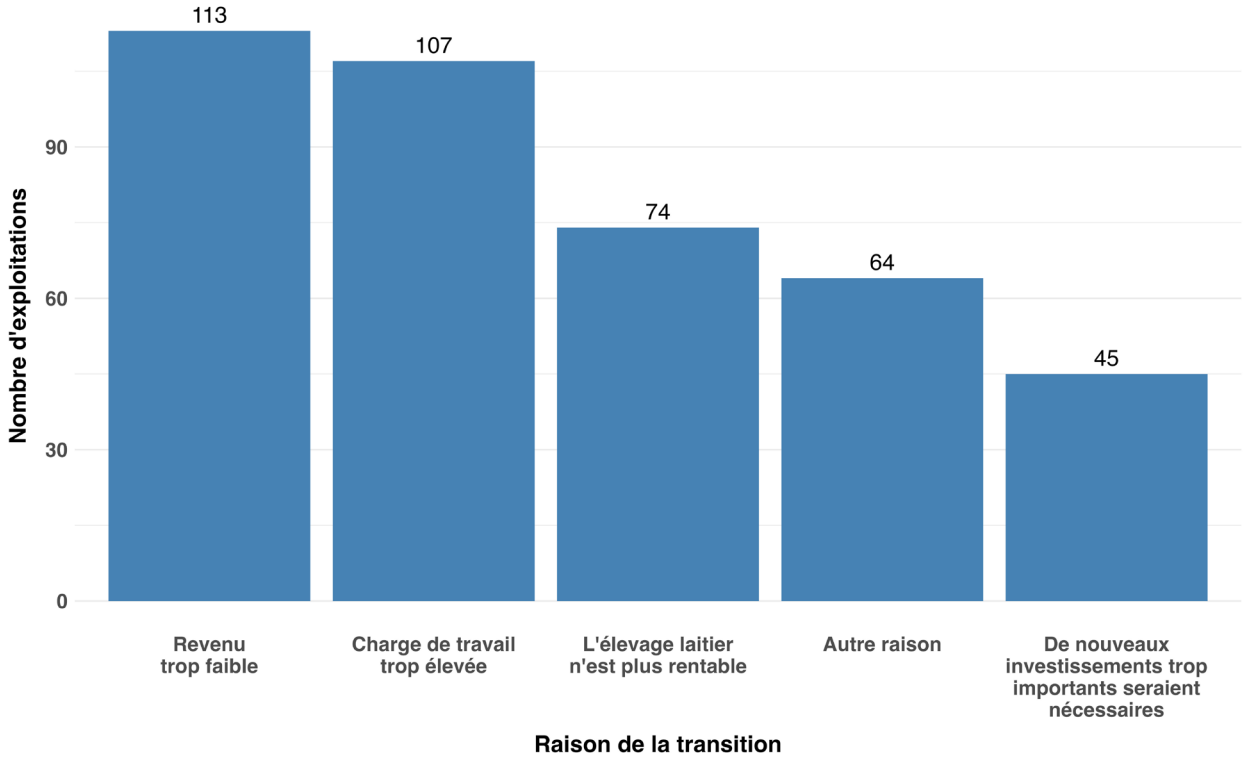

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1992 exploitations laitières.

9.6 Conversion au pâturage intégral

Conditions d'exploitation nécessaires pour la transition vers le pâturage intégral

Évaluation des conditions d'exploitation, structurelles et organisationnelles nécessaires

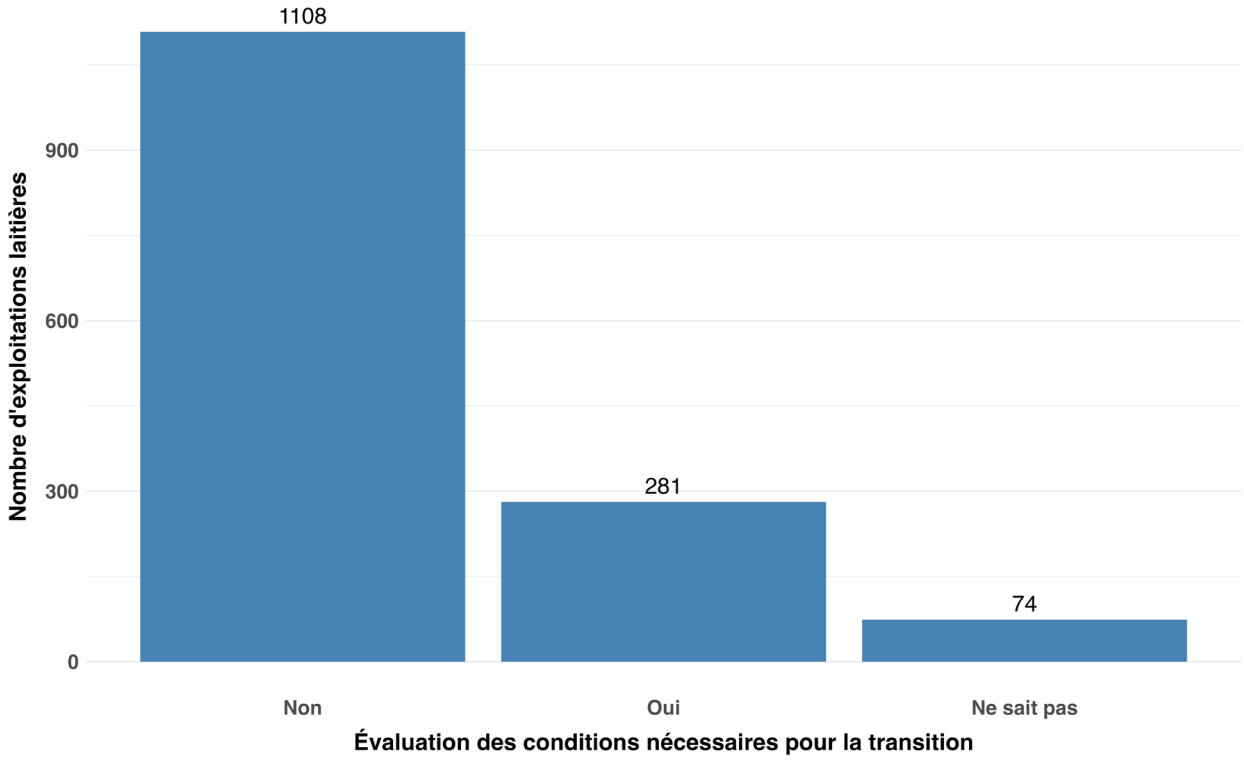

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 1463 exploitations laitières qui ne sont pas des exploitations de pâturage intégral.

Intérêt pour la conversion à l'exploitation de pâturage intégral

Répartition des niveaux d'intérêt pour la conversion au pâturage intégral

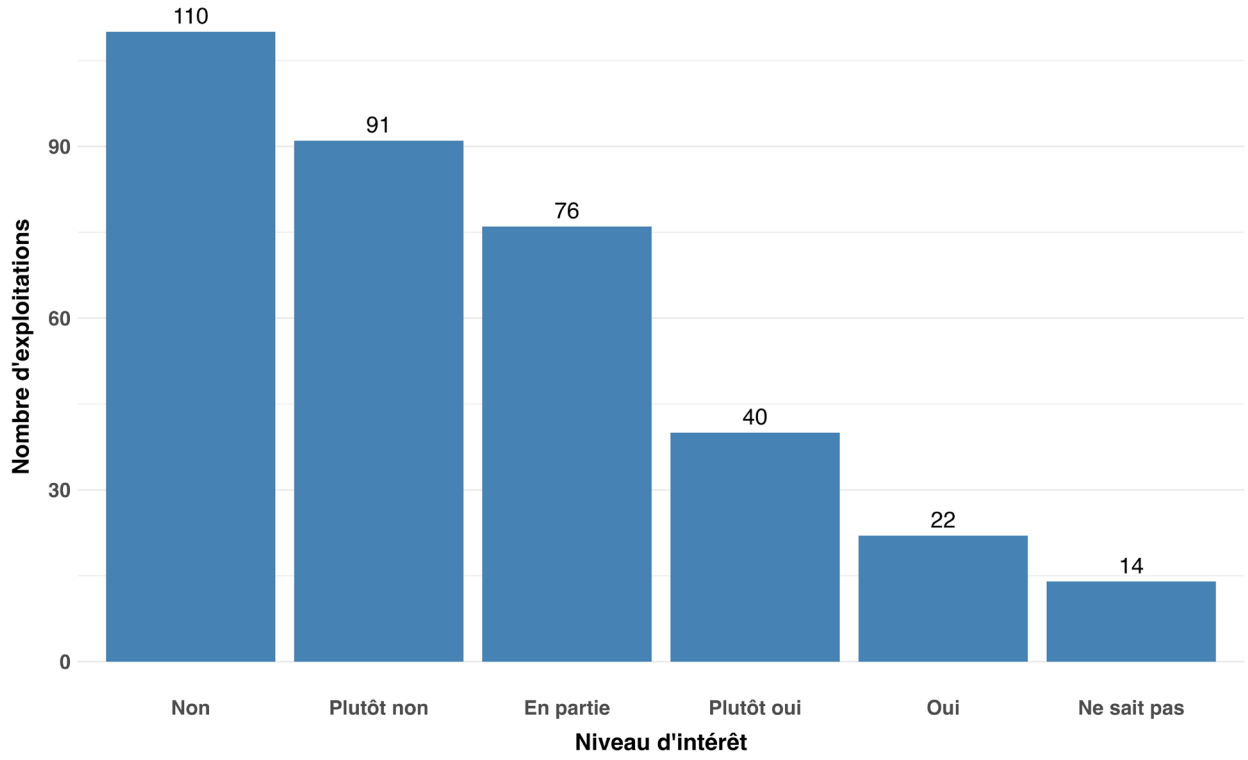

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 353 exploitations laitières qui ne sont pas des exploitations de pâturage intégral.

Répartition en pourcentage de l'intérêt pour le passage au pâturage intégral

Aperçu général de toutes les exploitations

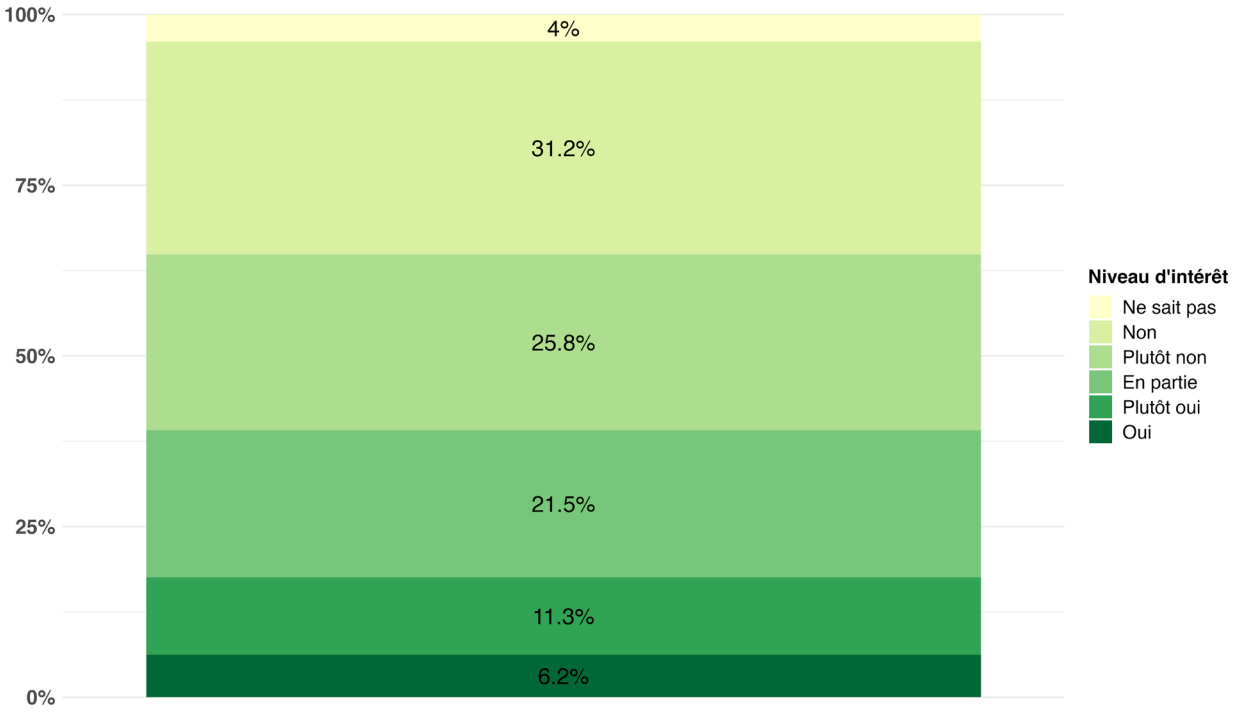

Remarque : ce graphique est basé sur les données de 353 exploitations laitières.

Annexe C

Graphiques supplémentaires

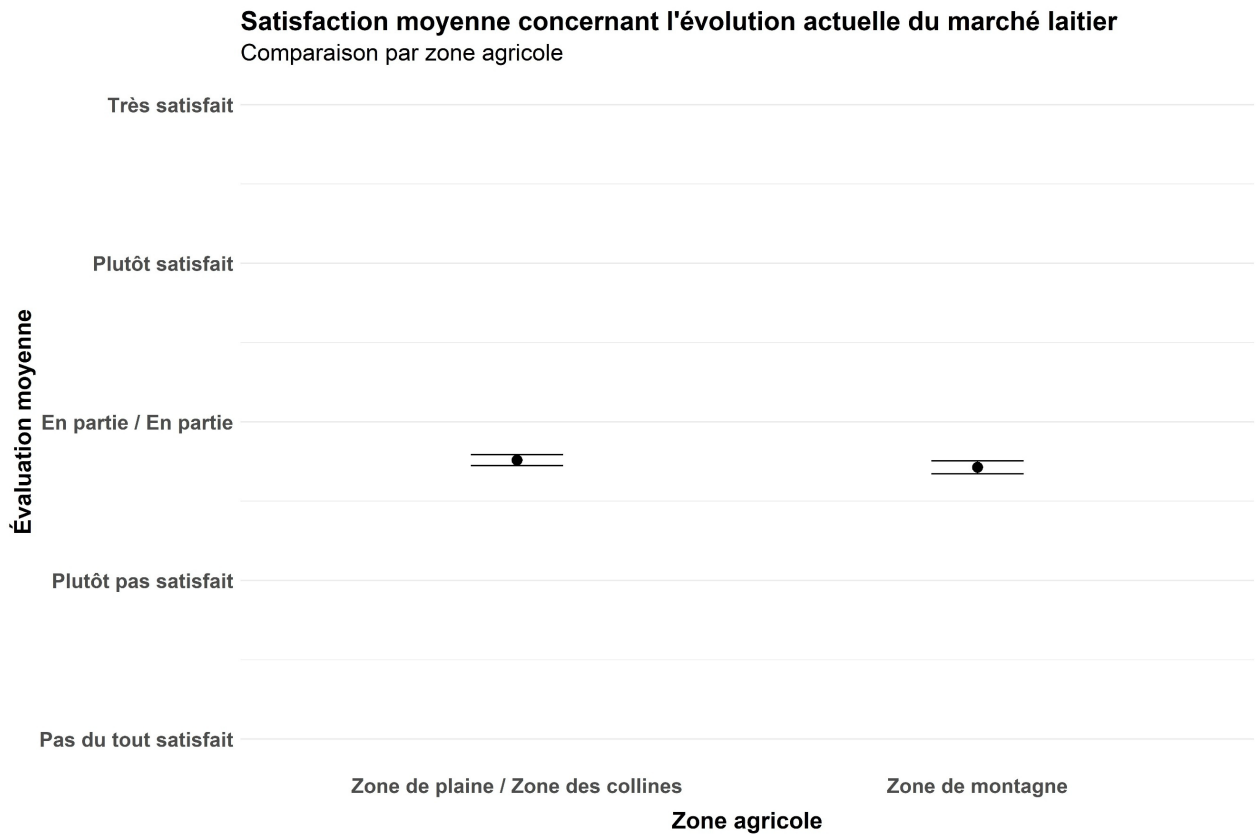

Fig. 65 : Satisfaction avec le système du marché du lait - comparaison par zone géographique, zone de plaine / collines N = 1185, zone de montagne N = 810.

Fig. 66 : Satisfaction avec les conditions de prise en charge - comparaison par zone géographique, zone de plaine / collines N = 1178, zone de montagne N = 803

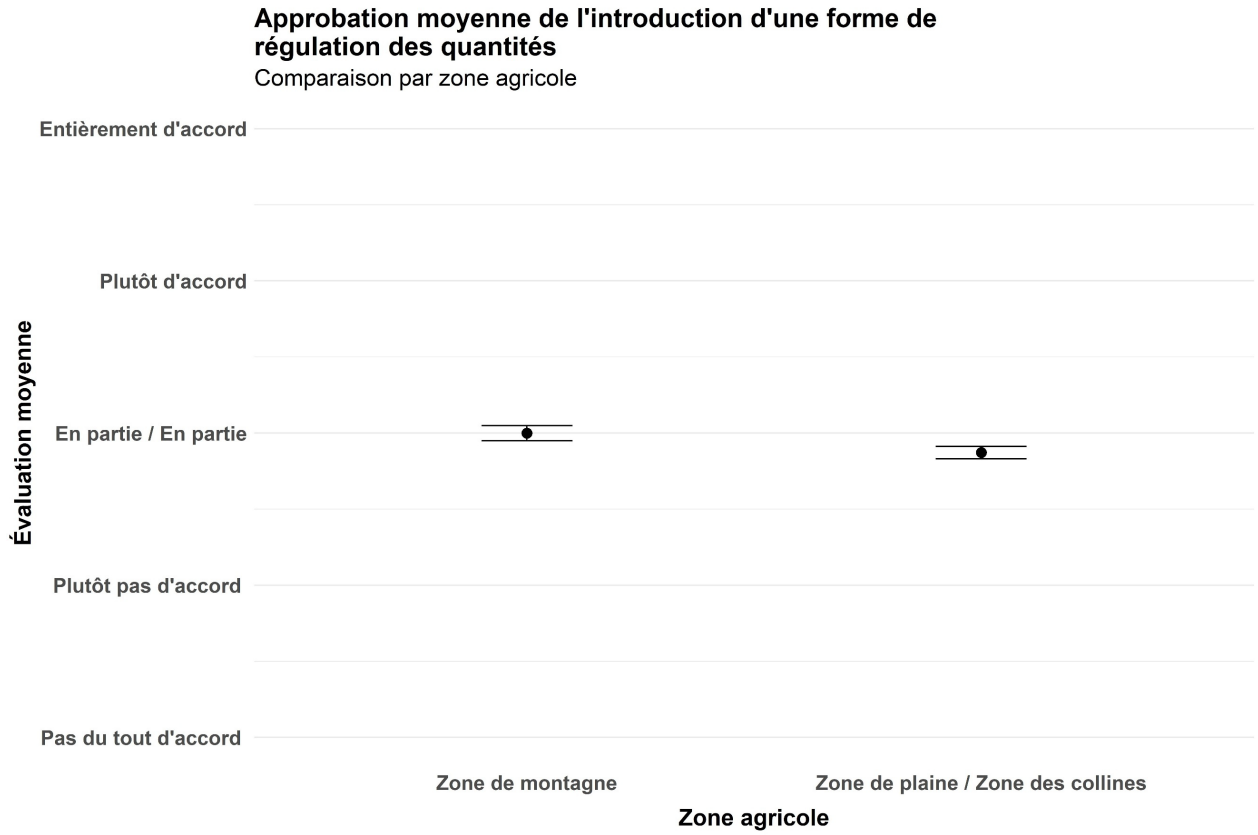

Fig. 67 : Approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités - comparaison selon la zone géographique, zone de plaine / collines N = 768, zone de montagne N = 1148.

Fig. 68 : Approbation de l'introduction d'un prix minimum du lait légal - comparaison selon la zone géographique, zone de plaine / collines N = 756, zone de montagne N = 1119.

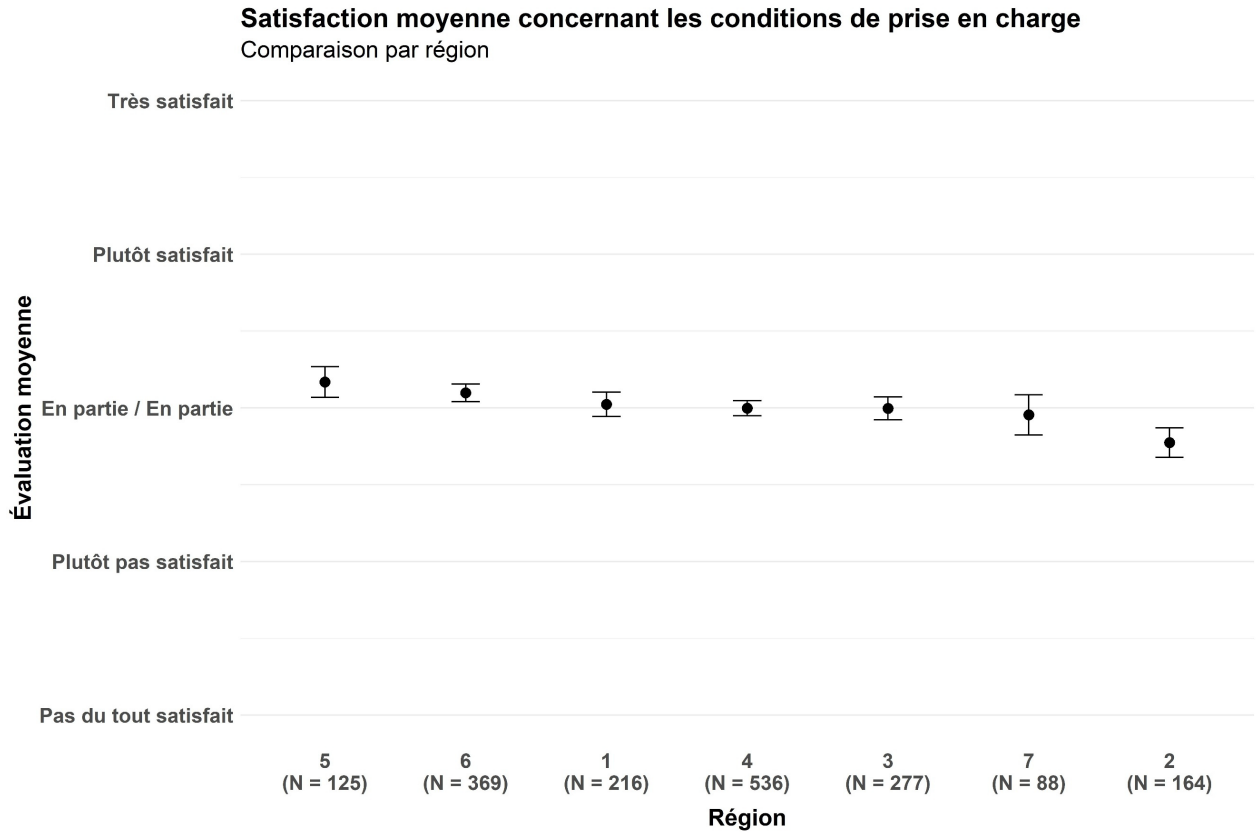

Fig. 69 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par région

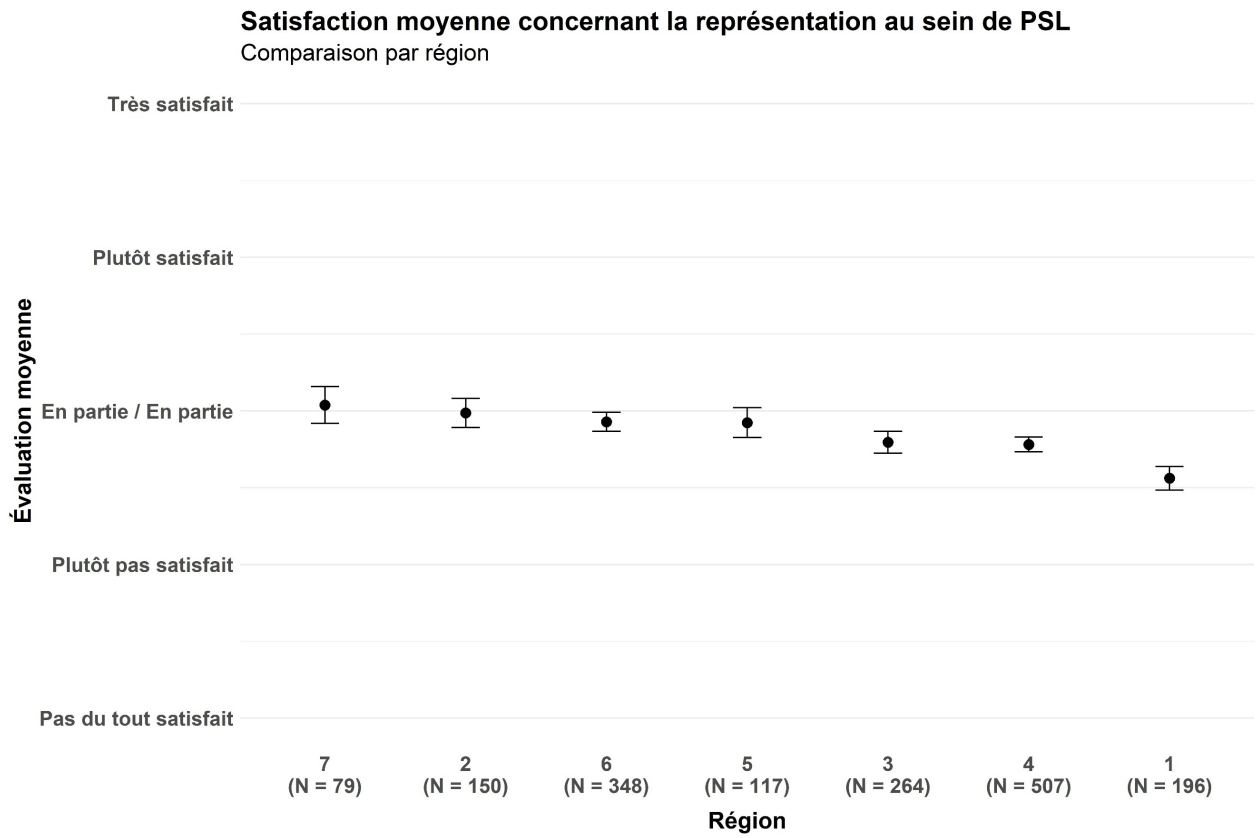

Fig. 70 : Satisfaction moyenne avec la défense des intérêts par la FPSL - comparaison par région

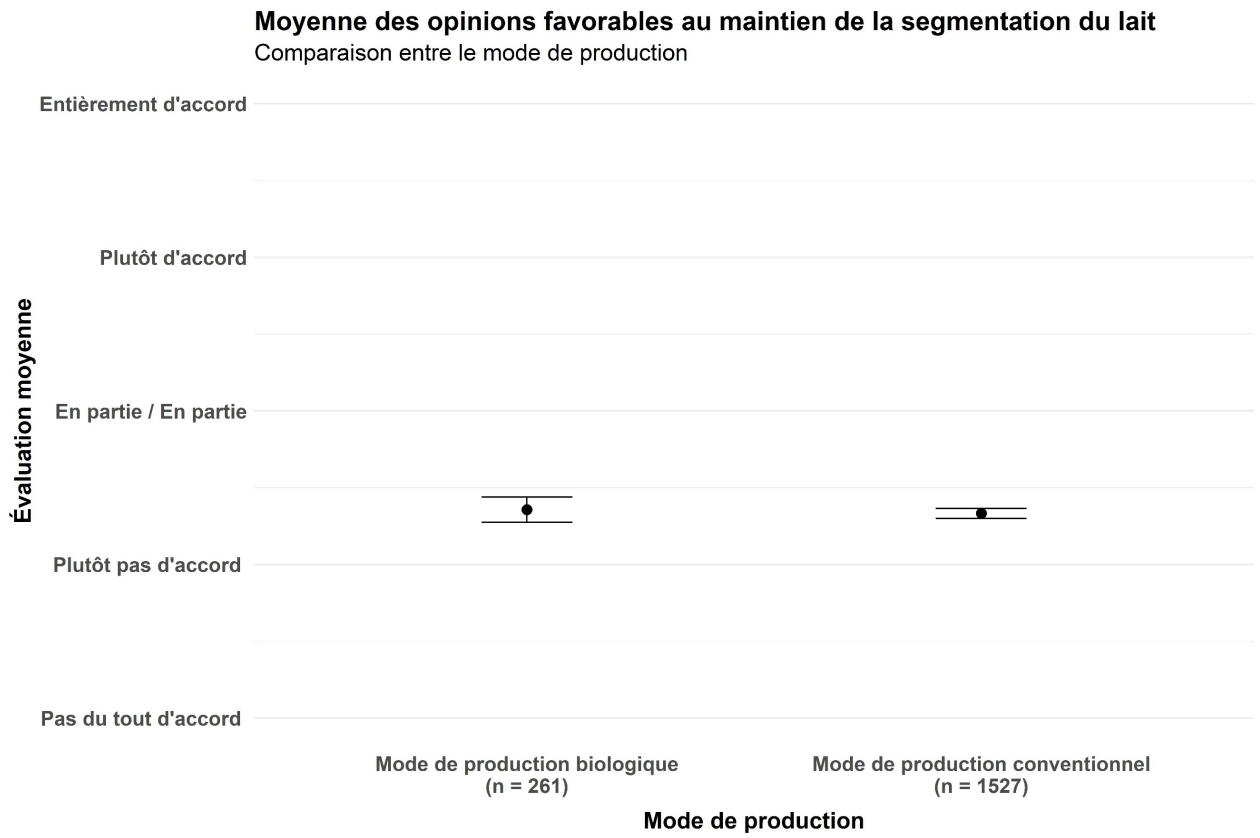

Fig. 71 : Moyenne des opinions favorables au maintien de la segmentation du lait - comparaison par mode de production

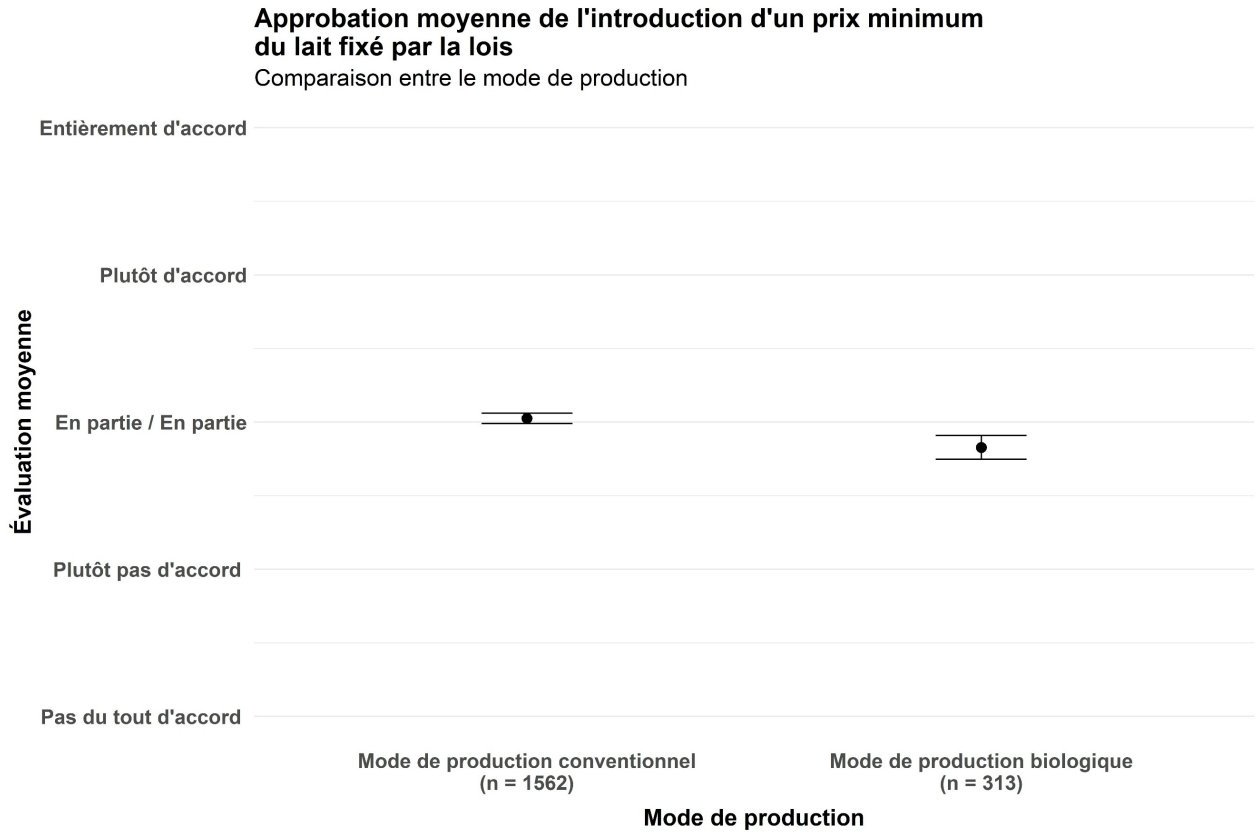

Fig. 72 : Approbation moyenne de l'introduction d'un prix minimum du lait légal - comparaison par mode de production

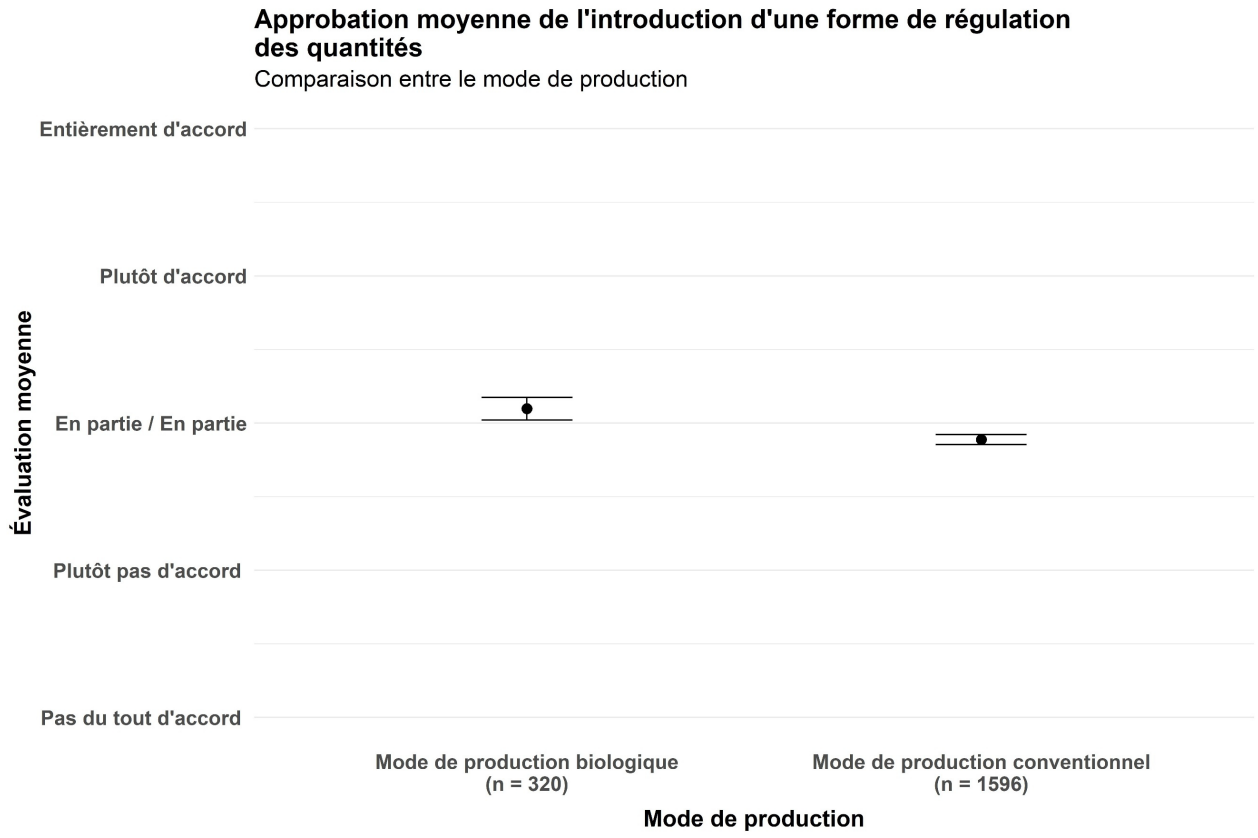

Fig. 73 : Moyenne des opinions favorables à l'introduction d'une forme de régulation des volumes - comparaison par mode de production

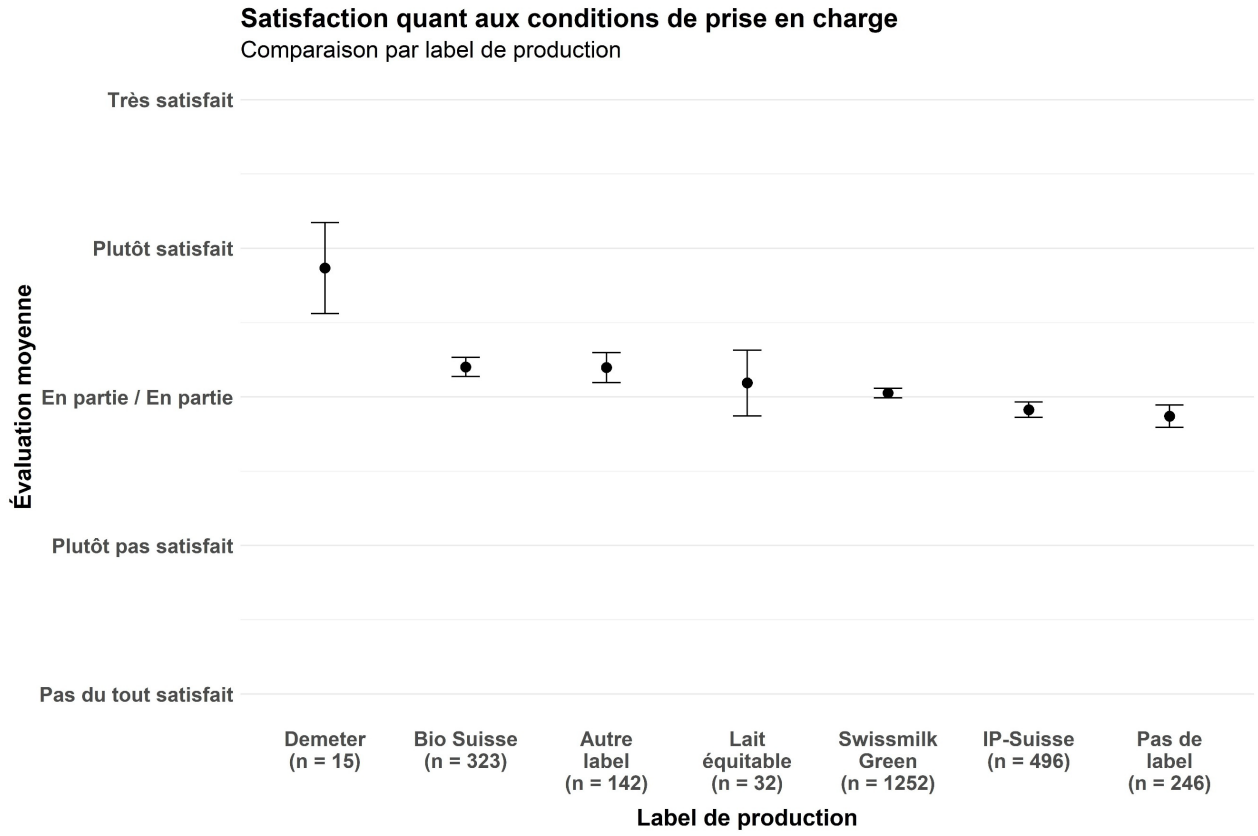

Fig. 74 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par label de production

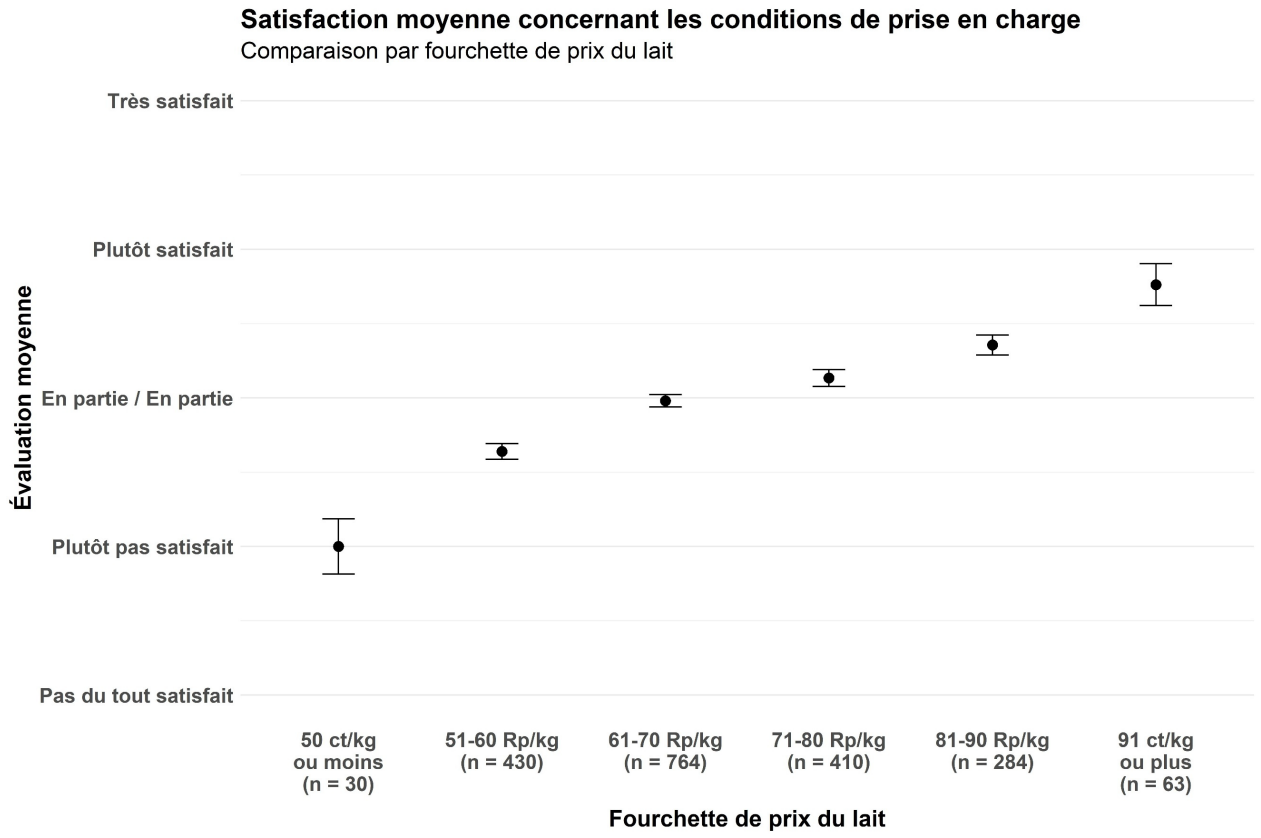

Fig. 75 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison par fourchette de prix du lait

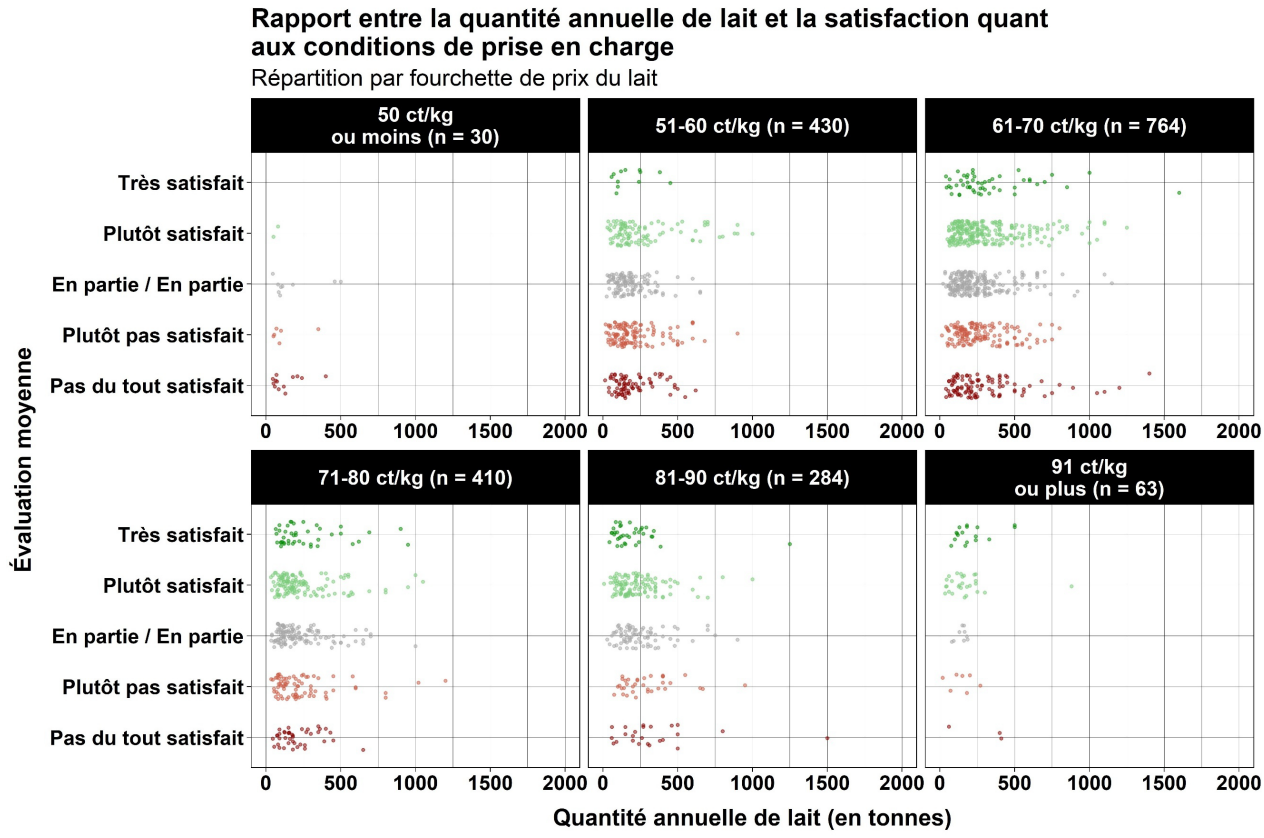

Fig. 76 : Relation entre la quantité annuelle de lait et la satisfaction avec les conditions de prise en charge

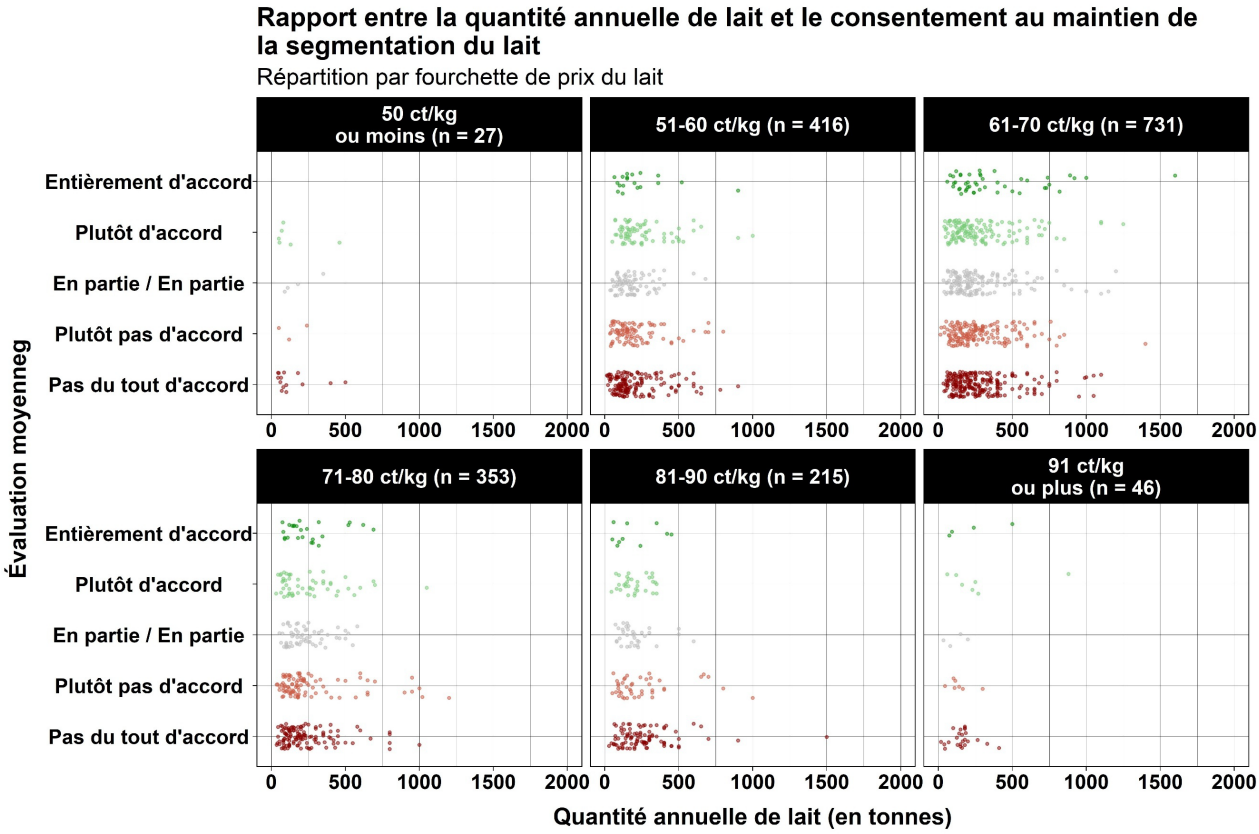

Fig. 77 : Relation entre la quantité annuelle de lait et l'approbation du maintien de la segmentation du lait

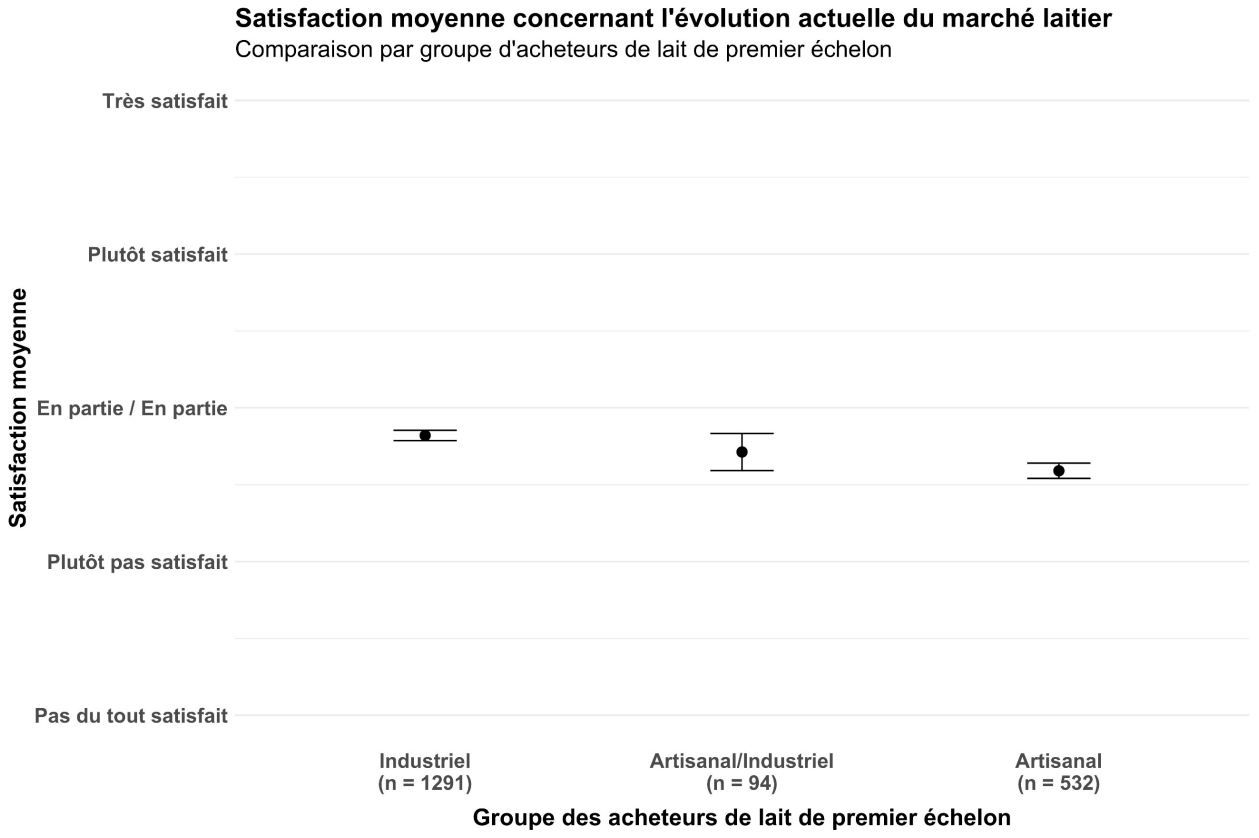

Fig. 78 : Satisfaction moyenne avec l'évolution actuelle du marché du lait - comparaison par groupe d'acheteurs de lait au premier échelon

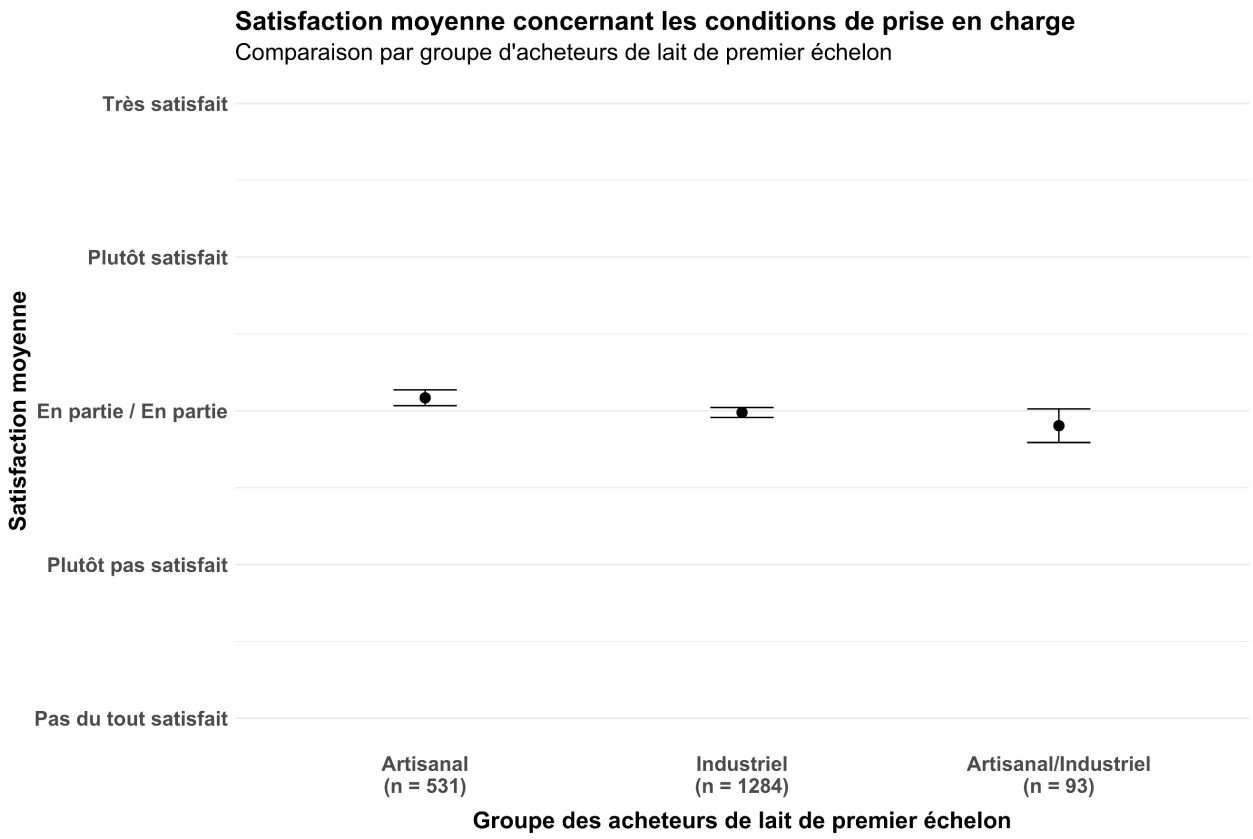

Fig. 79 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge- comparaison par groupe d'acheteurs de lait au premier échelon

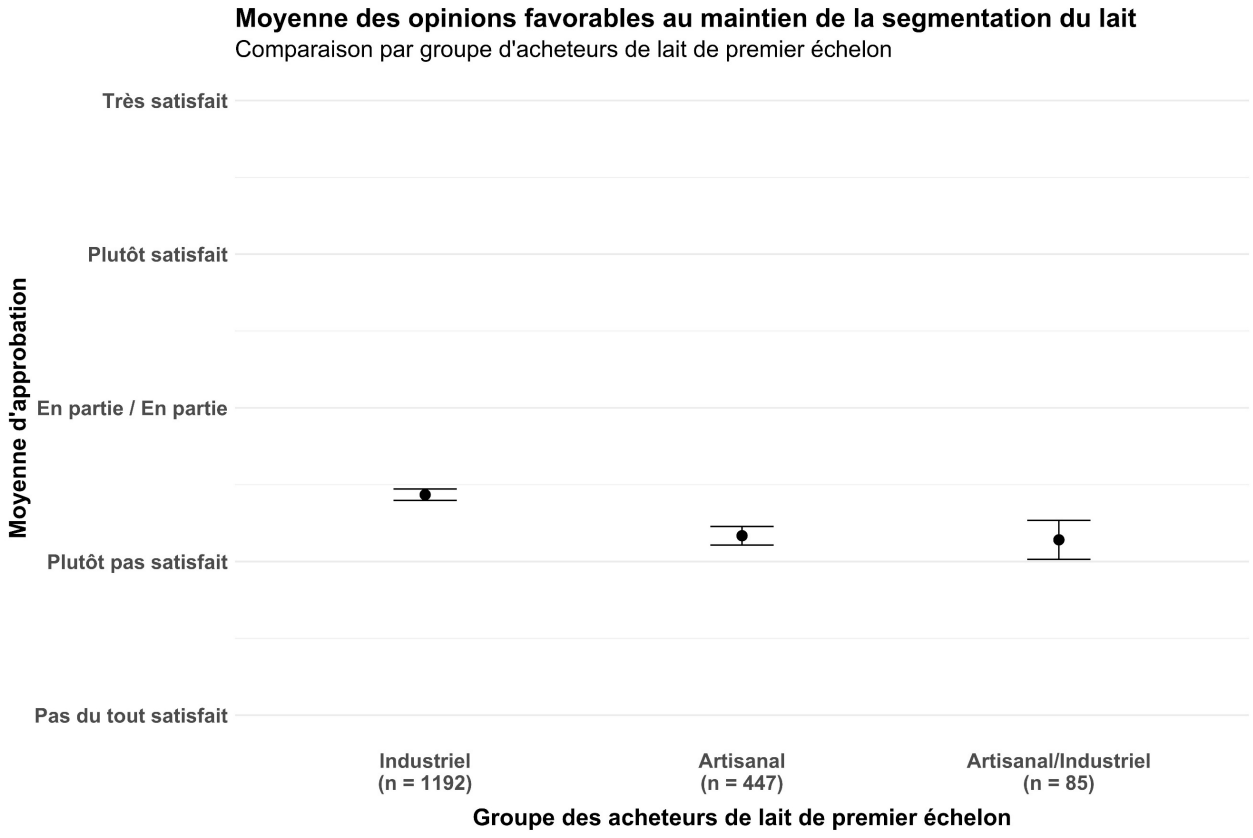

Fig. 80 : Approbation moyenne du maintien de la segmentation du lait - comparaison par groupe d'acheteurs de lait au premier échelon

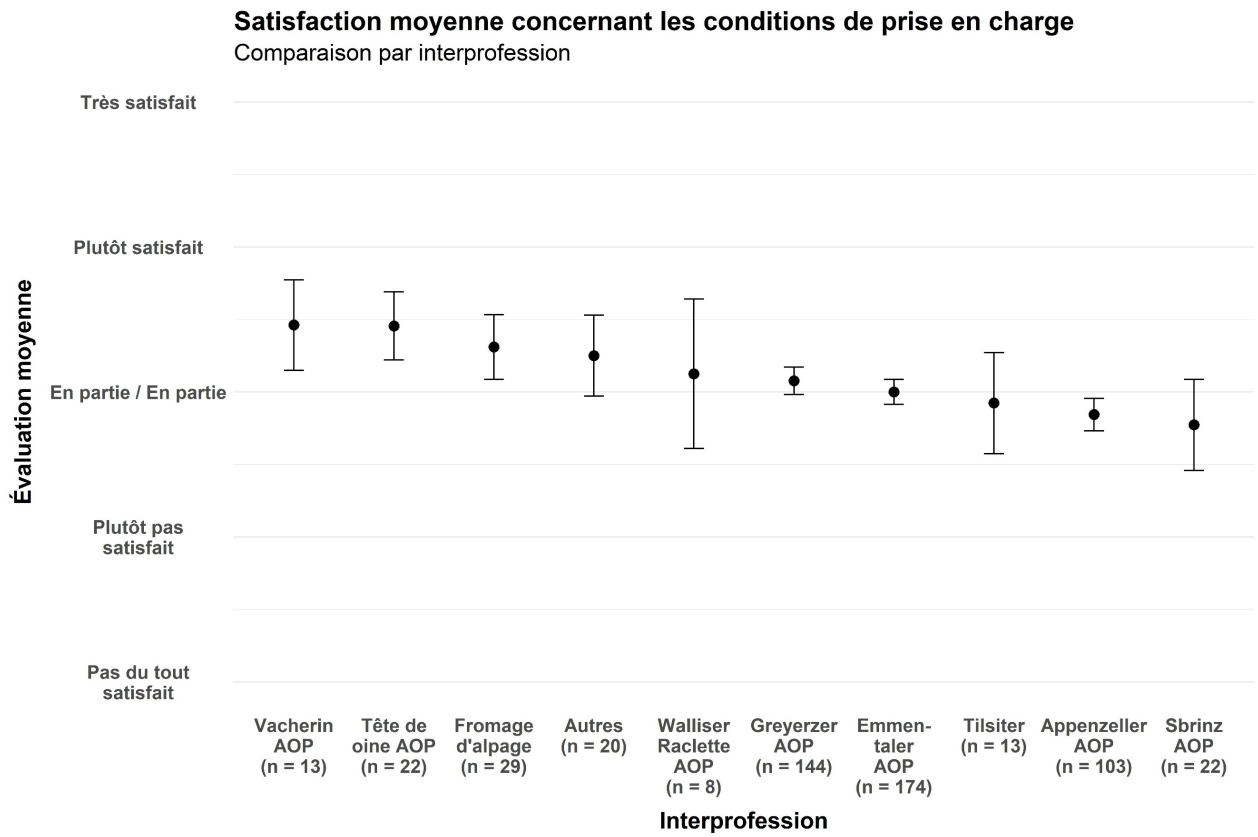

Fig. 81 : Satisfaction moyenne avec les conditions de prise en charge - comparaison selon l'appartenance à une interprofession fromagère

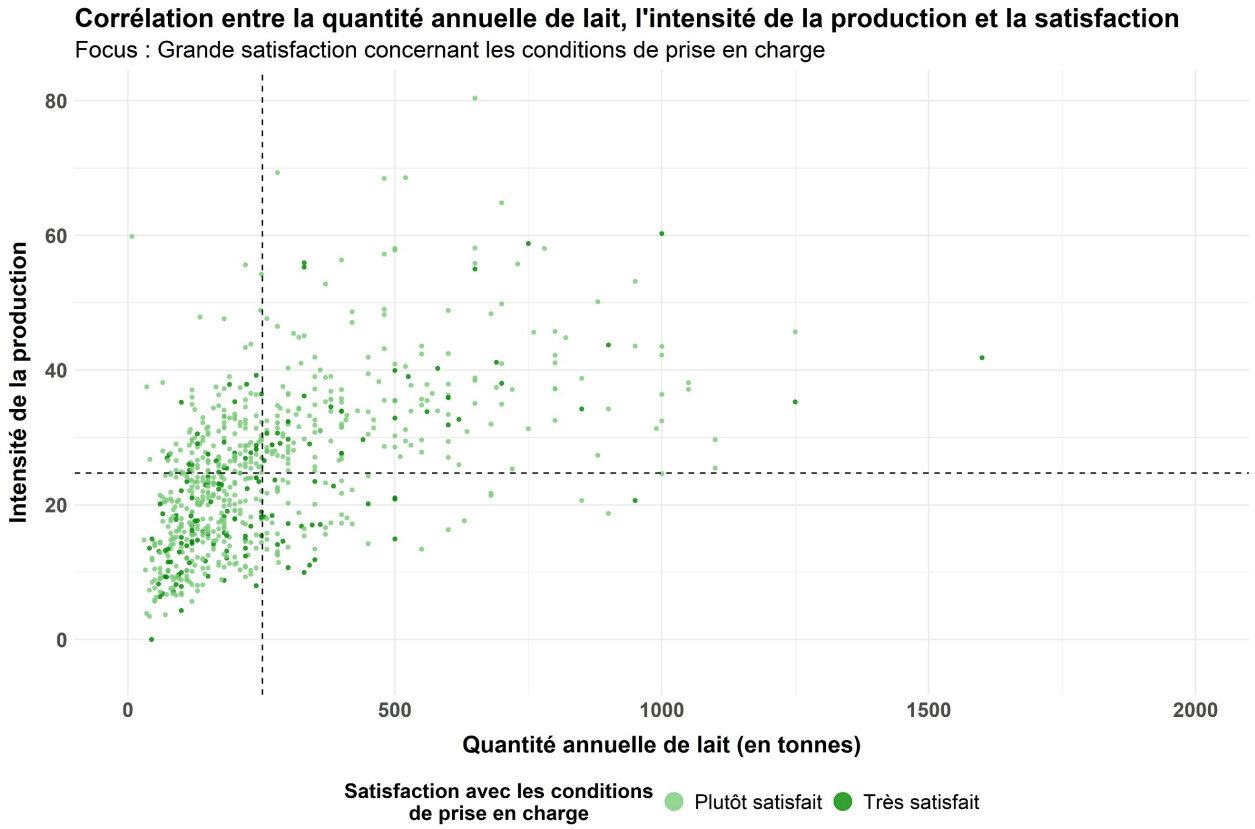

Fig. 82 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction avec les conditions de prise en charge - focus : satisfaction élevée avec les conditions de prise en charge

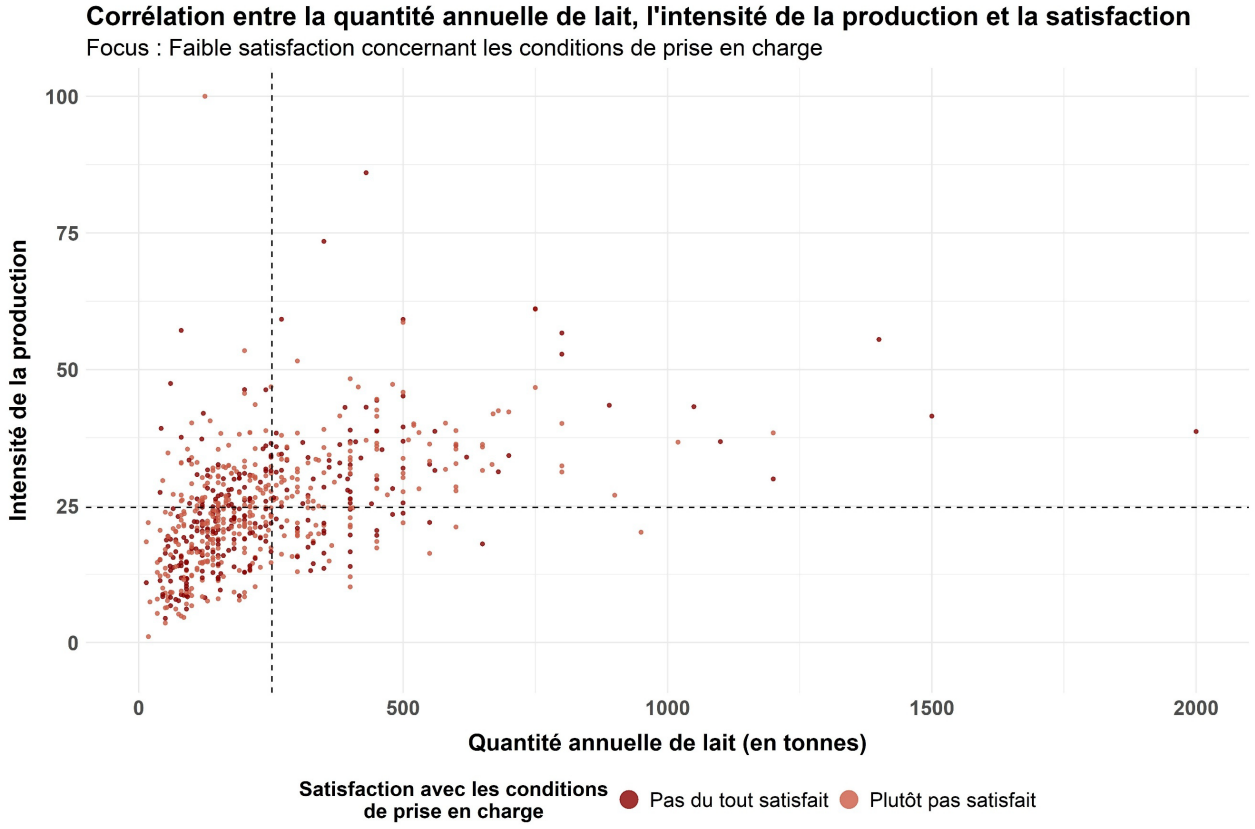

Fig. 83 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et la satisfaction avec les conditions de prise en charge - focus : faible satisfaction avec les conditions de prise en charge

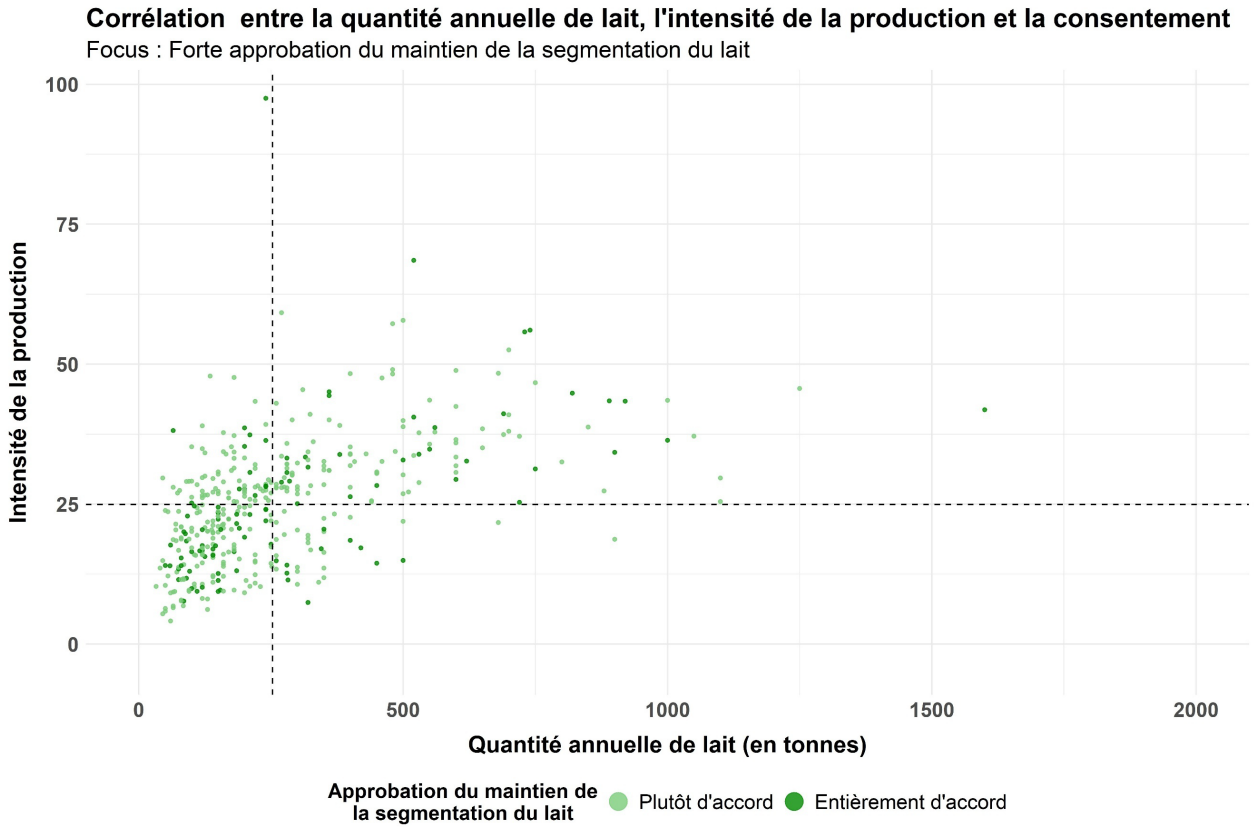

Fig. 84 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et l'approbation – focus : forte approbation du maintien de la segmentation du lait

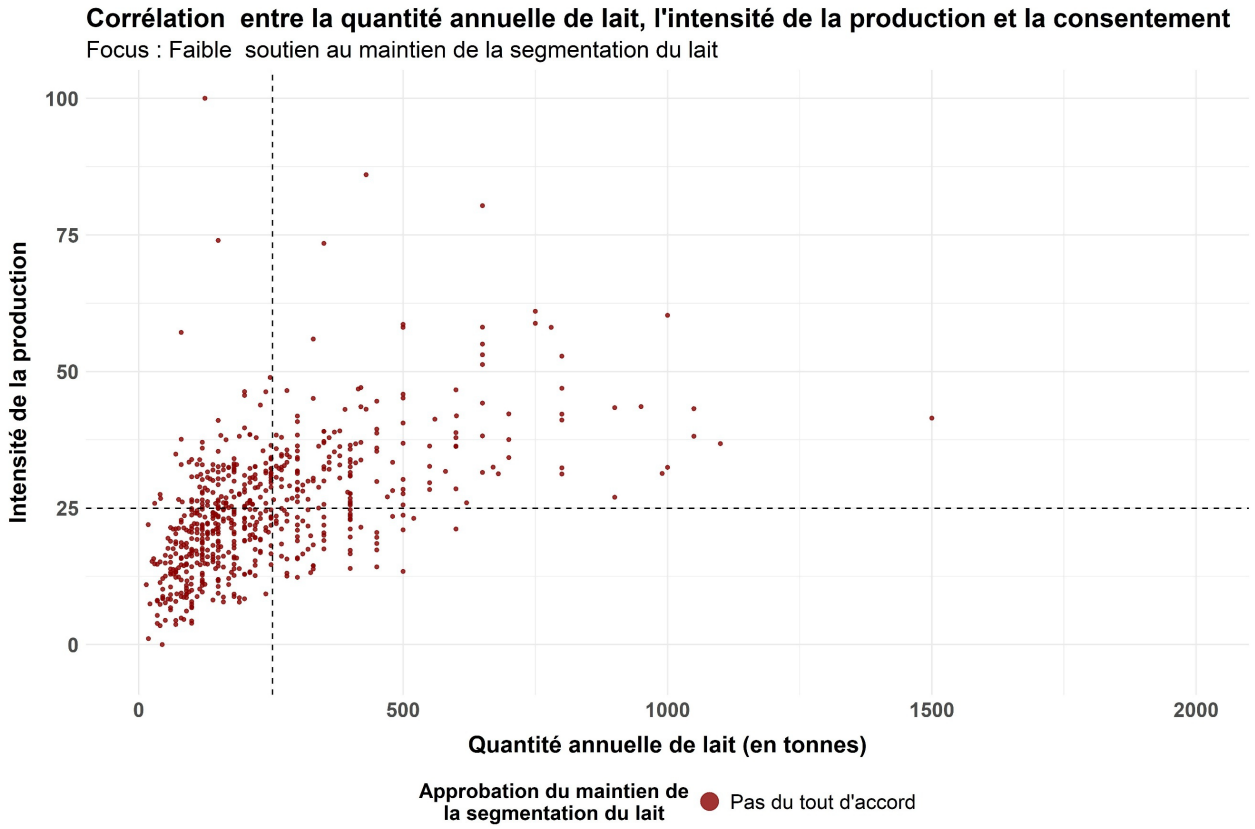

Fig. 85 : Relation entre la quantité annuelle de lait, l'intensité de production et l'approbation – focus : faible approbation du maintien de la segmentation du lait

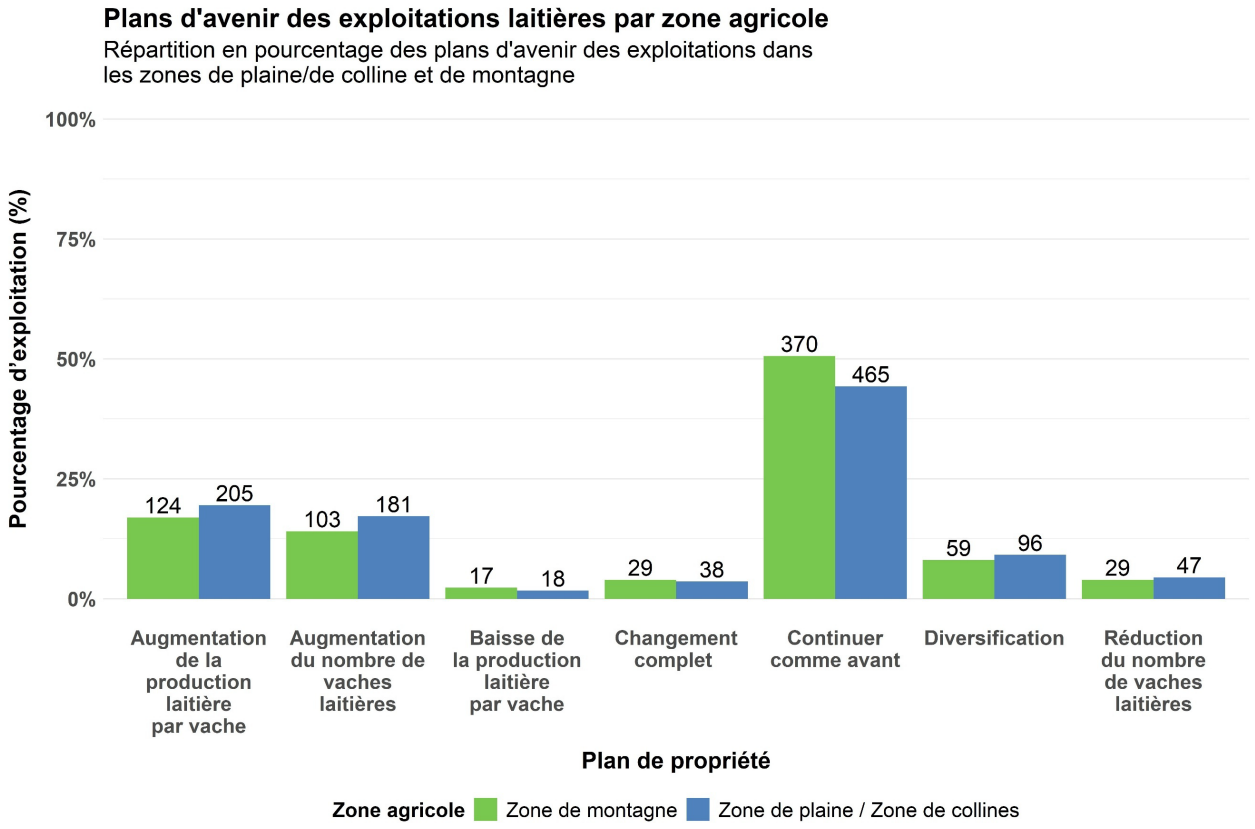

Fig. 86 : Plans d'avenir des exploitations laitières selon la zone agricole - répartition en pourcentage des plans d'avenir des exploitations dans les zones de plaine/des collines et de montagne

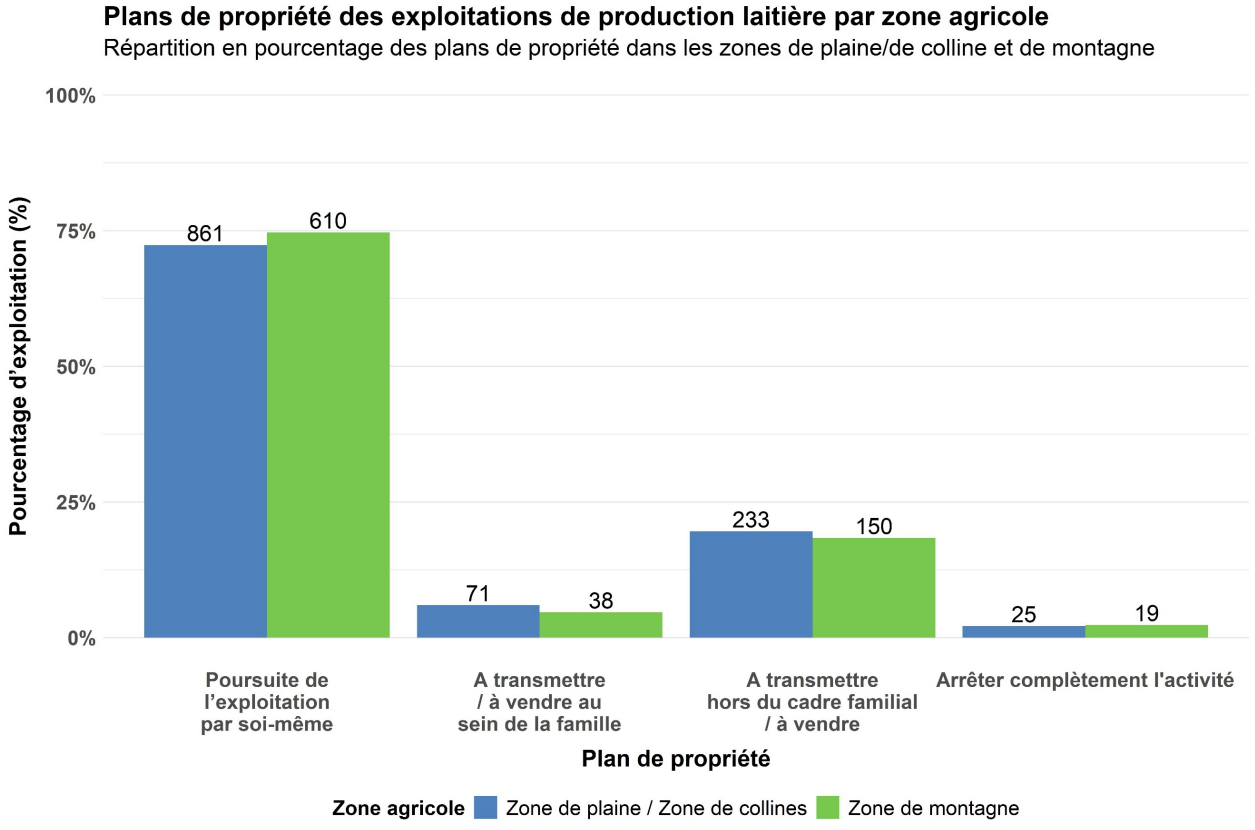

Fig. 87 : Plans d'avenir des exploitations laitières selon la zone agricole - répartition en pourcentage des plans d'avenir dans la zone de plaine / des collines et dans la zone de montagne

Annexe D

Graphiques et matériel supplémentaire concernant l'indice de production

Liste des figures D

Fig. 1D : ACP - contribution des variables. 178
Fig. 2D : Scree Plot. 178
Fig. 3D : PCA - Biplot. 179
Fig. 4D : Contribution des variables à la dimension 1. 179
Fig. 5D : Contribution des variables à la dimension 2. 180
Fig. 6D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés. 181
Fig. 7D : Différences dans l'intensité de la production selon l'utilisation de robots de traite. 182
Fig. 8D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de remorques mélangeuses. 182
Fig. 9D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Holstein. 182
Fig. 10D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Red Holstein. 183
Fig. 11D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Brune originale. ... 183
Fig. 12D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Brown Swiss. 184
Fig. 13D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Swiss Fleckvieh. ... 184
Fig. 14D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Simmental. 185
Fig. 15D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Jersey. 185
Fig. 16D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation du pâturage intégral. 186
Fig. 17D : Différences dans l'intensité de production selon l'utilisation du pâturage demi-journée. 186
Fig. 18D : Différences d'intensité de la production par zone. 187
Fig. 19D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés à haute valeur énergétique. 187
Fig. 20D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés équilibrés. 188
Fig. 21D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés à base de protéines. 188
Fig. 22D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés à forte teneur en protéines. 189
Fig. 23D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation du label bio. 189
Fig. 24D : Différences dans l'intensité de production selon l'utilisation du label Demeter. 190

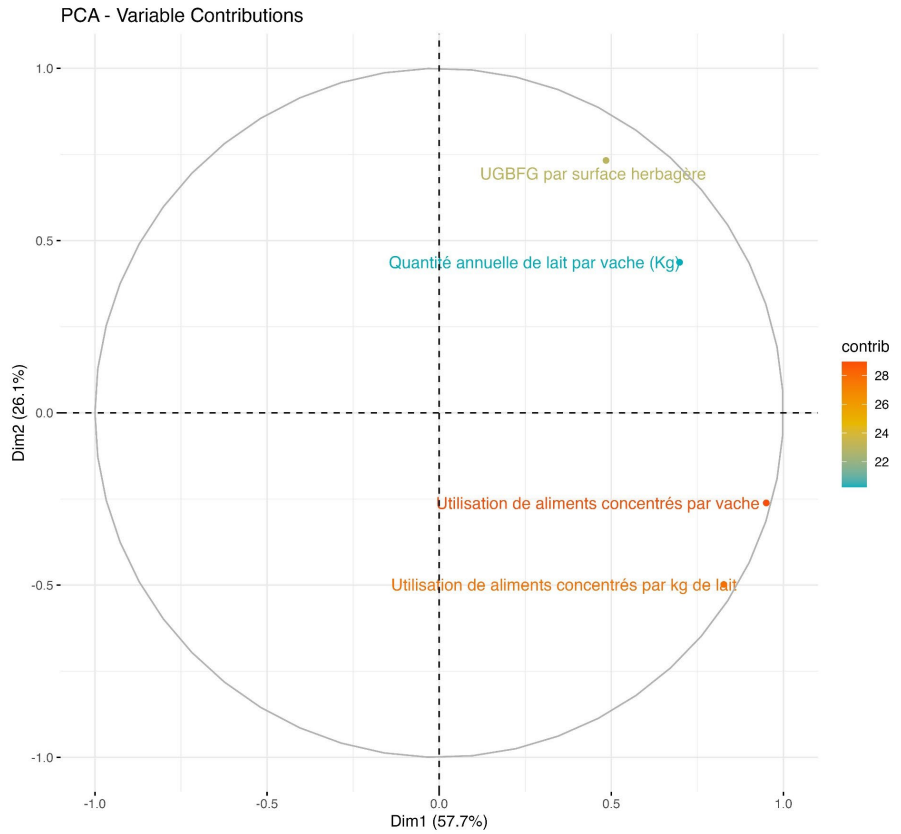

Remarque : ce graphique montre la contribution de chaque variable à l'explication de la variance totale dans l'ACP. L'importance de la contribution met en évidence l'importance de la contribution de chaque variable à la formation des composantes principales.

Fig. 1D : ACP - contribution des variables.

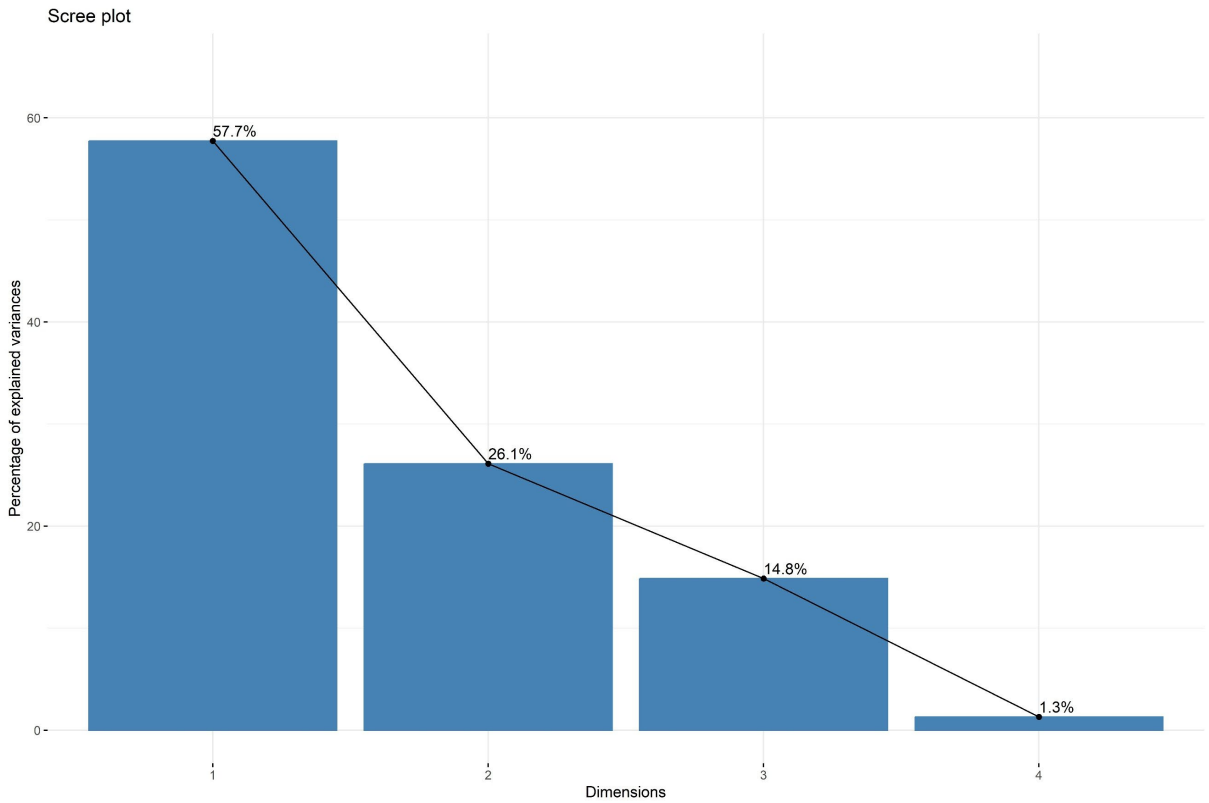

Remarque : le scree plot représente les valeurs propres des composantes principales et montre combien de variance chaque composante principale explique.

Fig. 2D : Scree Plot.

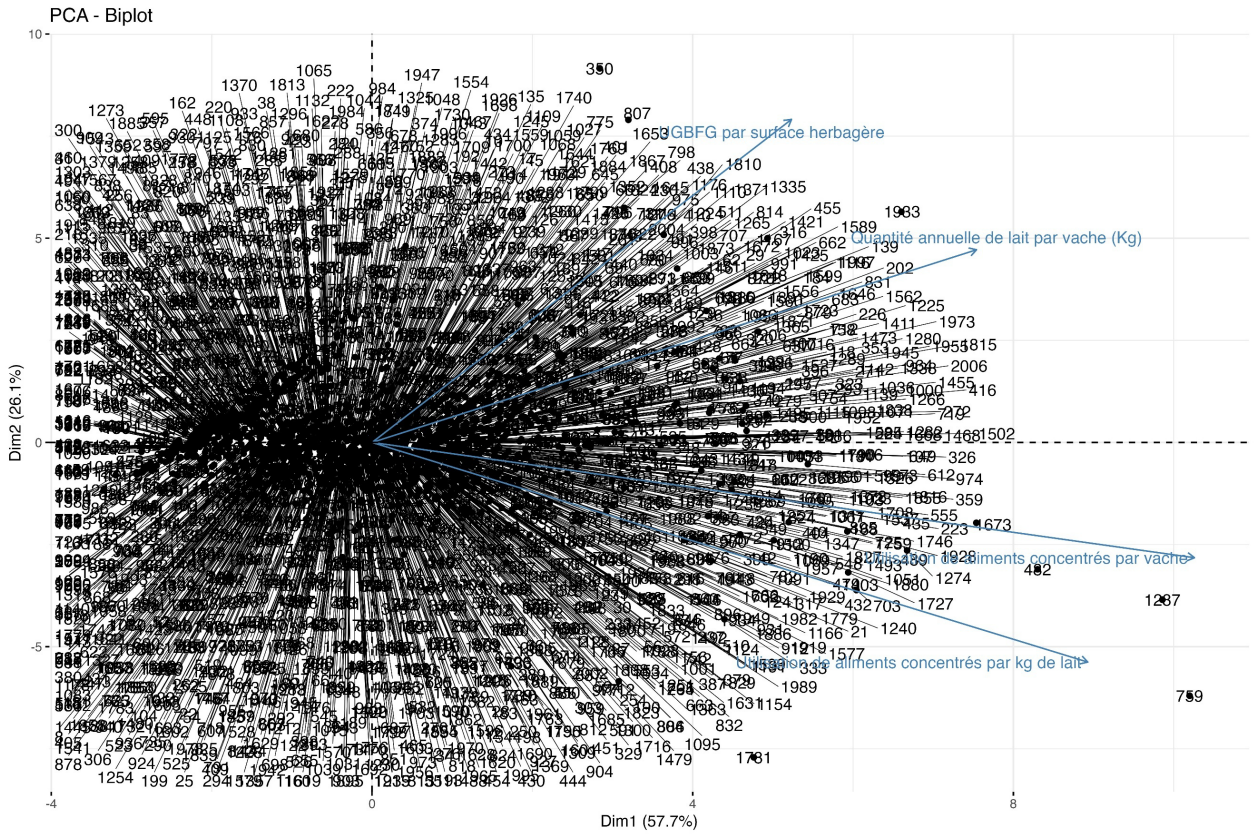

Remarque : ce graphique combine la représentation des échantillons et des variables sur les deux premières composantes principales.

Fig. 3D : PCA - Biplot.

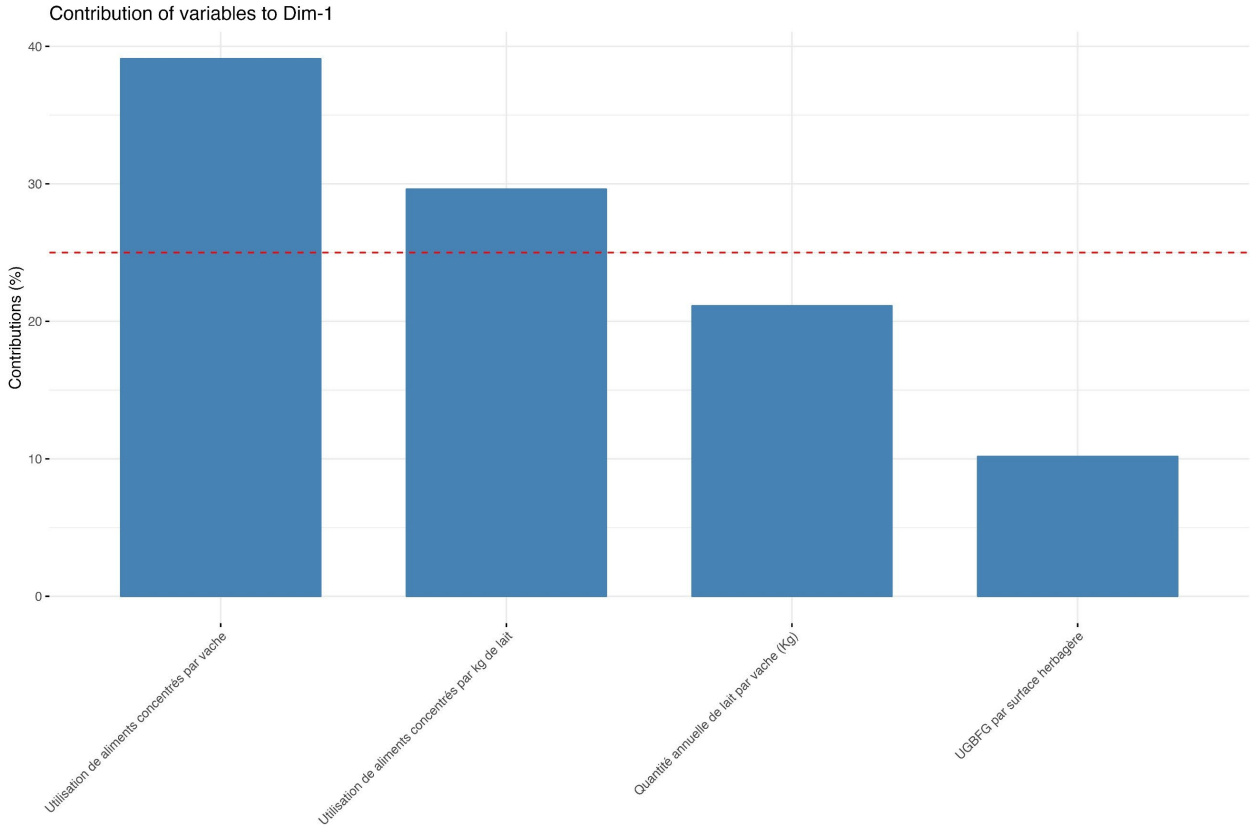

Remarque : ce graphique montre la contribution spécifique de chaque variable à la première composante principale (dim. 1). Une contribution plus élevée indique que la variable contribue de manière significative à l'explication de la variance dans cette dimension.

Fig. 4D : Contribution des variables à la dimension 1.

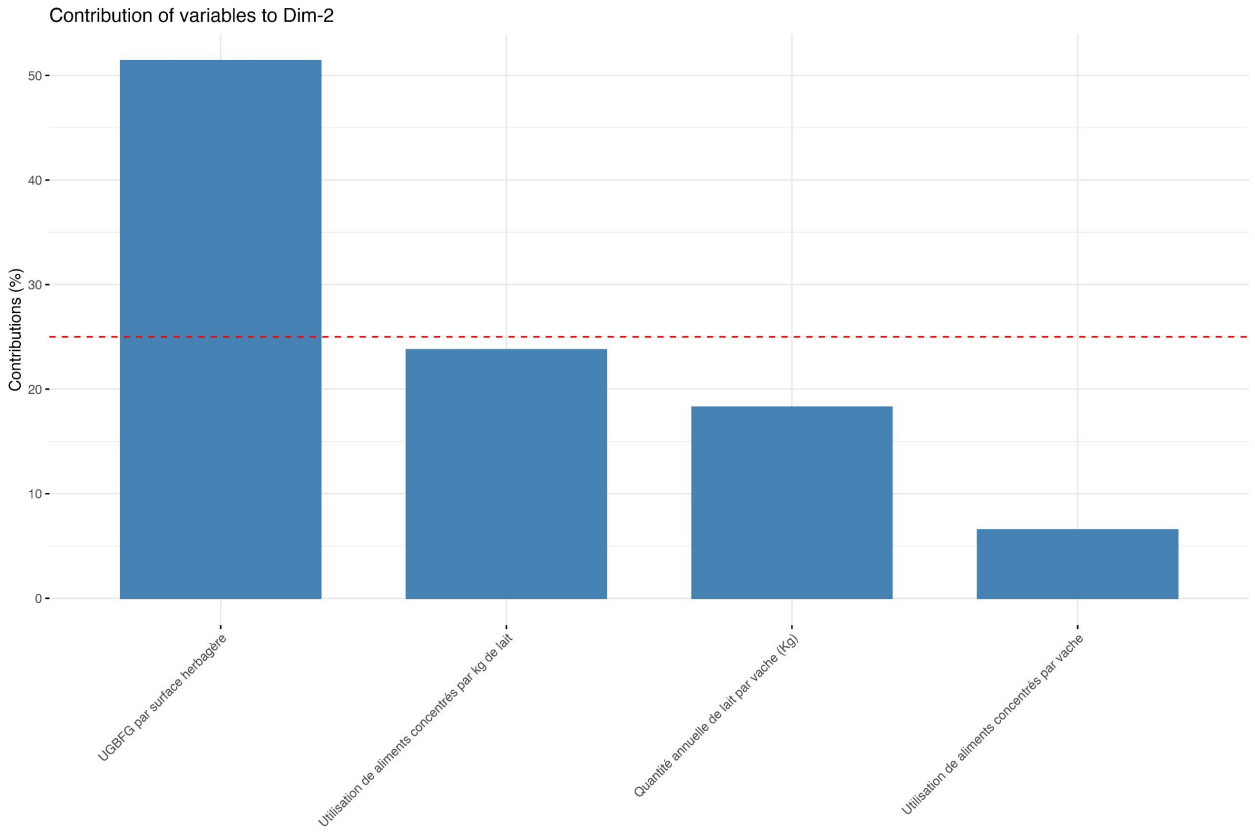

Remarque : ce graphique montre la contribution spécifique de chaque variable à la deuxième composante principale (dim. 2). Une contribution plus élevée indique que la variable contribue de manière significative à l'explication de la variance dans cette dimension.

Fig. 5D : Contribution des variables à la dimension 2.

Variable	Dim. 1	Dim. 2	Dim. 3	Dim. 4
UGBFG par hectare d'espace vert	10.17	51.41	38.42	0.00
Utilisation de concentrés par kg de lait	29.61	23.76	8.07	38.56
Utilisation de concentrés par vache	39.10	6.55	0.07	54.29
Quantité annuelle de lait par vache (Kg)	21.12	18.29	53.44	7.15

Note : Ce tableau montre la contribution en pourcentage de chaque variable aux principales composantes de l'ACP.

Tableau1D : Contributions des variables aux composantes cutanées (dimensions) de l'ACP.

Composant	Valeur propre	Variance	
		Déclaré	Cumulatif déclaré
1	2.31	57.74	57.74
2	1.04	26.11	83.85
3	0.59	14.85	98.70
4	0.05	1.30	100.00

Tableau2D : Résultats de l'analyse en composantes cutanées (ACP) : valeurs propres, variance expliquée et variance expliquée cumulée des quatre premières composantes principales.

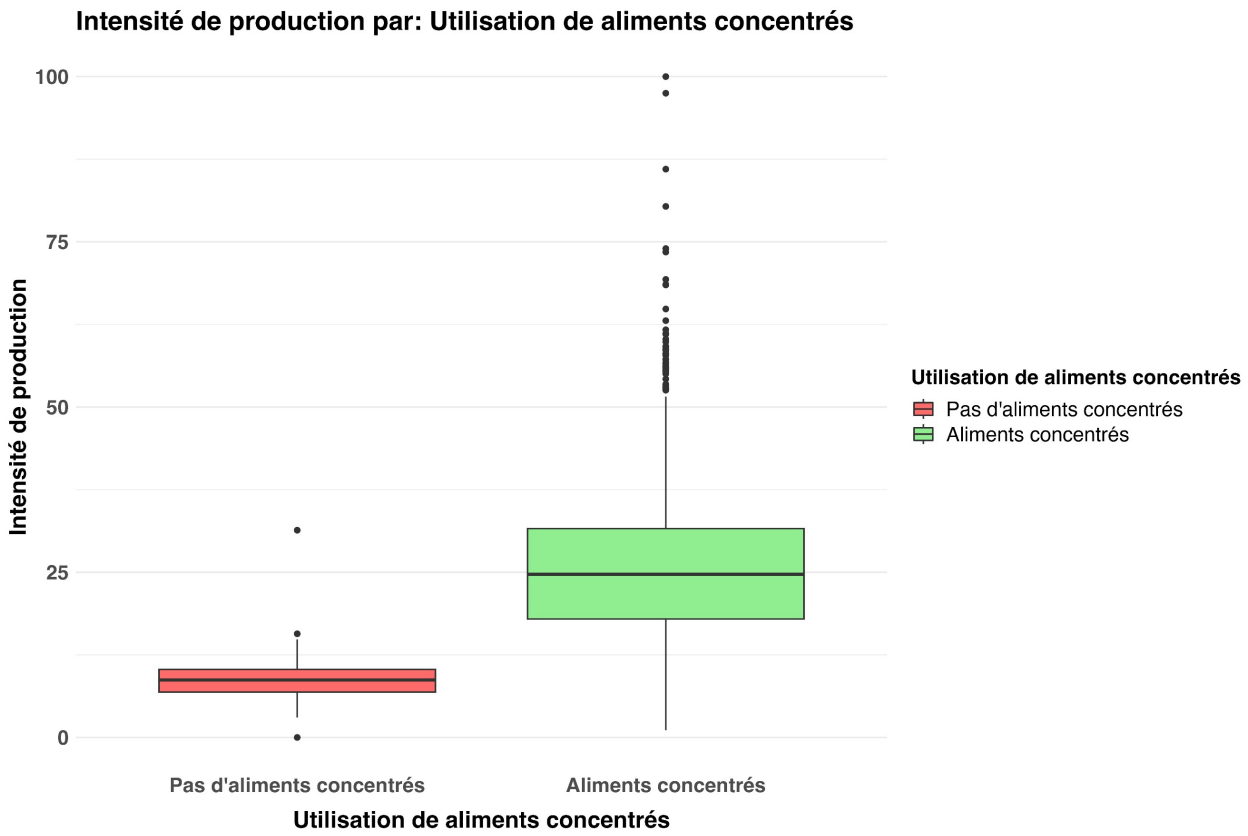

Note : Valeur T : -43.134 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : -17.715 à -16.170 ; valeur moyenne du groupe 'Pas d'utilisation de concentrés' : 8.826 ; valeur moyenne du groupe 'Utilisation de concentrés' : 25.768.

Fig. 6D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés.

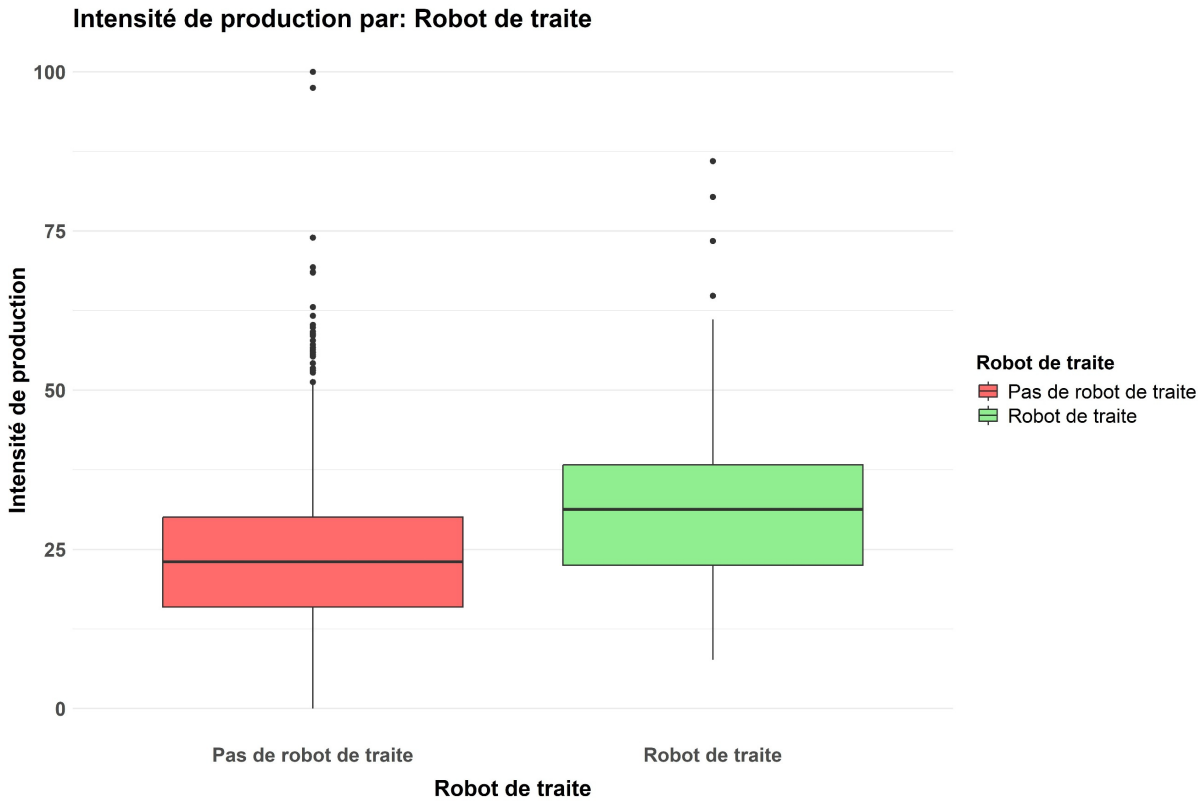

Note : Valeur T : -9.391 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : -9.653 à -6.308 ; moyenne du groupe 'Pas de robot de traite' : 23.717 ; moyenne du groupe 'Robot de traite' : 31.698.

Fig. 7D : Différences dans l'intensité de la production selon l'utilisation de robots de traite.

Fig. 7D : Différences dans l'intensité de la production selon l'utilisation de robots de traite.

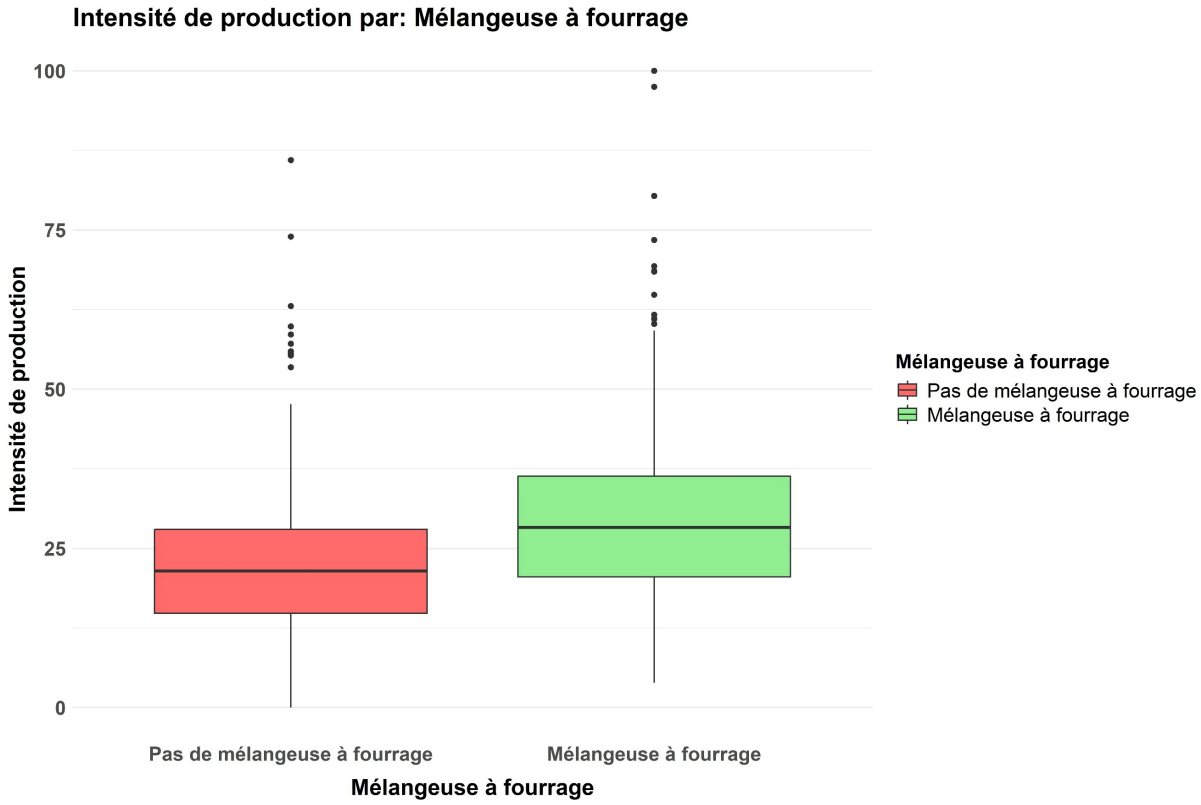

Note : Valeur T : -14.310 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : -8.547 à -6.486 ; moyenne du groupe 'pas de mélangeuse' : 21.865 ; moyenne du groupe 'mélangeuse' : 29.381.

Fig. 8D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de remorques mélangeuses.

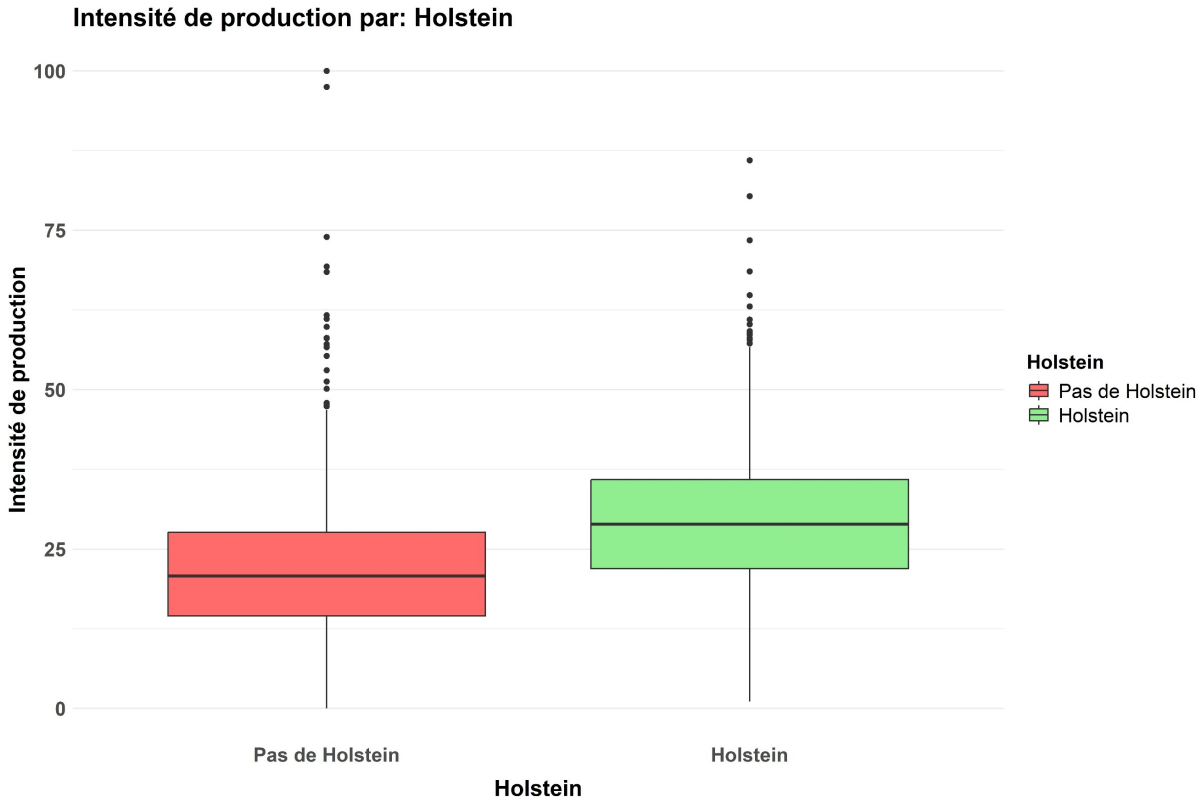

Note : Valeur T : -16.196 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : -9.052 à -7.096 ; moyenne du groupe 'Pas de Holstein' : 21.699 ; moyenne du groupe 'Holstein' : 29.773.

Fig. 9D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Holstein.

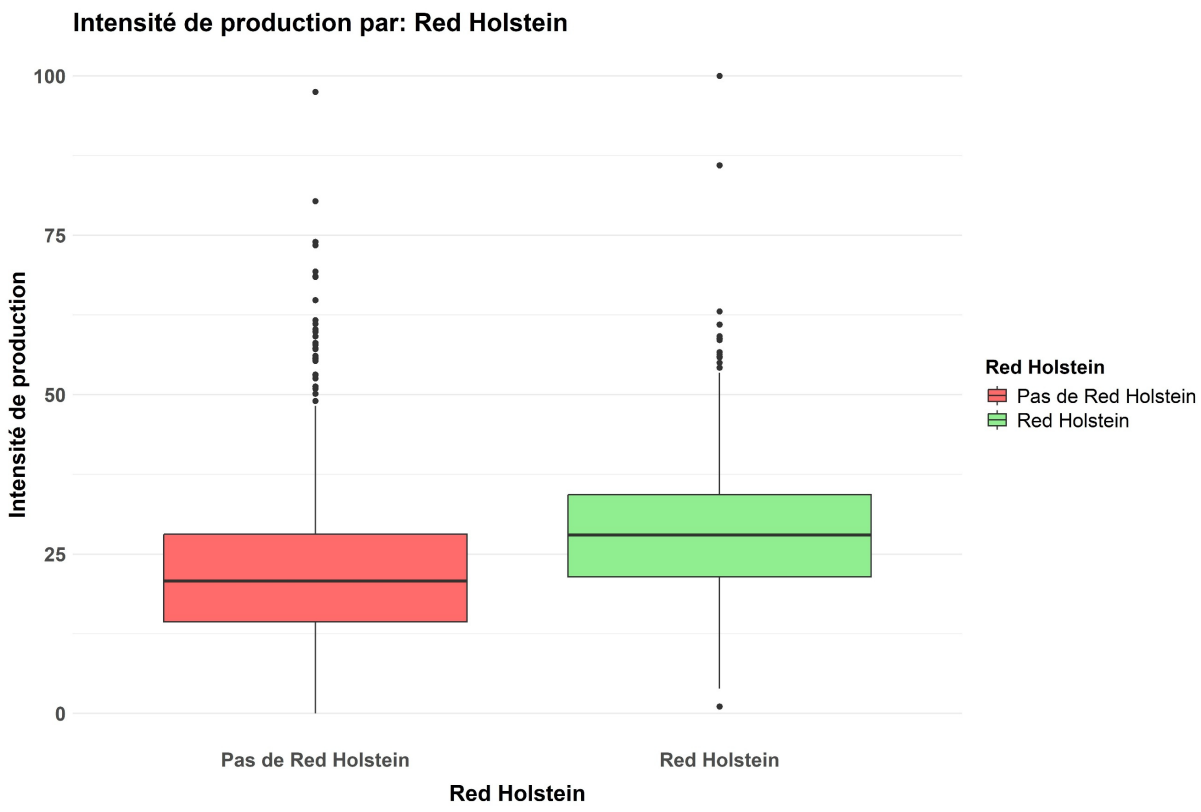

Note : Valeur T : -13.076 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : -7.330 à -5.418 ; moyenne du groupe 'Pas de Red Holstein' : 22.244 ; moyenne du groupe 'Red Holstein' : 28.618.

Fig. 10D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Red Holstein.

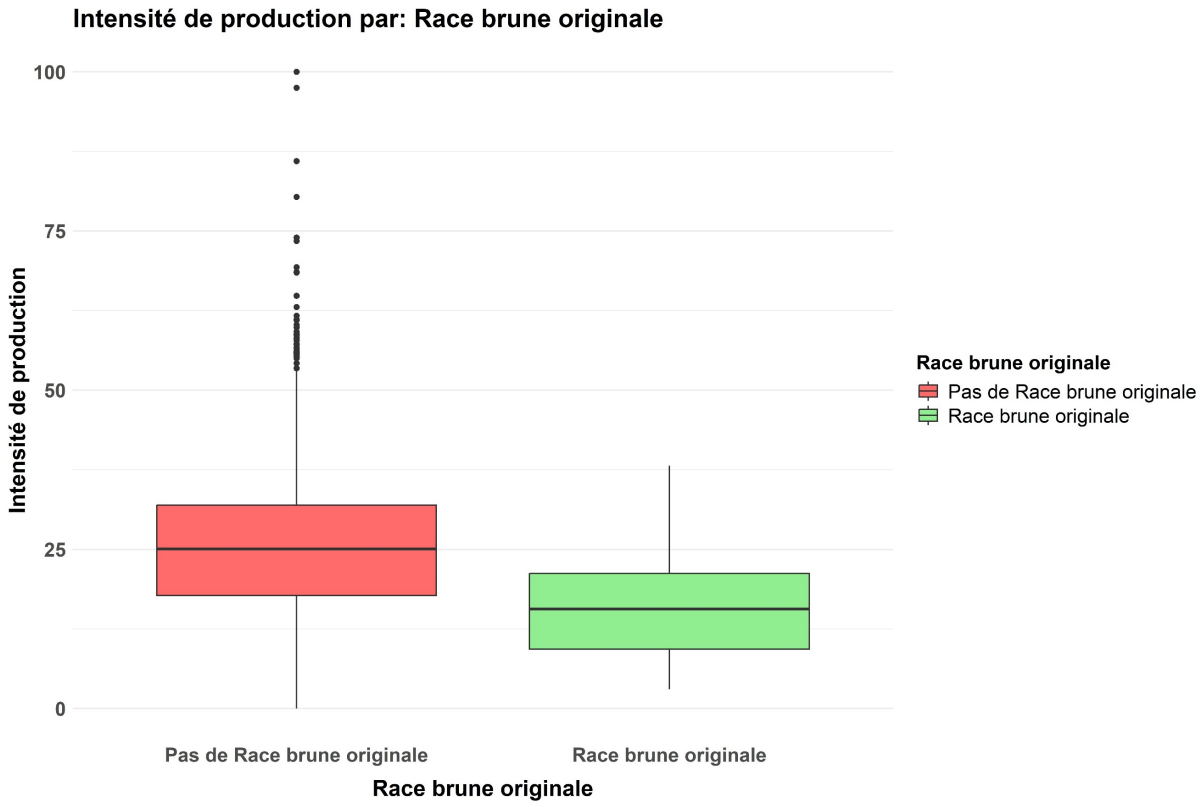

Note : Valeur T : 17.253 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : 8.634 à 10.855 ; valeur moyenne du groupe 'pas de race brune originale' : 25.784 ; valeur moyenne du groupe 'race brune originale' : 16.039.

Fig. 11D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Brune originale.

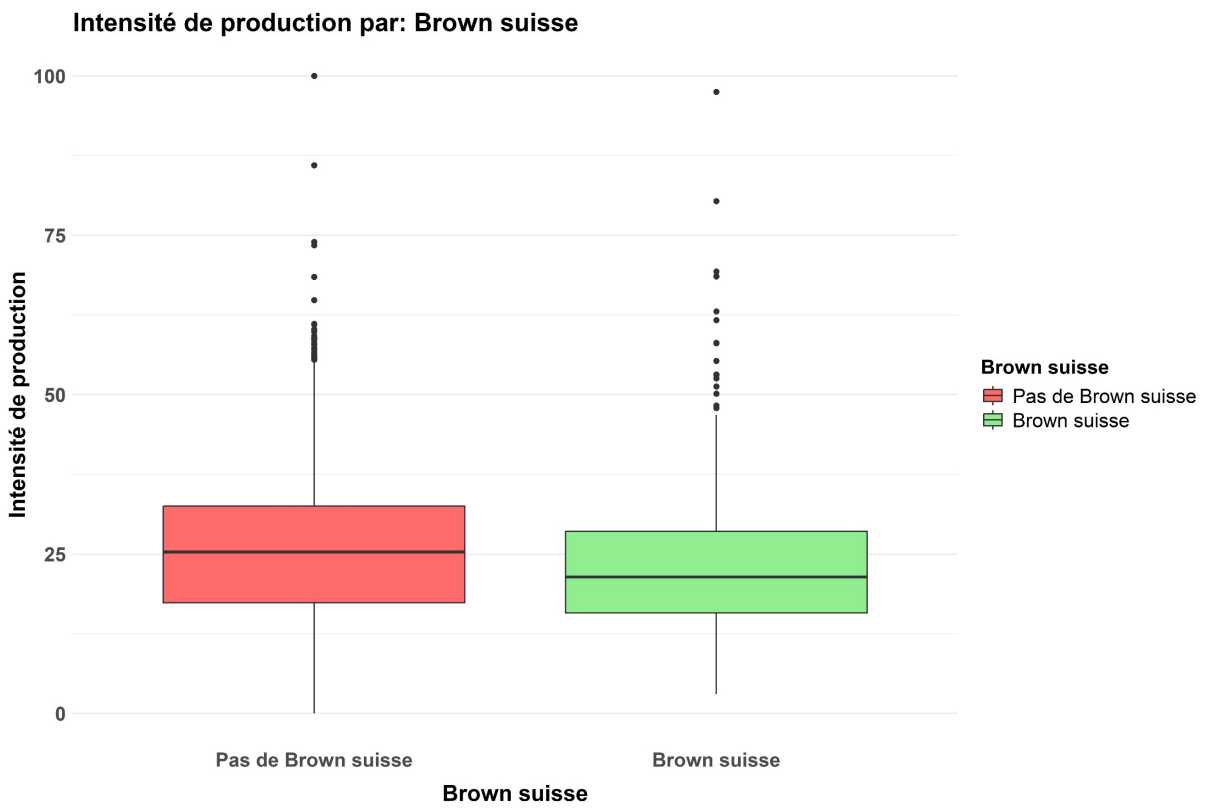

Note : Valeur T : 5,788 ; valeur p : < 0,001 ; intervalle de confiance : 1,918 à 3,885 ; moyenne du groupe 'Pas de Brown Swiss' : 25,785 ; moyenne du groupe 'Brown Swiss' : 22,883.

Fig. 12D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Brown Swiss.

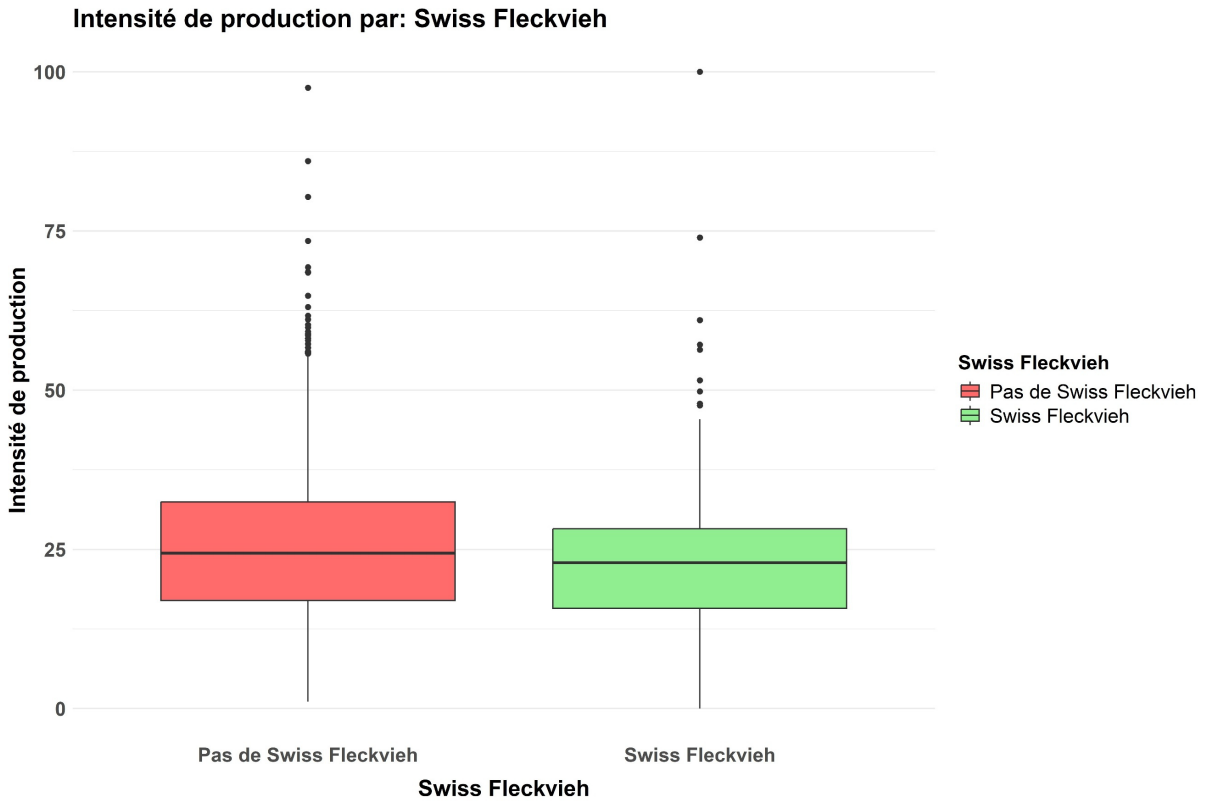

Note : Valeur T : 5.359 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : 1.704 à 3.673 ; valeur moyenne du groupe 'Pas de Swiss Fleckvieh' : 25.523 ; valeur moyenne du groupe 'Swiss Fleckvieh' : 22.834.

Fig. 13D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Swiss Fleckvieh.

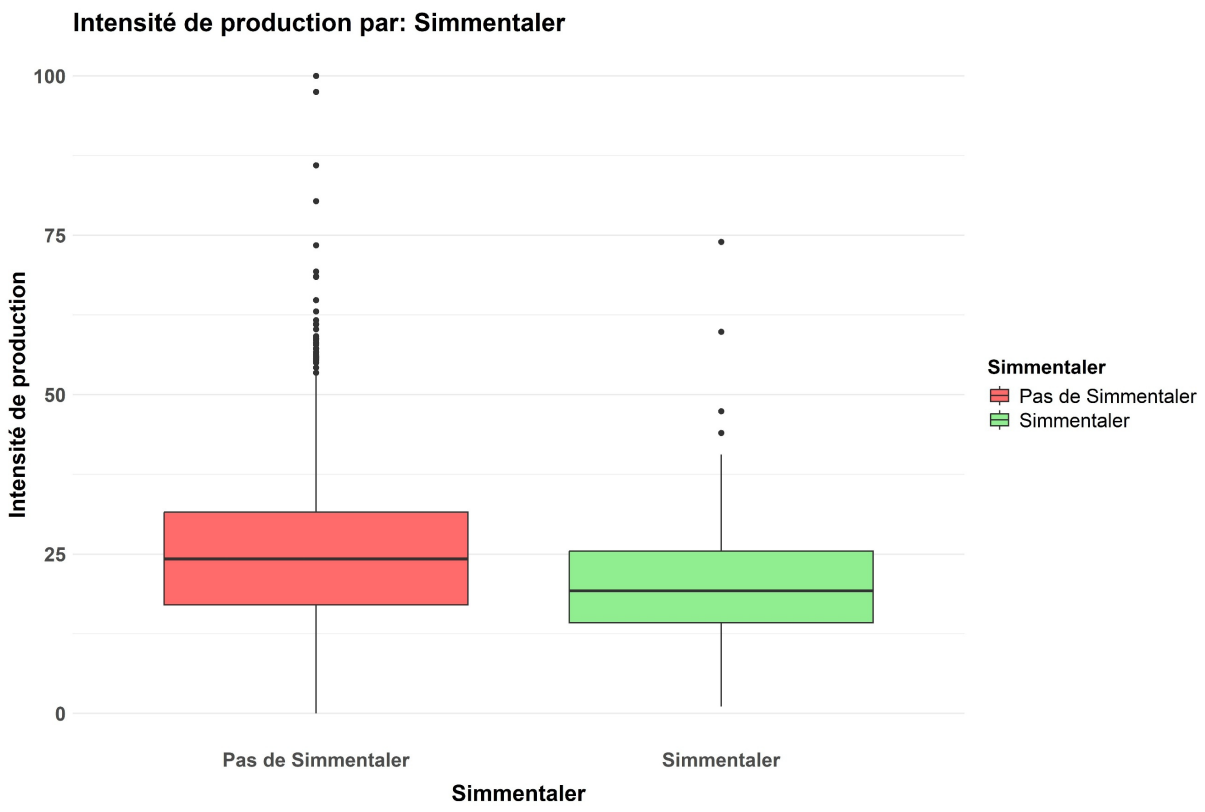

Note : Valeur T : 6,025 ; valeur p : < 0,001 ; intervalle de confiance : 3,141 à 6,194 ; moyenne du groupe 'pas de Simmental' : 25,103 ; moyenne du groupe 'Simmental' : 20,436.

Fig. 14D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Simmental.

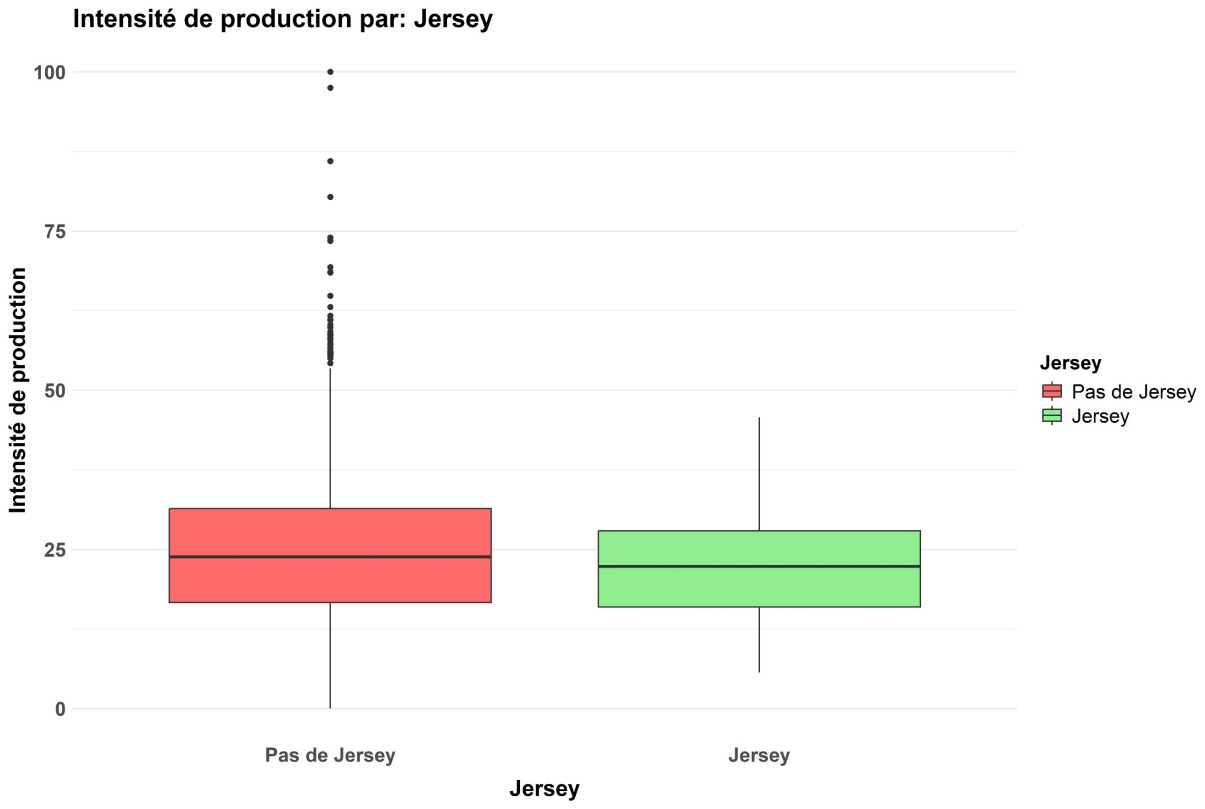

Note : Valeur T : Valeur T : 3,034 ; valeur p : 0,003 ; intervalle de confiance : 0,899 à 4,272 ; moyenne du groupe 'Pas de Jersey' : 24,831 ; moyenne du groupe 'Jersey' : 22,246.

Fig. 15D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation de la race bovine Jersey.

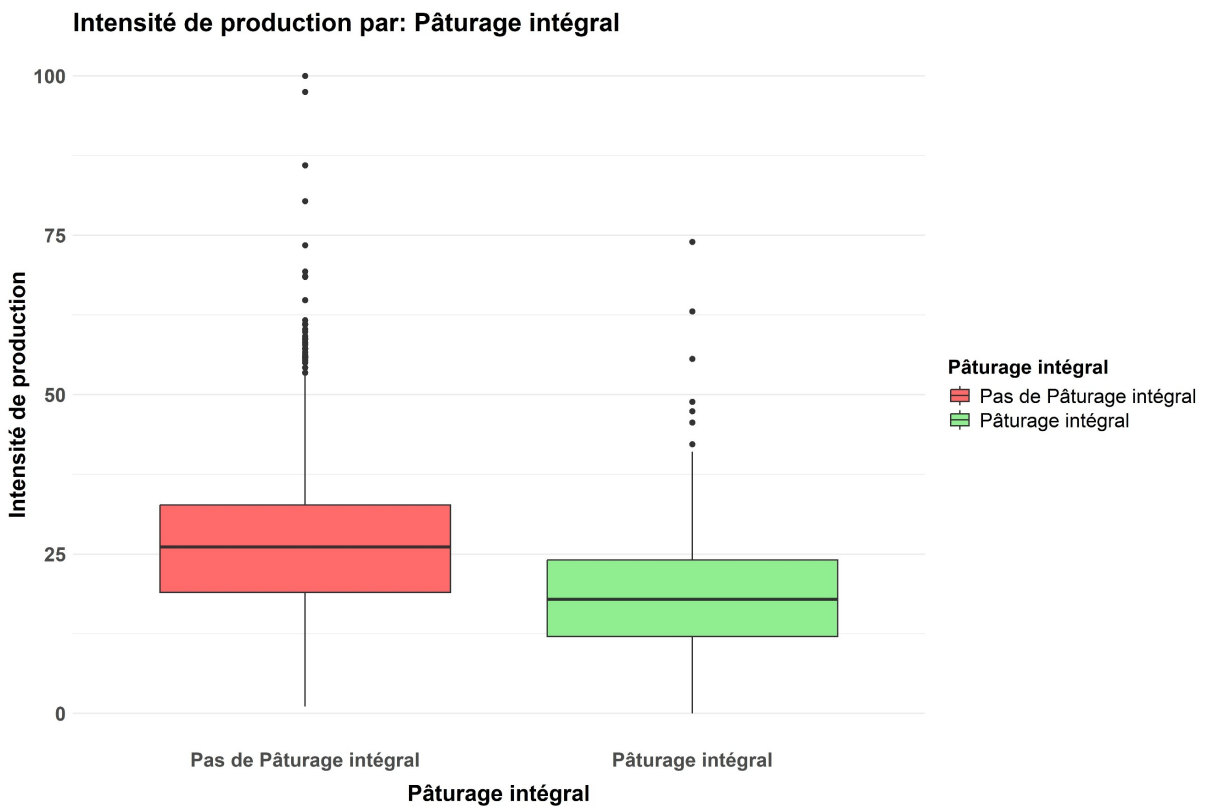

Note : Valeur T : 16,365 ; valeur p : < 0,001 ; intervalle de confiance : 7,012 à 8,923 ; moyenne du groupe 'pas de pâturage intégral' : 26,856 ; moyenne du groupe 'pâturage intégral' : 18,888.

Fig. 16D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation du pâturage intégral.

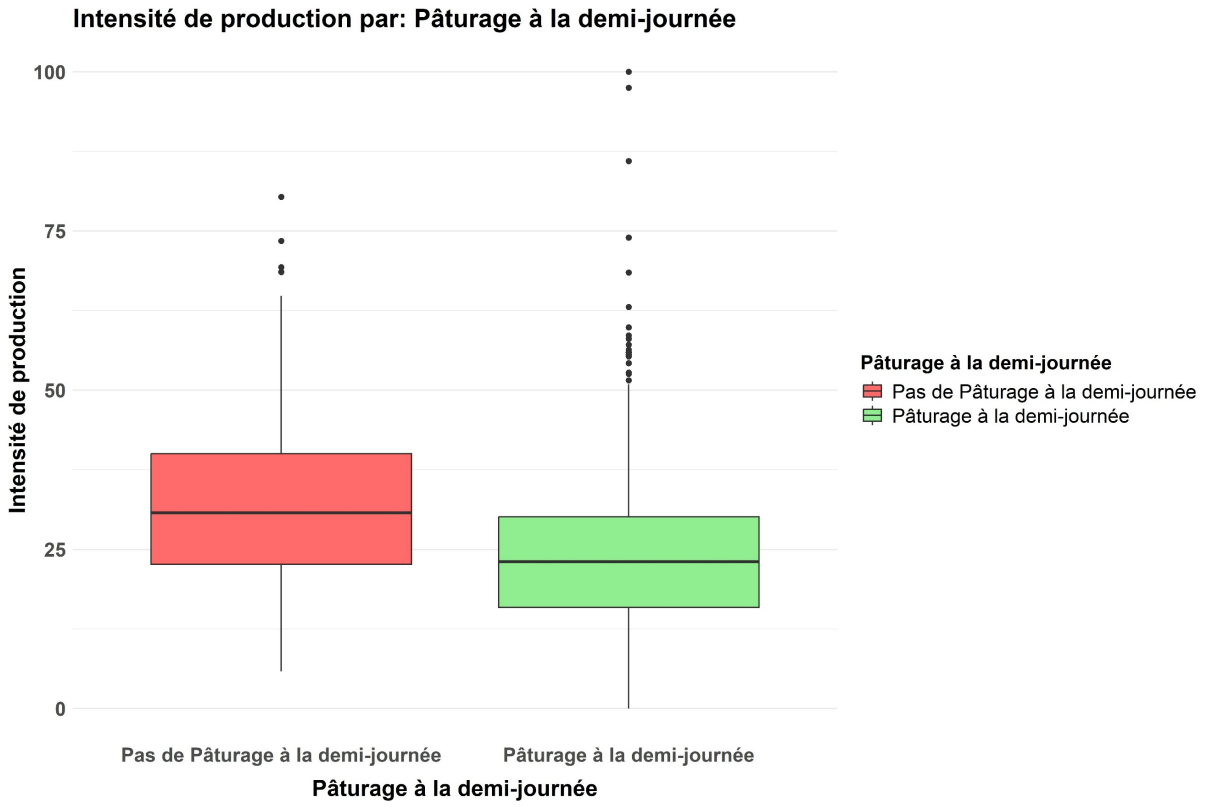

Note : Valeur T : 9,708 ; valeur p : < 0,001 ; intervalle de confiance : 7,226 à 10,902 ; moyenne du groupe 'pas de pâturage demi-journée' : 32,689 ; moyenne du groupe 'pâturage demi-journée' : 23,625.

Fig. 17D : Différences dans l'intensité de production selon l'utilisation du pâturage demi-journée.

Remarque : valeur T : 11,427 ; valeur p : < 0,001 ; intervalle de confiance : 4,625 à 6,541 ; valeur moyenne du groupe 'zone de plaine / zone des collines' : 26,969 ; valeur moyenne du groupe 'zone de montagne' : 21,386.

Fig. 18D : Différences d'intensité de la production par zone.

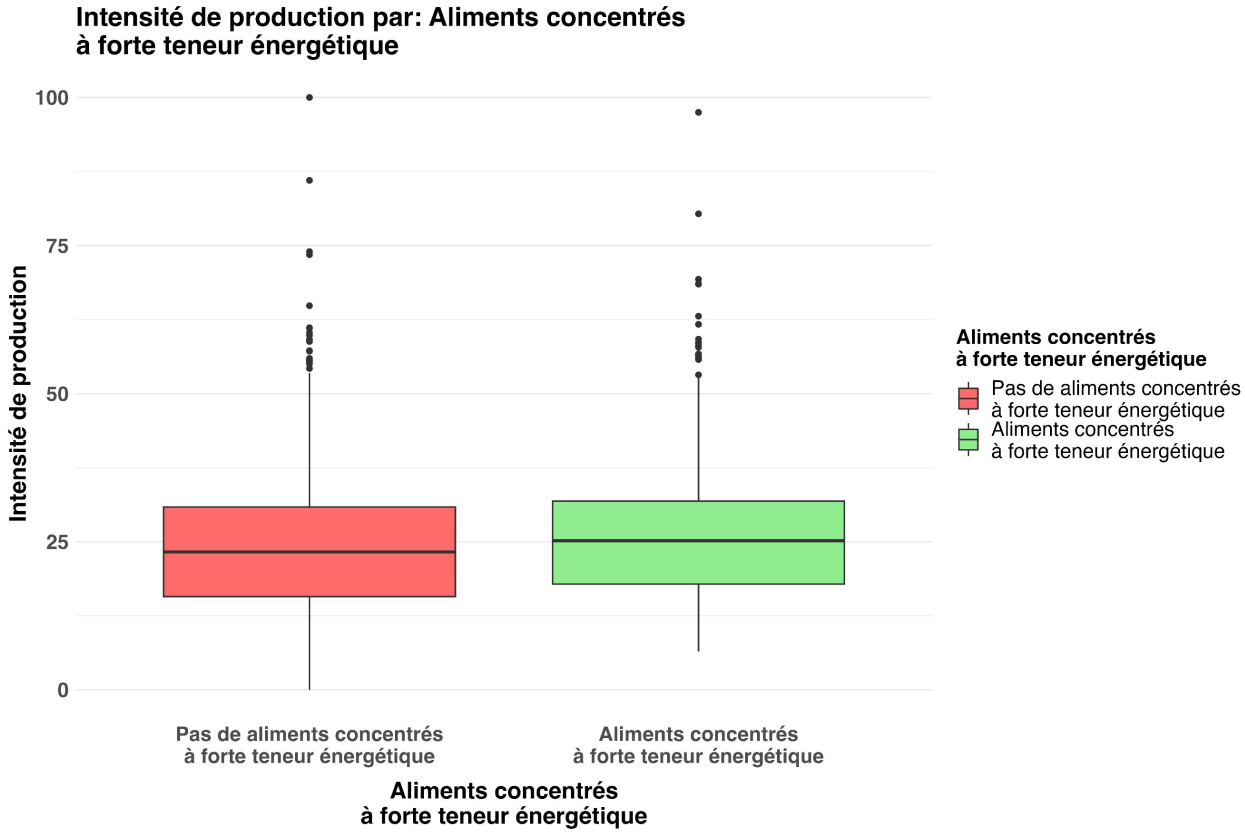

Note : Valeur T : -4.019 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : -3.162 à -1.087 ; moyenne du groupe 'Pas de concentré à haute énergie' : 23.982 ; moyenne du groupe 'Concentré à haute énergie' : 26.106.

Fig. 19D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés à haute valeur énergétique.

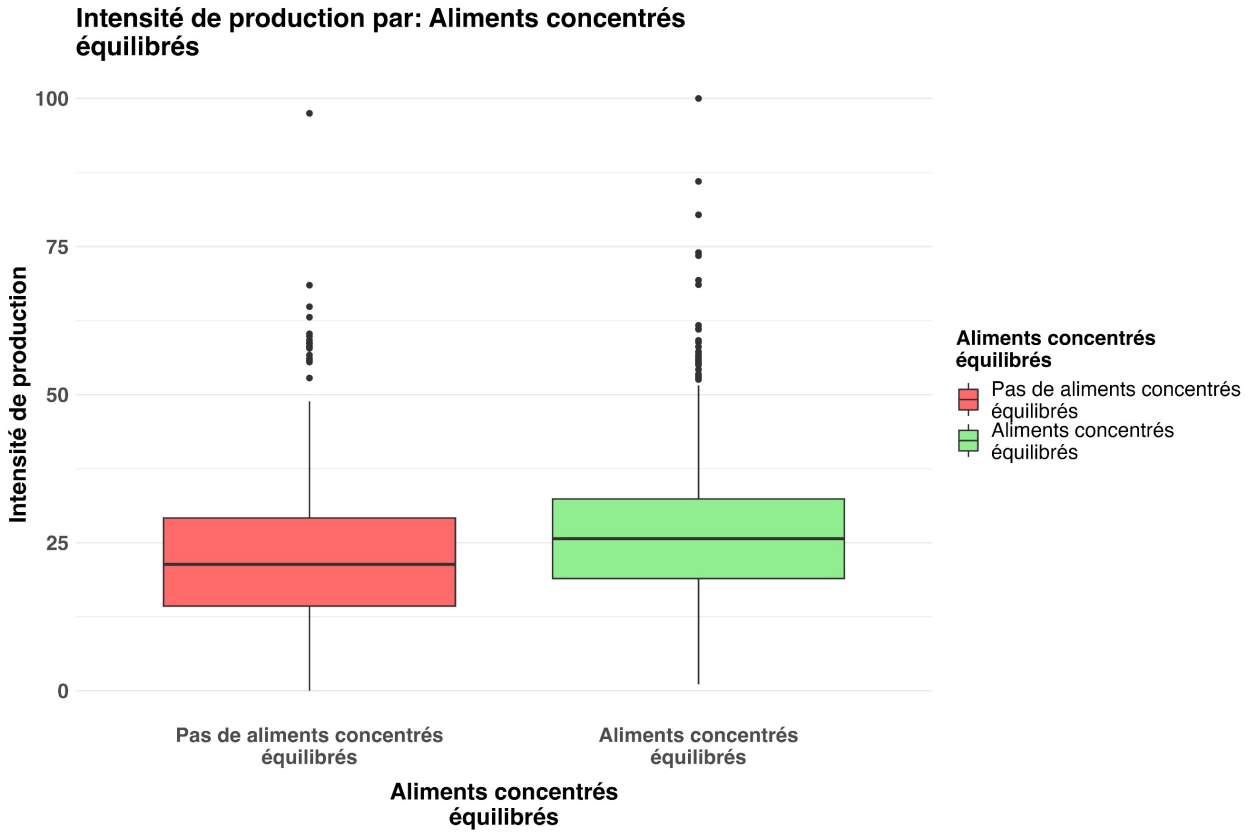

Note : Valeur T : -8,345 ; valeur p : < 0,001 ; intervalle de confiance : -5,093 à -3,155 ; moyenne du groupe 'Pas de concentrés équilibrés' : 22,537 ; moyenne du groupe 'Concentrés équilibrés' : 26,661.

Fig. 20D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés équilibrés.

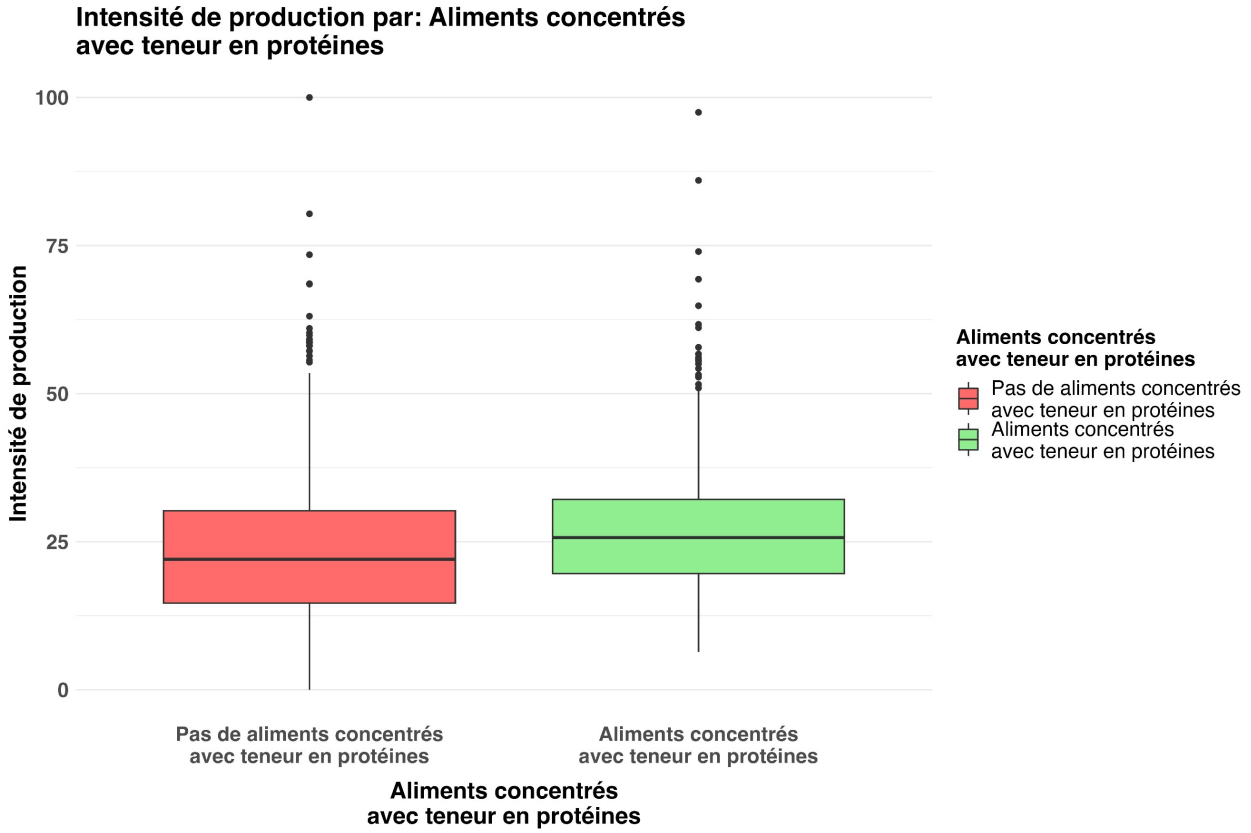

Note : Valeur T : -7.289 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : -4.567 à -2.631 ; valeur moyenne du groupe 'pas d'aliments concentrés à base de protéines' : 23.161 ; valeur moyenne du groupe 'aliments concentrés à base de protéines' : 26.760.

Fig. 21D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés à base de protéines.

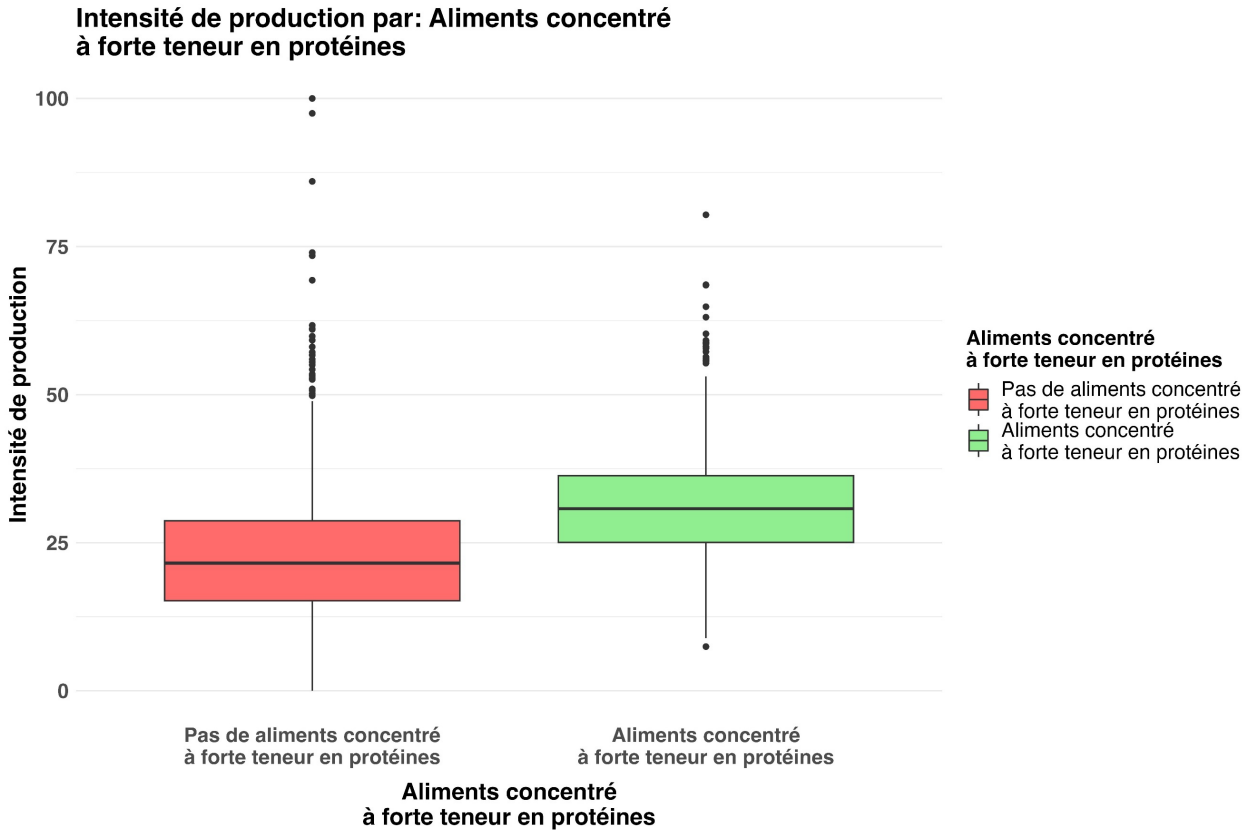

Note : Valeur T : -15.314 ; valeur p : < 0.001 ; intervalle de confiance : -9.726 à -7.515 ; valeur moyenne du groupe 'Pas d'aliments concentrés à forte teneur en protéines' : 22.768 ; valeur moyenne du groupe 'Aliments concentrés à forte teneur en protéines' : 31.388.

Fig. 22D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation d'aliments concentrés à forte teneur en protéines.

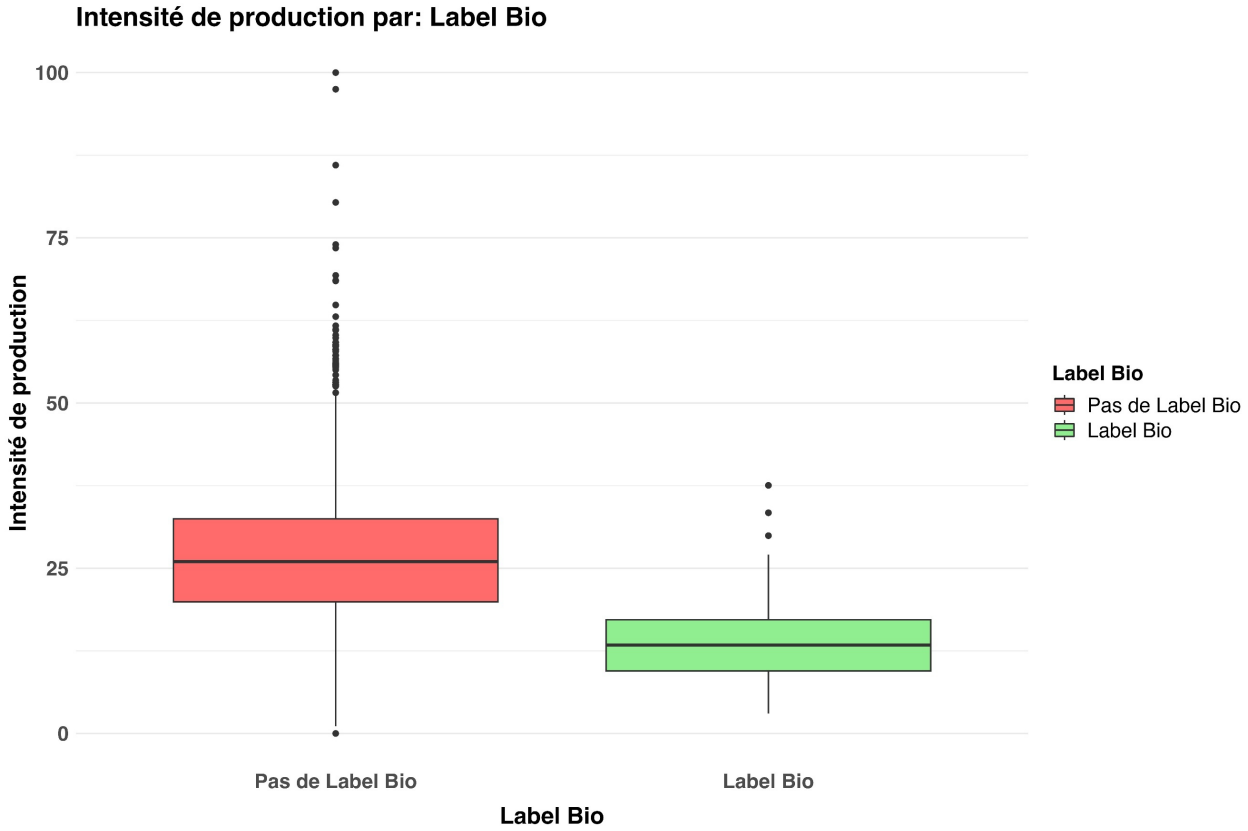

Note : Valeur T : 34,115 ; valeur p : < 0,001 ; intervalle de confiance : 12,493 à 14,017 ; moyenne du groupe 'pas de label bio' : 26,869 ; moyenne du groupe 'label bio' : 13,614.

Fig. 23D : Différences d'intensité de production selon l'utilisation du label bio.

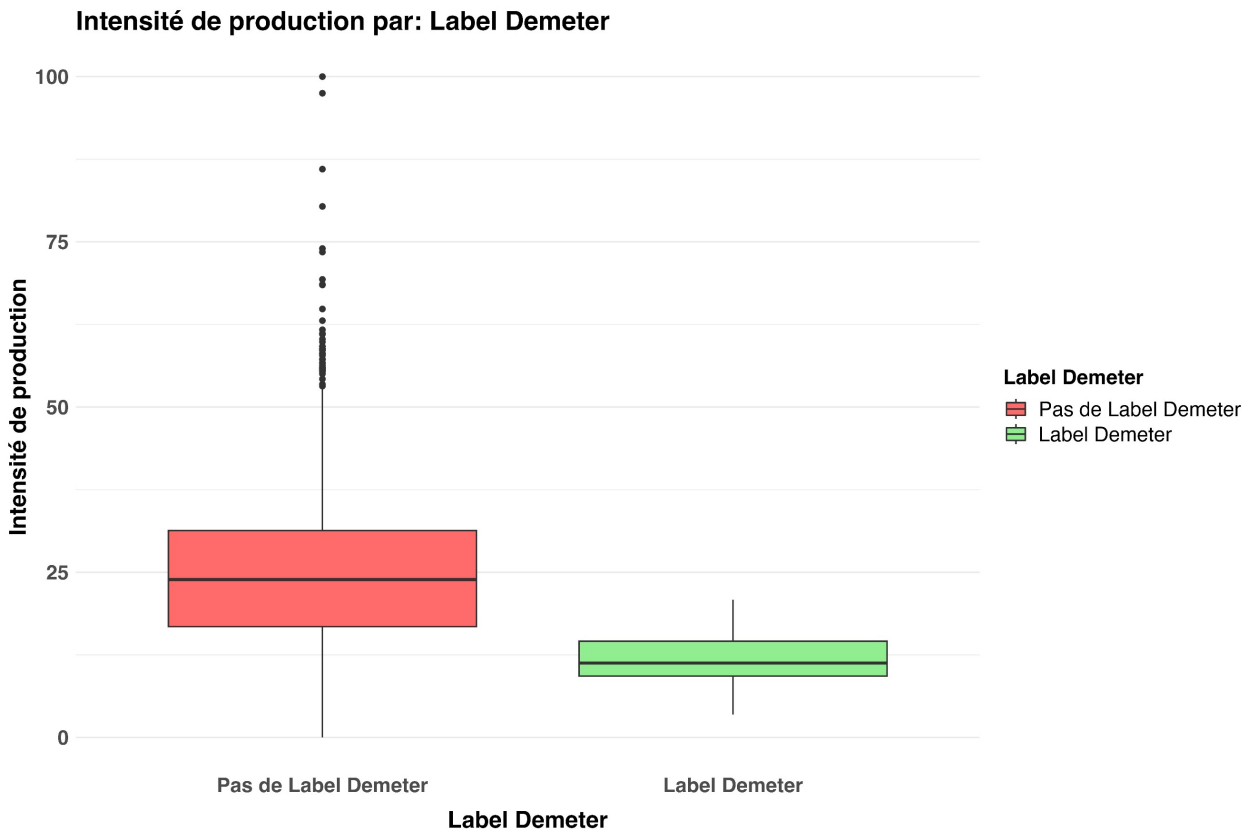

Remarque : valeur T : 11,828 ; valeur p : < 0,001 ; intervalle de confiance : 10,639 à 15,298 ; valeur moyenne du groupe 'Pas de label Demeter' : 24,793 ; valeur moyenne du groupe 'Label Demeter' : 11,825

Fig. 24D : Différences dans l'intensité de production selon l'utilisation du label Demeter.

Caractéristique	Valeur T	Valeur p	Intervalle de confiance	Moyenne Groupe	
				caractéristique 'aucune	*Caracté-ristique*
Hérens	-2.098	0.065	-25.734 à 0.960	24.634	37.021
Montbéliarde	-1.403	0.164	-4,243 à 0,734	24.631	26.385
Label IP	-0.817	0.414	-1,466 à 0,604	24.589	25.020

Tableau3D : Différences dans l'intensité de la production : caractéristiques des exploitations sans signification statistique.

Annexe E

Tableau récapitulatif des résultats statistique e

Liste des tableaux

Tableau 1E: Résultats de l'analyse de régression logistique pour l'évaluation des suppléments : lait transformé en fromage..... 195
Tableau2E : Résultats de l'analyse de régression logistique pour l'évaluation des suppléments : lait commercialisé...... 195
Tableau3E : Résultats de l'analyse de régression logistique pour l'évaluation des allocations : sans ensilage...... 195
Tableau4E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier par région. 196
Tableau5E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier par région. 196
Tableau6E : Résultats du test ANOVA pour évaluer les conditions de décrochage par région. 196
Tableau7E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour évaluer les conditions de réception par région.. 197
Tableau8E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait par région. 197
Tableau9E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait par région. 197
Tableau10E : Résultats du test ANOVA sur le soutien à l'introduction d'un prix minimum fixé par la loi, par région...... 198
Tableau11E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur le consentement à l'introduction d'un prix minimum légal par région. 198
Tableau12E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des volumes par région. 198
Tableau13E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des volumes par région. 199
Tableau14E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation de la représentation des intérêts par PSL, par région...... 199
Tableau15E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'évaluation de la représentation des intérêts par PSL, par région. 199
Tableau16E : Résultats de la régression linéaire multiple sur l'évaluation du marché laitier selon les pratiques et les variables supplémentaires. 200
Tableau17E : Résultats de la régression linéaire multiple sur l'évaluation des conditions de réception selon les pratiques et les variables supplémentaires...... 200
Tableau18E : Résultats de la régression linéaire multiple sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon les pratiques et les variables supplémentaires. 201
Tableau19E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier en fonction du prix du lait. .. 201
Tableau20E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier en fonction du prix du lait...... 202
Tableau21E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation des conditions de réception en fonction du prix du lait...... 202
Tableau22E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour l'évaluation des conditions de réception en fonction du prix du lait...... 202
Tableau23E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait en fonction du prix du lait...... 203
Tableau24E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait en fonction du prix du lait...... 203

Tableau25E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation de l'introduction d'un prix minimum fixé par la loi en fonction du prix du lait. 203
Tableau26E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur l'approbation de l'introduction d'un prix minimum légal en fonction du prix du lait. 204
Tableau27E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités en fonction du prix du lait. 204
Tableau28E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités en fonction du prix du lait. 205
Tableau29E : Résultats de la régression linéaire multiple pour l'évaluation du marché laitier en fonction de la quantité annuelle de lait et des secteurs de prix du lait. 205
Tableau30E : Résultats de la régression multiple pour l'évaluation des conditions de réception en fonction de la quantité annuelle de lait et des fourchettes de prix du lait. 206
Tableau31E : Résultats de la régression multiple sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait en fonction de la quantité annuelle de lait et des secteurs de prix du lait. 207
Tableau32E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier selon la catégorie des acheteurs de lait de premier échelont. 207
Tableau33E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier par groupe d'acheteurs de lait. 207
Tableau34E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation des conditions de réception selon la catégorie des acheteurs de lait de premier échelon. 207
Tableau35E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour l'évaluation des conditions de réception par groupe d'acheteurs de lait. 207
Tableau36E : Résultats du test ANOVA pour l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon la catégorie des acheteurs de lait de premier échelon. 208
Tableau37E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait par groupe d'acheteurs de lait. 208
Tableau38E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier par acheteur de lait de premier échelon 208
Tableau39E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier par acheteur de lait de premier échelon. 209
Tableau40E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation des conditions de réception par acheteur de lait de premier échelon. 209
Tableau41E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour l'évaluation des conditions de réception par acheteur de lait de premier échelon. 210
Tableau42E : Résultats du test ANOVA pour l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon les acheteurs de lait de premier échelon. 211
Tableau43E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait par les acheteurs de lait de premier échelon. 212
Tableau44E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier selon l'appartenance à une organisation 212
Tableau45E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier selon l'appartenance à une organisation 213
Tableau46E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation des conditions de réception selon l'appartenance à une organisation 213
Tableau47E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour évaluer les conditions de réception selon l'appartenance à une organisation 215

Tableau48E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon l'appartenance à une organisation..... 215
Tableau49E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur l'acceptation du maintien de la segmentation du lait selon l'appartenance à une organisation 216
Tableau50E : Résultats du test ANOVA des valeurs UGBFG / hectare par région...... 217
Tableau51E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD des valeurs UGBFG / hectare par région...... 217
Tableau52E : Résultats de la régression linéaire multiple pour l'évaluation du marché laitier selon l'intensité de production, la quantité annuelle de lait, la surface totale et l'intensité de production couplée à la quantité annuelle de lait. 217
Tableau53E : Résultats de la régression linéaire multiple pour l'évaluation des conditions de réception selon l'intensité de production, la quantité annuelle de lait, la surface totale et l'intensité de production couplée à la quantité annuelle de lait. 218
Tableau54E : Résultats de la régression linéaire multiple sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon l'intensité de production, la quantité annuelle de lait, la surface totale et l'intensité de production couplée à la quantité annuelle de lait. 218
Tableau55E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre les prix du lait et la probabilité de cessation complète d'activité. 218
Tableau56E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre les prix du lait et la probabilité de reconversion de l'exploitation vers une branche sans lait...... 218
Tableau57E : Résultats du test du khi-carré sur les plans d'avenir des exploitations laitières entre les régions. 219
Tableau58E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de production et l'augmentation de la production laitière par vache. 219
Tableau59E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de production et la réduction de la production laitière par vache...... 219
Tableau60E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de production et l'augmentation de la production laitière par vache selon l'orientation de production...... 219
Tableau61E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de production et la réduction de la production laitière par vache selon l'orientation de production. 220
Tableau62E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de la production et l'agrandissement de l'exploitation laitière (plus de vaches) selon l'orientation de la production. 220
Tableau63E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de la production et le maintien du statu quo selon l'orientation de la production. 220

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	2.76	0.43	6.40	< 0.001	1.92	3.61
Zone de montagne	0.22	0.26	0.83	0.409	-0.29	0.74
Intensité de la production	0.01	0.01	0.40	0.689	-0.02	0.03
RGVE	-0.24	0.12	-2.08	0.038	-0.46	0.00
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.55	0.580	0.00	0.00
Total ha	-0.01	0.01	-0.91	0.363	-0.02	0.01
Prix du lait61-70 ct/kg	0.46	0.27	1.71	0.088	-0.07	0.99
Prix du lait71-80 ct/kg	0.71	0.33	2.15	0.032	0.08	1.39
Prix du lait 80 cts/kg ou plus	1.35	0.44	3.09	0.002	0.55	2.28

Tableau 1E: Résultats de l'analyse de régression logistique pour l'évaluation des suppléments : lait transformé en fromage.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	2.74	0.44	6.18	<0.001	1.87	3.61
Zone de montagne	0.20	0.25	0.78	0.434	-0.29	0.70
Intensité de la production	0.01	0.01	0.88	0.377	-0.01	0.04
RGVE	-0.14	0.13	-1.10	0.273	-0.37	0.14
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.17	0.869	0.00	0.00
Total ha	0.00	0.01	0.55	0.580	-0.01	0.02
Prix du lait61-70 ct/kg	0.23	0.30	0.75	0.452	-0.37	0.81
Prix du lait71-80 ct/kg	-0.26	0.31	-0.84	0.400	-0.88	0.35
Prix du lait 80 cts/kg ou plus	0.05	0.36	0.14	0.886	-0.65	0.78

Tableau2E : Résultats de l'analyse de régression logistique pour l'évaluation des suppléments : lait commercialisé.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	1.99	0.31	6.37	< 0.001	1.38	2.61
Zone de montagne	-0.07	0.18	-0.39	0.696	-0.42	0.28
Intensité de la production	0.00	0.01	0.38	0.702	-0.01	0.02
RGVE	-0.16	0.09	-1.68	0.093	-0.34	0.03
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-1.07	0.284	0.00	0.00
Total ha	0.00	0.01	-0.34	0.732	-0.01	0.01
Prix du lait61-70 ct/kg	0.32	0.19	1.71	0.087	-0.05	0.68
Prix du lait71-80 ct/kg	1.07	0.25	4.24	< 0.001	0.59	1.58
Prix du lait 80 cts/kg ou plus	1.32	0.29	4.57	< 0.001	0.78	1.92

Tableau3E : Résultats de l'analyse de régression logistique pour l'évaluation des allocations : sans ensilage.

2.7 Corrélations entre les niveaux de satisfaction par région et par zone agricole

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Région	6	22.18	3.70	2.65	0.015
Résiduels	1782	2483.14	1.39	-	-

Tableau4E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier par région.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Région 2 - Région 1	0.14	-0.22	0.50	0.921
Région 3 - Région 1	0.15	-0.17	0.46	0.814
Région 4 - Région 1	0.31	0.03	0.59	0.022
Région 5 - Région 1	0.24	-0.15	0.63	0.533
Région 6 - Région 1	0.06	-0.24	0.35	0.998
Région 7 - Région 1	0.14	-0.30	0.57	0.965
Région 3 - Région 2	0.01	-0.33	0.35	1.000
Région 4 - Région 2	0.17	-0.14	0.48	0.668
Région 5 - Région 2	0.10	-0.31	0.51	0.990
Région 6 - Région 2	-0.08	-0.41	0.24	0.990
Région 7 - Région 2	0.00	-0.45	0.46	1.000
Région 4 - Région 3	0.16	-0.10	0.42	0.531
Région 5 - Région 3	0.09	-0.28	0.47	0.990
Région 6 - Région 3	-0.09	-0.37	0.18	0.957
Région 7 - Région 3	-0.01	-0.43	0.41	1.000
Région 5 - Région 4	-0.07	-0.41	0.28	0.998
Région 6 - Région 4	-0.25	-0.49	-0.02	0.027
Région 7 - Région 4	-0.17	-0.56	0.23	0.873
Région 6 - Région 5	-0.19	-0.54	0.17	0.729
Région 7 - Région 5	-0.10	-0.58	0.38	0.996
Région 7 - Région 6	0.08	-0.32	0.49	0.997

Tableau5E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier par région.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Région	6	15.49	2.58	1.90	0.078
Résiduels	1768	2405.31	1.36	-	-

Tableau6E : Résultats du test ANOVA pour évaluer les conditions de décrochage par région.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC	95% D'IC	Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Région 2 - Région 1	-0.25	-0.61	0.11	0.378
Région 3 - Région 1	-0.03	-0.34	0.29	1.000
Région 4 - Région 1	-0.03	-0.30	0.25	1.000
Région 5 - Région 1	0.14	-0.24	0.53	0.927
Région 6 - Région 1	0.07	-0.22	0.37	0.990
Région 7 - Région 1	-0.07	-0.50	0.37	0.999

Région 3 - Région 2	0.22	-0.12	0.56	0.459
Région 4 - Région 2	0.22	-0.08	0.53	0.324
Région 5 - Région 2	0.39	-0.02	0.80	0.068
Région 6 - Région 2	0.32	0.00	0.65	0.050
Région 7 - Région 2	0.18	-0.27	0.64	0.906
Région 4 - Région 3	0.00	-0.25	0.26	1.000
Région 5 - Région 3	0.17	-0.20	0.54	0.820
Région 6 - Région 3	0.10	-0.17	0.37	0.931
Région 7 - Région 3	-0.04	-0.46	0.38	1.000
Région 5 - Région 4	0.17	-0.17	0.51	0.765
Région 6 - Région 4	0.10	-0.13	0.33	0.870
Région 7 - Région 4	-0.04	-0.44	0.35	1.000
Région 6 - Région 5	-0.07	-0.43	0.29	0.997
Région 7 - Région 5	-0.21	-0.69	0.27	0.845
Région 7 - Région 6	-0.14	-0.55	0.27	0.946

Tableau7E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour évaluer les conditions de réception par région.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Région	6	54.19	9.03	5.57	< 0.001
Résiduels	1592	2581.46	1.62	-	-

Tableau8E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait par région.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Région 2 - Région 1	0.44	0.02	0.85	0.032
Région 3 - Région 1	0.60	0.23	0.96	< 0.001
Région 4 - Région 1	0.56	0.24	0.89	< 0.001
Région 5 - Région 1	0.64	0.18	1.10	< 0.001
Région 6 - Région 1	0.55	0.21	0.90	< 0.001
Région 7 - Région 1	0.41	-0.10	0.93	0.217
Région 3 - Région 2	0.16	-0.23	0.55	0.889
Région 4 - Région 2	0.13	-0.23	0.48	0.940
Région 5 - Région 2	0.20	-0.27	0.68	0.872
Région 6 - Région 2	0.11	-0.26	0.49	0.971
Région 7 - Région 2	-0.03	-0.56	0.51	1.000
Région 4 - Région 3	-0.03	-0.32	0.26	1.000
Région 5 - Région 3	0.04	-0.39	0.47	1.000
Région 6 - Région 3	-0.04	-0.36	0.27	1.000
Région 7 - Région 3	-0.19	-0.68	0.31	0.925
Région 5 - Région 4	0.08	-0.32	0.48	0.998
Région 6 - Région 4	-0.01	-0.28	0.25	1.000
Région 7 - Région 4	-0.15	-0.62	0.31	0.961
Région 6 - Région 5	-0.09	-0.50	0.33	0.996
Région 7 - Région 5	-0.23	-0.79	0.34	0.897
Région 7 - Région 6	-0.14	-0.62	0.34	0.978

Tableau9E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait par région.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Région	6	63.98	10.66	5.73	< 0.001
Résiduels	1676	3117.07	1.86	-	-

Tableau10E : Résultats du test ANOVA sur le soutien à l'introduction d'un prix minimum fixé par la loi, par région.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Région 2 - Région 1	0.09	-0.34	0.53	0.996
Région 3 - Région 1	-0.28	-0.65	0.10	0.310
Région 4 - Région 1	-0.05	-0.39	0.28	0.999
Région 5 - Région 1	-0.52	-0.98	-0.06	0.016
Région 6 - Région 1	-0.32	-0.68	0.03	0.108
Région 7 - Région 1	0.26	-0.26	0.78	0.745
Région 3 - Région 2	-0.37	-0.78	0.04	0.110
Région 4 - Région 2	-0.15	-0.52	0.23	0.910
Région 5 - Région 2	-0.61	-1.10	-0.12	0.004
Région 6 - Région 2	-0.41	-0.81	-0.02	0.031
Région 7 - Région 2	0.17	-0.37	0.72	0.967
Région 4 - Région 3	0.22	-0.08	0.53	0.319
Région 5 - Région 3	-0.24	-0.68	0.20	0.668
Région 6 - Région 3	-0.04	-0.37	0.28	1.000
Région 7 - Région 3	0.54	0.04	1.04	0.024
Région 5 - Région 4	-0.46	-0.87	-0.06	0.013
Région 6 - Région 4	-0.27	-0.55	0.01	0.072
Région 7 - Région 4	0.32	-0.15	0.79	0.415
Région 6 - Région 5	0.20	-0.22	0.62	0.814
Région 7 - Région 5	0.78	0.22	1.35	< 0.001
Région 7 - Région 6	0.59	0.10	1.07	0.007

Tableau11E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur le consentement à l'introduction d'un prix minimum légal par région.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Région	6	108.70	18.12	10.00	< 0.001
Résiduels	1714	3104.02	1.81	-	-

Tableau12E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des volumes par région.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Région 2 - Région 1	-0.40	-0.82	0.03	0.082
Région 3 - Région 1	-0.25	-0.62	0.12	0.422
Région 4 - Région 1	-0.33	-0.66	0.00	0.046
Région 5 - Région 1	-0.73	-1.18	-0.28	< 0.001
Région 6 - Région 1	-0.78	-1.13	-0.43	< 0.001
Région 7 - Région 1	-0.23	-0.74	0.27	0.823
Région 3 - Région 2	0.15	-0.25	0.55	0.930
Région 4 - Région 2	0.06	-0.30	0.43	0.999

Région 5 - Région 2	-0.33	-0.81	0.14	0.377
Région 6 - Région 2	-0.38	-0.76	0.00	0.048
Région 7 - Région 2	0.16	-0.37	0.69	0.973
Région 4 - Région 3	-0.08	-0.38	0.21	0.982
Région 5 - Région 3	-0.48	-0.91	-0.05	0.017
Région 6 - Région 3	-0.53	-0.85	-0.21	< 0.001
Région 7 - Région 3	0.01	-0.48	0.50	1.000
Région 5 - Région 4	-0.40	-0.79	0.00	0.050
Région 6 - Région 4	-0.45	-0.72	-0.17	< 0.001
Région 7 - Région 4	0.10	-0.36	0.56	0.996
Région 6 - Région 5	-0.05	-0.46	0.36	1.000
Région 7 - Région 5	0.50	-0.06	1.05	0.117
Région 7 - Région 6	0.54	0.07	1.02	0.013

Tableau13E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des volumes par région.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Région	6	27.15	4.53	3.66	0.001
Résiduels	1654	2044.29	1.24	-	-

Tableau14E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation de la représentation des intérêts par PSL, par région.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Région 2 - Région 1	0.43	0.07	0.78	0.008
Région 3 - Région 1	0.23	-0.08	0.54	0.277
Région 4 - Région 1	0.22	-0.06	0.50	0.221
Région 5 - Région 1	0.36	-0.02	0.75	0.079
Région 6 - Région 1	0.37	0.07	0.66	0.004
Région 7 - Région 1	0.48	0.04	0.91	0.022
Région 3 - Région 2	-0.19	-0.53	0.14	0.628
Région 4 - Région 2	-0.21	-0.51	0.10	0.422
Région 5 - Région 2	-0.06	-0.47	0.34	0.999
Région 6 - Région 2	-0.06	-0.38	0.26	0.998
Région 7 - Région 2	0.05	-0.40	0.51	1.000
Région 4 - Région 3	-0.01	-0.26	0.23	1.000
Région 5 - Région 3	0.13	-0.24	0.49	0.946
Région 6 - Région 3	0.13	-0.14	0.40	0.767
Région 7 - Région 3	0.24	-0.18	0.66	0.615
Région 5 - Région 4	0.14	-0.19	0.48	0.876
Région 6 - Région 4	0.15	-0.08	0.38	0.480
Région 7 - Région 4	0.26	-0.14	0.65	0.474
Région 6 - Région 5	0.01	-0.35	0.36	1.000
Région 7 - Région 5	0.11	-0.36	0.59	0.992
Région 7 - Région 6	0.11	-0.30	0.52	0.986

Tableau15E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'évaluation de la représentation des intérêts par PSL, par région.

2.8.3 Différents régimes et pratiques d'affouragement - pâturage intégral, estivage, affouragement sans ensilage - et évaluation du marché du lait

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	1.78	0.22	8.06	< 0.001	1.35	2.21
Système de pâturage intégral Oui	0.09	0.07	1.36	0.175	-0.04	0.22
Estivage des vaches laitières	0.09	0.07	1.27	0.204	-0.05	0.22
Oui / en partie						
Estivage du jeune bétail	-0.04	0.06	-0.58	0.563	-0.16	0.09
Oui / en partie						
Alimentation par ensilage	-0.27	0.06	-4.65	< 0.001	-0.38	-0.16
Oui / en partie						
Prix du lait 51-60 ct/kg	0.68	0.22	3.09	0.002	0.25	1.11
Prix du lait 61-70 ct/kg	1.02	0.22	4.72	< 0.001	0.60	1.45
Prix du lait 71-80 ct/kg	1.18	0.22	5.34	< 0.001	0.75	1.61
Prix du lait 81-90 ct/kg	1.35	0.22	5.98	< 0.001	0.90	1.79
Prix du lait 91 cts/kg ou plus	1.77	0.26	6.82	< 0.001	1.26	2.28
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.76	0.445	0.00	0.00

Tableau16E : Résultats de la régression linéaire multiple sur l'évaluation du marché laitier selon les pratiques et les variables supplémentaires.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	2.02	0.22	9.38	< 0.001	1.60	2.44
Système de pâturage intégral Oui	-0.01	0.06	-0.10	0.923	-0.13	0.12
Estivage des vaches laitières	0.01	0.07	0.19	0.851	-0.12	0.14
Oui / en partie						
Estivage du jeune bétail	-0.01	0.06	-0.12	0.903	-0.13	0.11
Oui / en partie						
Alimentation par ensilage	-0.12	0.06	-2.16	0.031	-0.23	-0.01
Oui / en partie						
Prix du lait 51-60 ct/kg	0.64	0.21	3.00	0.003	0.22	1.06
Prix du lait 61-70 ct/kg	0.97	0.21	4.60	< 0.001	0.56	1.39
Prix du lait 71-80 ct/kg	1.17	0.22	5.43	< 0.001	0.75	1.59
Prix du lait 81-90 ct/kg	1.40	0.22	6.37	< 0.001	0.97	1.83
Prix du lait 91 cts/kg ou plus	1.83	0.25	7.22	< 0.001	1.33	2.32
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.88	0.38	0.00	0.00

Tableau17E : Résultats de la régression linéaire multiple sur l'évaluation des conditions de réception selon les pratiques et les variables supplémentaires.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	2.05	0.26	7.97	< 0.001	1.55	2.56
Système de pâturage intégral Oui	-0.07	0.08	-0.86	0.387	-0.22	0.09
Estivage des vaches laitières Oui / en partie	0.04	0.08	0.54	0.588	-0.11	0.20
Estivage du jeune bétail Oui / en partie	0.02	0.07	0.21	0.835	-0.13	0.16
Alimentation par ensilage Oui / en partie	-0.09	0.07	-1.29	0.199	-0.22	0.05
Prix du lait 51-60 ct/kg	0.22	0.25	0.87	0.387	-0.28	0.72
Prix du lait 61-70 ct/kg	0.34	0.25	1.36	0.174	-0.15	0.84
Prix du lait 71-80 ct/kg	0.28	0.26	1.09	0.274	-0.22	0.79
Prix du lait 81-90 ct/kg	0.11	0.26	0.42	0.677	-0.41	0.63
Prix du lait 91 cts/kg ou plus	0.13	0.31	0.41	0.682	-0.49	0.74
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	1.34	0.182	0.00	0.00

Tableau18E : Résultats de la régression linéaire multiple sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon les pratiques et les variables supplémentaires.

2.9.1 Liens entre les prix du lait et les valeurs d'évaluation

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Prix du lait	5	115.99	23.20	17.15	< 0.001
Résidus	1989	2691.03	1.35	-	-

Tableau19E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier en fonction du prix du lait.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
51-60 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.67	0.05	1.30	0.026
61-70 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.98	0.36	1.60	< 0.001
71-80 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	1.08	0.45	1.70	< 0.001
81-90 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	1.22	0.58	1.86	< 0.001
91 centimes/kg ou plus - 50 centimes/kg ou moins	1.63	0.89	2.37	< 0.001
61-70 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.31	0.11	0.51	< 0.001
71-80 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.40	0.17	0.63	< 0.001
81-90 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.54	0.29	0.80	< 0.001

91 cts/kg ou plus - 51-60 cts/kg	0.96	0.51	1.40	< 0.001
71-80 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	0.09	-0.11	0.30	0.767
81-90 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	0.24	0.01	0.47	0.040
91 cts/kg ou plus - 61-70 cts/kg	0.65	0.21	1.08	< 0.001
81-90 centimes/kg - 71-80 centimes/kg	0.14	-0.11	0.40	0.606
91 cts/kg ou plus - 71-80 cts/kg	0.55	0.10	1.00	0.006
91 cts/kg ou plus - 81-90 cts/kg	0.41	-0.05	0.87	0.114

Tableau20E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier en fonction du prix du lait.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Prix du lait	5	166.03	33.21	26.07	< .001
Résidus	1975	2515.96	1.27	-	-

Tableau21E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation des conditions de réception en fonction du prix du lait.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
51-60 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.64	0.03	1.25	0.033
61-70 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.98	0.38	1.58	< 0.001
71-80 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	1.13	0.53	1.74	< 0.001
81-90 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	1.36	0.74	1.97	< 0.001
91 centimes/kg ou plus - 50 centimes/kg ou moins	1.76	1.05	2.48	< 0.001
61-70 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.34	0.15	0.53	< 0.001
71-80 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.49	0.27	0.72	< 0.001
81-90 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.72	0.47	0.96	< 0.001
91 cts/kg ou plus - 51-60 cts/kg	1.12	0.69	1.56	< 0.001
71-80 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	0.15	-0.04	0.35	0.226
81-90 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	0.38	0.15	0.60	< 0.001
91 cts/kg ou plus - 61-70 cts/kg	0.78	0.36	1.20	< 0.001
81-90 centimes/kg - 71-80 centimes/kg	0.22	-0.03	0.47	0.113
91 cts/kg ou plus - 71-80 cts/kg	0.63	0.19	1.06	< 0.001
91 cts/kg ou plus - 81-90 cts/kg	0.41	-0.04	0.85	0.101

Tableau22E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour l'évaluation des conditions de réception en fonction du prix du lait.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Prix du lait	5	20.60	4.12	2.52	0.028
Résiduels	1782	2912.39	1.63	-	-

Tableau23E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait en fonction du prix du lait.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
51-60 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.22	-0.51	0.94	0.957
61-70 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.37	-0.35	1.08	0.681
71-80 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.25	-0.47	0.98	0.919
81-90 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.07	-0.67	0.82	1.000
91 centimes/kg ou plus - 50 centimes/kg ou moins	0.06	-0.83	0.94	1.000
61-70 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.15	-0.07	0.38	0.378
71-80 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.04	-0.23	0.30	0.999
81-90 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	-0.14	-0.45	0.16	0.772
91 cts/kg ou plus - 51-60 cts/kg	-0.16	-0.73	0.41	0.966
71-80 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	-0.11	-0.35	0.12	0.737
81-90 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	-0.29	-0.58	-0.01	0.036
91 cts/kg ou plus - 61-70 cts/kg	-0.31	-0.87	0.24	0.592
81-90 centimes/kg - 71-80 centimes/kg	-0.18	-0.50	0.14	0.582
91 cts/kg ou plus - 71-80 cts/kg	-0.20	-0.77	0.37	0.922
91 cts/kg ou plus - 81-90 cts/kg	-0.02	-0.61	0.57	1.000

Tableau24E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait en fonction du prix du lait.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Prix du lait	5	37.57	7.51	3.98	0.001
Résiduels	1869	3527.31	1.89	-	-

Tableau25E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation de l'introduction d'un prix minimum fixé par la loi en fonction du prix du lait.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
51-60 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	0.06	-0.71	0.82	1.000
61-70 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	-0.20	-0.96	0.55	0.974

71-80 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	-0.31	-1.08	0.46	0.860
81-90 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	-0.31	-1.09	0.47	0.863
91 centimes/kg ou plus - 50 centimes/kg ou moins	-0.40	-1.29	0.50	0.808
61-70 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	-0.26	-0.50	-0.01	0.031
71-80 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	-0.37	-0.64	-0.09	0.003
81-90 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	-0.37	-0.68	-0.06	0.010
91 cts/kg ou plus - 51-60 cts/kg	-0.45	-0.99	0.09	0.166
71-80 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	-0.11	-0.35	0.14	0.805
81-90 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	-0.11	-0.39	0.17	0.870
91 cts/kg ou plus - 61-70 cts/kg	-0.19	-0.72	0.33	0.899
81-90 centimes/kg - 71-80 centimes/kg	0.00	-0.32	0.31	1.000
91 cts/kg ou plus - 71-80 cts/kg	-0.09	-0.63	0.46	0.998
91 cts/kg ou plus - 81-90 cts/kg	-0.08	-0.64	0.48	0.998

Tableau26E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur l'approbation de l'introduction d'un prix minimum légal en fonction du prix du lait.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Prix du lait	5	67.48	13.50	7.28	< 0.001
Résiduels	1910	3541.09	1.85	-	-

Tableau27E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités en fonction du prix du lait.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
51-60 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	-0.34	-1.13	0.44	0.817
61-70 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	-0.57	-1.35	0.20	0.284
71-80 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	-0.37	-1.16	0.41	0.756
81-90 centimes/kg - 50 centimes/kg ou moins	-0.03	-0.82	0.77	1.000
91 centimes/kg ou plus - 50 centimes/kg ou moins	-0.17	-1.09	0.74	0.994
61-70 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	-0.23	-0.47	0.01	0.062
71-80 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	-0.03	-0.30	0.24	1.000
81-90 centimes/kg - 51-60 centimes/kg	0.31	0.01	0.62	0.039
91 cts/kg ou plus - 51-60 cts/kg	0.17	-0.37	0.70	0.950

71-80 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	0.20	-0.04	0.44	0.165
81-90 centimes/kg - 61-70 centimes/kg	0.55	0.27	0.82	< 0.001
91 cts/kg ou plus - 61-70 cts/kg	0.40	-0.12	0.92	0.248
81-90 centimes/kg - 71-80 centimes/kg	0.35	0.04	0.65	0.017
91 cts/kg ou plus - 71-80 cts/kg	0.20	-0.34	0.74	0.901
91 cts/kg ou plus - 81-90 cts/kg	-0.15	-0.70	0.41	0.974

Tableau28E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur l'approbation de l'introduction d'une forme de régulation des quantités en fonction du prix du lait.

Liens entre les valeurs d'appréciation et le prix du lait et la quantité annuelle de lait

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	1.72	0.32	5.38	< 0.001	1.10	2.35
Prix du lait 51-60 ct/kg (n = 435)	0.67	0.33	2.00	0.045	0.01	1.32
Prix du lait 61-70 ct/kg (n = 769)	0.86	0.33	2.63	0.009	0.22	1.50
Prix du lait 71-80 ct/kg (n = 415)	1.17	0.33	3.52	< 0.001	0.52	1.83
Prix du lait 81-90 ct/kg (n = 283)	1.59	0.34	4.67	< 0.001	0.92	2.26
Prix du lait 91 cts/kg ou plus (n = 63)	1.86	0.41	4.59	< 0.001	1.06	2.65
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.18	0.860	0.00	0.00
Prix du lait 51-60 cts/kg (n = 435) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.04	0.970	0.00	0.00
Prix du lait 61-70 cts/kg (n = 769) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.15	0.879	0.00	0.00
Prix du lait 71-80 ct/kg (n = 415) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.31	0.760	0.00	0.00
Prix du lait 81-90 centimes/kg (n = 283) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.91	0.363	-0.01	0.00
Prix du lait égal ou supérieur à 91 centimes/kg (n = 63) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.65	0.516	-0.01	0.00

Tableau29E : Résultats de la régression linéaire multiple pour l'évaluation du marché laitier en fonction de la quantité annuelle de lait et des secteurs de prix du lait.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	1.94	0.31	6.24	< 0.001	1.33	2.55
Prix du lait 51-60 ct/kg (n = 430)	0.55	0.32	1.70	0.088	-0.08	1.19
Prix du lait 61-70 ct/kg (n = 764)	0.98	0.32	3.07	0.002	0.35	1.60
Prix du lait 71-80 ct/kg (n = 410)	1.10	0.32	3.40	< 0.001	0.47	1.74
Prix du lait 81-90 ct/kg (n = 284)	1.69	0.33	5.11	< 0.001	1.04	2.34
Prix du lait 91 cts/kg ou plus (n = 63)	1.76	0.39	4.48	< 0.001	0.99	2.53
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.24	0.807	0.00	0.00
Prix du lait 51-60 cts/kg (n = 430) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.16	0.874	0.00	0.00
Prix du lait 61-70 cts/kg (n = 764) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.12	0.905	0.00	0.00
Prix du lait 71-80 cts/kg (n = 410) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.02	0.986	0.00	0.00
Prix du lait 81-90 centimes/kg (n = 284) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.89	0.376	0.00	0.00
Prix du lait égal ou supérieur à 91 centimes/kg (n = 63) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.04	0.970	0.00	0.00

Tableau30E : Résultats de la régression multiple pour l'évaluation des conditions de réception en fonction de la quantité annuelle de lait et des fourchettes de prix du lait.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	2.03	0.37	5.45	< 0.001	1.30	2.76
Prix du lait 51-60 ct/kg (n = 416)	0.13	0.39	0.33	0.743	-0.63	0.89
Prix du lait 61-70 ct/kg (n = 731)	0.31	0.38	0.83	0.408	-0.43	1.06
Prix du lait 71-80 ct/kg (n = 353)	0.26	0.39	0.67	0.502	-0.50	1.02
Prix du lait 81-90 ct/kg (n = 215)	0.37	0.40	0.92	0.355	-0.42	1.16
Prix du lait 91 cts/kg ou plus (n = 46)	-0.32	0.48	-0.68	0.500	-1.27	0.62
Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.16	0.874	0.00	0.00

Prix du lait 51-60 cts/kg (n = 416) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.17	0.865	0.00	0.00
Prix du lait 61-70 ct/kg (n = 731) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.02	0.984	0.00	0.00
Prix du lait 71-80 cts/kg (n = 353) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.08	0.940	0.00	0.00
Prix du lait 81-90 ct/kg (n = 215) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	-0.68	0.496	-0.01	0.00
Prix du lait égal ou supérieur à 91 centimes/kg (n = 46) : Quantité annuelle de lait	0.00	0.00	0.89	0.371	0.00	0.01

Tableau31E : Résultats de la régression multiple sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait en fonction de la quantité annuelle de lait et des secteurs de prix du lait.

2.10.2 Valeurs d'évaluation du marché du lait par groupe d'acheteurs de lait

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Catégorie des acheteurs de lait de premier échelon	2	20.09	10.04	7.23	< 0.001
Résiduels	1914	2660.22	1.39	-	-

Tableau32E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier selon la catégorie des acheteurs de lait de premier échelont.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
GEWINDU - GEW	0.12	-0.19	0.43	0.622
INDU - GEW	0.23	0.09	0.37	< 0.001
INDU - GEWINDU	0.11	-0.19	0.40	0.670

Tableau33E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier par groupe d'acheteurs de lait.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Catégorie des acheteurs de lait de premier échelon	2	4.58	2.29	1.71	0.182
Résidus	1905	2557.16	1.34	-	-

Tableau34E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation des conditions de réception selon la catégorie des acheteurs de lait de premier échelon.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
GEWINDU - GEW	-0.18	-0.49	0.12	0.344
INDU - GEW	-0.10	-0.24	0.04	0.246
INDU - GEWINDU	0.09	-0.21	0.38	0.769

Tableau35E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour l'évaluation des conditions de réception par groupe d'acheteurs de lait.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Catégorie des acheteurs de lait de premier échelon	2	27.07	13.54	8.23	< 0.001
Résiduels	1721	2831.62	1.65	-	-

Tableau36E : Résultats du test ANOVA pour l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon la catégorie des acheteurs de lait de premier échelon.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
GEWINDU - GEW	-0.03	-0.38	0.33	0.983
INDU - GEW	0.27	0.10	0.43	< 0.001
INDU - GEWINDU	0.29	-0.04	0.63	0.104

Tableau37E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait par groupe d'acheteurs de lait.

2.10.3 Segments de prix et évaluation du marché laitier selon les premiers acheteurs de lait

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Acheteurs de lait de premier échelon	9	27.62	3.07	2.20	0.020
Résiduels	1908	2659.24	1.39	-	-

Tableau38E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier par acheteur de lait de premier échelon .

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Autre - Aaremilch	0.00	-0.55	0.55	1.000
Arnold - Aaremilch	-0.09	-0.64	0.47	1.000
Cremo - Aaremilch	-0.17	-0.69	0.35	0.989
Elsa - Aaremilch	-0.16	-0.79	0.47	0.999
Fromagerie artisanale - Aaremilch	-0.26	-0.65	0.12	0.487
Mittelland Milch Emmi - Aaremilch	0.06	-0.35	0.47	1.000
Mooh Aaremilch	-0.13	-0.54	0.28	0.990
ZMP - Aaremilch	-0.05	-0.46	0.36	1.000
Züger - Aaremilch	0.09	-0.52	0.69	1.000
Arnold - Autres	-0.08	-0.69	0.52	1.000
Cremo - Autres	-0.17	-0.74	0.40	0.995
Elsa - Autres	-0.16	-0.84	0.52	0.999
Fromagerie artisanale - Autre	-0.26	-0.72	0.20	0.730
Mittelland Milch Emmi - Autres	0.06	-0.41	0.54	1.000
Mooh - Autres	-0.13	-0.61	0.34	0.997
ZMP - Autres	-0.05	-0.52	0.43	1.000
Züger - Autres	0.09	-0.56	0.74	1.000

Cremo - Arnold	-0.09	-0.66	0.49	1.000
Elsa - Arnold	-0.07	-0.76	0.61	1.000
Fromagerie artisanale - Arnold	-0.18	-0.64	0.28	0.971
Mittelland Milch Emmi - Arnold	0.15	-0.34	0.63	0.994
Mooh - Arnold	-0.05	-0.53	0.43	1.000
ZMP - Arnold	0.04	-0.45	0.52	1.000
Züger - Arnold	0.17	-0.48	0.83	0.998
Elsa - Cremo	0.01	-0.64	0.66	1.000
Fromagerie artisanale - Cremo	-0.09	-0.50	0.32	1.000
Mittelland Milch Emmi - Cremo	0.23	-0.21	0.67	0.804
Mooh - Cremo	0.04	-0.40	0.48	1.000
ZMP - Cremo	0.12	-0.32	0.56	0.997
Züger - Cremo	0.26	-0.37	0.89	0.950
Fromagerie artisanale - Elsa	-0.10	-0.66	0.45	1.000
Mittelland Milch Emmi - Elsa	0.22	-0.35	0.79	0.969
Mooh - Elsa	0.03	-0.54	0.60	1.000
ZMP - Elsa	0.11	-0.46	0.68	1.000
Züger - Elsa	0.25	-0.48	0.97	0.986
Mittelland Milch Emmi - Fromagerie artisanale	0.32	0.05	0.59	0.006
Mooh - Fromagerie artisanale	0.13	-0.14	0.40	0.881
ZMP - Fromagerie artisanale	0.21	-0.06	0.48	0.262
Züger - Fromagerie artisanale	0.35	-0.17	0.87	0.506
Mooh - Mittelland Milch Emmi	-0.19	-0.50	0.11	0.571
ZMP - Mittelland Milch Emmi	-0.11	-0.41	0.19	0.980
Züger - Mittelland Milch Emmi	0.03	-0.51	0.57	1.000
ZMP - Mooh	0.08	-0.22	0.39	0.997
Züger - Mooh	0.22	-0.32	0.76	0.953
Züger - ZMP	0.14	-0.40	0.68	0.999

Tableau39E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier par acheteur de lait de premier échelon.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Acheteurs de lait de premier échelon	9	34.33	3.81	2.86	0.002
Résiduels	1899	2532.29	1.33	-	-

Tableau40E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation des conditions de réception par acheteur de lait de premier échelon.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Autre - Aaremilch	0.30	-0.24	0.84	0.773
Arnold - Aaremilch	0.37	-0.18	0.93	0.514
Cremo Aaremilch	0.01	-0.50	0.52	1.000
Elsa - Aaremilch	-0.23	-0.85	0.39	0.977
Fromagerie artisanale - Aaremilch	0.18	-0.20	0.57	0.883

Mittelland Milch Emmi - Aaremilch	0.03	-0.38	0.44	1.000
Mooh - Aaremilch	0.07	-0.33	0.48	1.000
ZMP - Aaremilch	0.00	-0.40	0.41	1.000
Züger - Aaremilch	0.53	-0.07	1.12	0.134
Arnold - Autres	0.07	-0.53	0.68	1.000
Cremo - Autres	-0.29	-0.85	0.27	0.825
Elsa - Autres	-0.53	-1.19	0.14	0.260
Fromagerie artisanale - Autre	-0.11	-0.56	0.33	0.998
Mittelland Milch Emmi - Autres	-0.27	-0.73	0.20	0.727
Mooh - Autres	-0.23	-0.69	0.24	0.874
ZMP - Autres	-0.29	-0.76	0.17	0.603
Züger - Autres	0.23	-0.41	0.87	0.980
Cremo - Arnold	-0.36	-0.94	0.21	0.586
Elsa - Arnold	-0.60	-1.28	0.07	0.130
Fromagerie artisanale - Arnold	-0.19	-0.65	0.27	0.956
Mittelland Milch Emmi - Arnold	-0.34	-0.82	0.14	0.429
Mooh - Arnold	-0.30	-0.78	0.18	0.613
ZMP - Arnold	-0.37	-0.85	0.11	0.317
Züger - Arnold	0.16	-0.49	0.81	0.999
Elsa - Cremo	-0.24	-0.87	0.40	0.975
Fromagerie artisanale - Cremo	0.18	-0.23	0.58	0.933
Mittelland Milch Emmi - Cremo	0.02	-0.40	0.45	1.000
Mooh - Cremo	0.06	-0.36	0.49	1.000
ZMP - Cremo	0.00	-0.43	0.42	1.000
Züger - Cremo	0.52	-0.09	1.13	0.173
Fromagerie artisanale - Elsa	0.41	-0.13	0.95	0.314
Mittelland Milch Emmi - Elsa	0.26	-0.30	0.82	0.901
Mooh - Elsa	0.30	-0.26	0.86	0.792
ZMP - Elsa	0.23	-0.32	0.79	0.948
Züger - Elsa	0.76	0.05	1.47	0.025
Mittelland Milch Emmi - Fromagerie artisanale	-0.15	-0.42	0.11	0.709
Mooh - Fromagerie artisanale	-0.11	-0.37	0.15	0.937
ZMP - Fromagerie artisanale	-0.18	-0.44	0.08	0.484
Züger - Fromagerie artisanale	0.35	-0.16	0.85	0.496
Mooh - Mittelland Milch Emmi	0.04	-0.26	0.34	1.000
ZMP - Mittelland Milch Emmi	-0.03	-0.32	0.27	1.000
Züger - Mittelland Milch Emmi	0.50	-0.03	1.03	0.084
ZMP - Mooh	-0.07	-0.36	0.23	0.999
Züger - Mooh	0.46	-0.07	0.99	0.154
Züger - ZMP	0.52	0.00	1.05	0.053

Tableau41E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour l'évaluation des conditions de réception par acheteur de lait de premier échelon.

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Acheteurs de lait de premier échelon	9	72.09	8.01	4.93	< 0.001
Résiduels	1714	2785.70	1.63	-	-

Tableau42E : Résultats du test ANOVA pour l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon les acheteurs de lait de premier échelon.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Autre - Aaremilch	-0.15	-0.77	0.47	0.999
Arnold - Aaremilch	-0.51	-1.13	0.11	0.212
Cremo - Aaremilch	-0.56	-1.15	0.04	0.090
Elsa - Aaremilch	-0.69	-1.39	0.02	0.062
Fromagerie artisanale - Aaremilch	-0.50	-0.94	-0.07	0.010
Mittelland Milch Emmi - Aaremilch	-0.07	-0.53	0.39	1.000
Mooh - Aaremilch	-0.42	-0.88	0.04	0.106
ZMP - Aaremilch	-0.19	-0.65	0.27	0.945
Züger - Aaremilch	0.01	-0.68	0.71	1.000
Arnold - Autres	-0.37	-1.04	0.31	0.789
Cremo - Autres	-0.41	-1.07	0.24	0.606
Elsa - Autres	-0.54	-1.30	0.21	0.406
Fromagerie artisanale - Autre	-0.36	-0.87	0.16	0.454
Mittelland Milch Emmi - Autres	0.08	-0.46	0.61	1.000
Mooh - Autres	-0.28	-0.81	0.26	0.831
ZMP - Autres	-0.05	-0.58	0.49	1.000
Züger - Autres	0.16	-0.59	0.90	1.000
Cremo - Arnold	-0.05	-0.70	0.61	1.000
Elsa - Arnold	-0.18	-0.93	0.58	0.999
Fromagerie artisanale - Arnold	0.01	-0.51	0.52	1.000
Mittelland Milch Emmi - Arnold	0.44	-0.10	0.98	0.217
Mooh - Arnold	0.09	-0.45	0.63	1.000
ZMP - Arnold	0.32	-0.22	0.85	0.684
Züger - Arnold	0.53	-0.22	1.27	0.436
Elsa - Cremo	-0.13	-0.86	0.60	1.000
Fromagerie artisanale - Cremo	0.05	-0.43	0.54	1.000
Mittelland Milch Emmi - Cremo	0.49	-0.02	1.00	0.073
Mooh - Cremo	0.13	-0.37	0.64	0.998
ZMP - Cremo	0.36	-0.14	0.87	0.408
Züger - Cremo	0.57	-0.15	1.29	0.273
Fromagerie artisanale - Elsa	0.18	-0.43	0.80	0.995
Mittelland Milch Emmi - Elsa	0.62	-0.01	1.25	0.062
Mooh - Elsa	0.27	-0.36	0.90	0.945
ZMP - Elsa	0.49	-0.14	1.12	0.280

Züger - Elsa	0.70	-0.12	1.52	0.166
Mittelland Milch Emmi - Fromagerie artisanale	0.43	0.13	0.74	< 0.001
Mooh - Fromagerie artisanale	0.08	-0.22	0.39	0.998
ZMP - Fromagerie artisanale	0.31	0.01	0.61	0.042
Züger - Fromagerie artisanale	0.52	-0.08	1.12	0.165
Mooh - Mittelland Milch Emmi	-0.35	-0.69	-0.01	0.037
ZMP - Mittelland Milch Emmi	-0.12	-0.47	0.22	0.978
Züger - Mittelland Milch Emmi	0.08	-0.54	0.70	1.000
ZMP - Mooh	0.23	-0.11	0.56	0.501
Züger - Mooh	0.44	-0.18	1.05	0.438
Züger - ZMP	0.21	-0.41	0.83	0.988

Tableau43E : Résultats du test post-hoc de Tukey-HSD sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait par les acheteurs de lait de premier échelon.

2.10.4 Valeurs d'appréciation du marché du lait selon l'appartenance à une organisation

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Organisation	9	30.06	3.34	2.70	0.004
Résiduels	538	666.44	1.24	-	-

Tableau44E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation du marché laitier selon l'appartenance à une organisation

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Autre - Fromage d'alpage	-0.78	-1.80	0.24	0.305
Appenzeller AOP - Fromage d'alpage	-0.91	-1.64	-0.18	0.004
Emmentaler AOP - Fromage d'alpage	-0.57	-1.27	0.13	0.224
Gruyère AOP - Fromage d'alpage	-0.45	-1.16	0.26	0.580
Sbrinz AOP - Fromage d'alpage	-0.77	-1.76	0.22	0.291
Tete de moine AOP - Fromage d'alpage	-0.32	-1.31	0.68	0.992
Tilsit - Fromage d'alpage	-0.67	-1.85	0.50	0.724
Vacherin AOP - Fromage d'alpage	-0.13	-1.31	1.04	1.000
Raclette du Valais AOP - Fromage d'alpage	-0.28	-1.76	1.21	1.000
Appenzeller AOP - Autres	-0.13	-0.99	0.74	1.000
Emmentaler AOP - Autres	0.21	-0.62	1.05	0.998
Gruyère AOP - Autres	0.33	-0.51	1.17	0.965
Sbrinz AOP - Autres	0.01	-1.08	1.11	1.000
Tete de moine AOP - Autres	0.47	-0.62	1.56	0.938
Tilsit - Autres	0.11	-1.15	1.37	1.000
Vacherin AOP - Autres	0.65	-0.61	1.91	0.828
Raclette du Valais AOP - Autres	0.51	-1.05	2.06	0.990

Emmentaler AOP - Appenzeller AOP	0.34	-0.10	0.78	0.295
Gruyère AOP - Appenzeller AOP	0.46	0.00	0.91	0.049
Sbrinz AOP - Appenzeller AOP	0.14	-0.69	0.97	1.000
Tete de moine AOP - Appenzeller AOP	0.59	-0.24	1.43	0.407
Tilsit - Appenzeller AOP	0.24	-0.80	1.28	0.999
Vacherin AOP - Appenzeller AOP	0.78	-0.26	1.82	0.346
Raclette du Valais AOP - Appenzeller AOP	0.63	-0.75	2.02	0.908
Gruyère AOP - Emmental AOP	0.12	-0.28	0.52	0.995
Sbrinz AOP - Emmentaler AOP	-0.20	-1.00	0.60	0.999
Tete de moine AOP - Emmentaler AOP	0.25	-0.55	1.06	0.991
Tilsit - Emmentaler AOP	-0.10	-1.12	0.92	1.000
Vacherin AOP - Emmentaler AOP	0.44	-0.58	1.45	0.937
Raclette du Valais AOP - Emmentaler AOP	0.29	-1.07	1.66	1.000
Sbrinz AOP - Gruyère AOP	-0.32	-1.13	0.49	0.965
Tete de moine AOP - Gruyère AOP	0.14	-0.67	0.95	1.000
Tilsit - Gruyère AOP	-0.22	-1.24	0.81	1.000
Vacherin AOP - Gruyère AOP	0.32	-0.70	1.34	0.993
Raclette du Valais AOP - Gruyère AOP	0.18	-1.19	1.55	1.000
Tete de moine AOP - Sbrinz AOP	0.45	-0.61	1.52	0.940
Tilsit - Sbrinz AOP	0.10	-1.14	1.33	1.000
Vacherin AOP - Sbrinz AOP	0.64	-0.60	1.87	0.831
Raclette du Valais AOP - Sbrinz AOP	0.49	-1.04	2.03	0.991
Tilsit - Tete de moine AOP	-0.36	-1.59	0.88	0.996
Vacherin AOP - Tete de moine AOP	0.18	-1.06	1.42	1.000
Raclette du Valais AOP - Tete de moine AOP	0.04	-1.50	1.57	1.000
Vacherin AOP - Tilsit	0.54	-0.85	1.93	0.967
Raclette du Valais AOP - Tilsiter	0.40	-1.26	2.05	0.999
Raclette du Valais AOP - Vacherin AOP	-0.14	-1.80	1.51	1.000

Tableau45E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD d'évaluation du marché laitier selon l'appartenance à une organisation

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Organisation des variétés	9	15.29	1.70	1.26	0.259
Résiduels	538	727.98	1.35	-	-

Tableau46E : Résultats du test ANOVA pour l'évaluation des conditions de réception selon l'appartenance à une organisation

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Autre - Fromage d'alpage	-0.06	-1.13	1.01	1.000
Appenzeller AOP - Fromage d'alpage	-0.47	-1.24	0.31	0.666
Emmentaler AOP - Fromage d'alpage	-0.31	-1.05	0.43	0.946
Gruyère AOP - Fromage d'alpage	-0.23	-0.99	0.52	0.993
Sbrinz AOP - Fromage d'alpage	-0.54	-1.58	0.51	0.831
Tete de moine AOP - Fromage d'alpage	0.14	-0.90	1.19	1.000
Tilsit - Fromage d'alpage	-0.39	-1.62	0.85	0.992
Vacherin AOP - Fromage d'alpage	0.15	-1.08	1.38	1.000
Raclette du Valais AOP - Fromage d'alpage	-0.19	-1.66	1.29	1.000
Appenzeller AOP - Autres	-0.41	-1.31	0.50	0.919
Emmentaler AOP - Autres	-0.25	-1.12	0.62	0.996
Gruyère AOP - Autres	-0.17	-1.06	0.71	1.000
Sbrinz AOP - Autres	-0.48	-1.62	0.66	0.947
Tete de moine AOP - Autres	0.20	-0.94	1.35	1.000
Tilsit - Autres	-0.33	-1.64	0.99	0.999
Vacherin AOP - Autres	0.21	-1.11	1.53	1.000
Raclette du Valais AOP - Autres	-0.13	-1.67	1.42	1.000
Emmentaler AOP - Appenzeller AOP	0.16	-0.30	0.61	0.987
Gruyère AOP - Appenzeller AOP	0.23	-0.25	0.71	0.874
Sbrinz AOP - Appenzeller AOP	-0.07	-0.94	0.80	1.000
Tete de moine AOP - Appenzeller AOP	0.61	-0.26	1.48	0.436
Tilsit - Appenzeller AOP	0.08	-1.01	1.17	1.000
Vacherin AOP - Appenzeller AOP	0.62	-0.47	1.70	0.734
Raclette du Valais AOP - Appenzeller AOP	0.28	-1.08	1.64	1.000
Gruyère AOP - Emmental AOP	0.08	-0.34	0.49	1.000
Sbrinz AOP - Emmentaler AOP	-0.23	-1.06	0.61	0.997
Tete de moine AOP - Emmentaler AOP	0.45	-0.38	1.29	0.780
Tilsit - Emmentaler AOP	-0.08	-1.14	0.99	1.000
Vacherin AOP - Emmentaler AOP	0.46	-0.60	1.52	0.933
Raclette du Valais AOP - Emmentaler AOP	0.12	-1.21	1.46	1.000
Sbrinz AOP - Gruyère AOP	-0.30	-1.15	0.54	0.980
Tete de moine AOP - Gruyère AOP	0.38	-0.47	1.22	0.921
Tilsit - Gruyère AOP	-0.15	-1.22	0.92	1.000

Vacherin AOP - Gruyère AOP	0.39	-0.69	1.46	0.980
Raclette du Valais AOP - Gruyère AOP	0.05	-1.29	1.39	1.000
Tete de moine AOP - Sbrinz AOP	0.68	-0.43	1.80	0.639
Tilsit - Sbrinz AOP	0.15	-1.14	1.44	1.000
Vacherin AOP - Sbrinz AOP	0.69	-0.60	1.98	0.799
Raclette du Valais AOP - Sbrinz AOP	0.35	-1.17	1.88	0.999
Tilsit - Tete de moine AOP	-0.53	-1.82	0.76	0.952
Vacherin AOP - Tete de moine AOP	0.01	-1.29	1.30	1.000
Raclette du Valais AOP - Tete de moine AOP	-0.33	-1.86	1.20	1.000
Vacherin AOP - Tilsit	0.54	-0.91	1.99	0.975
Raclette du Valais AOP - Tilsiter	0.20	-1.46	1.86	1.000
Raclette du Valais AOP - Vacherin AOP	-0.34	-2.00	1.32	1.000

Tableau47E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD pour évaluer les conditions de réception selon l'appartenance à une organisation

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Organisation	9	69.16	7.68	5.18	< 0.001
Résiduels	455	675.33	1.48	-	-

Tableau48E : Résultats du test ANOVA sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon l'appartenance à une organisation

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Autre - Fromage d'alpage	0.11	-1.07	1.29	1.000
Appenzeller AOP - Fromage d'alpage	0.45	-0.39	1.30	0.794
Emmentaler AOP - Fromage d'alpage	0.30	-0.51	1.11	0.977
Gruyère AOP - Fromage d'alpage	-0.52	-1.35	0.31	0.601
Sbrinz AOP - Fromage d'alpage	0.22	-0.96	1.40	1.000
Tete de moine AOP - Fromage d'alpage	-0.11	-1.31	1.09	1.000
Tilsit - Fromage d'alpage	0.62	-0.77	2.00	0.923
Vacherin AOP - Fromage d'alpage	0.71	-0.68	2.09	0.837
Raclette du Valais AOP - Fromage d'alpage	0.09	-1.80	1.97	1.000
Appenzeller AOP - Autres	0.34	-0.65	1.34	0.986
Emmentaler AOP - Autres	0.19	-0.78	1.15	1.000
Gruyère AOP - Autres	-0.63	-1.62	0.35	0.567
Sbrinz AOP - Autres	0.11	-1.18	1.40	1.000
Tete de moine AOP - Autres	-0.22	-1.53	1.09	1.000
Tilsit - Autres	0.51	-0.98	1.99	0.986
Vacherin AOP - Autres	0.60	-0.89	2.08	0.958

Raclette du Valais AOP - Autres	-0.02	-1.98	1.94	1.000
Emmentaler AOP - Appenzeller AOP	-0.16	-0.66	0.35	0.993
Gruyère AOP - Appenzeller AOP	-0.97	-1.52	-0.43	< 0.001
Sbrinz AOP - Appenzeller AOP	-0.23	-1.23	0.77	0.999
Tete de moine AOP - Appenzeller AOP	-0.56	-1.58	0.46	0.762
Tilsit - Appenzeller AOP	0.16	-1.07	1.40	1.000
Vacherin AOP - Appenzeller AOP	0.25	-0.98	1.49	1.000
Raclette du Valais AOP - Appenzeller AOP	-0.36	-2.14	1.41	1.000
Gruyère AOP - Emmental AOP	-0.82	-1.30	-0.34	< 0.001
Sbrinz AOP - Emmentaler AOP	-0.07	-1.04	0.89	1.000
Tete de moine AOP - Emmentaler AOP	-0.41	-1.40	0.58	0.951
Tilsit - Emmentaler AOP	0.32	-0.89	1.53	0.998
Vacherin AOP - Emmentaler AOP	0.41	-0.80	1.62	0.987
Raclette du Valais AOP - Emmentaler AOP	-0.21	-1.97	1.55	1.000
Sbrinz AOP - Gruyère AOP	0.74	-0.24	1.73	0.325
Tete de moine AOP - Gruyère AOP	0.41	-0.60	1.42	0.954
Tilsit - Gruyère AOP	1.14	-0.09	2.36	0.094
Vacherin AOP - Gruyère AOP	1.23	0.00	2.45	0.048
Raclette du Valais AOP - Gruyère AOP	0.61	-1.16	2.38	0.985
Tete de moine AOP - Sbrinz AOP	-0.33	-1.64	0.98	0.998
Tilsit - Sbrinz AOP	0.39	-1.09	1.88	0.998
Vacherin AOP - Sbrinz AOP	0.48	-1.00	1.97	0.990
Raclette du Valais AOP - Sbrinz AOP	-0.13	-2.09	1.82	1.000
Tilsit - Tete de moine AOP	0.73	-0.77	2.23	0.874
Vacherin AOP - Tete de moine AOP	0.82	-0.68	2.32	0.775
Raclette du Valais AOP - Tete de moine AOP	0.20	-1.77	2.17	1.000
Vacherin AOP - Tilsit	0.09	-1.56	1.74	1.000
Raclette du Valais AOP - Tilsiter	-0.53	-2.62	1.56	0.999
Raclette du Valais AOP - Vacherin AOP	-0.62	-2.71	1.47	0.995

Tableau49E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD sur l'acceptation du maintien de la segmentation du lait selon l'appartenance à une organisation

3.2 UGBFG à la surface par région

Facteur	Degrés de liberté	Somme des carrés	Somme moyenne des carrés	Valeur F	Valeur p
Région	6	97.00	16.17	17.09	< 0.001
Résiduels	1792	1695.12	0.95	-	-

Tableau50E : Résultats du test ANOVA des valeurs UGBFG / hectare par région.

Groupes comparés	Différence	95% D'IC		Valeur p adj.
		Limite inférieure	Plafond	
Région 2 - Région 1	-0.41	-0.71	-0.12	< 0.001
Région 3 - Région 1	0.09	-0.17	0.34	0.960
Région 4 - Région 1	0.04	-0.19	0.27	0.999
Région 5 - Région 1	0.28	-0.04	0.60	0.127
Région 6 - Région 1	0.00	-0.24	0.25	1.000
Région 7 - Région 1	-0.79	-1.14	-0.43	< 0.001
Région 3 - Région 2	0.50	0.22	0.78	< 0.001
Région 4 - Région 2	0.45	0.20	0.71	< 0.001
Région 5 - Région 2	0.69	0.36	1.03	< 0.001
Région 6 - Région 2	0.41	0.15	0.68	< 0.001
Région 7 - Région 2	-0.38	-0.75	0.00	0.046
Région 4 - Région 3	-0.05	-0.26	0.16	0.995
Région 5 - Région 3	0.20	-0.11	0.50	0.486
Région 6 - Région 3	-0.08	-0.31	0.14	0.930
Région 7 - Région 3	-0.87	-1.22	-0.53	< 0.001
Région 5 - Région 4	0.24	-0.04	0.53	0.146
Région 6 - Région 4	-0.04	-0.23	0.16	0.997
Région 7 - Région 4	-0.83	-1.15	-0.50	< 0.001
Région 6 - Région 5	-0.28	-0.58	0.01	0.073
Région 7 - Région 5	-1.07	-1.46	-0.68	< 0.001
Région 7 - Région 6	-0.79	-1.12	-0.46	< 0.001

Tableau51E : Résultats du test post-hoc Tukey-HSD des valeurs UGBFG / hectare par région.

3.3.3 Relations entre les valeurs d'appréciation, l'intensité de production, la quantité annuelle de lait et la surface agricole utile

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	2.889	0.105	27.55	< 0.001	2.683	3.095
Intensité de la production	-0.011	0.004	-2.704	0.007	-0.019	-0.003
Quantité annuelle de lait	0.000	0.000	-0.874	0.382	0.000	0.000
Surface totale	0.003	0.002	1.383	0.167	-0.001	0.007
Intensité de production : quantité annuelle de lait	0.000	0.000	1.558	0.119	0.000	0.000

Tableau52E : Résultats de la régression linéaire multiple pour l'évaluation du marché laitier selon l'intensité de production, la quantité annuelle de lait, la surface totale et l'intensité de production couplée à la quantité annuelle de lait.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	3.087	0.103	29.867	< 0.001	2.885	3.289
Intensité de la production	-0.006	0.004	-1.588	0.112	-0.014	0.002
Quantité annuelle de lait	0.000	0.000	0.289	0.773	0.000	0.000
Surface totale	-0.001	0.002	-0.286	0.775	-0.005	0.003
Intensité de production : quantité annuelle de lait	0.000	0.000	0.620	0.536	0.000	0.000

Tableau53E : Résultats de la régression linéaire multiple pour l'évaluation des conditions de réception selon l'intensité de production, la quantité annuelle de lait, la surface totale et l'intensité de production couplée à la quantité annuelle de lait.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	2.214	0.120	18.450	< 0.001	1.979	2.449
Intensité de la production	0.001	0.004	0.132	0.895	-0.007	0.009
Quantité annuelle de lait	0.001	0.001	1.802	0.072	-0.001	0.003
Surface totale	0.000	0.002	-0.188	0.851	-0.004	0.004
Intensité de production : quantité annuelle de lait	0.000	0.000	-1.120	0.263	0.000	0.000

Tableau54E : Résultats de la régression linéaire multiple sur l'approbation du maintien de la segmentation du lait selon l'intensité de production, la quantité annuelle de lait, la surface totale et l'intensité de production couplée à la quantité annuelle de lait.

4.3 Liens entre les projets d'avenir et le prix et la quantité du lait

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	-2.20	0.61	-3.61	< 0.001	-3.63	-1.16
Prix du lait 51-60 ct/kg	-0.38	0.64	-0.59	0.553	-1.49	1.09
Prix du lait 61-70 ct/kg	-0.71	0.63	-1.13	0.259	-1.81	0.75
Prix du lait 71-80 ct/kg	-0.55	0.64	-0.86	0.392	-1.68	0.93
Prix du lait 81-90 ct/kg	-1.35	0.71	-1.91	0.056	-2.66	0.21
Prix du lait 91 cts/kg ou plus	-1.25	0.94	-1.33	0.183	-3.32	0.60

Tableau55E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre les prix du lait et la probabilité de cessation complète d'activité.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur t	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	-0.83	0.45	-1.82	0.068	-1.78	0.02
Prix du lait 51-60 ct/kg	-2.09	0.52	-4.02	< 0.001	-3.09	-1.03
Prix du lait 61-70 ct/kg	-2.39	0.50	-4.75	< 0.001	-3.35	-1.35
Prix du lait 71-80 ct/kg	-2.47	0.55	-4.51	< 0.001	-3.54	-1.36
Prix du lait 81-90 ct/kg	-2.40	0.58	-4.14	< 0.001	-3.55	-1.24
Prix du lait 91 cts/kg ou plus	-1.90	0.75	-2.54	0.011	-3.53	-0.50

Tableau56E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre les prix du lait et la probabilité de reconversion de l'exploitation vers une branche sans lait.

4.5 Comparaison des plans d'avenir des entreprises par région

Avenir de l'entreprise	Valeur du chi carré (X)^2	Degrés de liberté	Valeur p	N
Statu quo	6.55	6	0.365	1325
Plus de lait par vache	10.19	6	0.117	1325
Plus de vaches	3.49	6	0.746	1325
Moins de lait par vache	7.94	6	0.243	1325
Moins de vaches	5.96	6	0.427	1325
Diversifier	5.63	6	0.465	1325
Changement d'adresse	8.69	6	0.192	1325

Tableau57E : Résultats du test du khi-carré sur les plans d'avenir des exploitations laitières entre les régions.

4.6.2 Liens entre l'intensité de la production et la probabilité d'augmenter ou de réduire la quantité de lait

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	-2.03	0.16	-12.91	< 0.001	-2.34	-1.73
Intensité de la production	0.03	0.01	5.65	< 0.001	0.02	0.04

Tableau58E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de production et l'augmentation de la production laitière par vache.

Prédicteur	Coefficient	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	-2.86	0.41	-6.94	< 0.001	-3.69	-2.07
Intensité de la production	-0.04	0.02	-2.10	0.035	-0.07	0.00

Tableau59E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de production et la réduction de la production laitière par vache.

4.6.3 Liens entre l'orientation de la production (prairie intégrale, estivage, bio, IP) et la probabilité d'augmentation ou de diminution de la quantité de lait

Prédicteur	Estimateur	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	-1.047	0.083	-12.646	< 0.001	-1.211	-0.886
Pâturage intégral	-0.455	0.161	-2.836	0.005	-0.777	-0.146
Label Bio Suisse	-0.719	0.212	-3.397	0.001	-1.149	-0.317
Label IP Suisse	0.038	0.148	0.257	0.797	-0.255	0.325

Tableau60E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de production et l'augmentation de la production laitière par vache selon l'orientation de production.

Prédicteur	Estimateur	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	-4.095	0.284	-14.425	< 0.001	-4.702	-3.582
Pâturage intégral	-1.013	0.498	-2.033	0.042	-2.112	-0.120
Label Bio Suisse	1.020	0.457	2.231	0.026	0.075	1.891
Label IP Suisse	1.160	0.380	3.052	0.002	0.410	1.914

Tableau61E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de production et la réduction de la production laitière par vache selon l'orientation de production.

Prédicteur	Estimateur	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	-1.327	0.089	-14.940	< 0.001	-1.504	-1.156
Pâturage intégral	-0.330	0.166	-1.992	0.046	-0.661	-0.011
Label Bio Suisse	-0.534	0.217	-2.461	0.014	-0.974	-0.122
Label IP Suisse	0.208	0.153	1.362	0.173	-0.095	0.505

Tableau62E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de la production et l'agrandissement de l'exploitation laitière (plus de vaches) selon l'orientation de la production.

Prédicteur	Estimateur	Erreur standard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC	
					Limite inférieure	Plafond
(Intercept)	0.144	0.072	2.005	0.045	0.003	0.286
Pâturage intégral	0.345	0.126	2.731	0.006	0.098	0.593
Label Bio Suisse	0.416	0.155	2.690	0.007	0.115	0.722
Label IP Suisse	-0.126	0.127	-0.990	0.322	-0.375	0.124

Tableau63E : Résultats de l'analyse de régression logistique sur la relation entre l'intensité de la production et le maintien du statu quo selon l'orientation de la production.

Annexe F

Dérivation et vérification d'un modèle

Introduction

Dans le cadre du processus d'évaluation, un modèle d'équations structurelles (SEM) a été développé en tant qu'analyse complémentaire aux analyses contenues dans le rapport et qui examine simultanément les relations entre différents facteurs d'influence sur l'évaluation du marché du lait par les productrices et producteurs suisses de lait. Alors que les analyses précédentes portaient principalement sur des relations bivariées ou linéaires multiples, le SEM permet une analyse simultanée de structures complexes et multivariées, y compris les effets directs et indirects. Il est ainsi possible d'estimer la contribution relative des facteurs d'influence à l'évaluation globale et aux taux d'approbation des productrices et producteurs ainsi que les relations entre les différents facteurs d'influence. En raison de son approche purement exploratoire, le modèle sert toutefois avant tout d'analyse complémentaire.

L'analyse a pris en compte les caractéristiques de l'exploitation, les aspects du secteur en aval ainsi que les évaluations subjectives des productrices et producteurs. Le tableau suivant basé sur la figure 1 du rapport montre les variables qui ont été identifiées comme significatives dans le processus exploratoire et qui ont donc été prises en compte dans le SEM final.

Variables étudiées
Niveau de l'exploitation laitière - Zone : plaine/collines ; référence : zone de montagne - Intensité de production - Quantité annuelle de lait - Mode de production bio/Demeter ; référence : conventionnel
Niveau du secteur en aval - Acheteur de lait artisanal au premier échelon ; référence : industriel - Appartenance à une interprofession fromagère ; référence : aucune - Prix du lait ; catégories : <60 ct/kg ; 61 à 70 ct/kg ; 71 à 80 ct/kg ; >80 ct/kg
Évaluation du système du marché du lait suisse - Satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait - Satisfaction avec les conditions de prise en charge - Approbation du maintien de la segmentation du lait - Approbation de l'introduction d'un prix minimum du lait hypothétique - Approbation de l'introduction d'une régulation des quantités hypothétique
Variables latentes
- Facteur d'évaluation (latent, mesuré par la satisfaction avec l'évolution actuelle du marché du lait) - Approbation de la régulation du marché (latente, mesurée par l'approbation de l'introduction d'un prix minimum du lait hypothétique et d'une régulation des quantités hypothétique)
Variables non significatives
- Surface agricole utile - Charge en bétail UGBFG/hectare

Tableau67F : Variables prises en compte dans le SEM

Méthodologie

Le SEM a été estimé à l'aide de l'estimateur du maximum de vraisemblance (MLR) et optimisé pour gérer les données manquantes en utilisant des informations complètes sur le maximum de vraisemblance (FIML). L'ajustement du modèle a été évalué à l'aide de différents indices d'ajustement, dont le test du khi-carré, l'indice d'ajustement comparatif (CFI), l'indice de Tucker-Lewis (TLI), l'erreur moyenne quadratique d'approximation (RMSEA) et le résidu moyen quadratique standardisé (SRMR). Ces indices permettent de vérifier la qualité de l'ajustement du modèle et de s'assurer que le modèle décrit les données de manière adéquate.

Le développement du modèle a commencé par la préparation des données, au cours de laquelle les variables pertinentes ont été sélectionnées, transformées et, si nécessaire, recodées. L'estimation et l'évaluation du modèle comprenaient l'interprétation des coefficients de trajectoire et de leur signification statistique ainsi que le calcul des explications de la variance pour les variables endogènes.

Qualité du modèle

Dans l'ensemble, les indices d'ajustement ont montré un bon ajustement aux données. Le test du khi-carré était significatif, ce qui est toutefois attendu pour les grands échantillons (Bollen, 1989 ; Schumacker & Lomax, 2010). Les valeurs du CFI et du TLI étaient supérieures à 0,95 ce qui indique un bon ajustement du modèle (Hu & Bentler, 1999). La valeur RMSEA était inférieure à 0,06 et la valeur SRMR était inférieure à 0,08 ce qui confirme également un bon ajustement du modèle aux données (Hu & Bentler, 1999). Ces résultats indiquent que le modèle représente de manière adéquate les relations entre les variables étudiées.

Résultats

L'analyse SEM met en évidence plusieurs facteurs d'influence essentiels sur la satisfaction et les taux d'approbation des productrices et producteurs de lait, tout en révélant les liens entre ces facteurs. Comme on pouvait s'y attendre, le nombre de vaches laitières et l'intensité de production sont les facteurs qui influencent le plus la quantité annuelle de lait. Le nombre de vaches laitières a un effet important (β = 0,880), tandis que l'intensité de production exerce une influence plus faible (β = 0,180) sur la quantité annuelle de lait. Avec une explication de la variance de 92,9%, le modèle présente un pouvoir explicatif élevé pour la quantité de lait annuelle. Cette valeur indique quelle part de la dispersion ou de la variabilité d'une variable dépendante (ici la quantité annuelle de lait) est expliquée par le modèle.

Une certification bio et/ou Demeter a une influence négative modérée sur l'intensité de production des exploitations laitières (β = -0,394). De manière surprenante, la situation de l'exploitation dans une zone de plaine ou de collines n'a eu qu'une faible influence positive sur l'intensité de production (β = 0,081), alors que les facteurs géographiques laissaient présager un rôle plus important dans ce cas. L'explication de la variance de l'intensité de production est de 31,3%, ce qui indique l'existence de facteurs d'influence supplémentaires non recensés.

Le SEM montre que le prix du lait est significativement lié à la quantité de lait annuelle de l'exploitation, à l'appartenance à une interprofession fromagère ou à un label (bio ou Demeter) ainsi qu'au groupe des acheteurs de lait au premier échelon. Comme prévu, la quantité annuelle de lait a un faible effet positif sur le prix du lait (β = 0,138), l'effet positif le plus faible étant constaté pour l'appartenance à une interprofession fromagère (β = 0,083). Le niveau du prix du lait est le plus fortement influencé positivement par une production de lait bio ou Demeter (β = 0,189) et par l'achat du lait par des acheteurs artisanaux (β = 0,162). Même si ces effets sont significatifs, leur impact global reste relativement faible. La faible élucidation de la variance (8,7%) indique que d'autres facteurs influencent la formation des prix.

Le SEM montre également que le facteur de satisfaction joue un rôle central dans l'attitude des productrices et producteurs vis-à-vis de la segmentation et de la régulation du marché. Ce facteur latent mesure la satisfaction des productrices et producteurs avec deux aspects essentiels : le marché du lait (β = 0,778) et les conditions de prise en charge (β = 0,781). Les facteurs latents sont des variables qui ne peuvent pas être mesurées directement, mais qui sont dérivées d'indicateurs observables. Dans ce cas, la satisfaction générale des productrices et producteurs n'a pas été relevée directement, mais a été modélisée en mesurant la satisfaction avec le marché du lait et les conditions de prise en charge. Les deux variables contribuent presque autant à la définition du facteur de satisfaction, ce qui indique que les productrices et producteurs considèrent les conditions du marché et les conditions contractuelles comme des indicateurs de satisfaction aussi importants. Cependant, le modèle n'explique que 2% de la variance de la satisfaction générale, ce qui indique que d'autres facteurs non pris en compte dans ce modèle jouent un rôle plus important dans la satisfaction.

Ce facteur de satisfaction présente le lien positif le plus fort avec l'approbation de la segmentation du lait (β = 0,402). Cela montre que les productrices et producteurs satisfait-e-s sont plus enclin-e-s à approuver

la segmentation du marché. Le facteur de satisfaction influence également l'approbation de la régulation du marché, mais dans le sens inverse avec une relation négative (β = -0,288). Cela indique que les productrices et producteurs qui sont plus satisfait-e-s du système actuel ont tendance à être moins favorables à des réglementations supplémentaires. De plus, le modèle montre que le prix du lait a une faible influence sur le facteur de satisfaction (β = 0,143). Cela montre que des facteurs économiques tels que le prix du lait contribuent à la satisfaction des productrices et producteurs, même si c'est dans une mesure limitée.

Un autre facteur du SEM est la variable latente 'approbation des régulations du marché' qui reflète l'attitude générale des productrices et producteurs envers des mesures de régulation du marché du lait. Cette variable latente est mesurée par deux indicateurs : l'approbation d'un prix minimum du lait (β = 0,685) et l'approbation de la régulation des quantités (β = 0,557). Le lien plus fort avec l'approbation d'un prix du lait minimal illustre le fait que les garanties de prix ont plus d'importance pour les productrices et producteurs que les interventions directes sur les quantités produites. Il est intéressant de noter que l'approbation des régulations du marché est négativement liée à la quantité annuelle de lait (β = -0,234). Cela indique que les exploitations avec une production plus élevée ont tendance à moins soutenir des régulations supplémentaires. Le modèle explique 16,2% de la variance pour l'approbation de la segmentation du lait et 14% de la variance pour l'approbation des régulations du marché.

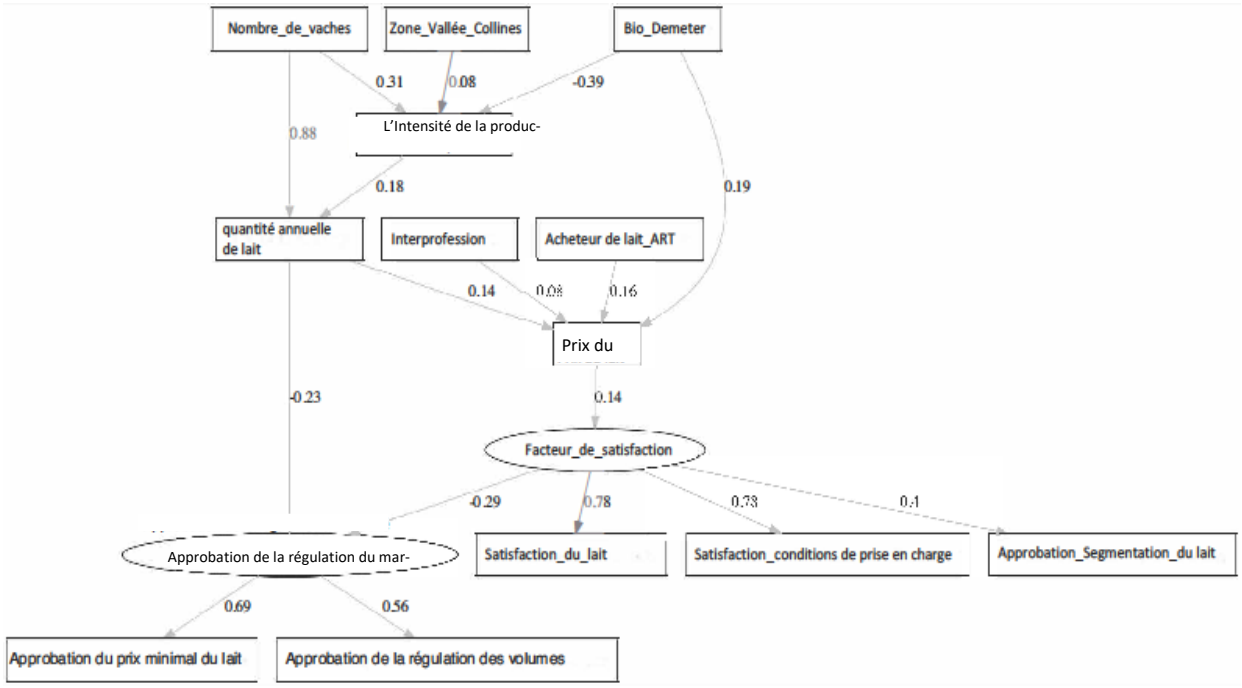

Fig. 88F : Modèle global SEM.

5.4 Résultat

Variable	R-carré
Satisfaction avec le marché du lait	0.606
Satisfaction avec les conditions de prise en charge	0.609
Approbation d'un prix minimum du lait	0.470
Approbation d'une régulation des quantités produites	0.311
Intensité de production	0.313
Quantité annuelle de lait	0.929
Prix du lait	0.087
Approbation de la segmentation du lait	0.162
Facteur de satisfaction	0.020
Approbation de la réglementation du marché	0.140

Tableau68F : Valeurs R au carré des variables dépendantes : aperçu des proportions de variance expliquées par le modèle SEM pour chaque variable endogène.

Index	Valeur
RMSEA	0.041
CFI	0.979
TLI	0.971
SRMR	0.034
AIC	69072.858
BIC	69261.830

Tableau69F : Indices fit pour évaluer l'ajustement du modèle dans la modélisation SEM

Trajectoire	Coeffi-cient	Erreur stan-dard	Valeur z	Valeur p	95% D'IC		Coefficient std
					Limite infé-rieure	Limite su-périeure	
Facteur de satisfaction =~ Satisfaction avec le marché du lait	1.0000	0.0000			1.0000	1.0000	0.7783
Facteur de satisfaction =~ Satisfaction avec les conditions de prise en charge	0.9813	0.0595	16.4837	< 0.001	0.8646	1.0980	0.7805
Approbation de régulations du marché =~ approbation d'un prix minimum du lait	1.0000	0.0000			1.0000	1.0000	0.6853
Approbation de régulations du marché =~ approbation d'une régulation de la production laitière	0.8104	0.1183	6.8488	< 0.001	0.5785	1.0423	0.5574
Intensité de production → nombre de vaches laitières	0.1641	0.0129	12.7630	< 0.001	0.1389	0.1893	0.3066
Intensité de production → Bio Demeter	11.8411	0.3976	-29.7795	< 0.001	-12.6204	-11.0617	-0.3936
Intensité de production → zone de plaine / collines	1.8653	0.4523	4.1242	< 0.001	0.9789	2.7518	0.0815
Quantité annuelle de lait → nombre de vaches laitières	8.4077	0.1929	43.5852	< 0.001	8.0296	8.7858	0.8797
Quantité annuelle de lait → intensité de production	3.2126	0.2022	15.8890	< 0.001	2.8163	3.6089	0.1799
Prix du lait → quantité annuelle de lait	0.0007	0.0001	6.5684	< 0.001	0.0005	0.0010	0.1380
Prix du lait → interprofession fromagère	0.1918	0.0811	2.3651	0.018	0.0329	0.3507	0.0830
Prix du lait → acheteur de lait artisanal au premier éche-lon	0.3666	0.0807	4.5419	< 0.001	0.2084	0.5248	0.1617
Prix du lait → Bio Demeter	0.5376	0.0658	8.1748	< 0.001	0.4087	0.6665	0.1888
Facteur de satisfaction → prix du lait	0.1237	0.0221	5.5917	< 0.001	0.0803	0.1670	0.1430
Approbation de régulations du marché → facteur de satis-faction	-0.2965	0.0462	-6.4251	< 0.001	-0.3870	-0.2061	-0.2882
Approbation de régulations de marché → quantité an-nuelle de lait	-0.0011	0.0002	-7.2315	< 0.001	-0.0014	-0.0008	-0.2343
Approbation de la segmentation du lait → facteur de satis-faction	0.5629	0.0398	14.1434	< 0.001	0.4849	0.6409	0.4022

Tableau70F : Coefficients de trajectoire, erreurs standard et valeurs de signification de l'analyse de trajectoire dans le modèle SEM : présentation des coefficients estimés, des tests de signification et des intervalles de confiance pour les variables latentes et observées.